RAPPORT DES

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

1975 (Tome 53)

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Québec

1976

© Ministère des Affaires culturelles du Québec 1976

Dépôt légal — 2ième trimestre 1976

Bibliothèque nationale du Québec

A32 A74 A1/1976t53

ISBN 0-7754-2214-2

Québec, le 31 décembre 1975.

À Monsieur Jean-Paul L'Allier

Ministre des Affaires culturelles

Hôtel du Gouvernement

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le *Rapport des Archives nationales du Québec* pour l'année 1975, le cinquante-troisième de la série inaugurée en 1921.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

André Vachon

Conservateur des

Archives nationales du Québec.

RAPPORT DU CONSERVATEUR

A bien des égards, l'année 1975 aura été, pour les Archives nationales du Québec, l'une des plus fructueuses de leur histoire, en dépit des difficultés inévitables, surtout en ces temps d'inflation galopante et par conséquent d'austérité.

I

Nous nous sommes occupés très activement, cette année, d'un certain nombre de dossiers qui relèvent du Bureau du Conservateur et qui ont surtout rapport à nos relations avec l'extérieur, qu'il s'agisse des ministères et organismes gouvernementaux ou des institutions et groupes privés qui, dans les diverses régions du Québec, s'intéressent d'une façon ou d'une autre au patrimoine archivistique.

La loi 2 sur les Biens culturels

Votée par l'Assemblée nationale en 1972, cette loi fait aux Archives nationales du Québec un devoir de participer à la sauvegarde de notre patrimoine archivistique par le moyen de la reconnaissance ou du classement des fonds d'archives du Québec, dont elles doivent en outre s'assurer qu'ils sont conservés dans des conditions suffisantes de sécurité. Il est bien évident, toutefois, que l'on ne peut faire reconnaître ou classer que des fonds d'archives connus, ce qui exige un relevé des fonds dispersés dans toutes les régions du Québec; mais l'identification d'un fonds d'archives ne suffit pas : il faut encore en faire un inventaire suffisamment détaillé pour que des pièces essentielles, voire des dossiers complets, n'en soient pas subséquemment divertis.

Dans l'impossibilité où nous sommes, faute de personnel, d'entreprendre nous-mêmes les relevés et inventaires exigés par la loi, nous cherchons à susciter un peu partout au Québec la formation d'équipes qui, en liaison avec nous, prendraient ces travaux à leur charge, et à encourager (parfois en leur octroyant de modestes subventions) ceux qui, à l'exemple d'André Côté au Saguenay ou du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois, à Rimouski, se sont déjà mis à l'œuvre. Grâce à des relations suivies avec ces groupes et ces individus, d'excellents inventaires ont pu être achevés ou sont en voie de l'être, que nous espérons commencer à publier en 1976, peut-être avec l'aide de la direction générale du Patrimoine, si nos budgets se révèlent encore insuffisants.

La nécessité de donner un interlocuteur à tous ceux qui s'engagent dans le sauvetage de notre patrimoine archivistique et l'urgence de coordonner leurs efforts amenèrent le Conservateur à demander à Gilles Héon de revenir à Québec, au début de l'année, pour, entre autres tâches, prendre en main

tout le dossier de la loi sur les Biens culturels. C'est ainsi qu'un mémoire a été soumis à la Commission des Biens culturels le 10 août et qu'un nouveau programme d'action a été présenté au ministre des Affaires culturelles le 6 novembre.

Au reste, les seuls travaux que nous avons pu entreprendre de nous-mêmes, cette année, le furent pendant l'été, alors qu'une équipe de quatre étudiants, sous la direction de Louis Côté, commença l'inventaire des archives paroissiales de la ville de Québec, et qu'une autre (deux étudiants), sous la direction de Gilles Héon, inventoria les archives du Conseil central de la C.S.N. à Québec. Ces travaux se poursuivront, nous l'espérons, à l'été de 1976. Nous avons, entre-temps, fait reconnaître le fonds de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui comprend, entre autres, les papiers Groulx, Laurendeau et Girouard.

A l'automne, grâce à deux employées occasionnelles, nous avons pu donner quelques commencements au projet que nous caressions depuis longtemps de dresser le fichier de tous les instruments de recherche (guides, inventaires, répertoires, index, etc.) existant pour les divers fonds et collections conservés au Québec. Par le moyen de ce fichier, nous pourrons, à ne considérer que les seules fins de la loi sur les Biens culturels, recommander dans un avenir prochain la reconnaissance ou le classement d'un certain nombre de fonds.

La régionalisation

Notre politique de régionalisation, définie, approuvée et annoncée en 1971, nous est apparue, une fois votée la loi sur les Biens culturels, comme un magnifique outil pour la mise en œuvre des objectifs de cette loi dans le domaine des archives. Car il est certain — et l'expérience de notre dépôt de Montréal le démontre — que la présence des Archives nationales du Québec dans une capitale régionale est propre à assurer la récupération d'archives qui, autrement, seraient peut-être perdues; cette présence favorise aussi la découverte des propriétaires d'archives, l'établissement avec eux de relations suivies et, à des coûts qui seraient abordables, le relevé et l'inventaire de leurs fonds. Aussi, dès après la fondation de notre dépôt de Montréal, en septembre 1971, avions-nous commencé à ouvrir nos voies vers d'autres régions.

Une nouvelle étape a été atteinte cette année avec l'installation en permanence de l'archiviste Yvon Martin à Trois-Rivières, le 1er mars, et l'engagement subséquent de deux employés, qui forment le noyau initial des Archives nationales du Québec à Trois-Rivières, où notre dépôt sera inauguré au début de 1976.

Québec, Montréal et Trois-Rivières : ces villes étaient, sous le Régime français, des centres administratifs importants, puisque chacune était à la tête de l'un des trois gouvernements du Canada, et c'est pourquoi on y conserve encore aujourd'hui — naguère sous la garde des palais de justice, maintenant des Archives nationales — toutes les archives officielles de la

Nouvelle-France et une grande partie de ses archives civiles, le reste se trouvant dans les palais de justice périphériques, d'où, comme il sera expliqué plus loin, elles seront bientôt rapatriées.

Nous avions aussi préparé notre venue à Chicoutimi et à Rimouski, où nous sommes — je suis heureux de le dire — impatiemment attendus et où nous avons été l'objet d'une sollicitude empressée. A Rimouski, par exemple, nous avions enfin trouvé un local convenable (et gratuit), et l'archiviste choisi pour prendre charge de ce dépôt avait accepté d'y être affecté. Malheureusement, il nous faut surseoir à notre installation, tant à Rimouski qu'à Chicoutimi, en ces temps de restrictions budgétaires.

Notre politique de régionalisation — qui en est aussi une de diffusion — ne sera pas oubliée ni modifiée pour autant : nous nous attacherons, dans l'espérance de jours meilleurs, à consolider, avec toute l'énergie dont nous sommes capables et avec les moyens dont nous disposons, nos positions à Montréal et à Trois-Rivières.

Ententes avec le ministère de la Justice

Les relations récentes des Archives nationales avec le ministère de la Justice remontent à l'année 1970, alors que le protonotaire de Montmagny déposait aux Archives nationales du Québec les minutiers des notaires antérieurs à 1800 dont il avait la garde.

En 1971, l'actuel Conservateur, désireux de créer un bureau des Archives nationales à Montréal, négocia avec le même ministère le dépôt des archives antérieures à 1850 qui étaient alors sous la garde du protonotaire de Montréal. Ce fonds considérable, qui, outre les archives administratives et judiciaires du Régime français, comprenait les minutiers des notaires, les greffes des arpenteurs, des actes de tutelle et de curatelle, l'état civil et des documents seigneuriaux, entre autres, constitua le fonds original des Archives nationales du Québec à Montréal.*

Si, par la suite, le ministère de la Justice marqua un temps d'arrêt dans ses dépôts aux Archives nationales, les négociations ne cessèrent point, cependant, en vue de régler certaines difficultés, dues à des dispositions légales, qui empêchaient d'aller plus outre. Ces difficultés ayant été aplanies par le moyen d'ententes particulières, un protocole général fut signé par les sous-ministres de la Justice et des Affaires culturelles le 3 mars de cette année, par lequel le ministère de la Justice accepte de déposer aux Archives nationales toutes les archives civiles sous sa garde qui ont plus de cent ans d'âge, à la condition expresse que ces archives soient conservées par les Archives nationales dans les capitales régionales dont dépendent les palais de justice qui les abritent actuellement.

Le protocole général prévoyait autant d'ententes particulières qu'il y a de protonotaires gardiens d'archives. C'est ainsi que le Conservateur a signé,

* Voir l'"Etat sommaire des Archives nationales du Québec à Montréal", dans *RANQ*, no 50 (1972), I-29.

cette année, cinq protocoles particuliers : 7 mai, Trois-Rivières (c'est en prévision de la signature de ce protocole que fut décidée la création de notre dépôt de Trois-Rivières); 7 mai, Québec (par cette entente nous furent remises toutes les archives civiles antérieures à 1875 non encore déposées); 3 octobre, Montréal (entente qui ratifie celle de 1971 et en porte la limite à 1875); 22 octobre, Saint-Hyacinthe; et 7 novembre, Montmagny.

En prévision d'autres protocoles particuliers, deux de nos archivistes de Montréal (Gilles Durand et Yves-Jean Tremblay) ont inventorié les archives civiles des palais de justice suivants : Cowansville, Joliette, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Sorel et Valleyfield.

Pour donner une idée de l'importance (matérielle) de ces dépôts récents aux Archives nationales du Québec et de la lourdeur de la tâche qu'ils représentent pour notre personnel, notons que, pour les seuls minutiers des notaires de Québec et pour la seule période 1800 à 1875 (nous avions les minutiers antérieurs), il s'agit d'un arrivage de 325 mètres linéaires de documents; qu'à Montréal on possède maintenant à peu près 2 000 000 d'actes notariés; et qu'à Trois-Rivières il faut les compter par quelques centaines de mille !

Archives gouvernementales et pré-archivage

Sur le plan des archives gouvernementales, des progrès notables ont été réalisés cette année.

Au printemps, le Conseil du Trésor, pressé à juste titre de voir établir une saine gestion des documents au sein du gouvernement et désireux de réduire le nombre des entrepôts grâce à une centralisation des documents semi-actifs, créa un comité chargé de lui faire des recommandations sur toute question relative à la conservation et à la destruction des documents. Ce comité remit, à l'été, ses recommandations au Conseil : adoption pour l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux d'un calendrier de conservation des documents et création d'un centre de pré-archivage. Le pré-archivage, on le reconnut sans ambages, aurait pu relever des Archives nationales, mais, à l'examen, il parut évident qu'elles étaient loin de disposer encore des ressources qui leur eussent permis d'assumer une tâche qui, provisoirement, sera confiée à un autre ministère — en attendant que nous soyons prêts à prendre la relève.

Relayant Louis Garon et Claude Poirier qui, aussi longtemps qu'il y fut question de problèmes techniques qui leur sont familiers, siégèrent au sein du comité créé par le Conseil du Trésor, le Conservateur assista à une dizaine de réunions au cours desquelles fut préparé un nouveau projet de règlements et furent étudiées des procédures en vue de la mise en marche, aussitôt qu'il se pourra, d'une opération de pré-archivage. Le rôle du Conservateur, on peut en être sûr, restera déterminant dans toutes les questions relatives à la conservation ou à la destruction des documents.

II

Après ce bref aperçu de quelques questions générales, il convient d'examiner la situation actuelle, aux Archives nationales, quant au personnel et aux locaux.

Personnel

Voici, au 31 décembre 1975, la liste des employés des Archives nationales :

Bureau du Conservateur

André Vachon, conservateur
Charles-Eugène Bélanger, conservateur adjoint
Gilles Héon, archiviste attaché au Bureau du Conservateur
Jean Renauld (prêté aux A. N. Q.)
A.-F. Légaré, secrétaire
Francine Auger, sténo-dactylo
Normand Tremblay, technicien en administration
Ghislaine Turcotte, agent de bureau
Guy Vaillancourt, services techniques

Conseiller-cadre auprès du sous-ministre :

Raymond Gariépy

Dépôt de Québec

Manuscrits

Béatrice Chassé, archiviste, responsable
Louis Côté, archiviste
Madeleine Labrecque, paléographe
Lucile Labrèque, paléographe
Renée Lachance, archiviste
Aline Renaud, agent de bureau
Denis Giguère, préposé au prêt
Yves Robert, préposé au prêt
Ginette Morin, dactylo
(Un poste à pourvoir).

Archives officielles

Louis Garon, archiviste, responsable
Monique Laurent, archiviste
Claude Poirier, archiviste
Laval Picard, agent de bureau
Solange Villeneuve, dactylo

Iconographie

Louise H. Minh, archiviste, responsable
Marthe Chercuitte, agent de bureau

Cartographie

(Un poste à pourvoir)

Généalogie

Roland-J. Auger, responsable
Raymond Gingras, adjoint
Julienne Laplante, agent de bureau
Madeleine Petrovitch, dactylo
(Un poste à pourvoir)

Bibliothèque

Alphéda Robitaille, bibliothécaire, responsable
Marjolaine Villeneuve, préposée au prêt
Marie-Jeanne Rochette, dactylo
(Un poste à pourvoir)

Microfilm

Léonce Therrien, responsable
Georges Bélanger, technicien
Camille L'Archevêque, technicien
Hélène Duchesne, agent de bureau
Colette Gagnon, dactylo
(Un poste à pourvoir)

Dépôt de Montréal

Yves-Jean Tremblay, archiviste, responsable
Raymond Dumais, archiviste
Gilles Durand, archiviste
Jean Poirier, archiviste
Pinhas Abisror, agent de bureau
Yvon Boileau, auxiliaire de bureau
Michel Savoie, agent de bureau
Lucette Geary, dactylo
Ljljana Stanojlovic, restauratrice professionnelle
(Un poste à pourvoir)

Dépôt de Trois-Rivières

Yvon Martin, archiviste, responsable
Fernande Lemieux, préposée au prêt
Francine B. Larivière, sténo-dactylo.

Aménagement de l'espace

Entre-temps, nous essayons de tirer le meilleur parti des espaces dont nous disposons, soit quelque 50 000 pi. ca. : 33 000 à Québec, 13 000 à Montréal et 4 000 à Trois-Rivières — ce qui se compare favorablement aux 17 000 pi. ca. que nous avions pour seul partage à l'arrivée du présent Conservateur en juin 1971.

A Québec, comme nous l'avions annoncé par avance l'an dernier, la section des Archives officielles postérieures à la Confédération a emménagé, au cours de février et de mars, dans notre édifice du 115, Côte de la Montagne, y rejoignant nos sections d'Iconographie, de Cartographie et de Microfilm.

Le déménagement à la Côte de la Montagne de toutes les archives du gouvernement du Québec encore conservées dans l'édifice du Musée a permis d'entreprendre le réaménagement de la salle des manuscrits du parc des Champs de Bataille, réaménagement qui, longtemps retardé par le manque d'étagères, sera terminé dans les premiers mois de 1976. On y trouvera donc, désormais, parfaitement regroupées et classées, toutes les archives privées, les archives officielles antérieures à la Confédération et les archives civiles (notaires, arpenteurs, tutelles, curatelles, etc.) de la région administrative de Québec.

Quant aux registres de l'État civil, qu'on a commencé de nous confier cette année, ils sont conservés à notre section de Généalogie, au 1 180, rue Berthelot.

Si ces aménagements nous ont enfin permis, à Québec, de réorganiser nos archives selon un ordre logique qui en facilite beaucoup la consultation, il nous faut bien constater que — indépendamment même des perspectives évoquées plus haut relativement au pré-archivage — nous faisons maintenant face à un manque inquiétant d'espace, au point que plusieurs de nos opérations normales sont déjà ralenties, et certaines d'entre elles sur le point d'être entièrement paralysées. La nouvelle administration du ministère des Affaires culturelles est consciente de ce problème aigu, qui se pose aux Archives nationales depuis bientôt quinze ans et que seule la construction d'un édifice permanent et fonctionnel, capable de répondre à nos besoins pour les vingt-cinq ou trente prochaine années, paraît pouvoir résoudre. Il y a peu d'espoir, en effet, qu'un édifice existant et bien situé puisse être trouvé, qui présente des caractéristiques telles qu'il convienne aux exigences d'une institution comme la nôtre, tout en offrant des garanties absolues de sécurité.

A Montréal (100, rue Notre-Dame est), l'aménagement de notre dépôt n'a point progressé cette année, si l'on fait une exception pour le laboratoire de restauration, vaste, bien éclairé et moderne, dont on a terminé la construction au printemps. Mais il est urgent que l'on restaure les locaux antérieurement occupés par les prisons de la Police provinciale, si l'on veut que nous recevions les archives très considérables, et souvent fort anciennes, conservées par le ministère de la Justice. C'est une priorité inéluctable.

A Trois-Rivières, les travaux progressent maintenant d'une façon encourageante dans ce qui deviendra, au 140, rue Saint-Antoine, suite 408 (Édifice

Pollack), le local (plus de 4 000 pi. ca.) des Archives nationales. On devrait emménager en février 1976.

Il est à noter que nos besoins en espace ont fait l'objet, cette année, de deux mémoires importants, l'un sur les besoins actuels et futurs de la région de Montréal, soumis par Yves-Jean Tremblay, l'autre sur nos besoins d'ensemble, à moyen terme et compte tenu de l'expansion régionale, préparé par M. Raymond Gariépy.

Voici, à toutes fins utiles, les numéros de téléphone de nos divers services :

Québec :

Edifice du Musée : 643-2167, 2168, 1350, 2199
Généalogie : 643-8904, 1711
Archives officielles : 643-1322
Iconographie et Cartographie : 643-1817
Microfilm : 643-5224

Montréal : 873-3064, 3065, 3066

Trois-Rivières : 379-9080

III

Comme à l'accoutumée, les Archives nationales du Québec ont rempli le mieux possible la mission qui leur est conférée par leur loi d'acquérir, de classer, de répertorier ou d'inventorier les documents et fonds d'archives qui sont d'un intérêt permanent pour la recherche, de les restaurer quand il y a lieu, et d'en assurer la diffusion par le microfilm, la publication et les expositions.

Montrer ce que nous avons fait à cet égard, et dans quelles conditions, tel est l'objet de ce chapitre.

Acquisitions

Les Archives nationales ont acquis, cette année, environ cent soixante-quinze fonds. Nous n'en énumérerons que quelques-uns ici, qui peuvent être considérés parmi les plus importants.

A Québec, d'abord, il convient de mentionner, à la section des manuscrits, les acquisitions suivantes : achat du fonds Pouliot, que nous avions en dépôt depuis une dizaine d'années; un livre de compte de François Baillargé (1784-1800); le fonds de l'Action catholique *(1907-1974); le terrier de Saint-Gilles de Beaurivage (1730-c.1840); le troisième volume des "Mémoires sur l'Église du Canada et sur le pays en général depuis sa découverte en 1523 jusqu'en 1843" de l'abbé Jacques Paquin, ancien curé de Saint-Eustache; des lettres et discours de Gonzalve Doutre (1858-1900); et, sur microfilm, l'in-*

dex de la Gazette de Québec *(1764-1823), 25 bobines; l'index du journal* L'Action catholique *(1912-1972), 4 bobines, don de la Société canadienne du microfilm; les papiers John A. MacDonald (1827-1910), 249 bobines, don des Archives publiques du Canada; etc.*

A la section de Généalogie, on a reçu, en don, plusieurs manuscrits sur les familles Falardeau, Hamel, Dorion, Sénésac, Rhéaume et Martel, entre autres; on a également hérité du fichier et des notes de feu l'abbé Rosario Lefebvre, de Québec.

La section d'Iconographie, pour sa part, a reçu, au cours de l'année, cinquante-huit collections de photographies, totalisant quelque 117,000 pièces. Il n'est que juste de signaler, en tout premier lieu, le don fait par M. Louis-Charles Veilleux de 40,000 photographies, sous la forme de négatifs ou de diapositives, qui constituent un reportage, réalisé au début des années 1970, sur l'architecture rurale et urbaine des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, de même que sur l'environnement rural et l'architecture religieuse de nos anciennes paroisses. Un autre fonds important est celui du journal L'Action catholique *(1930-c.1960), constitué de plaques stéréo et de dossiers photographiques. Citons encore une collection de 22 albums constitués à l'occasion des concours du "Mérite agricole", de 1941 à 1958. Enfin, il nous plaît de faire état du don, par Mme Joseph Lavergne, d'une collection de 800 diapositives prises par son mari, de 1960 à 1970, dans la ville et la région immédiate de Québec.*

A la section de Cartographie, on note l'acquisition de sept fonds, dont la très importante collection des architectes Staveley (539 plans d'édifices de la ville et des environs de Québec, de 1850 à 1933), et le fonds Menier (26 feuilles de plans du Château Menier, à l'île d'Anticosti).

A Montréal, on peut noter l'acquisition des fonds suivants : Jacques Labrecque, Ozias Renaud (1 500 négatifs de verre), Marcel Hamel, Alban Flamand, Berthe Matte, Marc Lacoste, Jules Landry, Ozias Leduc, Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.), Confédération des sports du Québec, Gustave Lanctôt, entre autres.

A Trois-Rivières, mentionnons, en particulier, le don d'une maquette (4' x 8') représentant la ville de Trois-Rivières en 1663, réalisée par les étudiants en histoire du CEGEP de Victoriaville; le fonds Georges Gouin, C.R. (1925-1966); la reproduction photographique des cartes des seigneuries dressées en 1709 par Jean-Baptiste Decouagne pour les gouvernements de Québec et de Trois-Rivières; et l'Obituaire du Lac-aux-Chicots (1870-1975).

Si l'année fut excellente relativement aux acquisitions, il convient de remercier ici les nombreux et généreux donateurs de documents de toutes sortes, et de les féliciter pour leur esprit patriotique.

Versements

Outre les importants dépôts dont il a été question plus haut sous la rubrique "Ententes avec le ministère de la Justice", il faut encore noter que nous avons reçu, à Québec, de dix ministères et organismes gouvernementaux,

1 823 pi. li. de documents, dont 1 650 proviennent, cette fois encore, du ministère de la Justice : dossiers judiciaires civils et criminels (1867-1938), lettres patentes de terres (1867-1966) et commissions et proclamations (1867-1966). Nous avons également pris possession des dossiers publics de la Commission Cliche, des archives du Syndicat national des rentes seigneuriales et, enfin, des dossiers de M. Jean-Paul L'Allier créés du temps qu'il était ministre des Communications. — Nous félicitions et remercions vivement M. L'Allier pour son geste presque sans précédent au Québec, et souhaitons qu'il ait de nombreux imitateurs.

Classements et instruments de recherche

Sous ce titre, j'écrivais ceci, l'an dernier, que je tiens à répéter, parce que la situation est restée inchangée : "Même si nos archivistes, trop peu nombreux, sont de plus en plus distraits de leurs travaux professionnels par des tâches administratives envahissantes, ils ont poursuivi, cette année, dans des conditions souvent pénibles, le classement de fonds d'archives et la mise au point d'instruments de recherche."

A la section des Manuscrits de Québec, où l'on compte cinq professionnels, la responsable est accaparée presque à plein temps par des fonctions administratives, un autre par les démarches nombreuses qu'il doit faire en vue des acquisitions, dont il a la responsabilité, et un troisième par la coordination des travaux de restauration et de microfilmage; les deux autres, enfin, se voient confier chaque année la tâche longue et fastidieuse de préparer les index de nos publications (ce qui ne va pas sans beaucoup de recherches pour établir les noms, trouver les prénoms, etc.). On voit ce qu'il peut rester de temps pour les travaux de classement et d'inventaire, quand à tout cela s'ajoutent l'accueil des chercheurs, les réponses aux demandes, la préparation d'expositions. Par succroît, cette équipe a dû, cette année, réaménager, comme il a été dit, la salle des manuscrits.

On appréciera le fait que, néanmoins, cette section ait classé les documents de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, qui font partie de la vaste collection des Biens des Jésuites; classé et inventorié le fonds des "Demandes des terres des miliciens" (1812-1851), inventorié la volumineuse collection de la Société Saint-Vincent-de-Paul, classé et inventorié le fonds Joseph-Alfred Langlais (libraire à Québec), répertorié l'ensemble des microfilms conservés à Québec et collaboré à la mise à jour du Catalogue collectif des manuscrits des archives canadiennes.

Il faut ajouter que c'est l'un des équipiers de cette section qui a dirigé pendant l'été l'inventaire des archives paroissiales de la ville de Québec, dont j'ai parlé précédemment, au chapitre de la loi sur les Biens culturels.

A Québec encore, à la section des Archives officielles, il a fallu, après le déménagement de l'hiver dernier, classer et mettre en boîtes l'ensemble des archives gouvernementales en notre possession, après en avoir fait le tri quand il y avait lieu. En outre, Monique Laurent a préparé des répertoires pour les fonds du Lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif, du ministère des Affaires culturelles, et elle travaille maintenant à celui du Secrétariat de la Province. Claude Poirier a entrepris de répertorier le fonds de l'École nor-

male Laval, et Louis Garon a complété le répertoire du Service du Cadastre du ministère des Terres et Forêts. Enfin, Laval Picard a préparé un instrument de recherche pour les documents de quatorze commissions d'enquête.

A la section de Généalogie, Mme Madeleine Petrovitch, sous la direction de Roland-J. Auger, a mis au propre le manuscrit du P. Archange Godbout, Vieilles familles de France en Nouvelle-France; elle a aussi revisé et dactylographié les index des registres d'état civil acadiens mis sur fiches par des étudiants à notre emploi pendant les périodes d'été; et elle transcrit actuellement le répertoire très considérable du notaire N.-C. Lévesque, de Montmagny, en vue d'une publication éventuelle.

Nos sections d'Iconographie et de Cartographie sont toutes deux, à Québec, sous la responsabilité de Mme Louise Minh, assistée de Mlle Marthe Chercuitte, en attendant l'engagement d'un spécialiste qui prenne charge de la Cartographie (laquelle n'a jamais eu de titulaire). Quant à la section d'Iconographie, très riche, elle ne peut guère compter que sur l'aide d'étudiants pendant l'été ou d'employés occasionnels pour faire progresser les inventaires, et là comme à la section des manuscrits, par exemple, les acquisitions nombreuses (voir plus haut) ont pour effet d'aggraver continuellement la disproportion entre le travail fait et le travail à faire. Néanmoins, huit employés occasionnels ont procédé, pendant les périodes limitées, à l'inventaire de 5 539 photographies (nous en avons acquis, cette année, 117 000 !), créant 15 674 fiches. Mlle Chercuitte, de son côté, a consacré ses moments libres à l'inventaire de 605 plans manuscrits (au total 1 539 feuilles). Ces plans sont désormais à la disposition des chercheurs.

Mlle Alphéda Robitaille, de notre Bibliothèque, met la dernière main à un Répertoire des vedettes-matière de la Bibliothèque des Archives nationales qui sera publié au début de 1976.

A Montréal, où quatre archivistes et une employée occasionnelle de niveau professionnel doivent voir à tout et se partager entre les archives privées, les archives officielles, l'iconographie, la cartographie, la généalogie et la bibliothèque, en plus de s'occuper de toutes les questions administratives, la situation est encore plus dramatique qu'à Québec. Pourtant, grâce à sa détermination, cette équipe réussit non seulement à tenir le coup, mais encore à faire progresser ce dépôt régional.

Outre les inventaires des six palais de justice dont j'ai parlé au chapitre des "Ententes avec le ministère de la Justice", qui ont été faits par Gilles Durand et Yves-Jean Tremblay, il faut encore noter : de Mme Ruth Smale, deux guides de recherche, l'un pour l'État civil, l'autre pour les actes notariés, un répertoire numérique du fonds des seigneuries et un répertoire analytique des procès-verbaux des arpenteurs; à Jean Poirier, nous devons le classement de 1 500 cartes, les répertoires numériques de onze fonds privés, le classement du fonds Marc Lacoste et d'une partie du fonds de la J.E.C., et l'inventaire du fonds Honoré Mercier; Gilles Durand, pour sa part, a terminé deux inventaires préliminaires, ceux du fonds "Succession de Beaujeu" (1760-1925) et du fonds "Gouvernement de la Province de Québec, Abolition du Régime seigneurial" (1840-1945); quant à Raymond Dumais, il poursuit la préparation d'un guide de recherche pour les fonds du Régime français.

A Montréal toujours, divers autres travaux ont été faits par des étudiants, à l'été, et par un groupe de Perspectives-Jeunesse (huit personnes) : classement de divers fonds d'archives , de cartes et plans, d'une partie du fonds de la J.E.C. En outre, douze stagiaires, qui ont séjourné à notre dépôt de Montréal à différents moments, ont aussi accompli, sous notre direction, certaines tâches fort utiles.

A Trois-Rivières, en dépit des mille et une préoccupations d'un archiviste chargé de créer de toutes pièces un nouveau dépôt régional, Yvon Martin a réussi à faire un inventaire sommaire du fonds Georges Gouin, nouvellement acquis, et à classer les minutiers des notaires Antoine-Isidore Badeau (1791-1799) et Joseph Augé (1960-1768).

Notre section de microfilm elle-même a produit d'utiles instruments de recherche, en l'occurrence trois index de séries de documents microfilmés par nos soins : les lettres patentes de terres antérieures à la Confédération; les proclamations, commissions et licences, et les registres de Corporations (nos 1 200 à 1 224 et 1 500 à 1 532).

Restauration

Cette année, Mme Ljljana Stanojlovic a restauré 2 registres et 536 documents, soit, au total 3 010 pages; elle a en outre restauré 22 photographies et 8 cartes, et assoupli le cuir des reliures de 125 registres manuscrits.

C'est là un rendement excellent, surtout si l'on tient compte du fait que Mme Stanojlovic a dû, au début de l'année, consacrer beaucoup de temps à surveiller de près la construction et l'aménagement de son laboratoire, à dessiner des plans, à préparer les spécifications pour l'équipement, etc.

Microfilm

A cause de leur état de détérioration avancée, plusieurs de nos documents du Régime français doivent être soustraits le plus tôt possible à la consultation, en attendant leur restauration. C'est pourquoi nous avons entrepris de les microfilmer en entier. Les séries maintenant disponibles sur microfilm sont les suivantes, la plupart mises au jour cette année :

NF-2	*Ordonnances des intendants*	*9 bobines*
NF-4	*Registres d'intendance*	*1 bobines*
NF-5	*Cahiers d'intendance*	*2 bobines*
NF-6	*Foi et hommage*	*1 bobines*
NF-7	*Aveux et dénombrements*	*2 bobines*
NF-8	*Déclarations des censitaires du roi*	*1 bobines*
NF-10	*Procès-verbaux des grands voyers*	*10 bobines*
NF-11	*Registres du Conseil Supérieur*	*18 bobines*
NF-12	*Insinuations du Conseil Supérieur*	*2 bobines*
NF-13	*Dossiers du Conseil Supérieur*	*5 bobines*
NF-14	*Pièces détachées du Conseil Supérieur*	*2 bobines*
NF-20	*Documents de la Prévôté de Québec*	*8 bobines*
NF-21	*Juridiction de Montréal*	*4 bobines*
NF-22	*Ordonnances de la juridiction de Montréal*	*1 bobines*
NF-24	*Cours seigneuriales*	*9 bobines*

Nous avons également microfilmé, à la suite d'une entente avec M. le curé Candide Normand, de Cap Saint-Ignace, les archives de la fabrique de cette paroisse, de même que le fonds de la seigneurie de Vincelotte.

En outre, dans le cadre d'un programme entrepris il y a quelques années, nous avons microfilmé les arrêtés en conseil du gouvernement du Québec pour les années 1932 à 1936 inclusivement. Huit cent cinquante-neuf reproductions de lettres patentes de livres ont aussi été fournies, à la demande des chercheurs, par notre section de Microfilm, dirigée par Léonce Therrien.

Au total, donc, 96 bobines de microfilm (10 000 pieds de film) et 859 reproductions de lettres patentes — alors que, pendant neuf mois nous n'eûmes qu'un technicien à notre service.

Cette politique de microfilmage, outre ses aspects sécuritaires, présente un avantage non négligeable sur le plan de la diffusion, puisque, désormais, les grandes séries du Régime français sont disponibles dans chacun des dépôts des Archives nationales. Certaines autres séries, d'un intérêt moins général, seront également microfilmées et déposées dans une sorte de banque centrale, d'où elles pourront être expédiées, sur demande, à l'un ou l'autre de nos dépôts. C'est là, à la fois, l'un des objectifs et l'une des conséquences de notre politique de régionalisation.

Publications

A l'accoutumée, nous avons publié, au printemps, le Rapport des Archives nationales du Québec *(XXII-287 pp.), le cinquante-deuxième de la série.*

*De même, nous avons publié le tome 26 de l'*Inventaire des greffes des notaires du Régime français *(257 pp.), qui porte exclusivement sur des notaires du gouvernement de Trois-Rivières.*

Enfin, nous avons publié, pour l'Exploralie Hamel (voir ci-après : "Expositions") une pochette de 25 pp. intitulée : Exploralie Hamel. Connaissez-vous l'histoire de la famille Hamel *?*

Expositions

Une modeste exposition, intéressante cependant et bien accueillie, a été organisée à Québec, au printemps, pour souligner l'Année de la Femme. Profils féminins *a attiré bon nombre de visiteurs et retenu l'attention de la presse de Québec.*

*Dans une perspective tout à fait différente, Jean Renauld a conçu et réalisé, au cours de l'année, une exposition en quelque sorte expérimentale, l'*Exploralie Hamel. *Je crois devoir citer ici le document dans lequel il expose sa conception de cette manifestation, les objectifs qu'il poursuivait et les moyens mis en œuvre :*

> *"Si on se réjouit aux Archives nationales du Québec de l'intérêt croissant du public pour la connaissance de son passé, alors que parallèlement s'accroît le nombre des chercheurs de toutes disciplines, nous constatons cependant qu'à cet intérêt, sinon à ce besoin, ne correspond*

pas toujours une prise de conscience de l'existence même et de la valeur archivistique et sociale des documents que toute personne, toute famille, toute organisation accumulent d'une génération à l'autre.

"Beaucoup de documents sont ignorés. Beaucoup trop sont détruits. Beaucoup sont cédés, qui nous appauvrissent.

"Aucune acquisition, toujours onéreuse, si sage et méthodique soit-elle, ne saurait compenser la somme des informations historiques, scientifiques, économiques et sociales inaccessibles ou perdues par défaut de cette conscience historique.

"Comment sauver, comment conserver, comment connaître ces richesses patrimoniales ?

"L'exploralie Hamel (18 novembre-5 décembre 1975) expérience thématique (une famille, un peintre) développée par les ANQ, s'inscrit dans la quête d'une réponse économique à ces questions culturelles et techniques.

"Conçue à partir de l'étude sur l'évolution sociale (1635-1975) de la famille du peintre Théophile Hamel (1817-1870) par l'historien d'Art Raymond Vézina, l'Exploralie Hamel offrait au public-cible choisi (les fonctionnaires du complexe "G", à Québec) à travers les 14 modules qui la composaient, un certain nombre "d'objectifs-actions" :

— Connaître un fait culturel et examiner une centaine de documents d'archives se rapportant à la famille choisie.
— Localiser et visiter des œuvres (plan régional) de ce peintre national.
— Découvrir son patrimoine photographique individuel.
— Constituer son propre "portefeuille culturel familial".

"Soutenu par un guide méthodologique — 3,000 pochettes distribuées — le public, motivé par la prise de conscience de la réalité des richesses patrimoniales individuelles, familiales, régionales, nationales, mises en relief par l'expérience, peut entreprendre des démarches personnelles précises.

"C'est donc la participation de chacun à l'œuvre commune de la découverte et de la mise à jour du patrimoine archivistique et culturel qui est esquissée dans cette expérience. Le projet soulignait d'ailleurs la collaboration et la coopération précieuses et très efficaces de divers services gouvernementaux et publics (MIC, étudiants en journalisme de l'université Laval, Éditeur officiel, Travaux publics, etc.) Pour leur part, les responsables des sections des ANQ s'impliquaient dans la démarche par une "conférence-mosaïque" avec le public invité, archivistes spécialisés et participants établissant des plans d'action possibles, analysant les idées suscitées, recherchant des contacts et des liens.

"Sur le plan scientifique, la communication de Monsieur Roland-J. Auger, directeur du service de généalogie, démontrant le lien par le sang entre Théophile Hamel, Joseph Légaré et Antoine Plamondon, pose à l'art de ces peintres une question intéressante.

"L'expérience a montré qu'il était possible d'attirer l'attention de cha-

cun sur la réalité de ses propres "biens culturels" personnels, comme sur la richesse des documents d'archives familiaux, locaux, régionaux. Elle révèle aussi le besoin manifesté de connaître et de comprendre le quoi, le quand, le où, plutôt que le "combien" de cette richesse. Pour cela, il faut rejoindre le public, le passant devrait-on dire, là où il est.

"En lui proposant de participer à l'élaboration des réponses, se développent les sources et les matières, la rentabilisation des fonds et des divers instruments de travail s'affermit. Nous pouvons alors envisager un allègement des problèmes et des coûts que la découverte et la sauvegarde des archives occasionnent par un échange plus systématique, par des relations et des fréquentations accrues au niveau des divers dépôts et services d'archives, tant publiques que privés, institutionnels et personnels, qui forment, précisément, les "Archives nationales" du Québec."

VI

En plus des travaux qui viennent d'être décrits, notre personnel a, à son crédit, au cours de cette année, de nombreuses réalisations, qui ont surtout rapport à la collaboration des Archives nationales avec l'extérieur, et dont je ne peux donner qu'une mince idée pour ne pas trop allonger ce rapport. C'est ainsi que je passerai sous silence les diverses conférences qu'ont prononcées nos professionnels devant de nombreux organismes intéressés à l'histoire et à la conservation, et l'apport de plusieurs d'entre eux à diverses revues et publications, notamment le Dictionnaire biographique du Canada.

Aide technique

Nos archivistes ont pu répondre cette année à un certain nombre d'appels lancés par des organismes désireux d'être conseillés sur l'organisation de leurs archives. Il convient de mentionner l'aide apportée à la Société historique du Témiscamingue, au service d'archives de la C.S.N. (Montréal), à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, au Séminaire de Saint-Hyacinthe au Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois, entre autres. Il nous est agréable de noter, d'autre part, l'excellente collaboration que nous avons obtenue, à plusieurs reprises, du groupe de M. André Côté, de Chicoutimi, qui est à inventorier les ressources documentaires du Saguenay et dont l'expérience nous a été précieuse.

Mme L. Stanojlovic, notre restauratrice, a, pour sa part, été consultée à plusieurs occasions par des organismes publics et privés dont les archives avaient été endommagées par l'eau ou le feu. En particulier, elle a collaboré avec le ministère de la Justice au sauvetage d'une grande quantité de documents endommagés lors d'une inondation. Ces documents ont d'abord été congelés pour en empêcher la détérioration, puis nettoyés, séchés et restaurés quand il y avait lieu.

Archives municipales et scolaires

En plus de collaborer à la mise sur pied d'un système de pré-archivage au sein du gouvernement du Québec et de classer, comme nous l'avons dit,

toutes les archives officielles en notre possession, nos archivistes de la section des archives officielles ont participé, par l'entremise surtout de M. Louis Garon, aux activités d'un groupe de travail sur la gestion des documents municipaux. Un rapport préparé par ce groupe sera soumis, le printemps prochain, au ministère des Affaires municipales. De même, Louis Garon a collaboré avec divers organismes à l'étude des problèmes posés par la gestion de la conservation des archives scolaires.

Au sein du gouvernement, la même équipe a entrepris des démarches auprès de cinq ministères et organismes pour les inciter à nous verser leurs documents anciens. Il s'agit de l'Assemblée nationale et des ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture, du Travail et des Affaires municipales.

Perfectionnement

De janvier à la fin de mars, Louis Garon a participé, à Paris, au Stage technique international d'archives organisé par les Archives de France; en août et septembre, Renée Lachance suivait à son tour le stage d'études en archivistique organisé chaque année par les Archives publiques du Canada.

Du 25 au 28 février, Mme L. Stanojlovic et Yves-Jean Tremblay visitaient, à Washington, les laboratoires de restauration de la Bibliothèque du Congrès, des Archives nationales et de l'Institut Barow.

En octobre, Mme Stanojlovic donnait une conférence au Congrès de l'ICOM, à Venise; par la suite, elle visita les laboratoires du Musée de Belgrade, des Archives de Yougoslavie, de la Bibliothèque nationale et du Musée national de Yougoslavie, de même que ceux, entre autres, de la Bibliothèque nationale et des Archives de France, à Paris.

En novembre, Gilles Durand faisait un stage de trois semaines aux Archives nationales de Paris.

Statistiques

Le Conservateur a émis cette année 939 laissez-passer, ce qui porte ce nombre en circulation à 4 423.

Le nombre des chercheurs inscrits à nos registres de présence a été de 11 526 — un nouveau sommet.

Nous avons répondu à 3 127 demandes de renseignements, à comparer à 4 311 l'année dernière. La grève de la poste paraît expliquer cette diminution.

Enfin, nous avons exécuté, pour les besoins des chercheurs, 110 557 reproductions de documents.

En terminant, il convient de remercier tous ceux — donateurs, journalistes de la presse écrite et parlée, collègues d'autres institutions, chercheurs et historiens — qui, cette année, ont bien voulu nous apporter leur concours.

Pour ma part, j'ajoute mes remerciements personnels aux employés des Archives nationales, dont je connais et apprécie la compétence et le dévouement.

ANDRÉ VACHON, s.r.c.
Conservateur

LES JOURNAUX

D'ÉMÉLIE BERTHELOT-GIROUARD

présentés et annotés

par

Béatrice Chassé

archiviste aux ANQ-Q

LES JOURNAUX D'ÉMÉLIE BERTHELOT-GIROUARD

Les deux documents que nous présentons ici pour le bénéfice des chercheurs tirent leur intérêt de ce qu'ils sont deux sources jusqu'à aujourd'hui inédites portant sur l'histoire de la rébellion dans le Bas-Canada, et tout particulièrement dans le comté des Deux-Montagnes. Il s'agit des journaux personnels de Mme Émélie Berthelot-Girouard, seconde épouse de Jean-Joseph Girouard, notaire de Saint-Benoît. Le premier de ces journaux porte comme titre *1837-38, Notes de Émélie Berthelot, écrites en 1872-1875*, et est consacré presque exclusivement aux événements de 1837. L'original de ce manuscrit se trouve à la fondation Lionel-Groulx à Montréal où les chercheurs peuvent le consulter dans la collection Girouard. Le deuxième de ces journaux est intitulé *Famille Baillairgé*, mais nous avons préféré lui donner le titre de *Journal de famille de J.-J. Girouard et d'Émélie Berthelot*, appellation que lui donne couramment Mme Jeanne Girouard-Décarie, petite-fille du couple Berthelot-Girouard et actuelle propriétaire du manuscrit original, laquelle nous a donné aimablement la permission de publier l'œuvre de son aïeule. Les ANQ-Q possèdent une bonne copie photographique de ce journal.

Fille de Joseph-Amable Berthelot, notaire de Saint-Eustache, et de Marie-Michelle Hervieux, Émélie naquit le 1er août 1816 et mourut à l'hospice Gamelin à Montréal le 15 décembre 1896. Elle fréquenta l'école du Dr Jacques Labrie à Saint-Eustache de 1823 à 1827. Émélie profita à fond de ses quatre ans et quelques mois d'école primaire. Comme on le verra à la lecture de ses journaux, elle s'exprime facilement dans un français clair et correct. On peut supposer légitimement que la jeune fille continua à parfaire son instruction sous l'égide de son père; celui-ci avait fait des études collégiales à Québec et passait ses loisirs à étudier l'astronomie, la physique et les mathématiques en compagnie de son disciple, devenu son ami, le notaire Girouard de Saint-Benoît. Quoi de plus naturel pour ce père possédant le goût des sciences que de faire partager ses connaissances à sa fille bien douée qui dut quitter le cours primaire trop tôt par suite de la fermeture de l'école du Dr Labrie à Saint-Eustache. Bien sûr, on relève dans les textes de Mlle Berthelot quelques fautes d'orthographe que nous avons soulignées par la mention « sic »; mais, à ce point de vue, son récit reste très convenable, surtout si l'on considère le fait qu'elle écrivait des journaux intimes, nullement destinés à la publication, et que c'était là le fruit d'un premier jet. De plus, Émélie parvint à se débrouiller assez bien en anglais; lors de l'arrivée des troupes anglaises à Saint-Eustache en 1837, Joseph-Amable Berthelot père fut fait prisonnier sous les yeux de sa famille consternée. Émélie eut assez de courage pour courir derrière les soldats armés et les supplia, en anglais, de relâcher son père. Elle déploya tellement de persuasion que les militaires laissèrent aller leur prisonnier. Le notaire Berthelot, alors âgé de 62 ans, n'en

prit pas moins le chemin de la prison de Montréal dans les jours qui suivirent, car on l'accusait d'avoir fabriqué des balles avec l'aide de ses filles.

Émélie avait grandi dans l'intimité des grands patriotes. Elle connut intensément la fièvre pré-révolutionnaire et fut témoin des batailles de rues lors de l'élection de 1834 dans le comté des Deux-Montagnes. Elle fut l'amie intime, et le demeurera toute sa vie, de Zéphirine Labrie, fille du Dr Jacques Labrie, ardent patriote, historien et éminent orateur. Zéphirine Labrie devint la femme du Dr Jean-Olivier Chénier qui mourut les armes à la main dans le feu de Saint-Eustache. Les Berthelot, les Chénier, les Labrie et les Girouard se visitaient et commentaient les événements de l'actualité. Éduquée dans ce milieu, c'est tout naturellement que Mlle Berthelot fit sienne l'idéologie des patriotes et à la veille du combat de Saint-Eustache, on la retrouve en compagnie de son père et de ses soeurs en train de fondre des balles.

Lorsque la population de Saint-Eustache comprit que le village devait inévitablement devenir le théâtre d'un combat, elle commença à chercher refuge chez des parents et des amis de la campagne. Les Berthelot abandonnèrent leur propriété le 28 novembre 1837 en emportant sur des charettes les articles essentiels à leur survie. Ils furent reçus, à quelques milles du village, chez le « père Rochon », qui, au risque de sa vie et de l'incendie de ses propriétés, donna asile à cette famille de rebelles. C'est de là qu'Émélie vit défiler les troupes de Colborne et qu'elle entendit le crépitement du feu de Saint-Eustache. C'est encore dans la maison de Joseph Rochon que les soldats anglais firent irruption, après la bataille, pour s'emparer du vieux Berthelot. On se souvient de la conduite héroïque d'Émélie dans cette circonstance; à force de parlementer avec les militaires, elle parvint à obtenir la libération temporaire de son père. Quelques jours plus tard, celui-ci fut quand même arraché à sa famille qui le vit partir les mains liées et à pied, à peine vêtu sur les chemins d'hiver.

Émélie avait 21 ans lorsqu'elle fut témoin de toutes ces scènes. Après que la rébellion fût écrasée par la force des armes, elle, ainsi que les autres acteurs de cette période troublée, n'eurent de cesse de faire la narration de leurs aventures. Ils passaient des veillées entières à raconter les événements de 1837, jusqu'à en lasser leurs auditeurs. Ces patriotes vaincus concevaient les années pré-révolutionnaires comme une période de bonheur et d'intense activité agrémentée par les discours de Papineau. Tandis qu'après le passage des troupes britanniques, c'est l'humiliation, le dénuement et l'ennui qui s'installent dans les paroisses du nord. Tout cela est la faute des armées anglaises; c'est le point de vue qu'on veut léguer à la postérité, en même temps qu'on veut blanchir les patriotes de toute accusation de rébellion. Dans *1837-38, Notes de Émélie Berthelot, écrites en 1872-75*, l'auteur commence son récit par ce qui pourrait être un sous-titre : « Témoignage pour prouver que les patriotes n'avaient pas un dessein de rébellion pour détruire le gouvernement anglais ». Il ne faut pas oublier que dans ses notes écrites 35 ans après les événements de '37, Émélie défend la mémoire des patriotes. Elle cherche à prouver qu'ils n'ont fait que de l'opposition constitutionnelle et que s'il y eut quelques ouvrages de fortifications, ce ne fut que pour se défendre

des Orangistes de Saint-Andrew, de Chatham et de Gore. Il est évident que le journal d'Émélie sur les événements de 1837 est écrit par un témoin engagé, mais avec ses 16 grandes pages de lecture facile, ce journal reste une source que devraient consulter tous ceux qui s'intéressent à l'héroïque combat de Chénier.

Après le combat de décembre 1837, la famille Berthelot réintégra le domicile de Saint-Eustache où le maître du lieu, libéré de la geôle de Montréal par l'ordonnance de Durham, vint rejoindre les siens. De 1837 à 1851, Émélie continua de résider avec sa famille, s'occupant des bonnes œuvres, car Mlle Berthelot était d'une piété exemplaire. Elle s'affairait aussi à secourir les parents et les amis à l'occasion des natalités, des maladies et des mortalités. Au printemps de 1847, ce sont les Girouard qui ont recours à ses services. Le notaire Jean-Joseph Girouard de Saint-Benoît est ami avec les Berthelot depuis de nombreuses années. Il a vu Émélie au berceau lorsque celle-ci fit son entrée dans le monde en 1816. Depuis, les deux familles ont toujours entretenu des relations assidues. Aussi, lorsque Mme Girouard, née Marie-Louise Félix, tomba gravement malade, son époux se précipita chez ses amis de Saint-Eustache pour retenir les services d'Émélie auprès de la patiente. Mme Girouard était mortellement atteinte et, en dépit des bons soins de Mlle Berthelot, elle succombait à la suite d'une hémorragie cérébrale le 2 avril 1847. La défunte était âgée de 66 ans, alors que son époux n'en avait encore que 52.

Le notaire de Saint-Benoît avait connu une union harmonieuse avec Mlle Félix et il ressentit de pénibles moments de solitude après la mort de son épouse. Mais, les Berthelot veillaient à alléger son chagrin et l'invitaient souvent à venir se retremper dans une atmosphère familiale. Girouard n'avait pas eu d'enfants de son union avec Mlle Félix et après quatre ans de vie solitaire dans son immense demeure de Saint-Benoît, il songea à demander en mariage nulle autre qu'Émélie Berthelot, de 22 ans sa cadette. Émélie se montra réticente au début, disant qu'elle avait d'autres projets, que d'ailleurs elle ne précise pas. Comme elle était très pieuse, il se peut qu'elle ait eut l'idée d'entrer dans un couvent. Quoi qu'il en soit, Girouard finit par obtenir le consentement de Mlle Berthelot par une lettre où il lui expose ses idées sur la fondation d'un couvent destiné à recueillir les vieillards et aussi à dispenser l'instruction aux jeunes filles de la paroisse de Saint-Benoît. Le notaire décrit en détails la conception qu'il se fait de cette maison de charité et tient à rappeler qu'il ne s'agit pas là de vagues projets, mais d'une intention bien arrêtée. Il dispose des argents nécessaires; tout ce qui lui manque, c'est la coopération d'une personne sage et sérieuse qui partagerait le même idéal que lui. Et c'est par cette formule — dans laquelle bien peu de jeunes filles modernes, reconnaîtraient une demande en mariage — que Girouard essaie d'obtenir le consentement de Mlle Berthelot : « Consens donc, ma bonne amie, à travailler avec moi au soulagement spirituel et temporel de nos semblables. »[1] Comme elle était enthousiasmée à l'idée de devenir la fondatrice d'une maison de charité, Émélie accepta la proposition du notaire

[1] *J.J. Girouard à Émélie Berthelot*, 31 mars 1851, ASGM, dossier *Saint-Benoît historique*, no 6.

Girouard. Le mariage eut lieu à Saint-Eustache le 30 avril 1851 à 4 hres du matin. Cette heure si matinale s'explique par le fait que les nouveaux époux voulaient s'éviter un charivari, les habitants des Deux-Montagnes étant passés maîtres dans ce genre de divertissements depuis les troubles de 1837. Augustin-Norbert Morin, ami et fidèle confident de Girouard, agissait comme témoin de l'époux, tandis que Joseph-Amable Berthelot jouait ce rôle auprès de sa fille.

Émélie Berthelot-Girouard avait trente-quatre ans au moment de son mariage et jouissait d'une parfaite santé. En ce temps-là, les familles à l'aise pouvaient facilement obtenir l'aide de domestiques. À ce point de vue, Mme Girouard semblait particulièrement gâtée et a certaines périodes, elle eut jusqu'à quatre servantes pour les corvées ménagères. Elle n'avait même pas le souci de préparer l'ordinaire et c'est la clochette de la salle à manger qui l'avertissait que le repas était prêt. Dans une lettre à sa mère, elle confesse qu'elle fait un ou deux sommes par jour. Les Girouard ont de nombreux amis; ils sortent beaucoup et ils savent recevoir avec cordialité; leur maison est en quelque sorte l'hôtellerie des parents et des amis qui visitent le comté des Deux-Montagnes. Dans les premiers mois de son mariage, Émélie est invitée partout et elle est plus occupée par les réceptions et les festivités que par les soins ménagers. Comme son mari avait toujours eu beaucoup d'intérêt pour la cause de l'éducation, il s'était fait bénévolement inspecteur des écoles de son comté. Mme Girouard est ravie d'accompagner son époux aux distributions de prix et de présenter des récompenses aux élèves les plus méritants. Et à l'été de 1851, les nouveaux époux partent pour Montréal et Québec faire une tournée de la parenté.

Il est évident qu'Émélie est parfaitement heureuse dans son nouvel état. Elle décrit avec plaisir les réceptions où elle est fêtée comme une reine, mais elle reste avant tout une femme très austère et très pieuse. Elle note dans son journal que sa plus grande joie, pendant sa vie en mariage, consistait à faire la charité aux miséreux et elle ajoute qu'à presque tous les jours, elle a fait un don à un malheureux. Lorsqu'elle date les événements de sa vie familiale, elle le fait en se guidant sur le calendrier liturgique. Par exemple, lorsqu'elle parle du jour de son mariage, le 30 avril 1851, elle spécifie que c'est la fête de Sainte-Catherine de Sienne et elle entendit la messe nuptiale à cette intention.

On voit à la lecture de ses journaux, que la vie de Mme Girouard se partage entre les activités sociales, les bonnes œuvres et les exercices de piété. De plus, Émélie aimait écrire. Elle entretient une correspondance assidue avec sa mère, même si celle-ci demeure à la paroisse voisine et que leurs rencontres soient fréquentes. Émélie commence aussi à cette époque un journal personnel, non intitulé, non paginé et la plupart du temps en style télégraphique. Ce n'est pas le journal de famille que nous présentons ici, mais il est probable que l'auteur se servit de ces notes prises hâtivement pour composer le journal rédigé quelques années plus tard. Cette première ébauche de souvenirs personnels est actuellement la propriété de Mme Jeanne Girouard-Décarie, résidente du Centre d'Accueil à Lachine. Ni les Archives nationales du Québec, ni la fondation Lionel-Groulx n'en possèdent de

copies dans leur collection Girouard. Mme Émélie Berthelot-Girouard continua encore de correspondre avec Zéphirine Labrie, la veuve de Jean-Olivier Chénier, devenu par la suite Mme Louis-Auguste Desrochers.

Le 30 janvier 1852, Émélie mettait au monde deux filles qu'elle prénomma Félicité et Perpétue. Félicité mourut le jour même de sa naissance et les nouveaux parents reportèrent toute leur affection sur la petitie Perpétue. Il est facile de comprendre que ces parents mûrissants furent comblés de joie par la naissance d'une enfant. Dans le journal de famille, la maman nous fait connaître les circonstances de cette maternité, ses joies et ses craintes. Mais, il faut noter à la louange d'Émélie qu'elle ne s'attarde pas trop à parler de ses enfants, de leurs talents ou de leurs maladies. Elle ne consacre à ce sujet qu'une infime partie de ses souvenirs.

L'œuvre de sa vie, le véritable but de son union avec Jean-Joseph Girouard, Émélie croit l'avoir atteint par la fondation de l'hospice d'Youville à Saint-Benoît.

On se souvient que les époux Girouard avaient conçu ensemble le projet d'établir dans leur village une maison de charité pour le soin des vieillards et l'éducation des jeunes filles. Au mois de janvier 1853, le notaire de Saint-Benoît est avisé qu'il recevra bientôt une somme de 924 livres comme indemnité, soit environ $4,000. pour les pertes subies pendant la rébellion C'est bien peu si l'on songe que le notaire avait présenté une réclamation dûment prouvée de $10,000. Mais, comme la famille vit maintenant dans l'aisance, les Girouard décident de consacrer ces quatre mille dollars à la réalisation du rêve de leur vie; la fondation d'un couvent, de leur couvent. Après de nombreuses difficultés que ces époux très chrétiens interprètent comme des croix nécessaires à l'accomplissement de leur œuvre, l'hospice d'Youville de Saint-Benoît ouvrait ses portes le 9 novembre 1854. On avait demandé Mgr Larocque de Montréal pour bénir la nouvelle fondation; plusieurs ecclésiastiques et dignitaires des environs assistaient à la cérémonie. Ce jour-là, les époux Girouard étaient véritablement au comble du bonheur.

Entre-temps, un fils avait fait son apparition dans la maison Girouard. Né le 8 avril 1854, le petit Joseph était véritablement le favori de sa mère. Celle-ci démontrait une prédilection pour ce beau garçon au teint de lait, tandis que le père essayait de compenser en comblant leur fillette de ses soins attentionnés. Mais, sur cette image de bonheur familial plane déjà une ombre menaçante. Le notaire Girouard souffre depuis quelques années de fréquents accès de toux accompagnés de fièvres intermittentes. À l'été de 1855, le mal s'aggrave; le malade devient si faible qu'il est obligé de s'aliter. Son épouse est sans cesse à son chevet pour le soigner et l'encourager, mais, elle devine bien que la fin est proche. Le 18 septembre 1855, le notaire Girouard expirait après avoir reçu les derniers sacrements dans de grands sentiments de religion.

Émélie n'avait encore que 39 ans. Bien qu'elle ait été une grande chrétienne, elle accepte difficilement sa cruelle épreuve : « Qu'elle me parut

triste cette vie que je devais désormais passer seule. »[2] La désolation d'Émélie s'explique d'autant plus qu'elle était de nouveau enceinte. Le 7 mars 1856, elle mettait au monde un fils qui portera le nom de Marie-Jean.

À ce moment-là, les vœux de Mme Girouard l'auraient inclinée à entrer au couvent, justement à l'hospice d'Youville où elle aurait aimé se joindre aux sœurs de la Charité et se consacrer au soin des vieillards. Elle s'aperçoit bien vite que ce désir n'est pas réaliste; elle n'ira pas dérober à ses chers orphelins la tendresse qu'elle peut seule leur dispenser. Mais, elle profite des heures matinales pour visiter le couvent et prêter son concours aux sœurs à chaque fois que cela est en son pouvoir. On peut dire que Mme Girouard agit comme une religieuse non cloîtrée. Le 21 novembre 1856, le jour de la Présentation de la très Sainte Vierge au temple, elle prononce des vœux de chasteté perpétuelle en présence de ses sœurs de l'hospice d'Youville. D'après la formule rituelle, elle promet de consacrer son cœur, son âme, son esprit et toutes ses facultés à l'amour de son Divin Époux « que je choisis irrévocablement pour le reste de mes jours, lui demandant le secours de sa grâce pour me conserver pure et agréable à ses yeux. »[3] Quelque temps après, la supérieure du couvent, Mère Deschamps, remettait une croix de sœur grise à cette chrétienne si désireuse de progresser dans les voies de la vie spirituelle. Mme veuve Girouard partageait ses jours entre le soin de ses enfants, les œuvres de charité et les visites au couvent où le corps de son mari était enseveli dans un caveau de la chapelle. Elle devait aussi assurer la vie matérielle de ses enfants; elle y parvint en gérant avec économie les biens que son mari lui avait légués.

Quelque temps après la mort de Girouard, Émélie Berthelot entreprit de continuer le journal commencé par son mari en 1854. Le notaire de Saint-Benoît avait rédigé une histoire de sa famille et avait intitulé son récit *Famille Baillairgé*. Sa généalogie commence avec l'arrivée de l'ancêtre Jean Baillairgé en 1741, souche de cette famille d'artisans dont est issue Marie-Anne Baillairgé, épouse de Joseph Girouard. Fille du couple Marie-Anne Baillairgé-Joseph Girouard, le notaire avait ajouté à l'étude de son ascendance maternelle, l'histoire de la famille Girouard, de souche acadienne. Il termine son étude des familles Baillairgé et Girouard par son second mariage, avec Mlle Berthelot, le 30 avril 1851. Le récit de Girouard ne compte que 23 pages.

Émélie reprend le récit à l'endroit où son mari l'interrompt et continue la relation des événements familiaux jusque vers 1867. Cette œuvre conjointe compte en tout 193 pages, de sorte que Mme Girouard est l'auteur à elle seule des 170 dernières pages.

Nous devons quelques explications pour avoir changé le titre du journal que Girouard avait intitulé, en majuscules bien dessinées sur la première page

---

[2] *Journal de famille de J.-J. Girouard et d'Émélie Berthelot*, ANQ-Q, Collection Girouard, 60.

[3] Formule de vœu prononcé par Mme Girouard, 21 novembre 1856, ASGM, dossier *Famille Girouard*.

de son récit, *Famille Baillairgé*. Ce titre ne décrit pas en fait la matière contenue dans le journal. Jean-Joseph Girouard ne traite de la famille Baillairgé que sur les 12 premières pages, ensuite il fait l'histoire de la famille Girouard. Et pour ce qui est de l'œuvre d'Émélie, de la page 23 à 193, c'est-à-dire la partie la plus volumineuse, elle est consacrée à la vie familiale du couple Berthelot-Girouard. Nous avons donc cru plus réaliste d'adopter l'intitulé qui a cours chez les descendants : « Journal de la famille de J.-J. Girouard et d'Émélie Berthelot. » L'œuvre est encore enrichie du fait que Mme Girouard dresse à la fin un index des principaux sujets.

Le but d'Émélie en écrivant ces pages est clairement avoué. Comme elle nous l'apprend, ses enfants n'avaient pas eu le bonheur de connaître leur père. La mère veut laisser à ses enfants une image bien précise de celui à qui ils devaient le jour. Elle veut conserver les récits que son mari lui a racontés au sujet de la rébellion, mais surtout elle veut le citer comme un exemple de vertus chrétiennes. L'œuvre d'Émélie peut être conçue comme une sorte de testament spirituel où elle exhorte ses enfants aux bonnes œuvres et à la charité, à l'exemple de celui qui fut surnommé « le père des pauvres ». Elle donne des directives pour sa propre inhumation, recommande d'entretenir le tombeau de Marie-Louise Félix, la première Mme Girouard. Enfin, elle exprime le vœu que sa fille ou ses fils entrent en religion, ce qui lui serait une bien douce consolation. Mais la plus grande partie de son récit est consacrée à la fondation de l'hospice d'Youville. Ce couvent représente la matérialisation de ses désirs les plus chers et est devenu pour elle une espèce d'obsession magnifique. Lorsqu'elle nous fait le récit du jour de la bénédiction solennelle où les sœurs s'adressent à M. le Fondateur et à Mme la Fondatrice, nous sentons qu'elle ne peut retenir un mouvement d'orgueil.

L'hospice d'Youville, dû à l'abnégation de Girouard et de son épouse, a survécu aux fondateurs et existe encore dans le village de Saint-Benoît. L'œuvre est aujourd'hui entièrement consacrée aux soins des personnes âgées. En 1954, une sœur de la Charité, non identifiée, relate les événements du premier centenaire dans une brochure intitulé *Le Couvent d'Youville, à toi la parole, histoire bénédictine*. Grâce à cette brochure, nous avons des statistiques sur les réalisations de ce qui est appelé aujourd'hui le foyer d'Youville. De 1854 à 1954, 380 vieillards ont été recueillis au couvent et 4643 jeunes filles ont reçu leur instruction élémentaire. De 1854 à 1878, Mme Émélie Berthelot-Girouard a sans cesse veillé au progrès de l'œuvre répondant par là à l'expression des dernières volontés de son époux.

Les enfants Girouard ont conservé le culte de leur père, comme leur a enseigné leur mère en écrivant ses mémoires, mais aucun d'eux n'est entré en religion. En 1872, Perpétue épousait Odilon Dacier et allait habiter à Ottawa où son mari exerçait comme pharmacien. Joseph fut reçu notaire en 1877 et continua l'œuvre de son père au tabellionnage de Saint-Benoît. Le 19 août 1879, il épousait Célanire Plessis-Bélair; c'est probablement à l'occasion du mariage de son fils Joseph qu'Émélie Berthelot quittait la demeure qu'elle avait habitée depuis 1851 et préféra aller demeurer avec sa fille à Ottawa. Le dernier des fils Girouard, Jean, termina ses études médicales à Montréal en

1879 et se fixa ensuite définitivement à Longueuil après avoir épousé Marie-Lydia Laviolette.

Mme veuve Girouard ne laisse pas de mémoires pour les années postérieures à 1867. Si elle avait connu une vie sociale intense du vivant de son mari, elle ne sortait plus et ne recevait que quelques rares amis. Passant ses heures de loisirs à lire, surtout des livres de piété, elle ne cessait d'évoluer dans un monde où le spirituel occupait la plus grande place. Parmi les quelques invités qu'elle voulait bien recevoir, il faut mentionner Georges-Frédéric Baillairgé, petit-cousin de son mari. Ce parent avait entrepris d'écrire l'histoire de la famille Baillairgé et des familles alliées. Pour compléter ses recherches, il se rendait chez Mme Girouard pour la questionner sur les temps passés et lui demander des renseignements sur les parents Baillairgé et Girouard. Émélie lui donna accès à tous ses papiers de famille et ajouta d'interminables commentaires concernant son époux, Jean-Joseph Girouard. G.-F. Baillairgé puisa entre autres dans les journaux manuscrits que nous présentons ici. Entre 1891 et 1894, il publiait le fruit de ses recherches en onze fascicules, aux Bureaux de l'Étudiant, du Couvent et de la Famille, à Joliette. Le fascicule no 6, intitulé *Jean-Joseph Girouard*, est dû en grande partie aux renseignements fournis par Émélie Berthelot. Ce fascicule compte 227 pages et a pour sujet, en plus de la biographie de Girouard, l'étude des familles Baillairgé, Félix, Berthelot, Hervieux, Lemaire, Barcelo, Dumouchel, Dacier, Laviolette, Plessis-Bélair et autres familles alliées aux Girouard et aux Baillairgé.

En l'année 1888, Émélie Berthelot-Girouard connaissait une cruelle épreuve. Sa fille, Mme Dacier, chez qui elle était logée à Ottawa, succombait en donnant naissance à son neuvième enfant. Mme Girouard, âgée alors de 72 ans, n'a laissé aucun témoignage écrit au sujet de son deuil, mais nous savons qu'elle reprit le chemin de Saint-Benoît où les sœurs de l'hospice d'Youville la recueillirent jusque vers 1892. Ensuite, elle se retira chez les sœurs de la Providence à Montréal, au coin de Ste-Catherine et Berry, où sa sœur Angélique Berthelot était en pension.

C'est là qu'Émélie Berthelot-Girouard décédait le 13 décembre 1896, à l'âge de 80 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Saint-Benoît où les restes mortels de son mari avaient été transportés en 1877. Un obélisque de granit rose marque l'endroit où les corps des époux furent ensevelis. Sur la pierre, sont gravés ces témoignages dédiés, l'un, à Jean-Joseph Girouard :

« Il était le père des pauvres. »

Et l'autre à Marie-Émélie Berthelot-Girouard :

« Bonne épouse, tendre mère, le modèle de veuves. »

TABLE DES PRINCIPALES DIVISIONS

1. *1837-38, Notes de Émélie Berthelot, écrites en 1872-1875* 12

2. *Famille Baillairgé* [*Journal de famille de J.-J. Girouard et d'Émélie Berthelot*]

   a) La partie écrite par J.-J. Girouard 21
   b) La partie écrite par Émélie Berthelot 31
   c) Index 102

1837-38

NOTES DE ÉMÉLIE BERTHELOT

écrites en 1872-1875

[Journal des événements de Saint-Eustache et de Saint-Benoît, racontés par Madame Émélie Berthelot-Girouard].

NOTES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE 1837-1838

Témoignage pour prouver que les patriotes n'avaient pas un dessein de rébellion pour détruire le gouvernement anglais. Mr Olivier Richer de la côte St Jean dit qu'il a vu plusieurs fois Mr Girouard en 1837. — et qu'il ne lui a jamais entendu dire qu'il fallait renverser le gouvernement, et il ajouta « Il avait trop de connaissances et trop d'esprit pour parler ainsi. » Il était présent aux assemblées de St Benoît et St Scholastique « il l'entendit dire au peuple « Qu'il ne fallait pas se laisser mettre en esclavage mais demander les justes droits dûs aux canadiens ». Il le vit aussi chez les particuliers, chez son père et il disait « nous tâcherons de faire assez de bruit pour qu'ils nous accordent ce que nous devons avoir comme citoyens libres. » Mr Dumouchel père et les autres parlaient dans le même sens; il est vrai, cependant que des jeunes gens de Montréal (Fils de la liberté) obligés de fuir à St Benoit St Eustache et les paroisse du Sud avaient des idées un peu violentes, et qu'ils firent des démarches imprudentes que les premiers citoyens ne purent prévoir : c'est ce qui amena cette apparence de révolte qui eut lieu, et que le gouvernement crût plus importante d'après le récit exagéré des loyaux volontaires, il envoya des forces beaucoup plus considérables qu'il n'en fallait pour la réduire. —

1837

Dès le mois de juillet, les animosités mutuelles entre le gouvernement et le parti canadien commencèrent à devenir sérieuses — les assemblées qui se faisaient à la porte des Églises des différentes paroisses et surtout dans le Comté des 2 Montagnes où des chefs fortement animés du désir de voir enfin rendre justice aux canadiens, et les voir partager les mêmes avantages dont les autres nations établies dans le pays, jouissaient à peux [sic] près seuls [sic], firent des discours un peu violents qui déterminèrent le gouvernement à empêcher ces assemblées où les Canadiens étaient toujours en majorité exprimant des idées un peu ouvertes d'opposition et de mécontements [sic] et menaça donc d'envoyer des piquets de soldats pour imposer silence à ceux qui faisaient connaître leurs justes sujets de plaintes. — Nous en fûmes avertis (Berthelot & An. Ouimet — Avocats) qui arrivèrent sur les deux heures de la nuit un Dimanche au matin, cette mesure effraya beaucoup les deux partis surtout à St Eustache où les patriotes étaient en force : St Joseph qui tenaient [sic] encore à cette paroisse avait beaucoup de partisans du parti canadien et bien décidés, plusieurs d'entre eux ayant menacé de se servir de leur fusil de chasse pour se rendre maîtres et laisser parler leurs chefs dans le sens contraire aux intentions du gouvernement, c'était surtout un nommé Guitare qui a été pris, mené à la ville, admis à caution et ramené dans la nuit par les deux Messieurs déjà nommés, et qui au feu de St Eustache paya de sa vie son dévouement à la bonne cause.

Les esprits cependant s'étant calmés, tout resta tranquille jusqu'au 6 Novembre (Voir Mr Desrivières) que les Fils de la liberté émirent leurs opinions de manière à être gravement compromis leur chef était [1]

Alors tout fut en rumeur même dans les campagnes et une espèce de terreur s'empara des familles qui pressentaient l'appel de quelques un [sic] de leurs membres pour agir, comme on le disait alors, afin d'obtenir justice égale du gouvernement en prenant même des mesures belliqueuses, s'il le fallait; plusieurs jeunes gens de la ville (De Lorimier-Peltier Papineau de St Martin) se réfugièrent dans les campagnes pour se mettre à l'abri des poursuites et furent appuyés à St Eustache par le Dr Chénier Mr Féré Mr Berthelot, Mr Robillard, Foisy, Bélenger & beaucoup d'autres dont on peut voir les noms dans le recensement qui a été fait par Mr Girouard, Mr Jobin durant leur emprisonnement à Montréal. Ils furent rejoints par un nommé Girod originaire de la Suisse, établi à Varenne (marié à une Dlle Ainse) qui leur donna des leçons d'escrime et les persuada de se mettre en défense d'abord contre les gens de St André, Gore Chatam, Greenville, qui ayant toujours été les ennemis déclarés des canadiens dans les élections et en toute occasion n'attendaient que le moment d'un engagement décidé, pour agir de toutes leurs forces contre eux.

Un [sic] espèce de camp fut donc établi dans le village de St Benoit et on veillait jour et nuit dans la crainte d'être surpris. — Vers le 15 Novembre ils jugèrent à propos d'aller au secours des habitants de St Eustache menacés comme eux, et on établit un nouveau camp sous les ordres de Girod, aussi du Dr Chénier et de plusieurs qui se joignirent à eux, toujours dans le même but de défendre leurs familles et leurs propriétés en allant bravement au devant du danger qui les menaçait de tous côtés. — Vers les premiers jours de Décembre des familles entières laissèrent les villages pour se retirer dans les campagnes, car on voyait sur tous les journaux que le gouvernement préparait des forces et n'attendait que le moment de la prise des glaces pour se mettre en campagne; on les attendait donc d'un jour à l'autre, surtout à St Eustache d'où tous les prétendus loyaux avaient fuis [sic] pour aller s'enrôler comme volontaires à Montréal, sous les ordres du Dr Arnoldi qui en était le premier chef et qui a immortalisé son nom par la fureur et la cruauté avec laquelle il a agi, s'étant joint aux ennemis déclarés des canadiens pour leur faire tout le mal qui était en son pouvoir. Cet état de choses dura jusqu'au 10 ou 12 Décembre que des personnes de la Grande côte de la Rivière du Chesne apperçurent [sic] quelque chose de brillant passer à travers les arbres de l'Isle Jésus de l'autre côté de la Rivière, c'était comme on le sçut plus tard des volontaires venant à la découverte pour s'assurer si les glaces étaient prises afin d'y faire leur descente pour surprendre le village par derrière l'Eglise. Durant ce temps, les patriotes ayant pris une entière possession du village de St Eustache tenaient toujours sous les armes un assez grand nombre de jeunes gens de la campagne pour résister au premier assaut de quelque part qu'il dût venir, et pour que tout fût en bonne forme de guerre défensive, ils durent s'emparer des prin-

[1] Espace en blanc dans le texte.

cipaux édifices pour en faire des forteresses, mais cela n'arriva que lorsque les habitants persuadés que ce village devait indubitablement devenir le lieu d'une bataille, l'eurent à peu près entièrement abandonné : Mr le Curé de la paroisse avait de lui-même laissé le presbyterre [sic], après avoir transporté les vases sacrés sur sa terre du domaine; il y venait néanmoins dire la messe, à l'Eglise tous les jours, et y remplir les devoirs de son ministère sans être aucunement inquiété, et les militaires canadiens y assistaient modestement. Le jour même du feu le 14 Décembre, les volontaires ayant de nouveau été apperçus [sic] dans l'Ile Jésus, les patriotes envoyèrent un courier [sic] dans la grande côte près de Se Rose et là ils apprirent que les troupes réglées étaient en marche sur St Eustache. — de retour au village, l'alarme fut générale, on criait aux armes on se réfugiait dans le domaine — Mr le Curé Paquin, et aussi Mr Desève, alors vicaire, consommèrent les Stes Espèces et transportèrent les vases qui étaient encore à l'Eglise depuis le service divin et s'enfuirent sur la terre qu'ils occupaient tous deux depuis ces derniers temps. — Certains alors qu'il fallait entrer en bataille, nos guerriers canadiens se rendirent chacun à leur poste, c'était dans la maison de Mr Joseph de Bellefeuille dans le presbyterre [sic], le Couvent et l'Eglise; ils montèrent dans les jubés et se servirent des chassis et des œil de bouc comme de meurtrière, tirèrent les escaliers après eux pour n'être pas surpris et attendirent l'ennemi courageusement. — Vers les dix heures du matin, c'était un jeudi, par un beau temps clair et très frois, les volontaires traversèrent sur la glace, vis-à-vis l'Eglise au nombre de 500 — et attendirent les troupes anglaises dont la marche étaient [sic] plus lente, elles passèrent par le chemin de roi au nombre de 1500, l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie l'état major, en grand costume, commandés par le gouverneur Sir John Colborne; puis des machines de guerre, des mortiers et des grandes voitures rouges à huit places pour transporter les blessés. Tout cela défila modérément, et avec une espèce de défiance, tant les faux bruits sur la prétendue révolte, et sur les préparatifs que pouvaient avoir les patriotes pour les repousser avaient effrayé le gouvernement, il employa donc toutes les forces dont il pouvait disposer alors à Montréal pour abattre un parti qu'ils redoutaient tant. Arrivés à 40 arpents environ du village, ils firent halte, entrant dans les maisons pour faire boire les soldats, ce que les bonnes femmes firent en tirant l'eau de leur puits.

A quelque distance de la maison, ils commencèrent à tirer du canon pour voir de quelles armes les patriotes pouvaient leur riposter, et continuèrent ainsi en approchant toujours le village jusqu'à ce qu'enfin le premier boulet atteignit le pignon de la maison de Monsieur Hyacinthe St Germain et la traversa de part en part. — Ils entrèrent enfin dans le village, sous le feu que les patriotes lançaient des chassis, et ils tirent [sic] beaucoup et tout à peu près et à travers cette masse de militaires qui de leur côté atteignaient plus difficilement les combattants tapis dans les embrasures des fenêtres; plus ils approchaient de l'Eglise et du presbyterre [sic] plus le feu devenait fort et leur perte en proportion, car sur une masse compacte de 1500 dans une rue étroite tous les coups devaient porter, aussi ils perdirent beaucoup de soldats (150 dit-on).

L'état major se fit jour et avança passé le détour du village et fit placer les plus grosses pièces vis-à-vis de l'Eglise, bombardant le portail à coups redoublés, et recevant toujours sans relâche le feu des assiégés. — On a dit dans le temps, et on dit encore que trois canoniers [sic] se succédèrent pour tirer les premiers coups. — Les volontaires au nombre de 500 s'étaient rendus maîtres de la sacristie et poursuivaient les fuyards qui en sortaient sur la glace, tandis que d'autres entrant dans l'Eglise y mirent le feu tout en combattant ceux qui se voyant vaincus, sautaient à bas des jubés et gagnaient la sacristie pour s'enfuir. Un nommé Edouard Major s'étant caché derrière la porte d'où il tira sur un officier du nom de Hormsby, il en reçut un coup d'épée sur la poitrine et fut fait prisonnier sur le coup et fut traité de cette blessure à la prison par le Dr Wolfred Nelson. — Le Dr Chénier a été vu dans l'œil de bouc le plus haut du portail échafaudé sur les bancs ainsi que plusieurs autres et on lui présentait des fusils tout chargés (Vandette) obligé de fuir avec les autres, un officier supérieur reconnaissant à sa figure qu'il devait être un des chefs, lui commanda de loin de se rendre, lui fesant [sic] signe de la main de ne pas tirer, mais ce si brave citoyen avait juré « de combattre jusqu'à la mort, et que quiconque des Anglais ne l'aurait vivant » alors ayant continué à se mettre en défense, il reçut une balle qui lui traversa le cœur. Vers le midi, toute l'Eglise et le presbyterre [sic] étaient en flammes, et le village continua à brûler toute la nuit. (Voir pour cela le recensement). Tous les patriotes sous les armes étant fait prisonniers, les mourants et les blessés que le feu n'atteignit pas moururent sur la glace, et reçurent les secours par Mr Desève et Mr Turcot Curé de Se Rose qui suivait l'armée. — Une compagnie de volontaires commandée par le Colonel Gugy avait cerné le village et faisait prisonniers ceux qui se sauvaient au domaine des Seigneurs. Sur le soir il vint prendre logement chez Mr J. Bte Laviolette, sur la côte du moulin. L'état major se logea chez Mr Eugène Globensky dont les frères et autres parents étaient dans les volontaires, lui-même et tous les autres loyaux ayant suivi les troupes et été témoins du carnage reprirent possession de leurs demeures.

Pour les prisonniers patriotes, ils furent logés quelques uns dans leurs propres maisons, et les mains attachées derrière le dos, gardés à vue par des soldats, sans trop boire ni manger, recevant les insultes et les injures ordinaires en temps de guerre civile où la haine et l'esprit de parti mettent de côté tout sentiment d'humanité. — Ils restèrent ainsi jusqu'au retour des troupes de St Benoit passant par Se Thérèse et Ste Scholastique. — (Raconté dans le 3eme volume des notes de Mr Girouard.)

Le village continuant de brûler, sans aucun secours que celui d'abattre les maisons, ce que les troupes ou volontaires firent en brisant une partie de la maison à deux étages, occupé [sic] par un menuisier du nom de J. Bte Clément, au côté nord pour sauver la maison d'un nommé Addison, écossais de leur parti, boucher et tenant auberge; c'est là que le corps du Dr Chénier fut déposé sur le comptoir de la barre, le chirurgien du régiment l'ouvrit et déposa son cœur dans un plat, l'un et l'autre furent ensuite exposés par la fenêtre. Chacun y entrait et l'examinait en faisant des réflexions selon leurs sentiments, quelques jours après, il fut enterré dans la fosse commune, et le

printemps suivant, les parents eurent permission de relever les corps et de les inhumer plus convenablement dans le cimetierre [sic].

Du côté Sud le feu arrêta à la maison du Major McKay, le village était désert de tout autre que des militaires, des loyaux et des prisonniers, tout le reste avait fui.

Le lendemain vendredi le 15 les troupes se mirent en marche pour S^t^ Benoit. Vers la Frenière ils rencontrèrent les députés, porteurs d'une requête, envoyés par M^r^ Dufresne Supérieur de la Mission au lac des deux montagnes, qui demandait[sic] la clémence du gouvernement anglais, et garantissait qu'il n'y avait aucun soulèvement ni danger à courrir [sic] : le gouverneur leur fit retourner chemin, leur disant qu'ils eussent à passer devant, et qu'ils les considéraient comme otâges. — Voir le 3^eme^ volume.

Tous les prisonniers patriotes restèrent au village de S^t^ Eustache et furent visités par les loyaux canadiens qui leur firent des reproches de ce qu'ils avaient leurs chefs qui les avaient trompés et amenés dans le péril. Quoique ce ne fut pas un temps propre à répliquer, plusieurs eurent le courage de répondre qu'ils avaient agi d'après leurs propres convictions, et ne voulurent aucunement compromettre ni dénoncer ceux dont ils faisaient partie, quoiqu'on les sollicitât vivement, avec promesse d'être relâchés, ou moins maltraités. — ils répondirent fermement et sans bassesse. — Quelques uns furent mis en liberté, d'autres obtinrent seulement qu'on relâchat un peu les cordes qui attachaient leurs bras et bleuissaient leurs mains. — Presque tous partirent pour les prisons le lendemain, ils furent rejoints à S^t^ Martin le 16, samedi par les troupes et les prisonniers faits à S^t^ Benoit, au nombre desquels étaient M^r^ Dumouchel père et ses deux fils qui se rendirent à la ville, liés et à pied.

Tous furent logés à la vieille prison en attendant couchant sur le plancher, (choisissant comme disait un célèbre prisonnier,) la planche la plus molle, souffrant de la faim, de la soif et surtout de l'exiguité de leur logement et de toute espèce d'autres souffrances (Voir les lettres de M^r^ G. à Jacq. Dubeau). Les volontaires, comme fidèles sujets ne pouvaient laisser là leurs faciles conquêtes, aussi continuèrent-ils à traquer tout ce qui était canadien, et qui avait apparence du patriote, ils firent tant de prisonniers arrivant toujours de nouveau, qu'on fut contraint d'en renvoyer un grand nombre après une enquête faite dans la vieille prison, le gouverneur donna ordre de cesser toute perquisition nouvelle, ce qui ralentit un peu leur zèle à tout anéantir s'il leur eut été possible. — On transporta ceux qui devaient avoir leur procès à la nouvelle prison, au pied du courant, c'est là qu'ils se retrouvèrent tous, et passèrent l'hiver, au nombre de [2] (Voir le recensement).

Les loyaux revenus à la suite des troupes, considérant les canadiens tout-à-fait abattus, et destinés à la potence se considérèrent comme en pays conquis, s'emparèrent des maisons abandonnées des patriotes pour remplacer les leurs, détruites par le feu ou occupées par des officiers et soldats

[2] Espace en blanc dans le texte.

laissés sur les lieux pour garder le village à moitié brûlé. — Quant à St Benoit tout était en cendres, et il n'en restait que les cheminées (Voir le plan). Dans le cours de l'hiver Monsieur le Curé Paquin d'heureuse mémoire fit réparer le Couvent de St Eustache, qu'il avait déjà érigé lui-même à ses propres frais quelques années auparavant (1832) et les offices de l'Eglise s'y firent régulièrement jusqu'en 1841. — Dans le mois de janvier Monseigneur l'Evêque de Montréal ayant permis de dire la messe dans St Benoit, ce Monsieur y allait tous les quinze jours alternativement avec son vicaire Mr Desève faire l'office du Dimanche dans la maison d'un nommé Jacques Brayer dit St-Pierre : ils se logeaient chez Mr Olivier Richer à quelques lieues de là; dans le cours de l'hiver Monseigneur accompagné de Mr Trudeau son secrétaire et de Messire Vinet curé de Rigaud vint à St Benoit pour s'occuper de rebâtir l'Eglise; il se forma alors deux partis, un voulait que ce fut sur les anciennes fondations; l'autre partie désirait qu'on fit une nouvelle bâtisse au cœur du village, ce dernier parti prévalut, au moins pour le moment, il en coûta 1200 # à la paroisse pour laquelle somme il fallut faire des souscriptions et des emprunts; le Séminaire prêta alors # 100. dont la paroisse paya intérêt jusqu'en 1864 que ces Messieurs abandonnèrent le capital à condition qu'il serait employé en faveur de l'Hosp. Youville ce qui eut lieu par l'entremise de Messire Tassé, curé de St Benoit en ce temps.

Cette bâtisse faite à la hâte ne pouvait exister longtemps; un nommé Vézina, indigné de voir l'obstination des opposants à refuser de rebâtir sur les vieilles fondations en avait prédit la chûte : sitôt que les piquets furent sur le nouvel emplacement en fit le tour en les arrachant, riant et chantant ce refrain populaire « Ca ne tiendra pas, Ca ne tiendra pas. »

La prophétie s'accomplit puisque un jour de visite d'Evêque en 1852, un grand vent du Sud s'étant élevé, la chapelle encombrée de monde marcha sur ses fondations, de quelques pouces, le Rév. père Brunet prêchait alors voyant le mouvement de frayeur qui se manifestait, on se rappelle qu'il nous dit un peu sévèrement du haut de la chaire, « Il parait mes frères que vous n'avez la conscience tranquille; car si vous étiez en paix, vous ne craindriez pas tant de périr. »

Le vent continuant toujours, Mons. le Curé Groulx persuada Monseigneur de lui permettre de transporter les vases sacrés, à la chapelle de la salle des habitants au presbyterre [sic], ce qui fut fait sur le soir; mais après réflexion, on prit les moyens de rétablir la chapelle provisoirement : afin de prendre le temps de faire une répartition pour rebâtir l'Eglise sur ses fondations (Voir le Dr Dumouchel).

Dans l'hiver 1838, Mr Griffin officier du gouvernement et Mr Leclerc Lafrenay furent nommés pour s'enquérir des faits et des pertes causés par la prétendue révolte et se logèrent chez Mr Olivier Richer. Les volontaires qui n'avaient pas abandonné la déshonorante mission dont ils s'étaient chargée [sic] de traquer les canadiens, même après les avoir vaincus croyant qu'il s'agissait de les poursuivre encore vinrent trouver ces Messieurs et voulurent fair des dépositions contre Messieurs Girouard Dumouchel, Masson, etc. etc. mais ces Messieurs leur dirent que tel n'était pas leur mission et que le temps

de se conduire ainsi était fini pour eux, et ils les congédièrent (C'était Donald Forbes. etc Eustache McKaye —).

C'est encore l'opinion générale que les troupes ne firent aucun dommage que de se loger et de prendre pour leur besoin, et que ce n'est qu'après le départ du gouverneur et de tous ses officiers à peine rendus dans la Frenière, que les volontaires de St André, Gore et Chatam, qui n'attendaient que ce moment fondirent sur l'Eglise et les maisons, enragés de ne pas trouver les propriétaires, ils y mirent le feu. — Le Capitaine Jones empêcha bien quelques désordres, mais il ne pût les maîtriser tout-à-fait. On dit encore que c'est le nommé Eust. McKay qui mit lui-même le feu à l'Eglise avec les bancs qu'il brisa. Voir le 3eme volume.

Accusation de Mr Girouard — Il se disculpe à Beauharnois devant les Commissaires — le Colonel [3] Mr Jacques Viger et Mr Ovide Leblanc, notaire.

A l'approche des troupes dans le village de St Eustache le 14 — beaucoup de canadiens se trouvaient absents, plusieurs aussi en voyant cette grande armée s'enfuirent, celui qui rapporte cela (Jacques Dubeau) nous dit qu'en fuyant, il avait la précaution de fuir de côté afin de n'être pas blessé de part en part, aussi une balle lui effleura le bout du nez, une autre coupa les cordons de son casque etc — il se sauva par le domaine apperçut [sic] d'assez près les troupes du Colonel Gugy, qui n'en firent pas d'état, où il rencontra Messire Charretier [sic] ex Curé de St Benoit aussi en fuite et beaucoup d'autres.

Parmi les fuyards sur la glace, après le feu de St Eustache, un nommé Cardinal, du petit Chicot épuisé de fatigue eut l'idée de monter la côte et de se refugier dans la maison de Mr Alexandre Rochon qui le laissa entrer dans sa chambre et cacher dans la ruelle de son lit, la bonne femme arrivant sur le fait, et craignant justement qu'il ne fut poursuivi le fit déguerpir promptement, éperdu, et demandant encore grâce de sauver sa vie, le bonhomme lui ouvrit la cave, ou il se jetta [sic]— A peine ce coup était-il fait que deux volontaires à sa poursuite entrent par la porte de derrière, et le cherchent furieusement, dans la maison le demandant impérieusement, le maître sans trop répondre leur montre la porte tout vis-à-vis — où le fuyard aura pu sortir; eux certains de l'avoir vu entrer, qui n'a pu sortir, vû que la maison était cernée ne se payant pas de cette raison, continuent leurs recherches, ouvrent la porte de la cave en criant au malheureux de se rendre, sur son refus muet d'obéir, par prudence ils commencent par tirer deux coups de fusil dont les balles se logent dans les piliers de la trappe. — forcés d'y descendre ils en reviennent avec leur prisonnier plus mort que vif. — et pour payer leurs peines, prennent en passant le pot et le tabac en poudre de la maîtresse de la maison, qui en eut autant de regret que du pauvre prisonnier.

Les volontaires restés au dehors, voyant sortir le prisonnier firent des cris de joie, et se ruèrent dans la maison pour piller, d'autres en firent le tour et

[3] Espace en blanc dans le texte.

brisèrent les vitres avec leurs bayonnettes [sic], le maître de la maison voulant leur faire quelques observations, on le prit tel qu'il était et l'on [sic] l'amenait prisonnier au village lorsque un brave citoyen+ obligé de se retirer à la veille du feu, et à qui il avait donné ainsi qu'à sa famille une généreuse hospitalité, voulut persuader ces furieux de le laisser chez lui, puisqu'il n'avait rien fait qui pût autoriser leur prise de corps, mais les misérables qui n'entendaient pas raison le prirent à deux et l'emmenaient, chargés qu'ils étaient de hardes, linges, etc. . . et de tout ce qui se trouvait sous leurs mains; cependant une de ses jeunes filles× s'appercevant [sic] de son départ à la rigueur du temps, sans presque de vêtements pas même de mitennes [sic], courût après son père environ un arpent dans les neiges et fit tant auprès de ces malheureux qu'ils le lui rendirent.

La maison étant au pillage, et connue de ces brigands, on ne trouva pas sûr d'y passer la nuit, les femmes se rendirent à une maison voisine où étaient réunies plusieurs familles. — Enfin le jour parut, un vendredi 14 Décembre où toutes les troupes laissèrent le village de S^{t} Eustache pour se rendre à S^{t} Benoit.

La moitié du village de S^{t} Eustache étant détruit, les maisons qui restaient étant pillées et brisées, les patriotes en revenant après le feu, pour en prendre possession, recevaient la réponse des loyaux qui s'en étaient emparées [sic] « qu'elles leur appartenaient et qu'ils étaient autorisés du gouvernement pour les occuper. » — Force fut donc de se contenter du plus petit coin qu'on voulait bien accorder aux propriétaires et de leur en laisser la plus grande partie, soit pour eux ou pour les soldats qui continuèrent à garder le village une partie de l'hiver. — Nonobstant toutes les menées du parti contraire aux canadiens, les choses se calmant un peu, le gouvernement prit des mesures pour nous rendre justice. Un Monsieur Leclair Lafrenay vint chargé de la mission de s'enquérir de tous les dommages qui avaient [été] faits sans nécessité, il entendit les plaintes et les réclamations des patriotes, donna des ordres pour que leurs maisons leur fussent remises au 1er mai de 1838, et livra aussi des warrants de recherche pour les meubles et effets qui avaient [été] volés à la suite fu feu, et qui se retrouvèrent à plusieurs lieues de distance, tant on était persuadé que les canadiens étaient tout-à-fait proscrits, et n'avaient plus aucun droit à prétendre sur leur propre pays. — Voir la liasse de l'indemnité.[4]

+ J. A. Berthelot, N.P., S^{t} Eustache [note de la main de Joseph Girouard].

× D^{lle} Émélie Berthelot, maintenant M^{de} Girouard [Note de la main de Joseph Girouard].

[4] IHAF, Collection Girouard.

Fait par Mr. Girouard en 1854

FAMILLE BAILLAIRGÉ

1741 Jean Baillairgé, architecte originaire du Poitou, quitta la France à l'âge de 16 ans, en l'année 1741 & vint en Canada dans le même vaisseau qui y transportait Monseigneur L'Evêque de Pontbriant, qui le protégeait, et vint s'établir à Québec.

1760 Il était à la bataille qui décida du sort de la colonie sur les côtes d'Abraham, et où furent tués les deux braves Généraux qui commandaient dans cette affaire mémorable, Wolfe & Montcalm. Je lui ai entendu raconter plusieurs fois les détails de cette guerre. Il avoueait [sic] qu'à la première décharge la molette des genoux lui tramblait [sic]; car il tirait au rang de front qui en bataille fait feu un genou enterre.

En l'année [1] il épousa une fille de Beauport près de Québec. Je crois qu'elle se nommait Marie-Anne Parent.

Ce fut son protecteur, l'Evêque de Pontbriant, qui bénit son mariage, en même temps que celui d'un de ses amis, M. Bériau, qui avait fait la traversée aussi avec le même Evêque.

Après la cérémonie les deux couples furent au palais episcopal faire visite à Monseigneur qui, après leur avoir fait compliment et donné des avis religieux, fut dans sa bibliothèque chercher deux grands catéchismes (livres très rares alors). Il en présenta un à Mme Baillairgé en lui disant : Madame, voila pour instruire les enfants que le Bon Dieu vous donnera. Il donna l'autre à [2] Madame Bériau et lui dit : Quant à vous je ne puis vous faire la même recommandation, mais vous vous en servirez pour instruire les enfants de vos voisins et des pauvres.

Cette prophétie que l'Evêque fit alors comme en badinant, se vérifia à la lettre; car Madame Baillairgé devint mère de plusieurs enfants, et Madame Bériau mourut sans postérité, après plusieurs années de ménage.

Ces deux familles dont les chefs avaient émigrés [sic] ensemble furent toujours unies de la plus tendre amitié. Mmes Bériau & Baillairgé se traitaient comme deux sœurs. Lorsque la première mourut, Madame Baillairgé qui était indisposée entendit sonner des glas et demanda qui était mort. En apprenant que c'était son amie, elle dit : « Je vais la rejoindre bientôt » en effet elle se mit au lit et mourut peu après. Il y avait encore entre ces deux femmes des sympathies et plusieurs autres rapprochements dont je ne me rappelle plus.

Mon Grand'Père, Jean Baillairgé était d'une taille au-dessus de la médiocre, robuste et d'un port qui annonce la force en même temps que le

[1] Espace en blanc dans le texte.

courage. Sa tête était un peu allongée, ses lèvres grosses, son néz très prononcé et large, les yeux largement fendus et abrités dans leurs orbites par des sourcils très épaix. Il me semble le voir encore : c'était de ces anciennes et originales figures comme on n'en voit guère, et qui ne ressemblent en rien à ces faces communes, cassées, applaties [sic] et sans expression.

Il avait été élevé dans toute la rigueur des mœurs du temps dans son pays. Et si tous les conscrits de la [3] République et de l'Empire étaient des hommes de sa trempe, il n'est point surprenant que des armées ainsi composées aient vaincu toutes les autres troupes de l'Europe.

Au reste, à part une grande sévérité quand il s'agissait de religion, de devoir, d'autorité, il était très gai de caractère; contait agréablement une infinités d'anecdotes que sa mémoire heureuse lui fournissait, et chantait plaisamment des chansons, des cantiques dans le patois de son pays.

Il avait reçu une éducation à la hauteur de sa profession, dessinait assez bien, faisait des plans corrects et était un excellent calculateur. Je me rappelle qu'il me montrait les règles du cubage et autres. Son architecture était il est vrai, un peu lourde ou pesante, mais elle se ressentait un peu de ses mœurs et du goût du temps. Je ne puis guères [sic] citer de grands édifices de sa façon. Tout ce que je sais, c'est qu'il travailla à l'Eglise cathédrale de Québec, qu'il fit la charpente et le clocher de la vieille tour qui existait encore il n'y a pas longtemps, et qu'il est l'auteur du grand baldaquin de la chaire et de plusieurs autres morceaux de l'ornementation de cette église. Quant aux statues, elles sont de son fils François Baillairgé dont il sera parlé plus loin.

1775 Lors de la première guerre américaine 1775 (l'année des Bostonnais comme on l'appelle communément parmi le peuple) mon Grand'Père fut un des premiers canadiens qui s'évertuèrent à défendre la capitale qui était alors dans un très mauvais état de défence [sic]. Au point qu'il fallut travailler assez [4] longtemps pour débarrasser les portes de la ville prises dans les glaces.

La petite garnison anglaise de Québec était incapable de défendre la ville d'un coup de main et la population de même origine n'était guère disposée à l'aider; en sorte que sans la loyauté, l'énergie et la bravoure que déployèrent alors les canadiens français, c'en était fait de la Colonie. C'est un fait de l'histoire traditionnelle du pays, mon grand-père le disait hautement et je l'ai entendu attester par M. Papineau, père, et plusieurs vieillards. Il fut employé avec les officiers du génie, et ses deux fils servirent dans la garnison de milice. Il a obtenu pour récompense de ses services des terres dans le township de Somerset, mais ses patentes ont été détruites avec d'autres papiers dans la maison de mon oncle, François Baillairgé lorsque le Gouverneur Craig fit
1810 saisir en 1810 les presses du Canadien qui étaient chez lui. On a fait depuis aucune réclamation pour ces terres, et je ne sais ce qu'elles sont devenues.

[2] +[21] Mon grand-père était de l'ancien régime et la révolution française ne trouva point de sympathie chez lui : son caractère paisible et ses senti-

[2] Nous plaçons entre les deux croix les folios 21, 22 et partie du folio 23 contenant une note de Jean-Joseph Girouard au sujet de son grand-père Jean Baillairgé, qui aurait dû se trouver à la suite de ce paragraphe.

ments religieux répugnait [sic] aux pertubations politiques. Aussi l'Angleterre n'eut jamais en Canada de sujet plus fidèle et fut-il comme je l'ai déjà dit, un des premiers à défendre la Colonie contre l'invasion américaine.

Il s'en fallait que tous ses compatriotes français établis en Canada fussent aussi sages. Je me souviens d'un nommé Belhumeur qui l'année dite des Bostonnais fit tant de bruit dans Québec qu'il fut emprisonné tout pendant la guerre. C'était un vrai révolutionnaire qui auroit voulu livrer le Canada a l'union Américaine. D'ailleurs il était grand buveur et pendant sa détention sa pauvre femme était obligée de lui porter tous les jours sa bouteille de vin. Il venait souvent chez mon grand-père qui l'accueillait comme son compatriote, buvait la bouteille avec lui, mais n'aimoit aucunement sa société, tant le bonhomme Belhumeur était imprudent et indiscret. Ce dernier lui disait un jour entre autres choses : si l'on avoit fait ceci, ou cela jamais les Anglais n'auroient pu prendre le pays. Quoi nous, Français! nous laisser maîtriser par des Anglais! des moutons commander à des lions! et autres choses semblables : j'étais présent à cette conversation et ces expressions me sont restées dans la mémoire quoique je n'eusse pas plus de huit à neuf ans.

Si l'on veut bien consulter les mémoires du temps les idées du Belhumeur [sic] étaient assez répandues dans la province puisque les Bostonais [sic] y [22] trouvèrent quelques partisans même parmi le Clergé. Cependant l'Evêque Briand avoit reçu une pension de £200 du gouvernement, et prêchait la loyauté, foudroyant ceux de ses Curés qui prenaient parti pour les Bostonais [sic]. L'un d'eux qui était dans la paroisse S^{t} Laurent de l'Ile d'Orléans c'était je crois un M. Deguarne ex recollet, étant assez bon poëte fit une chanson critique contre le prélat dont le refrain était :

L'Evêque est payé des ANglais
Vivent les Bostonais!

Monseigneur Briand fit demander l'auteur, et lui donna une forte réprimande.

Il courut ainsi une autre chanson qui autant que je m'en rappelle commençait ainsi :

Bernard n'était qu'une bête,
Auprès de notre Briand . . .

et finissait en disant :

Et par nos braves promesses
De nos maîtres méritions
Qu'on augmente avec largesse
Du prélat la pension.

Quoiqu'il en soit, la colonie fut sauvée et conservée à l'Angleterre par la fidélité et la bravoure des français canadiens. Je regrette que ma mémoire ne me fournisse pas une foule d'épisodes intéressantes que j'ai entendues [sic] raconter à mon grand-père qui avait personnellement figuré dans cette guerre mémorable pour nous, épisodes la plupart perdues pour l'histoire et que la tradition seule auroit pu nous conserver. Je regrette également de n'avoir pu

faire un recueil [23] des chansons qui avaient été faites à cette occasion. Il y en avoit un assez bon nombre que ma mère savoit presque toutes, surtout une assez plaisante sur la défaite de Montgommery. Tout cela est perdu. Nous ne savons plus chanter comme nos ancêtres.[3]

[4] Ma grande mère [sic] mourut en même temps que son amie Mme Bériau, comme je l'ai déjà remarqué, laissant mon grand-père veuf avec quatre enfants, touts [sic] établis. Ce fut alors qu'il vendit sa maison d'habitation dans la rue du Saut-au-Matelot dans la basse ville, et s'en construisit une autre sur un beau terrain qu'il avoit à l'esplanade. Cette maison existe encore à côté de celle que le Juge Bédard a fait bâtir sur le même terrein. Il y avait là un beau jardin, qu'il cultivait avec soin et où se trouvait des pruniers d'espèces très rares qu'il avait fait venir d'Europe. Quatre ou cinq ans après, mon [5] grand-père mourut âgé de 79 ans dans de grands sentiments de religion. Je me rappelle qu'il fit venir ses enfants auprès de son lit et qu'il leur fit des recommandations morales. Il finit par leur dire de s'accorder dans le partage de ses biens, qu'il n'avoit point voulu faire de testament pour laisser une part avantageuse à ma mère, restée veuve sans fortune et avec trois enfants en bas âge, mais qu'il espérait qu'ils auroient soin de ses intérêts et il leur enjoignit de donner à ma mère une certaine somme outre sa part lorsqu'ils recevraient le reste du prix de vente de la maison de la Basse-ville. Mon oncle François Baillargé prit alors la parole, et lui dit : Mon père, nous ne manquerons pas d'accomplir religieusement vos volontés. Vous nous avez donné à touts [sic] une éducation qui nous fait apprécier tout ce que vous avez fait pour nous, et nous tâcherons d'imiter les vertus dont vous nous avez donné l'exemple. Mon grand-père parla ensuite de la restitution d'un dépôt qui lui avoit été confié et passa tranquillement dans l'autre monde. J'ai espérance que le bon Dieu lui aura fait miséricorde, car il était bon chrétien, d'une conduite sage et régulière assidu aux offices de l'Eglise, faisant l'aumône, rendant service à tout le monde. Il était surtout d'une intégrité à toute épreuve ce qui l'avait fait généralement estimer et respecter de tout Québec.

Après sa mort ses enfants se partagèrent aimablement [6] les objets de sa succession, à l'exception de la maison de la Haute-ville qui demeura indivise entre eux. Ces enfants étaient au nombre de quatre.

1° MARIE BAILLARGE, l'ainée de la famille, mariée à Jean Paschal Létourneau, armurier, établi dans une maison de la côte de la Basse-ville, au détour et à côté de celle de M. Nelson. C'était un bon artisan vivant dans l'aisance; il mourut avant sa femme laissant deux enfants Jean Létourneau qui existe encore, vieux et aveugle, dans la paroisse des Ecureuils, et Anatolie mariée à un nommé Jean Trudelle et morte d'un cancer au sein sur lequel le Dr Bardy eut l'imprudence de mettre des emplâtres arsénitiques. Elle a laissé plusieurs enfants.

Ma tante Létourneau avoit été très marqué [sic] de la picotte. Elle était assez instruite, lisait la gazette et aimoit beaucoup la petite société et la conversation. D'ailleurs, elle avoit une réputation de sagesse qui la faisoit

[3] Fin de la note de Girouard au sujet de son grand-père Jean Baillairgé et retour au folio 4.

respecter de tout le monde. Aussi elle exerçait un empire décidé sur la famille et même sur mon grand-père dans les dernières années de sa vie. Elle était la marraine de ma mère qui m'a souvent conté que quand il y avoit quelque chose à arranger, à accorder dans la famille on allait trouver marraine, c'est ainsi qu'on la nommait et ses décisions étaient sans appel.

Il lui était arrivé un malheur qui l'avoit rendu [sic] chère aux autres membres de la famille. Peu de temps après son mariage, elle fut réveillée dans son lit par [7] une forte odeur de fumée; mon oncle Létourneau s'étant levé s'aperçut [sic] que le feu était à la maison. Il voulut descendre, mais tout l'étage inférieur était déjà embrasé. Alors il s'échappa à travers les flammes par une porte de derrière qui donnait sur le cap. Ma tante restée seule, avec un enfant à la mamelle, fut sur le point d'étouffer : elle ouvrit une fenêtre donnant sur la rue et s'assit sur l'allége, appelant au secours, mais elle ne voyait personne : c'était vers minuit. Enfin elle vit passer un homme et s'écria : mon ami sauvez-moi, avec mon enfant, le feu est à la maison, et je vais périr! allez chercher un lit, une paillasse que je puisse me jetter [sic] dessus, mais cet homme lui répondit : comment voulez-vous que je fasse? tout le monde est couché, et il passa outre; cependant le feu gagnait l'étage supérieur au point que le poële de la salle s'étant écroulé et ma tante se voyant sur le point d'être brûlée vive, enveloppa son enfant dans son jupon, et se laissa choir sur le pavé.

Soit que le malheureux qui avoit refusé inhumainement de la secourir eut donné l'alarme, soit que le feu eût été apperçu [sic] des voisins, les citoyens accoururent. On ramassa ma tante qui était sans connaissance, et elle fut portée chez mon grand-père qui demeurait à la haute-ville. Dans sa chûte elle s'était horriblement meurtri une hanche et démis un pied. On la mit au lit, et elle fut assez longtemps malade de cet accident. Mon oncle qui avoit pu s'échapper à travers les flammes, n'ayant que sa chemise sur lui [8], courrait [sic] par les rues complètement fou, en criant et demandant à tout le monde sa femme et son enfant. On s'en empara enfin, et on put le mener chez mon grand-père et lui donner les soins convenables, car il s'était considérablement brulé en se sauvant de sa maison; ce ne fut qu'un mois après, qu'il recouvra son esprit et qu'il put reconnaître ma tante.

Quant à l'enfant, il ne reçut aucun mal de sa chute, sa mère étant trop malade pour continuer à le nourrir de son sein, mon grand-père le mit en nourrice à Beauport. La femme à qui il avoit été confié, aimoit beaucoup la danse, les veillées et les divertissements, elle endormait le pauvre petit, puis fermait sa porte et s'en alloit avec son mari se promener ne revenant que bien tard dans la nuit. Il arrivait souvent que l'enfant se réveillait et faisoit retentir la maison de ses cris, si bien que les voisins étaient quelquefois obligés de venir aux secours de ce petit malheureux. Ils en firent reproche à la nourrice : celle-ci n'en fit guère état, seulement quand elle laissoit l'enfant, elle avoit soin de lui frapper la tête sur un coffre, jusqu'à ce qu'il fut complètement étourdi et s'en alloit se divertir. Il paroit pourtant que ce moyen ne réussit pas toujours, et les choses en vinrent au point qu'on en avertit le curé de la paroisse qui fit demander mon grand-père, celui-ci arracha des mains de cette

cruelle mégère et plaça ailleurs ce pauvre petit innocent, qui s'est toujours ressenti des mauvais traitements qu'il en avoit reçu; on a remarqué qu'un œil lui a toujours [9] pleuré. C'est Jean Létourneau des Ecureuls dont j'ai parlé plus haut, et qui doit peut-être à cette furie la cécité dont il est actuellement affligé.

2° FRANCOIS BAILLARGE, mon oncle savoit très bien l'anglais, chose assez rare alors parmi les Canadiens. Il était né avec un goût décidé pour les beaux arts, aussi mon grand-père l'envoya à Paris étudier la peinture et la sculture [sic], il y fit son cours d'anatomie et fréquenta les académies. Son maître de sculpture s'appelait autant que je me rappelle M. Stouff l'un des premiers artistes de son temps. Il revint à Québec et y exerça son art avec honneur, il a fait d'assez bonnes statues que l'on voit à Québec, et dans diverses églises du diocèse. Il excellait surtout dans les ornementations intérieures et l'Eglise de S[t] Joachim, de S[t] Jean Port Joli et nombre d'autres possèdent des chaires, des tabernacles, des baldaquins d'un beau travail.

Quant à la peinture, ce n'était pas son talent, on voit pourtant quelques uns de ses tableaux où le dessein est assez correct, mais il n'entendait aucunement le clair obscur et son coloris ne valoit rien.

Il entendait parfaitement toutes les parties de l'architecture; et toutes ses constructions, si elles ne sont pas élégantes, ne le cèdent à aucun autre du côté de la régularité et surtout de la solidité. La prison de Québec est de lui; C'est un édifice lourd, mais d'une solidité [10] à toute épreuve, indiquant par son style et son aspect que c'est vraiment une prison. L'architecture moderne tombe presque toujours dans le défaut contraire; une cour de justice peut bien avoir l'apparence d'un palais, puisque l'on dit bien le palais de justice mais on ne dira jamais le palais de la prison.

Je me rappelle étant enfant avoir vu dans son atelier la statue du Prince Edouard pour la proue d'un navire, ayant à ses pieds deux renommées, et je crois que le modèle en cire est encore entre les mains de son fils.

Il s'allia à une demoiselle Piémont, très belle personne, qui en mourant lui laissa un fils, unique fruit de leur mariage nommé Thomas. Celui-ci a suivi la carrière de son père, il n'a pas été meilleur peintre que lui, mais il l'a surpassé en délicatesse dans la sculpture; il vit actuellement de ses rentes.

3° PIERRE-FLEURANT BAILLARGE

Pierre-Fleurant Baillargé travailla quelques temps avec mon grand-père, et s'établit ensuite en son particulier. Il travaillait de la sculpture à ornementation des Eglises, mais son talent était la musique, et il a passé pour un des meilleurs musicien [sic] de son temps. Il mourut d'une échauffaison qu'il avoit attrappée [sic] en allant pour quelques ouvrages dans une église de campagne. Il avoit épousé M[lle] Louise S[t] Germain, fille d'un marin retiré et vivant de ses revenus dans la rue du Saut au Matelot. Il la laissa voeuve [sic] avec cinq enfants en bas âge. [11]

1° MARIE, l'ainée de ces enfants mourut à l'âge de [4] d'une maladie de poumon.

2° AGATHE est morte aussi de la même maladie âgée de [4].

3° FLAVIEN travailla quelque temps au bureau de mon oncle François Baillargé, qui était alors trésorier de la cité, mais le chagrin de se voir dans l'infortune et sans avenir, puis un attachement sans succès, m'a-t-on dit, le rendirent d'abord mélancolique, et il finit par perdre entièrement l'esprit. Sa mère le garda avec elle, et l'entoura des soins les plus tendres, même au danger de sa vie, car il étoit quelquefois furieux. La famille fut obligée d'intervenir pour l'arracher à sa pauvre mère, qui ne voulait point s'en séparer. Il est mort dans l'asyle des aliénés à la Pointe Lévy ou à Beauport.

4° THEOPHILE + décédé en Novembre 1865 à Québec +[5] a travaillé d'abord à la librairie, et ensuite a pris de l'emploi dans le bureau de l'inspecteur de la ville où il est encore. Il a épousé M[lle] [4] veuve d'un officier anglais dont il a plusieurs enfants.

5° LOUIS a étudié le droit chez l'Honorable M. Caron, dont il est devenu l'associé. Il demeure actuellement avec sa mère qui doit être âgée d'au moins 80 ans. Elle est maintenant seule de sa génération, et ne sauroit trouver dans Québec de contemporains. Cette chère tante est bien le type de nos bonnes grand-mères; se levant de bon matin, mettant sa cafetière au feu, puis allant à la messe, revenant avec son panier faire le marché, trottant [12] toute la journée, faisant bonne mine à tout le monde, aimant ses enfants de tout son coeur, et se dévouant toute entière à leur bonheur.

XAVIER le dernier des enfants étudia au Séminaire de Québec, et fut promu aux ordres sacrés. Il fut ensuite nommée vicaire dans une paroisse de Québec, puis à S[t] Eustache mais un esprit méticuleux et un caractère scrupuleux ne le rendant guère propre à la desserte d'une cure, il revint au Séminaire de Québec, faire les classes, et aujourd'hui il est devenu l'économe de la maison. Mort en 1880.

4° MARIE-ANNE BAILLARGE

Famille Girouard

Marie-Anne Baillargé, ma mère, la plus jeune de la famille était restée chez mon grand-père. Elle avoit 25 ans lorsque mon grand-père lui donna pour mari son compagnon Joseph Girouard qu'il affectionnait beaucoup et en qui il avoit remarqué d'excellentes dispositions. Mon père était fils d'un marin portant aussi le nom de Joseph Girouard. Il était de l'Ancienne Acadie, d'où il avoit été chassé par les Anglais avec un grand nombre de ses compatriotes victimes de leur attachement à la France et de leur invincible fidélité à leur Roi. Il vint donc avec plusieurs Acadiens s'établir en Canada et se noya en exerçant son emploi de marin entre Québec & Terre-Neuve. Il s'était marié à Québec à une fille de bonne famille appelée Marie-Anne Desmolliers, femme intelligente et instruite. De ce mariage sont issus [13] trois garçons. Le premier, Jean, se noya au Bic, en pilotant un vaisseau d'Europe.

---

[4] Espace en blanc dans le texte.

[5] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

Le deuzième, François, trouva son tombeau dans la mer en navigant [sic] sur un vaisseau marchand qu'il commandait sur les côtes d'Espagne.

Mon père, Joseph Girouard, le plus jeune et le troisième enfant ne voulut point s'exposer à la même mort que ses deux frères, et quoiqu'il eût peut-être préféré la marine à toute autre occupation, ma grande mère [sic] Girouard le mit dans l'atelier de mon grand père Baillargé où il est demeuré jusqu'à son mariage avec ma mère. Il se livra ardemment au travail et s'occupa principalement d'architecture nautique. C'est lui qui construisit les anciens quais de M. Suter, de M. Limbourner et autres, et il était en voie de faire sa fortune, protégé et encouragé qu'il était par tout ce qu'il y avoit de négociants et de propriétaires riches et entreprenants dans Québec, quand le bon Dieu en disposa autrement.

Un dimanche qu'il s'en revenait de la messe il rencontra quelques amis qui lui proposèrent une promenade en bateau; il refusa d'abord, disant que sa femme serait peut-être inquiète, mais ils lui représentèrent qu'ils ne seraient pas longtemps dans leur excursion, qu'ils reviendraient à bonne heure, et qu'au surplus cela lui éviterait un voyage qu'il lui auroit toujours fallu faire au Foulon, où il avoit fait venir quantité de bois de construction. Enfin ils gagnèrent à l'emmener. Il faisoit un vent alizé et l'embarquation [sic] qui était un bateau ponté, gréé de toutes ses voiles, cinglait bien agréablement tandis que [14] chacun s'amusait à qui mieux mieux sur le pont. Cependant mon pauvre père ne paraissait point prendre part à la joie commune. On le vit s'écarter de ses joyeux compagnons et s'appuyer pensif sur les bastingages du vaisseau. Ils l'appelèrent plusieurs fois, sans qu'il voulut répondre à leurs sollicitations. Toujours comme plongé dans une mélancolie profonde, il semblait être étranger à tout ce qui se passait à bord, se balançant doucement le dos tourné à l'eau. Tout à coup, les pieds lui manquèrent et il tomba à la renverse dans le fleuve. Comme il était excellent nageur, il se soutint très longtemps à flot criant qu'on lui jettat [sic] un cable où un morceau de bois, mais les gens du bateau perdirent la tête, courant de la poupe à la proue, coupant les manœuvres et fesant [sic] des efforts inutiles et inopportuns. Enfin après environ une demi-heure, mon père perdit ses forces, et fut englouti dans l'élément. Le soir ma pauvre mère ne voyant point arriver mon père, fit des recherches et ne put obtenir de renseignements. C'était à qui ne viendrait pas lui annoncer cette terrible nouvelle. Le lendemain matin, maman ayant sçu, ne sait comment, ou se doutant qu'il avoit fait quelqu'excursion avec ses amis, m'envoya sur les quais en demander des nouvelles. J'avois alors environs cinq ans. Je partis en pleurant, car ma mère ne cessait de pleurer, et j'allai avec empressement prendre des informations. Je demandais à touts [sic] ceux que je rencontrais « Avez-vous vu papa » ou savez-vous où est papa ». Les uns ne me répondaient pas : les autres me voyant [15] pleurer, me prenaient dans leurs bras, avoient les larmes aux yeux & n'osaient m'apprendre que j'étais orpelin [sic], car alors tout le monde le savoit avec certitude excepté ma mère. Enfin je revins à la maison sans pouvoir rapporter de nouvelles certaines. Mais un instant après, mon oncle Fleurant Baillargé, vint remplir auprès de sa soeur la triste tâche de lui

apprendre qu'elle était veuve de la veille. O mon Dieu! Je me rappelle la désolation de ma pauvre mère. Combien de pleurs nous versâmes avec elle, moi, ma soeur Angelle qui n'avoit alors que quatre ans, et ma soeur Félicité d'un an plus jeune.

Ma mère restait donc veuve avec trois jeunes enfants, sans fortune et avec des embarras de touts [sic] genre. Mon père avoit des entreprises considérables, un grand nombre d'ouvriers et hommes à son service, des comptes à régler avec diverses personnes &c &c. Je ne sais comment mes oncles s'y prirent pour lui aider : tout ce dont je me souviens, c'est qu'ils firent continuer quelques ouvrages. J'ai sçu aussi que les hommes ayant négligé de mettre des amarres aux cajeux de bois que mon père avoit au Foulon, les cajeux furent emportés à la dérive, et tout fut perdu, il y en avoit pour une somme considérable.

Mon père avoit environ 33 ans quand il mourut, son corps fut retrouvé
1800 huit jours après à S[t] Vallier, quinze lieues en bas de Québec où il fut enterré le 16 septembre 1800, par M. Vézina curé du lieu.

Mon infortunée mère passa l'hiver dans la maison des héritiers Maillou qu'occupait mon père, rue du Saut au Matelot, dans la Basse-ville de Québec, [16] afin de faire terminer des ouvrages qu'il y avoit à achever dans la boutique. Puis nous allâmes ensuite demeurer chez mon grand-père Baillargé, où nous demeurâmes jusqu'à sa mort, environ quatre ans.

Après la mort de mon grand-père, mon oncle et ma tante Létourneaux nous logèrent dans les mansardes de leur maison : c'est là que je fis ma première communion à l'âge d'environ onze ans sous M. Paré vicaire de M. Desjardins alors curé de Québec.

A cette époque M. Gatien était curé de la paroisse S[te] Famille de l'Ile d'Orléans. Il était un ancien ami de la famille et très intime de mon grand-père. Comme il avoit perdu sa mère, et qu'il n'avoit personne pour gouverner sa maison il demanda ma mère, qui sur l'avis de sa famille accepta ses offres.

L'Ile d'Orléans est une des plus belles campagnes du district de Québec, ses côtes sont belles et très poissonneuses. Elle est divisée en cinq paroisses, S[t] Pierre & S[te] Famille au nord, S[t] Laurent & S[t] Jean au Sud & S[t] François au nord-est. Au temps dont je parle M. Gatien était curé à S[te] Famille. M. Boissonneau à S[t] Pierre l'abbé de Borgnol à S[t] Laurent, M. Fortin à S[t] Jean & M. Gagnon à S[t] François. Les mœurs des habitants de ces paroisses étaient d'une grande pureté; jamais on y entendait parler de désordres, et je n'ai jamais vu de gens plus religieux. De mon temps il n'y avoit dans l'ile ni marchand, ni médecin, ni notaire. Qu'avoit-on besoin du dernier ? La plupart du temps les biens se transmettaient de père en fils, tout au plus un testament que le père de famille alloit faire à Québec en faisant son marché et [17] voilà tout. Un médecin eût encore été plus inutile. Les sœurs du Couvent de la Congrégation avoient quelques spécifiques dont elles ne faisaient ni commerce, ni mystère, puis un ramancheur tenait lieu de chirurgien. Le marchand n'y auroit pas non plus fait fortune, on s'habillait des étoffes du pays fabriquées à la maison, et quant au peu d'articles nécessaires outre cela, on les

achetait à Québec quand on y alloit vendre ses grains, son beurre et ses autres produits. Cette innocence de mœurs excluait naturellement toutes ces professions qui vivent des malheurs ou des vices de la société. Les choses sont bien changées aujourd'hui à ce que j'ai appris. Quoiqu'il en soit, nous ne pûmes jouïr longtemps d'une résidence si agréable, l'Evêque de Québec, Monseigneur Plessis ordonna à M. Gatien d'aller prendre le gouvernement de la cure de Ste Anne des Plaines, dans le district de Montréal.

Nous rencontrâmes en cet endroit, une tante que nous n'avions jamais connue : c'était la sœur de mon père qui s'était mariée avec un nommé Olier, commerçant navigateur. Il avoit failli dans son commerce et faisoit alors le métier de ferblantier. Ils avoient plusieurs enfants dont un survit et s'appelle Moïse, nom qui lui fut donné à l'occasion de sa naissance. Ma tante étant enceinte de lui remontait le fleuve avec son mari qui amenait de la Baie des Chaleurs une cargaison de poisson à Québec dans une goëlette. Comme elle était assise sur un baril, l'écoute de la grande voile se brisa ou se détacha, en sorte que [18] le cabestran[6] vint prendre ma pauvre tante en croupe, et l'envoya loin dans la mer. On la pêcha immédiatement, ce fut son fils Paul qui se jetta [sic] à l'eau, et quelques instants après elle mit au monde un fils qu'on nomma bien proprement Moïse, (qui signifie comme on sait sauvé des eaux.)

1811 Nous demeurames environ quatre ans à Ste Anne, c'est-à-dire jusqu'en 1811 que M. Gatien fut nommé à la Cure de St Eustache ou Rivière du Chesne.

Le 3 septembre 1811 par brevet devant Mtr F. Bellefeuille notaire, je commençai à étudier le notariat sous Mtr Joseph Maillou notaire à Ste Geneviève, je prenais ma pension chez M. Stephen Mackay clerc comme moi sous M. Maillou.

M. McKay ayant été nommé capitaine dans le 1er bataillon de la milice
1812 canadienne lors de la dernière guerre américaine (1812) je fus mis en pension chez M. Maillou. Comme je n'avois pas encore l'âge requis pour servir, je ne fus point incorporé, mais j'allai servir volontairement dans un corps de milice qui gardait les magasins militaires à LaChine, sous le commandement du capitaine Lapensée. Je ne m'occupais guère d'étudier le droit pendant mon séjour à LaChine; mais en revange, je fis connaissance avec un sergent de cavalerie qui pour mauvaise conduite avoit été réduit au *rank & file* et moyennant quelques pièces de monnaie que je lui donnais de temps en temps pour boire, j'appris de lui l'escrime, le sabre, et tous les autres exercices militaires. Je ne demeurai qu'un mois dans cette garnison, et je revins chez M. Maillou, qui lui-même fut bientôt appelé à servir comme capitaine dans [19] un bataillon sous le Colonel Deschambault. Je fus donc obligé de laisser Ste Geneviève et je fus brevetté [sic] sous Mtr P. R. Gagné notaire à St Eustache et pris ma pension chez M. Gatien avec ma mère. La guerre se continuant toujours, je partis avec les autres au commandement général qui

[6] Autre forme de cabestan désignant un treuil à arbre vertical sur lequel peut s'enrouler un câble, et qui sert à tirer des fardeaux.

eut lieu [7] et demeurai à Montréal comme adjudant, sous le colonel Faribault notaire de l'Assomption.

J'achevai ma cléricature sous M. Gagné; je passai à l'examin [sic] devant M. Turgeon et M. Berthelot (le dernier à présent mon beau père.) et je fus
1816 commissioné notaire le 13 Juin 1816, date de ma commission signé [sic] par S. E. le Major Général John Wilson, administrateur du Gouvernement de cette province. Le 26 je prêtai mes serments d'office et d'allégeance entre les mains de M. David Ross à Montréal, et quelques jours après, je vins m'établir à S[t] Benoit prenant ma pension et tenant mon bureau chez M[r]. J. Baptiste Dumouchel, marchand, marié à M[lle] Victoire Félix, sœur de M. Maurice Joseph Félix curé de l'endroit. J'y suis resté jusqu'à la bâtisse de ma première maison sur l'emplacement que j'occupe actuellement.

1818 Le 23 Novembre 1818 j'épousai M[lle] Marie Louise Félix, autre sœur du
1820 Curé de S[t] Benoit. Ma sœur Félicité se maria en Février 1820 à M. Ignace Dumouchel, marchand demeurant à S[t] Joachim (à présent dans la paroisse
1822 S[te] Scholastique) et mourut en couches en Mai 1822, laissant deux jumaux [sic], Alfred & Virginie. Celle-ci est marié [sic] à [20] Isidore Poirier horloger au village de S[t] Benoit, Alfred a épousé Flavie Lemaire. Ils demeurent actuellement au faubourg Québec à Montréal où ils font un petit commerce
1835 d'épicerie. 1853

M. Gatien mourut à S[t] Eustache, Janvier 1821, et ma mère & ma sœur Angelle vinrent demeurer avec moi. Ma mère mourut en Avril 1835 et ma sœur Angelle le 23 Juin de la même année. Mon beau frère le Curé Félix est mort en Juin 1831. Notre ami le D[r] Labrie le 26 Octobre 1831. Il était membre pour ce comté des deux montagnes et le 20 Decb 1831, je fus unanimement choisi par les électeurs du comté pour le remplacer à la Chambre d'Assemblée. Je fus reporté à la représentation, lors de l'Election 1834 et j'y suis demeuré jusqu'aux malheureux événements de 1837 dont je parlerai dans une note à
1847 part. Ma chère Louise mourut le vendredi Saint 2 Avril 1847 d'une espèce de paralysie au cerveau.

Demeuré veuf sans enfants, je gardai avec moi, mon neveu Alfred Dumouchel et Flavie Lemaire ma nièce du côté de ma femme, qui furent mariés en Avril 1848. Ils me laissèrent le 16 Décembre 1850 pour aller s'établir à Montréal. Resté seul, et entièrement isolé sur la terre j'épousai en seconde noces [sic] M[lle] Emélie Berthelot fille de mon ancien & constant ami, Joseph Amable Berthelot, notaire à S[t] Eustache. Ce mariage fut célébré à S[t] Eustache le 30 Avril 1851 par M. Moreau, Curé du lieu.

Fait par J. J. Girouard en 1853
Fin des notes de M. Girouard.

Mer chers enfants

Vous aimerez probablement savoir ce qu'était vote père, n'ayant pas eu l'avantage de le connaître beaucoup par vous-même [sic], puisque Perpétue

[7] Espace en blanc dans le texte.

qui est l'ainée, n'avoit au temps de sa mort que trois ans & huit mois. Joseph le cadet, vingt-mois, & que le cher Jean n'a vu le jour que six mois après la triste époque dont je parle. Il vous sera assez facile de connaître les circonstances de sa vie publique par ceux qui l'ont connu, mais pour sa vie privée, il n'y a que ceux qui ont eu le bonheur de le connaître intimement qui peuvent avoir une idée de la grandeur de son caractère la beauté de son âme, la douceur de sa charité de l'amabilité de son esprit & de l'agrément de sa conversation.

J'essayerai donc, moi sa chère & tendre épouse qu'il a tant aimée de vous tracer ici quoique bien imparfaitement ce que je sais de celui qui a fait mon bonheur, & qui vous a donné la vie avec le désir de ne vous la voir employer qu'au salut de votre âme & à la gloire de Dieu, qu'il avoit toujours en vue dans toutes ses actions.

Vous savez que rien n'arrive que par la volonté de [24] Dieu qui prépare d'avance tous les événements qui doivent contribuer à ses desseins & tout cela sans qu'on s'en doute — Vous avez déjà vu que votre bon père était né à Québec, & qu'il était venu à S[t] Eustache avec sa mère résidante chez M. Gatien curé de cette paroisse, peu de temps après il commença a étudier le notariat chez M. Gagné, notaire de l'endroit, c'est là qu'il fit connaissance avec mon père, il venoit souvent à la maison s'amuser à étudier les mathématiques & divers autres sciences que mon père avoit appris au collège des Jésuites à Québec, avantage que M. Girouard n'avoit jamais eu puisqu'il n'avoit jamais fréquenté d'autre école que celle d'un vieux maître ignorant +[8] désigné sous le sobriquet de « *Vieux quatre pouces* » à raison d'une infirmité qu'il avoit aux mains + dont il m'a montré la rue & peut-être la vieille maison lors d'un voyage que je fis avec lui en 1851.

1816 C'était en 1816, il fut reçu notaire en Juin de cette année, ayant choisi pour ses examinateurs, mon père & un M[r] Turgeon, notaire à Terre-bonne, il m'a raconté plusieurs fois l'état pénible où il s'était trouvé en paraissant devant la cour assemblée, étant extrêmement timide de son naturel et vêtu par la médiocrité de ses moyens de manière à humilier un jeune homme bien élevé qui se voyait devant tant de monde pour la première fois. On ne lui fit que quelques questions auxquelles il répondit facilement, et ayant reçu son brevet de notaire, il continua à rester quelques temps chez M. le curé avec sa mère & deux sœurs Félicité & Angèle.

Il était absent de l'endroit lorsque je suis née le 1[er] Aoust 1816. De retour au presbytère, apprenant [25] l'augmentation de famille chez son ami, il accourut à la maison & demanda à me voir, votre bonne mémé s'empressa de le satisfaire & après s'être écrié de satisfaction en m'appercevant [sic] dans mon berceau, il me demanda en mariage, ma mère, comme de raison prit la chose en badinant, & tout en resta là, bien entendu, pendant un grand nombre d'années; mais cette petite circonstance ne fut pas oublié [sic] de part & d'autres & je me rapelle [sic] qu'on en rappeloit souvent le souvenir lorsqu'on se rencontrait dans l'intimité des familles.

---

[8] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

M. Girouard s'établit ensuite à S^t^ Benoit devint intime dans la maison de Messire Félix, dont il épousa la sœur, Damoiselle Marie-Louise Félix le 23 Novembre 1818.

Cette vertueuse dame fit la connaissance de ma famille, & elle avoit une grande prédilection pour moi, elle m'amenoit souvent à sa maison, où je passais plusieurs semaines m'amusant beaucoup dans la société de ces personnes si aimables, mais surtout avec la mère de M. Girouard qui avoit alors 64 ans, mais elle était très gaie & toute la jeunesse se plaisoit dans sa compagnie.

1847 Nous continuames à entretenir ces relations jusqu'en 1847, qu'elle tomba malade d'une espèce de paralysie, papa et maman vinrent la voir, & M. Girouard témoignant le désir qu'il avoit que je vinses [sic] aider la famille en cette pénible circonstance, je me rendis volontiers auprès d'elle, cette bonne Dame était bien malade depuis six jours, elle me reconnut pourtant, dans un moment lucide & me recomman- [26] da en souriant de bien prendre soin de toute la maison, mais surtout de son cher Girouard. Je restai donc à passer quelques jours avec la famille composée en ce temps de M. & Madame Félix Lemaire leur neveu & nièce avec Madame Lemaire leur mère, le jeune Alfred Dumouchel neveu de M. Girouard par sa sœur M^lle^ Félécité Girouard [mariée] à M. Ignace Dumouchel de Rigaud, puis Madame J. Bte Dumouchel sœur de M^me^ Girouard qui étoit toujours auprès d'elle dans les appartements de l'étage de la maison. Enfin après treize jours de maladie, cette respectable malade expira le 2 Avril jour du vendredi saint à 3 h. du matin. Elle fut inhumée le mardi de Paques dans le cimetierre [sic] de la paroisse au rond-point de l'Eglise alors en ruine par les troubles de 1837. M. Girouard y fit faire une balustrade en bois autour d'un bloc de pierre de taille qui existe encore aujourd'hui sur ses cendres. Je passai encore quelques jours avec la famille, pour remettre tout en ordre puis je retournai dans ma famille à St Eustache.

M. Girouard ne pouvant plus résister à S^t^ Benoit dans l'ennui qu'il éprouvait, se mit à travailler de nouveau de sa profession, il régla plusieurs successions, entre autres, celle de l'Honorable M. Masson qui est un modèle de travail & d'exactitude. Il passoit aussi une partie de son temps à Montréal, pour différents ouvrages importants et logeait chez mon frère M. J. A. Berthelot qu'il affectionnait beaucoup & dont il était aussi beaucoup aimé; celui-ci le regardant comme son père & son conseil en toute occasion.

1849 [27] En 1849 le 27 Avril mon frère se maria à M^lle^ Hélène McGinnis[9] fille adoptive du juge Bedard. Je fus aux noces, il se fit alors quelque propos à l'occasion d'un double mariage entre M. Girouard & moi, mais comme j'avois alors d'autres idées qui ne purent pourtant pas se réaliser, je laissai tomber de côté tout ce qui tendait à cette union, & je revins à la maison de mon père, précisément le lendemain de l'incendie du marché S^t^ Anne où siégeait alors la chambre d'Assemblée, recommandant bien à M. Girouard que je laissais à Montréal, d'aller par dévotion à l'Eglise de Bonsecours demander protection pour tous ceux qui étaient exposés par cette émeute, ce qu'il me

[9] Au-dessus du mot « McGinnis » est écrit McEnis.

promit bien & qu'il fit en effet comme il me le dit en passant à St Eustache pour St Benoit, quelques jours après.

M. Lemaire ayant laissé la maison de son oncle pour occuper celle qu'il avoit fait bâtir tout auprès, ce dernier avoit pour tenir son ménage une des sœurs de M. Lemaire Mlle Flavie sa nièce du côté de sa femme, & comme il étoit alors propriétaire de sept terres, il entreprit de les faire cultiver aidé de son neveu M. Alfred Dumouchel qui restait toujours avec lui, il fit à cet effet de grandes dépenses qui réussirent peu.

Quelque temps après ces neveu & nièce s'étant pris d'amitié se marièrent en [10] et continuèrent à rester chez leur oncle, mais les vissicitudes
1850 n'étaient pas finies pour lui; les nuances de [28] caractère ne se convenant pas, ils le quittèrent en 1850 pour aller s'établir à Montréal avec une somme de £100.00 & un petit ménage que leur oncle leur donna en reconnaissance de leurs soins. Resté seul à St Benoit au milieu d'une famille qui n'était pas la sienne proprement dit, il menoit une vie triste & ennuyeuse, cherchant des distractions & ne pouvant trouver de consolation solide que dans les bonnes œuvres & les pratiques de la religion qui lui étaient habituelles; le bon Dieu recompensa sa piété, ou plutôt comme il le disait lui-même usa d'une miséricorde extrême à son égard, en lui accordant la grâce signalée d'élever une petite famille, au milieu de laquelle il mourut honoré, respecté & aimé. Je lui ai entendu dire bien des fois, combien il regrettait de s'être plaint dans ses tribulations & d'avoir cherché à se justifier puisque le bon Dieu lui avoit rendu des joies au centuple de tout ce qu'il avoit pu souffrir.

M. Girouard passa donc l'hiver qui suivit sa séparation avec son neveu dans le chagrin & l'accablement ne sachant que faire de lui-même, tant il se trouvait malheureux, répandant des bienfaits et fesant [sic] des heureux autour de lui sans être encore satisfait, le bon Dieu le préparait par les afflictions pour lui faire faire œuvre qu'il avoit projetté [sic] depuis longtemps, mais il lui manquoit un coopérateur qui en secondant les désirs si charitables de son cœur pour les malheureux lui seroit aussi nécessaire pour lui aider à supporter [29] les tribulations d'un nouveau genre qu'il devoit encore essuyer pour l'accomplir.

1851 Je me rappelle qu'il vint à St Eustache le jour des Rois de l'année 1851, il était triste, mais nous fimes semblant de ne pas le remarquer sachant bien quel pouvait en être le cause, lorsque ne pouvant pas dissimuler plus longtemps, il appela maman dans un appartement séparé, & s'ouvrit entièrement à elle, lui confiant combien il était malheureux; il lui raconta en pleurant la peine & l'ennui qu'il éprouvait par suite du délaissement de son neveu Alfred et la situation pénible où il se trouvait dans son isolement lui fit entendre quelques propositions & finit enfin par lui dire sans plus de préambule : « Tenez je voudrais que vous devinssiez ma mère!!! » Surprise d'une déclaration aussi formelle ma bonne mère lui répondit : « M. Girouard je vous assure que s'il dépendait de moi de vous rendre heureux, je le ferois certainement, car je vous estime beaucoup, mais je ne puis contrarier à ce point celle que vous

[10] Espace en blanc dans le texte.

désirez, sur une chose qui paroit si opposée à ses inclinations ». Il lui répondit alors : « C'est bien juste, mais elle seroit si heureuse avec moi!!! » & il insista encore, mais maman lui dit de nouveau qu'elle ne pouvait rien faire de plus que de me communiquer la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui [30] et qu'elle le feroit à l'occasion, elle le fit en effet le soir même, mais je n'en fis pas d'état, & je continuai ma manière ordinaire sans m'en occuper davantage.

1851 De retour à S^t^ Benoit, il reçut vers la fin de Mars, la visite de M. Morin son intime ami, qu'il n'avoit pas vu depuis assez longtemps, ils veillèrent bien tard ensemble, & ce bon Monsieur après avoir bien partagé ses inquiétudes et ses perplexités lui conseilla de se remarier pour se créer une nouvelle famille qui remplaceroit celle qu'il ne pouvoit manquer de regretter longtemps, il lui proposa donc plusieurs personnes, qui apportoient toujours quelque obstacle, quelque inconvenance &c. et ne pouvaient rien conclure; une seule personne n'avoit pas encore été nommée quoique l'un & l'autre y pensassent, et ils se dirent : « Il y auroit bien telle D^lle^ qui conviendrait, mais il n'y faut point penser, c'est une affaire finie enfin, ils se séparèrent, M. Girouard un peu consolé, & M. Morin lui promettant de s'en occuper pour fixer son choix, se réservant d'en parler à leur ami commun M. Berthelot & de lui en écrire ensuite.

Lorsque M. Girouard fut seul, il réfléchit sérieusement sur la latitude qu'il avoit donné [sic] à son ami pour un choix qui devoit fixer son sort. « Mais, se dit-il à lui-même, pourquoi risquerais-je de nouvelles affections, tandis que je n'ai pas encore pris tous les moyens de réussir [31] en celles que j'ai fixées depuis si longtemps alors il se décida à m'écrire formellement ses intentions comme on peut le voir par sa lettre du 31 Mars; l'adresse étant au nom de mon père, mes parents ne purent manquer d'avoir connaissance de son contenu, ils me laissèrent bien libre tout en me laissant voir leur désir de me voir accepter un aussi bon parti. Je priai & consultai & après maintes délibérations & perplexités, mon frère à qui j'avois écrit ces choses vint à S^t^ Eustache, le 26 Avril. M. Girouard s'y rendit aussi le même jour & enfin la cérémonie fut fixée pour le mercredi suivant. M. G. retourna à S^t^ Benoit le lendemain Dimanche en fit confidence à M. Lemaire, son neveu, puis revint à S^t^ Eustache prendre M. le Curé Moreau pour aller à Montréal, je passai ces deux jours à faire quelques préparatifs, je fis trois parts de mes effets, une pour mes sœurs, une pour les pauvres, & la dernière pour moi, que je pus tout emporter en une seule valise; le mardi soir, à 6 h. M. Girouard, M. Morin & mon frère arrivèrent M. Lemaire arriva peu de temps après & on fit le contrat a la veillée, puis la prière du soir en commun. —Le lendemain M. Girouard se rendit à l'Eglise vers les trois heures, où tout avoit été préparé dès la veille, je m'habillai donc de ma toilette de noces, & après m'être agenouillée pour dire [32] un Souvenez-vous en laissant mon appartement je baisai maman & me rendis à l'Eglise vers 4 heures, accompagnée de mon frère — ma Sœur Angélique de Mrs Morin & Lemaire. C'étoit donc le 30 Avril jour de S^te^ Catherine de Sienne en l'honneur de laquelle j'entendis la S^te^ Messe, après avoir reçu la bénéfiction nuptiale & une exhortation fort touchante que M. le Curé voulut bien nous faire complaisamment. & nous sortîmes à 5

heures, en récitant l'Angelus, un déjeuner suivit, puis à sept heures nous partîmes pour arriver à S[t] Benoit vers 9 heures, la première chose que je fis en entrant dans ma nouvelle résidence fut de me prosterner aux pieds d'un crucifix, je récitai de nouveau un *Souvenez-vous* à ma bonne mère, puis nous prîmes le diner avec toute la famille réunie à cette occasion. M. Morin & mon frère partirent dans l'après-midi, papa & Angélique restèrent jusqu'au vendredi, qu'ils retournèrent à St Eustache avec un ouvrier du nom de Trottier pour peinturer une chambre & d'autres petites réparations.

Je passe sur les premiers mois de mon mariage où je reçus des visites, des lettres & les félicitations de chacun, dans le mois de Juin le 13, nous fîmes un voyage à Québec dans la famille de M. Girouard où je fus bien accueillie. J'en revins le 26, nous fîmes plusieurs autres campagnes, mais *la chose essentielle*, je ne l'avois pas oubliée & un jour, je demandai à M. Girouard, quand est-ce donc que nous pourrions l'accomplir, c'étoit [33] comme on peut le voir par sa première lettre, un projet de bâtir une maison religieuse de son vivant, & pour laquelle œuvre il avoit fait un leg particulier dans son testament du 11 Janv. 1851 et celui du 11 Janv. 1853, mais comme il espérait que je pourrais lui aider moi-même, à en exécuter le plan, il se proposait de le faire immédiatement s'il n'avoit rencontré des difficultés pour l'achat d'un terrain tout auprès de l'Eglise qu'il avoit toujours espéré pouvoir acheter de Madame Dumouchel mère, n'ayant pu s'accommoder ensemble pour le prix, la substitution du dit terrain à des enfants mineurs rendit la chose presque impossible pour le
1852 moment, la naissance de Perpétue au 30 Janvier 1852 y mit aussi quelque retard, cependant l'œuvre devait sans doute s'accomplir en son temps, & sur une place qui n'avait aucunement été prévue, que par la Providence probablement, qui vouloit qu'elle fut exécutée sans doute là où elle existe actuellement.

Monsieur Girouard avoit souffert la perte de tous ses biens lors de la rébellion en 1837, le gouvernement ayant accordé l'indemnité pour une partie de ces dommages, il présenta son compte, & il lui fut alloué une somme proportionnée à sa demande. C'était le 2 Janvier 1853, que nous en reçumes la nouvelle. Je me rappelle encore, assise avec dans la chambre de l'Etude, nous parlions tous de cette augmenta- [34] tion de fortune, qui me causait ce me semble une espèce de tristesse, lorsque je lui dis : « Mais qu'allons-nous donc faire de cela », il me répondit alors en riant, « Pauvre enfant, est-ce que tu ne désires rien, comme toilette, ameublements &c », « Non, lui dis-je, je vous assure que je ne désire rien de plus que ce que j'ai, bien plus, cette somme m'embarrasseroit plutôt, s'il me la falloit employer à quelque achat de ce genre; » Il se recueillit un peu, fit quelques tours dans l'appartement, puis me dit vivement : « *Et ton couvent*, est-ce que tu n'y penserais plus ? » Quoi, lui dis-je, seroit-il bien vrai que le moment seroit enfin arrivé pour accomplir cette œuvre que nous méditons depuis si longtemps. Et pourquoi non, me dit-il, le bon Dieu m'envoie justement ce superflu dans mes moyens, pour me donner le plaisir de l'exécuter de mon vivant avec toi; » nous étions alors au commencement de la soirée & nous avançames jusqu'au milieu de la nuit à préparer les moyens de réussir le plutot possible.

Il prépara d'abord une espèce de requête à Monseigneur Bourget, Eveque de Montréal pour lui demander la permission de bâtir la maison sur les plans qu'il avoit préparés & pour obtenir aussi les personnes qui deviendraient nécessaires pour la fonder. Mg. L'Evêque était alors à la paroisse de S[t] Colomban, M. Girouard s'y rendit, prit le dîner chez M. le Curé de l'endroit, puis exposa son dessein à [35] Monseigneur, qui en parut très content, lui fit l'honneur d'y mettre sa signature qui fut aussitôt couverte d'un cinquante piastres en or, que Sa Grandeur reçut gracieusement en le remerciant au nom de ses pauvres incendiés de S[t] Jacques de Montréal. Revenu à la maison avec cette précieuse permission qui lui donnait tout pouvoir de commencer ses ouvrages, il me fit part bien joyeusement de la bonne nouvelle, me fit baiser cette lettre qui le rendoit si heureux, vit, dès le lendemain, toutes les personnes dont il devoit avoir besoin, fit des achats de pierre, de bois, de sable &c &c : signa un marché pour la maçonne avec un Irlandais, du nom de Donnevan, le 2 Mai 1853, puis un autre pour la menuiserie avec un nommé Ouimette de S[t] Eustache, le 9 Mai, continua tous ses plans & préparatifs pour en hâter l'exécution. — Dès le 4 Mai, les travaux commencèrent, ce fut alors qu'il s'éleva une petite contestation par rapport à la place choisie.

Dans l'été 1852, M. Girouard avoit demandé à Madame Dumouchel mère de lui vendre un arpent quarré sur la [sic] terrain qu'elle avoit auprès de l'Eglise, cette Dame y mit un prix qu'il trouva un peu haut, c'est ce qui retarda alors la bâtisse, parce qu'il espéroit toujours s'arranger plus tard; dans le mois d'Avril 1853 M. G. fit faire de nouvelles [36] tentatives, par Messire Groulx, curé de l'endroit, mais soit qu'il y eut quelque malentendu dans les explications, ou que M[me] Dumouchel tint toujours à son prix, ils ne purent s'entendre, & cette dame étant morte [11] Mars de la même année, on vit par son testament, qu'elle avoit substitué ce bien fond aux enfants mineurs de son fils M. Hercule Dumouchel, ce qui otait toute espérance de placer la bâtisse auprès de l'Eglise, n'y ayant pas beaucoup d'autres emplacements vacants; cependant, peu de temps après, M. le Curé s'étant persuadé que M. Girouard avoit le deissein [sic] bien ferme de bâtir, et désirant que ce fut près de chez lui, fut à S[t] Colomban demander lui-même la permission de parler en son nom aux D[lles] Raizenne qui occupaient un emplacement vis-a-vis de l'Eglise afin d'essayer d'acheter +[12] et c'est [ce] qu'il fit aussitôt son retour; elles demandèrent d'abord du délai & pendant ce temps M. le Curé vint trouver M. Girouard & lui dit : Que diriez-vous, si on vous donnoit le moyen de bâtir auprès de l'Eglise ? J'en serais bien content répondit-il & vous savez vous-même que j'ai pris les mesures pour y réussir, cependant je suis prêt à acquiescer à votre désir, qui était d'abord le mien, & M. le Curé étant retourné chez + ces D[lles], elles firent bien des difficultés & finirent par demander des conditions qui parurent trop fortes à M. le Curé c'était l[r] de leur céder un emplacement semblable à celui qu'elles céderaient, ce que le D[r] Dumouchel offrait de fournir de son propre terrain, 2[r] De transporter leurs bâtiments sur la nouvelle place. 3[eme] De lever les corps de leurs père &

[11] Espace en blanc dans le texte.

[12] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

mère, inhumés dans le cimetière pour les mettre dans l'Eglise. 4eme De payer une dette hypothéquée sur leur emplacement à céder, 5eme De les loger jusqu'à ce qu'elles fussent rebâties chez elles : tout cela offrait [37] tant d'embarras que M. le Curé ne put rien faire avec elles, & abandonna entièrement son projet : ceci était en Juin 1853.

M. Comte, procureur du Séminaire étant venu au manoir de St Joachim en Janvier 1854, M. Girouard le fut voir, et lui exposa ses desseins, ses plans, puis sa permission de Monseigneur, l'autorisant à mettre cette bâtisse où il la pourrait mettre, il fit aussi part à ce Monsieur des difficultés qu'il éprouvait, et ne sachant où bâtir, il y avoit bien un emplacement vacant, c'étoit l'ancienne place où les habitants de St Benoit avoient bâti une chapelle temporairement, après les troubles de 1837. — & qui se trouvait inoccupé depuis le rétablissement de l'Eglise en 1853 où elle est encore, mais cette [sic] emplacement fut trouvé petit & gêné par la proximité du village, +[13] cette chapelle située chez nous et à l'ouest de la rue St J. Baptiste + M. Girouard dit alors à M. Comte, « J'ai bien un emplacement de sept à huit arpents en superficie que je sacrifierais volontiers pour accomplir cette œuvre, mais c'est un peu éloigné de l'Eglise » M. Comte, dans l'extrémité où on se trouvait, saisit cette idée, comme fort à propos, & encouragea M. G. de hâter l'exécution de son projet, en se servant de ce qu'il avoit à sa disposition, il fit donc un plan de cet emplacement, +[13] appelé alors la « Commune » + de celui de celui [sic] de l'ancienne Chapelle, dont je viens de parler, même de celui des Dlles Raizenne, en tout cas qu'il fut possible de s'arranger avec elles, fit un second voyage [38] auprès de Monseigneur, qui était encore à St Colomban pour lui demander son avis sur le changement qu'il se proposait de faire, Mg. lui donna toute liberté de faire ce que bon lui semblerait, approuva l'opinion de M. Comte, dans le dessein de bâtir sur la « Commune », plutôt que sur un terrain rétréci, qu'offrait celui de la chapelle, ou tout autre qui n'offrait pas les mêmes avantages que celui qu'ils venaient de choisir. Ce fut alors, que de retour à St Benoit, après plusieurs lettres de M. Comte pour l'affermir dans son dessein, il se mit à préparer force plans & mesures, signa les marchés en Mai, comme je l'ai déjà dit, cependant lorsque le 4 Mai tout était en frais pour bâtir, les fondations déjà commencées, il s'éleva un petit manifeste de la part des citoyens du village qui témoignèrent de nouveau leur désir de voir cet édifice auprès de l'Eglise, l'ouvrier entrepreneur en brique, entendit parler de ces choses, on en murmura même devant lui & à lui-même, il vint donc raconter à M. Girouard ce qui en était, et lui en demanda l'explication. M. G. qu'il fit [sic], en lui racontant une partie de ce qui s'était passé à cette occasion, pour le mettre au fait, lui ajouta qu'il n'avoit même aucune objection à abandonner la place qui venait d'être choisie, pourvu qu'on pût lui en offrir une qui pût avoir les mêmes avantages, ayant été conseillé & [39] approuvé des Evêques & supérieurs qu'il avoit consultés à cet égard, que néanmoins il le chargeoit d'aller dès le lendemain aux personnes, qui avoient exprimées [sic] leur opinion devant lui, et leur dire de sa part qu'il était prêt à abandonner son entreprise pour bâtir là où ils le jugeraient plus à

[13] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

propos; écrivit une lettre à M. le Curé pour l'informer de son regret de n'avoir pas été averti plutôt du mécontement des citoyens sur la localité qu'il avoit été forcé de chosir, le priant bien d'essayer de mettre les choses d'accord, consentant à changer la place de la bâtisse, pourvu qu'on voulût bien l'aider dans le transport des matériaux déjà rendus, afin de ne pas le surcharger par cette nouvelle augmentation de frais, tant pour lui que pour les deux entrepreneurs qui devraient y intervenir; pour leur part : de son côté, l'entrepreneur dont il est déjà question, vit les personnes opposées, qui demandèrent quelques jours de délai, pour y réfléchir, mais après quelques pourparlers entre eux, sans doute, ils vinrent le jour même, lui dire qu'ils ne pouvaient pas s'entendre assez bien ensemble pour terminer; qu'ils abandonnaient leur projet, & qu'il pouvait continuer son ouvrage commencé, ce qui eût lieu en effet, car les travaux se suivirent sans interruption nouvelle. — à ce sujet. — Vers [40] la mi Juin nous fîmes ensemble un voyage de quelques jours à Montréal. Je fus avec M. Girouard, faire une visite à l'Hôpital Général, la Sœur Coutly[14] était alors supérieure de la maison, elle nous reçut très bien +[15] loua le dessein de notre œuvre que nous lui confiâmes d'abord + nous fit visiter tout l'Hospice S[t] Patrice comme étant un modèle pour la distribution de l'intérieur, & M. G. lui demanda un extrait du coutumier concernant les Bâtisses, qu'elle nous envoya quelques semaines après, puis elle reçut une liste des effets que nous avions cru nécessaires à la nouvelle maison en perspective, et qu'elle devoit corriger selon les besoins à l'usage de leur communauté. Tout était donc en bonne intelligence de part & d'autre donnait de bonnes espérances d'autant plus que M. Girouard en obtenant de Monseigneur la permission de bâtir cette maison, avoit reçu de lui la promesse d'y mettre des religieuses, et comme il avoit laissé voir une prédilection pour les S[s] Grises, Mg. lui avoit donné à entendre qu'il en seroit ainsi, sans cependant en faire la demande, comme nous l'avons vu plus tard. M. Girouard de son côté se fiait si bien sur cela, qu'il ne s'en occupait plus que pour se persuader que les choses étaient bien entendues, & il continuait sa besogne sans s'en inquiéter davantage.

Dans l'automne suivant, la S[r] Deschamps succéda comme supérieure à la Mère Coutly, je fis seule un voyage à Montréal [41] vers les fêtes de Noël, et fus à l'Hôpital rendre compte à la supérieure de l'avancement des ouvrages; aussi pour lui demander le nombre & la qualité des effets pour l'ameublement de la maison & comme je n'avois pas entendu parler de ce changement je fus un peu surprise, et dérangée dans mon deissein [sic], la nouvelle Supérieure me dit qu'elle ne connaissait rien de tout ce que je lui demandais, ayant toujours été à Chateauguay jusqu'à environ deux mois seulement qu'elle était à la ville, qu'elle verrait cependant la Sœur Coutly, alors à l'hospice S[t] Joseph & qu'elle s'informerait de ce qui en était; je me retirai donc peu satisfaite & vins dans l'Eglise quelques instants, puis je me donnai le prétexte d'acheter la vie de la Rev. Mère Youville, je revins donc au parloir où je revis la Supérieure. Je crois que je lui demandai à visiter les salles, elle m'accompagna dans quelques unes, puis se retira en s'excusant qu'il faisoit un peu froid pour

[14] Au-dessus du mot « Coutly » est écrit « Coutlée ».

[15] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

sa santé, qui dans le fait paroissoit très chancelante. — Je revins donc à S[t] Benoit le 24 Décembre, n'ayant pour tout encouragement que la vie de notre Bienheureuse Mère, car j'étais bien peinée de ma dernière réception au Couvent, & M. Girouard le fut tout autant, nous nous consolames un peu en lisant tous les obstacles qu'avoit éprouvée [sic] cette Sainte femme, & le courage & la persévé- [42] rance avec lesquels elle avoit continué sa noble entreprise.

Dès le mois de Janvier 1854, l'entrepreneur M. Ouimette se prépara à entrer dans la bâtisse pour y travailler l'intérieur, il lui était d'usage en commençant une entreprise de faire dire une grande messe, il nous communiqua son dessein et nous nous joignimes à lui pour faire la S[te] Communion le jour même 1[er] Février 1854. — M. G. avoit pris de là occasion d'inviter la supérieure de l'Hôpital Générale [sic] d'unir ses prières pour la bonne réussite de notre bonne œuvre, & lui donnant en même temps un état de l'avancement des ouvrages, et du désir qu'il avoit qu'elle pût venir à S[t] Benoit pour donner les ordres de la distribution de l'intérieur qui devait se faire vers le mois de Juin. Nous reçumes aussitôt une réponse de la supérieure qui exprimait son regret de ne pouvoir répondre à nos vœux, sur ce qu'elle n'était pas préparée, puisqu'on ne lui avoit jamais fait de demande formelle de fonder cet établissement, qu'elle voulait bien néanmoins unir ses prières aux nôtres pour connaître la volonté de Dieu, mais qu'elle ne prévoyait aucunement qu'elle pût s'en charger &c &c cette lettre nous mit dans une grande tristesse, il fallut pourtant prendre patience jusque vers la fin de Février, que M. Comte vint à S[t] Joachim au manoir du Séminaire, M. G. le fut voir et lui [43] exposa ses difficultés & ses inquiétudes, il fut bien consolé par ce respectable Monsieur, qui ne vit en tout cela que des croix nécessaires pour assurer l'œuvre de Dieu dans les commencements afin que délaissé des moyens humains on ne put s'appuyer que sur lui. — cet état de choses se continua jusqu'en Mars que M. Girouard fit encore des tentatives auprès de la Supérieure, elle refusa encore sur ce que, n'ayant pas de moyen assuré les Sœurs Grises étant obligées de vivre de leur travail dans une ville, n'auroient pas le même avantage pour se soutenir dans une campagne, et elle cita plusieurs exemple [sic] à l'appui de ce qu'elle avançait, il n'insista pas davantage, mais il lui dit seulement, en manière de reproche. — « Madame, ce que vous me dites est si sage & si prudent, humainement parlant, que si j'avois quelque chose à répliquer, je ne voudrais le faire que le livre de votre Mère à la main, (Parlant de la Bienheureuse Mère Youville. » — Tout resta donc en suspens, à la Providence de Dieu qui devoit tout décider à son jour marqué; le 11 Septembre de la même année, M. Alfred Toupin passant par S[t] Benoit pour aller à Montréal, proposa à M. Girouard de l'y accompagner, il s'y décida, se proposant bien cependant de ne plus presser davantage, mais d'attendre le moment que tout l'édifice seroit prêt, pour faire encore une dernière tentative avant [44] que de s'adresser ailleurs, les travaux continuant toujours, dans un voyage de ville en Juin qu'il avoit fait seul, il avoit vu plusieurs personnes et reçu déjà plusieurs dons, un beau missel doré sur tranche supposé de M. Joseph Toupin prêtre du Séminaire fut accepté avec reconnaissance comme premier don. Je ne puis omettre qu'après M. Comte,

M. Toupin est le premier qui ait témoigné de la sympathie pour cette œuvre, & regretté avec nous les contradictions qui s'y élevaient; dans le cours de l'été étant à dîner à la maison, après avoir écouté les inquiétudes dont M. G. lui fit part, il lui demanda bien modestement, s'il lui feroit plaisir, & s'il voulait lui permettre de l'interresser [sic] lui-même pour cette œuvre. M. G. lui ayant répondu qu'il agréait déjà sa bonne volonté, & qu'il lui seroit reconnaissant de ses services, ce bon Monsieur n'en dit point davantage, mais lors du voyage du 11 Sept ayant appris que M. G. était à la ville se rendit dans la veillée chez M^r^ Berthelot où il logeait & lui dit, de la part du Séminaire peut-être, que les Sœurs étaient pour accepter sur une nouvelle demande formelle, il revit donc l'acte de donation déjà préparé, pour y faire quelque changement, puis se rendit à l'hôpital générale [sic] vers six heures du matin, entendit la S^te^ Messe, & se présenta à [45] la Supérieure qui le reçut fort bien : il y eut quelque pourparler de part & d'autre, pour s'accorder sur les conditions demandées, et les règles & l'usage à conserver de la part des Supérieurs &c mais M. G. ne voulut ni *boire ni manger*, comme il nous le dit après que les affaires ne fussent terminées, l'acte fut donc signé par les parties & de M^r^ Lacombe, notaire du Séminaire & ami de M. Girouard, on prit alors le dîner c'était un *Jeudi, 14 Septembre, fête de l'Exaltation de la Ste Croix.* — La Supérieure, sur la demande que lui en fit le fondateur, consentit à venir le lendemain visiter le nouvel établissement, en attendant le départ, on fit une petite collecte parmi les amis, & quelques achats. Nous avions reçu la première offrande dès le mois de Juin, un beau Missel, doré sur tranche, présumé de Mess Jos. Toupin, Mess Comte offrit un [sic] aube en batiste de fil, un ciboire en argent, Catéchisme de persévérance, Cartes d'autel, Chemin de Croix, Mess. Groulx curé de la paroisse donna l'encensoir argenté, Mess. Alfr. Toupin les burettes en porcelaine, M^me^ Toupin une pièce de toile d'Irlande, M^r^ Lemaire, six chandeliers en cristal. M^r^ le Supérieur du Séminaire (Mess. Billaudèle) fit présent de la cloche beffroi &c.

Sir Hypolite Lafontaine Baronet, donna un [46] tableau de S^te^ Famille pour l'autel, & qu'ils avoient ache[eté] à Rome lorsqu'il y fut avec sa Dame, Dame Adèle Berthelot en 1853. — La Fabrique de S^t^ Benoit donna la pierre bénite pour l'autel. M. J. Lamoureux, un crucifix doré, Mme Quesnel envoya une pièce de toile fine pour la sacristie.

La collecte en argent était ainsi signé.

Hon. M. Quesnel	£5.
M^r^ Cherrier Avocat	1.5
Hon. M. Morin, Juge	3.15
Mme Quesnel	1.5
Mlles Laframboise & Adhémar	11.3
M^r^ Bruyère	1.
Un ami	1.
M^r^ W. Masson	1.
M^r^ E. Globensky (st Eustache)	1.
M^me^ Ve Deslesderniers &c (Vaudreuil)	5.7½

Mr Wittock	7.6
Mrs P. & Adolphe Brazeau	5.
Mrs Tous Brazeau & Geoffroi Séguin	3.9
Déposé chez Mr Girouard par des visiteurs	12.6
	£17.10.7 1/2
Dr Cartier (Vaudreuil)	10.
Mr Ant. Aubry (St Vincent)	2.6
	£18.3.1 1/2

Cette petite somme fut employée à acheter une pièce d'indienne (53 vg.) deux pièces de cotton jaune (142 vg.) 4 paire [sic] de couvertes puis le reste fut remis à la Supérieure au montant de £7.10.

On [47] reçut aussi quelques effets en nature,

Messieurs Messein & Galarneau 2 couvertes

Mme Ve Bellefeuille un poële double

Le Dr Dumouchel un poële ditto

———— "une couchette basse"

Mme F.-H. Desjardins une pendule

Mme Fortier (St Vincent) vaisselle pour la table, cuillère et couteaux &c.

Mr Damien Masson sceaux de bois, paquets de cordes, terrines &c.

Mlle Chaput doz couteaux & fourchettes

Puis des affaires de ferblanterie que je fus acheter à St Eustache, pots de terre &c. Enfin, vendredi le 15 sur les quatre heures de l'après midi, la Supérieure arriva à St-Benoit accompagnée de Sr McMullen, & de Mr Girouard qui revint avec elles, j'en avois reçu la nouvelle par la poste vers les trois heures d'une lettre écrite de la veille m'enjoignant de prévenir le Curé & les autres personnes de l'endroit de se trouver réunies à leur arrivée, ce qui se fit en effet.

Sur les cinq heures, on se rendit à l'établissement, la supérieure changea diverses choses, selon qu'elle jugea à propos, passa la nuit à St Benoit, puis retourna le lendemain par le Lac des deux Montagnes, où je l'accompagnai, avec le Dr Dumouchel. Ce jour, qui était Samedi, nous avions pris le dîner
25 Oct. 1854 chez Mr le Curé, qui avoit eu l'attention d'y inviter ces Dames avec[16] [48] ainsi que M. Girouard et quelques amis où je les accompagnai aussi moi-même. — Nous pûmes donc alors communiquer à l'amiable, & comme il restait encore plusieurs choses à faire à la maison, la Supérieure envoya peu de temps après deux jeunes filles, du nom de Pélagie Leblanc & Joséphine Chapin, qui préparent pour la mettre en était d'être bientôt occupée, la saison étant déjà un peu avancée. — La dernière de ces jeunes filles après être restée

[16] Ici, Émélie Berthelot omet le complément.

à l'Hospice pendant environ deux ans est allée dans les Etats où elle devoit prendre l'habit dans un Couvent; pour la première, elle est toujours restée à
25 Nov. 1860 S[t] Benoit & y est encore aujourd'hui, comme fille de confiance & toute dévouée à la petite mission. — Les appartements furent nettoyés à l'aide des Dames du village qui eurent la bonté de nous prêter leurs filles servantes, & de plusieurs autres bonnes personnes qui voulurent bien nous aider. Je me rappelle avec plaisir, que pour aider aux ouvriers toujours tardifs à achever leurs entreprises, il peintura lui-même le plancher du chœur de la petite chapelle, en imitation de marbre, & l'autel & le tabernacle, que je lui aidai à doubler au dedans en soie cramoisie, & à en dorer l'extérieur de la porte & les [49] gradins. On transporta quelques petites provisions dans les armoires, thé café, sucre, riz &c. enfin, nos Sœurs missionnaires arrivèrent le 3 Novembre, c'était la Rév. S[r] Christin nommé [sic] Supérieure, S[r] Emery & S[r] Jacques, accompagnées de la Rev. Mère Supérieure & de S[r] Sauvé. +[17] Elles arrivèrent au son de toutes les cloches; c.a.d. celle de la paroisse, celle du Couvent, & même celle de l'Ecole des garçons; si bien que la S[r] Christin croyant qu'on sonnait le Salut comme elles en ont souvent à cette heure là (4 h. après midi) à leur maison, demanda en quel honneur on faisoit le Salut ce jour-là! La R. M. Supérieure lui répondit que c'était le Salut en l'honneur de la nouvelle Supérieure de S[t] Benoit . . . ce qui dérangea un peu la dévotion de cette chère Sœur. Notes de M. Girouard *Journal* + La mère Supérieure prit possession de la maison. M. Girouard ayant eu l'attention d'en faire fermer les portes, & de lui en présenter la clef sur le Seuil, c'était un vendredi, ces Dames occupèrent en attendant le haut de notre maison, & préparèrent tout pour la bénédiction, qui fut fixée au Jeudi suivant 9 Novembre.

1854 Dès la veille Monseigneur Larocque administrateur du diocèse en l'absence de Monsg. Bourget en son voyage à Rome, arriva par la Pointe-aux Anglais accompagné de son Secrétaire, M. M. Billaudèle Sup. du Séminaire, vint aussi la veille avec M. Bonnissant & M. Jos. Toupin. Ce dernier présenta un beau calice & patène en argent ciselé ou gravé représentant des figures de N. Seigneur, comme étant un don de souscription, cependant nous n'eûmes aucun doute qu'il n'en eût fait la meilleure part, ce généreux Monsieur ayant tant à cœur l'avancement de cette œuvre.

Les Messieurs Curé des paroisses voisines arrivèrent le matin. [50] M. Desautels curé de Rigaud, M. Plinguet de Ste Scholastique, M. Poulin de S[t] Hermas, enfin ces Messieurs se trouvèrent réunis au nombre de quatorze. +[18] Mess. Dufresne, le R. P. Garin, Mess. Rousseau, Montréal, R. P. Peltier S[t] Eustache, Mess. Al. Toupin, S[t] Placide, Mess. Bonin, Mess. Champeau S[t] Augustin. L'Evêque officie pontificalement & fait un beau discours. M. Billaudèle prêche le Sermon à la messe. Le Soir, Salut solemnel [sic] à la chapelle du Couvent. — 1[er] Messe au Couvent par M. Billaudèle le lendemain 10 Novembre 2. Par Mess Bonissant pour les donateurs. — Les cinq Sœurs y communient (Notes de M[r] Girouard *Journal*) +

---

[17] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.
[18] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

Mg. L'Evêque chanta à la paroisse la grande messe Solennellement [sic], M. Billaudèle fit le sermon, l'Evêque donna ensuite une explication de la cérémonie qui devoit suivre, engagea le public de se rendre immédiatement à l'Hospice; peu de temps après, il s'y rendit lui-même avec le clergé, & fit la bénéfiction, passant en chantant des pseaumes [sic] dans tous les appartements, il consacra aussi l'autel & les vases sacrés. — ce fut un jour de fête pour tout le monde & je ne saurais jamais exprimer la joie & l'allégresse que nous en ressentions, nous étions heureux enfin, puisque le but de notre union était accompli & que le Seigneur avoit daigné accepter notre offrande, c'étoit là de véritables noces, où nous épousions hautement la cause de la religion et des bonnes œuvres dans l'espérance d'en devenir meilleurs, comme le cher ami le disait bien.

Le Dr Dumouchel reconduisit Mg. Larocque au Lac, dans l'après midi, M. Billaudèle & M. Bonnissant restèrent jusqu'au lendemain, M. Groux profita de leur présence pour transporter le St Sacrement à l'Hospice Youville, où un Salut solemnel [sic] fut chanté [51] avec grande allégresse, les Mes-
1854 sieurs & Dames religieuses vinrent souper à la maison où nous passames une heureuse veillée. Le lendemain il y eût deux messes, j'assistai à la seconde seulement, M. Girouard avoit pu assister à la première, rendant grâce à Dieu de l'heureux accomplissement de cette œuvre qu'il méditait depuis assez longtemps. — Il nous semblait donc que nous étions parfaitement heureux, & l'hiver se passa dans la douce jouissance de visiter cette chère maison qui nous accueillait si bien, ce bonheur ne tarda pas à être traversé, au premier Février 1855, nous fîmes un voyage de quelques jours à Montréal par un temps très froid : M. G. prit un rhume qui dura trois mois & qui affaiblit beaucoup sa constitution déjà si délicate, mon premier fils du nom de Joseph âgé de près d'un an prit la coqueluche dans le même temps, je partageais donc mes soins entre eux le jour & la nuit; enfin le mois de mai parut ramener un peu leur santé, l'enfant se rétablit tout à fait & le père eut toujours un peu de mieux.

Le 24 juin de la Fête de St Jean Baptiste, s'ouvrit dans la paroisse, une retraite de quinze jours, sous la direction du Rev. Père Lagier, oblat.
1855 M. Girouard désirait depuis [52] longtemps faire une confession générale, qu'on lui avoit à peu près toujours refusé, il crut devoir tenter de nouveau auprès du Rev. Père, qui lui dit qu'il ne pensait pas que celui lui fut nécessaire, que cependant, puisqu'il en conservait toujours le désir, il l'aiderait de ses prières, pour qu'il put connaître ce qu'il devait faire, c'était un Dimanche après Vespres, & la retraite commençait le lendemain, il paya donc quelques messes, puis revint à la maison me raconter ces choses, je l'engageai bien à être tranquille, mais il ne pouvoit retenir l'empressement qui le portait à faire ce que la grâce de Dieu lui inspirait sans doute, il ne put dormir de toute la nuit & s'étant levé de grand matin, sans que je m'en apperçusse, il se rendit à l'Eglise, quoiqu'il plût à torrents, il revint sur les sept heures, j'étais alors levée, & m'occupais dans mon appartement; je ne puis jamais oublier l'impression que j'éprouvai lorsque je le vis entrer, se jeter à genoux & me dire en pleurant « Prends part à ma joie, chère amie, car je suis le plus heureux des hommes. » alors il me raconta en versant d'abondantes larmes de consolation ce qu'il avoit fait, depuis qu'il m'avoit laissé [sic] & la paix délicieuse qu'il en

1855 éprouvait ayant été [53] si tourmenté depuis quelque temps, je rendis grâce à Dieu, avec lui de son bonheur tout en lui disant, cependant, qu'il devait s'attendre que ces inquiétudes revinssent encore peut-être, comme il arrive souvent, mais il répondit « AH! de grâce, ne trouble pas ma joie si parfaite, car sûrement je ne pourrais pas vivre dans la peine si cruelle qui me tourmentait; nous fîmes tous deux la S^te^ Communion le jour de la S^t^ Pierre, puis huit jours après pour la communion générale des hommes & encore le Dimanche suivant pour la clôture de la retraite & le Triduum pour le dogme de l'Immaculée-Conception, de la S^te^ Vierge à laquelle il avoit une grande dévotion. — Il y eut illumination le soir dans toute [sic] le village, le Père Lagier fit une partie de la veillée à la maison avec le Père Gastineau, curé de S^t^ Eustache, & le lendemain qui était lundi, M. Girouard reconduisit dans sa propre voiture le Rev. Père à S^t^ Placide, où il passa la journée & revint le soir tout joyeux de sa religieuse promenade.

Il avoit été réglé que la S^te^ Messe se diroit à l'Hospice tous les mardi & vendredi, le lendemain, mardi en revenant de la messe nous trouvames à la maison M^r^ Morin, qui en revenant de S^t^ Jérôme avoit été surpris de la [54]
1855 Juillet nuit dans une de nos côtes voisines, & venait de grand matin nous demander à déjeûner; comme il voulait retourner à la ville le même jour; votre bonne tante Angélique étant encore ici à la suite de la retraite votre père me proposa de faire ce petit voyage à la ville en reconduisant M. Morin, & nous partîmes donc sur les deux heures de l'après-midi; arrivant à Montréal chez M^r^ Berthelot notre frère vers 8 h du soir; ce dernier proposait un voyage aux Etats-Unis avec son épouse, mon cher mai désirait beaucoup que je les accompagnasse, j'y avois pourtant une grande répugnance, n'étant pas voyageuse naturellement, cependant pour lui faire plaisir je me laissai gagner il me laissa donc à Montréal le vendredi suivant qu'il revint à S^t^ Benoit, d'où il m'écrivit le soir en arrivant pour me donner des nouvelles de la maison, m'encourageant bien de faire ma route sans avoir aucune inquiétude, que tout était bien & &, je continuai donc mes préparatifs & nous partîmes le lundi matin à $6^1/_2$, 16 Juillet, jour de la Fête de N. Dame du Mont Carmel. J'avois encore reçu une lettre de samedi par le D^r^ Dumouchel, qui contenait un dix piastres, ce fut
1855 Juillet la dernière que je [55] reçus de lui, ce fut aussi mon dernier jour de bonheur, & j'en pus juger en quelque sorte par la tristesse & l'inquiétude mortelle qui me saisit dès que je commençai à m'éloigner, et qui se continua tout le voyage, qui me parut un siècle tant je regrettais mon départ, qui devait à mon retour justifier toutes les angoisses que j'avois éprouvées. — Pendant mon absence qui dura quinze jours, & le 18 Juillet qui se trouvait un mercredi, ce cher ami se plaignit qu'il n'était pas bien, pensant qu'une petite promenade lui ferait du bien, il fut à la pêche à la Pointe aux Anglais il eût comme une attaque de paralysie du côté il revint à S^t^ Benoit vers les quatre heures très indisposé, & comme sans connaissance il fallut le débarquer de voiture, & après les soins du Docteur, toute la nuit il parut un peu mieux le lendemain mais il conserva toujours une faiblesse & un assoupissement qui donnait de l'inquiétude, mon absence paraissait aussi l'affecter beaucoup : de mon côté, je me mourrais d'ennui & de regret de l'avoir laissé quoique à ses plus grandes instances, & je présageais je ne sais pourquoi, un malheur, dont le pressentiment ne me

1855 Juillet laissoit aucun repos; je priois de toute mon âme le Seigneur [56] de me laisser au moins la consolation de le revoir en vie, tant l'appréhension de sa mort prochaine m'étoit continuellement présente à l'esprit. — enfin après divers petits incidents de voyage que je raconterai ailleurs, je m'embarquai ainsi que mon frère & ma belle-sœur dans le Steamer qui devait me ramener à Montréal! — c'était mercredi le 25 Juillet, mais il falloit deux mortelles journées pour s'y rendre!! que je passai je ne sais comment; enfin Jeudi vers les 6 h. nous arrivames à la ville. — le bon Dieu avoit exaucé ma prière, *il vivait encore* comme je l'appris par M. Lemaire qui y était à notre arrivée, j'étais si sûre que je devais apprendre quelque malheur, que je ne pus moi-même demander des nouvelles de la maison, & ce fut lui qui me dit le premier. « Mon oncle a été malade, mais il est un peu mieux. » — c'en fut assez pour me faire connaître ce que j'avois si bien pressentie [sic], je ne laissai pourtant pas voir toute la douleur qui me pressait, car j'étois comme préparée & n'en fus aucunement surprise; mais je me hâtai de partir dès le lendemain par le Steam-boat de la Pointe, où ce cher ami avoit déjà été deux fois au devant de
1855 Juillet moi inutilement pour me recevoir. — [57] peu de temps après que j'eus pris terre, je le vis arriver, mais combien je le trouvai changé, je ne le reconnaissais plus au changement qui s'était fait en lui seulement depuis 13 jours!!! ce n'était plus la même vivacité, une espèce d'indifférence ou de tristesse paraissait l'accabler. Oh! combien je sentis péniblement la perte que j'allois faire : à mes demandes réitérées, je ne pus avoir aucun compte de sa santé, il me parloit à peine, et paraissait accablé d'un mal intérieur qui devoit bientôt l'épuiser, mon entrée à la maison fut aussi triste, car celui qui l'animait, avait perdu cette force d'esprit, & la gaité [sic] qui en faisait toute la joie. Je me rappelle encore que je fus trois heures à ne pouvoir m'occuper d'autres choses que du malheur qui m'attendait, dont tout se ressentait déjà. — Je ne trouvai point d'homme serviteur à la maison, dont on avoit grand besoin; le Dimanche suivant, je demandai le bon Janvier de M^r^ Lemaire, qui me conduisit dans le sud ou Côte S^t^ Jean, j'y vis un homme qui s'était déjà offert, mais qui ne s'était pas entendu de prix avec M. Girouard; père de sept enfants & dans l'indigence, je lui offris ce qu'il demandait, mais il était trop tard il était engagé du vendredi pour deux mois, je ne pus donc l'avoir que le 16 Septembre & ce bon serviteur (Prévost) prit [58] fidèlement soin de la maison, durant l'espace de cinq [19] qu'il y resta tous les enfants, garçons & filles entrèrent dans le couvent de l'Hospice Youville pour y être élevés, l'ainée des filles agée de 17 ans put entrer après deux ans de séjour avec son père, à la maison-mère de Montréal, (Sœurs grises) où elle prit l'habit de novice le 24 Mai 1859.

Un garçon & une fille moururent dans le couvent, et lui-même y reste aujourd'hui comme fermier pour les Sœurs, sur une terre qu'ils ont louée des Messieurs du Séminaire.

Dans le cours du mois d'Aoust, M. G. parut prendre un peu de mieux, il put sortir pour faire ses dévotions deux fois, le jour de l'Assomption, & à la fête du Sacré Cœur de Marie le 26, — ce fut cependant la dernière fois. — Le D^r^ Nelson avoit été appelé le 4 Aoust, & avoit prescrit des fortifiants, qui

[19] Ici, Émélie Berthelot omet le complément de temps.

furent peut-être contraires à la maladie, car peu de temps après il éprouva de grandes douleurs à la tête. J'en écrivis à mon frère à la ville, qui la communiqua au Dr Nelson, celui-ci envoya une prescription & un nouveau traitement à suivre, le Dr Dumouchel étant absent, il n'en voulut rien faire, d'autant plus qu'il avoit toujours eu de la répugnance à user de remèdes, alors je fis venir les Sœurs, & nous le fîmes consentir [59] à se laisser soigner sérieusement, & il ajouta « Puisque vous le voulez, faites de moi ce que vous voudrez, mais c'est
4 Sept fini de moi. » — C'étoit un mardi, il se laissa mettre les mouches, prit tous les remèdes sans aucune contestation & paraissant persuadé que cela ne servirait de rien, il ne se releva plus en effet, & fut quinze jours, donnant de temps en temps quelques espérances, mais retombant aussitôt dans un [sic] espèce
7 Sept d'engourdissement, le mercredi & le Jeudi M. le Curé étant à St Hermas, ce ne fut que le vendredi qu'il parut nécessaire d'être administré par précaution, il reçut donc le St Viatique vers quatre heures de l'après midi, ayant assez de connaissance pour répondre au Miserere & aux autres prières, je lui fis moi-même son action de grâces. Mr Jos. Toupin du Séminaire étant arrivé le soir même, avec mon frère, il les reconnut très bien, leur témoignant
8 Sept beaucoup de plaisir, il reçut les Stes Huiles le lendemain Samedi & continua le
14 Sept même état de mieux, ou d'affaissement jusqu'au vendredi suivant anniversaire de la Donation de l'Hos. Youville, qu'il parut baisser beaucoup, le temps
15 Sept était sombre & pluvieux et tout annonçait la tristesse; le lendemain il ne prit pas le mieux qu'il avoit coutume d'avoir tous les deux jours; mon frère arriva le soir même avec M. Morin il les reconnut, mais ne leur fit aucune joie, ils le laissèrent le lendemain Dimanche, [60] persuadés qu'ils ne reverraient plus leur ami, lundi à midi, la Sr Marie s'appercevant [sic] d'un moment très lucide, on en profita pour lui donner les dernières indulgences, il récita le Pater & Ave avec moi, répondit à l'Angelus du midi, il nous fit entendre qu'il souffrait beaucoup, me serra la main avec tendresse répondit avec consolation aux paroles de religion que je lui adressai, puis ne reprit plus de connais-
18 Sept sance jusqu'au lendemain vers midi : que tout annonça qu'il touchait à sa fin. M. le Curé Groulx, Mme Toupin, Rev. Sr Emery, le Dr Dumouchel, Mr Lemaire étaient présents . . . puis il rendit le dernier soupir, vers une heure & demi [sic]. — Je n'ai pas besoin de vous rappeller [sic] ici, mes chers petits enfants, la peine extrême que je ressentis à la mort de votre bon père; mais vous pourrez en juger par le respect que je porte à sa mémoire & le souvenir vénérable que j'en aurai toute ma vie. Ah ! qu'elle me parut triste cette vie que je devais désormais passer seule, après avoir joui de son agréable compagnie durant quatre ans & demie [sic]!! combien je promis bien sincèrement dans mon cœur de ne lus m'attacher à rien ici bas, puisque le bonheur qu'on y goûte est si passager : c'est en ce moment que je compris les paroles qu'il avoit méditées & qu'il me répétait souvent. « Tout est vanité et affliction d'esprit. » — hors aimer Dieu & le servir.

Sept 21 [61] Le service fut fixé au vendredi suivant. Messieurs Jacques Viger, Jos. de Bellefeuille, Eugène Globensky & Stephen Fournier +[20] Alf. Turgeon, M. Daoust + portaient les coins du drap. — Les porteurs du corps étaient

[20] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

Mess. Amb. Labrosse, J. Bte Richer, Geoffroi Perrier, & Jos. Labrosse. Monseig. Larocque accompagné des Messieurs du Séminaire arriva par la Pointe aux Anglais M. Jos Toupin chanta le service; Monsieur Bonnissant chargé de la mère Supérieure S^{t} Deschamps de nous demander +^{20} s'il me feroit plaisir qu'il fut + inhumé dans le caveau de l'Hospice Youville, +^{20} c'est la Rv S^{r} Jacques qui me fit cette demande. Je ne m'attendais pas à cette faveur que j'acceptai avec grande reconnaissance. Messire Bonnissant + s'occupe aussitôt d'en marquer la place dans la petite chapelle, où le corps fut transporté le lendemain après l'absoute chanté par Mg. L'Evêque; plus tard par les soins du même Monsieur, qui l'avoit fait préparer lui-même, avec l'inscription gravée dessus, on envoya chercher une pierre tombale en marbre blanc[2] qui fut placée sur sa fosse par le nommé Amable Léveillé qui en fit le
Sept 22 cadre en marbre noir imité. — [2](Don de M^{r} Berthelot mon frère). Le lendemain il y eut un service chanté au couvent par Messire Poulin curé de S^{t} Hermas; le 4 Octobre aussi un service chanté à l'Hop. Générale de Montréal.

Le 21 Sept. 1856 un service anniversaire fut chanté à l'Hosp. Youville & le 7 Octobre l'anniversaire chanté à la paroisse de S^{t} Benoit par Monseigneur Bourget, qui avoit la veille fait la bénédiction de la nouvelle cloche de l'Hosp. Youville offerte [62] par M. Watts, en remplacement de la première qui s'étoit brisée.

Sept 23 Mme Berthelot, ma belle Sœur passa quelques jours avec moi, Mme Morin rendit hommage à la bonne amitié & vint de Québec me donner quelques jours de sa bonne compagnie. Tous les bons parens & amis de S^{t} Benoit me témoignèrent beaucoup de sympathie, j'en avois grand besoin, & je leur en témoigne encore toute ma reconnaissance, enfin je me trouvai seule & bien seule; n'ayant que mes deux petits orphelins, Marie-Perpétue agée de 3 ans, huits [sic] mois; & Joseph agé de 17 mois, ce dernier me faisoit grande pitié il ne pouvait qu'à peine se souvenir de son pauvre père. — le 7 Mars 1856 le petit Marie Jean vint augmenter la petite famille que je devais protéger seule. — J'avois alors 39 ans. — Je m'occupai alors du soin de ma maison de l'administration des biens de mes enfants qui me donnèrent de l'embarras, pendant les premiers temps; ma plus grande satisfaction était d'aller au Couvent où je recevois toutes sortes de bonnes attentions de la part des Sœurs, La première Supérieure, S^{r} Christin, étant retournée à Montréal en Juillet 1855. Sœur S^{t} Roch (Sylvestre) l'avoit remplacée; S^{r} Marie vint en
Fevr 1855 Février de la même année se joindre à S^{r} Emery, S^{r} Dugal & S^{r} Jacques; elles étaient donc alors au nom de cinqs [sic]. — Je me rappelle avec bonheur
1856 qu'elles venoient chacune à leur tour me faire une petite [63] visite presque tous les jours, de 6 h. à 6^{1}/$_{2}$. J'étais bien liée d'amitié avec elles toutes, mais surtout avec S^{r} Marie. — qui devint plus tard Supérieure de la maison en Juillet 1856. — Je crois devoir rapporter ici une petite circonstance qui pourroit peut-être utile plus tard en pareille occasion; vers le mois de Mai 1857. — les personnes fréquentant la chapelle de l'Hospice s'apperçurent [sic] d'un [sic] odeur désagréable qu'elles crurent pouvoir attribuer au séjour des corps en ce lieu : le jour de la fête du Sacré Cœur qui tombait cette année le 19 Juin ayant attiré beaucoup de monde à la Chapelle on éprouva le même

désagrément & on conçut les mêmes craintes à cet égard, la supérieure de la maison ayant bien voulu satisfaire le désir que j'avois de voir ce qui en pouvait être la cause; l'homme de la maison Aug. Prévost, un fermier du nom de Benjemin Poirier & David Lagarde engagé du Couvent, descendirent dans la cave, découvrirent entièrement la bierre [sic] sans qu'on éprouvât aucun inconvénient, la première bierre [sic] ou reposait le cors était tout à fait intacte, & flottait sur un peu d'eau que contenait la seconde. Je fis alors (pour éviter toute nouvelle inquiétude) mettre de la chaux, ce qui forma un lit de mortier entre les deux bierres [sic], & on remit le couvert, persuadés qu'il n'y avoit plus rien à craindre à ce sujet. — cependant [64] la même odeur se fesant [sic] toujours sentir, on continua les recherches sous les marches de l'autel, & enfin on trouva un rat pris sous l'eschaussement du mur qui soutenait le plancher & qui n'ayant pu sortir de ce lieu, nous donnait avertissement de sa fin, d'une manière fort désagréable.

Il a été entendu, lors de l'inhumation de mon cher époux en cette bénite chapelle que je serois inhumée auprès de lui, ainsi que mes trois enfants, s'ils mouraient en bas âge ou toujours avant d'être établis ailleurs, cependant, s'il s'élevait quelque difficulté à cet égard par quelque événement que l'on ne peut prévoir, (ce qu'à Dieu ne plaise), je prie ceux qui se chargeront de ce soin à ma mort, ou à celle de mes enfants, de me faire alors inhumer dans l'Eglise de cette paroisse (S[t] Benoit) auprès de mon père & de ma mère, au côté droit, en entrant & en avant du banc d'œuvre, où ils y reposent, & qu'alors on fasse l'exhumation du corps de mon cher époux & de ma petite Félicité pour les déposer auprès de nous en la dite Eglise.— mais j'aime à espérer que nous ne serons pas à cette peine & je crois devoir citer ici une espèce d'approbation de ce qui a été fait dans le temps par Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal sur une lettre qui m'a été communiquée par la Supérieure de l'Hopital Générale [sic] Montréal & que transcris [sic]. +[21] La permission de Mg. L'Evêque pour l'inhumation a été faite avec celles de Mss Bonnissant, qui y ont
1855 rapport — (Mes lettres particulières) + [65] Extrait d'une lettre de Monseigneur Bourget à la Mère Deschamps Sup. Hop. Générale [sic] datée de Vourles de 13 Novembre 1855. — « On m'avoit déjà informé que l'excellent M[r] Girouard était dangereusement malade; mais c'est vous qui m'avez appris sa mort, qui je n'en doute pas, aura été précieuse aux yeux de Dieu, car il s'y préparait depuis longtemps, et prenoit tous les bons moyens que lui inspirait sa piété pour parvenir à son but. En fondant le bel établissement qu'il vous a quitté et en pensant comme il a fait aux pauvres, il a prouvé qu'il avoit éminemment l'esprit de Dieu. Je ne doute pas que les exemples admirables qu'il a laissés dans le grand monde, où à cause de ses rares talents, il jouissait d'une haute considération, et les prières qu'il fait au Ciel pour ses chers compatriotes; ne produisent que de très grands résultats. C'est ce que je lui recommande en m'adressant à lui, tout en priant pour lui, au cas qu'il lui reste encore quelque dette à payer. C'est ce que vos Sœurs de S[t] Benoit doivent demander et faire demander par leurs pauvres & leurs élèves, afin que la vie

[21] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en bas de la page 64 du texte d'Émélie Berthelot.

de cet homme de foi & de bonnes œuvres soit pour son pays un sujet de grande édification. Veuillez bien charger vos Sœurs de témoigner à Mme Girouard la juste part que je prends à sa douleur; et les regrets que je mêle aux siens pour la perte [66] de ce digne époux qui était pour moi un ami si tendrement aimé. Je
1855 n'oublierai jamais le spectacle de foi qu'il m'offrait chaque fois que je passois devant sa maison, car j'étais sûr de le voir à genoux, avec toute sa famille & j'étais singulièrement édifié du respect avec lequel il recevait la bénédiction que je lui donnais au nom du Seigneur et avec toute l'affection de mon âme. Il s'est fait assurément un magnifique tombeau en bâtissant son hopital et sa Chapelle; Que de prières vont se répandre, comme une douce rosée sur cette tombe que décorent tant de vertus! Qu'il s'y repose en paix après tant de tempêtes qui ont agité sa vie; et qu'au dernier jour, tous les pauvres qui auront eu part à l'héritage de sa charité, lui forment un glorieux cortège, quand il se réveillera de ce Sommeil pour aller se présenter au tribunal du Juste Juge, qui lui dira : *J'ai eu faim, & vous m'avez nourri, j'ai été nu, & vous m'avez habillé; j'étais sans asyle, & vous m'avez logé*; venez le bien aimé de mon père. — Je bénis toutes vos Sœurs, vos pauvres, vos enfants, vos œuvres; & je me recommande à vos bonnes prières.

+ Ig. E. de Montréal

Envoyée par la Rév. Deschamps de Montréal et reçu [sic] dans une de ses lettres de 23 Decembre 1855.

1816	1 Aoust	[67] Jour de ma naissance, baptisée à S^{t} Eustache, par Messire Gatien, mes parrain et marraine, Mr & Mde Lacroix. Jeudi
1823	1 Mai	Entrée à l'école du D^{r} Labrie. 7 ans
1827	13 Juin	Première commu. Mess. Paquin Curé S^{t} Eust. 10 10 mois
18[22]	22 Juin	Confirmée par Monsg. Lartigue. 10 10 mois
1827	Juill	Ma sortie de l'école. 11 ans
1851	30 Avril	Mariée à S^{t} Eust. à 4 h. matin

Puisque j'écris pour mes petits enfants ils sont peut-être curieux de savoir des circonstances plus particulières sur ce qui concerne leurs parents. — J'ajouterai donc pour leur faire plaisir, que leur bon père arrivée [sic] le mardi soir de la ville avec Messire Moreau, curé de S^{t} Eustache, M^{r} Morin & M. Berthelot leur oncle, me présenta pour cadeau de noces, une montre en or avec clef en turquoise, un cachet en améthyste & un crayon d'or (Blood Stone, le tout du prix de £16.00) aussi une petite croix en or; une semblable fut donné [sic] à votre tante Marianne & un castor en argent à votre tante Angélique ces trois derniers bijous [sic] coutaient £3.7.6. —Mme Berthelot, ma belle Sœur me fit présent d'un magnifique Shall, chapeau français en

[22] Ici, Émélie Berthelot donne le siècle, mais non l'année de sa confirmation.

taffetas rose, voile, gants, fichu, bas de soie &. — C'était un cadeau fort riche dont je me parai avec plaisir & reconnaissance. Je laissai à maman, votre
1851 mémé, tout l'argent que [68] je possédais, ne voulant rien emporter que ce qui
Mai m'était absolument nécessaire cependant votre grand papa insista pour me faire accepter quelques piastres que je pris pour lui faire plaisir. —

Le samedi suivant 2 Mai, votre père m'amena dans son étude, où je lui aidai à faire ses comptes, la dépense à l'occasion de son mariage était de £32.3. Li 1/2. — et il fut trouvé au bureau £131.18/. — Je n'avois pas encore vu de près autant d'argent, je reçus pour ma dépense de semaine particulière, dix piastres, et cette somme me fut depuis toujours généreusement fournie. — Je fus à la messe de la paroisse le premier Dimanche, les offices se faisoient alors dans une chapelle en bois près du village, bâtie provisoirement depuis le feu de 1837. — Le banc qui appartenait à M. Girouard était absolument le dernier, et tout près de la porte d'entrée, qui ouvrait dessus. — la chapelle étant de beaucoup trop petite pour contenir le monde commodément, j'y fus donc très modestement placée pour ma première entrée, quelques jours après, ce banc fut échangé pour un autre à droite de la chapelle, & touchant à la balustre, ce qui faisoit d'une extrémité à l'autre, enfin au premier Janvier, nous pûmes en acheter un tout au milieu, vis à vis la chaire, que nous
1851 gardames jusqu'à ce que l'Eglise fut bâtie à son ancienne place [69] et bénie le
Juin 30 Octobre 1853.

Dans le cours de Mai, je visitai S^t^ Hermas, S^te^ Thérèse, S^t^ Augustin, S^t^ Scholastique, S^t^ Placide & enfin le 13 Juin je partis pour un voyage à Québec, passant par S^t^ Eustache : c'était un Dimanche, nous arrivames à Montréal sur les 9 h. du soir.

Après quelques achats que nous fîmes Lundi & Mardi, nous nous embarquames le soir dans le Sydenham, en compagnie du D^r^ Amable Berthelot qui s'en allaient [sic] résider à Québec. — Levée à 4 h. du matin pour voir l'arrivée de cette belle ville, nous y descendîmes sur les 8 h. — nous étions annoncés d'avance par un ancien ami de M. Girouard qui étant sur le quai, emporta la nouvelle aux parents & amis, cependant nous prîmes logement à un hotel bien recommandé du nom de Hold-Gates, où nous eûmes chambre & salon que nous occupions seuls, pour le prix de 12/ par jour.

Nous visitames la famille dans le cours de la journée, Mme Baillargé, tante de M. Girouard avoit alors [23] ans toute habillée à l'ancienne façon, bonnet rond & fontange & robe de cé[24] noir, je la vis avec grand plaisir, elle s'intéressa beaucoup à moi & me fit grande amitié ainsi qu'à M. G. qu'elle paroissait aimer beaucoup, nous continuames les visites aux Eglises, le
1851 lendemain mercredi, nous eûmes le dîner chez M^r^ Thomas [70] Baillargé, architecte & sculteur [sic], cousin de M. G. qui tenait ménage avec une ancienne fille de la famille, il est décédé le [23] 18 [23] & la bonne tante Baillargé [23]

---

[23] Espace en blanc dans le texte.

[24] Mauvaise orthographe du nom « saie », signifiant tissu ou vêtement et dérivant du substantif latin « sagum ».

Dans l'après midi, nous fûmes à S^t^ Roch chez M. Dion, en calèche couverte, voiture encore en usage en cette bonne ville, & nous revinmes sur le Soir à l'Hotel; mais voilà que pour un petit verre de gingembre pris à S^t^ Roch, & conseillé pour éviter le danger que les étrangers éprouvent à boire l'eau de Québec, M. G. se trouve très indisposé dès le matin, Jeudi, jour de la Fête-Dieu, qu'il fut obligé de garder le lit toute la journée, il envoya chercher un grain d'opium chez un D^r^ Morin, qui n'eut pas la Sympathie de le venir voir. —quoiqu'il le connut bien, et il éprouva du soulagement sur les 9 h. que les amis vinrent nous chercher pour la grande messe à la Cathédrale où je fus seule avec M. Louis Baillargé qui me fit placer dans les arcades pour bien voir toute la cérémonie. Dans l'après midi sur les instances de M. G. il me fallut absolument continuer mes courses & on me mena au jardin du fort, où je rencontrai plusieurs dames & D^lles^ de Québec. Vendredi, nous eûmes le dîner
1851 chez M^r^ Etienne [71] Parent, dans l'après-midi, promenade en carosse à Beauport, où nous vimes tous les pauvres malheureux aliénés le Soir veillée chez M. Théophile Baillargé, samedi nous primes le diner chez le même Monsieur Thomas Baillargé qui avoit logement dans une ancienne maison de la rue S^t^ François avec M^me^ Baillargé mère dont j'ai déjà parlé & son fils M. Louis Baillargé, avocat.

Dimanche, je fus voir la procession qui devait passer dans le faubourg S^t^ Jean après Vespres, visite chez Mad. Faribault (cousine germaine de mon côté où je ne fus invitée point du tout) : à 4 h. dîner chez M^r^ Louis Massue. Lundi, promenade au Cap rouge, conversation sur le bord de la grève, je ne pus voir la marée, ce n'était pas l'heure. Le soir, veillée chez M^r^ Charles Baillargé. Mardi, messe de la S^t^ J. Baptiste à S^t^ Roch, cette église est très belle, on me plaça au jubé de l'orgue, qui était placé sur le chœur, cela fait un étrange effet les bancs se trouvant vis à vis ceux de la nef, la chaleur m'indisposa beaucoup, je passai par un escalier dérobé à la sacristie avec une D^lle^ dont je ne [me] rappelle plus le nom, qui me fit avoir de l'eau et un morceau de magnifique pain béni offert à l'occasion de la fête. Revenue à l'hôtel, je demandai quand nous devions [72] partir, votre bon père me répondit que c'était à moi de décider; cela ne fut pas long, le passage fut retenu immédiatement, je me rappelle que le prix était alors de 15/ par tête, et nous partîmes le Soir même à 6 h., Mercredi matin nous primes terre vers 6 h. à Montréal, nous entendimes une messe basse à la paroisse, & nous nous rendîmes pour déjeuner chez M^r^ Berthelot. Jeudi matin le Steam boat, par Lachine nous déposa au quai Gingras, une berge [sic] nous traversa à S^t^ Placide chez un Monsieur Cochran, neveu & associé de M^r^ Watts. M^r^ Girouard envoya un jeune homme à cheval, à S^t^ Benoit pour avoir notre voiture qui arriva sur les quatre heures en attendant, il me fit mener chez une Dame Payen, qu'il connaissait bien, cette bonne Dame m'offrit toutes sortes de bonnes choses à manger, je n'avois absolument besoin de rien, excepté d'un peu de repos, qu'elle me donna complaisamment [sic] l'avantage sur un bon petit lit où je dormis 3 h. sans me réveiller, même durant un affreux orage de tonnerre dont je ne m'apperçus [sic] aucunement que par les chemins fort gâtés pour revenir à S^t^ Benoit vers 5 h. de l'après midi, c'était le 26 Juin; dans
1855 le cours de l'été, je fus à Rigaud, & plusieurs fois [73] à S^t^ Eustache.

Vers le 10 Sept. M. G. eut une forte attaque de coléra [sic] qui le mit en danger, il vit son confesseur par précaution; son testament étant fait en faveur de sa famille dès l'année 1851 — si je fusse alors devenue veuve sans enfants, je ne pouvais prétendre qu'aux avantages de mon contrat de mariage, il demanda alors ce testament, et y biffa son nom; il en fit un autre plus tard en ma faveur qui exista jusqu'à ce qu'il eut accompli l'œuvre de charité que nous avions proposé ensemble et pour laquelle il avoit toujours fait un leg [sic] dans ses testaments, ainsi qu'à toutes les autres communautés. — de la ville de Montréal. — mais sa charité s'augmentant envers ses semblables, à proportion de ses moyens, il ne se contenta pas de quelques legs mais il conçut le projet de bâtir une communauté entière dans sa propre paroisse comme on le voit par sa lettre du 31 Mars 1851 — qui me décida à l'épouser pour l'aider à l'exécuter, le plan en fut arrêté en Janvier 1853 la donation signée le 14 Septembre 1854 la prise de possession par les Srs Grises le 9 Novembre de la même année. — Mr Girouard vécut un an & quatre jours après la donation de l'Hospice Youville.

1852 [74] PERPETUE & FELECITE nées Vendredi le 30 Janvier 1852 — la dernière ne fut qu'ondoyée.

Perpétue fut baptisée dans l'après midi du même jour, par Messire Groulx curé de la paroisse le parain [sic] son grand-père J. A. Berthelot & sa marraine Mme Ve. J. Bte. Dumouchel.

Elle avoit trois ans & demie [sic] à la mort de son père & avoit assez de connaissance pour s'en bien rappeler et le regretter selon son âge, je l'ai vue pleurer plusieurs fois, et demander à le voir; elle a été un peu difficile à élever, sa grande vivacité nuisait beaucoup à sa petite raison; assez facile cependant, surtout pour ses prières, et pour tout ce qui regardoit la religion ou les histoires de l'Ancien Testament, qu'elle aimoit beaucoup, et que son père lui racontait souvent.

Elle avoit aussi bonne mémoire & bonne vue, et se rappelait facilement ce qui frappoit son imagination, comme des images qu'elle avoit toujours en bon nombre, et avant de pouvoir lire le nom des Saints, elle se rappelait leur nom qu'on lui avoit dit, ou les reconnaissait par leur [sic] habillements ou par leur genre de martyre; elle était aussi très facile à apprendre ses prières, je me rappelle qu'un jour que je revenais du manoir de St Joachim, voir Madame Boisseau qui était malade; à mon retour son père vint avec grande joie me dire
1854 [75] qu'elle savoit la Salutation Angélique, j'en doutais presque, car elle n'avoit alors que 2 ans, c'étoit au mois Janvier 1854, cependant comme il me pressait toujours de lui faire dire, je la pris sur mes genoux, et elle la récita en la manière qui suit, ainsi que le Gloria Patri, ayant eu difficulté à prononcer les r, jusqu'à l'âge de cinq ans.

Je vous salue *Maÿ*, pleine de *glâce*, le *Seigneuil* est avec vous; vous êtes bénie *ente* toutes les femmes, & Zézu, le *fli* de vos *entailles* est béni. Sainte Maÿ, *meye* de Dieu, piez pou nous, *pau pecheuils*, maintenant et à l'*heuille* de *note moille*, Ainsi-soit-il.

Floïa pati et filio et spilitu sancto, Sicut *élat* in *pincipio*, et nunc et *sempeye*, et in secula *seculoÿum*, Amen.

Lorsque le couvent se batit, elle n'avoit que 2 1/2 ans, elle y passoit la plus grande partie de ses journées, avec une fille, elle s'amusait à faire des petites *cheminées* dans les colombages, et se faisoit faire des joujous [sic] par les ouvriers qui la voyaient avec plaisir courir au milieu d'eux; j'y allois aussi souvent, surtout dans la grande chaleur de l'été pour leur porter des rafraichissements & faire un peu de halte à leurs travaux, nous y allions aussi le
1855 soir à la veillée surtout tandis qu'ils cuisaient la brique, et la chère petite [76] nous suivait presque toujours, son père aimant tant à la voir auprès de lui. — A la bénédiction du Couvent, elle avoit deux ans & dix mois, & le cher Joseph né le 8 Avril 1854, avait huit mois. Le 1 Mai 1855, Perpétue ayant trois ans, trois mois je l'habillai tout simplement avec une petite capine & un petit sac au bras, et je la menai au couvent pour lui faire suivre la classe des petites, mais comme j'entrouvrais la porte de l'intérieur pour la faire entrer, elle apperçut [sic] la Sœur sur son siège, dans un sérieux qu'elle voyait pour la première fois, elle en fut si surprise qu'elle revint dans mes bras, et ne voulut plus y aller, je la gardai à la maison tout l'été en lui faisant moi-même une petite école, enfin vers le mois de Septembre à 3 1/2 elle commença ses petites études, alors il lui arrivait souvent d'y prendre ses repas, et aussi d'y coucher quelquefois.

1856 Dans le mois de Mai 1856, les Sœurs me procurèrent une petite irlandaise du nom de Bridgit Watters, qui donnait bon exemple à Perpétue la menait à l'école, et lui apprenait aussi un peu d'Anglais. — cette jeune fille resta ici
1857 jusqu'au mois mai 1857, qu'elle retourna au Couvent.

1858 [77] Quoique Perpétue eut toute liberté d'aller presque aussi souvent qu'elle le désirait dans l'intérieur de la maison, elle désirait beaucoup y être pensionnaire, mais cela ne convenait pas en ce temps selon l'institut de cette maison qui ne devoit recevoir que des pauvres, cependant, comme il me paroissait à propos, vû sa grande légèreté de la fixer un peu par un petit règlement
1859 journalier, Je voyais arriver avec peine la nécessité de l'éloigner plus tôt que je ne l'avois pensé, & la Providence m'aida. — me procurant l'occasion de connaître les Sœurs de S^te^ Croix +[25] établies à S^te^ Scholastique + en leur faisant visite avec une de nos Sœurs (S^r^ Frérault) qui étant indisposée était en
1860 promenade à S^t^ Benoit, c'était un mardi 16 Janvier 1860. après avoir visité les classes, je me proposai, à part moi, de l'y mettre au mois de Mai, de retour à la maison je racontai devant la petite ce que j'avois vu & des Sœurs, & des écolières pour l'y préparer doucement d'avance à une séparation que je craignais lui coûter beaucoup, mais à ma grande surprise, elle me pressa tant de l'y mettre que je me crus obligée de lui dire que je me le proposais pour le mois de Mai, elle insista pour y aller de suite, et ne me donna pas de repos que je ne lui eusse promis de la mener faire visite au premier jour de congé, j'y fus
1860 donc avec [78] elle le Jeudi suivant; en visitant la maison, selon l'usage, elle témoigna tant de plaisir & fit tant de joies, que les S^rs^ en étaient toutes

[25] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

étonnées, je dis donc tout simplement à la Supérieure, S^r^ S^t^ Jean Baptiste que je me proposais de leur amener au printemps, mais Perpétue insistait pour restoit [sic] de suite, et je ne m'étais point préparée ni de linges ni d'effets pour la placer sitôt; alors la supérieure me proposa de la laisser pour quelques jours afin d'essayer si elle seroit constante dans son dessein, et aussi pour assister à la fête de M^r^ Plinguet curé de la Paroisse, le 22 Samedi suivant : je la laissai donc fort joyeuse, le lendemain vendredi j'envoyai quelques effets & pour savoir de ses nouvelles, la Supérieure m'écrivit ainsi que Perpétue, et ce fut une affaire arrêtée qu'elle restait tout-à-fait, j'y fus le Dimanche suivant, & tout alla bien, son entrée compta du 23 Jer fête des Epousailles de la Bienh. Vierge Marie, elle y passa deux ans et demi, c.a.d. jusqu'en Juillet 1862. — J'avois visité dans le mois de Juin le Pensionat [sic] du Sacré Cœur au Sault au Récollet, cette résidence à la campagne me parut plus à propos pour la Santé de Perpétue, habituée au grand air; dans sa vacance au mois de Juillet j'y re-
1861 tournai avec elle, elle visita toute la maison et fut toute charmée d'y entrer le
[26] Septembre de la même année [79] Elle avoit fait sa première commu-
1861 nion au couvent de S^te^ Scholastique à neuf ans & demi le 3 de Juillet 1861 & confirmé [sic] le 23 Septemb. de la même année.

[*A ce point-ci du texte, Émélie Berthelot a inséré dans son récit un poème composé et illustré par son mari, Jean-Joseph Girouard. Au-dessus de ce poème, apparaît une superbe rose épanouie et au bas figurent trois splendides grappes de raisin. Il est impossible de reproduire ici les dessins, mais le texte se lit comme suit :*]

1854 30 Mai

Pour la fête de mon amie
J'avois fait choix d'un bouton; . . .
Mais la rose est épanouie . . .
Et sied mieux à mon Émélie . . .
Que sa fécondité rend digne de ce don.
Que Dieu lui donne la sagesse
Pour élever ses enfants.
Elle est sûre de ma tendresse
Et de mes vœux reconnaissants.

1854 [80]JOSEPH né Samedi 8 Avril 1854, baptisé le lundi, par Mes. Groulx le parrain, son oncle J. A. Berthelot, & la marraine Dame Berthelot, son ayeule maternel [sic].

Ce fut une bien grande joie que la naissance d'un fils, j'étais si fière que je ne pouvais cesser de le regarder; ce bonheur eut bien sa compensation, comme en toutes choses ici bas, la chère Perpétue prit du froid, ou eut une espèce de fièvre qui la mit en danger, Oh comme j'avois du chagrin en pensant que le bon Dieu me demandait peut-être ma fille en échange du beau garçon qu'il venait de me donner! toute ma joie était changée en tristesse & comme je pleurais naturellement, à l'appréhension du sacrifice que je devais faire de ma

[26] Espace en blanc dans le texte.

petite fille! insensée que j'étais, j'aurois dû être heureuse d'avoir quelque chose de pur à offrir au Seigneur, car c'était une belle innocente de deux ans & 3 mois : quoiqu'il en soit, les soins lui furent prodigués, & elle reprit sa santé très heureusement. — Joseph était fort des membres et de bon appétit; pas trop difficile à élever; mais très attaché à moi. — Je ne pouvais le laisser d'un instant, son bon père craignait que je ne l'aimasse encore plus que sa petite fille, et lorsque je témoignais tant de tendresse à ce beau garçon, il m'apportait
1854 aussi la petite fille & me disait que je devais l'aimer tout [81] autant, que *quoiqu'elle ne fut aussi blanche ce n'était toujours pas une petite sauvagesse du Lac*. — Le couvent était en pleine bâtisse cet été, une fille l'y portait souvent dans les bras : — à la bénédiction qui eut lieu le 9 Novembre, il avoit juste 7 mois. — à la mort de son père, il n'avoit que 17 mois! trop jeune pour en concevoir du chagrin il n'a pu que sentir peut-être la peine de l'éloignement que nécessitait cette triste circonstance; cependant il nous donna encore quelque indice de son petit souvenir filial : un jour que le Dr Dumouchel était ici; le cher enfant fut à lui, et il s'agitait sans pouvoir faire comprendre sa pensée, c'était la canne de son cher père que j'avois donné [sic] au Dr & qu'il reconnaissait, il ne fut tranquille que lorsqu'on le lui eut mis dans les mains, & il chercha alors à aller la mettre à sa place ordinaire, derrière la porte d'entrée du passage. Une autre fois qu'on lui demanda où était papa, il courut au même passage, et mit la main sur un manteau à mon usage et nous le montra, croyant que c'étoit celui de son père qu'il lui avoit vu prendre à cette place, cher enfant! il n'a eu ni le bonheur de le connaître, ni la douleur de le regretter que bien faiblement et à proportion de son âge; plus tard cependant, il connut ce vide lorsqu'il voyait [82] des petits garçons sortir avec leur père, il disait en s'affligeant; « *ils sont bien heureux eux autres d'avoir un père* »; cette réflexion si réelle et si juste, me fit vraiment de la peine, il n'avoit que 5 ans! je tâchai de le consoler & de le fortifier; contre ce juste sujet de tristesse, lui faisant entendre que s'ils étaient bien bons, avec la grâce de Dieu je pourrais les aimer doublement, & leur servir de père & de Mère en même temps, en leur consacrant tout [sic] ma tendresse & tous mes instants. — Ainsi-soit-il.

Les Srs de l'Hospice Youville ayant bien voulu se charger temporairement de l'école des garçons en 1858 — le cher Joseph put y aller dès l'âge de 4 ans, ses progrès ne furent pas bien vifs; plus tard il continua sous Mr Hamelin, excellent instituteur arrivé à St Benoit en le 13 Aoust 1859.

Joseph n'eut pas comme Perpétue l'avantage d'apprendre ses prières & de belles histoires de son cher père, mais il ne fut que retardé, & n'y perdit pas beaucoup, car sa petite sœur étant fort causeuse de son naturel, chercha à le dédommager de cette privation en lui apprenant ce qu'elle savoit & qu'elle apprenait encore elle-même, il sçut donc bientôt ses prières & les premières demandes du catéchisme; aujourd'hui à l'âge de 8 ans, il ose penser de faire sa première communion; mais je crois qu'il est trop jeune . . . Je vous dirai cela plus tard.

1856 [83] MARIE JEAN, né Vendredi le 7 Mars, jour de la Fête de Ste Perpétue & Félicité, baptisé de Dimanche par Messire Groulx. Le parrain Dr Dumouchel & la marraine Dame Ve. Toupin.

Né la veille de S^t^ Jean de Dieu, il ne pouvait manquer de s'appeler Jean, qui d'ailleur était le nom qu'il devoit porter — il a été mis aussi sous la protection de S^t^ J. Baptiste mais surtout de S^t^ Jean l'Evangéliste, patron spécial de son père. Ce cher enfant ne pouvait manquer d'avoir quelque impression que nous avons aussi remarqué [sic] dans ses petits yeux, un peu languissants; mais il était tout aimable & tout aimé : chacun l'appelait le cher Jean : il a été très sujet à la maladie du Croup, dans son enfance, & jusqu'à six à sept fois, sa vie a été en danger jusqu'à l'âge de cinq ans. Son cher parrain & docteur qui le soignait était si content de le Sauver à chaque fois que nous en faisions une espèce de fête, & qu'on lui donnait par badinage le nom de Jean la Grippe; plusieurs en témoignant le plaisir qu'ils avoient à le prendre & le caresser, l'appelaient à leur tour Jean la Grillade : enfin on ne peut dire tous les noms & surnoms & témoignages de tendresse qu'il a reçu [sic] de chacun, ayant conservé une petitesse qui le faisait regarder comme plus jeune que son âge : aujourd'hui encore à l'âge de près de sept ans, on l'appelle partout le petit Jean.

1860 Né au milieu de toutes sortes d'attention il n'a [84] pu sentir la perte & la privation de Celui qui l'auroit tant aimé le premier, il aime donc sa mère de tout son cœur, & sans partage, ne peut souffrir le moindre signe de mécontentement de sa part, ou même de sérieux.

Le petit Jean a commencé à suivre son frère Joseph à l'école de M^r^ Hamelin à cinq ans, aujourd'hui il y va plus régulièrement encore & commence à lire couramment. — même dans le gros livre des Figures de la Bible, ou l'Ancien Testament, que Messire Comte, du Séminaire de Montréal, vénérable & vrai ami de M. Girouard m'a procuré pour m'aider à l'éducation religieuse de mes enfants; tous trois en ont bien profité, & c'est toujours leur livre de préférence.

Je puis dire que je n'ai pas eu beaucoup d'occupation à leur apprendre les prières chrétiennes, car excepté ce qui ne peut s'enseigner comme on dit que sur les genoux de la mère; l'heureuse habitude que nous avons toujours eue de faire la prière en commun, leur a appris, en grande partie sans qu'ils s'en soient apperçus [sic] c'est donc la manière la plus sûre, & la plus expéditive pour instruire, tant nos enfants que nos serviteurs que de prier devant eux & avec eux. C'est un ouvrage fait d'abord, pour tous [85] ensemble, & qui aide à l'amour et charité mutuelles que nous devons avoir les uns envers les autres, comme enfants du même père céleste, pratiquant aussi ce que N. Seigneur nous recommande dans son Evangile « Je vous le dis en vérité, Si deux ou trois personnes s'assemblent en mon nom pour prier, Je serai au milieu d'elles & je prierai mon père de leur accorder ce qu'elles demandent ».

J'ai élevé mes enfants moi-même, sans beaucoup me fier à d'autres, et seulement pour m'aider : je me rappelle que je disais alors que j'aimais mieux en avoir soin la nuit que le jour, et c'était vrai, pour la raison que la tranquilité [sic] de la nuit me donnait la facilité de leur témoigner toute ma tendresse de mère sans être toujours dérangée comme je l'étais si souvent durant le jour. Cela me donnait aussi l'avantage de faire bien des petites pratiques de dévotion dont j'étais privée par mes occupations journalières, & je me rap-

pelle que je remettais à la nuit pour faire ma préparation à la Ste Communion & mon action de grâce éloigné, profitant de ce temps de silence et de repos pour me livrer au recueillement dont je jouissais si peu le jour.

Souvent je chantais pour les endormir et des cantiques, bien entendu : car j'avois oublié les chansons profanes que j'avois pu apprendre dans ma jeunesse : Je parvins pourtant à m'en rappeler quelques unes que je leur chantai [86] plus tard pour les divertir. Un jour que je berçais ma Perpétue et faisant des projets pour son avenir, je me pris à composer quelques couplets dont je me rappelle encore et que je retrace ici pour vous faire rire.

Air : Geneviève de Brabant (Complainte dans les Cantiques de Marseille)

Perpétue en sa maison,
Encore tendre et petite;
S'accoutume à l'oraison,
Et s'y tient comme un hermite [sic] :
Hélas! elle a bien raison,
Puisqu'il faudra qu'elle quitte;
Son papa, aussi sa maman,
Pour s'en aller au Couvent.

Son papa lui fait bâtir.
Un hospice *magnifique*;
Pour qu'elle puisse compatir,
Aux pauvres gens faméliques;
La crèche de Bethléem,
Honorée dans cette enceinte;
Recevra des cœurs innocents,
Au nom de Jésus enfant.

L'heureux père est glorieux,
De voir son unique fille;
Epouse du Roi des Cieux,
Qu'elle choisit pour sa famille;
L'enfant déjà consacré,
Dès le Sein de sa chère Mère;
[87] Les ravit de joie, de bonheur,
Du don qu'elle fait de son cœur.

Seigneur, nous nous Soumettons,
A ce que vous voudrez faire;
De nos bien chers nourrissons,
Etant leur si tendre père;
Veuillez nous avantager,
De votre Sainte lumière;
Préférant votre volonté,
A toute prospérité.

Ce sera bien une grande grâce du bon Dieu, si mes enfants entrent en religion ou seulement quelsques [sic] uns d'eux; il est vrai qu'ils sont bien jeunes et que nous ne pouvons que peu prévoir pour l'avenir, d'après leurs idées présentes. Joseph dit qu'il veut être notaire, pour faire comme son père : il paroit avoir du gout pour le calcul, a bonne mémoire, & apprend ses leçons facilement, mais l'étude assidue le fatigue, il faut avoir l'attention de lui abréger les classes un peu longues; à huit ans, c'est un petit homme qui aime à aider aux affaires de la maison et est assez avancé pour son âge.

Le petit Jean ne porte pas ses vues si haut, il veut bien faire comme son père, mais pourvu qu'il soit aussi menuisier il est aussi très adroit dans les petits ouvrages, et s'amuse des journées entières à confectionner toute espèce
1862 de petites choses en bois avec son assortiment [88] de petits outils de menuisier.

Pour Perpétue on peut voir par son bulletin qu'elle est assez apte à apprendre ce qu'on lui enseigne selon son âge : pour sa vocation elle se défend, et dit qu'elle ne sera pas religieuse cependant cet été dernier, elle me demanda avec instance de visiter les malades à l'Hotel-Dieu, et ayant rencontré la jeune Sœur Colette qui a encore l'habit de postulente [sic], elle lui a dit devant moi que si elle se faisoit religieuse ce ne pourrait être que dans un Couvent où l'on y soigne les malades pour lesquels elle ajouta « qu'elle avoit bonne main » et que quand elle seroit grande elle viendrait la rejoindre & y prendre le voile; qu'il en soit selon la volonté de Dieu, en cela comme en tout autre chose. Je me tiens dans une Sainte indifférence sur ce qu'ils auront à faire selon leur vocation, pourvu qu'elle soit selon l'ordre de Dieu; sans doute je désire qu'ils profitent des avantages que leur donne leur position & leurs moyens; mais toujours avec modération en tout ce qui tend aux affaires et aux grandeurs du monde, espérant que comme leur cher père, ils auront tous trois *bonne main* pour faire le bien & pour le répandre, tant sur les malades qu'il médicamentait avec des simples[27] avec assez de succès, que pour les pauvres qu'il secourait habituellement, se faisant une loi de ne jamais rien refuser à celui qui demande *au nom de Dieu*, sans avoir une véritable raison de le faire, comme par [89] exemple, si on était certain qu'ils employeraient notre aumône pour se mal conduire, et offenser le bon Dieu; hormis cela, il faut toujours donner, ne serais-ce que peu, mais le faire de bonne grâce, de bon cœur, et avec une manière respectueuse, comme si on le donnait à N. Seigneur Jésus-Christ, afin que le bon pauvre sorte de chez-vous content, et en priant Dieu pour vous; car il ne faut pas oublier que l'Ecriture nous dit « Que le royaume des cieux appartient aux pauvres & aux malheureux, que les riches en sont exclus, parce qu'ils ont leur consolation en ce monde, les mauvais riches, bien entendu, car le Bon Dieu n'a pas maudit les richesses en elles-mêmes, au contraire elles sont un don de Dieu, qui nous les donnes [sic] pour que nous soyons ses dispensateurs envers ceux qu'il appelle ses *membres souffrants encore sur la terre*; et que nous devons *toujours avoir parmi nous*, pour nous donner avantage en leur faisant l'aumône d'acheter ce beau ciel dont les mauvais riches sont exclus, par la seule dureté de leur cœur,

[27] Ici, Émélie Berthelot omet le nom complément.

envers ces pauvres, qui l'ont de droit, et qui l'attendent avec confiance dans la pauvreté et l'humiliation.

Voila, mes chers petits enfants, ce que vous pratiquerez pour mériter les grâces de Dieu qui sont promises au [sic] cœurs compatissants, pour réjouir le cœur de votre mère et pour marcher sur les traces de votre père [90], dont toute la vie a été marquée de ses bienfaits, et dont le dernier acte notarié signé de sa main est un bienfait (Don. Hos. Youville). Il me semble que je puis ici rapporter ses paroles que je lui ai entendu dire et les pratiques que je lui ai vu faire, afin d'essayer de vous donner une idée des sentiments qui animaient sa belle âme en toutes ses actions.

1r Il avoit pris en écrit les quatre choses pour obtenir la paix et l'avoit toujours sous la main sur sa table à écrire= Imitat. L.4. C.12.

2eme Aussi les 12 degrés de St Benoit, pour obtenir l'humilité qu'il lisait tous les jours = Vie de St Benoit, Butler trad. p. Godescard.

3eme Le premier ouvrage que j'ai lui [sic] avec lui est La vie Mystique de N. S. au Très St Sacrement il aimoit beaucoup cet ouvrage, et l'explication des Litanies de la Très Ste Vierge que j'avois reçu en présent de noces de Mes. Comte.

4eme Nous lisions tous les jours un chapitre de l'Imitation, il faisoit le signe de la Croix avant de commencer, et baisait ensuite le couvert par respect.

5eme Il avoit pour habitude d'acheter un livre de piété à chaque voyage de ville qu'il faisoit.

6eme Il prioit tous les jours en revenant de la Messe disant le De profundis pour les défunts, et le Magnificat les jours de Communion.

7eme Lorsque je communiais avec lui, ou même seule, il me faisait ma préparation, et chantait des cantiques analogues pendant que je m'habillais, et sur ma route.

8eme [91] Il avoit l'habitude de chanter tous les matins en s'habillant, les antiennes propres au temps, et l'Asperges en se lavant, puis nous faisions la prière du matin ensemble.

9eme Dans les Litanies du St Nom de Jésus il répétait 3 fois l'invocation propre au temps, et la changeait selon le temps.

10eme Nous avions l'habitude de prier Dieu en voyage, chanter les Vespres, le Chapelet &&.

11eme Il chantait le Crux Ave devant toutes les croix, les saluant avec respect.

12eme Les premiers temps, il prioit avec moi en Anglais, pour être moins apperçu [sic], dans la suite il le fit tout ainsi en latin ou en français.

13eme Je reconnaissais les personnes avec lesquelles il avoit eu quelque peine par son empressement à les obliger, ou à leur être agréable en quelque chose.

14eme Il était d'une grande gaieté les jours de Communion, et nous allions ensemble visiter quelque famille pauvre et lui faire l'aumône, en l'honneur de la Visitation de N. Dame.

15eme Il donnait l'aumône à tous les pauvres qu'il rencontrait sur son chemin, et si vîvement, que j'avois peine à m'en appercevoir [sic].

16eme Les premières paroles qu'il m'a dites sont celles-ci Quel bonheur, ma chère amie de pouvoir parler du bon Dieu avec toi, sans contrainte et sans gêne.

17eme Le monde ne nous comprendra pas dans ce que nous avons dessein d'entreprendre pour sa gloire.

18eme [92] Il faut mettre le moins d'humanité possible dans l'œuvre que nous entreprenons et nous devons y être comme les derniers.

19eme Si nous sommes assez malheureux pour perdre le mérite de nos actions, au moins les pauvres et les malheureux en profiteront.

20eme Il ne faut pas toujours penser à soi et s'en occuper = *ce seroit* égoïsme.

21eme Le bon Dieu m'a donné beaucoup plus que je ne méritais, en m'accordant une petite fille et nous devons la lui consacrer sans réserve, selon sa Ste Volonté.

22eme En disant le *Pater* il me demandait à quoi je pensais en disant « Notre père qui êtes aux cieux » et il ajouta, Il faut penser à obtenir plutôt la grâce de Dieu, que le pain matériel.

23eme Il faisoit depuis bien longtemps une croix sur chacun de ses membres, en se mettant au lit en l'honneur des cinq plaies; et me dit que c'était une pratique recommandé [sic] par Mes. Savage, ptr. au Séminaire du Lac.

24eme Il tenait souvent sur sa manche, un petit papier en forme de triangle pour se rappeler la présence de Dieu.

25eme En lisant l'Evangile qui dit « J'envoie mon Ange devant vous qui vous préparera la voie.», il me passait son livre et m'appliquait ces paroles. Evang. 2 Dim. Avent.

26eme Il m'a dit que je pourrais faire du bien de mon vivant, tant que je voudrais, pourvu que je conserve les fonds pour les enfants.

27eme Il m'a appris à baisser la tête pendant la lecture, en prononçant le St Nom de Jésus.

28eme [93] Nous avions l'habitude de réciter le Confiteor, l'un à l'autre en nous nommant frère et sœur, et il disait que c'était par humilité.

29eme Il m'a dit que je ne devais pas laisser St Benoit, pour être plus à même de soutenir *notre œuvre*.

30eme Il m'a dit de mettre Joseph au Collège de Montréal, qui s'établissait vers ce temps à la Montagne; et Perpétue aux Ursulines qui dit-il, savent si bien élever la jeunesse, mais il m'a dit cela parce que je le pressais de me dire son avis, car il a ajouté, que je verrais mieux ce qui conviendrait dans le temps.

31eme Dans sa dernière maladie profitant d'un moment très lucide, je lui demandai s'il n'avoit pas quelque chose à me dire touchant ses affaires; il me répondit qu'il n'avoit rien à me dire sur ce sujet, et qu'il était heureux d'avoir accompli de son vivant ce qu'il avoit intention de faire depuis longtemps, et que pour ce qu'il y avoit à faire envers quelques personnes, je le trouverais en Mémoire sur son livre de compte.

32eme Dans les derniers quinze jours de sa maladie il m'a repris de ce que je disais « Comme cela. », étant trop affecté, & de dire tout ainsi « Comme ça ».

33eme En lui faisant la prière du matin et disant « Adorons le », il me dit de dire « Adorons son St nom » comme étant plus respectueux.

34eme Il disoit souvent « Sainte Marie, mère de Dieu, qui est la dernière partie de Salutation Angélique comme étant spécialement la prière que l'on doit faire.

35eme [94] Je lui dis une fois en badinant, qu'il parloit toujours au bon Dieu et qu'il l'aimoit plus que moi; qu'il aimoit pourtant beaucoup, et il répondit, en riant avec les Sœurs « Je crois bien ». Cette parole parut si sincère dans sa bouche que j'avoue franchement que cela me fit de la peine intérieurement, et que tout en étant très contente de son sentiment, j'en fis un sacrifice dans mon cœur.

36eme Lorsqu'il s'appercevoit [sic] que quelque personne venoit un peu plus rarement à la maison, il me demandait toujours si je n'avois pas eu quelque difficulté avec eux : et ajoutait toujours « Prends bien garde de faire de la peine à quelqu'un ». Une de mes grandes inquiétudes lorsque je vis sa maladie augmenter, c'étoit qu'étant si affectueux pour toute sa famille, il n'eut beaucoup de peine à les quitter, il témoigna de l'émotion en voyant ses petits enfants que j'amenais auprès de son lit, lui demandant de les bénir ce qu'il faisait avec attendrissement et il me fit entendre que c'était à présent mon ouvrage; et je me rappelle avec plaisir et confiance que longtemps auparavant, il m'avoit dit qu'il était certain que je serais toujours bonne mère; plusieurs fois durant sa maladie, il appeloit Joseph, d'une voix forte et brève; et le cher petit se rendoit près de son lit, où son père lui tendait la main qu'il baisoit.

37eme Dans les derniers quinze jours, je lui demandai pourquoi il paroissoit content de mourir il nous [95] répondit « Parceque je ferai la volonté du bon Dieu. »

38eme Il fesait ajouter après le Souvenez-vous « Monstra te esse matrem » qu'il disait aussi lui-même très Souvent.

Je crois que quoiqu'il eut l'esprit fatigué par la maladie, il s'apperçut [sic] bien lui-même que son état empirait, il ne le dit pourtant pas, étant très calme et tranquille, voyait avec plaisir tous ceux qui le venoit voir, et leur tendait la main en riant. J'en ai vu plusieurs pleurer, lui baiser la main, et dire qu'ils perdaient un *père*; car il leur avoit toujours été bon et rendu de grands services; toutes les personnes du village sont venues le voir et nous offrir leurs services ainsi que celles de la paroisse aussi des paroisses étrangères.

Comme on cherchait toujours à le réveiller de son assoupissement, on lui

présentait les personnes qui le venaient voir, et il avoit toujours un mot agréable à leur dire : en voyant Madame Olier de S[t] Hermas qui était sa parente, il dit « Ca c'est la bonne femme. » Madame Toupin, étant arrivée trois jours avant sa mort, il lui fit grande amitié, me demanda et me dit « C'est notre mère », il m'avoit déjà dit plusieurs fois de bien conserver l'affection de M[de] respectable Dame, qui me seroit très utile lorsque ma propre mère viendrait à manquer. Je l'éprouvai en effet, en bien des occasions et je n'oublierai jamais les bons services et les bonnes paroles qu'elle ma dit [sic].

1855 [96] Mme Berthelot, notre belle Sœur, étant venu [sic] le voir, et même le veiller durant sa maladie il lui témoigna beaucoup de tendresse, il l'aimait, et lui donnait souvent des marques de préférence; elle lui apporta le portrait lithographié de maman et de la petite Julie sur ses genoux, il demanda ses lunettes pour mieux voir, et les ayant reconnues, il dit « C'est notre mère et la petite dernière. » — C'était aussi en ce temps le dernier enfant de notre frère.

Ce cher ami ne pouvait souffrir qu'on refusât un pauvre qui demandait son pain, et surtout au nom de Dieu, il défendait expressément de les renvoyer sans rien donner, n'eus-ce [sic] été qu'un sou, qui est la plus petite aumône que l'on puisse donner. Il donnait toujours une pièce blanche aux aveugles, et jamais moins de quinze sols, j'ai inculqué ce principe à mes enfants, qui en ont l'usage, surtout Perpétue qui l'a fait le plus souvent, ayant un pauvre aveugle habitué à qui on donne encore cette aumône en son absence et à son souvenir, et ce bon pauvre la reçoit en riant, et dit qu'il se souvient toujours de *la petite*.

Un jour M[r] Girouard entre vite par la porte de devant, traverse la salle où je me tenois, et sort promptement par une autre porte, son agitation m'inquiète, je cours à lui, et lui demande ce qu'il a, il me répond qu'il n'a pas le
1855 temps de me [97] parler pour le moment et continue sa route vers le village, il revint quelques instants après, fort affligé, et m'en raconte le sujet : il avoit rencontré un pauvre mendiant sur le haut du pont, à qui il avoit parlé; mais peu satisfait du discours de ce malheureux sans doute; il l'avoit refusé : à peine l'avoit-il laissé que le remords de cette action le saisit, et ne pouvait se donner de paix qu'il ne l'eût retrouvé, il envoya même la jeune fille chez les voisins, qui ne le trouva point, je le consolai en lui disant, qu'il auroit bientôt l'avantage de se reprendre sur un autre malheureux, qui ne manquent pas en cet endroit. — ceci se passa en l'été 1854. Dans l'hiver 1856, après la mort de M[r] G. ce pauvre me revint, et comme chacun d'eux avoit toujours une légende à raconter, sur les faits du temps passé, je le questionnai comme les autres, alors, il me rapporta à peu près ce que je viens de dire; comme vous le pensez bien, il ne pût que gagner à son attente, car on le chargea à sa grande satisfaction, et la paix fut faite je l'espère, entre les membres souffrants de N. S. et celui qui se faisoit un si grand plaisir de les soulager. — J'ai pu voir par les mémoires que j'en ai fait, à son insçu [sic] que depuis 1851 à 1855, il a donné à sa famille ou à tout autre qui se trouvait dans le besoin la somme de £189.10.10. — sans compter tout ce qui se donnait [98] furtivement, ou aux mendiants de tous les jours. — plusieurs fois étant en voyage, et voyant venir quelque pauvre, il me demandait si je le connaissais, souvent c'étoit sur la route de S[t] Eustache mon endroit natal, où je connaissais bien du monde,

alors il faisait arrêter la voiture et se donnoit le double plaisir de faire l'aumône, et de la faire aux miens.

1847 Je me rappelle que durant la maladie de Madame Girouard la première, les pauvres femme [sic] affluaient auprès d'elle pour la voir, et pour la veiller, aucune véritable protégée de la respectable malade ne laissoit la maison sans avoir reçu au moins une piastres [sic], pour ma part, moi je reçus cinq piastres, pour être distribuées aux pauvres de S^t^ Eustache, ce que je fis en demandant le secours de leur [sic] prières comme il me l'avoit recommandé, j'envoyai aussi une même somme à D^lle^ Henriette Moreau, nièce de Madame Girouard la première alors au couvent du Sacré-Cœur, à S^t^ Vincent de Paul, pour faire dire des messes et être distribuées aux pauvres de cet endroit, aux mêmes intentions de prières. — et cette distribution en argent s'est élevée à £10.0/ Cette vénérable Dame est morte le Vendredi Saint, 2 Avril 1847 à 3 h. du matin, au milieu de toute sa famille assemblée. La veille de son enterrement
1847 qui eut lieu le mardi de Paques, quatorze bonnes femmes [99] venues des campagnes ou du village veillèrent et prièrent auprès d'elle chacune à leur tour, elle étoit exposée dans sa propre chambre tendue de blanc, plusieurs lumières brûlaient continuellement; de l'eau bénite, des livres, et des chapelets étaient déposés sur la table à la dévotion des visiteurs, qui venant saluer M^r^ Girouard, recevoient pour la plupart, une aumône. Un petit réchaud placé de côté, recevait de l'encens parfumé, qui, en entretenant la bonne odeur, était aussi l'emblème des prières qui s'élevaient continuellement au ciel pour le repos de cette chère âme, tous ses effets, hardes, livres &c. furent distribuées [sic] dans la même semaine à la famille, et aux pauvres qui reçurent encore longtemps après des petits dons en souvenir de celle qui les avoit tant secourus.

Dans l'espérance que l'Eglise de S^t^ Benoit se rébâtiroit sur ses fondations, comme elle le fut en effet en 1854 cette bonne Dame fut inhumée dans le cimetierre [sic] de la paroisse au côté sud de la Sacristie; une petite galerie entourre [sic] ses restes, et je cultive sur cette terre qui la couvre, des fleurs en son souvenir, et par reconnaissance pour les biens que je possède après elle, et qui sont les fruits de ses soins et de ses travaux durant vingt neuf ans de ménage, avec *Celui* dont j'ai pris soin après elle, et qu'elle avoit rendu si heureux; ainsi mes chers enfants [100] ne manquez pas, après moi à ce tribut de reconnaissance bien mérité, pour celle que votre père a aimée et respectée.

Enfin pour terminer ce que je voulais vous dire de la charité de votre bon père, j'ajouterai ses sentiments de confiance et d'abandon à la miséricorde du bon Dieu, il disoit souvent « In manus tuas domine, commendo spiritum meum. » et ce fut surtout pendant sa dernière maladie qu'il le disoit avec plus de confiance et d'effet . . .

R in P. . . .

[101] TROUBLES DE 1837

1837 . . . Mr Girouard étant compromis à l'occasion de la petite guerre civile, commencée à Montréal dès le mois de Juin & Juillet et continuée par le manifeste des Fils de la Liberté le 6 Novembre de la même année, partit de chez lui lors du sac de St Benoit un vendredi 15 Décembre, et laissa tout ce qu'il possédait à la disposition des troupes et des Volontaires qui brûlèrent l'Eglise, le village, et les propriétés des habitants qui se sauvèrent dans les Côtes voisines St Jean & St Vincent . . .

Il passa la nuit du 15 au 16 dans l'anse des Eboulis, où il fut en grand danger d'être pris par les Volontaires mis à sa poursuite, mais aucune des bonnes personnes à qui il se confia ne furent tentées par l'appât de £500, prix accordé à celui qui le livrerait. — Samedi matin, il se fit traverser à Vaudreuil, de là à (St-Polycarpe) chez un Monsieur Lanthier qui apprenant son dessein de se rendre aux Etats lui conseilla de se réfugier en attendant les glaces chez un nommé St Amant dont il lui garantissait la difélité, il se fit donc mener chez cet homme, gardien du moulin à scie de Mr De Beaujeu à St Emmanuel, il arriva sur le minuit avec un nommé Mallet qui le menoit, frappe à la porte = Qui est là = Ami = Il y a bien des amis, mais il faut prendre garde de ce temps-ci = St Amant, Ouvrez et [102] ne craignez rien = A ces paroles, le bon hôte de ce paisible logis ouvre aussitôt sa porte et apperçoit [sic] un homme de haute taille, qui lui demande à le loger pour cette nuit avec son conducteur, et aussi pour son cheval, &. — car ils viennent de faire une forte route; sur la réponse obligeante du maître de la maison, Mr G. fait signe à son charretier, qui apporte son sac de voyage dont il se fait un oreiller et se couvrant des robes de la voiture, il se couche près du poële et s'endort profondément, sans plus de préparatifs; pendant qu'on met la voiture en sûreté . . .

Retiré chez lui, St Amant confère avec sa bonne femme, de ce qui vient de se passer; et, s'avoue qu'il n'a pas affaire à des voyageurs ordinaires; le lendemain matin, Dimanche, on tient conseil sur ce qu'il y a à faire, alors le personnage *à haute taille* refuse de se faire connaître, par son nom; mais s'avouant comme proscrit, demande asyle; jusqu'à ce qu'il puisse atteindre les lignes : on lui accorde une généreuse hospitalité, dans l'espérance de pouvoir le sauver pour quelques jours; la maison étant située sur une hauteur qui permettait de voir arriver les visiteurs de loin; il venait beaucoup de monde à cette maison par la proximité du moulin, mais tous selon l'usage du pays restaient dans l'entrée de la maison qu'une simple cloison séparait de la chambre du proscrit, encore inconnu de la famille, composée du mari, et de la femme, et d'une petite fille de trois ans. — Assis de l'autre côté de cette
1837 fragile barrière, *il* entendoit raconter [103] toutes les nouvelles du jour et du temps, dont ils faisoit [sic] souvent le sujet fort animé de leur bruyante conversation, tandis que la bonne femme se mettait par prudence, en travers de l'ouverture, dont l'absence de la porte auroit pu permettre une indiscrétion qui auroit été fatale à tous. — Cependant, le bon St Amant, ne pouvant résister à la curiosité qui le pressait de connaître son prisonnier, fut chez un Monsieur Langevin, et sans rien faire paroître de son secret, commence à

parler politique, rappelle les événements du mois de Juillet, et les discours faits à la porte de l'Eglise de Vaudreuil, où ce Monsieur était présent : demande leur nom et leur signalement, et ne doute plus que celui qui y avoit parlé, était le même que celui qu'il recelait, il revient, et fier du dépôt qui lui est confié, il cherche à se faire dire le nom et la position de son hôte, qui s'y refuse constamment, pour ne pas le compromettre, en cas de perquisitions à son égard.

Il y avoit donc plusieurs jours qu'il occupait ce petit appartement de 18 pieds sur 20, couchant sur un petit lit fait à la hâte, et selon que leur permettait leur pauvreté, lorsqu'il tomba malade; avec quelques monnaies qui lui restaient, il envoya au magasin le plus près, chez M^r^ Baudet; et on lui rapporta une paire de souliers de chevreuil, du thé, du sucre, un peu de brandy, et six
1837 assiettes pour [104] aider à l'ameublement de la pauvre famille. *Il* fut rétabli en peu de temps, et souvent sous son habillement commun de capeau d'étoffe, ceinture rouge et tuque bleu [sic], il prenait part au petits délassements de la famille réunie, des filles et des gendres, en jouant aux cartes avec eux, sans être aucunement suspecté. — Vers le dixième jour, S^t^ Amant ayant eu occasion de faire un petit voyage hors de chez lui, rencontre trois volontaires, qui lui disent tout bonnement qu'ils sont à la recherche de M^r^ Girouard qu'on dit être dans ces cantons, et qu'ils s'en alloient chez lui. « Vous avez grand tort de prendre cette peine, leur dit-il, car personne de ce *nom* s'est nommé dans ma maison; cependant ajoute-t-il, avec une feinte tranquilité [sic], si vous persistez dans votre dessein, prenez bien garde de faire peur à ma femme et à ma petite fille qui ont tant peur de vous autres; car je vous en voudrai toute ma vie, et vous savez que je n'aime pas les volontaires, moi.= N'importe, dirent-ils, continuons toujours notre route, et ils avancent; alors le bon homme, d'élever son Cœur à Dieu, et de dire : Bonne S^te^ Vierge aidez-moi!! A peine a-t-il fait son invocation que les malheureux sont de retour à lui, et lui demandent son avis sur ce qu'ils doivent faire; alors avec toute la force et la véracité que donne le danger, ce bon homme les alligne [sic] vers une place,
1837 qu'on appeloit la Petite Côte, comme [105] étant propre à soustraire aux recherches ceux qui auroient besoin de fuïr, et ces bonnes gens de volontaires, pris de bonne foi, suivent cette route avec confiance; tandis que le bon conseiller rendant grâce à Dieu du succès de son innocente supercherie, arrive à toute hâte à sa maison, et raconte ce qui vient de lui arriver; c'en était assez! et M. G. fatigué depuis plusieurs jours de ne pouvoir exécuter son plan de se rendre plus loin, se décide à se livrer pour ne pas inquiéter davantage les généreux hôtes qui l'avoient si bien accueilli. — Alors il se déclare tout à fait à S^t^ Amant, et aussi son deissein [sic] de se livrer au gouvernement; lui offre de lui donner le moyen de le livrer lui-même, avec l'avantage de toucher la somme promise à celui qui le livreroit + [28] Sa tête était à prix pour £500, comme il est dit plus haut + mais cet homme généreux et compatissant ne voulut jamais profiter d'une semblable lâcheté et refuse sans hésitation. — Il écrit donc à M^r^ Simpson une lettre en ces termes. « Monsieur . . . D'après ce que j'ai entendu dire (car il y a longtemps que je n'ai vu de gazettes) il paroit

[28] Nous plaçons entre les deux croix cette note qui se trouve en marge dans le texte.

qu'une proclamation du Gouverneur m'a mis au nombre des proscrits : Quoique ma conscience ne me reproche rien, ni dans ma conduite comme représentant du peuple, ni comme simple sujet Britannique, j'ai dû néanmoins me soustraire aux poursuites de ceux qui ont parcouru mon Comté, en y répandant la désolation et le pillage : Je ne suis point en fuite, et je suis prêt à partager le sort de ceux de mes amis, qui ont suivi honorablement la même
1837 [106] ligne de conduite que moi; mais je ne veux pas devenir la victime ou le jouet de ceux qu'une indigne récompense engagerait à commettre le crime. Je n'ai aucune objection à me confier et à me livrer entre les mains d'un homme généreux, et, que j'ai toujours connu pour honorable dans sa conduite. La retraite que j'ai choisie est sûre, et je ne la quitterai que pour aller chez vous, et sous votre protection. Je n'ai pas besoin de garde; ma parole d'honneur vous suffit, et la démarche que je fais, vous est un garant de mes motifs et de mes intentions.

Le porteur est un pauvre homme, mais il a des sentiments bien au dessus de son état : lui seul connait ma retraite, et il ignore encore mon nom. Vous pouvez lui confier votre réponse et vos ordres. J'ai l'honneur d'être Monsieur

Votre très h. serviteur
J. J. Girouard

« J. Simpson Ecur
Côteau du Lac

Chargé de cette lettre, S[t] Amant se rend chez M[r] Simpson, à deux lieus [sic] de distance, c'était sur le soir, qui reste tout étonné, et ne veut pas croire qu'un prisonnier de cette importance soit depuis assez longtemps si près de lui, il craint, et n'ose se fier à cet homme; le questionne de nouveau, et enfin lui demande ce qu'il a à faire; = Rien autre chose, lui répond-il que de faire atteler votre voiture et de me suivre, et vous verrez les chose telles que la lettre vous le dit. = Il se prépare, et part, arrivé au bas de la Côte, et appercevant [sic] cette petite maison isolée, il craint encore d'être trompé et
1837 demande à son guide si vraiment il n'y a [107] là aucun danger; S[t] Amant le rassure de nouveau, et est obligé d'entrer le premier en sa maison. M. Simpson le suit, voit la petite famille réunie, parmi lesquelles on lui présente M. Girouard qu'il ne pouvait reconnaître, sous son travestissement; celui-ci le salue, et lui présente la main, que l'autre lui donne en lui témoignant le regret de le rencontrer en une semblable circonstance; après quelques paroles de bon [sic] entente entre eux, il entre en sa voiture avec son prisonnier et le dépose chez M[r] Beaudet, juge de paix, pour y passer la nuit; ce ne fut pas sans regrets que ses généreux hôtes le virent partir; et ils versèrent cordialement des larmes sur son malheur; mais lui, fort et courageux, les consola, leur promettant de leur donner bientôt de ses nouvelles; et, malgré sa grande détresse, trouva encore à contenter la générosité de son cœur en donnant ce qui lui restait; cinq chelins! pour acheter une robe à la petite fille!

Le lendemain 25 Décembre, M[r] Simpson conduisit lui-même M. Girouard dans les prisons de Montréal, dans une voiture à quatre chevaux, bien couverte, accompagné de deux amis, bien armés en cas de surprise. Cepen-

dant, le bon père dût aller chez les marchands pour acheter la belle robe, il alla donc chez Mr Baudet, et c'est là qu'il s'entendit louer de peu de personnes, et blâmé de beaucoup, pour avoir refusé de gagner £500!!! nonobstant
1837 tout cela, il revint content chez lui, car la géné-[108] reuse Madame Baudet, en louant sa belle action, de n'avoir pas voulu livrer un de ses semblables par intérêt, lui donna la robe! le tablier! le mouchoir et lui remit son argent, et encore du thé du sucre, &c &c pour sa bonne femme qui était *malade*. Quinze jours après, comme il leur avoit promis, Mr G. écrivit une lettre de sa prison, à ses bons amis; leur disant qu'il était bien, et content; et, qu'ils soient tranquilles sur son sort.

Deux ans après en Juillet 1839 M. G. arrivait à la porte chez Mr Lafontaine (coin des rues St Laurent et St Lambert) lorsqu'il apperçoit [sic] un homme tout auprès qui paroit le fixer; il approche, ne le reconnait point, mais celui-ci se nomme et se fait connaître = Quoi c'est vous St Amant! Entrez donc! et le voilà qui le fait monter chez Mr Lafontaine, à qui il le présente comme son libérateur, et à M. Chérier et au Dr Vallée, qui s'y trouvaient; et puis, il le conduit chez un M. Coursolles qui tenoit maison de pension à qui il recommande à la hâte de le bien traiter; promettant de revenir le soir : il revint en effet quelques heures après, et voit qu'on le traite + St Amand +[29] comme les passagers ordinaires! il fait venir l'hotellier, ce n'est pas ainsi que je l'entends, lui dit-il, et il ordonne de mettre la table dans une chambre d'en haut il soupe avec lui, le fait promener, et amuser dans la ville, le [109] fait voir à ses amis, durant trois jours; enfin il le laisse partir heureux de pouvoir cette fois témoigner sa reconnaissance en lui remettant une petite collecte qu'il avoit recueillie pour lui! — En laissant sa retraite, M. Girouard l'avoit chargé d'une lettre pour Mme Girouard, alors à Rigaud chez M. Ignace Dumouchel; il s'acquitta de cette commission, et put rassurer cette bonne Dame sur toutes ses inquiétudes; et lui témoigna toute sa reconnaissance, en paroles seulement; car elle était dénuée de tout en ce moment. La Providence, en lui remettant ainsi qu'à Mr Girouard plus qu'il ne leur avoit ôté — leur donna occasion de le reconnaître selon la générosité de leur cœur, ce bon citoyen venant tous les deux ans leur faire visite à St Benoit; je l'ai vu moi-même, depuis mon séjour ici en 1854, et cette année en 1863 le 20 Mars, 26 ans après l'événement qui a donné occasion de faire sa connaissance, vous lui avez fait grande fête Joseph et Jean; et vous avez été fort émerveillés en lui entendant dire *qu'il avoit sauvé la vie à votre père*, c'est avec satisfaction que je vous ai vu lui témoigner de l'affection, c'est très bien, mes enfants, n'oubliez jamais son nom, et surtout le bienfait dont il vous a donné un si bel exemple!!

[110] L'HOSPICE YOUVILLE

1860 Le Couvent de l'Hospice Youville est surmonté d'un petit clocher de cinq pieds carré [sic], avec beffroi, cloche, &c, la première a été donné [sic] par les Messieurs du Séminaire, elle n'a pas été bénite selon l'usage, aussi elle s'est brisée dès 1856.

[29] Note en marge.

La croix du clocher a été faite à S[t] Eustache par M[r] Foisy, forgeron; elle est garnie de fleurons, et porte sur le haut, une clef en travers, qui sert d'anémomètre, cette clef est aussi de fer, et a été dorée ici par M[r] Girouard; la main est travaillée et représente un Ave Maria. Un jour je demandai pourquoi, il avoit fait la forme d'une clef au lieu d'un coq, ou tout autre chose, comme on le voit ailleurs, et il me répondit « que c'était pour faire entendre que cette maison seroit la clef et la porte du Ciel, pour tous ceux qui pourraient y entrer, ou qui au moins profiteraient des bons exemples de toutes sortes qui leur seraient présentés par les Saintes personnes qui devaient l'occuper.

Plus bas, sur le pinacle de la lucarne du milieu est un triangle (voir la figure)[30], sur le pinacle du balcon le monograme de Notre Seigneur; sur le frontispice celui de la S[te] Vierge, au bas, le nom de l'Hospice Youville, puis sur le haut du perron du rez de chaussé [sic] l'année où cet édifice a été béni 1854. — Tous ces petits ouvrages ont été faits sous sa direction et ornés et dorés par lui-même. Je lui ai aussi aidé quelquefois. C'est aussi M. Girouard
1854 qui a imité le [111] marbre pour le plancher de la chapelle qui a peint l'autel, le tabernacle et les gradins, et je lui ai aidé à dorer les tringles, et à garnir l'intérieur du tabernacle en soie. — Je me rappelle qu'un jour nous avions bien des tribulations au milieu de nos travaux, c'était un samedi et nous devions partir pour une petite promenade à S[t] Eustache, alors il se hâta de faire faire plusieurs petites croix en bois qu'il peintura lui-même en attendant qu'elles fussent dorées, et il les fit poser de suite par les ouvriers sur les ailes du Couvent et sur les bâtiments, et lorsque je lui demandai pourquoi il se hâtait tant de les poser, la couverture n'étant pas encore peinturée, il me dit que c'étoit pour mettre son édifice sous la protection de la Croix, et qu'il feroit son voyage tranquille, ne craignant plus que notre Ennemi le diable put nous jouer quelques tours étant effrayé de ce Signe Sacré.

Aussitôt que la bâtisse fut levée et qu'elle put annoncer par son extérieur que ce seroit une maison de charité, il me fit préparer un tronc, c'était une petite boëte [sic] en bois que je recouvris de tapisserie avec une petite inscription dessus, ainsi conçue, par anticipation « Pour les pauvres de l'Hospice Youville », et je le mis sur une table du salon d'en haut, au milieu des objets déjà reçus, et lorsqu'on transporta ces choses à l'Hospice; on y trouva 12/6, déposé sans doute par les visiteurs, mais dont nous n'eûmes [112] aucun indice : Dans le cours de l'automne, il en fit faire un par M[r] Léveillé sur un plan qu'il avoit préparé lui-même, avec des figures et des ornements qu'il expliquoit selon ses intentions. — il a été placé dans le premier parloir de l'Hospice, et on y voit en haut.—

1[er] un crucifix en étaim [sic] doré

2[eme] Un Maria

3[eme] Portrait de la Mère Youville, encadré & vitré

4[eme] L'inscription « Pour les Pauvres Dieu vous le rendra »

---

[30] Émélie Berthelot a inséré cette figure, que nous nous ne pouvons reproduire ici, dans son texte entre les pages 110 et 111.

5eme L'ouverture du tronc

6eme Un épi de bled peint sur la serrure. Il expliquait ainsi son intention. — N. S. Jésus Christ, par l'entremise de Marie, inspire à la Mère Youville la pensée de demander l'aumône pour les pauvres, afin de leur fournir du pain.

La seconde cloche, qui existe encore aujourd'hui est un don de Mr Watts, alors marchand à St Benoit : la bénédiction eut lieu le 6 Oct 1856 — un Dimanche après Vespres, par Monseigneur Bourget, accompagné de Mrs. Moreau, chanoine, M. Moreau, chapelain de l'Evêché & de M. Marsollais prêtre du Séminaire du Lac des deux Montagnes. On avoit choisi pour cette cérémonie douze parrains & marraines dont dix seulement voulurent accepter, c'était :

Mess. Groul & Mme Toupin
Mr Watts & Mme Watts
Mr Lemaire & Mme Lemaire
Dr Dumouchel & Mme Dumouchel
Mr M. Beaubien & Mme Beaubien
Mess. Al Toupin & Mme V. Girouard
Mr Richer & Mme Richer
Mr D. Masson & Mme Ve Masson
Mr Dubreîl & Mme Dubreil
Mr Fortier & Mme Fortier

[Entre les pages 112 et 113 de son texte, Émélie Berthelot a inséré un dessin de la main de son époux, Jean-Joseph Girouard. Ce dessin représente un prie-dieu en forme de cygne au bas duquel on lit cette note de Mme Berthelot-Girouard : « Plan d'un prie-Dieu que Mr Girouard voulait faire pour la chapelle de l'Hospice Youville. »]

1857 [113] On sera peut-être étonné de voir un aussi grand nombre de parrains pour cette petite cérémonie surtout en se rappelant qu'un personnage haut placé fit plus tard [cette réflexion ?], devant moi, que cela n'était pas permis : mais la nécessité de recourir aux aumônes des fidèles, dans les commencements de cette maison peuvent nous excuser d'avoir enfreint cette règle, que nous ne connaissions pas d'ailleurs, en ce temps.

Le pain béni offert à la messe, le matin, n'a coûté que la moitié du prix ordinaire c.a.d. £1.10/. par la générosité du facteur le nommé Lagacé de St Eustache. — à l'occasion de la fête. — Dlle Julie Christin nièce de la Supérieure du Couvent en a fait l'offrande; la quête dans l'Eglise, faite par les deux petits garçons de Mr Watts, habillés en Anges et ailés s'est monté [sic] à £1.0/. seulement; chacun se réservant pour la sonnerie, dont le montant a été de £28.6/ Avec l'habillement de la Cloche et quelques autres offrandes à cette occasion le tout a pu s'élever à une somme de £40. en faveur de la maison; c'est peut-être un peu exagéré mais les notes de ce temps en 1856 font mention de cette somme. Les moyens étaient très modiques en ce temps, une petite réunion dans l'Apothicairerie du Couvent et quelques petits objets raflés ont donné £13.12/6!! cela donna cependant l'idée de faire un [sic] espèce de petit bazar qui eut lieu en 1857 dans la maison appartenant à

Mr Watts, où se tenoit la Cour, et nous fîmes environ £22. et quelques
1859 chelins. [114] En 1859 on prépara un bazar plus considérable, qui eut lieu le jour de l'Exhibition dans la paroisse, dans la maison d'école des garçons et dont le montant fut de £43.00/ La paie des Commissaires d'école et l'allocation du gouvernement leur ayant été accordée chaque année, voilà les seules ressources étrangères que cette maison a pu recevoir, le reste leur est advenu de leur travail et de leur industrie et je crois que l'on peut dire avec vérité qu'aujourd'hui, elle a doublé et triplé de sa première valeur par des bâtisses, des granges, boulangerie, four, privés, puits, clôtures, valeur de terrain augmenté; toujours, que sans savoir rien de particulier sur sa prospérité, nous avons la consolation de voir que nonobstant la pauvreté et l'exiguité de l'endroit, la bénédiction du bon Dieu aidant, cette mission présente autant d'avantages que les autres, faites dans des endroits plus avantageux.

Voici par chaque année, les personnes qui ont occupé la maison

	Hommes	Femmes	Opel. [sic] & orphelines
1854	3	8	4
1855	3	3	11
1856	1	5	14
1857	2	4	35
1858	0	1	19
1859		2	7
1860		2	12
1861		2	25
1862		6	17
1863			

1854 [115] Dès la première année de sa fondation, la Chapelle s'est trouvée garnie d'ornements de toutes les couleurs de l'Eglise, même de noir, qui sert pourtant bien rarement, vû le grand nombre de fêtes propres à la Communauté. Plus tard des rideaux de damas bleu et aussi de blancs, tapis, statue de la Ste Vierge et de St Joseph, lampe et chandeliers d'argent, même un petit harmonium, et mille autres objets, sont venus aider à l'ornement et à la pompe de nos petites fêtes.

Après l'arrivée de Messire Aubry comme Curé dans notre paroisse & de Mes. Tassé son neveu, la messe se dit tous les matins à 6 h. en été et 6¼ en hiver, c'est un avantage pour la plus grande partie du monde, occupant ce qu'on appelle le Village, qui auroit un peu loin pour se rendre à la paroisse. — Les principales fêtes de cette Communauté sont : L'invention [sic] de la Ste Croix 3 Mai, La fête du Sacré-Cœur et l'Exaltation de la Ste Croix, 14 Septembre, anniversaire de la Signature de la Donation. — nous aimerions bien aussi à y ajouter la célébration de la Ste Famille cette œuvre ayant été mise sous sa protection spéciale, comme l'indique le tableau au dessus de l'autel.

Tous les Vendredi, on expose un reliquaire en forme de Croix et doré, renfermant une parcelle de la Vraie Croix; on chante le Crux Ave, 3 fois, puis quelques cantiques, et invocations à la Croix, et après la Messe le prêtre donne la bénéfiction avec la Ste Croix; cette sainte relique est honorée plus solemnellement [sic] aux fêtes du 3 Mai & 14 Sept. [116] La grande messe de la Croix se chante, avec musique & les Vespres, puis on vénère la Ste Croix en baisant la relique à la balustre, puis le Salut du Très St Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois sont dédiés au Sacré Cœur de Jésus, il y a salut ce jour là, ainsi qu'au [sic] principales fêtes de l'année, et quelque autres [sic] fêtes de la maison, on y fait aussi le mois de Mars à l'honneur de St Joseph le Mois de Marie, et le mois de Juin au Sacré Cœur de Jésus; Heureuse maison! mes chers enfants où le bon Dieu est enfin servi, comme le disait votre cher père « Au moins je serai certain que le bon Dieu sera connu, aimé et servi dans une maison de St Benoit. » Oui, le bon Dieu est servi en effet, et dès le matin, comme dit le prophète David; à 4 1/2 hiver comme été, la cloche se fait entendre pour le réveil; et tous, grands et petits, s'emploient selon les charges qui leur sont assignées. On y entend les métiers à tisserand, à coudre, rouets à filer, et toute espèce d'autres ouvrages, pour les Fabriques, hosties, cierges, et enfin tout ce qu'on peut désirer. Il n'y a ordinairement que quatre Sœurs, et le nombre des personnes occupant la maison, s'est élevé quelquefois à près de 50 personnes, pour plus ou moins de temps. Cette maison bénie exerce aussi son influence et son bon exemple au dehors, en visitant les malades et en remplissant tous les devoirs de la Charité. La cloche seule, en se faisant entendre dix-neufs [sic] fois dans la journée, nous invite à élever nos cœurs à Dieu & à le servir en esprit et en vérité!!!

[117] LA MAISON BLANCHE

1824 La maison que vous occupez, mes chers enfants, a subi bien des changements, mais elle a toujours été refaite sur ses mêmes fondations.

Je suis venue à St Benoit pour la première fois en 1824. J'avois alors 8 ans : le jardin n'était pas encore fait, mais marqué à la place où il est aujourd'hui, il n'y avoit pas encore de perron, mais quelques marches seulement pour monter à la porte; point encore de clôture, et tout était de plein pied avec le chemin de roi. — Je ne me rappelle pas de la distribution de la maison, j'étois trop jeune et d'ailleurs nous n'étions venus que pour dîner : papa & ma sœur Angélique plus jeune que moi de deux ans.

J'y revins ensuite en 1829, j'avois alors 13 ans, la maison était distribuée à peu près comme aujourd'hui, le salon à la même place; la chambre de Mme Girouard où est la mienne : la lingerie servait de dépense, la chambre des enfants faisoit la salle à dîner avec le petit corridor qui n'existait pas; et ce que j'appelle l'office aujourd'hui servait de cuisine, l'ordinaire se faisoit sur un petit fourneau dans la cheminée : la salle à dîner, à présent, servoit d'office et recevoit toutes les affaires de la paroisse. La moitié du haut de la maison faisoit deux chambres, une pour Madame Girouard, votre grande mère, l'autre pour Demoiselle Angèle Girouard, sœur de votre père, et votre tante;

toutes deux restaient avec M. Girouard depuis la mort de M^r^ Gatien curé [118] de S^t^ Eustache en 1821.

1864[31] En 1830, une allonge ou plutôt un appentis fut fait du côté nord à peu près comme il est aujourd'hui, dont une moitié du côté sud servait d'office pour le monde du dehors, communiquant à celle de M^r^ Girouard par une porte qui y montait à deux marches, l'autre côté au nord servait de cuisine ayant cheminée et fourneau, (on ne connaissait pas les poëles de cuisine alors,) et montait aussi de deux marches dans l'ancienne cuisine qui fit alors une grande salle à diner avec l'autre, qui était très petite. Un escalier peint en brun, montait aux chambre [sic] d'en haut qui étaient augmentées du grenier changées en jolies petites chambres dont une était entièrement affectée pour Monsieur Morin qui l'occupait tout le temps qu'il lui plaisoit de rester à S^t^ Benoit : il y travaillait encore en 1833 l'Histoire du Canada commencé par le Docteur Labrie de S^t^ Eustache, mort en 1831. Jusqu'en 1830, il y avoit point de tapis nulle part, excepté ce qu'on appelle des catalognes, le plancher du salon était peint d'un beau vert pomme, les chaises non tournées, mais très simples et en paille étaient peintes en blanc et l'empaillure en jaune, tout était d'une grande simplicité, mais très propre; presque tous les appartements, surtout le salon étaient entourrés [sic] de jolis cadres de parents et amis, faits
1830 au pastel par M. G. Un perron couvert, sur des colonnes, peint en [119] blanc ornait le devant de la maison d'où l'on voyait se continuer un beau jardin rempli de toutes sortes de fleurs, que Madame Girouard cultivait elle même très bien. — La cour était petite, et ne dépassait pas la porte cochère d'aujourd'hui, qui était alors une rue séparant d'avec l'emplacement appartenant à un M. Beaubien. Les bâtiments & hangards [sic] étaient tout auprès de la maison, un seul cheval, qu'on appeloit Colin, ayant une tache blanche au milieu du front, deux vaches je suppose et beaucoup de volailles et des pigeons &c. une seule fille servante, et le bon Janvier, qui était à leur service, tout cela témoignoit de l'aisance et du bonheur. — c'était une maison de plaisir, on y fêtait toutes les fêtes des parents et des amis, les compositions des rôles, étaient faites par eux mêmes, M. Girouard, M^r^ Morin, quelquefois aussi par Madame Dumouchel mère qui était très spirituelle et très gaie, et tout ce plaisir a disparu dans un instant; les troubles de 1837 ont détruit tout ce bonheur, tout ce bien être; tout a été brûlé, pillé, il n'est resté que les trois cheminées que vous voyez encore aujourd'hui, et les fondations, votre père après une détention en deux fois, de huit mois, a dû songer à refaire un peu sa petite fortune, il laissa donc Madame Girouard à S^t^ Benoit chez sa Sœur M^me^ Dumouchel et alla à Montréal travailler de sa profession, comme notaire, réglait les successions, pour des montants de plusieurs cents louis; faisoit des
1840 testaments & contrats de mariage dont [120] la générosité des parties lui valaient £2"5"0/ — il étoit recherché, demandé partout, et ne venoit à
maison refaite en 1840 S^t^ Benoit que pour se reposer un peu de ses travaux. — Enfin vers 1840, il songea à relever sa maison, qu'il fit cette fois à étage avec balcon, et qu'il distribua en salon, étude, chambres à lits, passages, &c comme vous la voyez aujourd'hui, avec des mansardes au dessus. Il occupait l'étage avec Madame

[31] Corrigé pour 1830.

Girouard et tout le bas servait à Mr Lemaire, sa femme et leurs enfants; Mme Lemaire mère et Dlle Flavie : Il y eut un peu plus d'opulence dans la manière de vivre et aussi dans les meubles que vous y voyez aujourd'hui : le déjeuner et souper se prenaient en haut, mais le dîner se faisoit en grande famille dans la grande salle du bas, et il y avoit souvent de la visite, et c'étoit encore de la joie et du bonheur, qui dura peu comme toujours.

En 1847, Mme Girouard mourût en Avril, alors Mr Girouard qui auroit eu dessein de se reposer un peu; dût continuer à travailler pour se donner un peu de distraction, il laissa donc St Benoit : peu après Mr Lemaire se bâtit et occupa la maison, où il est encore aujourd'hui. M. Alfred Dumouchel son neveu, se maria avec Dlle Flavie et occupa encore le bas de la maison; Mr Girouard ne venait que de temps à autre à St Benoit, enfin il y résida entièrement, lorsqu'en 1851, je vins y rester moi-même. — et vous autres aussi, pour la plus grande gloire de Dieu, j'espère . . .

[121] Mon voyage à la CHUTE DE NIAGARA

Mardi matin 10 Juillet 1855, Mr Girouard et moi, nous revenions de la basse messe à l'Hospice Youville, lorsque nous trouvames à la maison, Mr Morin qui revenant de ses terres du Nord avoit couché dans la Côte St Vincent, et arrivait de bon matin nous demander à déjeuner.

Comme il étoit sur sa route pour Montréal, M. Girouard proposa de le ramener lui-même et m'offrit de les accompagner, j'acceptai volontiers et nous partîmes sur les deux heures en voiture d'été, nous arrivames à Montréal sur les huit heures du soir. — Mr Berthelot, mon frère, proposait un voyage avec sa femme aux Chûtes, mon cher mari qui aimait tant à me procurer quelque avantage, désira que je fusse de la partie, quoique ce ne fut beaucoup de mon goût de voyager, je me laissai gagner, et ayant fait quelques petits préparatifs, il me laissa Jeudi à 3 h. de l'après-midi pour revenir à St Benoit. Je restai donc à Montréal pour attendre le jour du départ fixé au Lundi suivant, 16 Juillet, que nous fîmes la traversée à St Lambert pour prendre le Rail-road du Bas-Canada à 8 h. du matin, traversant sur notre route, S Jean, Grande
1855 ligne, Stotville, Lacolle &c — [122] A l'entrée des Etats nous eûmes la vue du Lac Champlain, et du Steamer qui prenait les passagers pour les rendre à New-York. Nous prîmes le déjeûner à Rouses-Point, premier poste du Rail pour Ogdensburg. Rouse's Point est à quinze lieues de Montréal et situé au Coin de l'angle que font les deux routes, nous eûmes vue du village Champlain sur la rivière Sarenac de Moor's Corner, Centerville, Ellenburg, Chateauguay qui est à 6 lieux [sic] de Rouse's Point, nous fimes ce trajet en 3/4 h. Parcourant ensuite Malone, Bangor, Brush-Mills où nous prîmes une tasse de café à midi; puis Moira, Potsdam, Madrid, Lisbon, Ogdensburg, où nous arrivames à 2 h. ayant fait depuis huit heures du matin 40 lieues en Rail. Arrivés à Ogdensburg nous primes le Steamer New-York, conduisant à Lewiston, eûmes vue de Brockville à droite, de Clayton à gauche, et du cap. St Vincent &c —

Nous entrames sur le lac Ontario sur les 7 h. du soir, nous passames la veillée tous trois sur le pont, par un ciel clair et serein, parsemé d'étoiles brillantes, la solitude de cette belle nuit où nous n'entendions que le bruit du

bâtiment, portait à la réflexion et nous [nous] entretenions bien délicieusement de ceux que nous avions [123] laissés au pays. — nous étant retirés dans nos cabines vers 10 h. après avoir passé une bonne nuit sans danger au moins pour notre part; car nous apprîmes quelques jours après par les papiers, que cette même nuit et sur le même lac deux Steamer [sic] s'étant rencontrés, l'un des deux avoit été séparé en deux et mis hors de route, mais que les chaloupes ayant été mises promptement à flot, il n'était arrivé aucun accident dans le personnel du bâtiment.

Juillet 17 Mardi matin, sur les 7 h. nous entrâmes dans la petite rivière Niagara, ayant vue de Lewistown jolie petite ville américaine et du monument du Général Brock &c. —

Peu de temps après, nous prenions le Railroad qui devait nous rendre à la chûte, il nous arriva alors un petit contretemps qui eut bien l'effet de nous inquiéter, c'était que les premières voitures de bagages étant arrivés [sic], nos malles ne s'y trouvèrent point; il fallut s'enquérir : on nous dit que probablement, par méprise, elles avoient été mises de côté, et ne nous arriveraient peut-être que pour un autre départ qui n'avoit lieu que le lendemain à la même heure!! cela dérangeait beaucoup nos plans, cependant il auroit bien fallu en passer par là, si par une bonne chance, cette charge en retard ne fût arrivé [sic]
1855 quelques minutes après, ce qui remit tout dans l'ordre; il était temps [124] les derniers coups de cloche nous sonnaient, nous entrames à la hâte dans les chars, qui passèrent dans le beau milieu d'un roc, percé à cet effet dans une petite montagne, et qui nous donna une obscurité parfaite en plein jour, durant une ou deux minutes, autant que je me rappelle; ramenés au jour, nous longeames à notre droite la petite Rivière Niagara dont les rives très élevées nous permettaient néanmoins d'examiner sa belle couleur verte, surmontée de magnifiques bouillons blancs; A l'issue du chemin de fer, nous prîmes un Stage, qui nous passa sur le pont suspendu, entre les rives américaines et anglaises.

Nous descendîmes entre 11 h. et midi à Clifton House, bel hôtel, tout devant, et à environ deux arpents de la Chûte dont nous recevions, étant sur la galerie, une petite pluie très fine, mais très propre à rafraichir, surtout en Juillet.

Dans l'après midi nous fîmes un tour en voiture à Drummondville, aussi à l'Observatoire où nous avons une belle vue des environs au Burning Spring, source inflammable, qui nous parut une merveille; le gardien alluma devant nous son jet d'eau souffré avec une petite allumette en papier roulé, et la flamme s'éleva aussitôt, il avoit aussi des petites curiosités en verre j'y achetai des petits oiseaux perchés sur des fils de laiton qui se rendirent sans accident. —

1855 [125] Mercredi sur les 9 h. nous descendîmes dans le Maid of the Mist, joli petit Steamer qui nous fit faire le tour de la Chûte le plus possible du côté Américain, et de l'anse qu'on appelle le fer à cheval, tout au bas du fort courant; puis nous déposa au grand escalier placé sur la rive américaine ayant 289 marches; nous le montames à pied après nous être reposés deux fois, et

pris un petit rafraichissement d'eau froide coulant à travers les parois de la côte et dont un petit pot de fer blanc tenu par une petite chaine nous donne la commodité : étant un peu reposés, nous visitames Goat Island et les différentes parties du terrain, au dessus de la chûte, les petits magasins de curiosités, faites surtout par les Sauvages; nous vîmes mêmes [sic] des Sauvagesses en plein champ, occupées à confectionner des ouvrages en rassade [sic] &c nous les offrant en vente; je me rappelle que je m'en retirai en leur disant que ce n'était pas une rareté pour nous, étant à proximité des indiens du Lac des deux montagnes, ce qui donna matière à conversation. — nous fûmes aussi à un [sic] espèce de restaurant, Ice cream, limonade &c puis nous redescendimes le grand escalier dans un [sic] espèce de Cabestan qui nous fit faire ce trajet en bien peu de temps, pour ma part, j'avois peur de me
1855 voir suspendu [sic] par deux cables seulement, à une hauteur [126] assez considérable.

Revenant dîner à l'hôtel sur les quatre heures, à 5 h. nous fûmes en voiture visiter le Whirpool espèce de baie bouillannante [sic] qui ne dérange pas le cours de la petite rivière Niagara, on nous dit là, que le niveau du milieu de cette baie était assez élevé au dessus des grèves pour empêcher deux personnes qui seroient placées sur les rives opposées de se voir, nous le crûmes sans pouvoir en faire l'expérience, on nous dit aussi que dans ce précipice qui paroit si profond, des arbres entiers y étaient engloutis sans qu'on en vit jamais aucun indice. — Il nous arriva en ce lieu, une petite aventure qui nous donna comme on dit matière à parler, c'est qu'au moment d'arriver à la place que nous venions visiter on vit sortir comme du buisson voisin, un [sic] espèce de gentleman qui demanda de payer le droit, pour le *laissez-passer*. Mr Berthelot témoigna son étonnement, et sa surprise; il insista; force fut de le satisfaire, lorsque à peu près de la même place, sortit un autre personnage, tout aussi mystérieux, ce dernier avoit le costume d'un ministre, habillement noir, chapeau de castor, col blanc, il se présenta, et parut désirer de prendre part à ce petit démêlé que Mr B. lui expliqua, il parut demander compte au premier de sa conduite, qui parut un peu embarrassé, avoua qu'il avoit pu se tromper [127] en exigeant ce tribut sur ce « qu'il n'avoit pas pris garde que le Monsieur était accompagné de Dames, et qu'alors ce droit ne devoit pas être exigé contre le beau Sexe », il fallut se contenter de cette explication; et l'aventurier n'en garda pas moins, autant que je me le rappelle ce qu'il avoit exigé, nous laissant sous l'impression que là comme partout ailleurs, lorsqu'on paye d'audace, on a force de loi.

Nous continuames sur le soir à visiter la chûte, du côté Anglais, faisant halte à un [sic] espèce de petit magasin de curiosités, où j'achetai un éventail en plumes 10/. et un petit macak de sucre 7 1/2. revenus à l'hôtel, vis à vis de la Chûte, nous en admirâmes à loisir toute la beauté, en veillant bien tard sur la galerie, au son d'une belle musique, venant d'un grand édifice situé de l'autre côté d'un jardin intérieur qui le séparait des fenêtres de nos appartements de nuit. — Il y avoit là, bal tous les soirs où tous les visiteurs pouvoient être admis avec une entrée. — nous n'y fûmes point; nous nous contentames de la musique qui toute profane qu'elle était, avoit néanmoins un certain charme

qui m'endormait bien délicieusement, me trouvant bien heureuse de ne
1855 pouvoir jouïr au milieu de ce peuple si dissolu, que de [128] ce que l'on peut légitimement jouïr, des beautés de la nature. — Le jardin qui nous séparoit de ce lieu de théatre, attiroit toujours mon attention, il était taillé dans une petite tourbe très fine, où l'on y cultivait de fort belles fleurs surtout des rosiers qui était [sic] alors dans leur saison, la verdeur qui les entouraient [sic] donnaient [sic] aux roses un éclat que je ne pouvais cesser d'admirer chaque jour. — au côté droit de ces jardins étaient les cuisines de l'hotel, lavoirs &c. — au côté gauche étaient bâties de jolis [sic] petites maisons, qui servaient de logement aux familles qui voulant résider aux chûtes, plus ou moins de temps, ne logeaient point à l'hôtel; les serviteurs leur portaient leur repas en traversant le jardin et cela à leur commodité.

Pour nous, nous prenions nos repas à table d'hôte, étant très bien servis par des nègres tout vêtus de blanc, et souliers fins, ayant beaucoup d'égards pour ceux auquels [sic] ils s'attachaient et nous servant avec beaucoup de politesse et dextérité, pauvre [sic] gens! franchement ils attiraient ma pitié, et je me demandais souvent, si un sort plus heureux ne leur serait pas un jour réservé, puisque créés à l'image de Dieu, comme nous et déchus comme nous aussi, quoique d'une manière beaucoup plus distincte, ne pouvaient-ils pas
1855 avoir droit et espérance dans la [129] rédemption qui pour nous, enfants gâtés de la Divine providence a été si abondante!!! Desseins cachés de mon Dieu, il faut attendre avec patience, vos moments.

Juillet 19 Jeudi à midi nous fûmes à quelques arpents de là prendre le Rail-road, qui devait nous mener à Chippewa où prenant le Steamer, nous devions traverser à quelques milles au dessus de la Chûte pour aller à la ville de Buffalo. A peine avions-nous commencé à traverser le Lac Erie qu'un gros nuage noir obscurcit le ciel, et nous menaça d'un fort orage, que nous eûmes en effet; on nous disait qu'il n'y avoit point de danger, c'étoit toujours bon à dire, mais moi j'avois toujours peur, la tourmente fut très forte, et le bâtiment fort balotté, parceque les vagues étaient courtes et fréquentes, on nous conseilla de rester sur le pont où la tourmente se faisoit moins sentir, mais me sentant tout à fait défaillir, je fus obligée de descendre aux chambres, où ayant eu beaucoup de peine à rejoindre un lit, je me couchai comme pour mourir, et perdant connaissance, je m'endormis pour tout le temps de la tempête et me réveillai pour voir un temps parfaitement clair et serein. Pour Madame Berthelot, elle avoit fait la brave jusqu'au bout, se sentant à peine de ce malaise, elle admirait
1855 plutôt, ce bouleversement de la nature [130], contre lequel elle se fortifiait avec grand courage.

Enfin, nous prîmes terre à Buffalo, jolie petite ville de commerce, traversée de canaux pour une quantité de Steamboats, et autres voitures d'eau, ce qui donne un aspect très vivant de voir des quais au milieu de ses rues.

Notre dîner ayant été commandé à un restaurant français, qu'on appelait pourtant bien à contre raison du nom de S[t] James, nous fîmes un tour dans la ville en attendant, puis nous revinmes prendre une soupe au bœuf cette fois,

ce qui ne s'étaient [sic] pas encore vu depuis notre départ, puis un Steak, tout cela un peu à la hâte, ayant à faire le tour de la ville en voiture; nous visitames ensuite deux Steamers magnifiques, voyageant tous les jours à Cleveland, ayant trois étages couverts de tapis de Turquie, salons remplis de sophas de velours pourpre, escaliers tournants, couverts de tapis très riches, et garnis de plaques de cuivre, le tout d'une grande propreté. — Les chambres étaient meublés [sic] très richement, ayant aux lits des rideaux de damas blanc, doublés de mousseline fleurie, bordés de large [sic] gallons et relevés de gros glands de Soie. — Toutes les tringles des appartements étaient dorées, et la
1855 voute avoit la forme d'une Eglise, et faite en travail [131] d'architecture dorée, ces Steamers recevaient à leur bord sept à huit cent passagers. — Nous fûmes ensuite dans les magasins, dont le devant des portes est garnie [sic] de revendeuses ou de marchands du deuxième ordre. — nous demandames plusieurs choses, des broderies, et aussi des chaussons que Madame Berthelot désirait avoir, et comme elle ne les trouvait pas chers du prix qu'on lui fait, le commis lui expliqua qu'il n'avoit entendu parler que d'un seul chausson, ce qui nous fit rire. — J'achetai un peu plus loin un parapluie pour M^r^ Girouard, et deux petits verres à boire pour les enfants.

Nous entrames dans deux Eglises catholiques, l'Eglise S^t^ Pierre pour les français et l'Eglise S^t^ Louis pour les Allemands, c'étoit sur le soir, et cela eût pour nous un effet très religieux que de voir le S^t^ Sacrement reposer dans ces tabernacles, ce dont on s'apperçoit [sic] par une lampe en verre qui est placée tout au milieu de l'autel, le gardien ou bedeau nous dit que ces Eglises étaient fermées toute la semaine et ne s'ouvraient que pour les offices du Dimanche, aussi l'avoit-il ouvert exprès pour nous, en voyant notre désir d'y entrer.

Sur les sept heures, nous retournames au Café français pour prendre le
1855 thé qui nous [132] fit [sic] servi en cérémonie, ayant chacun de nous une petite théière, sucrier &&. — afin de se servir à son goût. — nous prîmes aussitôt les Chars : à 8 h; nous arrivions au pont suspendu afin d'éviter le mal de mer du Lac Erie vers 9 1/2 h. et à Clifton House entre 10 & 11 heures du soir, nous prîmes un repas, qui nous avoit été préparé dans une autre salle que celle que nous occupions, les Franc maçons en avoient pris possession pour une assemblée.

Vendredi matin, pluie froide et continue, il fallut remettre le départ de Toronto au lendemain, et nous employames la journée à visiter encore la Chûte du côté Américain et sommes revenus à 5 h. soir la visite de la Chûte a consisté cette fois à monter à bord du Maid of the Mist et à approcher tout aussi près de la chûte qu'il est possible de le faire sans danger, et pour en admirer les beautés, on se tient sur le pont, après avoir mis des habits de toile cirée pour nous préserver de l'eau qui ne manque pas de couvrir et le pont et les passagers de la pluie fine et continuelle. Nous passames le reste de la soirée à examiner la Chûte pour la dernière fois. — La rive, ou ce qu'on appelle la Chûte, du côté américain est plus élevé [sic] que du côté anglais, l'une et l'autre prennent leur nom au milieu de ce qu'on appelle le fer à cheval, parcequ'elle en rappelle la forme, c'est au [133] haut de la petite tour haute d'environ deux cent pieds qu'on peut en mesurer l'étendue et admirer la

beauté de son lit, couvert de bouillons blancs et se suivant de si près, par la force du courant, qu'ils forment comme un plancher d'une blancheur, éclatante : Table Rock, tombé en l'année [32]est du côté Anglais, le grand escalier est du côté Américain; porte 289 marches, est couvert, et nous conduit dans une petite maison tenant un [sic] espèce de restaurant, puis un petit magasin de curiosités indiennes qui sont très communes en ce pays.

Après avoir passé une bonne nuit, nous quittames Clifton House sur les 8 h. du matin pour prendre le Rail, qui conduit à la ville de Niagara, nous avons passé et repassé sur le pont suspendu, pour prendre les chars Américains, c'est un ouvrage admirable et très solide, qui donne une haute idée de l'esprit humain, chaque côté du chemin de dessus, où le Rail passe, sont des petits jardins à chaque bout du pont, où l'on voit des rosiers, des géranium et diverses autres fleurs très bien cultivées. — Rendus à la ville de Niagara, nous prîmes le Steamer Zizerman qui traverse à Toronto, je ne puis donner aucun bon témoignage de ce voyage, puisque j'ai été extrêmement malade tout le temps de la traversée; la lame était forte et le vent venant sur le travers du Boat, causait un balottement bien fatiguant, après avoir essayé le
1855 brandy, l'eau froide, je n'ai été soulagée qu'en prenant deux [134] tumblers d'eau tiède qui en vidant mon estomac m'ont procuré un bon somme jusqu'à la Baie de Toronto, nous entrâmes dans la ville vers 12 1/2. Diné à 1 h. à l'Hôtel Russell, et après quelques heures de repos et le thé à 6 h. nous fîmes le tour de la ville en voiture, pour nous reconnaitre: nous passames devant la Cathédrale, ayant alors pour Evêque Monseigneur de Charbonnel, qui malheureusement pour nous se trouvait absent. — puis la maison du Parlement, la résidence du Gouverneur &c.

Toronto est bien bâtie, les rues sont droites, et toutes à angle droit, elle est aussi très peuplée. Dimanche matin, déjeûner à 7 1/2, puis nous fûmes entendre une basse messe à la Cathédrale à 8 h. qui a duré 40 minutes; j'ai entendu cette messe avec dévotion, contente d'assister enfin au S[t] Sacrifice dont je n'avois pas entendu parler depuis 8 jours, nous avons aussi été édifiés du grand nombre de communiants, et de la tranquilité [sic] durant le service divin. La quête se fait à la porte de l'Eglise, pour l'entrée des fidèles, et pour les sièges, et pendant la messe, une autre quête se fait par les Sœurs de Charité, elles sont habillées de noir, sans aucune [sic] costume que celui que portent les personnes qui vivent retirées du monde.

Dans l'après-midi nous fimes un tour de voiture en carosse de louage, au
1855 lieu qu'on appelle College Avenue, qui fait le tour de la [135] ville, c'est toujours dans un joli petit bois et qui fait une promenade très agréable, nonobstant la peur que nous eûmes en rencontrant au beau milieu du bois deux personnages qui nous regardant avec attention, nous devinrent suspect [sic], quoiqu'il en soit de leur intention plus ou moins bonne à notre égard, ce n'est peut-être pas mal juger que de supposer qu'ils remirent leur partie à plus tard pour nous causer la scène dont nous fûmes seuls les victimes quelques heures après.

[32] Espace en blanc dans le texte.

Revenant de faire ce tour de voiture, nous primes le thé, puis nous sortîmes dans la ville, à pied : revenu [sic] à la maison, M^me^ Berthelot allant à sa chambre fut étonnée de la trouver ouverte, elle crut qu'elle l'avoit mal fermée en sortant; mais trouvant tout en désordre dans sa chambre, elle sonna pour avoir la lumière, et on vit alors que des voleurs avoient pris £20.0/. en or, bien cachés et en réserve dans un petit sac de voyage, que les valises avoient été furetées pour prendre l'argent dans les hardes &. et aussi la boëte de bijoux vide de 5 objets d'un assez grand prix, mais surtout comme souvenir de famille = l'alarme fut aussitôt donnée, et les soupçons formés, l'hôtellier s'exécuta généreusement, fit venir les gens de sa maison sur le lieu même du désastre qui furent interrogés par M^r^ Sherwood, chef de la police, tous
1855 nièrent la voie de fait, que [136] l'on rejetta [sic] sur quelques passagers ou allants & venants de la maison qui d'ailleurs était très fréquentée. — Tout parut rentrer dans le calme, cependant on apprit le matin, que vers minuit, le maire de Buffalo qui étoit logé avec nous, avoit entendu forcer sa porte, et qu'on avoit fait venir deux hommes de police pour veiller à l'ordre. — Dans la supposition que les bijoux avoient été vendus dans quelque orfèverie, la police fit des recherches, après la désignation donnée sur les bijoux. — on fut donc obligé de retarder le départ pour attendre le retour de ces recherches, qui furent infructueuses, jusqu'au mardi matin, que nous laissames ce triste séjour, en prenant vers 8 h. du matin, le Steamer qui nous ramena à Montréal, mercerdi vers 6 h. du soir. — Quant à moi, ces bonnes gens de voleur avoit [sic] supposé que je ne faisais pas partie de la plus grosse bourse, puisqu'ils ne s'étaient nullement occupés de moi, ni de ma chambre que je retrouvai comme je l'avois laissée : mais c'étoit aussi bien deviné, car à notre départ de Montréal, M^r^ Berthelot, nous ayant départies [sic] à ma belle sœur et moi chacune £20.0/ dont nous avions soin séparément en cas d'accident, ma charge à moi, étant en papier de banque, je l'avois toujours pu porter sur moi, ou-
1855 tre ma bourse particulière; donc [137], il n'y avoit point prise dans ma chambre, mais seulement sur ma personne, aussi ai-je eu bien peur dans la dernière nuit que nous passames en cette maison vraiment suspecte et peu sûre, l'entrée paroissant ouverte à tout le monde qui se donne la liberté de nous examiner avec une perspicacité bien moins que polie. — Oui, je passai la nuit sans dormir, priant le bon Dieu de me préserver du danger qu'il me semboit devoir arriver; ma porte fermée ne me rassuroit point du tout : celle qui m'étoit voisine avoit été forcée sans fracas; et qu'est-ce d'ailleurs qu'une serrure pour des gens de cette sorte, mieux vaut beaucoup mieux s'en fier à la Providence aussi elle ne me manqua pas; car au lieu de s'adresser à moi dans l'espérance de quelques *rogatons*, ils s'en furent pour saluer un Monsieur bien plus important sans doute, mais qui ne se laissa pas tondre.

Enfin, je touchais au dernier jour de ce que j'appellais [sic] mon dévouement à faire plaisir à M^r^ Girouard qui voulait absoluement que je fisse ce voyage pour, disait-il, me donner un peu d'expérience de ces choses, afin de pouvoir m'en servir plus tard, comme s'il eût prévu que bientôt je deviendrais seule, et obligée de surveiller et de suivre ma petite famille afin de la pro-
1855 téger; la Providence m'a encore bien servi [sic], et j'ai pu [138] acquérir de l'expérience, et de plusieurs manières encore, de sorte qu'au lieu de regretter

ce voyage qui a paru m'être fatal sous plusieurs rapports. — Je suis contente de l'avoir fait, puisqu'il m'a valu infiniment plus que tout ce que j'aurois pu savoir d'ailleurs . . .

[139] (L'autographe était à peine lisible par le tremblement de la main; et écrit au crayon)

Dernière lettre de Mr Girouard, pendant mon voage —

1855 St Benoit 13 Juillet 1855 (Vendredi 7 h. am.)

Je viens, ma chère amie, de prendre le déjeuner avec la bonne Sœur Angélique et les chers petits enfants qui ont été bien joyeux de me voir. Joseph a déjà fait plusieurs tours dans la salle, avec son cheval, en criant ô ô, bou, bou. Il a fait bon ménage avec sa tante, qui l'aime beaucoup. Perpétue est aussi bien contente de son joujou; en attendant sa poupée, Angélique en est bien contente, car elle a été bien sage et dormi toute la nuit.

J'ai trouvé tout le monde bien portant à St Eustache. Notre père était assez gai, il [sic] ont été un peu surpris de l'annonce que je leur ai donné [sic] de ton voyage aux Etats-Unis, mais ils en sont contents. Angélique l'avoit presque deviné en ne te voyant pas revenir avec moi. Elle t'encourage bien de profiter de cette bonne occasion de te reposer un peu et te prie de n'être point du tout inquiète de tes petits enfants, et de ta maison, te reposant entièrement sur elle. Elle m'a dit que Louis et les filles ont été bien polies bien travaillantes & complaisantes, sur ce bon rapport. Je leur ai donné en présent un chapelet rouge à chacun.

Je viens d'envoyer à l'Hospice les paquets avec la lettre de la Supérieure. J'irai voir ces bonnes Sœurs, toute [sic] à l'heure et je ne manquerai [134][33] pas de leur dire de prier Dieu, pour que tu fasses un bon voyage avec notre chère Sœur Hélène et notre si bon frère Amable qui j'en suis sûr aura bien soin de toi, ce qui m'ôte toute inquiétude.

Je n'ai laissé la ville hier soir qu'à 5 h. — parceque je suis allée [sic] un instant chez Mr Viger il n'était pas chez lui, mais Mlle Lennox s'est bien informé [sic] de toi, et m'a priée [sic]de te faire ses excuses, si elle n'avoit pas encore été te voir. — elle en avoit été empêché [sic] par cause d'une chûte qu'elle a faite, et d'une luxation au bras droit, qui la faisoit beaucoup souffrir.

Rendu à St Laurent je suis arrêté un instant rencontrer le Dr Dumouchel qui était aux exercises [sic] du College, il m'a donné des nouvelles pour sa maison où j'ai dû aller en porter en arrivant. Il doit aller jusqu'à Montréal aujourd'hui, et il m'a dit qu'il iroit te voir.

Je suis arrivé à St Eustache à 9 h. après avoir mangé une bouchée et fait boire les chevaux, je voulais continuer ma route jusqu'ici, mais ils m'ont si cordialement prié de demeurer que j'ai dû consentir à passer la nuit, d'ailleurs cela m'a fait du bien, car j'étais fatigué de la voiture. J'en suis parti ce matin à

[33] Après la page 139, Émélie Berthelot recommence à paginer à 134.

quatre heures et j'étais rendu ici avant 6 heures, bien content de trouver tout
1855 en bon ordre et tous nos gens [135] grands et petits de bonne humeur et se portant bien.

10 h. Av M. . .

Je viens de l'Hospice, nos bonnes Sœurs se sont empressées de demander des nouvelles de leur mère et de toi, elles sont bien contentes que tu profites d'une si belle occasion pour prendre un peu de récréation; elles te font toutes leurs bons souhaits, t'assurant qu'elles ne manqueront pas de prier pour que ton voyage soit heureux. — Elles sont venues voir Angélique et les enfants qu'elles ont bien caressés. — Chère petite femme, tu n'as probablement pas assez d'argent pour ton voyage. Je ne puis t'envoyer qu'un billet de $10. en cas que tu aies besoin de quelques petites nippes, mais s'il t'en manquoit, notre bon frère aura la bonté d'y pourvoir et je ne manquerai pas de le rembourser à notre première rencontre.

Adieu, ma bonne amie, je te baise encore bien tendrement en te souhaitant un heureux voyage Angélique en fait autant et elle t'envoie aussi les baisers de tes petits enfants que nous venons d'embrasser de ta part. — Partage nos souhaits avec notre bon frère, et sa chère femme mes saluts respectueux à Madame Bédard, et un baiser aux chers petits Elzéard, Charles & Julie.

Quand vous serez de retour à Montréal tu devras m'écrire, afin que je t'envoie chercher soit à la ville, ou mieux à la Pointe aux Anglais [136], ce qui te fatigueroit bien moins. Je prie Amable de te conduire jusqu'au chemin de fer, tu prendras le Steamer à Lachine et tu te feras traverser chez Charlebois. Qui sait si ta compagne de voyage ne te suivra pas ?

Lemaire sort d'ici et t'envoie ses souhaits avec ceux d'Arthémise et d'Alzire qui est bien contente du cahier de *Chants à Marie*, dont elle te remercie bien.

En appercevant [sic] la merveille de Niagara, ne manque pas chère Emélie de faire au Père des mondes et des Eternités la prière que je t'ai recommandée. Je te laisse en sa sainte garde et sous la protection de l'Immaculée Vierge

Ton pauvre vieux
J. J. Girouard

Première lettre écrite durant mon voyage . . .

Chûte de Niagara. Clifton House
Mardi 12 h. 17 Juillet 1855.

Mon cher mari

Enfin, nous sommes rendus tout devant cette merveille de la nature, que je trouve de plus en belle [sic] et enchanteresse; de sur la galerie, nous examinons avec une longue-vue les voyageurs à pied, sur le haut de la Chûte, ou dans le petit Steam-boat, plusieurs sont couverts d'habits cirés, et se

rafraichissent par la petite pluie de la Chûte, elle nous atteint nous-mêmes sur la galerie dont je viens de parler.

1855 Nous avons déjeûné ce matin entre 10 et 11 h. [137]; maintenant, nous nous reposons pour faire nos courses à notre tour; puisse le temps être beau et le ciel nous être favorable pour qu'il ne nous arrive aucun accident ni mal encontre; il nous en est arrivé un ce matin, qui grâce à quelques *Souvenez-vous*, n'a pas été aussi contrariant qu'il auroit pu l'être, je vous conterai tout cela pour rire (aff. du sac de voyage).

De grâce, écrivez donc à papa et maman à qui j'aurois dû écrire à mon départ de Montréal; pourtant si j'en ai le temps je vais faire de suite une lettre pour S[t] Eustache. Mes chers petits enfants, pardonnez-moi de vous laisser pour si longtemps; c'est si beau à voir, et puis ne faut-il pas que je prenne connaissance et habitude de bien des choses, qui quoiqu'elles ne soient pas de mon goût naturel, me deviendront peut-être nécessaires dans la suite; je suis très bonne voyageuse, pas malade du tout, supportant bien la fatigue du voyage, libre et pas gênée partout, ainsi cher ami, ne Soyez pas inquiet de moi : nous devons passer la journée de demain mercredi, encore ici, c'est le principal but de notre voyage que de tout voir dans le détail; la nuit dernière c'a.d. Lundi soir, nous l'avons passé sur le lac Ontario, je me suis bien réveillée 10 fois priant toujours l'Esprit qui marche sur les eaux, et la Brillante
1855 Etoile de la Mer de nous garder de tout danger, aussi le temps nous [138] est-il bien favorable.

Angélique, tu es bien bonne de te donner tant de peine pour me donner le plaisir d'un aussi joli voyage; cependant tu ne pouvais manquer cette bonne œuvre car Madame Berthelot m'a dit, que si tu n'eusses pas été chez nous, elle se proposait de te demander pour aider Madame Bédard à garder sa maison, c'est la mère Décareau qui y est maintenant.

Que vous dirais-je de plus, cher ami, embrassez mes chers enfants, c'est à Joseph que je pense toujours en premier, je ne sais pourquoi; car j'aime pourtant bien ma chère fille, aussi maman lui achètera des petites curiosités, en visitant les différentes places, pour qu'à son retour, elle lui réponde . . . *malsi*.

Embrassez Angélique en mon souvenir, saluez les Dames qui s'informent de moi aussi le D[r] Dumouchel, qu'il me semble toujours voir entrer chez-nous et demander de mes nouvelles.

Je suis plus inquiète d'avoir à déplorer quelque accident chez-nous, et chez-nous de S[t] Eustache, qu'inquiète de mon voyage. Il me semble qu'il ne peut me rien arriver de facheux : que le bon Dieux me conserve cette confiance jusqu'à la fin; aussi l'en remercierais-je bien fervemment à mon retour, mais assez pour cette fois, mon cher ami, je vais tâcher d'écrire à maman.
1855 [139] Adieu, au plaisir de vous revoir tous en aussi bonne santé que moi, et toute à vous bien tendrement et votre épouse bien-aimée

E. B. Girouard

Niagara Falls = Clifton House
Vendredi 20 Juillet 1855 8 h.$^1/_2$

Mon bien cher ami,

Comme vous le voyez, nous sommes encore vis à vis de la belle Chûte, hier à midi nous avons remonté en Rail jusqu'à Chippewa pour prendre un steam-boat qui en remontant la petite Rivière Niagara, nous a traversés à quelques milles au dessus de la Chûte, où il n'y a aucun danger, bien entendu pour aller ensuite à la ville de Buffalo. — dans les Etats-Unis. — Un gros orage nous poursuivait, et nous avions aussi le vent contraire à l'entrée du Lac Erié la tourmente a été assez forte pour faire passer les vagues sur le pont, ayant été obligée de descendre au salon, le balottement [sic] est devenu assez fort, pour que j'aie été obligée de payer en plein mon tribut ordinaire sur l'eau; à part le danger que nous n'avons aucunement couru, puisque étant en plein jour, il n'y avoit rien à craindre, nous dit-on, cela donne une idée de la mer, aussi ai-je dit de bon cœur; bonjour à Londres & à Paris, et à tout autre pays
1855 qui [140] me fera souffrir pour le voir pendant quinze jours plus ou moins, ce que j'ai éprouvé durant seulement un quard [sic] d'heure environ! Je vous dirai à vous seul, que je désirerais bien m'embarquer pour Toronto aujourd'hui, comme la pluie nous l'a conseillé à matin, mais le temps paraissant se mettre au beau, Mad. Berthelot désire encore visiter la Chûte cet après-midi et comme je ne compte que pour un tiers dans la petite Société, il me faut faire bonne contenance; quant à moi, je l'aie vue et visitée en amateur pour n'avoir plus envie d'y retourner pour cette fois, j'aimerais bien mieux aller visiter mes chers enfants, dont je m'ennuie beaucoup, depuis hier, je ne crains pas de vous inquiéter en écrivant cela, car quand vous recevrez cette lettre je serai sur ma route de retour. — Berthelot vient de me dire que nous partirons demain pour Toronto où nous resterons Samedi & Dimanche, et d'où nous nous embarquerons lundi pour arriver mardi à Montréal, et si comme je l'espère, je revois mon cher S^t Benoit, avec tous ses habitants, surtout ceux qui habitent la maison blanche, vous pouvez retenir d'avance M^r notre bon Curé pour me dire quelques messes d'action de grâces tant je serai sincèrement contente. —

Les francs-maçons sont arrivés ici hier soir, au nombre de soixante pour
1855 une assemblée de [141] leur ordre, on dit que le fameux Gugy était du nombre.

Tout vis-à-vis la chambre que j'occupe et au bout de jardin qui nous en sépare est une bâtisse attenante à l'Hôtel, où il y a danse et jeu tous les soirs, de sorte que nous nous endormons toujours au son d'une belle musique, qui ne me rappelle pourtant pas celle des Anges quand je pense au matérialisme dans lequel vivent tous les gens qui nous entourent en ce moment. — nous avons eu hier la consolation de nous agenouiller dans une petite Eglise catholique à Buffalo pour la population française sous l'invocation de S^t Pierre, et une autre plus petite, mais très belle et richement ornée, sous la protection de S^t Louis, pour les Allemands. — nous sommes arrivés hier de Buffalo entre 10 & 11 h. en rail et voiture de place. — c'est une demi journée de £30.0/0 — à nous trois. — 12 h. Voilà la pluie qui recommence et qui devra

empêcher la promenade de la Chûte, comme je n'irais pas, quand même il feroit beau, je vais passer l'après midi à me reposer, à lire, et à rectifier des notes que j'ai faites bien à la hâte sur ma route. J'ai acheté en visitant le Burning Spring des bagatelles pour mes chers enfants et aussi à Buffalo afin que j'aie des souvenirs de chaque place importante que je parcours. — Il est
1855 midi je vais aller prendre [142] un peu de repos en attendant le dîner d'une heure.

J'ai dîné en maigre bien facilement, ces bonnes gens distinguent donc le Vendredi. — il pleut toujours, et n'ai nulle envie de sortir ayant tout vu et revu ce qu'il y avoit à voir, cependant je me laisse gagner pour aller en voiture visiter le village de Niagara du côté Américain et voir encore quelques parties de la chûte.

Adieu, mon cher bon ami, vous êtes plus heureux que moi car vous avez de temps en temps de mes nouvelles, tandis que moi, je ne sais rien du tout de tous vous autres, je me fie cependant à la bonté de mon Dieu, qui ne m'affligera pas, je l'espère durant cette petite absence que j'ai faite pour vous faire plaisir. — Adieu donc, au plaisir de nous revoir; si encore, je suivois de près ce bon jour, mais non, un long laps de temps s'élève encore devant moi pour me séparer de ce que j'ai quitté avec tant de peine : embrassez Angélique pour moi, et donnez mes souvenirs à tous, que j'ai bien hâte de revoir

Votre épouse affectionnée
M. E. B. Girouard

1853 [143] La BIENHEUREUSE MERE YOUVILLE

Dès que Mr Girouard et moi, nous eûmes connu la mère Youville par sa vie écrite par Messire Faillon prêtre du Séminaire de St Sulpice nous éprouvames pour cette vénérable et sainte Dame un véritable respect, et une grande confiance en sa protection; son portrait a toujours été honoré dans nos appartements surtout dans l'étude de Mr G. — où il l'a placé lui-même, et il disait qu'il la considérait comme une protectrice, et comme une amie avec laquelle il s'entretenait pendant ses moments de loisir.

J'ai toujours continué cette vénération, et de plus lui ai toujours tenu compte de l'exemption de plusieurs malheurs et accidents tant dans nos biens que pour notre petite famille qui nous seroient arrivés sans la protection spéciale qu'il me semble cette bonne mère nous a toujours accordé [sic]. — et que j'aime à rapporter ici pour l'édification de mes chers enfants.

Le 17 février 1855, je dormais profondément, lorsque je fus réveillé [sic] par un petit bruit qui n'était pas ordinaire, je tardais à me lever nonobstant ce que j'entendais, depuis assez longtemps lorsque enfin mon petit Joseph que j'avois auprès de moi dans son berceau fit entendre des cris qui me
1855 réveillèrent tout-à-fait, je pris l'enfant dans [144] mes bras, et je sentis alors une forte odeur de bois brûlé. — Je réveillai Mr Girouard qui se leva de suite et parcourut toute la maison sans rien appercevoir [sic] et revint à moi, me

disant que je m'étais trompée et qu'il n'avoit rien vu. — J'insistai encore, étant bien sûre que cet avertissement ne m'était pas fait inutilement, il parcourut encore la maison, fut de nouveau dans la chambre des filles, qu'il trouva bien endormies et appercût [sic] sur une table, une collerette qu'une étincelle de la chandelle avoit enflammée, la table étoit trouée la cloison commençait à chauffer ainsi que des hardes suspendues et qui déjà sentaient le grillé — encore quelques minutes plus tard, et cette chambre en feu et fermée embrasait toute la maison. Après avoir éteint le feu, il descendit auprès de moi, prit l'enfant de mes bras, et me dit. « Il n'y a plus de danger, mais vas [sic] en haut. — réveille tes filles et remercie avec elles la Mère Youville de nous avoir préservé [sic] de ce malheur. — Je montai aussitôt, et vis de mes yeux ce qu'il venait de me dire. — Je réveillai mes pauvres filles leur montrai le dégât qui venait d'arriver par leur imprudence, et avant de descendre, je me jetai à genoux avec elles et récitai un Souvenez-vous — le lendemain une messe à la S^te^ Vierge fut dite en son souvenir et en reconnaissance de sa protection.

1860 [145] Depuis ce temps, je n'ai jamais cessé de l'invoquer dans tous mes dangers et inquiétudes et j'ai toujours éprouvé les effets de sa bonne garde. Mes enfants même jusqu'à aujourd'hui n'ont jamais éprouvé un accident réel, ma première pensée en toute occasion étant toujours de les recommander à cette bonne mère qui ne m'a jamais fait défaut, ils n'ont jamais eu ni coupure de conséquence, ni brûlure pour en porter la marque; plusieurs fois ils auroient pu être ébouillantés, rencontrant les filles vivement avec des vaisseaux pleins, nous n'en étions que pour le cri échappé sur l'éminence [sic] du danger, et il n'en était rien de plus. — Joseph, d'une complexion fort délicate a passé en jouant à travers la glace de la Rivière au Prince dans le mois de Novembre 1860, il en est sorti tout glacé! — cependant il n'en a seulement pas pris le rhume. — Jean en 1863 sur les six heures du soir éant seul sur le bord de la grève, voulut embarquer dans un petit bac amarré! — le pied lui manque, il glisse, se rend presque au milieu de la petite rivière, il auroit pu s'y noyer en disparoissant sous la glace. — nous ne l'aurions trouvé que beaucoup plus loin. — cher petit enfant, il se retire seul, et nous arrive tout trempé, nous racontant lui-même son aventure. — [Ici, une partie du texte manque, le bas
1860 de la page 145 ayant été déchiré.] [146] ner en petite charette sur la petite grève autour, même de la faire aller sur l'eau, la charette verse et la jette au fond, les enfants ne peuvent lui porter secours, et n'osent pas crier pour nous avertir, elle se débat sur un fond de six ou 7 pieds d'eau et reparait sur terre, couverte de vase de la tête au pied « c'est mon scapulaire qui m'a sauvé [sic]! s'écrie-t-elle sitôt qu'elle peut parler : et la Mère Youville chère enfant lui répondis-je elle garantit ma maison de tout danger!

En 1857, un puits, celui auprès de la maison, ayant une pompe entourée de pierres et de tourbes qui poussaient autour; depuis longtemps on s'appercevoit [sic] que les pierres fléchissaient sous les pieds, ce qui donnait à craindre, cependant on retardait toujours; Enfin en Mai de cette année je donnai ordre la veille d'y travailler et de voir ce qui en était. Je fus à la messe le lendemain comme de coutume, et à mon retour j'apperçus [sic] les ouvriers autour, qui m'attendaient avec anxiété. — Qui a-t-il donc leur dis-je ? —

1857 Venez voir — me répondirent-ils — j'approche et je vois que de grosses roches ont été tirées au dessus d'un énorme trou de cinquante pieds de circonférence, soutenues par quatre petites lambourdes d'environ six pouces, et si pourries qu'en mettant le pied dessus, je les brisai! Qui donc avoit soutenues ces pierres au dessus de cet abîme pilées tous les jours, et à toute heure du jour, par les pas de tous les serviteurs de la maison.

1853 [151][34] LES CROIX DE L'HOSPICE YOUVILLE

Je vous ai déjà dit que les petites contradictions à l'occasion de la bâtisse cessèrent vers le 15 Mai 1853, et que tout avoit bonne apparence, mais voilà qu'un peu d'inconduite de la part des principaux ouvriers amenèrent de nouvelles peines, elles ne nous étonnèrent pas trop cette fois : car Mess. Comte nous en avoit promis pour assez longtemps; cependant elles ne nous en inquiétèrent pas moins. — La première fut donc celle-ci = Quelque soin qu'eut pris Mr Girouard de choisir de bons ouvriers, il ne put cependant tout prévoir, et il arriva que nous avions beaucoup à regretter, surtout du côté de la tempérance, puisque vers le mois de Juin & Juillet, on eut des informations que les entrepreneurs pour la brique faisoient force dépense de boisson, et que chacun y prenoit sa part. — même la bonne petite femme de l'un d'eux, que je voyais pourtant quelquefois. — alors force clameurs, force blâmes, même de la part de notre bon Mr le curé, qui y voyait un grand *sujet de scandale*. Ce dont on les accusait plus spécialement, c'était de prendre le petit *coup*, autour du fourneau qui cuisait la brique, à quelques arpents du Couvent, où nous allions quelque fois à la veillée, sans pourtant avoir remarqué rien de ce qui
1853 put choquer la vue. — d'ailleurs ces bonnes gens qui étaient [152] étrangers ne pouvaient toujours pas donner ce mauvais exemple supposé, pour bien longtemps puisqu'ils partirent vers le commencement de l'automne. — mais en attendant on en parloit toujours. J'en fis la remarque à M. G. qui ne pouvait l'ignorer déjà, et qui me répondit bien tranquillement que puisque le bon Dieu voulait bien accepter son œuvre, il voulait de son côté, être aussi généreux et en accepter toutes les croix inévitables, qui sont toujours attachés [sic] au bien.

Cependant, une Bonne Dame un peu timorée et alarmée de tous les bruits, qui menaçaient de revenir en malédiction *même sur la petite famille*, s'en ouvrit à son bon Curé, en manière de direction, le bon Monsieur n'hésita pas à lui répéter tous les propos qui se disaient à ce sujet; *qui causoient tant de désordres et donnaient mauvais exemple à toute la paroisse* &c ajoutant qu'elle devait savoir le proverbe (assez trivial) qui dit que tout ce qui était fait de *rhum ne pouvait durer longtemps*, enfin pour en finir, lui ayant demandé (elle), si au fort de la conscience, elle devoit continuer cette œuvre, ou bien s'employer auprès du fondateur pour le déterminer à cesser de travailler à son entreprise, le zélé Monsieur lui répondit formellement *Oui*, qu'elle devait faire tous ses efforts pour arrêter ce désordre, même aux dépens de

[34] Les pages 147, 148, 149 et 150 sont en blanc dans le journal d'Émélie Berthelot.

1853 l'accomplissement de l'œuvre. [153] Grande perplexité, grande peine, grande inquiétude, comment se décider à aborder cette question auprès de *Celui* qui ayant tout entrepris en vue de Dieu et de ses semblables, mettait tant d'activité à faire avancer les choses sans vouloir admettre aucun retard ni surtout aucune raison de prudence humaine. — aussi la bonne Dame ne l'osa pas. — cependant le charme était rompu, ou plutôt bien froissé. — c'étoit un samedi soir. — quelle alternative! peut-on vivre tranquille! aussi quelle triste nuit elle passa! c'est pour le coup qu'elle fut *blanche*! — Le lendemain était Dimanche, jour de S^te^ Communion, force prières & demandes pour se tirer de ce mauvais pas : et entier abandon à la Providence; mais que faire encore; car dans la paroisse de S^t^ B. on ne relève que d'un *seul*. — et falloit-il donc en passer par là. — Espérons encore un peu, on dit que la Providence du bon Dieu, ne laisse pas longtemps dans l'angoisse ceux qui s'abandonnent entièrement à elle.

Par on ne sait quelle idée, sitôt après la grande messe, M. Girouard se décide à aller à la ville. — la bonne Dame, sans faire semblant de rien, demande à l'accompagner. — Eh, mais oui, lui dit-on, et avec plaisir encore. — Nous verrons M^r^ Comte. — Comme de raison. — Le soir ils étaient à Montréal, le lendemain matin, à 10 h. au Séminaire et après les premiers [154] bonjours & les bonnes nouvelles, voilà que la bonne Dame déroule son histoire à ce Révérend Monsieur, qui sans être trop surpris de cette nouvelle misère, demande bien tranquillement. — Mais que veut-on que vous fassiez encore ? — Abandonner l'œuvre, lui répond-elle, pour faire cesser ce scandale. — Point du tout, qu'il lui dit. — et pour assurer davantage sa décision il ajoute. — Mais le bon Dieu, ne souffre-t-il pas de ce désordre, qui l'offense ? — Sans doute lui répond-on. — Eh bien, faites de même leur dit-il. — supportez patiemment et charitablement ce que vous ne pouvez empêcher. — Sans doute, nous aimerions bien mieux, qu'il en fut autrement, mais que voulez-vous, c'est la Croix partout. — allez-donc avec courage, et continuez cette œuvre, elle est marquée au bon coin. — les contradictions vous précèdent, et vous suivent partout.

1853 Aoust Revenus auprès, tout alla bien pendant la fin de l'été et de l'automne, seulement qu'à raison d'autres travaux entrepris par l'entrepreneur, l'avancement des ouvrages retardaient un peu, le froid arrivait. — il falloit presser, et les briquetiers et les menusiers [sic] pour les fermer la bâtisse avant les grandes gelées; les murs n'achevant pas, fallut les couvrir de planches aux Octobre premières neiges; les chassis n'arrivant pas, pour fermer les ouvertures, fallut les barricader, et tout l'édifice ainsi flanqué, ne payait pas de mine, et prêtait beaucoup aux réflexions; mais cette fois elles ne tombait [sic] pas sur la conscience, mais [155] bien sur le sentiment. — « Eh, voyez *donc cette maison, à demi achevée, exposée à tout vent, il n'y restera rien ce printemps. — et lorsque les rats et les souris y auront hiverné, il n'y aura plus que les fondations.* » — mais croyez-vous que cela va tenir. — c'est fait avec du *rhum*; et vous savez que c'est un triste mortier; » fallut écouter tout cela et Novembre tout l'hiver et une partie du printemps. — mais ce n'est pas tout. — Aux grandes eaux de l'automne vers le mois de Novembre, la cave se couvrit d'à

peu près un pied d'eau, il fallut se hâter de la vuider [sic] plusieurs hommes y furent employés, durant plusieurs jours, et l'eau revenait toujours; on crut d'abord que cela dépendait uniquement de la méprise qui eût lieu dans l'entente avec les entrepreneurs lors des marchés faits pour la bâtisse. — Mr Girouard avoit compris que tout se feroit au pied français. — et eux avoient compris le pied anglais, de sorte que cela pouvoit faire une assez grande différence pour la hauteur de la cave, où alors on ne pût entrer qu'en se baissant. — Cependant comme l'ouvrage était déjà avancé sur ces proportions, les lambourdes posées, et la brique rendue à la hauteur des fenêtres, il n'y avoit guère remède; on y rémédia un peu en creusant la cave de quelques pouces, ce qui exigea ensuite de creuser les canaux environnants pour opérer
1853 l'écoulement parfait des eaux; mais comme il [156] en revenait toujours, les grandes gelées arrivant au lieu de vuider [sic] avec des vaisseaux il fallut bûcher la glace et la sortir, avec la précaution d'y monter des poëles pour que les journaliers pussent y résister, ce qui dura plus d'une semaine; le froid décidé de l'hiver fit trève à ce déplaisir, les Sœurs en prirent possession le 9 Novembre 1854.

Au printemps 1855. — malgré toutes les précautions. — l'eau revenait toujours; en 1856 & 57. — Enfin en 1858. — on prit des informations; Un bon vieux. — le Janvier de Mr Lemaire, informa qu'avant la bâtisse du Couvent, il avoit toujours remarqué que dans la *Commune*, et justement à la place où l'eau ne tarissait pas actuellement, dans la cave, un [sic] espèce de marais, qui était toujours humide, même dans les grandes chaleurs, et bien expliqué, lorsqu'il y menoit pacager ses animaux. — ajoutant que pour son avis, Monsieur Girouard qui *connaissait tout, avoit bien dû remarquer qu'il y avoit là une espèce de source, sur laquelle il avoit dû tout exprès bâtir le Couvent, afin de le voir fournir d'eau à l'intérieur.* — on examina donc, et on apperçut [sic] en effet, un petit enfoncement sur le sol, d'où sortait une eau assez claire, et qui ne tarissait pas, on creusa un trou, on y mit un tonneau qui reste plein et fournit de l'eau tout l'été. — En [157] Janvier 1859, un [sic] espèce de puits y fut creusé et maçonné, on y mit une pompe et son tuyau, dont le tout s'éleva au montant de 22 dollars. — et aujourd'hui, 12 Janvier 1866. — la source, le puits, la pompe existent encore, et on a sujet d'admirer les soins de la Providence, qui change le bien en mal, pour subvenir à nos besoins en leur temps.

Depuis ce temps chaque année a amené sa réflexion dans le même genre, persuadé que cette maison ne pouvait pas subsister, sur ses propres fondations, il s'élevait toujours de nouvelles craintes, que son onzième anniversaire dément ostensiblement. — En 1863, lors des difficultés sussités [sic] à l'occasion de la paye du gouvernement, justement allouée aux Sœurs, à raison de l'Ecole qu'elles font aux petites filles pauvres de la paroisse, sous le contrôle des Commissaires. — un bon *vivant* pour ou contre, ce que je ne pus pas alors beaucoup attester, me dit bonnement que « Cette maison ne pouvait pas exister longtemps, qu'il falloit que tôt ou tard elle tombât, que si elle résistait toutefois par elle-même, elle laisserait toujours cette paroisse, trop *pauvre* pour la faire *subsister*, mettant gracieusement le terme de ce départ, à

une dixaine d'années *au plus*, temps auquel il prévoyait que je devrais laisser
1862 [158] ce monde. — Merci du compliment que je lui dis, je pense bien différemment de vous et je ne pense pas non plus que de ma vie ou de ma mort dépendende [sic] l'existence de ce cher hospice, qui sans aucun intérêt particulier, ni aucun motif humain, n'a été édifié, soyez en bien sûr, que pour la gloire de Dieu, et l'instruction de la jeunesse pauvre de la paroisse : or la Gloire de Dieu est de tous les temps, et comme il est dit dans l'écriture que nous *aurons toujours des pauvres parmi nous*, qui peut plus que St Benoit espérer de vérifier cette prédiction ? Soyez tranquille, et au lieu de dix ans de vie, que vous me donnez pour le voir disparaître, donnez-m'en plutôt au moins cent. — Vous seriez sûr de n'avoir pas la confusion de votre fausse prédiction . . .

Il est vrai cependant que cette maison paroit avoir peu de solidité, et que sa mobilité sous les pas, donne toujours un peu à penser; je pense pour ma petite part de connaissance en cette matière que cela dépend de la profondeur de la maison sur des solivaux très longs et peut-être aussi un peu faibles; mais quand on plaide, il faut tout dire. — en 1853 lorsque les plans ont été faits, l'étage devait reposer sur quatre appartements du rez de chaussée; et la mansarde, sur autant d'appartements de l'étage, et le dernier grenier en même proportion [159] sur les mansardes. — mais voilà que par manque d'entente avec celles qui devaient l'occuper, les plans s'exécutent, les divisions se font, et les appartements se trouvent beaucoup trop petits à la première vue; mais alors il étoit trop tard; en 1854 les colombages et les murs à glace et les planchers tringlés, tout était fait; et pourtant on s'écriait « que c'était à ne pas s'y remuer. »

Que faire donc; en 1857 que le nombre des occupants encombraient les chambres. — il fallut se décider à ôter de beaux murs en colombage, qui soutenaient, comme de raison, les planchers de haut. — on y suppléa à la vérité, par des petits étais d'une certaine grosseur, au milieu des appartements vastes, mais c'est toujours un hors d'œuvre. — Aussi l'escalier ne se trouvant plus à une place commode, selon les nouvelles distributions, on le déplaça, bout pour bout, peut-être même en y coupant un soliveau, le soliveau principal ne fut pas coupé on y suppléa pour la hauteur de l'escalier en en faisant deux petits de chaque côté de son pied pour lui donner sa longueur. — toujours est-il que dans les premiers temps, il ne m'a jamais paru mobile comme il l'est aujourd'hui, et que tout nécessaires que fussent ces changements, ils peuvent avoir coopérer un peu à l'inconvénient que l'on y voit maintenant.

L'Hospice Youville lorsqu'il sortit de la pauvre glaise de S[t] Benoit paraissait immense, on se récriait sur le nombre des appartements [160] qui pourtant n'en contenait que 14 — on trouvait les corridors très larges, et la chapelle une miniature. — pourtant lorsque tous les accessoires furent arrivés, il y manquoit tant de choses!! il fallut des longueurs d'armoire. — un jubé à l'étage. — voir même une buanderie en dehors de l'édifice, mais alors de ces nouveaux besoins, c'était après la première visite des Sœurs 14 Septembre 1854.

1854 Continuation des Croix après la prise de possession des Sœurs.

Les travaux continuèrent donc, mais les ouvriers en bois, avoient plusieurs autres entreprises pour un temps fixé, l'entrepreneur refusa donc de faire les augmentations qui devenaient nécessaires à la maison. — il laissa cependant quelques hommes qu'il ne surveillait que rarement, étant occupé à des ouvrages plus importants, bâtisses de presbyterre [sic] et Eglises des paroisses voisines. — A la buanderie, fallut un four, qui pour être fait trop tard ne tint pas longtemps; l'allonge, appelée buanderie, fait à la hâte, et après coup. — au côté droit du Couvent et appuyée sur l'aile qui servait de cuisine, ne tenait pas tant sur un des soliveaux, mais bien à peu près dans la brique seulement, comme on le vit plus tard; cette petite bâtisse ébranlée du *va-et-vient* continuel, aussi par la quantité du bois qui s'y bûchait et préparoit pour le besoin de la maison, durant tout [sic] les hivers, s'éloigna de son appui en
1863 1863, emportant avec elle, les briques qui la soutenaient [161] et laissant enfoncer une partie de la couverture; l'affaire était sérieuse sans doute, cependant il n'arriva aucun accident. — mais l'occasion étoit bonne. — Le couvent est tombé à terre!! on l'avoit bien dit qu'il ne tiendrait pas! cette bâtisse ne peut pas tenir, ça été trop mal fait! — et voilà que du village à la campagne, de la campagne aux paroisses voisines, le bruit se répandit que le Couvent était tombé!! si bien que l'on vit de bonnes personnes d'assez loin, arriver ici, et me demander en plein yeux, s'il était vrai que le Couvent de S[t] Benoit était *tout à terre. — qu'ils l'avoient entendu dire, && et si cela était bien vrai.* — Je n'avois alors qu'à leur demander de se retourner un peu du côté droit, et de voir par eux mêmes le grand dommage! — *On nous a dit cela.* — et c'est à peine si de leurs propres yeux, il se convainquait du contraire.

En 1865, le mercredi saint, jour du grand vent, qui fit tant de ravages dans les îles de Sorel, j'avoue franchement que toute inquiète que j'étais de la maison ici, je l'étais bien davantage du Couvent, que je craignais à chaque instant voir s'abattre sous les rafales de vent, qui sans doute, l'ébranlait [sic]. — pourtant il résista sans peut-être perdre une tuile; et de tous côtés on voyait des chassis, des jalousies, des clôtures entières, des couvertures de grange, des maisons même céder à cet élément furieux, et le couvent resta debout;
1866 [162] La douzième année d'anniversaire donne peut-être un peu d'espérance qui contre-balance les craintes; aussi on parle de hausser d'un étage les ailes de chaque côté ce qui donnerait plus de logement et de commodité. — Plusieurs fois on vit venir des experts pour juger de la solidité. Je ne sais pas trop ce qu'on en peut dire, le temps le prouvera, mais en attendant on craint toujours un peu, mais on se fortifie en se rappelant le psaume 126[eme] « Si le Seigneur n'édifie lui-même une maison, en vain travaillent ceux qui s'efforcent de l'édifier » que M[r] Girouard et moi, nous récitâmes ensemble la première fois que nous mîmes les pieds sur les planchers, en allant de chambre en chambre, lorsqu'elle fut vuide [sic] d'ouvriers et nettoyée.

[163] LES JOIES DE L'HOSPICE YOUVILLE

1851 Avant que je vinses [sic] résider à S[t] Benoit, votre père, mes chers enfants toujours entouré de sa famille en recevoit tous leurs petits services et

attentions. Il était d'usage que lorsqu'ils avoient quelque besoin, ils alloient lui présenter un ouvrage quelconque qu'ils avoient fait, sûrs d'en recevoir une générosité, et comme de raison, chacun s'y exerçait. — Arrivée chez lui, je mis les choses un peu en ordre, les occasions de récompense cessèrent un peu, mais je me rappelle que prétextant que j'étois trop occupée, il saisissoit ce qu'il apperçoit [sic] avoir besoin de réparation et alloit vite chez les chères nièces « Emélie est très pressée, disait-il, reprenez donc cela, je vous prie. » — et la pièce donnée qu'il glissait ordinairement au dos de la robe, il revenait joyeux me conter son aventure. « Il faut bien ajoutait-il, faire en sorte qu'ils me pardonnent et à toi aussi le bonheur dont nous jouissons. »

Les Sœurs étant arrivées ici; il en fit autant avec elles; je le vois partir un jour avec elles son chapeau de paille en désordre, je veux le retenir pour le réparer « Non non, me dit-il, tu as bien d'autres choses à faire », il arrive au Couvent, les Sœurs étaient toutes en haut dans le passage auprès du balcon. — il va bonnement à l'une d'elles, et lui demande de lui faire la charité, de lui raccommoder son chapeau, c'était à la [164] S^r^ Emery je pense, la bonne sœur s'empresse de le satisfaire, lui remet son chapeau refait, et reçoit la pièce, non point dans la robe cette fois, mais bien dans le rebord de la manche, ce qui arriva je pense bien d'autre [sic] fois encore. Une chose à laquelle il eût peine à s'habituer, c'était la clôture, il ne pouvait s'y faire; je me rappelle que quelquefois, il fut demandé à déjeuner avec les Messieurs, comme nous revenions de la basse messe, mais il ne voulait pas accepter pour la raison que je n'étais pas invitée à y assister, et comme je cherchois à lui faire entendre raison sur ce que les femmes ne pouvaient pas être admise [sic], il me répondait vivement « Mais est-ce que tu es une femme ordinaire pour elles, non, non, ajoutait-il, je n'irai pas seul » Peu à peu, il s'accoutuma à ces règlements et paroissoit moins en souffrir.

1855 Un jour, c'était dans le temps des mûres, les sœurs arrivent pour nous voir, dans l'avant-midi, quelqu'un vint nous offrir un plat de ce fruit, il en présente aux sœurs et les invitent [sic] à en manger, elles refusent, lui insiste : poussant le badinage plus loin, il prend une épingle et la leur présente en leur en enseignant la manière. — point du tout, la sœur la prend et la garde sans vouloir s'en servir selon son intention. — Cela ne vous convient pas, dit-il, on va vous aider d'autre chose; il se lève va à une armoire où il tenoit des outils de
1855 menuisiers, prend un aleine [sic] et la présente [165] poliment à la sœur, Oh, pour le coup, dit-elle, je la garde encore, c'est trop commode, et la contestation s'élève sur ce qu'il ne lui donnait pas, mais qu'il lui prêtait seulement pour s'en servir, et la sœur la voulait emporter, sans condition, si bien que pour faire cesser cette petite altercation entre eux, je lui dis, « Mais prenez garde car à la fin la bonne sœur pourrait bien vous dire comme N. Seigneur à St Pierre, Retire toi . . . car vous m'êtes un sujet de scandale » — et ce fut de rire, et de céder de la part de M. Girouard et les bonnes sœurs nous édifièrent par leur mortification, et eurent l'aleine [sic] par dessus le marché, qui leur fut accordée légalement . . .

Une autre fois, c'étoit la veille de la procession de la Fête-Dieu; sur les six [heures] du soir, les Sœurs arrivent, demandent à le voir . . . on les reçoit

dans son étude où il étoit le plus souvent. — il s'agissait d'une demande, c'était un escalier tout brute [sic], que les sœurs voulaient faire, partant du rez de chaussée et montant au balcon de l'étage, où le S^t^ Sacrement devoit être exposé en faisant le tour du village. — et la chère sœur donnait ses plans, et insistait, et M^r^ Girouard qui d'ordinaire ne se laissait pas tourmenter, et n'aimoit pas non plus à être pressé. — faisoit semblant de ne pas trop la comprendre, et la bonne sœur s'évertuait, à lui expliquer que c'étoit possible,
1855 & que c'était facile, et qu'il [166] le falloit absolument, et M. G. refusait toujours sur quelque prétexte ? — J'arrive sur les entrefaites, d'un coup d'œil, je compris l'affaire, je profite d'un moment libre, je fais un signe à la chère Sœur pour lui demande [sic] trève, point du tout, il lui faut ce qu'elle veut. — elle insiste toujours, enfin à peu près refusée elle part sans trop savoir ce qui en adviendrait. — Je la suis et n'ai que le temps de lui dire un mot. — « De grâce laissez-le pour le moment. Je réponds que vous aurez tout ce que vous voulez; mais laissez le à lui-même je vous prie. » — Revenue seule, auprès de lui, je lui remarque qu'il a fait de la peine à cette bonne Sœur en n'accédant pas à sa demande. — Eh pourquoi me tourmente-t-elle ainsi, qu'il me répond, ont-elles manqué de quelque chose depuis qu'elles sont ici; et ai-je besoin qu'on me fasse des plans pour une affaire semblable. — laisse moi donc en paix je te prie. — c'en était assez, déjà je savois le reste.

Le lendemain, il se lève de grand matin, s'habille à la hâte, arrive au Couvent avec des hommes portant madriers, planches, outils et les voilà à l'ouvrage, les Sœurs étaient en oraison, et voilà qu'elles entendent hacher, bûcher, cogner. — Eh! qu'est-ce que cela donc. — Mais le chantier était ouvert, et ça se menoit; vers les sept heures, il dit à la sœur Supérieure. — « Je vais déjeûner [167] à la maison, mais il me semble que j'aurai bien gagné mon dîner, préparez-moi la table, s'il vous plait; » puis arrivé ici, il me dit : « Je dîne au Couvent avec mes hommes, fais faire un diner un peu copieux. — fais le apporter avec tes filles, et viens dîner avec moi. » Je me rappelle encore, il y avoit poule au feu et soupe au riz. — Je fis ajouter quelque chose; le dessert &c &c — à midi tout était sur la table, dans ce qu'on appelle la Chambre des Messieurs. — tout s'y passa bien gaïment. Je dinai avec eux, la fille qui nous servit, étoit Olive Richer, que j'avois mise moi-même au Couvent. — L'ouvrage continua, tout fut près [sic] pour le reposoir, je revins ici après le dîner. — et ce fut le premier et le dernier.

Lorsque je vins habiter S^t^ Benoit, la messe de la paroisse se disait sur les sept heures. — Beaucoup de bonnes personnes du village y assistaient, nous y allions votre père et moi tous les matins, et comme nous étions fort matineux, nous avions le temps de déjeuner avant. — avec la lumière en hiver. — c'était un peu matin, mais enfin; Les Sœurs arrivant en automne [sic] 1854 fallut dire la messe au Couvent à six heures. — un peu de composition avec les personnes du monde obtient pour six heures et demi [sic] en hiver. — et lorsque tout fut réglé, nous y allions ordinairement, et nous nous
1855 mettions d'abord dans [168] la première nef. — les meubles étaient rares en ce temps à l'Hospice Youville, il y avoit à peine des chaises pour les personnes de la maison, il est vrai que des bancs y suppléaient. — mais lorsqu'il y venait des visites, il falloit transporter les chaises d'un appartement à l'autre. —

Sainte pauvreté! toi aussi tu as été la première commensale de notre maison; et la bienvenue pour en asservir les fondements, et sans t'avoir entièrement chassée (ce qu'à Dieu ne plaise) nous t'avons donné depuis une aimable compagne qui ne dépare pas tes charmes auprès des bons Chrétiens!! — une petite aisance.

Un jour Mr Girouard, en sortant de la maison, passe par la cuisine, prend une chaise, la plus vieille qu'il trouve sous ses pas, se rend au Couvent, la place près de la porte d'entrée, du côté gauche, et s'en sert pour entendre la messe; car il avoit peine à rester longtemps à genoux sans appui. Cela alla bien quelques jours lorsqu'un bon matin, sa chaise avoit disparu, il se place toujours en attendant; une bonne sœur vint à nous, et nous conduit un peu en avant, où elle avoit placé l'une contre l'autre deux chaises *à la mode*, il n'y avoit pas de difficulté à faire, la messe commençait. Quand tout fut fini, il voit
1855 la Supérieure : « Ma sœur, dit-il qu'est devenu [sic] ma chaise ? » [169] et la Supérieure d'éluder la question, cherchant à lui persuader qu'elle ne lui convenait pas, qu'elle était trop cassée &c. — « Mais vous êtes bien fiers ici, qu'il lui répond, elle me convient assez, et est assez bonne pour un pauvre *misérable comme moi, rendez-moi ma chaise*, je vous prie. » — tout resta là pour le moment. — mais à chaque fois qu'ils se rencontraient, c'était à recommencer, toujours qu'on ne savoit ce que la chaise était devenue. — il chercha bien à s'adresser à quelqu'autre personne de la maison. — mais quiconque n'osait intervenir contre la Supérieure, fallut donc abandonner la chaise, et se résigner à se servir des *chaises à la mode*.

Enfin un vendredi 12 Janvier 1866, je faisois visite à la bonne Marie (fille
1866 de confiance dans notre famille, qui depuis l'année 1804, à l'année 1866 a fait trois maisons de notre famille, élevé 16 de nos enfants dont le dernier a aujourd'hui 9 ans.) lorsque jettant [sic] les yeux sur une vieille chaise basse peinte en vert. — qu'on présentait pour asseoir la bonne vieille, je reconnais la chaise en discussion de 1854— Ma sœur, lui dis-je où avez vous donc trouvé ce beau meuble, écarté depuis si longtemps ? et la nouvelle supérieure, en ce temps, Sr Pontbriant, me répond qu'elle l'avoit prise dans un coin du grenier.
1854 Je lui raconte alors ce que je viens de dire plus haut. — contente de [170] savoir l'origine de la chaise *verte* comme on l'appelait, et du sujet de sa réclusion au grenier durant douze ans. — elle se propose de la faire réparer un peu, et dit que « maintenant elle ne sortira plus de la salle des *vieilles*. »

Il est d'usage dans les Communautés de chômer certaines fêtes, comme la Fête de l'Evêque diocésain, de Messieurs les Curés de la paroisse et des fondateurs de leurs maisons, &c &c La St Jean Evangéliste arrivant au 26 Décembre — considérée comme patron de Mr Girouard fut choisie pour sa fête patronale. Si je m'en rappelle bien, les Sœurs m'en prévinrent quelques jours d'avance, et pour donner plus de solemnité à cette cérémonie, Mr Poulin, curé de St Hermas fut invité à venir dire la messe au Couvent, où il y avoit chants préparés pour l'occasion, parures &c &c — M. G. alloit habituellement à la messe du Couvent. — mais il me faisoit peine de ce qu'il ne s'attendait pas à cela; je balançais donc si je devais lui dire que les Sœurs préparaient pour sa fête, me doutant un peu qu'il l'éviterait. — l'habitude de

ne lui rien cacher, prévalût; croyant mieux faire, je le prévins de ce qui en était, et je fis un mauvais coup; car il tourna aussitôt chemin et fut entendre la
1854 messe de Mr Groulx à la paroisse, au grand désa- [171] pointement [sic] des Sœurs qui nous attendaient tous deux, j'y fus donc seule et j'avouai aux Srs la mésaventure que je n'avois pu éviter. — Revenus de la Messe l'un et l'autre, et chacun de notre côté, bien contre l'ordinaire, je lui dis alors le petit déplaisir que les Srs éprouvaient de sa non venue chez elles. — il avoua franchement sa répugnance à toute manifestation apparente, qui le mettait dans la confusion. — apprenant cependant que Mr Poulin était venu exprès pour cette occasion, il me dit qu'il convenait au moins de le demander à déjeûner, nous fîmes donc inviter ce Monsieur qui vint complaisamment le prendre avec nous. — il fut très interressant [sic], passa une partie de l'avant-midi dans l'étude de Mr Girouard à causer agréablement et fumer ensemble, lorsque sur les dix heures, arrive une troupe de petites orphelines, qui ne voulant pas rendre inutiles tous leurs préparatifs vinrent à la maison me demander d'abord; je compris ce qu'elles voulaient, j'insistai tant qu'enfin il céda à nos instances et vint recevoir ces chères enfants, qui lui firent une jolie adresse et le tout se termina par un *bon* qu'il leur donna, non pas pour *boire*, mais pour *tire* qui se fit bien gaiment dans l'après midi. Cette petite fête ne pût se renouveller [sic], elle [172] fut la première et la dernière, car le bienheureux et humble fondateur mourût cette année même, neuf mois après, le 18 septembre 1855.

Je ne dois pas oublier de dire aussi, que préalablement à cette fête, la veille de Noël, nous reçumes Mr Girouard, un exemplaire de la Vie de la Vénérable Mère Youville, doré sur tranche avec étui. — moi un bel enfant Jésus dans une magnifique chasse, Perpétue, un petit Jésus, aussi enchassé sous verre et Joseph une petite Croix, symbole de leur institut, renfermant des reliques de la Mère Youville. — le tout accompagné d'une lettre de la Supérieure pour chacun de nous que vous pouvez voir dans le recueil des lettres des Sœurs.

1856 [173] Sitôt que je devins veuve, toutes mes pensées se tournèrent vers cette maison bénie qui maintenant renfermait ce que j'avois pu aimer bien légitimement! que de larmes dissimulées se répandirent sous cette voute sainte qui couvrait ses restes aimés! que ne pouvais-je y rester toujours, mille plans chimériques s'élevaient dans mon esprit, dans le dessein d'y rester tout-à-fait, mais impossible! Je ne pouvais que dérober à mes chers orphelins des instants toujours trop courts! et je profitais de leur sommeil matinal pour me soustraire à leur tendresse! — aussi, ils n'avoient plus que moi à aimer! — et moi je devois leur rendre pour deux, ce qu'ils perdaient. — Oh! le triste hiver que je passai, chers enfants, partageant mes soins entre vous, et les affaires extérieures, dont il falloit prendre connaissance et pour lesquelles je n'avois aucun goût. — J'étais aussi très seule. — des circonstances amenées, comme tout exprès me privèrent des secours que j'aurois pu recevoir de ma famille, mes parents étaient agés, et mes sœurs leur devaient tous leurs soins. Que n'ai-je pas fait pour les décider à venir rester avec moi, et ne faire plus qu'une seule famille; je leur en fis la proposition le lendemain de l'enterrement

de votre père, y mettant toutes les instances possibles . . . mais le temps
1856 n'était pas [174] arrivé que je devais éprouver cette consolation, il fallut me résigner à attendre les moments de la Providence de Dieu . . . Je passai donc l'hiver seule, à l'exception de quelques amies qui vinrent me donner quelques jours — les chères Sœurs venaient aussi me voir presque tous les soirs entre 6 & 7 heures et cela durant toute la première année, j'ai appris plus tard que c'était à la recommandation de la Mère Supérieure (Mère Deschamps) qui leur avoit enjoint de le faire ainsi. — J'attendais donc cette petite demi heure, avec grande hâte toute la journée et quelque fois, pour une raison ou pour une autre, elle me manquait encore! une fois, elles vinrent passer avec moi la récréation du soir, entre sept et huit heures, avec leur ouvrage. — c'étoit donc un grand jour de fête! — Vous ne pourrez jamais trop reconnaître mes chers enfants toutes les attentions des chères sœurs et de toute la famille de votre père, votre oncle M^r^ Lemaire et le D^r^ Dumouchel et toutes les Dames de leur maison, votre titre d'orphelins vous fit mettre au nombre de leurs propres enfants en partageant avec vous, les étrennes du jour de l'an — il fut cependant bien triste pour moi, ce jour qui réjouit tous les cœurs d'enfant! le vôtre put encore y être susceptible, vous ne compreniez pas encore la perte que vous aviez faite.

1856 [175] Enfin le printemps arriva, aussitôt que les chemins furent beaux, je m'occupai de parcourir un peu les terres. — et de prendre connaissance de tous les petits emplacements dans le village de S^t^ Benoit qui payent rente annuelle et perpétuelle chacun selon leur grandeur ou valeur.

Un irlandais du nom d'Edouard Murphy était fermier sur la ferme de la Pointe, la laissa en Mars 1866. — Adolphe Brazeau le remplaça pour un an. — cette terre a 237 arpents en superficie, et suffisait au travail d'un seul fermier. — il restait encore la terre du Village de 120 arpents et celle du chemin de ligne 114 arpents; ces terres n'ayant pas de fermiers on fut obligé de faire cultiver par différentes personnes, en donnant des pièces à moitié, ce qui donna beaucoup d'occupations, pour livrer les grains de semence &c Le D^r^ Dumouchel m'aida beaucoup en toutes ces affaires, et me donna le moyen de comprendre toutes ces petites affaires que je pus conduire seule plus tard.

Adolphe Brazeau laissa la ferme en Mars 1857. — il fut remplacé par un nommé Léon Brunet, dit Galant, de la côte S^t^ Vincent, qui en prit possession aussitôt. — et qui lui suffit pour l'occuper. — la terre du village n'étant pas bâtie pour recevoir un fermier, on trouva à propos de transporter sur cette ferme une maison qui se trouvait dans la montée du chemin de ligne et qui coûta pour le transport [176] et la bâtir 1200$ — !! — le pauvre malheureux qui parut faire un si bon marché, n'y prit pourtant pas profit, car peu de temps après, il vendit tout ce qu'il possédait pour une modique somme qu'il toucha immédiatement de M^r^ Cusching, riche propriétaire et prêteur à gros intérêt, laissant sa terre de St Placide qu'il avoit acheté [sic] de M^r^ Girouard à un nommé Thomas S^t^ Jacques qui me paye chaque année la rente de ses arrérages jusqu'à ce qu'il ait fini de payer la dette envers ce M^r^ Cushing.

Plusieurs fermiers passèrent sur cette ferme sans beaucoup prospérer, enfin en 1862, je passai bail avec un nommé J Bte Clément, qui paroit y réussir

et qui l'occupe encore aujourd'hui. — Je suis donc en cette année 1866, bien tranquille, et aussi appuyée de bon monde comme je me le proposais en préparant bien des choses, afin que lorsque arriverait le temps de vous éloigner de moi, pour votre éducation, je pusse le faire facilement, en me réservant l'avantage de pouvoir vous aller visiter, comme je le fais actuellement, sans trop d'inconvénient, dans les maisons d'éducation que vous habitez chacun de cotre côté, Perpétue au Couvent du Sacré Cœur, Sault au Récollet depuis l'année 1863 et Joseph au collège de la Montagne à Montréal depuis 1865; — Pour le cher Jean, il est encore à la petite école, en la paroisse S[t] Benoit, mais il a grande hâte d'être assez avancé en âge, pour aller se réunir
856 à son frère. [177] J'ai eu aussi beaucoup de tribulations pour continuer les travaux sur les terres de S[t] Hermas où vous avez des prairies de 73 arpents en superficie, qui donnent un assez bon revenu en foin et aussi en grains, lorsqu'il faut en semer pour relever les prairies trop vieillies. En 1855, votre père avoit préparé des plans pour y bâtir une grange très grande et selon le nouveau goût. — devenue seule, on me fit entendre que cette grande dépense ne pouvait être d'une aussi grande nécessité, et que vû les circonstances du temps présent, il devait être plus à propos, d'attendre que vous pussiez en prendre possession vous-mêmes, et que je pouvais en attendant me contenter d'entretenir et de réparer à moins de frais possible, cette propriété, qui étant à assez grande distance, ne pouvait pas être surveillée aisément. — Cependant comme tout tombait de vieillesse je dus en acheter une toute faite, de M[r] Marcil de S[t] Hermas, qui coûta £22.0/. et pour la transporter et la rebâtir sur les prairies, £12.10/. autant que je puis me rappeler.

J'envoyais donc faire les foins, tous les ans, par des personnes attachées à ma maison ce qui coutait £12.15 ou 20. selon la quantité de foin. — et les semences nécessités [sic] étaient faites à moitié par des personnes de confiance de S[t] Hermas. Tout cela coutait bien cher, et donnait peu de satisfaction. — en 1864 je dûs tout reprendre cette administration et faire
856 [178] tous les travaux moi-même, mais pour cela il falloit bâtir une nouvelle grange et aussi une maison, je fis faire des clôtures et des fossés, et avec tous les matériaux et fournitures &c &c je dépensai en tout pour les semences, récoltes et foins la somme de £99.15.7.

Depuis ce temps, les choses paraissent aller un peu mieux, un nommé Pierre S[t] Pierre occupe la maison, prend soin de tout, fait les foins au tiers; et cultive les pièces à relever à moitié. — Depuis qu'il est dans cette maison il a fait à ses frais; plusieurs augmentations comme un petit appentis avec laiterie, aussi un puits, qu'il a aussi fait lui-même, et un agrandissement à l'étable de la grange qui était devenue trop petite pour ses animaux, il est entendu entre nous qu'en cas de séparation on lui laisserait l'avantage d'enlever ces petites bâtisses ou de s'entendre pour l'indemniser de ses dépenses, les clôtures des prairies du jardin et du petit parc autour de la maison et de la grange m'appartiennent.

J'ai une petite chambre de réserve dans la maison, une table, quatre chaises en bois, un coffre avec de la vaisselle, linge de table &c — pour lorsqu'il nous plait d'aller y faire une promenade.

[179] HISTOIRE DU PETIT HARMONIUM

Lorsque je vins à S[t] Benoit en 1851, votre père avoit un bel orgue Harmonium, c'était un des trois venus en ce pays en 1844, il avoit coûté £100.0/, à part les frais de transport de France en Canada.

1855 Comme il était en bois rose, il ne put résister au changement de climat et le bois travaillant beaucoup, il se dérangea plusieurs fois, ce qui lui fit désirer d'en avoir un autre, car il ne pouvait se passer de musique. Un monsieur L. H. Toupin ayant résidé plusieurs années à Paris, vint revoir sa famille en Canada, ayant vu intimement M[r] G. il voulût bien se charger de lui acheter un nouvel instrument à son retour en France, avec la recommandation de le faire en bois
1856 de noyer, ce qui fut exécuté. Vers le mois de Janvier 1856, M. G. étant mort dans le mois de Sept précédent 1855. — Je reçus avis de M[r] J. Toupin ptr. du Séminaire que l'Harmonium était arrivée [sic] à Montréal, et que si je continuais les mêmes intentions j'eus à voir de l'envoyer chercher, je le reçus quelques jours après, avec le compte de £34. pour son coût et £3.10/ pour le raccommodage d'une montre en or à répétition que je tenais à conserver pour mon cher Joseph. — mais elle était si usée, que cette réparation ne pût la faire durer longtemps, et en cette année 1866 — je me propose de l'échanger contre une neuve pour mon cher fils qui a bien [180] mérité une petite récompense pour avoir fait sa première année de collège, comme un petit homme de douze ans. En 1857, j'ai vendu le bel orgue mélodieux à Messire Pominville, curé de la Pointe Claire, £50.0/ — peu de temps après j'ai pu avoir pour Perpétue, un piano de £75.0/; mais qu'un comptant de main à main me fit avoir pour £70. il est très bon, et ne s'est pas encore beaucoup dérangé. Perpétue avoit alors cinq ans et demi, elle commença de suite à prendre des leçons, d'abord de D[lle] Estelle Dumouchel, de M[lle] Guindon, et à huit ans, elle continuait ses études au Couvent de S[te] Scholastique.

1865 Le petit orgue venu de France n'ayant pas d'usage ici. — J'eus l'idée de le prêter pour la Chapelle du Couvent, afin qu'il pût s'utiliser en donnant de la Solemnité à nos petites Fêtes. — il fut donc transporté dans le jubé, où il fait bien son devoir; mais Joseph me dit souvent. — mais es-ce [sic] que je n'aurai rien, moi, de ce qui a appartenu à mon *père* ? de grâce, donnez-moi donc en propre, ce petit instrument, qu'il a peut-être fait venir à mon intention puisque alors en cette année Mai 1855, j'avois toujours bien 14 mois, et bon envie de vivre . . . Ce n'est que juste, cher enfant, lui ai-je répondu, et sans doute je te le donne puisque tu as le sentiment de ton droit de fils ainé — [181] Mais faudra-t-il donc rendre cette bénite petite chapelle veuve une seconde fois du bienfaiteur qu'elle a pleuré, et ensuite de la *voix* qui se plaisoit à rappeler son souvenir. — non, non, l'amitié a été ingénieuse dans le temps pour continuer ses témoignages, la générosité le sera aujourd'hui et tout en revendiquant les droits incontestables pour le souvenir d'un père bien-aimé. — Si mon Joseph veut en prendre possession, selon tous les pouvoirs que je lui en donne; il saura le faire de manière à se conserver toujours l'estime et la reconnaissance de celles qui voudront bien je l'espère, apprécier ses nobles sentiments de respect pour celui qu'elles n'ont cessé d'honorer elle-mêmes [sic].

1866 LES MOYENS DE L'HOSPICE YOUVILLE

Que dirais-je maintenant des moyens de vivre du Couvent de l'Hospice Youville. — et de leurs revenus!! — j'en serais bien en peine, si je me voyais obliger de *chiffrer*, comme on dit, et je craindrais franchement de n'avoir qu'à y mettre des zéro. — car d'ailleurs l'institut de nos Sœurs Grises ne tend pas à thésauriser, et bien leur en prend, puisqu'il s'épancherait vite dans le soin de nouveaux pauvres, qui sont institués leurs *héritiers*, selon l'intention de notre bienheureuse Mère. — cependant il faut vivre par soi-même et ne pas tout
1864 [182] attendre de la bonne et divine Providence, qui ne sera nullement déparée de la possession de quelque chose qui au contraire peut lui devenir un bon auxiliaire.

En 1864 — un Révérend Monsieur de S^{t} Benoit eût l'idée de faire un fonds, au moyen de souscription ou d'aumône ou de quelque manière que ce fût, afin de pouvoir au besoin secourir les pauvres, ou venir au secours de quelqu'un en les obligeant de quelque avance, voir [sic] même d'assurer un revenu fixe au Couvent de l'Hospice Youville au moyen duquel les Sœurs pourraient prendre un plus grand nombre de pauvres & &. l'idée était bonne très bonne. — Vers le même temps un citoyen M^{r} Cherrier, qui avoit bien connu M^{r} Girouard et qui avoit même déjà contribué en 1854 pour l'établissement, désira renouveller [sic] son aumône, il déposa donc vingt-cinq piastres à la condition que cette somme seroit employée en faveur de l'Hospice Youville et cette première offrande fut continuée par beaucoup d'autres; les sommes recueillies avec soin, furent placées provisoirement à la Banque d'Epargne, même chez des particuliers qui en en payant l'intérêt augmentèrent le capital; si bien qu'au bout de quelque temps, on parloit d'attaquer une propriété quelconque pour en bien assurer le fond afin que ce fut toujours un moyen [183] de subsistance qui pût affermir davantage l'établissement de Charité dans S^{t} Benoit. — L'occasion s'en présenta bientôt. M. le Docteur Dumouchel s'étant établi à S^{te} Theérèse depuis l'année 1861 désirait vendre une terre de S^{t} Benoit située à la proximité du village avec maison grange &c — après plusieurs entrevues de part et d'autre le Révérend M^{r} Tassé Curé de S^{t} Benoit acheta la dite terre pour la Somme de £300.0/ le contrat se passa chez M^{r} Lemaire le 18 Avril 1866 — £200.0/ furent payés comptant au D^{r} Dumouchel, et les derniers £100"0/ seront payés plus tard en lui en payant l'intérêt légal. — Cette propriété avoit été donnée à cultiver à un nommé Augustin Prévost, qui continua d'en faire les travaux selon ses conventions avec le Docteur, et en cette année 1866. — les Sœurs de S^{t} Benoit en prendront possession à la S^{t} Michel de la part de M^{r} le Curé de S^{t} Benoit qui doit leur remettre.

Nous devons à la générosité des Messieurs du Séminaire la plus grande partie des souscriptions qui ont aidé à cet achat. En 1837, lors de la ruine du village de S^{t} Benoit, lorsque en 1838, il fallut rebâtir l'Eglise, ou plutôt une chapelle provisoire, le Séminaire prêta à la Fabrique la somme de £100.0/
1865 [184] dont elle a toujours payé l'intérêt de 6 p. 100 jusqu'à ces dernières années. — plusieurs fois les Curés de la paroisse demandèrent que ce capital

fut laissé en don à la Fabrique mais le Séminaire ne jugea pas à propos, dans le temps, lorsque en l'année 1864, Mess. Tassé, fit de nouvelles instances auprès de ces Messieurs, enfin Messire Granet qui était en ce temps Supérieur, entouré de son conseil et nommément de Messire Comte, abandonna ce capital de £100.0/ à condition qu'il seroit employé en faveur du Couvent de S^{t} Benoit, ce qui ne tarda pas à être exécuté, comme on l'a vu plus haut.

Ce bienfait de Messire Comte fut son dernier, puisqu'il mourût quelque temps après, de même que M^{r} Girouard dont le dernier acte signé, fut celui de la Donation de l'hospice, ces deux grands serviteurs de Dieu et amis intimes finirent leur vie en assurant l'œuvre qu'ils avoient édifiée ensemble . . . Que le bon Dieu leur fasse paix.

Voici les noms des personnes qui y ont contribué par leurs Souscriptions.

Mess. Tassé	Curé de S^{t} Benoit	£ 6″ 10
Mess. Vinet	Curé du Sault au Récollet	1″ 5
Mess Lefebvre	Curé de S^{te} Geneviève	2″ 10
Mess. Demers	Vicaire	5
Mess. Bonin	S^{te} Scholastique	10
Mess. Brissette	Curé S^{te} Scholastique	1″ 0
		£12″ 0

1865 [185] Le Séminaire de Montréal £100″ 0″ 0

Messire Giban ptr	1″
Messire Bonnissant pt.	1″
Messire Tambarau pt.	1″
Messire Lacan pt.	1″
Messire Tallet pt.	1″
Messire Collin pt.	1″
Messire Vacher pt.	1″
Messire Tranchemontagne	1″
Messire Santenne	1″
	£109″ 0″ 0

Des Messieurs Laïques

L'Hon. Juge Morin — Québec	6″ 5
L'Hon. Juge Berthelot — Montréal	6″ 5
Hon. L. J. Papineau — MonteBello	3″ 15
Hon. J. Armand — Rivière d. Prairies	2″ 10
Hon. E. Masson — Terre-bonne	2″ 10
M^{r} Chérier Av. — Montréal	6″ 5
''A. Papineau — S^{t} Martin	″ 10
M^{r} Morris — S^{te} Thérèse	″ 5
M^{r} Monk — S^{te} Thérèse	″ 5
M^{r} Cpt. Ouimette — S^{te} Thérèse	3″ 9

Mr Daoust, M.P.P. — St Eustache	1″ 0″ 0
Mr Dumouchel, Marc. — Montréal	1″ 10″
Mr Baillargé Avo. — Québec	5″ 0″
Mr Wittock — Vaudreuil	5″ 0
Mr Th. Clairmont — St Benoit	0″ 10″ 0
Mr Forestier Notre — Ste Scholastique	3″ 9
Mr Rob. Bouchette — Ottawa	2″ 10″ 0
Dr Pilet — Ste Geneviève	1″ 0″ 0
	£40″ 12″ 6
Dr Masson — St Benoit	6″ 5″
	£46″ 17″ 6

1865 [186] Souscription des Dames & Demoiselles

	£ S. D.
Mme Ve. Toupin — Riv. des Prairies	6″ 5
Mme Ve. Berthelot — Ste Geneviève	10″ 0
Mme Ve. Kimber — Ste Geneviève	5″
Mme Gaucher — Ste Geneviève	5″
Mme Ve. Laviolette — St Eustache	15″
Mme Ve. Globensky — St Eustache	5″
Mme Ve. Girouard — St Benoit	6″ 5″
Mme Ve. Bédard — Montréal	1″ 5″
Mme Berthelot (juge) — Montréal	6″ 5″
Mme Ve. Masson — Terre-bonne	7″ 10″
Mme Alfr. Turgeon — Montréal	15″
Mme Alfred Dumouchel — Montréal	1″ 10″
. . . . .	6″ 5″
Mlle A. Berthelot — Montréal	2″ 10″
Mde J. Berthelot — Ste Scholastique	10″
Mde Leduc — Ste Scholastique	7″ 6
Mde W. Prévost — Ste Scholastique	10″ 0
. . . . . Ste Scholastique	1″ 0″ 0
	£42″ 7″ 6

Total de la souscription		
Séminaire £100	£100″	
Messieurs prêtres	£ 21″	
Messieurs laïques	£ 46″ 17″ 6	
Dames et Demoiselles	£ 42″ 17″ 6	
	£210″ 15″ 0	
Et les intérêts &c	18″ 0″ 0	
	£228″ 15″ 0	

+[35] Le prix de la terre étant de £300. = Je pense que Mr le Curé Tassé a fourni le reste +

[35] Nous plaçons entre les deux croix cette note de la main de Joseph Girouard, le fils du patriote.

[187] Vers l'année 1859, le Séminaire de Montréal par l'entremise de Mess. Lacan, supérieur de la Mission du Lac des 2 Montagnes, loua aux Sœurs une terre située près du village, dans la côte St Etienne, pour une dizaines [sic] d'années. — En 1866, elles reçurent de Messire Tassé, curé de St Benoit une terre valant £300. mentionnée ci-contre.

Enfin en 1867, la Rév. Sr Reid députée de la maison-mère vint faire acquisition d'un terrain de deux arpents de front sur quatorze arpents de profondeur, tenant à celle déjà achetée par Mr le Curé, pour la somme de $950. — par payments annuels. — Cette pièce de terre longe la terre de la Pointe; je désirerais que l'on pût s'entendre pour continuer la petite rue derrière nos bâtiments. — faire un pont sur la petite rivière au Prince et continuer un chemin de montée, jusqu'à celle qui va à la Côte St Jean ce qui ferait une nouvelle rue passant par derrière le village. J'espère que ce proget [sic] pourra s'exécuter, surtout si le Séminaire se décide à acheter la maison d'école des garçons pour en faire un manoir. — il leur serait sans doute agréable d'arriver tout droit chez eux, sans passer par le village.

Laissons faire le temps.

[Les pages 188, 189, 190 et 191 sont en blanc]

[192] TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS CE LIVRE

	Famille Baillargé	1
	Famille Girouard	12
	Famille Olier	17
	Premières années de Mr Girouard	18
	Son second mariage	30
	Indemnité	33
	Requête à Monsg. Bourget	34
	Contre-temps (Messire Groulx)	36
1852	Emplacement, Mme Dumouchel & Dlles Raizenne	"
	Messire Comte	37
	Seconde visite à Monseigneur	38
	Opposition des citoyens de St Benoit	39
	Visite de Mr Girouard (Sr Coutly Sup.)	40
	Opposition de la Mère Deschamps Sup.	41
1853	Son refus d'y coopérer autrement q. p. ses prières	42
	Seconde [sic] voyage de Mr G. à Montréal (Mess. Toupin)	43
	Fête de Mess. J. Toupin pour l'œuvre	44

BERTHELOT-GIROUARD 103

Troisième voyage. Entente avec le Séminaire ''
Demande formelle aux Sœurs — Signature de la donation ''
Offrandes des particuliers 45
Visites des Sœurs à St Benoit 47
Bénédiction du Couvent (Hosp. Youville) 49
Voyage de Montréal et Ste Geneviève 51
Retraite des Pères Oblats à St Benoit 52
1854 Voyage à Montréal 54
Voyage à Niagara 55
Dernière maladie de Mr Girouard 58
Sympathie de Sœurs — Inhumation et exhumation 63
1856 Lettre de Mg. Bourget 65
1851 Second mariage de Mr Girouard 67
Voyage de Québec 69
Perpétue 74
Joseph 80
Marie Jean 83
Réflexions 84
Pratiques de Mr Girouard 90
Ses derniers jours 95
Charité de Mr Girouard, sa mort 98
Troubles de 1837 — son séjour à rivière à Delisle 100
Bénédiction cloche Hosp. Youville 110 & 112
Personnel de l'Hosp. Règlement des offices 114 & 115
Hosp. Youville par Philomène St Amant 116
Maison blanche 117
Souvenirs de 1828 120
1855 Chûte de Niagara 121
Dernière lettre de Mr Girouard 139
Bienheureuse M. Youville — sa protection 143
Croix de L'Hosp. Youville 151
Continuation des Croix après possession H. Y. 160
Joies de l'Hosp. Youville — Plat de mûres 174.63.163
Procession et reposoir 166
Chaise verte — Marie Champagne 168

1854 Fête de Mr Girouard (26 Decbr.) 170
Veuvage — Affaires à régler — biens 175
Harmonium 179
Les moyens de l'Hosp. Youville 181

ARCHANGE GODBOUT, o.f.m.

VIEILLES FAMILLES DE FRANCE EN NOUVELLE-FRANCE

Présentation et notes additionnelles

de

Roland-J. Auger

généalogiste aux

Archives Nationales du Québec

PRINCIPAUX SIGLES

AD	— Archives départementales
ADC	— Archives départementales de la Charente
AN	— Archives nationales de France
ANQ	— Archives nationales du Québec
ANQM	— Archives nationales du Québec, Montréal
ANQTR	— Archives nationales du Québec, Trois-Rivières
BN	— Bibliothèque nationale, Paris
BRH	— Bulletin des Recherches Historiques
DBC	— Dictionnaire Biographique du Canada
MSGCF	— Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française
N.D.	— Notre-Dame

PRINCIPALES ABREVIATIONS

aud^{r}	— audiencier (juge)
b.	— baptême, baptisé (e)
c.	— contrat (de notaire)
c.m.	— contrat de mariage
chev.	— chevalier
cie	— compagnie
cté	— comté
D^{lle}	— Demoiselle
éc.	— écuyer
fo.	— folio
h.f.	— honnête femme, honorable femme
h.h.	— honnête homme, honorable homme
M^{e}	— maître
M^{r}	— Monsieur
ms.	— manuscrit
n.d.	— noble dame
N. D^{lle}	— Noble Demoiselle
n.f.	— noble femme
n.h.	— noble homme
not.	— notaire
p. et m.	— parrain et marraine
rec. recens.	— recensement
ro.	— recto
Sgr.	— Seigneur
sig.	— signe, signature
Sr.	— Sieur
V.	— Voir
V°	— Verso

PRÉSENTATION

Ce travail du P. Archange Godbout, o.f.m. devrait rendre de nombreux services non seulement aux généalogistes et aux généticiens, en particulier à cause du grand nombre de filiations nouvelles qu'il apporte à nos familles disséminées sur tout le continent nord-américain, mais aussi à tous les chercheurs des autres disciplines humaines en raison de ses détails nombreux et savoureux, des professions plus nombreuses encore, des mentions de villes et de bourgs de France qui nous ont donné, tout particulièrement en ce XVIIe siècle, des militaires, des paysans, des artisans, des notables, et même des représentants de grandes familles de France.

Les sociologues, pour leur part, verront évoluer dans ces pages tout un éventail d'histoire sociale avec les grandes familles et celles de moindre lustre. « En effet, écrivait le grand généalogiste belge Joseph Jacquart, tel le sol nourricier pour une plante, l'histoire d'une famille ne se conçoit pas sans l'étude du terreau humain, du milieu économique et culturel qui entoure les générations successives. Réduire cette histoire à la généalogie de la lignée, c'est limiter fortement sa valeur éthique et même scientifique. Le monde se compose de familles dont chacune joue un rôle, modeste ou prépondérant, et a sa raison d'être dans l'évolution de notre société. Le domaine social est donc un milieu propice et très valable pour celui qui veut l'exploiter en généalogie.». Les chercheurs trouveront dans plusieurs familles citées ici, telles les Aigron, les d'Ailleboust, les Damours, les Chambau, les Chartier, les Hennequin, les Hotman, les Nau, et combien d'autres, autant de facettes sociales diverses, que de professions héréditaires transmises de père en fils pendant plusieurs générations.

Un autre aspect important d'ordre social à souligner et valable notamment aux XVe, XVIe et XVIIIe siècles, c'est qu'un fils aîné choisissait toujours la carrière de son père, le cadet se destinait à l'armée, et le troisième fils embrassait la vie religieuse. On en trouvera des exemples chez les Damours, les Hennequin et les Nau et quelques autres.

Parmi les fonctions rencontrées plusieurs concernaient :

1) *des familles de robe*, comme les Croyer, les Damours, les Favier, les Fournier, les Hennequin, les Lefebvre, et les Nau, qui ont fourni plusieurs avocats et conseillers en Parlement, deux conseillers du Roi au grand conseil (Damours et Nau); un avocat du Roi (Hennequin) et un huissier-audiencier (Chambaud);

2) *des familles de tabellions et de notaires* au Châtelet de Paris, comme les Fournier, les LeGardeur, les Le Prévost, les Nau et les Péan; un greffier aux insinuations du Châtelet de Paris, Rémy;

3) *des familles de barbiers et de chirurgiens*, tels les Boursier et les Courraud; des médecins ordinaires du Roi, tels les d'Ailleboust, les Chartier et les Picôté de Belestre; un docteur régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris (Chartier);

4) *des familles militaires*, tels les trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, Godefroy et Nau; le commis à l'extraordinaire des guerres, Hotman; le commissaire général des vivres des camps et armées du Roi, Nau; un amiral de la flotte du Canada, Godefroy; un trésorier payeur de la Gendarmerie de France, Pinguet;

5) *des familles attachées aux finances, revenus et recettes de France*, comme les Croyer, contrôleurs du grenier à sel de Paris; les Godefroy, receveurs généraux des fermes; les Godefroy, Margonne et Nau, receveurs généraux des finances; les Hotman, lieutenants généraux des Eaux et Forêts; les Le Prévost, Nau et Péan, auditeurs à la chambre des Comptes; Nau, secrétaire des Finances; Le Prévost, intendant de Finance; Papineau, juge et garde royal de la Monnaie; les Péan, contrôleurs généraux des gabelles et trésoriers généraux de la Marine de France; Maleray, receveur des Tailles;

6) *des familles attachées à la personne du Roi*, comme Benoist, qualifié de « peintre ordinaire du Roi et son unique sculpteur », ou encore « unique sculpteur du Roi en cire coloriée. »; Boursier, porte-manteau ordinaire du Roi; Damours et Péan, maîtres d'hôtel de Sa Majesté; Dujardin et Hotman, orfèvres ordinaires du Roi; Granger, gentilhomme de la maison du Roi; Hotman, maître des requêtes du Roi.

Parmi les autres métiers nous avons retenu que les Desbœufs étaient armuriers; les Dron, couvreurs en ardoise; les Coulaud et les Juchereau, marchands drapiers; les Godefroy, marchands merciers, et les Daquin, marchands courtiers; les Leguay étaient maîtres du métier d'aiguillier, les Marguerie étaient marchands avironniers et les Noe, tissiers en toile. Notons aussi les Margonne qui étaient « jurés-vendeurs et contrôleurs de vin ». Comme on le verra au cours des pages qui suivent, ces cent dix-huit familles, représentant un éventail assez fourni de professions et de métiers distincts, ont donné un ou plusieurs enfants à la Nouvelle-France.

L'on a trop souvent écrit que nos ancêtres appartenaient à des familles paysannes mais les notes qui suivent prouvent continuellement le contraire. Et si l'histoire locale s'applique à mettre en relief celle de sa population et des familles qui la composent, il convient de rendre cette justice au P. Archange, d'avoir glané ces notes aux sources les plus limpides des archives de France (registres d'état civil et actes de notaires) les données essentielles sur l'histoire des familles qui ont bâti le Canada. Elles appartenaient à divers milieux où s'étaient forgées les qualités du cœur et de l'esprit qui ont permis jusqu'à nos jours l'expansion de la France sur ce continent nord américain. Il ne s'agit pas ici de magnifier ni d'exalter la famille québécoise mais, pour reprendre la verve du regretté Joseph Jacquart, « il faut défendre son clan, source normale de bonheur humain, d'union confiante, de paix profonde du cœur, l'unique oasis de calme et de repos, d'intimité et d'amour, de responsabilité personnelle et de liberté qui nous reste aujourd'hui dans un monde de plus en plus inhumain ». Ce travail, on l'aura donc deviné, dépasse la généalogie pure. Le chercheur ou le descendant de ces familles, en effet, se devra d'utiliser ces divers éléments généalogiques pour décrire le

développement démographique, culturel, social et héréditaire de sa famille. Et cette histoire de famille lui sera un enseignement puisqu'elle comportera sa philosophie.

Nous voulons, en terminant cette présentation, remercier Mlle Francine Auger, des Archives nationales du Québec, qui a commencé, à la machine, la copie de ce manuscrit du P. Archange Godbout, et surtout, et de façon bien spéciale, Madame Madeleine Verret-Pétrovitch qui, non seulement en a terminé le travail, mais a dû refaire une bonne copie pour l'imprimeur. Pour notre part, c'est le troisième manuscrit d'importance du P. Archange que nous préparons pour la publication. Nous ne serons pleinement satisfaits que lorsque le dernier manuscrit imprimé, le Dictionnaire Généalogique des Acadiens, verra le jour. Notre but aura alors été entièrement atteint, et c'est d'ailleurs un objectif bien normal pour l'élève que de terminer et rendre accessibles les manuscrits d'importance du professeur.

ROLAND-J. AUGER
directeur du service de
généalogie des ANQ

AIGRON DE LA MOTTE

Les Aigron, Sieurs de la Motte, occupèrent à La Rochelle, au XVIIe siècle, une situation considérable. C'était une famille de robe, alliée aux Levrault de la Maisonneuve, d'où sont sortis nos Langy ou Langis canadiens.[1] Ils devaient être de même souche que la branche canadienne de nos Aigron de la Motte, alliés à nos Rocquand-La-Ville-Bastien, bien que nous n'ayons pu les rattacher.

I — AIGRON, *Abraham*, conseiller du roi en l'élection d'Angoulême, épousa Marie Baudouin, laquelle décéda, étant veuve, à 71 ans et fut inhumée à La Rochelle, le 15 mai 1658 (Église réformée). De cette union naquit *Jacques*, qui suit.

II — AIGRON, *Jacques*, Ec., S[r] de la Motte, — il signait : « Lamotte-Aigron », — conseiller du roi, juge magistrat au siège présidial de La Rochelle, assesseur en la maréchaussée d'Aunis, puis premier assesseur ou prévôt des maréchaux à La Rochelle, décéda « subitement la veille des Rois, retournant en sa maison », et fut inhumé à Saint-Barthélémi, le 11 janvier 1644. Il avait épousé le jour de l'Ascension 1634, Madeleine Bigotteau, fille de Michel, S[r] du Plomb, conseiller du roi, contrôleur des greffes et consignations au siège présidial de La Rochelle, et de Marie Barbier, laquelle mourut à 37 ans et fut inhumée le 21 mars 1650. Ils laissèrent :

1. *Amador-Jacques*, Ec., S[r] de Salampart.

2. *François*, qui suit.

3. *Une fille* baptisée à Saint-Barthélémi, — ainsi que les suivants, — le 12 janv. 1639.

4. *Madeleine*, b. 5 avril 1639, P. et M. François Aigron, Ec., S[r] de Combizan, vice-sénéchal de Saintonge, capitaine de carabins[2]. Elle épousa (c. d'Abel Charbonnier, not. à La Rochelle, 20 mars 1660) Jacques Gobert, Ec., S[r] de Chouppe (ou Choupert), natif de La Rochelle, fils de défunts Messire Jean, chev., Sgr de Nieuil et de Millescus et de Marie Georget.

5. *Henriette*, b. 7 oct. 1640, qui se fit religieuse au couvent de Saint-François de Fontenay (Reg. de Saint-Barthélémi, 1671).

6. *Emmanuel* (Manuel), Ec., S[r] des Fontenelles, b. 29 nov. 1643.

7. *Anne*, b. 29 juin 1645, mariée le 9 mars 1666 à Pierre Levrault, S[r] de la Maisonneuve (v. ce nom), de la paroisse de Saint-Hilaire d'Orches, au diocèse de Poitiers.

---

[1] Sur cette famille Levrault de Langy et ses différentes branches, nous référons le lecteur à l'excellent article du P. Archange Godbout, paru dans les *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française* (ci-après MSGCF), I, pp. 43-47. (R.-J.A.).

[2] Cf. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou* (ci-après DFP) I, page 26.

III — AIGRON, *François*, Ec., Sr de la Motte, conseiller du roi, juge magistrat civil et criminel au siège présidial de La Rochelle et premier assesseur de la maréchaussée d'Aunis par nomination du 30 déc. 1653, fut baptisé à Saint-Barthélémi le 18 août 1636. Il épousa 1° le 4 mars 1658 Marie-Anne De Loze, fille de Laurent, Sr de Montluc, chevalier de Saint-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marie Foucher; 2° à Notre-Dame, le 14 fév. 1668, Claude (ou Claudine) Divé, fille de Fiacre, Sgr de la Jarousselière, conseiller au présidial, et de Françoise Bontemps. Le contrat fut passé par Demontreau, not., le 13 fév., en présence de Louis Durand, Ec., Sgr de la Vaumartin, conseiller du roi et président au siège présidial de La Rochelle, cousin germain du futur, etc. François Aigron, mort à 43 ans, fut inhumé à Saint-Barthélémi, le 17 juin 1680, ayant mérité cet éloge de Tellereau[3] qu'il portait « dans son corps infirme et contrefait, une âme droite et intrépide ». Il avait eu du premier lit :

1. *Marie-Anne*, b. à Saint-Barthélémi, — ainsi que les suivants, — le 14 janv. 1659, morte à 38 ans au couvent des Ursulines de La Rochelle et inhumée à Saint-Barthélémi, le 25 fév. 1697.

2. *François*, Ec., Sr de la Motte, né le 14 fév. et b. le 2 mars 1661. Il posséda des marais salants à Ars et était en 1701 (Soulard, not.) lieutenant sur les vaisseaux du roi et capitaine d'une compagnie franche du détachement de la marine à Cayenne.

3. *Madeleine*, b. le 16 janv. 1662, P. et M. Laurent Deloze, Ec., Sr de la Touche, et Madeleine Aigron.

Du second lit sont issus :

4. *Jacques*, né hors mariage, le 6 juin 1665, muni des cérémonies du baptême le 26 nov. 1668.

5. *Claude*, né le 15 et b. le 26 nov. 1668.

6. *Jeanne*, née le 12 et b. le 22 juil. 1676, à Notre-Dame.

7. *François*, mort à Paris à l'âge de 12 ans et inhumé à Saint-Sulpice le 16 nov. 1693 en présence de Jeanne Divé, sa tante.[4]

Branche canadienne

I — AIGRON, *Pierre*, demeurant à Saint-Etienne d'Estrée (Aytré, Char.-Mar.), épousa Marie Daquin, (v. de nom), dont Pierre, qui suit.

II — AIGRON, *Pierre*, Sr de la Motte, canadien,[5] qui n'existait plus en 1696, épousa à Québec, le 18 janv. 1663, Madeleine Doucet (v. ce nom) dont il eut :

1. *Nicolas*, Sr de la Motte, b. à Québec (Q) le 27 mai 1665, épouse à

[3] Tellereau, *Histoire des Réformés*, page 86.

[4] Bibliothèque Nationale de France (ci-après BN), Manuscrits, Fonds Français, 32594.

[5] Sur Pierre Aigron de la Motte, Canadien, voir la biographie que lui a consacrée le P. Archange Godbout dans *Nos Ancêtres au 17e siècle*, pp. 19-20, et ses notes supplémentaires dans son *Émigration Rochelaise en Nouvelle-France*, page 2.

Saint-Jean de La Rochelle, le 9 janv. 1696, après plusieurs années de séjour en cette ville, Marie Buffard, native de La Rochelle, fille de Louis, marchand, et de Marguerite Gendreau, en présence de Gabriel et de Charles, frères de l'époux, de Barthélémi Mazoué, oncle de l'épouse, et de Pierre Mazoué, son beau-frère. Leur contrat fut passé par Guillemot, not., le 1er janv. Nicolas Lamothe-Egron accompagna Radisson à la baie d'Hudson en 1683 et consentit d'y servir les Anglais.[6] Étant à La Rochelle en 1690 avec M. de Villebon, il passait pour connaître parfaitement les côtes de la Nouvelle-Angleterre.[7] C'est le même, croyons-nous, que ce M. de la Motte-Egron, commandant *Le Hardi* qui fit naufrage en venant au Canada en 1697.[8]

2. *Madeleine*, b. Q 21 fév. 1670; mariée à X. . . dont une fille née en 1684; n'était plus en 1686.

3. *Gabriel*, (signe Gabriel Esgron) b. Q 1er déc. 1672; vivait encore en 1696.

4. *Charles*, (signe Charles Egront) b. Q 19 oct. 1677; accompagne Le Moyne d'Iberville à la Baie d'Hudson, à Terre-Neuve, puis en Louisiane (Fort Maurepas, Biloxi, etc.) en 1699 et 1700.

5. *N*. . . (un garçon) né v. 1679.

6. *Louise*, née v. 1680; m. Montréal 10 nov. 1709 (c. Lepailleur, 10 nov.) à Pierre Roquan dit Laville, cordonnier. Assistent au contrat : Alphonse de Tonty, capitaine, et Charles Le Moyne, baron de Longueuil. Plusieurs de leurs descendants portent aujourd'hui le nom de Bastien.

AILLEBOUST

La famille canadienne de ce nom, originaire du Tonnerrois, porte pour armes « de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe ». Elle se rattacherait à Pierre d'Ailleboust, médecin du roi François Ier, mais un extrait de généalogie recueilli par d'Hozier[9] et dressé en juillet 1693 sur des Mémoires de famille et des titres communiqués par Mr des Fougerais, maréchal de bataille, donne pour armes aux descendants de ce médecin « d'azur à 3 glands d'or posés 2 et 1 ».

I — AILLEBOUST, *Pierre* d', de la ville d'Autun, médecin ordinaire du roi François Ier, qui vivait l'an 1535 (mort le 21 août 1531),[10] épousa N. . . de Messey[11] qui lui donna 5 fils et 2 filles. Citons :

1. *Charles*, religieux cistercien à l'abbaye de Mortemer, arr. et canton de

---

[6] Cf. Grace Lee Nute, *Caesars of the wilderness*, pp. 223 et 254.
[7] V. *Ordonnances et Commissions des Gouverneurs et Intendants*, II, pp. 220ss.
[8] Cf. Relation . . . par M. Jérémie, dans *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, II, 13.
[9] BN., Paris, Cabinet d'Hozier, t. 4.
[10] P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*, II, p. 62.
[11] D'Hozier, *Dossiers Bleus*, 6.

Neufchatel (Seine Inf.),[12] puis prieur de Notre-Dame du Val,[13] doyen de Saint-Georges de Châlons, chanoine d'Autun, abbé de Sept-Fonds (Yonne)[14] et intronisé évêque d'Autun,[15] le 24 janv. 1574.

2. *André*, qui suit;

3. *Jean*, le dernier, auteur des d'Ailleboust de Mivoisins, en l'élection de Montargis (Loiret) qui furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Machaut, intendant à Orléans. Docteur en médecine, secrétaire de la Chambre du roi, médecin du duc d'Anjou, du cardinal de Bourbon, de Madame, sœur du roi, et enfin premier médecin du roi Henri IV. Le 8 avril 1591 il délivre une quittance où il se dit « conseiller et premier médecin du roi).[16] Il épousa, en janvier 1560, Marguerite Minager ou Minagier, fille de Jean, éc. Sgr d'Ettigny, de Dinan, des Fourches, de la Grenardière, etc. Le 12 oct. 1594, étant veuve, elle donne procuration comme ayant la garde noble des enfants mineurs du dit défunt et d'elle.[17] Elle mourut le 29 avril 1625, laissant : a) *Jean*, avocat, au Parlement et secrétaire de la Chambre du roi, l'an 1598, et Sgr de Vaunier auprès de Sens, l'an 1634, qui fit partage avec ses beaux-frères, le 30 nov. 1598 (Nouris et de St-Julien, not. au Chatelet), à cause de la succession de leur père. Il épousa Marie Conseil, fille de Jean, éc., Sr de la Paquerie, et de Marie Bedé, dont *Marie*, qui était mariée en 1634; b) *Marie*, née le 24 janv. 1575, qui épouse le 15 nov. 1595, dans la Chambre de Madame Catherine, princesse de Navarre à Saint-Germain-en-Laye, Jean Bedé, Sr des Fougerais, avocat au Parlement. Le 15 oct. 1639, Jean Bedé, éc., Sr de la Gourmandière, et Marie Daillebоust, sa femme, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, font donation à leurs petits-fils;[18] elle mourut le 4 janv. 1640. Son corps fut inhumé au cimetière de la Religion réformée, au faubourg Saint-Germain; c) *Suzanne*, mariée en premières noces à Christophe Boulanger, éc., Sr du Clos, et en secondes, avant 1602, à Guillaume du Val, Sgr de Faï, auprès de Nogent-sur-Seine, 1598, de la Madeleine, de Malai-le-Roi et de Villechalieu, auprès de Sens. D'abord page de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, il était en 1591, Me de camp d'un régiment de 6 compagnies de gens de pied.

II. — AILLEBOUST, *André* d'

III — AILLEBOUST, *Antoine* d', conseiller ordinaire au Conseil de Mr

---

[12] Cette fondation de l'abbaye de Mortemer, diocèse de Rouen, remonte au 11 nov. 1137, cf. Chevalier, *Topo-Bibliographie*, art. Mortemer.

[13] Le Val Notre-Dame, commune de Mériel, arr. de Pontoise (Seine-et-Oise) a été fondé le 16 août 1136 pour le diocèse de Paris, cf. Chevalier, *Op. cit.* art. N.-D. du Val et Val Notre-Dame, et aussi Dom Beaumier *La France monastique*, 1905, I, pp. 45-46.

[14] Sept-Fonds, diocèse d'Autun, abbaye fondée le 18 oct. 1132, cf. Chevalier, *Op. cit.*, et Nelyot *Dictionnaire des Ordres religieux*, 1850, III, pp. 503-514.

[15] Le 3 oct. 1573, Charles d'Ailleboust, évêque nommé d'Autun et ancien prieur du prieuré de Plessis du Mée (Yonne) et de Vertilly, son annexe, fait donation à Ponce Bonet, avocat en la Cour du Parlement de Paris, de tout ce qui lui est dû des revenus des dits prieurés (*Archives Nationales*, Paris, Y 115, fo 80 verso).

[16] D'Hozier, *Pièces Originales*, XVI, 2.

[17] D'Hozier, Id., ibid.

[18] AN., Paris, Y 180, fo 143 verso.

le Prince de Condé, fut marié deux fois : 1° avec N. . .; 2° avec Suzanne Hotman (v. ce nom), veuve de Jean de Montet (v. ce nom).

Du premier lit naquit :

1. *Nicolas*, qui suit;

2. *Louis*, canadien, Ec., Sr de Coulonges, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en la Nouvelle-France, par commission du 2 mars 1648, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, le 29 avril 1652. Il mourut à Montréal le 1er juin 1660 ayant épousé Barbe de Boulogne, née en 1618, de Florentin de Boulogne, et d'Eustache Quen, et inhumée sans enfants, à Québec, le 7 juin 1685.

IV — AILLEBOUST, *Nicolas* d' né vers 1595, éc., Sr de Coulonge, commissaire garde des magasins à Thionville, sous le gouvernement du Sr de Marolles, épousa (c. de Dupuis et Nurat, not. au Chatelet de Paris, du 12 avril ou 6 mai 1620) Dorothée de Montet (v. ce nom) dont :

1. *Charles*, qui suit;

2. *Roger* (Antoine), éc., garde du corps du roi, b. le 7 mai 1645 et mort le 25 nov. 1693. Il demeurait à Ravières, près Tonnerre, lorsqu'il épousa Anne-Marguerite Cailly, fille de Pierre, ancien greffier en chef de la prévôté de Nantes, demeurant à Paris, rue Montorgueil, paroisse Saint-Sauveur, et de Marie Forestier; le contrat fut passé le 14 juin 1678 en présence de René Lanief, ancien contrôleur des rentes de la ville de Paris, et de Me Jean-Robert Lescorcher, prêtre, principal du collège des Trois Evesques en l'Université de Paris, ses cousins paternels.[19] De ce mariage naquit *Alexandre-Antoine*, éc. Sr de Saint-Michel, garde du corps du roi, de la compagnie d'Harcourt, b. le 13 janv. 1687, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, du 4 juin 1717;

3. *Jeanne*, mariée à Abraham Martin, bourgeois de Ravières.[20]

V. — AILLEBOUST, *Charles*, d' canadien, éc., Sr des Musseaux, marié par contrat de Guillaume Audouart, not. à Québec, du 3 sept. 1652, avec Catherine Le Gardeur, fille de Pierre, Sr de Repentigny, et de Marie de Favery.[21]

ARCHAMBAULT

Jacques Archambault, né en 1604 (Recens. 1681) ou 1605 (Recens. 1667) est venu au Canada avec Françoise Toureau, sa femme, née en 1600, et leurs enfants : *Anne*, née en 1621 rec. (1666) ou 1631 (rec. 1681); *Jacquette*, née en 1631, (rec. 1681) ou 1632 (rec. 1666); *Marie*, née en 1636; *Laurent*, né en 1642 ou 1645 (rec. 1666); *Marie*, née en 1636; *Laurent*, né en 1642 ou 1645 (rec.

---

[19] AN., Paris, Y 235, fo 65.

[20] Cf. Aegidius Fauteux, *La Famille d'Ailleboust*. Étude généalogique et historique. Montréal, Ducharme, 1917, 196pp. in-8 : 30.

[21] P.-G. Roy, *Lettres de Noblesse*, II, p. 66.

1666); et autre *Marie*, née en 1644. Cette famille était de Lardillière, paroisse de Dompierre-sur-Mer (Charente-Maritime).

I — ARCHAMBAULT, *Antoine*, et Renée Ouvrard, son épouse, décédés avant 1654, eurent pour enfants :

1. *Jacques*, qui suit :

2. *Denis*, qui suivra;

3. *Anne*, mariée en premières noces à François Hernois, laboureur à Tranaux, paroisse de Dompierre, et en secondes, par contrat de Dougnet, not., le 21 octobre 1654, à Jean Esmard, laboureur, demeurant à Lafond, paroisse de Cognes, Hors-les-murs, fils des défunts Jean et Marie Sirouet, en présence de Jacques Esmard, Claude Boisdé, Jacques Archambault, François Brodeau, Henry Ducq, Jacques Gareau, Marie Gilles et Anne Thebault. Le mariage religieux fut célébré à Dompierre-sur-Mer, le 2 novembre suivant, en présence de François Alexandre, Jean Charbonneau, etc. Du premier lit naquirent : a) François Hernois, laboureur, demeurant à Lafond paroisse Notre-Dame de Cognes, né en 1635, et marié par contrat de Savin, not., le 1er mai 1661, avec Marguerite Pineau, veuve de François Rivallin, tonnelier, assisté de Paul Hernois, son frère, Denis Archambault, marchand boulanger demeurant à Lardillière, paroisse de Dompierre, son oncle maternel, François Archambault, son cousin germain; b) Paul Hernois, né en 1640; c) Jeanne Hernois, née en 1643 qui, étant servante chez Hilaire Bontemps, Sr Dardenne, se marie par contrat de Michelon, not., du 9 mai 1666, à Jean Rousseau, laboureur, natif de Dompierre et demeurant au bourg de Saint-Xandre, fils de Thomas, laboureur à bras, et de feue Marie Bellanger, en présence de Denis Archambault, laboureur demeurant à Saint-Xandre, beau-frère du futur à cause de Jeanne Rousseau, sa femme, de François, Pierre et Paul Hernois, demeurant à La Rochelle, ses frères, Jacques Archambault, marchand, demeurant à Saint-Xandre, son cousin germain maternel, Jean, François, Jean et Denis Archambault, ses cousins au même degré, Jacques Esmard, laboureur, demeurant au lieu Dardenne, son beau-frère à cause de Anne Hernois, sa femme; d) Pierre Hernois, serrurier, né en 1646, qui teste par devant Savin, not., le 28 octobre 1667; e) Anne Hernois, mariée à Jacques Esmard, citée.

II — ARCHAMBAULT, *Jacques*, Canadien,[22] laboureur demeurant à Lardillière, probablement vigneron, car il vend, le 15 août 1637 (Savin, not.) à Hierosme Bonnevye, marchand de La Rochelle, 3 tonneaux de vin blanc. Il fut marié deux fois : 1° vers 1625, à Françoise Tourault, inhumée à Montréal, le 9 décembre 1663, et 2° par contrat de Ameau, not., le 6 juin 1666, à Marie Denot, veuve de Louis Ozanne. Il eut du 1er lit :

1. *Denis*, baptisé à Dompierre, le 12 septembre 1630, p. et m. Denis Archambault et Françoise Mercier, tous de Lardillière;

---

[22] Sur Jacques Archambault, voir *Nos Ancêtres* . . . pp. 51-54; voir aussi, L.-M. Archambault, *Généalogie de la famille Archambault* (1820-1870). Tableau et notes historiques. Montréal, 1891, XV-81, pp. in-8. (R-J. A.)

2. *Anne*, mariée 1° à Québec, le 27 juillet 1647, à Michel Chauvin (mariage déclaré nul) et 2° à Montréal, par contrat de Closse, not., du 25 mars 1654 (mariage religieux le 3 février) à Jean Gervaise;

3. *Jacquette*, mariée à Québec, le 28 septembre 1648, à Paul Chalifou (v. ce nom);

4. *Marie*, b. à Dompierre, le 24 février 1636, p. et m. Etienne Feret et Marie Normandin, tous de Lardillière, et mariée à Québec le 28 septembre 1648, à Urbain Tessier;

5. *Louise*, b. à Dompierre, le 18 mars 1640;

6. *Laurent*, b. le 10 janvier 1642, p. et m. Laurent Boisson et Marguerite Baret; marié le 4 décembre 1659, par contrat de Bosset, not., avec Catherine Marchand, de Paris;

7. *Marie*, qui épouse à Montréal le 27 novembre 1656, Gilles Lauzon.

II — ARCHAMBAULT, *Denis*, frère du précédent, laboureur, puis marchand boulanger (1661), demeurant à Lardillière, épousa à Dompierre, le 18 juillet 1630, Ozanne Lebreton, fille de défunt Pierre et de Perrette Alexandre, tous natifs de Lardillière. Enfants :

1. *Jacques*, marchand boulanger, né et demeurant à Lardillière (1659) qui épouse à Saint-Xandre, le 4 août 1659, Marie Vredin, veuve de Mathurin Guerion, marchand de Saint-Xandre;

2. *Jean*, demeurant à Dompierre, époux en 1665 de Marguerite Rousseau;

3. *François*, laboureur de Dompierre, époux en 1660 de Marie Rousseau;

4. autre *Jean*, cité;

5. *Denis*, laboureur, qui épouse à Saint-Xandre, le 6 juillet 1665, Jeanne Rousseau, fille de Thomas et de feue Perrine Babin;

6. *Perrine*, mariée à Dompierre, le 12 février 1646, à David Michel, en présence de Jacques Archambault, de Saint-Xandre.

ASSELIN

C'est de Bracquemont (Seine-Inférieure), en Normandie, que sont sortis les ancêtres des familles Asselin et leurs alliées les Baudoin, les Fortier, et les Durand. Les deux frères David et Jacques Asselin[23], oncles de Françoise Durand, femme de Jacques Baudoin, et cousins d'Antoine Fortier, (cf. Fillion, not. à Québec, 21 nov. 1677) vinrent au Canada au milieu du XVII[e] siècle.

ASSELINE, *Jacques*, — devenu Asselin au Canada, — eut de Cécile Olivier :

---

[23] Sur les deux frères Asselin, voir Godbout, *Nos Ancêtres* . . . pp. 64-68 (R.-J. A.).

1. *David*, Canadien, né entre 1625 et 1631, à Bracquemont, en Normandie, et marié 1° au Pollet, près Dieppe, le 28 août 1655, à Catherine Baudart, en présence de Guillaume Asseline et Thomas Dessaux, frères de l'époux, et de Marie Toupet; 2° à Saint-Jacques de Dieppe, le 20 avril 1670, à Marie Houden, âgée de 35 ans, en présence de Noël Durand et Thomas Dessaux, neveux de l'époux, et d'Anne Terrien;

2. *Jacques*, Canadien, né de 1629-1632 et marié à Louise Roussin (v. ce nom) au Château-Richer, le 29 juillet 1662 (c. Audouart, 2 juil. précédent);

3. *Noëlle*, qui n'était plus en 1671, épouse de Pierre Durand, de Bracquemont, dont Noël Durand (cité) et Françoise Durand, mariée au Canada à Jacques Baudouin (c. Vachon, 24 mars 1671).

AUBIN

La famille Aubin était ancienne à Tourouvre-au-Perche (Orne). Une requête des habitants de cette localité à l'évêque de Chartres, datée de 1550, porte la signature de Mathurin Aubin. Représentée au Canada par Michel Aubin, né en 1636 ou 1644 suivant les recensements canadiens, fils de Jacques et de Jacqueline Cornilleau.

I — AUBIN, *Nicolas*, époux de Catherine, eut au moins 4 enfants :

1. *Jacques*, qui suit;

2. *Michelle*, baptisée à Tourouvre (T) le 27 janvier 1593, p. et m. Macé Pichon, Marguerite, fille de Macé Tessier, Françoise, fille de Pierre de la Chasteine;

3. *Hélène*, b. T 26 mars 1595, p. et m. François, fils de Thomas Saulnier, Hélène, fille de feu Simon Laillier et Renée, fille de feu François Febvre;

4. *Louis*, marié T 13 septembre 1622 avec François Godde, veuve de Pierre André, en présence de Jean Aubin.[24]

II — AUBIN, *Jacques*, baptisé à Tourouvre (T) le 8 octobre 1590, p. et m. Macé Pichon, Jacques, fils de Michel Godin et Jacqueline, femme de Julian Saulnier, épousa le 3 novembre 1619 Jacqueline Cornilleau (v. ce nom), qui lui donna :

1. *Philibert*, baptisé T 6 septembre 1620, p. et m. Philbert Saulnier et Madeleine Chemin, femme de Hilaire Girard;

2. *Pierre*, b. T 24 déc. 1622, p. et m. Gilles Mercier, fils de Pierre et Marie Lambert, femme de François Maheust;

3. *Jeanne*, b. T 1er nov. 1629, p. et m. Jean Rotrou et Jeanne, fille de Jean Loiseau;

4. *Anne*, b. T 12 juin 1632, p. et m. Jean Loiseau et Anne Saulnier;

[24] Les registres de Tourouvre mentionnent Jean Aubin de Cosme, époux de Madeleine Gislain, dont Jean, marié le 4 fév. 1636, avec Marie Ygou, fille d'Antoine et de défunte Marie Charpentier.

5. *Noël*, b. T 26 mars 1635, p. et m. Noël Collet et Jeanne, femme de Marin Breton;

6. *Jean*, b. T 11 mars 1637, p. et m. Jean Cornilleau et Roberte Meilleur;

7. *Guillaume*, b. T 17 juin 1640, p. et m. Guillaume Breton et Louise Maignen;

8. *Michel*, Canadien,[25] marié à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, Vachon, not., le 11 juin 1670, ses parents étant défunts, avec Marie Prévost, veuve de Maurice Berthelot, de Mortagne en Saintonge, (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime).

AUBINEAU

Le petit bourg de Saint-Vivien, près de La Rochelle, nous a donné Suzanne Aubineau,[26] alors veuve de Pierre Auclerc, du bourg d'Angoulins-sur-Mer (Charente-Maritime), venue ici avec ses deux fils : Pierre et André Auclerc. Elle était sûrement apparentée au suivant :

AUBINEAU, *Pierre*, et Pierre Auclerc (v. ce nom), laboureurs à bras, demeurant au bourg de Saint-Vivien, gouvernement de La Rochelle, passent une convention avec Philippe Douteau, marchand, le 8 déc. 1661 (Reffect, not. à La Rochelle).

Il existait quelques familles de ce nom à La Rochelle, dont :

AUBINEAU, *David*, époux de Marguerite Thomas, dont : David, né le 3 janv. 1635 et b. le 12 en l'Église Réformée (ER).

AUBINEAU, *Jacques*, époux d'Elisabeth Audet, dont Marie, née le 12 avril 1641 et b. ER le 16 suivant.

AUCANTE

Famille bourgeoise de la ville d'Angoulême (Charente) alliée aux Goulaud, eux-mêmes unis aux marchands de draps Courraud, d'où est issu Cybard Courraud, Canadien, époux de Françoise Goupil.

I — AUCANTE (alias Oquante, Occanthe, etc.) *Pardon*, peltier, du pays de Guers, en la Basse-Marche, eut de Narde Sendu, Jehan, qui suit :

II — AUCANTE, *Jehan* (signe), fils du précédent, marchand et maître sellier, a épousé à Angoulême : 1° le 30 oct. 1616, par contrat de Ph. Gibault, Marie Roy, fille d'Hilaire et de Jehanne Brisson, en présence de Pierre Thibaud, laboureur, beau-frère de la future, de Pierre Greffier et de Blaise Galland, ses cousins; 2° le 29 nov. 1645, par contrat de François Martin, not., Catherine Naveau, fille de feu Pierre Naveau, maître sellier, et de Catherine Fils, celle-ci remariée à Pierre Barbottin, aussi maître sellier. L'inventaire des biens de Jean Aucante fut dressé par Ph. Gibauld, not., le 24 nov. 1645.

[25] Sur Michel Aubin, v. Godbout, *Nos ancêtres* . . . p. 76.

[26] Le P. Archange Godbout a consacré une douzaine de lignes à Suzanne Aubineau, dans *Nos Ancêtres* . . . p. 77.

Du premier lit :

1. *Françoise*, mariée à Pierre Coulaud (v. ce nom).

Du second lit :

2. *Pierre*, dont la succession fut réglée le 15 nov. 1674 (Filhon, not.).

AUCLERC

Suzanne Aubineau, veuve de Pierre Auclerc, de Saint-Vivien (Charente-Maritime) au diocèse de La Rochelle, émigra au Canada avec ses deux fils Pierre et André Auclerc[27]. Nous avons retracé quelques familles du nom à Angoulins et à Saint-Vivien, mais aucune n'a pu être rattachée directement.

I — AUCLERC, *Pierre*, laboureur, demeurant au bourg d'Angoulins, et Marie Pinet, son épouse, qui n'étaient plus en 1654, eurent : Pierre, qui suit :

II — AUCLERC, *Pierre*, fils des précédents, épouse le 8 fév. 1654 (c. Savin, not. à La Rochelle), Marie Truchet, fille de Mathurin, laboureur, demeurant à La Rochelle, et de défunte Renée Baudry. Assistent du côté de l'époux : Etienne Oclercq, marchand, demeurant à Chatelaillon, oncle, Toussaint Oclercq, notaire en la baronnerie de Chatelaillon, cousin germain, Jean Migné, marchand, demeurant à Saint-Martin, Ile-de-Ré, cousin germain à cause d'Andrée Oclercq, sa femme, Etienne Oclercq, cousin germain, et Françoise Oclercq, sœur.

AUCLERC, *Pierre* natif de la paroisse d'Angoulins, se met en apprentissage le 5 déc. 1650 chez François Crespeau, filassier à La Rochelle (c. Dougnet, not.)

AUCLERC, *Pierre* et Pierre Aubineau, du bourg de Saint-Vivien, transigent avec Philippe Douteau, marchand de La Rochelle, le 8 déc. 1661 (Raffect, not.).

I — OCLERC, *Etienne*, marchand, et Jeanne Baste, qui n'existaient plus en 1670, eurent Nicolas, qui suit :

II — AUCLERC, *Nicolas*, maître boulanger, fils du précédent, naquit à Chatelaillon et épousa à 23 ans à N.-D. de La Rochelle, le 3 juil. 1670, Marie Robert, 15 ans, native de Fontenay-le-Comte, fille de feu Jean, marchand, et de Marie Amiault, en présence de Jean Devise, beau-frère de l'époux, de maître André, chirurgien, son cousin, de François Oclerc, maître boulanger.

AUCLERC, *Etienne*, qui n'existait plus en 1690, eut de Marguerite Rondeau : *Elisabeth*, née à Chatelaillon et qui épousa à Saint-Barthélémi de La Rochelle le 4 avril 1690, Louis Perrin.

OCLERCQ, *Toussaint*, notaire de la baronnerie de Chatelaillon et demeurant au bourg d'Angoulins, fait un arrêté de compte avec son frère Jean, du même lieu, le 10 septembre 1664. (Drouyneau, notaire à La Rochelle).

[27] Variantes du nom Auclerc : Auclair, Oclercq, Aucler, Oclerc, etc. Voir la biographie des deux frères Auclerc dans *Nos Ancêtres* . . ., pp. 83-84.

AUCLER, *Marie*, morte à 70 ans, le 12 sept. 1689, est inhumée le 13 à Saint-Nicolas de La Rochelle.

AYMARD[28]

Barbe, Madeleine, et Anne Aymard, filles de Jean et de Marie Bineau, de Niort (Deux-Sèvres), émigrèrent au Canada au XVIIe siècle.

AYMART, *Jean* (Hémar ou Esmard) maître tailleur d'habit, demeurant à Saint-André, ville de Niort, n'existait plus le 29 mars 1631. Sa veuve Marie Bineau, convola en secondes noces avec Antoine Leurin aussi maître tailleur d'habit. Leurs enfants, tous baptisés à Saint-André de Niort, sont les suivants :

1. *Barbe*, Canadienne, mariée 1° à Olivier Michel (v. ce nom) et 2° à Saint-Barthélémi de La Rochelle, le 21 mai 1648, à Olivier Le Tardif (v. ce nom) en présence d'Antoine Lauvain, beau-frère de l'épouse, Jean et Simon Narp, etc;

2. *Françoise*, baptisée le 29 avril 1621, p. et m. Ogier Allivert et Françoise Bineau (le père signe Jehan Heimart). Elle épousa 1° Jean Narp, maître tailleur d'habit, qui testa, par devant Teuleron, not. à La Rochelle, le 18 avril 1649, et 2° par contrat de Lefebvre, not., le 19 fév. 1650, Jean Allaire, tailleur d'habit, natif de Saint-Just en Saintonge, fils d'Etienne et de feue Elisabeth Riorteau.

Du premier lit :

1. *Esther*, mariée par contrat de Demontreau, not., du 6 oct. 1663, avec Jacques Bouchereau, maître pâtissier, et de Marguerite Lebreton, en présence de Fidèle Levrin, femme de Gaspard Neveu, tante maternelle de l'épouse, Guillaume Potier (v. ce nom), maître pâtissier, son cousin paternel, etc;

2. *Renée*, mariée par contrat de Demontreau, not., du 6 oct. 1663, avec Jacques Bouchereau, maître pâtissier, et de Marguerite Lebreton, en présence de Fidèle Levrin, femme de Gaspard Neveu, tante maternelle de l'épouse, Guillaume Potier (v. ce nom), maître pâtissier, son cousin paternel, etc;

2. *Renée*, mariée par contrat de Teuleron, not., le 25 nov. 1672, avec Christophe Picqueray, (v. de nom), marchand, en présence de Jeanne Rivière, épouse du Sr Allaire, de Louis et Elisabeth Allaire, ses frère et sœur utérins, etc. Le 6 janv. 1673, Drouyneau, not. enregistrait un accord entre le dit Pecqueray et Allaire, beau-père de sa femme.

Du second lit :

3. *Louis*;

4. *Elisabeth* Allaire, cités.

---

[28] Le P. Godbout a publié un article intitulé *Les trois soeurs Esmard*, dans MSGCF I, pp. 197-200, qui diffère un peu de celui-ci (R.-J. A.).

3. *Jean*, b. le 24 nov. 1622, p. et m. Jean Carrière et Elisabeth Ayrault. C'est lui, sans doute, que l'on retrouve en 1645, à Saint-André de Niort, marié à Marie Pagère;

4. *Pierre*, b. le 16 mai 1624, p. et m. Pierre Doux, marchand, et Gabrielle Ayrault. Pierre Esmart (sig.) tailleur d'habit, de présent à La Rochelle, teste le 20 sept. 1642, par devant Teuleron, not., avantageant Jean de Narp, son beau-frère;

5. *Jeanne* b. le 3 août 1625, p. et m. Jonas Bineau et Jeanne Loyseau;

6. *Madeleine*, Canadienne, b. le 1 août 1626, p. et m. François Roy, marchand, et Madeleine Loyseau. Elle fut mariée par contrat de Teuleron, not., le 29 mars 1648, (acte religieux à Saint-Barthélémi, le 4 avril) avec Zacharie Cloutier, Sr de la Clouterie, commis de la communauté de MM. les habitants de la Nouvelle-France, y demeurant, fils de Zacharie et de Xainte Dupont, en présence de Noël Juchereau, Sr des Châtelets, commis général de la communauté, Olivier le Tardif, capitaine commandant le navire le *Notre Dame* appartenant à la Communauté, Jean Juchereau, Sr de La Ferté, commandant le navire le *Saint-Sauveur*, de la dite communauté, Antoine Levrincq, maître tailleur d'habit, à Niort, époux de Marie Bineau, mère de la future. L'acte de mariage porte les signatures de Denarp, Juchereau, Simon Narp,[29] Letardif, A. Charpentier, Maquart, Latour Loyer, C. Bouchart, Gainot, Filitte Levrin, P. La Plume[30], E. Racine, Madeleine Anseau, Jeanne Emard, Marie Feniou, Jeanne Crevier, etc;

7. *Anne*, Canadienne, b. le 22 oct. 1627, p. et m. Jean Filleul, Me chirurgien, et Dlle Anne Jouslard. Elle épousa à Québec, le 16 nov. 1649, Guillaume Couture;

8. *Philippe*, b. le 1er avril 1630, p. et m. Honorable Philippe Guérineau, marchand, et Dame Marguerite Arnault (signé : Jehan Esmard);

9. autre *Jean*, posthume, b. le 29 mars 1631, p. et m. Pierre Pastureau et Françoise Mounier.

BARANGIER

Cette famille que l'on rencontre en Poitou dès le XIVe siècle, (suivant Beauchet-Filleau), était très répandue en Angoumois aux XVIe et XVIIe siècles. La branche qui nous intéresse était établie au lieu noble du Lugeat, paroisse de Fléac, en Charente.

I — BARANGIER, *Arnaud* et Marie (alias Catherine) Ordonneau, sa femme, qui n'étaient plus en 1625, eurent pour enfants :

1. *Jehan*, laboureur, marié par contrat du 30 nov. 1625 (Godet, not.) à Marie Tallon, fille de Louis, l'aîné, et de Michelle Pinasseau, en présence de

[29] Simon de Narp dit Laplume, Me tailleur d'habit, décédé à La Rochelle, rue du Temple, fut inhumé à Saint-Barthélémi le 18 oct. 1652.

[30] Probablement Philibert de Narp, ex-commis des magasins du Sieur Denys au Fort Saint-Pierre du Cap-Breton. Le 29 déc. 1659, il signait un accord avec Laurent de la Fargue, marchand de Saint-Jean-de-Luz (Savin, not.).

Pierre et d'Arnaud Barangier, frères du futur, et de Benigne Albert, son parrain;

2. *Pierre*, cité;

3. *Arnaud*, qui suit;

4. *une fille*, mariée à Geoffroy de Corlieu.

II — BARANGIER, *Arnaud*, laboureur à bœufs, fille du précédent, n'existait plus en 1656. Il avait été marié le 21 déc. 1626 (Godet, not.) à Blanche David,[31] servante à Angoulême, fille de Pierre et de Michelle Bernard, en présence de Jehan et Pierre Barangier, frères du futur, de Geoffroy de Corlieu, son beau-frère, de Michau David, oncle de la future, etc. Enfants :

1. *Michelle*, mariée 1° par contrat du 6 fév. 1656 (Ph. Gibault, not.) à Macé Mathieu, laboureur, fils de Bonaventure, aussi laboureur, et de feue Jeanne Brebion, domiciliés paroisse de Saint-Saturnin, en présence de Charles Mathieu, laboureur, et de Jehan Bodet, meunier, beaux-frères de la future, de Guillaume Gain, laboureur, son oncle, de Jehan David, M^e^ cordonnier, son oncle, de Jacques Meslier, son cousin germain, etc; 2° par contrat du 20 août 1663 (Duru, not.) — mariage religieux à Saint-Martial d'Angoulême, le 2 sept., — à François Desbœufs (v. ce nom), en présence de Hellie et Liette Barangier, sœurs de la future;

2. *Hellie*, citée, épouse de Charles Mathieu;

3. *Liette*, épouse de Jehan Bodet, aussi citée.

BARIL

Famille alliée aux Boucher du Canada, natifs de Saint-Langis-lez-Mortagne au Perche (Orne), et représentés par Marin Boucher.

BARIL (et DU BARIL), *Jean*, marchand, demeurant au lieu de la Barre, paroisse Saint-Langis (Lebland, not., 29 juil. 1598) fut inhumé le 16 sept. 1610. Il y avait épousé, le 27 mars 1576, Raoulline Creste (V. ce nom), fille d'Adrian, laquelle fut inhumée à Saint-Jean de Mortaigne le 4 fév. 1616. Leblond, notaire, avait eu d'elle une procuration passée le 1 mars 1614 en présence de Noël Tremblaye, le jeune, marchand à Saint-Langis et de Marin Boucher. Enfants, tous baptisés à Saint-Langis-les Mortagne :

1. *Denyse*, b. mardi, pénultième jour de fév. 1576, p. et m. Charles Lesperon, François, fils de Thomas Du Baril, Phillipac, femme de Guillaume Lestart, et Jeanne (Farce), femme d'André Creste, tous de Saint-Langis.

2. *François*, b. 5 déc. 1578, p. et m. Toussaint Guille, Dlle Judic de Berruyer, et Marguerite Dutail, demeurant paroisse de Courgeoust.

3. *Marguerite*, b. 16 oct. 1580, p. et m. Dlle Marie de Cochefillet, femme de noble homme Jacques de Boulleur, baron de Montgaudri et de Poullay,

[31] Ce nom de famille David se trouve cité dans les chartes du Poitou dès le XIe siècle (cf. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des Familles du Poitou*, III, p. 36). Il était très porté en Angoumois au XVIe siècle.

Marin Radiques, prêtre, n.h. Jean Abot, le jeune, fils de Mr. du fay et Marguerite Formentin, veuve de François Radicques, demeurant à Saint-Langis.

4. *Renée*, b. 4 nov. 1582.

5. *Catherine*, épouse de Jean Seraye, dont Marie, b. 15 fév. 1608, p. et m. Jean Baril, et Marie, femme Seraye.

6. *Juliane*, mariée à Saint-Langis-les-Mortagne, le 7 fév. 1611, à Marin Boucher, Canadien (V. ce nom).

BAUDON

Jacques Baudon dit Larivière, canadien, maçon, né en 1662, fils de Jean et de Jeanne Jay, de la Jarrie, diocèse de La Rochelle, (Char.-Mar.) venu au Canada vers 1685 probablement avec les troupes de la marine.

I. — BAUDON, *Martin*, Me maçon et tailleur de pierre, domicilié au bourg de Clavettes, puis au bourg de la Jarrie, épousa Jeanne Mesnayer, qui fut inhumée, étant veuve, à 70 ans, le 11 oct. 1671, à la Jarrie, laissant :

1. *Jean*, qui suit;

2. *Nicolas*, qui suivra;

3. *Pierre*, maçon, marié à Marie Rinaud, dont a) *Etienne*, b. le 2 nov. 1670, marraine : Marie Baudon; b) *André*, b. le 25 avril 1672; c) *Suzanne*, b. le 20 mai 1682; d) autre *Etienne* b. le 8 oct. 1684;

4. *Mathurin*, tailleur de pierre, présent à l'enterrement de sa mère, 1671.

II — BAUDON, *Jean*, fils du précédent, maçon et tailleur de pierre, demeurant à la Jarrie, fut inhumé à 53 ans, le 15 août 1681, en présence de Gabriel Morin, laboureur, son beau-frère, de Jean Griffon, laboureur, et Jacques Morin[37], laboureur, son neveu. Il avait eu de Jeanne Jay, (ou Jetté) :

1. *Jacques*, canadien, né vers 1662, et marié à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, le 23 fév. 1690 (c. de Jacob père, le janv.) à Marguerite Vérieul;

2. *Marie*, b. le 8 juil. 1668 (mère : Jeanne Gette);

3. *Andrée*, b. le 5 oct. 1670 (mère : Geay) inhumée le 12 juil 1673 (mère Gay);

4. *René*, né le 23 déc. 1673 et b. le 26, p. et m. René Gianne, fils de Michel, notaire royal, et Marianne Modet, fille de Louis, marchand, inhumé à 16 mois, le 11 avril 1675;

5. *Elisabeth*, née le 20 fév. 1677 et b. le 24.

III — BAUDON, *Nicolas*, frère du précédent, Me maçon et tailleur de pierre, domicilié au bourg de Clavettes, puis au bourg de la Jarrie (1672), fait rétrocession, le 16 juin 1672 (savin, not. à La Rochelle) à titre d'héritier de ses père et mère, de trois casserons de vigne et autres propriétés à Jean Ferchault, laboureur, demeurant à Salles en Aunis, époux de Marie Barillon, héritière de Jean Barillon, son père. Nicolas Baudon eut d'Anne Paiestre ou Pestré, inhumée à 49 ans à la Jarrie, le 17 nov. 1678 :

[37] Jacques Morin, laboureur, âgé de 24 ans, fils de Gabriel, aussi laboureur, et de Marie Geay (Jay ou Jette), épousa à la Jarrie le 17 août 1683, Anne Péronneau.

1. *Marie*, qui épouse en 1689 Daniel Daniel. Devenu veuf, Nicolas Baudon semble avoir épousé en secondes noces Marie Thibaudeau, dont :

2. *Jeanne*, morte au berceau, le 2 déc. 1679;

3. *Marie*, inhumée à 19 mois, le 2 janv. 1684;

4. autre *Marie*, b. le 18 mai 1683.

BAUDON, *Louis*, sergetier, domicilié à Niort, époux de Marthe Jolin, laquelle n'était plus en 1730, eut : *Marie*, née à Niort, et mariée à Saint-Sauveur de La Rochelle, le 13 sept. 1730, à Jacques Castel, tailleur d'habit, natif de la paroisse de Juillac (Gers) au diocèse d'Auch, fils de François, laboureur, et de Jeanne Bernard-Desnoyers.

BAUDOUIN

Famille parisienne alliée aux de Rémy, auteurs de nos Céloron de Bienville, d'une part; et souche charentaise originaire de Tasdon, paroisse d'Aytré, qui nous a donné le Canadien Jean Baudouin dit le Petit Jean, d'autre part.

BAUDOUYN, *Engilbert*, bourgeois de Paris, marchand et capitaine des six vingt archers de la ville de Paris, épousa 1° Anne Boudier et 2° par contrat du 4 juil. 1543 Marie Dallemagne, veuve de Guillaume Zollain, docteur en médecine en l'Université de Paris.[32] De son mariage naquirent :

1. *Oudette*, mariée 1° par contrat du 3 juil. 1548 à Nicolas Doutreleau, bourgeois de Paris, marchand drapier, veuf de Jacqueline Dampjain;[33] et 2° par contrat du 23 juil. 1583, à Laurent de la Combe, éc., exempt des Gardes Ecossaises du corps du roi, sous la charge de S[r] de Chateauvieux, demeurant à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache[34];

2. *Guillemette*, mariée à Pierre Aubry, procureur au Chatelet de Paris, lequel n'était plus en 1591. Ils s'étaient fait donation mutuelle, le 5 août 1559;

3. *Jacqueline*, mariée à Médéric Remy (v. ce nom);

4. *N*. . ., mariée à Pierre Remy (v. ce nom);

5. *Durand*, huissier collecteur des finances, demeurant à Paris, rue des Roynes, paroisse Saint-Gervais. Il épousa Marie de Beaulieu, dont Audette, mariée par contrat avec Jen Troche, conseiller du roi et contrôleur du grenier à sel de Provins, fils de feu Guillaume, bourgeois de Paris, juré en l'office de maçonnerie et de Julienne Lelièvre; et peut-être;

6. *Pierre*, lequel étant écolier étudiant en l'université de Paris devient

---

[32] AN. Paris, Y 89, fo 106 verso.
[33] AN. Paris, Y 107, fo 15 verso.
[34] AN. Paris, Y 125, fo 9.

bénéficiaire d'une rente sur une maison à Senlis, place de la Porte-au-Pin, de la part de Médéric Remy, le 14 mai 1560.[35]

Jean Baudouin dit le Petit Jean, Canadien, né en 1638 (Recens., 1667) ou 1639 (Recs. 1666 et 1681), fils de Jean et de Jeanne Berthet, de Tasdon, village de la paroisse d'Aytré (Char.-Mar.).

I — BAUDOUIN, *Jean*, Me pâtissier, « demeurant à Tasdon lez La Rochelle », prend a rente, le 18 avril 1644 (Juppin, not.) de Marie Cadot, veuve de Philippe Bertheau, marchand à La Rochelle, « une petite place vague » où était ci-devant construite une maison appelée « le Ballet » au faubourg de Tasdon. Il mourut à Aytré le 13 fév. 1652 à 45 ans, après avoir testé devant Dabeville, notaire. L'inventaire de ses biens fut dressé par Lefebvre, not., le 17 fév. 1652. Baudouin avait épousé Jeanne Berthet (v. ce nom), qui, le 23 nov. 1650 (Savin, not.), acquiert de Jean Demergue, saulnier, demeurant à La Rochelle, et de Marie Allemant, sa femme, la moitié de 5 casserons de vigne sis au fief de Roux. Le 25 avril 1674, elle arrente à Marie Marionneau, fille majeure demeurant à Tasdon, une maison située à Tasdon, seigneurie de la Salle (Drouyneau, not.). De ce mariage sont issus :

1. *Jean*, canadien, qui suit;

2. *Etienne*, qui suivra;

3. *Marguerite*, née à Tasdon et b. à Aytré le 23 sept. 1644; mariée par contrat de Savin, not., le 11 mai 1664, à Jacques Picou, tailleur d'habit demeurant à La Rochelle, fils de défunts Mesnin, Me maçon et tailleur de pierre, du bourg de Saint-Christophe en Aunis, et de Marguerite Croue, en présence de Jeanne Berthet, mère de la future, de Vincent Ferchault, tailleur d'habit, demeurant à Salles, son cousin, Pierre Clemançon, laboureur, demeurant à la Jarrie, son oncle à cause de Madeleine Baudouin, sa femme, de Pierre Clémençon le Jeune, son cousin germain, etc.

4. *Pierre*, pâtissier, présent au contrat de mariage de Marie Baudouin, sa nièce, en 1683 : né à Tasdon et b. à Aytré 4 mars 1651; m. La Rochelle, paroisse N.-D. de Coigne, 1 juil. 1680, à Françoise Drouard.

II — BAUDOUIN, *Jean*, canadien, dit le Petit Jean,[36] né à La Jarrie en 1637, pâtissier, épouse à Montréal le 27 nov. 1663, Charlotte Chauvin, et leur contrat de mariage, reçu par Basset, notaire à Montréal, le 19 nov. précédent, a disparu de son greffe. Inhumé à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 25 sept. 1713 à 76 ans. Son épouse le fut au même endroit le 31 oct. 1718. Enfants :

1. *Jean*, b. Montréal (M) 12 juin 1666; tué par les Iroquois dans le combat de la coulée Grou, entre les terres de la Pointe-aux-Trembles et de la Rivière-des-Prairies, le 2 juillet 1690;

---

[35] AN. Paris, Y 101, fo 296.

[36] Voir sa biographie dans *Nos Ancêtres* . . ., pp. 156-158.

2. *Anne*, b. M 3 juil. 1669; mariée à la Pointe-aux-Trembles de Montréal (P) 22 nov. 1683 à Jean Lescarbot; décédée avant 1747.

3. *Guillaume*, b. M 11 juin 1673; marié M 11 nov. 1697 à Anne Baudreau dite Graveline; sép. Repentigny (R) 16 mars 1742.

4. *Jacques*, b. M 28 oct. 1675; m. R 22 nov. 1700 à Marie Rivière; s. R. 30 juillet 1718.

5. *François*, b. P 30 janv. 1678; m Saint-François de Sales, Îles Jésus, 12 juin 1702, Anne-Andrée Grenet; sép. R 16 avril 1754; Anne Grenet fut inhumée R 21 déc. 1752.

6. *Cécile*, b. M 7 avril 1680; employée chez les Messieurs du Séminaire de Québec en 1720; décédée après 1737;

7. *Jeanne*, b. P 8 août 1682; m R 22 nov. 1700 à Jean-Baptiste Forget; sép. à Lachenaye 5 F5v. 1753.

8. *Madeleine*, b. P 26 sept. 1685; m P 26 janv. 1704 à Germain Thouin; sép. P après 1742;

9. *Marthe-Charlotte*, b P 9 mai 1688, m P 8 janv. 1714 Claude Brame; sép. R 28 oct. 1714;

10. *Jean-Baptiste*, b P 8 oct. 1691; m R 9 janv. 1713 Marie-Joseph Gloria dite Desrochers; sép. R 1 avril 1771.

II — BAUDOUIN, Etienne, frère du précédent, né à Tasdon et b. à Aytré le 2 fév. 1640 (nommé Eustache par la suite), pâtissier, domicilié au village de Tasdon, paroisse d'Aytré, prend à rente le 23 mars 1672 (Drouyneau, not.) d'André Berthet, son oncle, un espace de terre situé en la ville reuve, paroisse Saint-Nicolas. Il avait épousé Marie Bouffet, inhumée à 40 ans, le 5 juin 1670, en présence de Suzanne et Marie Baudouin, ses filles. Enfants connus :

1. *Suzanne*, citée;

2. *Marie*, née en 1662 et mariée à la Jarrie le 22 nov. 1683 à André Gaillard, laboureur, âgé de 22 ans;

3. *Pierre*, b. Aytré 6 oct. 1669;

4. *Noël*, b. Aytré 27 déc. 1671, né le 25.

de BELLEAU[38]

Famille de Picardie, dont les Sieurs de la Garde et de Cantigny (Somme, canton de Montdidier), renoncèrent à la noblesse, le 11 août 1666, alliée à nos Poitiers du Buisson canadiens, et à nos Morin de Rochebelle. Elle portait : « d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois treffes de sinople ».

I — BELLEAU, *Louis de*, Sr de la Garde, mentionné dans une pièce du 28 fév. 1542 passée par Jeanne Desromval, veuve de Jean de Belleau, Sr de la Garde. Il avait épousé Jeanne Dupuis, dont Jacques, qui suit.

[38] Bibliographie : BN, D'Hozier, *Pièces Originales*, 273; *Fonds Français* 32444.

II — BELLEAU, *Jacques de*, Sr de la Garde, mentionné dans plusieurs actes de 1571 à 1583. Il était marié en 1583 à Françoise Charlet, laquelle avait, le 19 août 1590, la garde noble de leurs enfants. Elle était sœur de Simon Charlet, éc., Sgr de Saint-Aignan (Grivesnes, Somme) et de Poupaincourt.[39] De ce mariage naquit Antoine, qui suit.

III — BELLEAU, *Antoine de*, Sr de Cantigny et de Pommeroy[40] (commune de Grivesnes). Le 12 déc. 1615, par devant Demaison, not. à Montdidier, il passe une transaction avec Pierre Belleau, fils et héritier de Jean. Il fut inhumé à Saint-André-des-Arts, à Paris, le 19 mars 1641, ayant épousé, par contrat d'Avril, not. à Montdidier, du 21 déc. 1600, Catherine de Vualpergue, dont :

1. *François*, qui suit;

2. *Hélène*, mariée avant 1641 à Pierre de Poitiers, Sr du Buisson, capitaine d'infanterie, dont : a) *Charlotte*, canadienne, qui épouse 1° à Québec, le 12 oct. 1660, Joseph Hébert, et 2° le 11 janv. 1667, Simon Lefebvre, Sieur Angers; b) *Jean-Baptiste*, canadien, Sr du Buisson, marié vers 1672 à Elisabeth Jossard.[41]

IV — BELLEAU, *François de*, Sr de Cantigny, demeurant à Villers-Bretonneux (Somme). Le 24 août 1618, il obtint une sentence des officiers de la châtellenie de Moreil, relative au fief de Pommeroy qui lui revenait par la mort de son père. Il épousa, par contrat de Demaison, not. à Montdidier, le 7 sept. 1626, Anne de Bréda, fille de Christophe, éc., Sr de Laleval, la Folie-Guérard, le Belloi et la Chauchée, conseiller du roi, receveur général des Bois et Forêts en Champagne et en Bourgogne, et de Françoise de Goussencourt. De leur mariage vinrent plusieurs enfants qui furent mis en tutelle par la justice de Pommeroy, le 4 juil. 1637 :

1. *François*, Sr de Pommeroy, marié à Madeleine Vraier. Le 8 juin 1669, il est qualifié « capitaine réformé entretenu à la suite du régiment de Plessis-Praslin »[42];

2. *Pierre*, Sr de la Garde;

---

[39] Le 9 juin 1587 Jacques de Belleau fait donation d'une rente de 13 1/3 écus à son frère utérin Frédéric de Parpas, novice à l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie (AN., Y 130).

[40] Pommeroy, ferme qui était détruite à fin du XVIIe siècle. Le fief du même nom, qui fut appelé aussi Goussencourt (30 ou 40 journaux de terre à la sole), était tenu de la Châtellenie de Moreil. François Belleau, éc., Sgr de Cantigny, s'en dessaisit au profit de Charles de Goussencourt, chev., Sgr de Grivesnes (1656, 1664). François de Caboche, éc., Sgr de Saint-Clair, et Madeleine de Belleau, opérèrent le retrait d'une partie du fief, qui se trouva ainsi divisé entre les de Goussencourt et les héritiers de Caboche. (Cf. *Dict. historique et archéologique de la Picardie*, Paris, A. Picard, 1927, t. IV, p. 239-240.
Sur Cantigny, V. l. cit. p. 46.
Le fief Mallet ou Warmel (Cne de Mezières, arr. de Montdidier) relevant de Boves et contenant 43 journaux appartenait en 1691 à Marie Mallet, épouse de Louis Vrayet, à Jacques de Monchy, son neveu par sa femme et, indivisement, à Charlotte et François de Belleau, frère et soeur (l. cit. p. 409).

[41] Voir Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, I, 493.

[42] BN. D'Hozier, *Pièces Originales*, 273.

3. *Charles*, éc., Sr de Valpergue, né à Villers-Bretonneux et demeurant à Paris, rue du Plâtre, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Il épousa,[43] le 21 nov. 1672, Jeanne Péan, demeurant rue des Blancs Manteaux, fille de François Péan et de Marie-Claude Guimont;

4. *Marie*, présente au mariage de Charles, son frère (1674);

5. *Catherine*, canadienne, née vers 1639 et mariée à Québec, le 22 nov. 1667 à Jean-Baptiste Morin, Sr de Rochebelle, fils de Noël et de Hélène Desportes. Ils n'eurent que des filles sans descendance.

BENASSIS

Guillaume Benassis, canadien, Me maçon et tailleur de pierre, demeurant à Marennes, délivre trois quittances au nom de Jean Sauvaget, aussi canadien, son beau-frère, de 1636 à 1640 (Teuleron, not., 1636). Le 9 mai 1649, il s'engage à conduire un employé à ce dernier aux Trois-Rivières (Dougnet, not.). On le retrouve, le 23 mars 1652, à La Rochelle, où il s'engage à construire pour Mathurin Tabarit, une muraille et un « masurault » (Savin, not.) Guillaume Benassis mourut à 48 ans, et fut inhumé à N.-D. de La Rochelle le 15 nov. 1652. Il avait épousé à Marennes, le 9 juil. 1634, Jeanne Sauvaget (aussi appelée Sauvagère et Saugette), fille de Jean, laboureur, de Segonzac en Angoumois, et d'Anne Dupuys, dont :

1. *Madeleine*, canadienne, b. le 29 avril 1635, p. et m. Jean Turmet, éc., Sr de Grandchamp, et Madeleine Robert; elle épousa, par contrat de Duquet, not., le 13 nov. 1647, Etienne Seigneuret, Sr de Lisle, dont postérité;

2. *Catherine*, b. à Marennes, le 1er fév. 1637;

3. *Françoise*, b. le 18 nov. 1640, parrain : Etienne Arrerat;

4. *Marie*, inhumée à 4 mois à N.-D. de La Rochelle, le 26 janv. 1647;

5. autre *Marie*, b. le 16 mai 1649, p. et m. Claude Briand et Marie Joly; inhumée à 14 mois, le 21 oct. 1650;

6. *Jacques*, b. le 16 juil. 1651, p. et m. Jacques de Lanny et Renée Lorent.

BENOIST[44]

I — BENOIST, *Guillaume*, éc., chambellan de Charles VII, fut marié par contrat de Rousseau, notaire en la prévôté de Sens, le 28 août 1437, avec Catherine de Viel-Chatel, laquelle testa, le 8 déc. 1482, en faveur de Simon Benoist, son fils, qui suit.

II — BENOIST, *Simon*, éc., chambellan du roi, fut père de Jean, qui suit.

---

[43] Mariage réhabilité le 13 janv. 1674, avec légitimation de leur fille Geneviève, baptisée à Saint-Paul de Paris le 4 août 1673, contrat insinué au Châtelet le 20 (AN Y 226, fo 19 verso).

[44] Bibliographie : Abbé Daniel, *Histoire des Grandes Familles françaises du Canada*. Montréal, 1867, pp. 1-183.

III — BENOIST, *Jean*, éc., mentionné dans des « lettres royaux » du 8 nov. 1522. Il épousa Marguerite de Boisbel, dont il eut trois enfants qui partagèrent, le 12 nov. 1562, la succession de leur père. Ce sont :

1. *Jean*, éc., Sgr de Joinville, conseiller du roi et élu en l'élection de Sens, demeurait en la ville de ce nom, paroisse Saint-Hilaire. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la Cour des Aides, du 8 mai 1596, arrêt basé sur des sentences antérieures de 1523, 1557 et 1558 portées en faveur du dit Jean Benoist et d'autre Jean, son père. De Jean, Sgr de Joinville naquirent : a) *Pierre*, éc., Sgr de Joinville; b) *Antoine*, éc., marié par contrat du 6 fév. 1605 à Etiennette Fannelet; c) *Françoise*; d) *Louise*;

2. *Nicolas*, qui suit;

3. *Geneviève*, mariée à Louis de Tourléon, demeurant à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

IV. — BENOIST, *Nicolas*, éc., b. à Joigny (Yonne), le 11 oct. 1504, fut marié par contrat de J. Puiller, notaire à Joigny, du 27 sept. 1561, à Anne Flosseux, fille de noble homme Jacques, Sr du Petit-Han, demeurant à Chauveroche, et de Anne Poirez. Il était assisté de son frère et de André de Boisbel, recteur de la paroisse de Fitune, près Moulins, son oncle maternel. De ce mariage naquit Jean, qui suit.

V — BENOIST, *Jean*, fut baptisé à Joigny, le 12 oct. 1585 (son père ayant 81 ans). Il fit acte de dérogeance en devenant sculpteur et architecte en bois. Son acte d'apprentissage chez Laurent de Lorme, architecte et sculpteur à Moulins, est du 7 mars 1601. Il épousa par contrat de Guillaume Collson et J.B. Murot, notaires à Joigny, Marie Hubert, fille de Louis, greffier en l'élection de Joigny, et de Anne Barins. Le futur est assisté de Pierre Benoist, éc. Sr de Joinville, son cousin, demeurant à Sens, de Jacques Piton, marchand demeurant aussi à Sens, son cousin à cause de Madeleine Benoist, sa femme, et la future, d'Antoine Barens, son oncle maternel. De ce mariage naquit Antoine, qui suit.

VI — BENOIST, *Antoine*, éc., b. à Joigny, le 24 fév. 1632, peintre ordinaire du roi et son unique sculpteur en cire coloriée (1669), membre de l'Académie Royale, valet de chambre du roi (1659), obtint des lettres de relief de dérogeance le 25 juil. 1706. Il fut inhumé à Saint-Sulpice, le 8 avril 1717 ayant testé en faveur de ses enfants et petits-enfants.[45] Son épouse, Antoinette Houdaille des Hayes, fille de Denys et de Marie Lecompte, avait été baptisée à Paris, paroisse Saint-Laurent, le 10 nov. 1634 et fut inhumée à Saint-Sulpice, le 26 mars 1712, à 74 ans (sic). Ils avaient eu :

1. *François*, b. à Saint-Sulpice, le 25 août 1658;

2. *Antoine*, b. le 17 août 1659;

3. *Gabriel*, qui suit;

4. *Louis*, b. le 8 mars 1666. Il passa à Saint-Domingue et mourut sans enfants;

[45] AN. Y 47, fo 135.

5. Autre *Antoine*, b. le 21 juin 1667. Il fut peintre du roi et décéda, avant 1717, à la Martinique, laissant un fils, Benoist de Saint-Hilaire, nommé dans le testament de son grand-père (1717);

6. *Pierre-Raphaël*, b. le 7 juil. 1669;

7. *Françoise*, mariée à Antoine de la Rochette, et décédée à 43 ans, le 7 juil. 1713. Elle fut inhumée le lendemain à Saint-Sulpice.

VII — BENOIST, *Gabriel*, éc., b. à Saint-Sulpice, le 10 juin 1662 et inhumé en nov. 1718, fut comme son père, peintre du roi. Il épousa en premières noces Charlotte Breteuil qui mourut, âgée de 57 ans, le 19 avril 1714 et fut inhumée le jour suivant à Saint-Sulpice, en présence de Léonard Breteuil, M^e^ tapissier, son frère; et en secondes noces, le 12 juil. 1714 Françoise de Trevet (v. ce nom) laquelle mourut à Saint-Maur-des-Fossés, le 7 mars 1733 et fut inhumée dans la chapelle des Miracles.

Du premier lit son issus :

1. *Louise*, femme du S^r^ Trioloque, mentionnée dans le testament de son grand-père (1717).

Du Second lit :

2. *Antoine-Gabriel-François*, canadien, b. à Saint-Sulpice, le 6 oct. 1615, et marié à Montréal, le 11 nov. 1743 à Louise Leber, fille de Jacques, S^r^ de Senneville, et de Marie-Louis de Miré de l'Argenterie;

3. *N*. . ., épouse de Mr de Moulineuf;

4. *N*. . ., épouse de Mr Lacroix.

BERTHET

Famille alliée à la famille Baudouin, de Montréal. À La Rochelle, elle était de la religion réformée. Jeanne Berthet avait épousé Jean Baudouin et ils devinrent les parents du canadien Jean Baudouin dit le Petit Jean. Filiation suivie :

BERTHET, *André*, épousa Andrée Giraudeau qui mourut, veuve, à 72 ans, et fut inhumée au temple protestant de La Rochelle le 2 avril 1658. Ils avaient eu :

1. *Marguerite*, b. à Saint-Barthélémi de La Rochelle le 22 août 1631; et sans doute les trois suivants qui étaient frère et sœurs;

2. *André*, marchand boucher, bourgeois de La Rochelle, présent au mariage de Marguerite Baudoin, sa nièce, en 1664;

3. *Catherine*, veuve de Jacques Chauveau, tonnelier, dont inventaire des biens par Lefebvre, notaire, le 17 fév. 1652;

4. *Jeanne*, femme de Jean Baudouin, pâtissier, (v. ce nom).

BERTRAND

Guillaume Bertrand, canadien,[46] fils de Pierre Bertrand et de Jeanne Boutin, de Sainte-Marie-de-Ré, au diocèse de La Rochelle, naquit en 1641, et épousa à Québec, le 12 oct. 1671, Marguerite Ferron, fille de Jean Ferron et d'Antoinette Desvilliers, de Saint-Vaast, au diocèse de Cambrai. La famille Bertrand dut venir s'installer à Sainte-Marie-de-Ré aux environs de 1630, du moins, je ne rencontre aucun Bertrand dans les registres de la paroisse avant cette année. Les parents de Guillaume Bertrand s'y marièrent en 1633 (v. plus loin) et lui-même y fut baptisé le 31 oct. 1642. Voici l'extrait de son baptême :

« Le Dernier Jour de Octobre 1642 a Esté baptizé guillaume filz de pierre bertran & de Jeanne boutin & est parrain guillaume bordé & La marraine thomasse Jessé faict en Léglise pchialle de Ste marie p. moy (signé) D. Pineau (avec paraphe) Recteur et Prieur ».

Guillaume Bertrand avait 22 ans lorsqu'il s'engagea à Pierre Gaigneur, armateur de La Rochelle, pour aller servir trois ans au Canada. Il devait s'embarquer sur *Le Cat de Hollande* du port de 260 tonneaux, dont était capitaine Charles Bobin. Cet acte fut passé par Teuleron, notaire à La Rochelle, le 1er avril 1665. Aux recensements de 1666 et 1667, on trouve Guillaume Bertrand à Sillery, domestique chez Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, conseiller au Conseil Souverain de Québec. Au recensement de 1681, il est établi dans la seigneurie de Dombourg-Neuville (Pointe-aux-Trembles de Québec), dont Nicolas Dupont, S[r] de Neuville était alors seigneur. Voici la mention du recensement : « Guillaume Bertrand, 40 ans, Marguerite Feron, sa femme, 40, enfants : *Jean*, 9 ans, *Madeleine*, 7, *Marguerite*, 5, *Angélique*, 2; 1 fusil, 10 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur ». En 1708, Jean Bertrand appelé aussi Jean-François, fils de Guillaume, était établi au Cap-Santé. Sa postérité s'y est multipliée. Mais Guillaume Bertrand, l'ancêtre reste à la Pointe-aux-Trembles où il mourut en 1710. Sa femme, Marguerite Ferron l'avait précédé dans la tombe en 1706.

I — BERTRAND, *N.* . . ., semble avoir été père de :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Louise*, mariée à Sainte-Marie-de-Ré (SM) le 18 avr 1633 avec Jacques Religuet, en présence de René et de Pierre Bertrand, ses frères, de Pierre Dollet et de Colas Bouteiller.

3. *René*, époux de Jeanne Jousset, dont : a) *Emery*, marié SM 28 fév. 1661 à Jeanne Reparon, fille de feu Pierre et de Marguerite René, et, b) *Marie*, inhumé SM à 4 ans le 2 déc. 1648.

II — BERTRAND, *Pierre*, laboureur qui vivait encore en 1669, épousa à Sainte-Marie-de-Ré le 17 janv. 1633, Jeanne Boutin, de la paroisse de la Flotte, en présence de Pierre Dollet, Nicolas Bouteiller, René Bertrand, etc. Il eut au moins :

---

[46] Voir sa biographie dans *No Ancêtres* . . ., pp. 245-247.

1. *Marguerite*, b SM 3 fév 1634, p et m Pierre Dollet, le jeune, laboureur, et Marguerite Bouteiller. En 1655, elle était l'épouse d'Etienne Chauchet, laboureur, dont : a) *Jean*, inh. à 20 mois le 30 oct. 1669, en présence de Pierre Bertrand, aieul, et Jacques Bertrand, fils d'Etienne, sacristain; b) *Suzanne* inh. SM à 2 ans, 19 nov. 1671, et c) *Anne*, b SM 2 fév. 1672, et décédée à 2 ans.

2. *Pierre*, b SM 19 oct. 1636, p et m Pierre Cordon et Renée Bertault.

3. autre *Pierre*, b SM 16 août 1640, p et m Antoine Brichoteau et Suzanne Cadoret. Il épouse SM 1 août 1661 Catherine Ravon, fille de feu Jehan et de Jeanne Mallet.

4. *Guillaume*, canadien, b SM 31 oct. 1642, p et m Guillaume Bordet et Thomasse Jessé. On le trouve, en 1666, domestique à Sillery, près Québec, chez Denis-Joseph Ruette d'Auteuil. Il épousa à Québec le 12 oct. 1671 Marguerite Ferron, de Saint-Vaast au diocèse de Cambrai, dont postérité.

5. *Jean*, b SM 12 juin 1646.

Proches parents des précédents semblent avoir été :

I — BERTRAND, *N*. . . dont :

1. *Etienne*, qui suit.

2. *Pierre*, présent en 1674 au mariage de Marie Bertrand, sa nièce.

3. *Jacques*, présent au même mariage.

II — BERTRAND, *Etienne*, sacristain à Sainte-Marie-de-Ré, épousa 1° Catherine Bernard; 2° Catherine Pommier, morte à 48 ans, et inhumée SM le 15 mai 1691; 3° le 9 janv 1692 SM Marguerite Faucher, veuve de Jacques Rivaille, en présence d'Etienne Bertrand le Jeune.

Du premier lit vinrent :

1. *Marie*, mariée à 19 ans, le 16 oct. 1674 SM Pierre Joubert, tailleur de pierre, en présence de Jacques Bertrand, son frère, de Pierre et Jacques Bertrand, ses oncles.

2. *Etienne*, le jeune, cité.

3. *Jacques*, aussi cité.

I — BERTRAND, *N*. . ., fut père de :

1. *Marguerite*, morte à 60 ans, veuve de Louis Gatineau, domiciliée au bourg de Bedenac, et inhumée le 13 septembre 1740.

2. *François*, qui suit.

II — BERTRAND, *François*, demeurant au bourg de Bedenac (1742) et auparavant (1734) paroisse de Clérac, avait épousé Jeanne Gatineau. Celle-ci fut inhumée à 55 ans, le 19 oct. 1743, en présence de Thomas Bertrand, son fils, et son époux, le 30 avril 1753, étant mort la veille âgé de 60 ans. Enfants :

1. *Andrée*, mariée en 1722 à Guillaume Paulet (V. ce nom).

2. *Pierre*, qui épouse Marie Rodier à Bédénac (B) le 27 janv. 1734.

3. *Thomas*, époux de Catherine Dupas, inhumée à 23 ans, B 6 sept. 1744, laissant une fille Catherine, b B 23 août 1744.

4. *François*, inhumé B à 22 ans le 26 janv. 1742.

5. *Marguerite*, m B 25 fév. 1754 à Gabriel Rodier, fils de Gabriel et de défunte Marguerite Berlureau.

BIGOT

Le petit bourg de La Ventrouze-au-Perche (Orne) a donné plusieurs de ses enfants au Canada. Signalons en particulier Pierre Gagnon (V. ce nom); Noël Juchereau, (V. ce nom) qui y a vécu quelques années avant de partir pour le Canada; Guillaume Landry (V. ce nom) Jean-Jacques Lehoux (V. ce nom); Marie Mésange (V. ce nom); Renée Roger, mère des Gagnon, et sans doute quelques autres. C'est de ce bourg également que nous sont venues Françoise Bigot,[47] née en 1631, et sa mère, Thomine Chastel, née vers 1600 (rec. 1666), veuve de Jean Bigot.

Voici la filiation de cette famille Bigot :

I — BIGOT, *Jean*, seul de ce nom à La Ventrouze,[48] épousa 1° Jeanne Marges, qui fut marraine d'Etienne Lefebvre à La Ventrouze (LV) le 9 mars 1617, et 2° LV 1 juil. 1627 Agnès Roger, veuve de Michel Ernoul. Il fut, croyons-nous, père du suivant :[49]

II — BIGOT, *Jean*, de La Ventrouze, y épousa, le 13 juin 1630, Thomine Chastel, fille de défunt Benoit, de la paroisse d'Auteuil, en présence de Thomas et de Louis Chastel. Devenue veuve l'année suivante, Thomine Chastel convola en secondes noces, le 3 fév. 1632 à LV, avec Mathurin Fourreau,[50] en présence de Noël Juchereau, Noël et Jean Debray, de La Ventrouze, et Jean Rondin, de Tourouvre. Jean Bigot ne laissa qu'une fille *Françoise*, qui suit.

III — BIGOT, *Françoise*, canadienne, b LV 17 mai 1631, p. et m. Philibert Beurrier, prêtre, de Tourouvre, et Françoise Creste, femme de Jean Chouet; m. à Québec 1° 19 sept. 1647 Charles Guillebout, et 2° 8 mai 1658 Denis Brière, dont descendance par les deux unions.

[47] Tanguay, (*Dict.*, I, 51) lui donne un frère, Jean Bigot, inhumé à Québec à 14 ans, le 24 sept. 1648, et une présumée sœur, Jeanne Bigot, femme de Martin Albert. Or Jean Bigot, père, époux de Thomine Chastel, étant mort après un an de mariage, ne peut pas être père de ces deux personnes.

[48] Cette affirmation du P. Archange semble gratuite car Mme P. Montagne cite un Michel Bigot, de La Ventrouze, dont la veuve Jehanne Loche teste à cet endroit le 15 mai 1635 en présence de Jean Juchereau (cf. *Tourouvre et les Juchereau*, p. 14). (R.-J. A.).

[49] Nous avions cru, avec quelques auteurs dont l'abbé Gaulier, que Jean Bigot, époux de Thomine Chastel, était le même Jean Bigot, né à Tourouvre en 1612, de Michel et de Mathurine Godin. Or, Jean, fils de ces derniers, épousa Marie Creste à Tourouvre le 25 fév. 1648.

[50] Veuf d'Appolline Marie, fille de Marguerin, qu'il avait épousée le 12 avril 1627 à La Ventrouze.

BLAIS

Les registres paroissiaux d'Hanc (Deux-Sèvres) ne commencent qu'en 1684. Par contre, ceux de Melleran, paroisse voisine, débutent en 1619. Nous y avons trouvé l'acte de mariage des parents de Pierre Blais,[51] l'ancêtre canadien. Voici la filiation de cette famille :

I — BLAIS, *Jacques*, épousa 1° Louise Penigaud, inhumée à Melleran, le 2 déc. 1629; 2° le 10 fév. 1630, Catherine Lamy, veuve de Simon Bonnet, de la paroisse d'Hanc.

Du premier lit naquirent :

1. *Mathurin*, qui suit;

2. *Andrée*, mariée le 9 fév. 1630 à François Bonnet, fils de feu Simon Bonnet, d'Hanc, et de Catherine Lamy.

II — BLAIS, *Mathurin*, fils du précédent, épousa 1°, le 9 fév. 1630, Marie Auchier; et 2° le 30 avril 1634, Françoise Penigaut (v. ce nom), en présence de Messieurs Jean Carrier, Pierre Allix, procureur-fiscal de Melleran, en 1631, Denis Richard, Nicolas Blanchard, etc.

Ils eurent au moins : Pierre, canadien, né entre 1639 et 1642, et marié 1° par contrat de Duquet, not. à Québec, le 23 sept. 1669, avec Anne Perrot, et 2° à Saint-Jean, Île d'Orléans, le 5 juin 1689, avec Elisabeth Royer.

Citons encore :

BLAYS, *Jacques*, domicilié à Melleran, qui eut de Jeanne Chaigne, morte avant 1619 :

1. *François*, marié le 11 fév. 1619, à Jeanne Broussant, fille de feu Jacques et de Denyse Penigaut;

2. *Perrette*, mariée le même jour à Etienne Penigaut, fils de feu Jacques et de Jeanne Taphorin.

BLAYS, *Laurent*, aussi de Melleran, époux de Jacquette Penigaut, dont Jeanne, mariée le 1er juin 1620, à Germain Begnier, fils d'Olivier et d'Anne Thébaut, de la paroisse de Loisé.

BOISSON

La commune de Chaniers en Saintonge (sous le vocable de Saint-Pierre) a donné trois de ses enfants au Canada : *Françoise Meunier* (V. ce nom), née en 1636, fille de Jacques et de Françoise Sonière, « de Chenière, évêché de Sainte », épousa à Québec, le 30 sept. 1658, Pierre Dubois-Morel. Tanguay leur donne descendance par Louise, leur fille, mariée, d'après lui, à Michel Brouillé. Il fait erreur croyons-nous, car Louise Dubois, femme de Michel Brouillé, était née en 1644 d'après le recensement de 1681, ce qui ne lui donnerait que huit ans de moins que sa prétendue mère.

---

[51] Voir Godbout, *Nos Ancêtres* . . ., pp. 307-309.

Jean Robin dit la Touche, (V. ce nom) fils de Jean et de Jeanne Gadolet, de Chanier en Saintonge, suivant Tanguay. Et *Jean Boisson* (ou Boesson) dit St-Onge, né en 1673, fils de Jean et de Madeleine Bouchard, « de Chaignier, évêché de Saintes ». La similitude des noms nous le fait identifier avec Jean, fils de Guillaume Boisson et de Madeleine Fouchier. Voici des notes sur cette famille :

BOISSON, *Guillaume*, eut de Madeleine Fouschier :

1. *Jean*, canadien, b. le 7 fév. 1670, p. et m. Jean Fouschier et Jeanne Chegros, épousa à Lachine, près de Montréal, le 15 nov. 1700, Anne Legros, dont descendance;

2. *Bertrand*, b. le 26 août 1673, p. et m. Jean Beau et Jeanne Boisson.

BOISSON, *Bertrand*, époux de Jeanne Chegros, eut pour enfants :

1. *Jean*, b. le 21 juin 1668, p. et m. Jean Chegros et Jeanne Boisson;

2. autre *Jean*, b. le 10 juin 1674, p. et m. Jean Beau et Jeanne Boisson.

BOUCHARD

Trois canadiens sont originaires d'Andilly-le-Marais (Saint-Nazaire) :

Gilles Enard, né vers 1636 (rec. 1666), fils de Pierre et d'Hilaire Guiraut, de Saint-Lazare, bourg d'Andilly-le-Marais. Il épousa à Québec, le 6 oct. 1665, Marie de Bure dit Battanville, et mourut 10 mois plus tard, sans laisser de postérité.

Michel Bouchard, né entre 1635 et 1640 (Recens. 1681), fils de Clément et de Clémence Brillard,[52] d'Andilly-le-Marais, diocèse de La Rochelle.

Nicolas Bouchard, né en 1637 (Recens. 1667 et 1681), fils de Clément et Louise Brillard,[52] de Bernevert, diocèse de La Rochelle. Aucune paroisse du diocèse de La Rochelle ne portait le nom de Bernevert. Peut-être est-ce un lieu dit d'Andilly-le-Marais. Voici quelques notes sur la famille de Michel et de Nicolas Bouchard, que nous croyons être frères :

I — BOUCHARD, *N. . .*, qui n'était plus en 1632, eut, de Marie Guerreau, *Clément*, qui suit.

II — BOUCHARD, *Clément*, épousa, le 29 oct. 1632, Louise Brillard (v. ce nom), en présence de Marie Guerreau, mère de l'époux, Barthélémy et Jacques Guerreau, ses oncles, d'Andrée Gillebert, mère de l'épouse, de Jean Brillard, son frère, d'Alexis Guérineau et de Jean Rasteau. Enfants :

1. *Michel*, canadien, né 1635-1640, épousa 1° par contrat d'Audouart, not., le 21 nov. 1662, Marie Trotinne, dont descendance; 2° par contrat de Rageot, not., le 27 oct. 1682, Madeleine de La Porte, veuve de Martin Fouquet;

2. *Nicolas*, canadien, né vers 1637, marié à Sainte-Anne, le 30 sept. 1670, avec Anne Leroy.

---

[52] Les documents canadiens portent « Brassard ».

BOUCHER

Famille de Gaspard Boucher

Il existait à Mortagne (Orne) aux XVI[e] et XVII[e] siècles, plusieurs Gaspard Boucher.

Les minutes de Leblond, notaire à Mortagne, actuellement aux Archives de l'Orne, contiennent, à la date du 17 novembre 1593, l'acte de vente d'un petit lothereau de terre à Christoflette Massard, veuve de Jaspard Boucher, demeurant à Saint-Germain de Loysé.

Un autre Jaspard ou Gaspard Boucher (il signe : J. Boucher), marchand à Notre-Dame de Mortagne, paraît dans des actes du même notaire, les 28 février et 27 novembre 1615. C'est lui probablement que signale un acte de Bart, notaire, le 25 août 1616, comme marchand, habitant paroisse de Loysé, et qui a, de Marie Leroux, *Marie*, baptisée à Notre-Dame, le 20 janvier 1626 et inhumée à Sainte-Croix, le 8 mai 1644.

Le 26 février 1651, le notaire Mathurin Barré passe un acte dans la maison de Gaspard Boucher, hôte (hôtelier) à Mortagne.

Aucun de ces Gaspard Boucher ne peut être identifié avec le père du gouverneur des Trois-Rivières qui, nous le savons, était menuisier sur la paroisse Notre-Dame, à Mortagne, et marié, dès avril 1620, avec Nicole Lemère ou Lemer.

Or, voici un acte qui semble bien le mentionner : le 30 juillet 1611, par devant Leblond, not., Jaspart Boucher (il signe : G. Boucher, avec paraphe) menuisier, demeurant à Mortagne, paroisse Notre-Dame, faisant tant pour lui que pour les autres héritiés de défunts Jacques Boucher et de Françoise Paigné, ses père et mère, affiéfait à Jean Saugeon, marchand, demeurant à la Prenestière, paroisse de Loisé, une propriété et seigneurie sises au même lieu, possédées primitivement par Me Galleran Deschamps, tabellion, et que les dits Boucher et Paigné avaient acquises des héritiers de feu Jean Boucher.

On est en droit de conclure de cette pièce d'archives que Gaspard Boucher, ainsi que ses frères et sœurs, possédaient, en 1611, une seigneurie en la paroisse de Loisé, héritage de leurs père et mère, et peut-être de leur grand-père, Jean Boucher. Filiation suivie :

Deux actes passés devant Roussel, notaire à Mortagne, le premier communiqué par M[e] Farce, l'autre consulté aux Archives départementales de l'Orne, donnent quelques précisions sur la famille, l'origine, et la date du départ pour le Canada de Gaspard Boucher et des siens. En voici l'analyse:

1634-15 juillet. Guillaume Lespron, marchand à Mortagne, règle ses affaires avec Céron Bigot, marchand demeurant à Brézolettes. Ce règlement est fait en présence de Gaspard Boucher, menuisier demeurant en la paroisse Notre-Dame de Mortagne, et Jean Pelletier, marchand demeurant en la paroisse de Brézolettes.

1635-19 mars. A Mortagne, en la maison de noble Nicolas Desjouis. Nicolas Boucher, demeurant à Mortagne, paroisse de Loisé, Gaspard Boucher, menuisier, et Nicole Lemère, sa femme, demeurant à Mortagne, paroisse Notre-Dame, vendent à Dame Jeanne Desjouis, veuve d'honorable homme Toussaint Brullé, demeurant à Mortagne paroisse Notre-Dame, 1° deux boisseaux de terre en la paroisse de Feings, au lieu des Charbonniers; 2° un boisseau de terre à blé, en la paroisse de Villiers, au lieu de la Brière; 3° un herbage au lieu de Culloisel en la paroisse de Feings, joignant Pierre Chastel, (beau-frère de Charlotte Chevallier, canadienne), 1/2 grange et 1/2 jardin derrière la grange, "comme ledit Gaspard Boucher les a eus de succession par acquet ou autrement", et tels que les vendeurs en ont joui ci devant. La présente vente est faite pour 60 livres payées en notre présence et des témoins ci après nommés en pistoles d'or d'Italie, et les vendeurs ont déclaré que la pièce de terre des Mardelles vendue par eux à ladite acquéreure le 1 février 1634 contient trois boisseaux. Fait en présence de Pierre Gadois (futur Canadien), laboureur demeurant en la paroisse Saint-Martin d'Igé.

Ces deux actes, ainsi que le testament du 30 avril 1634 de Marie Castrie, mère de Nicole Lemère, me semblent très importants. On peut en déduire que Gaspard Boucher pensait partir avec Giffard, comme Guyon, Cloutier, etc. il vend de la terre en février 1634, mais il ne part pas puisqu'il est à Mortagne le 15 juillet de la même année. Au printemps 1635 il est décidé à partir et vend de la terre avec Nicolas Boucher qui ne peut être qu'un très proche parent, soit son frère. Sa signature très belle et caractéristique commence comme une clef de sol. (Mme Pierre Montagne)

Filiation suivie :

I — BOUCHER, *Jean*, dont l'héritage est acquis par Jacques, son fils, qui suit.

II — BOUCHER, *Jacques*, menuisier demeurant à Notre-Dame de Mortagne, n'existait plus ainsi que son épouse, Françoise Paigné (V. ce nom) en 1611 (Leblond, not.). Il parait, comme parrain, à Saint-Langis-lez-Mortagne, le 4 juil. 1582, et le 29 août 1587, il délivre une reconnaissance de 3 écus soleil à Nicole Chouet, veuve de René Baron (Leblond, not.). Dans cet acte il déclare ne savoir signer. Enfants :

1. *Gaspard*, qui suit;

2. *Nicolas*, qui intervient au contrat du 19 mars 1635 précité;

2. autres cohéritiers dont les noms sont inconnus.

III — BOUCHER, *Gaspard*,[53] canadien, menuisier, demeurant à Mortagne (Orne), émigré en Nouvelle-France avec sa famille en 1635, vivait encore aux Trois-Rivières, le 20 mai 1662 (Prévôté des Trois-Rivières). Il avait épousé, avant 1620, peut-être à Mamers où vivait une de ses belles-sœurs, Nicole Lemère (V. ce nom), qui lui donna au moins huit enfants dont quatre, — un garçon et trois filles, — laissèrent postérité au Canada :

[53] On fera bien de se méfier de la note publiée dans la revue *Nova Francia* sur cette famille.

1. *Charles*, b. à N.-D. de Mortagne (NDM) le 7 et inhumé NDM 17 avril 1620;

2. *Antoinette*, b NDM 6 août 1621, morte sans doute en bas-âge;

3. *Pierre*, canadien, gouverneur des Trois-Rivières, Sgr de Boucherville, anobli par Louis XIV, b. NDM 1er août 1622 et marié : 1° avant le 8 avril 1649 à Marie 8ebadinsk8e et 2° à Québec, le 9 juil. 1652, à Jeanne Crevier (V. ce nom).

4. *Nicolas*, canadien, b. NDM 9 sept. 1625 et inhumé aux Trois-Rivières à 23 ans, le 23 mars 1649;

5. autre *Charles*, b. NDM 4 mars 1628, décédé en bas âge;

6. *Marie*, canadienne, b. à Saint-Jean de Mortagne, le 22 janv. 1629 et mariée à Québec, le 30 janv. 1645, à Etienne De Lafond;

7. *Marguerite*, canadienne, b. NDM 28 juil. 1631, mariée vers 1646 à Toussaint Toupin;[54]

8. *Madeleine*, canadienne, née en 1634-1635.[55] Elle épouse en 1647 Urbain Baudry.

Autres familles Boucher

Les registres de Mortagne de cette époque mentionnent quelques familles Boucher :

BOUCHER, *Gaspard*, époux de Madeleine Leroux, dont *Marie*, baptisée à Notre-Dame, le 20 janvier 1626.

BOUCHER, *Jean*, époux de Marie Lambert, dont *Galleran*, baptisé à Notre-Dame, le 20 juin 1634.

BOUCHER, *Galleran*, époux de Marguerite Guillon, dont *Claude*, baptisé à Saint-Jean, en janv. 1662.

Famille de Marin Boucher

En dépit de nombreuses recherches dans les archives de Mortagne il nous a été impossible de trouver la parenté entre Gaspard et Marin Boucher. Deux documents canadiens datés des 24 août et 12 septembre 1638 (*Documents divers*, III, 15 et 26) les disent parents, mais n'indiquent malheureusement pas le degré.

Filiation suivie :

I — BOUCHER, *N*. . ., de Saint-Jean de Mortagne, fut père de :

1. *Marin*, qui suit;

2. *Jeanne*, qui épouse à Saint-Jean, le 15 juil. 1629, Thomas Hayot (v. ce nom), de Soligny; et probablement;

---

[54] Les registres des Trois-Rivières où étaient consignés les mariages célébrés avant 1654 ont disparu malheureusement.

[55] À l'article « Gaspard Boucher », Tanguay fait naître Madeleine en 1621; or les recensements de 1666, 1667 et 1681 sont d'accord pour 1634-1635. Les registres de Mortagne étant muets sur son compte, on peut croire qu'elle naquit durant le voyage à la Nouvelle-France au printemps de 1635.

3. *Antoinette*, femme de Guillaume Lecourt (1619).

II — BOUCHER, *Marin*, maçon de Saint-Jean, y épousa le 7 fév. 1611, Juliane Baril (v. ce nom), fille de Jean, demeurant au lieu de la Barre, paroisse Saint-Langis-lez-Mortagne (SLM). Celle-ci mourut le 15 déc. 1627 et fut inhumée SLM le lendemain. Marin Boucher convola en secondes noces, vers 1629, avec Perrine Malet (v. ce nom). Il existe, dans le minutier de Leblond, not. à Mortagne, différents actes concernant Marin Boucher, entr'autres : une quittance de Jean Boucher l'aîné, maçon, demeurant à Saint-Jean de Mortagne et de Marin Boucher, aussi maçon, demeurant à la Barre, paroisse Saint-Langis-lez-Mortagne, à Alexandre Lavye (18 fév. 1613); une signature du même à une obligation de Raoulline Creste, veuve Jean du Baril (1er mars 1614). Citons encore, dans les minutes de Bart, une obligation de 13 livres, 10 sols, du même Marin Boucher « pour cause de prest » (15 janv. 1614).

Les enfants de Marin Boucher, sauf Louise, furent baptisés à Saint-Langis-lez-Mortagne :

Du premier lit :

1. *Nicole*, b. 8 nov. 1611;

2. *Jean*, b. 15 mars 1613 et sép. à Saint-Jean, 21 sept. 1617;

3. *Louise*, b. à Saint-Jean, 15 août 1615;

4. *François*, b. 22 nov. 1617 et marié à Québec, le 3 sept. 1641, à Florence Gareman;

5. *Thienette*, b. 11 mai 1620;

6. *Charlotte*, b. 15 janv. 1622;

7. *Marie*, b. 8 juin 1625.

Du second lit :

8. *Marin*, dit Bois-Buisson, b. 29 août 1630, sans alliance;

9. *Galleran*, b. 16 fév. 1633.

Outre ces neuf enfants, Marin Boucher en eût cinq autres, baptisés à Québec, qui laissèrent descendance.

Aux actes de baptême des enfants de Marin Boucher paraissent Jean Boucher, maçon, de la paroisse Saint-Jean de Mortagne (1611), Etienne et Nicole Boucher, enfants de Jean, de la paroisse Saint-Malo de Randonnai (1611-20). Voici quelques notes sur ces personnes, sans doute proches parentes :

I — BOUCHER, *Jean*, Me maçon, de la paroisse Saint-Jean de Mortagne, passe un contrat de construction, le 23 avril 1593 (Leblond, not.); autre contrat, le 31 mars 1601, de Jean Boucher, l'aîné, et Jean Boucher, le jeune, père et fils, de la même paroisse (Leblond, not.); quittance du même Jean Boucher l'aîné, du 18 fév. 1613, en société, cette fois, avec Marin Boucher, maçon, de Saint-Langis (Leblond, not.). Jean Boucher, l'aîné, fut inhumé à Saint-Jean, le 18 fév. 1616, laissant au moins, *Jean*, qui suit :

II — BOUCHER, *Jean*, maçon, de la paroisse Saint-Jean de Mortagne (SJM) y épousa, le 19 sept. 1605, Nicollet Trassard, de la paroisse de Moulicent. Ils eurent :

1. *Jacqueline*, b. SJM 10 oct. 1606;

2. *Nicolas*, b. SJM 30 mai 1608; c'est lui, sans doute, qui épouse, SJM le 10 juin 1634, Renée Grenier;

3. *Pierre*, b. SJM 4 fév. 1611, p. et m. Me Pierre Crestot, Etienne Mallet, et Anne Boucher;

4. *Alexandre*, b. SJM 8 mai 1613;

5. *Denis*, b. SJM 19 sept. 1615.

Autres familles du même nom

BOUCHER, *Jean*, maçon, demeurant à l'aître du pont (v. Bart, not. 14 janv. 1618), paroisse Saint-Malo de Randonnai, parait, le 11 nov. 1613, comme curateur d'un autre Jean Boucher, maçon, de la paroisse de Loisé (Leblond, not.). Ce Jean Boucher, de la paroisse Saint-Malo de Randonnai, fut père de :

1. *Nicole*, marraine en 1611 (v. plus haut);

2. *Etienne*, parrain en 1620 (v. plus haut), à identifier avec Etienne, époux de Marie Vaigneulx (Saint-Langis, 1624) ou plutôt avec Etienne, maçon, époux d'Esther Saisy (Loisé, 1630);

3. *Jean*, maçon, demeurant à Mortagne, s'engage à construire (Leblond, not.).

BOUCHER, *Jean*, maçon, demeurant à Loysé, et Pierre Boucher, aussi maçon, de la paroisse Saint-Jean, à Mortagne, s'engagent envers les habitants de Loysé à construire « la tour et la chapelle des bouchers », (Leblond, not. 20 mars 1602). Ce Jean Boucher, fils d'Aubin, aussi maçon, épousa Claire Gesbert, décédée en 1613 et dont la succession donna lieu à diverses transactions (Leblond, not., 11 nov. 1613, 23 juil. 1614, et 24 juin 1616. Leurs enfants connus sont :

1. *Jean*, maçon, dont Jean Boucher, de Saint-Malo, est curateur en 1613;

2. *Marguerite*, épouse, en 1613, de Pierre Espert, sargetier, demeurant au lieu de la Francherie, paroisse Saint-Ouen de Licherouvre;

3. *Madeleine*, épouse en 1613, de Pierre Bignon, maçon, demeurant paroisse de Loysé;

4. *Zacharie*, b. à Notre-Dame, 25 juil. 1597, et mort au berceau;

5. *Guillaume*, b. au même lieu, 15 nov. 1601.

BOUCHER, *Pierre*, de Saint-Jean de Mortagne, et Jean Boucher (v. ci-dessus), maçons associés en 1603 (Leblond, not.), possédaient des héritages limitrophes au lieu de la Goufarderie, paroisse de Villiers (Leblond, not., 23 juil. 1614). Il avait épousé Roberte Parent, fille de Nicolas et de

Madeleine Huline, qui avait partagé avec sa mère et ses sœurs le 15 nov. 1597 (Leblond, not., 23 juil. 1614). Pierre Boucher fut inhumé à Saint-Jean le 8 nov. 1607. Enfants nés à Saint-Jean de Mortagne :

1. *Jeanne*, b. 1 mai 1601.
2. *Noël*, le 25 nov. 1604, jumeau avec la suivante.
3. *Noëlle*, jumelle avec le précédent, sép. 8 mai 1605.
4. *Martine*, b. 7 juil. 1606, et sép. 24 août 1610.

BOURSIER

Famille noble, alliée à nos Chartier de Lotbinière du Canada par Françoise Boursier qui épousa en 1608 à Paris, René Chartier, parents de Louis-Théandre, canadien.

I — BOURSIER, *Martin*, valet de chambre du roi (1611), Me barbier et chirurgien du roi, demeurant à Paris, rue et paroisse Saint-André-des Arts, épousa Louise Bourgeois, sage-femme de la reine, dont :

1. *Marie*, femme de chambre de Marie de la reine Marie de Médicis en 1606 au lieu de Gratianne de Mareuil, aux émoluments de six vingts livres[56] qui épousa 1° n.h. Me Martin, greffier en la justice du lieutenant criminel de robe courte, et 2° Me Bourguignon, conseiller du roi et commissaire ordinaire des guerres. Ses obsèques eurent lieu à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 10 déc. 1657 et sa sépulture à Saint-André-des-Arts;

2. *Françoise*, aussi femme de chambre de la reine, mariée en 1608 à René Chartier (v. ce nom);

3. *Pierre*, secrétaire ordinaire de la chambre du roi et commis d'Isaac Arnault, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et Privé et intendant des Finances (1611), secrétaire de la chambre de la reine (1614), porte-manteau ordinaire de Monsieur, frère du roi (1618), demeurait à Paris, rue des Prouvaires, paroisse Saint-Eustache, lorsqu'il épousa, par contrat du 25 sept. 1611 (de Troyes et Desquatrevault, not.) Marie de Querquèzes, fille de défunt Jean, chev., gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, Sgr de Carpon, Troiqueray et Crathenay, et de Claude de Perrien[46]. Ils eurent :

1. *François*, b. à Saint-André-des-Arts, le 21 nov. 1673;

2. *Louise*, b. le 3 oct. 1614;

3. *Antoinette*, fiancée le 27 juin 1612, à Saint-André, avec Me René Angry, docteur en droit, avocat au Parlement de Paris, bailly de l'abbaye de Vendôme, châtellenie de l'Isle, domicilié à Vendôme; elle épousa en secondes noces, le 8 sept. 1615, Pierre Robinet, docteur régent en la faculté de médecine de Paris, fils de Me Claude, conseiller du roi et avocat à Issoudun, de qui elle était veuve, le 21 avril 1687.[58]

[56] Fonds Clairembault 837, VI, p. 3363.
[57] AN Y 151, fo 330.
[58] AN Y 167, fo 225 verso.

5. *Anne*, b. le 5 juil. 1603, p. et m. Me Regnault de Lescaignes, gendre (des parents) et Dlle Anne Sanguin, Anne Sanguin, femme de Mr du Laurent, deuxième médecin du roi et premier de la reine;

6. *Jean-Baptiste*, b. le 26 juil. 1604.

BOUTOLLE, BOUTOUSLE, BOUTOT

BOUTOLLE, *Clément* épousa 1° Marie Speau (nommée Marie Brisson en 1733) et 2° Claire Teurlais, fille de Pierre (mort à 75 ans en décembre 1753) et de Marie Serveau, de la paroisse Chérac (Char.-Mar.).

Du premier lit naquirent :

1. *Marie*, née le 30 mai et b. à Bédenac (Char.-Mar.), le 1er juin 1727, p. et m. Pierre Boisson et Marie Boutoule;

2. *Jean*, canadien, né B le 25 et b. le 27 oct. 1728, p. et m. Magdelaine Expeaux et Marie Touré; marié à Montréal par contrat de Souste, not., le 10 avril 1758 (acte religieux le 9 janv.) à Marie-Joseph Lemire;

3. *Marguerite*, b. le 13 mars 1733, p. et m. Etienne Buisson et Marguerite Gallais.

Du second lit :

4. *Pigmenie*, née et baptisée (B le 13 mars 1744, p. et m. François Neau et Marie Billeau.

BRIDEAU — BRIDOT

Famille percheronne de Tourouvre (Orne) alliée aux Drouet, dont François Drouet, canadien, marié à Québec en 1731 à Marie Guay dit Balan.

BRIDOT, *Nicolas*, qui n'était plus en 1649, avait épousé à Tourouvre (T) le 21 novembre 1606, Renée Doucet, en présence de René Doucet. Ils eurent pour enfants :

1. *Nicole*, b. T. 8 juil. 1608, p. et m. Nicolas Allard, Michelle Doucet, femme d'Antoine Pelisson, et Elisabeth Creste, femme de René Doucet.

2. *Gilles*, b. T 7 déc. 1619, p. et m. Jacques, fils de Balthazar Doucet, et Jeanne Plisson, femme de Jacques Testu.

3. *Pierre*, b. T 31 oct. 1614, p. et m. Pierre Gastineau, et Claire, fille de Balthazar Doucet; il épousa à Tourouvre le 26 nov. 1649 Marguerite Creste, fille de feu Claude et d'Elisabeth Creste.

4. *Jeanne*, mariée T 20 nov. 1649 à Pierre Drouet (v. ce nom).

BRILLARD

I — BRILLARD, *Jean*, époux d'Andrée Gillebert, eut :

1. *Louise*, mariée à Andilly-le-Marias (char.-Inf.) (AM) le 29 oct. 1632 à Clément Bouchard (v. ce nom) et inhumée à 35 ans, à AM le 29 avr. 1648;

2. *Jean*, cité;

3. *Nicolas*, marié AM le 17 janv. 1640 avec Françoise Lambert, en présence de Jean Brillard, père de l'époux, de Clément Bouchard, son beau-frère, et de Louis Brillard, sa sœur, de Mathurine Matté, mère de l'épouse, de Pierre et Jeanne Lambert, ses frères et sœur.

CASAULT

Cette famille, originaire de Saint-Pierre-Langers (Manche), au diocèse d'Avranches, en Normandie, a donné l'un de ses fils au Canada. En effet, Jean-Baptiste Casault, fils de Barnabé et de Françoise Pestour, passa au Canada à la fin du régime français et il se fixa à Montmagny.

I — CASAULT, *François*, Sr de la Forge, fut le premier du nom à Saint-Pierre-Langers (Manche). Il épousa Catherine Oursin, qui décéda en 1690. Lui-même mourut, à 48 ans, étant capitaine de la paroisse, le 16 fév. 1694, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Saint-Pierre, en présence de Julien Oursin, Sr des Mesjouantz di Marté, son beau-frère, Pierre Casault de la Cerverie, son fils, et autres. Enfants :

1. *Marie*, mariée à Saint-Pierre-Langers (SPL) le 17 fév. 1700, à André Tetrel, fils de feu André et feue Colombe Leboucher, de la paroisse de la Trinité, en présence de Mre Pierre Casault, Sr de la Forge, frère de l'épouse, François Deschamps, son cousin, Georges Auger, Sr de la Roussery, bourgeois de Grandville :

2. *Madeleine*, morte à 17 ans, le 16 juin 1700 et inhumée SPL le lendemain;

3. *Jean-Baptiste*, qui suit;

4. *Pierre*, Sr de Cerveroye, notaire royal, époux de Dlle Jeanne de Lancize. Il mourut le 30 mai 1699 et fut inhumé SPL le 31. Son acte de sépulture le dit originaire d'Orval, au diocèse de Coutances;

5. *François*, b. SPL le 9 avril 1687;

6. *Georges*, b. SPL le 27 oct. 1689;

7. *Michel*, b. SPL le 1er mars 1690.

II — CASAULT, *Jean-Baptiste*, Sr de la Forge, b. SPL 1 oct. 1684; épousa, vers 1705, Elisabeth Yon. Enfants :

1. *Thomas*, né le 3 et b. SPL le 5 avril 1707, p. et m. Me Thomas Yon, conseiller du roi, Sr de Longval, bourgeois d'Avranches, oncle maternel, et Dlle Jeanne de Lancize, veuve de Pierre Casault, Sr de la Cerverie, tante paternelle. Il mourut sans alliance et fut inhumé SPL le 13 oct. 1684;

2. *Barnabé*, qui suit, né le 17 et b. SPL le 18 août 1709, p. et m. Barnabé Poullain, Sr de la Planche, de la paroisse de Montoiron, et Dlle Louise Pigeon, épouse de Mr de la Rouxerye.

III — CASAULT, *Barnabé* (alias Bernard),[59] Sr des Longchamps, fils du précédent, épousa SPL le 25 oct. 1730, Françoise Pestour (V. ce nom), en présence de J.-Bte Casault, George Asselin, Pierre Pestour, Pierre Baré, Louis Deschamps, Pierre Hubert, et Louis Baré, fils de Pierre. Il fut inhumé SPL le 1er oct. 1758 et elle, le 13 mars 1762, étant décédée au village de la Forge. Enfants, tous baptisés à Saint-Pierre-Langers :

1. *Louise-Jeanne*, b. 25 oct. 1731, p. et m. J.-Bte Casault et Jeanne de Lancize;

2. *Jean-Louis*, b. 15 juil. 1734, p. et m. Jean-Louis de Lancize, éc., Sr de la Julinière, et Anne Pestour;

3. *Jean-Baptiste*, canadien, qui suit;

4. *Barbe*, b. 11 sept. 1736;

5. *Françoise*, b. 21 avr. 1739, p. et m. Louis Pestour et Anne Gentil, femme de Louis Pestour; sép. 2 mai 1739;

6. *Bernard*, b. 22 sept. 1740, p. et m. Jean Deschamps, fils de François et Louise Casault, fille de Joseph; il épouse, en 1769, Françoise Mancel, veuve de Guillaume Chatel.

IV — CASAULT, *Jean-Baptiste*, fils des précédents, est venu au Canada à l'âge de dix-huit ans. C'est à Montmagny le 9 nov. 1767, qu'il épousa Rosalie Michon, qui lui donna au moins dix enfants. Il fut inhumé à Montmagny le 11 juin 1822. Très nombreuse descendance principalement dans les comtés de Montmagny, l'Islet et Bellechasse (Eloi-Gérard Talbot, III, 237-240).

CELORON

Famille noble, d'origine parisienne, et représentée au Canada par Jean Celoron, éc., Sr. de Blainville. Elle portait « d'azur à trois croissants d'argent et une étoile d'or posée en cœur ».[60]

I — CELORON, *Claude*, éc., conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, donne quittance à Senlis, le 8 sept. 1639, d'une rente à lui constituée,[61] le 4 mai 1635. Il épousa Esther Reperent, laquelle était veuve, le 13 fév. 1649 (Reg. de Saint-Sauveur), à Paris, ayant eu :

1. *Claude*, prêtre de l'Oratoire (1653);

2. *Antoine*, qui suit;

3. *Jean*, éc., conseiller secrétaire du roi, inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 10 août 1688, à l'âge de 75 ans;

---

[59] Barnabé Casault à l'acte de mariage, et Bernard aux actes de baptême des enfants.
[60] *Armorial de Paris*, tome II, p. 71.
[61] D'Hozier, *Pièces Originales*, 633, 10.

4. *Catherine*, mariée à François Guerry, éc., conseiller du roi, receveur des tailles à Gueret (1651), dont François et Joseph de Guerry (1688);

5. *Marguerite*, mariée à Saint-Eustache, le 30 janv. 1645, à Nicolas Lefebvre, avocat en Parlement dont a) *Catherine*, b. à Saint-Sauveur, le 8 nov. 1651; b) *Madeleine*, b. 12 fév. 1653.

II — CELORON, *Antoine*, éc., époux de Marie Remy (v. ce nom) qui, devenue veuve, convola en secondes noces avec Guillaume de la Guillaumie, Sgr de Gres, lieutenant des Eaux et Forêts. Elle fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 29 sept. 1701, à l'âge de 70 ans. De ce mariage sont issus au moins quatre enfants, tous mentionnés dans une quittance du 12 nov. 1697 comme légataires universels de Claude Céloron, prêtre de l'oratoire, leur oncle.[62] Ce sont :

1. *Antoine*, éc.;

2. *Simon-Alexandre*, éc.;

3. *Jean*, éc., canadien, Sr de Blainville, marié 1° à Lachine, en 1689, à Hélène Picoté de Belestre, 2° à Montréal, en 1703, à Geneviève Damours, 3° à Montréal, à Geneviève Legardeur;

4. *Catherine*.

CHAMBAUD

Famille d'Angoulême en Charente, alliée aux Courraud qui ont donné deux de leurs fils au Canada : Cybard, émigré vers 1670, et son neveu Pierre, venu au début du XVIIIe siècle.

I. — CHAMBAUD, *Jehan*, épousa Paulette Groux, laquelle n'existait plus en 1622. Enfants : *Pierre*, qui suit :

II — CHAMBAUD, *Pierre*, fils du précédent, huissier audiencier au siège présidial d'Angoulême, fut marié par contrat de Vaslet, not., le 25 sept. 1622 avec Isabelle Masson, fille de feu Hélie, et de Jeanne Coutaud, en présence de Jehan Chambaud, oncle du futur, de Jehan et autre Jehan Masson, frères de la future. De ce mariage naquit Guillemine, mariée en 1638 à Guillaume Courraud (v. ce nom).

Plusieurs Jehan Chambaud existaient, vers ce temps, à Angoulême. Citons :

CHAMBAUD, *Collin*, dit le soldat, décédé avant 1612, dont le fils Jehan assiste au mariage de Marguerite Chambaud, fils du suivant.

CHAMBAUD, *Collin*, dit Béchotte, de la paroisse de Lhoumeau. Il eut d'Anne Gauvry, morte avant 1612 :

1. *Jean*, marié par contrat de Routhier, not., le 12 juin 1612, à Jeanne Benoist, fille de Jean et de Jeanne Tardat;

2. *Marguerite*, mariée par contrat du même le 3 juin 1612, avec Guillaume Bureau, le jeune, fils de Massé et de feue Françoise Girault;

[62] D'Hozier, *Pièces Originales*, 663, 9.

3. autre *Jean*, présent au mariage de sa sœur.

CHAMBAUD, *Jean*, de la paroisse Saint-Jacques d'Angoulême, décédé avant 1621, ayant eu de Guillemette Brunelier :

1. *Jeanne*, mariée par contrat de Micheau, not., le 5 déc. 1621 à Jean Sablon, Me sellier, en présence de Philippe Chambaud, son frère, et de Jehan Collin, son beau-frère;

2. *Philippe*, époux de Marguerite Godin, dont l'inventaire fut dressé par Lacaton, le jeune, not., le 7 juin 1634;

3. *François*, meunier, marié par contrat de Ph. Gibault, le 28 nov. 1632, avec Jehanne Petiot, fille de Jean et d'Ester Fouchier.

CHAMBAUD, *Jean*, Me pintier, décédé avant 1631, qui eut de Marguerite Fleuriot;

1. *Jean*, Me pintier, marié le 15 juin 1631, par contrat de Ph. Gibault, not., à Marguerite Filhon, fille de feu Jean et de Jehanne Pesneau;

2. *Robert*, marchand, présent au mariage de son frère.

CHANTEREAU

Famille noble, originaire de Paris, alliée aux Lefebvre, aux Margonne, et principalement aux Gaudais du Pont. En effet, c'est de Jeanne Gaudais, à la suite de son union avec Nicolas Dupont, éc., Sr de Neuville, qu'est sortie la branche canadienne des Dupont de Neuville.

CHANTEREAU, *Isaac de*, Sgr de Courquetaine, conseiller du roi au Conseil de la Reine, mère du roi, épousa par contrat du 25 janv. 1581, Marie de Longueuil, fille de feu Charles, avocat en la Cour du Parlement, et de Ysabeau de Hubert. La mère de la future promet à sa fille 800 écus la veille des épousailles et 2 000 écus, deux ans après.[63] Il testa en janv. 1581 et ses biens furent partagés, par accord du 14 fév. 1586, entre ses héritiers, qui sont n.h. Jehan Gaudais et Dlle Geneviève Chantereau, sa femme, nièce, n.h. Me Claude Chantereau, âgé de 27 ou 28 ans, neveu, François Lefebvre, (v. ce nom) avocat au Parlement et Dlle Claude Lefebvre, fille Bernard, éc., homme d'armes de la Cie de Mr de la Chapelle aux Ursins, arrière neveu et nièce.[64]

CHARTIER DE LOTBINIÈRE

Famille parisienne qui prouva, en 1785, cinq filiations de noblesse, et que Louis XVI gratifia du titre de Marquis.[65] Tanguay a donné à cette famille une origine fantaisiste qu'ont reproduite Daniel[66] et P.-G. Roy.[67] Le premier auteur connu des Chartier de Lotbinière du Canada est :

---

[63] AN Y 122, fo 369 verso.
[64] AN Y 127, fo 380 et 395 verso.
[65] Cf. Pierre-Georges Roy, *Lettres de noblesse*, II, pp. 127-129.
[66] Abbé Daniel, *Histoire des Grandes Familles Françaises*, p. 361.
[67] Roy, *Op. cit.*, pp. 129-132.

I — CHARTIER, *René*, docteur régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris (1608), médecin du roi (1611) médecin de Mesdames, sœurs de Sa Majesté (1617), de Madame Henriette Marie de France, fille de Henri IV, au traitement de 600 livres,[68] demeurait en 1617 à Paris, rue Troussevache, paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, et en 1634, rue des Fossés, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. Il épousa 1° à 5 heures du matin en l'église Saint-André-des-Arts, le 15 juillet 1608, Françoise Boursier (v. ce nom), femme de chambre de la reine, et 2° par contrat de Padron et Poichevin, du 18 mai 1634, Dlle Marie Lenoir, fille de n.h. Me Jehan, avocat en la Cour de Parlement, demeurant à Paris, rue des Mathurins, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, et de Dlle Agnès Alocquin. Le futur est assisté de n.h. Me Jehan Chartier, son fils, docteur en la faculté de médecine, m.h. me Martin, greffier en la justice du lieutenant criminel de robe courte, son beau-frère à cause de Dlle Marie Boursier, sa femme, et autres, ses amis; assistent la future : Me Jean Lenoir, avocat en parlement, son frère, Me Louis Lenoir, frère, prêtre licencié en la faculté de théologie, Chanoine en l'église cathédrale d'Amiens, Me Paul Lenoir, secrétaire de la Chambre du roi, frère, Me Antoine Lenoir, avocat en Parlement, frère, Messieurs Mes Samuel et Charles de la Nauve, père et fils, conseillers du roi en la Cour de Parlement, amis, n.h. Me Jean de la Barre, naguère conseiller du roi en son Chatelet de Paris, oncle, n.h. Me Louis Lenoir, naguère trésorier général des fermes de France, oncle paternel, Mr Me Charles Lenoir, conseiller du roi en sa Cour des Aides, cousin germain paternel, n.h. Me Jean Maillard, conseiller du roi d'auditeur en sa Chambre des Comptes, cousin germain à cause de Dlle Marie Lenoir, sa femme, n.h. Me Charles de la Barre, conseiller du roi, contrôleur général des ventes assignées sur les gabelles, cousin paternel, n.h. Me Charles de la Barre le Jeune, Conseiller du roi, trésorier général de sa Maison, cousin paternel, n.h. Me Jean de la Barre, conseiller et aumônier ordinaire du roi, cousin paternel, Me Le Camus, conseiller du roi en ses Conseils, procureur général en sa Cour des Aides, cousin paternel, à cause de Dame Marie de la Barre, son épouse, Mr Me Janvier, Sr de Maineblanc, conseiller du roi en sa Cour de Parlement, cousin paternel à cause de Dlle Michelle de la Barre, son épouse, Me Jean Massot, conseiller du roi en ses Conseils, président en sa chambre des Comptes de Bourgogne, cousin paternel à cause de Dlle Charlotte Des Hayes, son épouse, n.h. Me Jean Germain, procureur fiscal au bailliage de Saint-Germain des Prez, cousin paternel, n.h. Me Claude Germain, avocat en Parlement, cousin paternel, Me Desnotz, conseiller du roi en ses Conseils et Me des requêtes ordinaires de son Hôtel, cousin paternel, n.h. Me Louis Damours, conseiller du roi au Chatelet de Paris, cousin paternel à cause de Dlle Marie Renault, sa femme, n.h. Me Robert Clapisson Detin, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes, cousin paternel, n.h. Me Laurent Pepin, secrétaire ordinaire de la Chambre du roi, commis au payment des rentes constituées sur le clergé, cousin paternel, Me Jean des Jardins, Sr de la Chaussée, chanoine en l'église métropolitaine de Rouen, cousin, François Rolland, éc., Sr de Chars, cousin maternel, Me Dagart, Sr de la Bionnière, avocat en Parlement, cousin maternel, Me Yvon Aubert, procureur en Parle-

[68] BN *Fonds Clairambault, 837, VI, p. 3453.*

ment, cousin maternel à cause Dlle Rolland, sa femme, M^e^ Le Tardif, avocat en Parlement, cousin maternel, M^e^ de Villiers, procureur en Parlement, cousin maternel, M^e^ Le Redde, procureur au Châtelet, cousin maternel à cause de Dlle Rolland sa femme, M^e^ Claude Nau, avocat en Parlement, ami, etc. . . La dot est de 12 000 livres tournois et le douaire de 400 livres de rentes [69] Marie Lenoir testa[70] le 7 nov. 1682 et mourut dans sa maison rue Pavée, paroisse Saint-André-des-Arts, le 29 fév. 1684. Après les obsèques solemnisées à Saint-André, le corps de la défunte fut porté à Saint-Etienne-du-Mont où il fut inhumé, le 1er mars, en présence de Henry Chartier, bourgeois de Rouen, M^e^ Charles de Gard, éc., conseiller du roi et substitut de Mr le Procureur général du Grand Conseil, M^e^ Pierre Camuset, prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne.[71]

Du premier lit sont issus :

1. *Jean*, docteur en la Faculté de Médecine de Paris, conseiller et médecin ordinaire du roi;

2. *Philippe*, conseiller et médecin ordinaire du roi, professeur en son collège royal et docteur régent de la faculté de médecine, mort le 25 août 1669 et inhumé le 27 à Saint-André-des-Arts, en présence de M^e^ Jean Camuset, avocat en Parlement et Pierre Camuset, bachelier en théologie;

3. *René*, prieur de Saint-Etienne de Monnoys;

4. *Louis-Théandre*, qui suit;

5. *Marie*, inhumée à Saint-Honoré, le 31 mai 1621;

6. *Gallerand*, b. à la même église le 13 novembre 1622, Marr. Noble Dame Anne Robineau, femme du S^r^ de la Morinière, M^e^ d'hôtel de Madame, sœur du roi.

Du second lit :

7. *Alain*, légataire de sa mère pour une somme de 5 000 livres;

8. *Marguerite*, légataire de la même, de diverses ventes;

9. *Jeanne*, religieuse à Conflans, à qui Marie Lenoir lègue 150 livres de rente;

10. *Marie*, mariée à Jacques Dugard, éc., avocat et substitut de Mr le Procureur général en Grand Conseil, dont Louis-Charles Dugard, légataire de sa grand-mère, de 4 000 livres tournois;

11. *Agnès*, inhumée à Saint-Sulpice, le 23 juil. 1646, à l'âge de 4 mois.

II — CHARTIER, *Louis-Théandre*, canadien, éc., lieutenant général au siège royal de Québec, puis conseiller du roi en ses Conseils (1688), demeurait à Paris en l'Île Notre-Dame, Grande Rue et paroisse Saint-Louis, lorsqu'il fut marié, à l'âge de 28 ans et plus, par contrat de Lorimier et Nourry, not. au

[69] D'Hozier, *Pièces Originales*, 692, fo 168.
[70] AN Y 28, fo 281.
[71] AN *Nouvelles Acquisitions* Fr. 22360.

Châtelet de Paris, le 6 fév. 1641. Dlle Elisabeth Damours (v. ce nom), fille majeure, demeurant rue Beaujolais, Marais du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. La future était assistée de Dlle Livia Branbille, compagne de Jean Vallère Tessier, vivant éc., son aïeulle maternelle, d'André du Laurent Sr de Coual (?), son beau-père, de Dlle Geneviève Damours, sa sœur, d'Etienne Boursier, bourgeois de Paris; le futur, de ses frères, et d'Etienne Bourcier,[72] bourgeois de Paris, son cousin. Elisabeth Damours apporte en dot trois maisons sises à Paris, l'une en l'île Notre-Dame, Grande Rue Saint-Louis, où est pour enseigne l'*image saint François*, l'autre, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, et la troisième rue de Beaujolais, une autre située faubourg Saint-Marcel, rue du Pot de fer, enfin une maison et héritage sis au village de Clignancourt près Montmartre, ainsi que d'autres biens communs entre le Sr du Laurent et Dlle Elisabeth Tessier, sa femme.[73] Les fiançailles eurent lieu à Saint-Eustache en janv. 1641. De leur mariage naquirent :

1. *René-Louis*, né vers 1642, et marié à Québec, 1° le 24 janv. 1678 à Madeleine Lambert, et 2° le 16 mai 1701, à Françoise Zaché, veuve d'Antoine Gourdeau;

2. *Françoise*, née vers 1647 et mariée à Québec, le 17 oct. 1672 à Pierre Joybert, Sgr de Coulonges et de Marçon.

D'après une lettre du Marquis de Lotbinière, à Mr Caulet, premier commis de d'Hozier, du 26 janv. 1787, la famille de Louis-Théandre Chartier, l'aurait fait passer en Canada, après avoir fait créer en sa faveur la place de lieutenant-général de la prévôté et amirauté, à Québec, qui est la première juridiction à avoir eu lieu en Canada au nom du Roi (. . .) pour se débarasser (de lui) et ne l'avoir pas sous les yeux avec sa femme et ses deux enfants, (. . .) ruiné comme il l'était par sa dépense folle et dissipation de 15 à 16 années de mariage, ce qui lui avait été très avantageux.[74]

Le 18 sept. 1688, Louis-Théandre Chartier, demeurant de présent à Paris, rue des Massons, paroisse Saint-Sévérin, en la maison qui a pour enseigne l'*image Saint-Charles*, se désiste de toutes ses prétentions à hériter de feu René Chartier, son père, à l'encontre de Mr Dugard et Marie Chartier, sa femme, ses frères, et Marie Lenoir, sa belle-mère, nonobstant les arrêts obtenus.[75]

CORBION

Famille de Saint-Pierre-Langers (Manche) en Normandie, alliée aux Pestour et aux Casault, dont Jean-Baptiste Casault, canadien, venu s'établir à Montmagny, près de Québec.

CORBION, *Pierre*, mourut à 60 ans le 16 mars 1713 et il fut inhumé à

[72] Sans doute le même Etienne Bourcier, Me pâtissier, qui épousa à Paris en 1643 Suzanne Lecoq, fille de Michel, Me maçon, et de Vivière Vincent (AN Y 187, fo 80 verso).

[73] AN Y 181, fo 90 verso.

[74] Nouveau d'Hozier, 91.

[75] D'Hozier, *Pièces Originales*, 692, fo 32.

Saint-Pierre-Langers (SPL) le lendemain. Il avait épousé 1° Marie-Claude Yvon, et 2° Françoise Carbonnet. Enfants :

Du premier lit :

1. *Louise-Andrée*, mariée à Pierre Pestour (v. ce nom).

Du second lit vinrent :

2. *Pierre*, marié SPL 11 fév. 1709, à Louise Bagirs, fille de Georges et de Noëlle Olivier, et veuve de Pierre Le Ban;

3. *Etienne*, marié SPL 6 janv. 1712 à Marguerite Lescoufle, fille de Julien Lescoufle dit Saguinière, et de Marie Dauphin, en présence d'Estienne Pestour.

CORNILLEAU

Vieille famille de Tourouvre-au-Perche (Orne) alliée aux Mercier, aux Provost, et aux Aubin de l'endroit. Roberte Cornilleau et son époux François Mercier furent les parents de Julien Mercier parti pour le Canada en 1647, et l'ancêtre de toutes les familles du nom en Amérique du Nord. Jacques Aubin et Jacqueline Cornilleau furent, pour leur part, les parents de Michel Aubin, canadien, qui épousa Marie Provost (c. Vachon, not. à Québec, le 16 Oct. 1669).

A plusieurs reprises, Mme Pierre Montagne[76] parle de l'ancienneté de cette famille Cornilleau, et elle nous permettra certainement de citer ici les intitulés de documents notariés qu'elle a trouvés sur cette famille :

1576, 23 juil. : Aveu du fief Cornilleau (autrement dit la Tessonnière) à Autheuil dont est aîné Messire Thomas Marges prêtre, rendu à n.h. Messire Alexandre de la Vove, seigneur de Tourouvre et des fiefs d'Auteuil.

1605, 20 nov. : François Mercier et Roberte Cornilleau, sa femme, demeurant au Grand-Pré, paroisse de Tourouvre, vendent à Jehan Mercier un petit lot de terre au Grand-Pré.

1607, 18 juin : François Mercier, manœuvre, et Roberte Cornilleau, sa femme, vendent une grange et son morceau de terre sis au Grand-Pré, à Marin Cornilleau, tisserand en toiles, demeurant à la Grandinière. Comme ce pré vendu à Marin Cornilleau, son frère, appartenait à Roberte, son mari cède une maison au Grand-Pré.

CORNILLEAU, *Louis*, épousa, le 15 juil. 1592 à Tourouvre, Roberte Bouchigny, veuve de Jacques Duvet, en présence d'Ambroise Bouchigny, père de l'épouse. Devenue veuve une seconde fois, Roberte Bouchigny convola en troisième noces, le 18 mai 1613, avec Pierre Mercier. Elle avait donné à Louis Cornilleau :

1. *Jeanne*, b. Tourouvre (T) 23 déc. 1593, p. et m. Jean Lambert, Jeanne, femme de Louis Bonnigny,[77] et Perrine, femme de Mathurin Gaultier;

[76] Mme Pierre Montagne, *Tourouvre et les Juchereau*, p. 48.

[77] Louis Bonnigny épouse à Tourouvre le 19 oct. 1593, Jeanne, veuve de Jean Cornilleau.

2. *Noëlle*, b. T 25 déc. 1594, p. et m. Barnabé Cornilleau, Roberte, femme de Michel de la Roche, et Jeanne, fille de Denis Chevalier;

3. *Jean*, b. T 3 janv. 1596, p. et m. Jean Bellemère, Jean Ysabeau, et Michelle, femme de Pierre Duvet;

4. *Michelle*, b. T 2e dimanche de mars 1597, p. et m. Michel de la Roche, Michelle, femme d'Antoine Pelisson, et Andrée, fille de Noël Trémont;

5. *Hélène*, b. T 10 oct. 1598, p. et m. Barnabé Loiseau, Marguerite, femme de Barnabé Cornilleau, et Noëlle Martel;

6. *Jacqueline*, b. T 26 nov. 1599, p. et m. Denis Cornilleau,[78] Jacqueline, fille de Jean Vallée, et Mathrie, fille de Jean Loiseau; elle épousa à Tourouvre : 1° le 4 nov. 1614 Jean Mercier, fils de Pierre, et 2° le 3 nov. 1619 Jacques Aubin (v. ce nom);

7. *Marin*, b. T 18 nov. 1602, p. et m. Marin Bisson, François Tessier, et Catherine, fille de Gilles Crestot;

8. *Jean*, deuxième du nom, b. T 3 juin 1604, p. et m. Jean Chevalier, Gilles Mabile, et Georgette, fille de Pierre Franchet; peut-être le Jean Cornilleau qui épouse à Tourouvre le 8 mai 1628, la veuve de Jean Robion.

Autre famille du même nom

CORNILLEAU, *Pierre*, époux de Louise Pinguet, furent les parents de :

1. *François*, b. à Tourouvre (T) le 22 nov. 1606, p. et m. François Cornilleau,[79] Jean, fils de Jacques Pinguet, et Antoinette, fille de Guillaume Routrou;

2. *Marguerite*, b. T 5 oct. 1608, p. et m. Macé Loyseau et Marguerite[80] fille de Jean Corneilleau; elle épousa T 14 janv. 1636, Charles Hubert, de Randonnai;

3. *Catherine*, b. T 19 avril 1612, p. et m. Michel Loyseau et Marguerite, fille de Gilles Crestot; elle épousa vers 1635 Marin Provost (v. ce nom), dont le fils François Provost, canadien.

COULAUD

Famille de marchands d'Angoulême en Charente, alliée aux Aucante, aux Goulaud, aux Chambaux, et aux Courraud, qui ont donné deux de leurs

[78] Denis Cornilleau épousait à Tourouvre : 1°Mathrye Arnoullin le 26 janv. 1593; 2° Françoise Ruffray 9 juin 1615. D'autre part, Denis et Robert Cornilleau assistent, le 10 juin 1596 à Tourouvre, au mariage de Denise, veuve de Richard Cornilleau, avec Marin Loiseau de la Rivière. Ce Richard Cornilleau avait épousé Denise, aussi à Tourouvre le 4 juin 1589. Quant à Robert Cornilleau, il s'était également marié à Tourouvre, 1° à Etiennette, dont Pierre, b. le 6 sept. 1588, et 2° à Guillemine Rousseau, veuve de Jean Renaudière, le 16 janv. 1590. Nous en déduisons une très proche parenté entre Louis, Barnabé, Denis, Robert et Richard Cornilleau.

[79] François Cornilleau, qui n'était plus en 1637, eut un fils Denis qui épousa à Tourouvre en août 1637, Jeanne Choisne, de la paroisse d'Autheuil.

[80] Marguerite Cornilleau épousa à Tourouvre le 17 janv. 1611 un nommé Jean Lefebvre.

fils au Canada : Cybard, venu vers 1670, et son neveu Pierre Courraud, venu au début du XVIII[e] siècle.

I — COULAUD, *Pierre*, marchand, fut marié par contrat de Dumergue, not., le 1er nov. 1632, avec Françoise Aucante (v. ce nom). Ils n'existaient plus le 4 janv. 1672, date de l'inventaire de leurs biens (Desbrandes, not.). Leurs héritiers partagèrent le 15 août 1672 (Micheau, not.), et encore le 17 fév. 1681 (Sicard, not.). Enfants :

1. *Jean*, qui suit;

2. *François*, curé de Grave, au diocèse de Saintes. Installé le 10 mai 1675, il résigne en 1679 en faveur de Jean Guignier, puis revient[81] du 5 oct. 1680 à 1705;

3. *Hélie*, marchand, domicilié paroisse de Beaulieu, épousa à Saint-André d'Angoulême le 20 avril 1682, Marie Chapiteau, fille de Pierre, huissier audiencier au siège présidial d'Angoulême, en présence de Jean, François, Catherine et Marie Coulaud. Il mourut en 1685 et l'inventaire de ses biens, commencé par Jean Gibaud, not. fut achevé par Coupaud, not., le 4 oct. 1685;

4. *François*, M[e] sellier, qui partage avec ses frères et sœur;

5. *Jeanne*, fille majeure demeurant au bourg de Grave, en 1681.

II — COULAUD, *Jean*, marchand de draps de soie, l'un des pairs de la maison commune d'Angoulême (1690), était, en 1672, tuteur et curateur de ses frères et sœur. Il demeurait, en 1701, en la ville de Montmoreau. Il épousa : 1° à Saint-Martial d'Angoulême, le 2 oct. 1663, (c. Peuple, not.) 5 août 1663, Françoise Audouin, fille de feu Antoine, marchand, et de Catherine Bourdage, qui lui apporte 4 000 livres de dot; 2° vers 1670 Madeleine Marivaud.[82] Enfants connus :

Du premier lit :

1. *Catherine*, femme, en 1683, d'Hélie Courraud (v. ce nom).

Du second lit :

2. *Marie*, mariée par contrat de Filhon, not., le 3 janv. 1690, avec Pierre Brun, marchand, fils de Marc, aussi marchand, et de Fleurique Duval;

3. *Catherine*, née le 3 janv. 1675 et mariée par contrat de Jean Gibauld, not., le 27 janv. 1697, avec Pierre Pointet, marchand, fils de François, notaire royal, et de Marguerite Labatud;

4. *Hélie-François*, marié par contrat de Boilevin, not. le 15 nov. 1707, avec Elisabeth Vivien, fille de Léonard, procureur au siège présidial d'Angoulême, et d'Anne Petitbois. De ce mariage est issue *Marie*, qui épousa, le 1er fév. 1741 (c. Mancié, not.) Jérémie-François Sicard, fils de feu Jean, écrivain et « arithméticien », et de Marguerite Godineau.

[81] Cf. Nanglard, tome III, p. 353.

[82] Cette Madeleine Marivaud signe au contrat de mariage de Pierre Marivaud, Me apothicaire, fils de feu Jean Marivaud, et d'Anne Focq, avec Marie Amadieu, contrat reçu par le notaire Blanchet, à Angoulême, le 28 oct. 1692.

COURRAUD

Famille d'Angoulême en Charente alliée aux Chambaud. Elle a donné deux de ses fils au Canada : Cybard, émigré vers 1670, et son neveu Pierre, venu au début du XVIII[e] siècle.

I — COURRAUD, *Guillaume*, M[e] barbier et chirurgien,[83] lieutemant des maîtres chirurgiens au pays d'Angoumois, épousa : 1° Marie de Rouffignac (v. ce nom), et, 2° Catherine Jourdanot. Celle-ci testa, le 20 mars 1630 par devant Ph. Gibauld. Guillaume Courrauld vendit en 1602 (Jean Mousnier, not.) moyennant 43 écus et demi, à sieur Pierre Jolly, marchand corroyeur du bourg de Saint-Cybard, une petite île contenant un demi journal ou environ, située sur la rivière Charente, au-dessous du pont de Saint-Cybard, vis-à-vis du jardin du dit acquéreur, la rivière entre deux, confrontant d'une part — à l'île de Thomas Merignac, un petit fossé entre deux, d'autre part à l'île des hoirs de Zacharie Robert, un fossé entre deux, et par le dessous à la grande île du dit Courraud, un cours d'eau entre deux — , la dite île vendue relevant de l'abbaye de Saint-Cybard, au devoir d'un denier de cens annuel.[84] Du premier mariage naquit *Cybard*, qui suit.

II — COURRAUD, *Cybard*, S[r] de la Coste-sur-Charente, M[e] chirurgien, fils du précédent, fut marié par contrat de Jean Mousnier, du 11 juil. 1610, avec Madeleine Lemusnier (sig. Musnier), fille de Jean, receveur payeur des gages des officiers du présidial d'Angoulême, et d'Armoyse Meynier. La future apporte 3 000 livres tournois de dot et renonce en faveur de Jean, son frère, aux successions de ses père et mère.[85] De ce mariage sont issus :

1. *Guillaume*, qui suit;

2. *Martin*, qui teste le 28 sept. 1641 (Vachier, not.) en faveur de son père; sépulture dans l'église de Saint-André d'Angoulême le 5 déc. suivant;

3. *Léonard*, baptisé à la même église, le 20 déc. 1626.

III — COURRAUD, *Guillaume*, S[r] de la Coste, M[e] chirurgien et bourgeois, demeurait paroisse Saint-André d'Angoulême. Le 23 juil. 1668, il procédait contre Lamy (Mamain, not.). Il épousait, le 24 janv. 1638, Guillemine Chambaud (v. ce nom). Signent à l'acte : G. Courraud, Guillemine Chambaud, Courraud, Chambaud, Jehan Masson, Gabrielle Courraud, M. Courraud, S. Lemusnier, Legeron, vicaire de Saint-André. Naquirent de cette union :

---

[83] Guillaume Courraud le jeune, fils de Guillaume l'ainé, et de Marie Irvoix, se marie par contrat de Fèvre, not., 22 sept. 1613, avec Jeanne Morin, fille de Jean, marchand, et de Jacquette Dieulidon, en présence d'Isaac Courraud, sergent royal, son frère, et de Guillaume Courraud, M[e] chirurgien, son parent. L'inventaire des meubles de feu Guillaume Courraud, M[e] joueur d'instrument, et de Jeanne Morin, sa veuve, fut dressé par Ph. Gibauld, not., 20 juin 1630, en présence de Pierre Albert, Me cordonnier, son beau-frère, et de Guillaume Courraud, sergent royal, son neveu.

[84] Archives de la Charente, Série E, no 1332.

[85] Archives de la Charente, Série E, no 1356.

1. *Cybard*, canadien, baptisé à Saint-André d'Angoulême (SA) le 9 nov. 1642, p. et m. Cybard Courraud et Dame Isabelle Masson, grand-père et grand-mère. Il épouse au Canada, vers 1672, Françoise Goupil;

2. *Marguerite*, née le 6 mai et b. SA 20 nov. 1645, p. et m. Jean Moulin, éc., Sgr des Mérigots, conseiller du roi, lieutenant criminel d'Angoulême, et de Marguerite Houlier, fille de Hélie, Sgr de la Trouyade, Rouffiat, etc., conseiller du roi, lieutenant-général d'Angoumois; elle épousa par contrat de Mamain, not., le 23 juil. 1674, Pierre de Lhuisle, Sr de Fontlotte, fils de feu Pierre, Sr de Fontgaultier, et de Dame Anne Filz, auquel elle apporte une dot de 7 000 livres;

3. *Marthe*, b. SA 8 janv. 1648, p. et m. Messire Léonard Chevrière, Sr de Chez-Chabot, messager ordinaire d'Angoulême à Paris, et de Dame Marthe du Lignon (signent à l'acte : Catherine et Suzanne du Lignon);

4. *François*, b. SA 15 fév. 1651, p. et m. François Chevraud, Sr de la Coste de Fouquebrune, et Dame Anne Mesnager;

5. *Hélie*, qui suit.

IV — COURRAUD, *Hélie*, Sr de la Coste, bourgeois d'Angoulême, marchand de draps de soie, n'existait plus en 1719. Il épousa, vers 1683, Dlle Catherine Coulaud (v. ce nom), dont il eut :

1. *Jean*, né le 22 et b. à Saint-André d'Angoulême (SA), le 23 mars 1684, p. et m. Jean Coulaud, marchand, et Guillemine Chambaud;

2. *Marthe*, née le 8 et b. SA 16 août 1685, p. et m. François Coulaud, curé de Grave en Saintonge, et Marthe Courraud, oncle et tante; elle fut mariée par contrat de Boilevin, not., le 6 fév. 1719, à Daniel de Bussac, procureur au siège présidial d'Angoulême, fils de feu Jean de Bussac, Sr des Combes, marchand, bourgeois d'Angoulême, et de Dame Marthe Tullier, et veuf de Dame Marguerite Pitre;

3. *François-Daniel*, b. SA 21 août 1686, p. et m. Daniel Tullier, procureur au présidial d'Angoulême, et de Madeleine Marivaud, femme de Jean Coulaud, marchand, né du lundi;

4. *Suzanne*, née le 26 et b. SA 28 nov. 1687;

5. *Marguerite*, b. SA 11 mai 1690, p. et m. François Couraud et Marguerite Rousseau;

6. *Jean-Hélie*, b. SA 10 août 1691, p. et m. Jean Coulaud et Marguerite Audoin;

7. *Pierre*, Sr de la Coste, canadien, né vers 1696 et marié : 1° à Montréal, le 26 sept. 1718, avec Anne Macé; 2° à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 20 mars 1722, avec Marguerite Aubuchon.

CRESTE

Famille de Saint-Langis-lez-Mortagne au Perche (Orne), alliée aux Baril, d'où sont issus les enfants du premier lit de Marin Boucher, canadien, dont François Boucher, qui épousera Florence Gareman à Québec en 1641.

Il y avait aussi des Creste à Tourouvre. Creste de Ulmo est dit de Lhôme à cause de Roberde Aubin sa femme qui possède de grandes propriétés à Lhôme, mais il y a des tas de Creste à Tourouvre et à Mortagne aux XVI^e^, XVII^e^, et XVIII^e^ siècles, et même un érudit et un galant homme M. Georges Creste mourut à Mortagne vers 1938.

Voici ce que nous savons des Creste de Saint-Langis :

CRESTE, *Adrian*, demeurant à Saint-Langis, avait épousé Denise Barré. Celle-ci fut inhumée à cet endroit le 16 fév. 1571, et lui, aussi à Saint-Langis, le 29 mars 1582. Enfants connus :

1. *Philippe*, épouse de Guillaume Lestard (1570);

2. *André*, domicilié au bourg de Saint-Langis, époux de Jeanne Farce (1576);

3. *Raoulline*, qui épouse, en 1574, Jean Baril (v. ce nom).

CREVIER

C'est de Rouen que vint au Canada Christophe Crevier, S^r^ de La Meslé, et auteur des Crevier Du Vernay et Bellerive. Il avait passé quelques années à La Rochelle avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France.[86] Voici la filiation de cette famille canadienne :

I — CREVIER, *Robert*, boulanger, qui n'existait plus en 1583, eut de Jeanne Dauphin :

1. *Vincent*, boulanger, domicilié à Saint-Cande-le-Vieil, lequel fut marié 1° à N. . . dont Robert, garant pour son père en 1593, et 2° par contrat du 17 juin 1593 (enregistré le 19 juil) à Catherine Fouquet, veuve de Robert Soullart, marchand, de la paroisse Saint-Aubin.

2. Probablement *Hugues*, qui suit.

II — CREVIER, *Hugues*, et Hélène Levasseur, sa femme, habitaient paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, en une maison qui portait pour enseigne « la Teste noire », laquelle fut, après leur décès, l'objet de multiples transactions entre leurs enfants (Sentences du 19 oct. 1612 et du 16 mars 1613, accord du 18 fév. 1625). Il est aussi question, dans un acte du 11 août 1611, d'héritages sis à Bordeaux. De leur mariage, contracté vers 1560, naquirent :

1. *Thomas*, l'ainé, marchand et bourgeois de Rouen, demeurait paroisse Saint-Michel (SM). Il acquit de ses frères, Jean et Nicolas, leur part d'héritage, du premier par acte du 16 oct. 1606, et du second par acte du 4 août 1607. Le 11 août 1611, il vendait ses parts augmentées de la sienne, à Sébastien Crevier, autre de ses frères. Il eut, au moins : a) *Jeanne*, b. SM le 25 juin 1593, marraine, Jeanne Crevier. C'est cette fille, sans doute, qui, en 1611, était femme d'Antoine Lemarchand, qualifié gendre de Thomas Crevier; b) *Thomas*, qui eut, de Fleurence Oursel, *Hélène*, mariée à Saint-Martin-sur-Renelle, le 13 sept. 1643, à Jacques Folope.

[86] Cf. Godbout, *Émigration Rochelaise en Nouvelle-France*, p. 63.

2. *Robert*, M^e^ boulanger et bourgeois de Rouen. Pour lui et à titre de tuteur de son fils Robert, il transige avec ses frères, le 18 fév. 1625;

3. *Jean*, cité dans ce dernier acte, habitait paroisse Saint-Jean (SJ). Il fut père de : a) *Hélène*, b. SJ 6 fév. 1600; b) *Jean*, b. SJ 29 déc. 1602; c) *Claude*, b. SJ 24 mars 1604; d) *Hugues*, b. SJ 30 déc. 1605;

4. *Sébastien*, alias Bastien, marchand et bourgeois de Rouen, demeurant paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, transige avec ses frères en 1611 et 1625;

5. *Geneviève*, b. à Sainte-Croix-Saint-Ouen, le 24 déc. 1579;

6. *Nicolas*, qui suit.

III — CREVIER, *Nicolas*, marchand boulanger, domicilié à Saint-Cande-le-Vieil-Jeune, avait été baptisé à Sainte-Croix-Saint-Ouen, le 19 avril 1581, et tenu sur les fonds par Nicolas Roussel, Messire Jean Barrabé, prêtre, et Clémence Letardif. Le 27 nov. 1617, il achète de Claude Periet un fonds de terre situé à Saint-Pierre du Petit-Quevilly, fonds qu'Anne Baziret, sa veuve, vendra, avec maison et jardin, à Abraham Frement, tabellion royal à Rouen, le 6 mars 1630 (v. aussi le 11 mai 1633). Nicolas Crevier fut inhumé le 15 oct. 1626 et Anne Basiret le 12 mars 1631. Ils avaient eu au moins quatre enfants tous baptisés à Saint-Cande-le-Jeune :

1. *Hélène*, b. le 18 mars 1608, p. et m. Jean Crevier, Catherine Gosselin et Rauline Basiret;

2. *Hugues*, b. le 21 nov. 1609, p. et m. Thomas Crevier et Louis Crevier. Il épousa en 1632 (bans à Saint-Cande-le-Jeune, le 25 fév.) Jeanne Laurent, dont : a) *Sébastien*, b. à la dite paroisse le 18 oct. 1633, p. et m. Bastien Crevier et Anne Leguay, femme de Michel Haunet; b) *Rollin*, b. le 26 juin 1735, p. et m. Rollin Pannier et Catherine Bazinet; c) *Christophe*, b. le 26 sept. 1637, p. et m. Hugues Crevier et Catherine Lamotte;

3. *Christophe*, qui suit;

4. *Nicolas*, b. le 23 mars 1612, p. et m. Sébastien Crevier et Suzanne Farel, femme de Nicolas Fermen, tabellion à Rouen.

IV — CREVIER, *Christophe*, S^r^ de la Meslée, canadien, boulanger aux Trois-Rivières (1639), marchand à La Rochelle (1647-1651), puis de nouveau résident aux Trois-Rivières (1652) avait été baptisé à Saint-Cande-le-Jeune,[87] le 17 fév. 1611, et tenu sur les fonds par Christophe et Michel Harinel et Catherine Bazinet. Il épousa en 1633 (dans à la même église le 6 nov.) Jeanne Lenard,[88] qui lui donna au moins dix enfants, dont six laissèrent postérité :

1. *Jeanne*, née vers 1636 et mariée à Québec en 1652 à Pierre Boucher (v. ce nom) éc., Sgr de Boucherville;

2. *Antoine*, tué par les Iroquois en 1652;[89]

[87] Tanguay (*Dict.*, I, 150) le dit natif de Saint-Jean, évêché de La Rochelle, Christophe Crevier ne fit qu'y résider quelques années.

[88] Partout ailleurs ce nom est orthographié Enard ou plutôt Evard. Au reste, elle-même signe très lisiblement « Evard ».

[89] Ferland, *Histoire du Canada*, Ed. Mame, 1929, I, p. 356.

3. *François*, né en 1640 aux Trois-Rivières, massacré par les Iroquois, le 28 mai 1653;[90]

4. *Nicolas*, Sr de Bellerive, né en 1641 (Recens. 1666) et marié en 1665 à Louise Lecoustre (non Leloutre);

5. *Jean*, Sr de Bellerive, né aux Trois-Rivières en 1642 et marié par contrat d'Ameau, not., le 20 nov. 1663, avec Marguerite Hertel. Il est l'auteur des seigneurs de Saint-François.

6. *Marguerite*, née vers 1645 à Saint-Sauveur de La Rochelle, mariée 1° aux Trois-Rivières, le 14 mai 1657, à Jacques Fournier Sr de la Ville; 2° par contrat d'Ameau, not., le 16 nov. 1661 à Michel Gamelin; 3° à Boucherville, le 21 août 1683, à François Renou de la Chapelle;

7. *Jérôme*, parrain aux Trois-Rivières le 12 fév. 1659;

8. *Joseph*, parrain au même lieu le 29 avril 1661.

9. *Marie*, née en 1649 (Recens. 1667) ou 1650 (Recens. 1681), mariée vers 1663 à Nicolas Gastineau, Sr du Plessis, natif de Paris (Latouche, not. 30 janv. 1665), soldat, puis notaire aux Trois-Rivières et à Montréal et juge au Cap-de-la-Madeleine (1662);

10. *Jean-Baptiste*, né en 1648 (Recens. 1666) ou 1651 (Recens. 1667) Sr Duvernay, souche de la branche de ce nom,[91] épousa Anne Chorel, à Champlain, le 20 janv. 1682.

CROYER

Famille parisienne alliée aux Fournier qui ont donné au Canada Jacques Fournier, Sr de la Ville, pionnier trifluvien.

I — CROYER, *Jean*, élu en l'élection de Meaux, fut père de :

1. *Roland*, qui suit.

2. *N.* . . ., femme en 1587 de Louis Le Roy, Conseiller au siège présidial de Meaux, présent au contrat de mariage de son beau-frère.

II — CROYER, *Roland*,[92] élu en l'élection de Meaux et y demeurant, 1587, puis Conseiller du Roi au Châtelet de Paris, demeurant rue de la Monnaie autrement dite du Petit Cerf, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, fut marié le 6 oct. 1587, par contrat de François Ocyllemetot et Jean de Peiras, not. au Châtelet, avec Michelle Favier (v. ce nom) en présence de Me Pharon Croyer, Conseiller du roi au siège présidial de Meaux, cousin germain de Jean Croyer, père du futur, Louis Le Roy, beau-frère du futur, Me Charles Bernard, procureur en la cour du Parlement, cousin germain, à cause de sa femme,[93] etc. Ils eurent pour enfants :

[90] Ferland, *l. cit.*, p. 309.

[91] Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. VII, pp. 280ss.

[92] Voir d'Hozier, *Pièces Originales*, 947, fo 3-7 : différentes quittances délivrées par Roland Croyer.

[93] Le 21 déc. 1586, Geneviève de Noyon, femme de François Croyer, élu en l'élection de Meaux, de présent à Paris, fait donation à Charles Bernard et à Françoise Croyer, sa femme, de ses droits en la succession d'Isaac Gaudichon, fils de Simon, docteur en médecine à Paris, ainsi que d'un droit de douaire sur une ferme à Maisoncelles près Crécy en Brie (AN Y 128, fo 407-408).

1. *Nicolas*, avocat en Parlement, présent au contrat de mariage de Michelle, sa sœur, 1684;

2. *Madeleine*, femme, en 1624, de Nicolas Peloquin avocat en Parlement, présent au même acte;

3. *Michelle*, b. à Saint-Jean-en-Grève, le 7 fév. 1598, p. et m. Jean Favier, avocat au Parlement, et Michelle du Dré, femme de noble homme Louis d'Orléans, avocat au Parlement. Elle fut mariée, le 24 juin 1624, par contrat de Moufle et Tullomier, not., à Michel Fournier (v. ce nom), avocat, et avantagée par son père, à cette occasion, d'une ferme à Puisieux en Multien[94];

4. *Pierre*, b. le 19 avr. 1600, p. et m. Louis LeRoy, fils de Louis, Conseiller au bailliage de Meaux et Marie de Deré, veuve de Claude Croyer, contrôleur du sel à Paris.

CROYER, *Claude*, proche parent des précédents, est qualifié en 1577 « homme d'armes de la Compagnie de M^r de Lenoncourt », et en 1578 « contrôleur du grenier à sel » de Paris. Il eut, de Marie du Deré,[95] veuve dès 1581 :

1. *Anne*, b. à Saint-Jean-en-Grève, le 18 sept. 1577, marraine : Catherine du Deré, fille de n.h. Jean du Deré, auditeur des Comptes;

2. *Madeleine*, b. le 14 oct. 1578, p. et m. Jean du Deré, auditeur des Comptes et Madeleine du Deré, femme de n.h. Nicolas Favier (v. ce nom).

DAMOURS[96]

C'est à cette famille que se rattache Mathieu D'Amours, canadien, Seigneur des Chauffours et De La Morandière, auteur des D'Amours de Freneuse et de Clignancourt.

Famille du Perche, que l'on retrouve au XV^e siècle en Anjou, Sgrs du Serrin[97] et de Soujay. Ils portaient « d'argent au porc-épic de sable.». Les Damours, de Courcelles en Normandie, boisèrent cet écu « d'un lambel de gueules en chef », tandis que les Damours, de Paris, issus, postérieurement de la branche aînée, le chargèrent de « trois clous de sable en pointe.».[98]

---

[94] AN Y 164, fo 143.

[95] Le 3 fév. de cette année, elle donne quittance d'une rente constituée à feu Jean du Deré son père, 8 juin 1556, par Mm. les Prévosts des marchands et échevins de Paris (d'Hozier, *Pièces Originales*, 947).

[96] Ce que nous publions sur la famille Damours est extrait des documents qui suivent : Bibliothèque nationale de Paris, Manuscrits, *Nouvelles Acquisitions* 5390, qui cite les manuscrits généalogiques de Mr Moriau; d'Hozier *Pièces Originales* 966, fo 92; *Manuscrits Français* 14468; *Nouv. Acq. Franc.* 2056; Mélanges de Colbert, 803. Archives nationales, Paris, MM 818 et MM 831, etc.; P.-G. Roy, *Lettres de Noblesse*, II, 3-14.

[97] Voir sur ce fief du Serrin, Abbé J. Grosbois, *Durtal et ses environs*, Angers, P. Desnoes, Impr. 1909, pp. 168-169.

[98] Le *Manuscrit Français* 14468 lit ainsi ces armes : « d'argent à trois clous de la Passion de sable, surmonté d'un porc-épic de même ».

La branche parisienne des Damours semble remonter à Mathurin Damours, époux de Marguerite Bridée, lequel était seigneur du Serrin en 1450, mais la filiation suivie s'établit depuis :

I — DAMOURS, *François*, éc., Sgr du Serrin, conseiller et M^e^ d'hôtel de Sa Majesté (5 juil. 1489), lequel n'existait plus en 1553. Il avait épousé (c. de Perrault, not. au Châtelet de Paris, le 10 août 1496), Guillemette, alias Gillette Hennequin (v. ce nom), laquelle se remaria à Artus de Gidonne, S^r^ du Portail, en Beauce. Un manuscrit [99] dit de François Damours : « Il eut grande postérité dans la robe et dans l'épée. Cette famille a fait cinq degrés bien suivis par les preuves d'Ogier d'Amours, chevalier de Malte, qui se trouve compris dans le 3eme (degré) de cette maison; autre Augustin d'Amours, aussi Chevalier de Malte, dans le quatrième. Ils n'ont pas fait beaucoup d'alliances distinguées ». De François Damours et de Guillemette Hennequin sont issus :

1. *Gabriel*, qui suit.

2. *Anne*, veuve, en 1551, de Jean Doyron, chevalier, Sgr de la Gastelinière, l'un des cent gentilshommes de la Maison du roi et commissaire ordinaire des guerres, fait donation, le 25 août 1551, à Gabriel Damours, son frère, de ses droits sur la terre et seigneurie de Monceau-la-Gruyère, paroisse d'Estouy (Loiret), près Pluviers (Pithiviers) en Gâtinais, à charge de lui servir une pension viagère de 120 livres tournois jusqu'à ce qu'elle soit en possession de son douaire.[100]

II — DAMOURS, *Gabriel*, éc., Sgr du Serrin, conseiller du roi au Grand Conseil. Le 4 août 1571, demeurant au dit lieu du Serrin, paroisse de Saint-Pierre de Durtal, il fait donation à François et Gabriel Damours, ses fils, d'une maison sise à Paris, vieille rue du Temple.[101] Il avait épousé, par contrat de Montigné et Maheu, not., du 14 juin 1531, Madeleine de Bidaut, fille M^e^ Charles, S^r^ du Petitval, secrétaire du roi, et de Catherine Auvrillot de Champlastroux. De ce mariage naquirent :

1. *Louise*, b. à Saint-Gervais (SG) de Paris, le 2 nov. 1532, p. et m. Dudart Hennequin, Dlles Louise Petremot et Anne Mollé.

2. *Denis*, b. SG le 23 oct. 1533, p. Denis de Bidat.

3. *Pierre*, qui suit.

4. *Jeanne*, morte en 1576, ayant épousé Philibert de Longuejoue, S^r^ de Montigny et de Campagne, avocat en Parlement et substitut du Procureur général du roi, fils de Christophe,[102] avocat en Parlement et référendaire de la Chancellerie, et de Marie le Masuyer. Enfants : a) *François* de Longuejoue, religieux minime; b) *Jeanne*, mariée 1° à Guillaume Machault, conseiller au Châtelet de Paris; 2° à Nicolas Jassault, avocat au Conseil; c) *Olive*, femme de François Daurolt, S^r^ de Monterné, gentilhomme normand, en 1597.

---

[99] Manuscrit intitulé *Origine de toutes les anciennes familles de Paris* (*Ms Franc.* 32012).
[100] AN., Y 96, fo 458.
[101] AN., Y 112, fo 137 V°.
[102] BN, Nouvelles Acquisitions Fr. 2086.

5. *Perrette*, femme de François Bigot, lieutenant général au siège de Baugé, en Anjou;

6. *Olive*, mariée à Saint-Paul de Paris, le 25 juil. 1570, à Denis Bodin,[103] trésorier des gardes du roi, puis contrôleur de la Maison du duc d'Anjou, frère de Charles IX; décédée sans enfants;

7. *Jean*, b. SG 13 avril 1543, avocat au Parlement de Paris (1572), épousa Renée Dupont. Ses père et mère lui font donation, le 13 nov. 1572, d'une rente de 500 livres tournois.[104]

8. *François*, éc., S[r] de la Galaizière, époux de Perrette le Bigot; il fut gentilhomme ordinaire du duc de Longueville, son secrétaire et ambassadeur en son comté de Neufchâtel, en Suisse.

9. *Gabriel*, éc., Sgr de Malbert, épousa Germaine de la Porte[105] fille d'Eustache, président en la Cour du Parlement de Rennes, et de Sidonie de Peyral (ou du Pérat).

10. *Ogier*, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Boux et de Merlan, parrain en août 1598 (Reg. SG);

11. *Geoffroy*;

12. *Bonne*, religieuse de Sainte-Claire de l'abbaye de Longchamp, près Paris.

13. *Barbe*, SG 4 déc. 1556.

III — DAMOURS, *Pierre*, éc., Sgr du Serrin, licencié és lois, avocat en Parlement (1561), Conseiller au Grand Conseil (provisions du 26 août 1563 et réception du 7 mai 1564), conseiller au Parlement en place de Jean Prévost et Malassis (réception du 17 sept. 1568), conseiller d'Etat Privé, le 2 avril 1594, surintendant de la justice et police de la ville de Troyes, le 24 avril 1594, partage avec son frère François, le 7 sept. 1600. Il épouse (c. de Bergeron et Maheu, not., du 13 janv. 1561) Jeanne Le Prévost (v. plus bas), fille de M[e] Jean, président aux enquêtes du Parlement, et de Dlle Anne Le Clerc. À cette occasion ses père et mère lui font donation de la seigneurie du Serrin, en la sénéchaussée d'Anou.[106] Il fit avec son épouse à Saint-Gervais, « comme il est dit par leur tombeau en la dite église, près les degrés de la chapelle de la Conception,[107] du 28 Xbre 1605. Ils eurent pour enfants :

1. *Gabriel*, qui suit.

2. *Louis*, qui suivra;

3. *Augustin*, chevalier de Malte (reçu en 1598)[108] commandeur de Boncourt et de Sévincourt (registre de Saint-Gervais, 1639).

---

[103] Le 19 oct. 1544, Jeanne Borme, veuve de Jean Bodin, procureur au Parlement, fait donation à Denis Bodin, conseiller en la Cour du Parlement, son fils. (AN., Y 90, fo 75).

[104] AN., Y 113, fo 298.

[105] Le 30 juin 1588, ratification d'une donation à elle précédemment faite par Catherine de la Porte, veuve de Jean des Prez, éc., Sgr de Neuville, demeurant à Crespières (Seine-et-Oise), sa tante, de biens sis au dit lieu.

[106] Voir AN., Y 103, fo 264.

[107] Ou 1601 (*Mélanges de Colbert*, 80); AN. MM 818a.

[108] *Manuscrits Français*, 32400, fo 377.

4. *Elisabeth*, mariée à Michel de Lauzon, Sr d'Aubervilliers-lez-Mendon, conseiller au Parlement et Commissaire aux Requêtes du Palais, demeurant rue Hautefeuille, paroisse Saint-André-des Arts. Le 10 juil. 1597, ils se font donation mutuelle.[109] Elisabeth Damours mourut veuve, le 30 jan. 1631, sur les 9 heures du matin et fut inhumée à Saint-Gervais, le 12 fév. « en la cave qu'elle avait fait faire pour son mari, sa fille la présidente de Novion et pour elle ». Gabriel de Lauzon, Sr du Serrin, était leur fils.

5. *Bonne*[110];

6. *Anne*, b. SG le 21 nov. 1567, p. et m. n.h. Jean le Jan, Sr de Verton, et Dlle Anne Leclerc, femme de n.h. Jean Le Prévost, Sr de Malassise, conseiller au Parlement et Dlle Jeanne Damours, femme de n.h. Philbert de Longuejoue, avocat au Parlement. Elle était femme de n.h. Hugues Yvert[111] Sr de Courtille, en août 1598. (Reg. de Saint-Gervais).

7. *Valentine*, b. SG 19 juin 1569.

8. *Claude*, fille b. SG 8 oct. 1572, p. et m. Jean Damours, avocat au Parlement, et N. Dlle Claude Le Prévost, femme de n.h. Pierre Vivien, avocat au Parlement, et Dlle Isabeau de Longuejoue.

9. *Jean*, b. SG 28 fév. 1573, parrain Jean d'Espinau, comte de Rochefort et de Durtal, et Marie Le Prévost, femme de n.h. Adrien du Drac, conseiller au Parlement.

IV — DAMOURS, *Gabriel*, Sgr du Serrin et de Fouron[112] (1602), Conseiller au Parlement de Paris (reçu en 1594) décéda au mois de mars 1632. Il avait épousé (c. du 4 nov. 1595, reçu par Le Normand et Despriez, notaires au Châtelet) Dlle Marguerite de Hodicq, fille de François, conseiller du roi et correcteur en sa Chambre des Comptes (reçu le 20 fév. 1588), et de Marguerite Josselin, laquelle décéda à Yvry-sur-Seine et fut inhumée à Saint-Gervais (SG) le 13 juin 1644, ayant eu :

1. *Marguerite*, b. SG le 3 juin 1599, Marr. Marguerite Josselin, femme de Me François de Hodicq, correcteur des comptes; mariée SG 14 janv. 1626 à Nicolas LeRoy, Sr de la Poterie, procureur du roi sur le fait des Eaux et Forêts de France. Ils furent inhumés tous deux à Saint-Gervais, dans la cave des Damours, lui le 31 juil. 1649, et elle le 28 mars 1650;

2. *Pierre*, b. SG 20 juil. 1600, p. et m. n.h. Hugues Yvert, auditeur des Comptes, et Madeleine de Hodicq, veuve de Mr de Corbie, avocat au Parlement;

3. *Gabrielle*, b. SG 28 juin 1601;

4. *Gabriel*, Sgr du Serrin, Conseiller au Parlement, b. SG 25 nov. 1602; p. et m. Mrs Bertrand Le Prévost, Abbé du Mont Saint-Martin et chanoine de Notre-Dame de Paris, et Dlle Elisabeth Damours, femme de n.h. Michel de

[109] AN., Y 136, fo 259.
[110] Pierre, d'après le Manuscrit MM 831 des AN.
[111] Alias Jacques Yvert, auditeur des comptes (cf. AN., Y 128, fo 248 V°).
[112] Ou Fougeron (1604).

Lozon, conseiller au Parlement. Il fut inhumé SG 8 fév. 1661, ayant épousé (c. du 10 mars 1631, passé par devant Montenault et Guyon, not. au Châtelet), Dlle Anne Daniau, fille de Josias, S[r] de Saint-Gilles, en Poitou, conseiller au Grand Conseil et conseiller d'État, et de Anne de Maupéou, laquelle mourut et fut inhumée SG 7 déc. 1699, laissant postérité.

5. *Françoise*, b. SG 18 janv. 1604, p. et m. n.h. Pierre de Hodicq, auditeur des Comptes, et Dlle Denise Jousselin;

6. *Marie*, b. SG 9 avril 1607;

7. *Madeleine*, b. SG 9 janv. 1609;

8. *Elisabeth*, b. SG 17 juil 1614;

9. Charlotte, b. SG 19 juil. 1617.

IV — DAMOURS, *Louis*,[113] frère du précédent, éc., conseiller du roi au siège présidial du Châtelet, au lieu du S[r] du Plessis,[114] (1619), demeurait rue des Barres, paroisse Saint-Gervais (SG). Cadet de sa famille, il brisa ses armes d'un lambel et blasonna « d'argent en porc-épic de sable accompagné en chef d'un lambel et en pointe de 3 clous, de même ».[115] Louis Damours, doyen des conseillers en Châtelet et ancien échevin de Paris, fut inhumé à SG le 8 août 1640. Il avait épousé 1° en 1602 à Saint-Landry, Marie Regnault, fille de Robert, conseiller à la Cour des Aides et de Marguerite Boucherat (c. reçu par Girault et Lenoir, not., le 18 avril 1602). 2°. À SG le 11 sept. 1614 Anne de Gravelle, Dlle d'Imbermais, veuve de François Joullet, éc., S[r] de Chastillon,[116] et fille de n.h. Guy de Gravelle, S[r] des Landes et du Colombier et de Dlle Julie de Villemort, laquelle vivait encore[117] le 20 juin 1624.

Du premier lit sont issus :

1. *Robert*, éc., juge aud[r] au Châtelet, b. à Saint-Landry, le 15 nov. 1603, p. et m. Robert Regnault, conseiller aux Aides, et Elisabeth Damours, femme de M[r] de Lauzon. Il épousa Jeanne Macaire, dont il eut au moins *Elisabeth*, marraine en 1638.

2. *Gabriel*, b. SG 10 août 1605, fut prieur de Saint-Quentin-en-Auge (1632) et aumônier du roi. Sa sépulture eut lieu à SG le 26 nov. 1676 en présence de Mr du Jour, son neveu et de Mr Damours, capitaine de Chevaux légers, son parent.

3. *Renée*, b. SG 12 avril 1607. Le 26 mars 1611, son oncle, Robert Regnault, lui fait donation d'une rente de 312 livres, 10 sols tournois.[118] Inhumée SG 1er janv. 1661. Elle avait épousé, le 14 janv. 1631, Charles du Jour, avocat,[119] Conseiller au Châtelet et échevin de Paris (1660), inhumé le

[113] Louis Damours remplaça Louis du Tillet comme chanoine de Paris en 1599, et transmit lui-même son canonicat à Pierre Damours en 1602 (d'Hozier, *Pièces Originales*, 966, fo 93).

[114] *Manuscrits Français*, 11746.

[115] D'Hozier, *Pièces Originales*, 966, fo 98.

[116] D'après le contrat, cf. AN., Y 157, fo 90.

[117] D'Hozier, *Pièces Originales*, 966, fo 45.

[118] AN., Y 151, fo 20.

[119] *Manuscrits Français*, 32826.

16 août 1676, laissant : a) *Elisabeth* du Jour, b. à Saint-André-des-Arts (SAA) le 26 janv. 1632; b) *Madeleine*, b. SAA 22 juil. 1633; et inhumée le 4 fév. 1642; c) *Louis*, présent aux obsèques de son père; (c. reçu par Girault et Lenoir, not., le 18 avril 1602); d) *Pierre*, b. SG le 21 avril 1641, p. et m. Pierre Damours, éc., capitaine au régiment du Poitou, et Dlle Marie Regnard, femme de Renée de Chenneviers, S[r] du Chastelier, procureur du roi au bailliage du Palais, à Paris; e) *André*, b. SG 29 août 1643; f) *Anne-Gabrielle*, b. SG 26 oct. 1645; g) *Charles*, b. SG 5 avril 1647.

5. *Pierre*, b. SG 7 oct. 1609, fut capitaine au régiment du Poitou, puis maréchal des camps et armées de Sa Majesté. Il partage, devant Gaudion et Monthenaut, not. au Châtelet, le 9 janv. 1664, avec Gabriel, son frère, et Charles Du Jour, son beau-frère, la succession de Marie Regnault, leur mère et belle-mère.

Louis Damours eut aussi, hors mariage, des enfants de Elisabeth Tessier, fille de Jean-Valère Tessier, éc., et de Livia Branbille. Le 16 janvier 1615, quelques mois après son mariage avec Anne de Gravelle, il fait donation à Isabelle Tessier d'une rente de 300 livres tournois et promet nourrir les enfants qu'elle lui a donnés,[120] et qui sont :

6. *Elisabeth*, canadienne, née v. 1613, mariée étant majeure, en 1641, à louis-Théandre Chartier de Lotbinière, dont postérité;

7. *Catherine*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs (SNC) le 22 sept. 1613;

8. *Geneviève*, b. SNC 2 sept. 1614;

9. *Mathieu*, canadien, né vers 1618, marié à Québec (par devant Roland Godet, not., le 16 mars 1652, avec Marie Marsolet, fille de Nicolas, S[r] de Saint-Aignan, et de Marie Le Barbier) dont postérité.

Un Louis Damours, que nous pensons identique au précédent, eut de Marie-Claude Portvilain : *Elisabeth*, b. à Saint-Paul, à Paris (SP) le 15 mai 1620, marr. Elisabeth Portvilain, veuve de Jacques Bertaut, S[r] de Caumont; et *Louis*, b. SP 6 déc. 1625, parr. Robert Damours, avocat au Parlement.

Les Archives nationales[121] contiennent plusieurs quittances d'une rente sur les recettes de la ville d'Angers délivrée par Pierre Damours, éc., S[r] de Chauffour (10 fév. 1597) et par Jehan Damours, éc., S[r] du même lieu (1601 et 1602).

DAQUIN

Famille alliée aux Aigron de la Motte du Canada. Les registres d'Aytré (Char.-Mar.) mentionnent Jacques Daquin, époux de Anne Mesnager, dont *Pierre*, baptisé le 19 avril 1671. Une famille du même nom habitait La Rochelle.

I — DAQUIN, *N*. . ., dont :

---

[120] AN., Y 165, fo 306.

[121] BN., *Pièces Originales* de d'Hozier, 966, fo 23, 28-29.

1. *Etienne*, qui suit;

2. *Louis*, ou *Ludovicus*, l'un des gardes de Monseigneur le Gouverneur de La Rochelle;

3. et peut-être *Marie*, femme de Pierre Aigron (v. ce nom) Sr de la Motte.

II — DAQUIN (et DAQUIN, DALQUIN, etc.) *Etienne*, marchand courtier, juré, domicilié à La Rochelle, paroisse Saint-Jean (SJ), mourut à 45 ans et fut inhumé SJ 9 juil. 1653. Il avait épousé: 1° Madeleine Boisseau, inhumée SJ 17 nov. 1647; et 2° SJ 29 juillet 1652, Jacquette Cholet, fille de Michel, et veuve d'Etienne Duchesne, marchand, en présence de Richard Dalguin, etc. À leur contrat, reçu par Teuleron, not. le 24 juil. assistèrent Jean Chevalier, marchand, et Marie Gorron, sa femme, beau-frère et belle-sœur du futur, Marie Martin, veuve de Bertrand Gaigneur, sa cousine, etc. Veuve, Jacquette Cholet convola en troisièmes noces à SJ 12 avril 1655, avec Nicolas Malet, Me de navire, natif de Grandville en Normandie. D'Etienne Daquin et de Madeleine Boisseau naquirent :

1. *Barbe*, mariée par contrat de Teuleron l'aîné, le 23 janv. 1654, avec Pierre Leclerc, marchand, natif de Rouen, fils de Guillaume, marchand, et de Marie Quedeville;

2. *Perrine*, b. SJ 8 fév. 1633 et mariée deux fois : 1° à Jean Guillouas, marchand de La Rochelle, et 2° par contrat de Teuleron, not., le 16 août 1670, René Cordier, marchand, natif des Sables-d'Olonne, fils de feu André, Me maçon et tailleur de pierre, et d'Andrée Guiberteau; étaient présents : Otto et Jean Chevalier, marchands, oncles de la future, Anne Aigron, etc;

3. *Michel*, b. SJ 19 mars 1634;

4. *Madeleine*, b. SJ 24 août 1636 et mariée, SJ 13 juin 1655, à Pierre Dumont, marchand, natif de Graimbouville (Seine-Mar.) en Normandie, fils de Pierre et Thoinette Hieur, en présence d'Antoine Basire et de Samuel Pelletier;

5. *Barthélémi*, b. SJ 24 juin 1638, Sép. SJ 31 oct. 1642;

6. *Catherine*, b. SJ 1er nov. 1640 et sép. le 20 fév. 1648;

7. *Claude*, b. SJ 7 avril 1641 et sép. SJ 26 nov. 1652;

8. *Adriane*, b SJ 15 fév. 1643.

DELAMARE

De nombreuses familles de ce nom habitaient Rouen (Seine-Inf.) au commencement du XVe siècle. Les registres de Saint-Maclou mentionnent Pierre de Lamarre, époux de Marguerite Godefroy (1617), Nicolas, époux de Marie Gondet (1618), Claude, époux de Jeanne Lemyre (1618), Robert, époux de Marguerite du Val (1618), etc. Citons encore Me Robert de la Mare, huissier, qui eut vers 1620, de Françoise Guérente (Ferment, not. 19 juil. 1643) : Charles, David (Ferment, 21 juil. 1646) et Robert, huissier (Crosnier,

not. 13 juin 1660). Cette famille nous a donné Marie Delamarre qui épousa à Québec, le 27 nov. 1668, Guillaume Regnault, pionnier de Charlesbourg.

I — DE LA MARE, *Jehan*, époux de Jeanne Martin, dont :

1. *Genffin*, père de Mathieu;

2. *David*, qui suit;

3. *Guillaume*, père d'Anne, mariée à Jacques Lecuillier (Archives de la Seine-Inf.).

II — DE LA MARE, *David*, demeurant paroisse Saint-Jean à Rouen (SJR), époux de Marie Larchevesque, dont :

1. *Jeanne*, b. SJR 8 juin 1583;

2. *Marguerite*, b. SJR 5 août 1584;

3. *Marie*, b. SJR 2 oct. 1587;

4. *Isabeau*, b. SJR 4 oct. 1588;

5. *Jean*, b. SJR 6 avril 1591, marié à Anne Le Vasseur, dont Gabriel et Jean (c. 24 mars 1651);

6. *Marie*, b. SJR 28 nov. 1593;

7. *Anne*, b. SJR 21 juin 1597, épouse de Victor Delisle (c. 24 mars 1651);

8. *David*, qui suit.

III — DE LA MARE, *David*, b. à Saint-Jean de Rouen le 2 janv. 1599, épousa à Saint-Godard, le 18 mai 1636, Anne de Busevestre. Enfants tous baptisés à Saint-Maclou :

1. *Alexandre*, b. 4 janv. 1638;

2. *Jeanne*, b. 28 mars 1639;

3. *Guillaume*, b. 29 mai 1639;

4. *Anne*, b. 26 sept. 1642;

5. *Michel*, b. 1 janv. 1647;

6. *Robert*, b. 30 mars 1649;

7. *Marie*, canadienne, b. 16 août 1650 et mariée à Québec, le 27 nov. 1668, à Guillaume Regnault;

Marguerite, b. 19 fév. 1652.

DELISLE

Famille venue de Dampierre (Seine-Inf.) en Normandie, et représentée par Louis Delisle, canadien, marié à Québec à Louise Desgranges en 1669.

I — DELISLE, *Nicolas*, époux de Jeanne. . . eut pour enfants.

1. *Pierre*, marié vers 1623 à Perrette Hercher ou Harcher;

2. *Charles*, qui suit;

3. *Adrien*, b. à Dampierre (D) le 29 juil. 1608, p. et m. François Boitel et Adriane Lemoyne. Il épousa vers 1632 Marguerite Bouquet;

4. *Catherine*, b. D 27 fév. 1611, p. et m. Nicolas Capelle et Catherine Bullart. Elle était femme, en 1647, de Charles Ponteaux;

5. *Un fils*, b. D 9 oct. 1613, p. et m. Michel Leblond et Jeanne Bournifien.

II — DELISLE, *Charles*, époux de Marguerite Petit, fut père de :

1. *Charlotte*, b. D 2 déc. 1629, p. et m. Antoine François et Charlotte Cordier;

2. *Marie*, b. D 24 jan. 1632, p. et m. Antoine François et Marie Petit;

3. *Jean*, b. D 29 nov. 1633, p. et m. Jean Feron et Jeanne Pothier, fille de Jean;

4. *Anne*, b. D 24 oct. 1635, p. et m. Jean de Romilly et Anne Demonchy;

5. *Renée*, b. D 3 jan. 1637, p. et m. Charles Sanglier, de la paroisse de Merve,[122] et Renée Petit, de Gournay;

6. *Marguerite*, b. D 29 oct. 1638, p. et m. Charles Lesage, fils de Jean, et Marie Bouquet;

7. *Charlotte*, b. D 11 nov. 1641, p. et m. Etienne Sanglier et Charlotte Petit, femme de Jean Dubois;

8. *Pierre*, b. D 24 août 1643, p. et m. Pierre de Franconville et Susanne Bectarte;

9. *Louis*, canadien, b. D 11 avril 1645, p. et m. n.h. Louis Godart, prêtre, curé de Dampierre, et Renée Sanglier. Il épousa à Québec, le 15 oct. 1669, Louise Desgranges, de Paris;

10. *Catherine*, (posthume), b. D 10 fév. 1647, p. et m. Jean Leblond, de Brémontier, et Catherine Petit, femme de Charles Ponteaux.

DE ROUFFIGNAC

Famille angoumoise alliée aux Courraud qui ont donné deux des leurs au Canada : Cybard, émigré vers 1670, et son neveu Pierre, au début du XVIII[e] siècle.

I — DE ROUFFIGNAC, *Perrin*, lequel n'existait plus en 1532, eut de Marie de Lacombe, décédée avant 1547, *Jean*, qui suit.

II — DE ROUFFIGNAC, *Jean*, pelletier (1532), M[e] barbier et chirurgien (1547), fut marié : 1° par contrat de P. Trigeau, not., le 16 avril 1532, avec Marie Denespoux, fille de feu Girard et de Jeanne Mesquin, de la paroisse Saint-Maurice de Montbron[123]; 2° par contrat du même, le 27 mai 1547, avec *Marie* Alexandre, fille de Pierre, sergent-royal en Angoumois, et de Marguerite Vauveille.[124] Il fut probablement père de *Jean*, qui suit.

[122] Probablement Merval, auj. Brémontier-Merval, dépt de la Seine-Inf.
[123] Archives Départementales de la Charente, Série E, 1169.
[124] ADC, Série E, 1206.

III — DE ROUFFIGNAC, *Jean*, éc., conseiller du corps et collège d'Angoulême, testa par devant Jean Mousnier, not., le 21 août 1584. Par cet acte, il élisait sa sépulture en la chapelle Notre-Dame, de l'église Saint-André d'Angoulême, en avant de l'autel, au lieu où sont enterrés ses prédécesseurs, instituait son exécuteur testamentaire Me Guillaume Couraud son gendre, et chargeait Françoise Bougier, sa femme, de l'administration des biens de leurs enfants, qui sont Michel, Sara et Madeleine.[125]

DESAVIS

Famille domiciliée à La Ventrouze-au-Perche (Orne), alliée à la famille Landry, d'où est sorti le canadien Guillaume Landry (1623-1689). Ce petit bourg a donné au Canada plusieurs autres enfants.

I — DESAVIS, *Guillaume*, qui n'existait plus en 1620, eut pour enfants :

1. *Damiane*, mariée en 1620 à Mathurin Landry (v. ce nom).

2. *Sébastien*, parrain en 1624 à LV de Sébastienne Landry, sa nièce.

3. Probablement aussi *Guillaume*, époux de Madeleine, 1630. (Une Madeleine Brisset, femme de Guillaume Desavis, est inhumée à LV le 10 déc. 1674).

4. *Noël*, qui suit.

II — DESAVIS, *Noël*, fils du précédent, épousa Madeleine Loche, qui figure comme marraine de Jean Chasteau à La Ventrouze (LV) le 16 janv. 1622. Ils eurent pour enfants :

1. *Marie*, b. LV 15 fév. 1624, p. et m. Louise Marot, fille de Jean, et Robert Debray, fils de Jean.

2. *Noël*, b. LV 27 sept. 1628, p. et m. Me Noël Juchereau, marchand, demeurant paroisse d'Aubry, au diocèse d'Evreux, et Françoise Lehoux, femme de Jean Aléaume; il épousa LV le 19 juin 1657, Renée Martheau. Probablement aussi

3. *Marguerite*, mariée LV 4 oct. 1654 à Jacques Gaigneux, de la paroisse de Marcheville.

4. *Jeanne*, mariée LV 12 oct. 1654, à Louise Maubisson, de Tourouvre.

DESBOEUFS

Cette famille, originaire de Dijon, ne se rattache aucunement à celle de Jean Dalleau dit Desboeufs, laboureur et meunier au bourg de Saint-Simeux, que mentionne un acte du 4 nov. 1543.[126] Elle n'est pas non plus apparentée à Michel Desboeufs, marchand sergetier, fils de défunts David, marchand, et de Jacquette Aubin, domicilié au faubourg Saint-Cybard, lequel contracte mariage, le 25 mai 1654 (Daniel Cladier, not.) avec Antoinette Guindon,

[125] ADC. Série E, 1277.
[126] ADC. Série E, 1195, notaire P. Trigeau.

veuve de Jacques Rolland, Me tailleur d'habit, fils de défunts Pierre, texier en linge, et de Simone Texier. Cette famille, angoumoise par la suite, fut représentée au Canada par François Desboeufs qui épousa Marguerite Cadieux à Montréal, en 1726. Alliée aux Barangier (v. ce nom).

I — DESBOEUFS, *André*, Me serrurier, de la ville de Dijon, (Côte d'Or) en Bourgogne, n'existait plus, ainsi que Marguerite Maussan, sa femme, en 1639. Ils laissaient :

1. *Claude*, qui suit:

2. *Pierre*, qui suivra.

II — DESBOEUFS, *Claude*, Me serrurier, fils du précédent, né à Dijon, n'était plus le 16 août 1673, date où se fit l'inventaire de ses biens (Daniel Cladier, not.). Il avait été marié trois fois : 1° par contrat du 8 nov. 1639 (Lacaton, not.) à Françoise David, fille de feu sire Jehan, marchand, et de Jehanne de Narganne; 2° par contrat du 30 oct. 1650 (?1651) (Huguet, not.) à Catherine Carré, fille de défunts Guillaume et Blaise Brung; 3° par contrat du 6 août 1673 (Cladier, not.) à Marguerite Marin, veuve de Pierre Piot et fille de défunts George et Marguerite Poissat, en présence de Pierre et Gabriel Delombre, Mes menuisiers. Enfants :

1. *François*, qui suit;

2. *Pierre*, Me serrurier, marié à Marie Ravont, dont *Catherine*, b. à Saint-André d'Angoulême le 15 sept. 1675, et *Marguerite*, mariée par contrat du 29 nov. 1705 (Aigre, not.) à Jean Marchenaud dit Lefort, demeurant au château de Lignière, fils de feu Jean, marchand, et de Marie Loiseau, demeurant au faubourg de Saint-Jacques de Lhoumeau, en présence de Catherine Desboeufs, sœur de la future, de François Desboeufs, son oncle paternel, de Claude Desboeufs, huissier audiencier, et de Pierre Desboeufs, ses cousins germains de François Porcheron, notaire royal, cousin germain par alliance, etc.

III — DESBOEUFS, *François*, Me serrurier, qui transige en 1687 avec son frère Pierre, est inhumé à 70 ans dans l'église de Saint-André d'Angoulême le 17 juin 1713. Il avait épousé par contrat du 20 août 1663 (Duru, not.) Michelle Barangier (v. ce nom) qui lui donna au moins sept enfants :

1. *Claude*, qui suit;

2. *Marguerite*, b. ainsi que ses frères et sœurs, à Saint-André d'Angoulême (SAA) le 26 sept. 1665;

3. *Pierre*, b. SAA 17 avril 1667, p. et m. Pierre Desboeufs et Floricque Ducluzeau; il était Me serrurier et épousa, par contrat du 12 nov. 1689 (Micheau, not.), Marguerite Ducantal, fille de Jacques, Me menuisier, et de feue Marie Bouhier, en présence de Pierre Desboeufs, oncle paternel du futur, de Jean Desboeufs, son oncle « à la façon de Bretagne », de Jean Simon, notaire royal, beau-frère de la future, etc.

4. autre *Pierre*, b. SAA 25 août 1669, p. et m. Pierre Desboeufs et Anne

Paris; curé de Mézières, puis de Chasseneuil de 1697 à 1721, date de sa mort;[127]

5. *François*, b. SAA 18 sept. 1671;

6. *Marguerite*, b. SAA 7 août 1674; mariée à SAA le 28 fév. 1696 à François Porcheron;

7. *Jean-Claude*, b. SAA 6 fév. 1679, p. et m. Claude et Marie Desboeufs, cousins germains.

IV — DESBOEUFS, *Claude*, huissier audiencier en la sénéchaussée et siège présidial d'Angoulême, fils du précédent, épousa, par contrat du 28 mai 1690 (Peuple, not.), Antoinette Desbordes (v. ce nom), laquelle fut inhumée dans l'église Saint-André d'Angoulême (SAA) le 10 août 1714, décédée dans la paroisse de Lhoumeau après être tombée de monture. Enfants :

1. *François*, b. SAA ainsi que ses frères et sœurs, le 2 nov. 1691, p. et m. François Desboeufs, M^e^ serrurier, et Catherine Malat;

2. *François*, b. SAA 20 mai 1693, p. et m. François Desbordes, marchand, et Michelle Barangier, né le 18;

3. *Anne*, b. SAA 10 mars 1695, née le 9, p. et m. Pierre Desboeufs, M^e^ serrurier, et Antoinette Desborde;

4. *Marguerite*, b. SAA 6 déc. 1696, p. et m. Michel Desbordes, marchand, et Marguerite Desboeufs; mariée par contrat du 24 mai 1724 (Mancié, not.), à Jacques Rezé, marchand imprimeur, fils de Simon, marchand imprimeur et ancien consul en la juridiction consulaire d'Angoulême, et de Luce Jussé; la future apporte 1 500 livres de dot;

5. *Pierre*, b. SAA le 28 janv. 1698, p. et m. Pierre Peynaud, notaire, et Marie Desbordes;

6. *François*, canadien,[128] b. 12 sept. 1699, marié à Montréal, en 1726 à Marguerite Cadieux;

7. *Françoise*, b. SAA 28 sept. 1700, p. et m. François Desboeufs et Catherine Malat;

8. *Marie*, b. SAA 2 nov. 1702, p. et m. Pierre Duret et Marie Constant, inhumée à 18 ans, le 11 avril 1720;

9. *Claude*, b. SAA 12 mai 1704, p. et m. François Desboeufs et Marguerite Desboeufs;

10. *Pierre*, b. SAA 23 août 1705;

11. *Marguerite-Rose*, b. SAA 18 juin 1707, née le 17, p. et m. Jean Serier, M^e^ chirurgien, demeurant à Dirat, et Marguerite Durand, femme de Pierre

[127] ADC. Série E, 1993, et Nanglard, Vol. 1, p. 108.

[128] Extrait du registre de la paroisse de Saint-André d'Angoulême pour l'année 1699. « Aujourd'huy douziesme septemb. 1699 a esté baptisé françois desboeuf fils naturel et légitime de claude desboeuf, huissier, et de antounette debordes a esté parrein françois percheron, notayre royal et marreine Isabelle desbordes. Le baptesme fait présens les soussignés (sig) Porcheron (avec paraphe) P. Desboeufs, Anne deborde, Desboeufs (avec par.) ».

Desboeufs. Elle épousa Antoine Tartas, Sr de Roumainville, domicilié au lieu de Tarsac, paroisse de Jaulde, avec qui elle fait cession, le 30 mars 1743, au Sr Jean de la Rue, de 6 000 livres à prendre sur la succession de feu Claude Desboeufs.

12. *Catherine*, née et b. SAA 24 sept. 1708;

13. *François*, né et b. SAA 13 juin 1710;

14. *Claude-François*, b. SAA 5 avril 1712, né le 4;

15. *Marguerite*, b. SAA 1 mars 1714, p. et m. Pierre Porcheron le jeune et Marguerite Desboeufs.

II — DESBOEUFS, *Pierre*, Me serrurier et armurier, fils d'André et de Marguerite Maussan, épousa vers 1630 Marie Petit, dont :

1. *Marie*, mariée par contrat du 28 avril 1652 (Huguet, not.) à Nicolas de Roche, natif de Sancey, en Bourgogne, compagnon arquebusier, fils de Jean, Me arquebusier, et de Marie Matudon, en présence des père et mère de la future, de Jehan Desboeufs, son frère, Claude Desboeufs, son oncle, Robine Maucfrac, sa cousine, Catherine Petit, sa tante, Pierre Sébillotte, son cousin, etc.;

2. *Jean*, qui suit;

3. *Marguerite*, mariée par contrat du 28 déc. 1659 (Robin, not.) à Louis Foudreaud, compagnon arquebusier, fils de défunts Germain et Jeanne Ruby, natif du bourg de Ladon en Gatinais.

III — DESBOEUFS, *Jehan*, Me serrurier, fils du précédent, fut marié par contrat du 8 fév. 1655 (Vachier, not.) à Jeanne Douilhon, fille de Martin, meunier et d'Antoinette Coupillaud. Ils eurent :

1. *Catherine*, mariée par contrat du 5 juil. 1682 (Guill. Jeheu, not.) à Louis Saindon, Me coutelier, natif de Chatellerault en Poitou, fils de Michel et de Marie Carré, et veuf de Andrée Peret;

2. *François*, marié : 1° par contrat du 17 nov. 1687 (Peuple, not.) à Elisabeth Latreille, et 2° par contrat du 11 janv. 1703 (P. Jeheu, not.) à Anne Biget, fille de défunts Gabriel, sergent royal, et de Catherine Echallat, et veuve de Jean Babaud; il eut plusieurs enfants du premier lit, et du second au moins *Anne*, mariée par contrat du 5 mai 1727 (Mancié, not.) à Jean Ringuet, garçon perruquier, fils de défunts Guillaume, Me pâtissier, et de Françoise Cladier;

3. *Isabelle*, mariée par contrat du 13 fév. 1694 (Simon, not.) à Martin Jonchon, Me coutelier, fils de défunts Henry, Me coutelier, et d'Andrée Péret, en présence de François Desboeufs le jeune, Me serrurier, frère de la future, de Simon Benoist, sergent royal, et Jean Coutant, marchand, ses deux beaux-frères, de Catherine et Marie Desboeufs, ses sœurs, d'Elisabeth Latreille, sa belle-sœur, etc.;

4. *Marie*, citée.

DESBORDES

Famille angoumoise alliée aux Desboeufs, d'où est sorti François Desboeufs, Canadien, qui épousa Marguerite Cadieux à Montréal, en 1726. Il existait à Angoulême plusieurs autres familles Desbordes sans doute apparentées à celle qui suit, et d'où sont issus les Desbordes de Montlery et de Jansac sur lesquels quelques auteurs ont écrit.[129]

DESBORDES, *François*, Sr de Beaumont, marchand, était de la paroisse de Dirac, (Charente) où il résidait en 1706 au lieu de Chernolle. Il épousa à Saint-Martial d'Angoulême, le 11 mars 1670, Catherine Mallat, en présence de Michel Mallat, Pierre Thuet et Béraud. Le 28 avril suivant (Peuple, not.), il achetait des meubles d'Antoinette Gadorat, veuve de Jean du Fenix, marchand. Ils eurent au moins neuf enfants tous baptisés à Saint-Martial d'Angoulême :

1. *Pierre*, b. le 14 janv. 1671, né le 12, parrain Adam Boulet, représentant Pierre Desforges, conseiller au siège présidial d'Angoulême;

2. *Michel*, marchand, né le 24 et b. le 25 janv. 1672, p. et m. Michel Malat, Me boucher, et Guillemette Desbordes; il épousa par contrat du 14 mai 1693 (Blanchet, not.) Agathe Bareau, fille de défunts François, Sr de Grandmaison, et Marie Guilhon; elle apporte 4 000 livres de dot;

3. *Marie*, b. 20 avril 1673, mariée par contrat du 27 mai 1693 (Blanchet, not.) à Jean Sivier, Me chirurgien, demeurant au bourg de Dirac, fils de Jean, l'aîné, Me chirurgien, et de Marguerite Thuet; elle apporte 1 600 livres;

4. *Agathe*, b. 27 juin 1674;

5. *Antoinette*, b. 4 nov. 1675, née le 3 et mariée par contrat du 28 mai 1690 (Peuple, not.) à Claude Desboeufs (v. ce nom);

6. *Anne*, née le 13 et b. le 14 fév. 1677, p. et m. Odet de Chasseaud, éc., Sr de la Reignerie, maire et capitaine d'Angoulême, et Dame Anne Pelloquin, épouse de François Baudoin, chev., Sgr de Fleurac; elle fut mariée par contrat du 2 avril 1693 (Micheau, not.) à Pierre Duret, marchand, fils de Louis, marchand, et de Jeanne David, en présence de Michel et Anne Mallat, oncle et tante de la future, etc.; dot : 1 600 livres;

7. *Marie*, b. 20 août 1678, née du 18, p. et m. François Renaud, Me boucher, et Marie Desbordes;

8. *Marguerite*, b. 14 nov. 1679, née le 13;

9. *Elisabeth*, née le 17 et b. le 18 mai 1682, p. et m. Jean Bareau, procureur au siège présidial d'Angoulême, et Elisabeth de Maurongne; mariée : 1° à François Morinaud, Sr de Camboix, demeurant au village Pouyaud, paroisse de Dirac; et 2° par contrat du 19 janv. 1706 (Bouilhaud, not.) à Jean Beraud, procureur, fils de feu Jean, notaire royal, et de Marie Texier, demeurant au bourg de Dirac.

---

[129] Dans Beauchet-Filleau, *Op. cit.*, I, 628 et dans Mondon, *Histoire de la seigneurie de Marthon*, p. 329.

DESCHAMPS

Famille originaire de Dompierre en Aunis (Char.-Mar.) qui a donné au Canada Marguerite Deschamps, mariée à Québec en 1656 à Jacques Toupin.

DESCHAMPS, *Méry*, demeurant à Chagnelot, paroisse de Dompierre, et Renée Regreny, sa femme, décédés tous deux avant 1640, eurent pour enfants :

1. *Marguerite*, canadienne, née à Chagnollet, et mariée 1° (contrat de Teuleron, not., le 20 mai 1640) à Jacques Poupeau (v. ce nom); assistent au contrat : Jean Deschamps, frère de la future, André, autre André et Jean Deschamps, ses cousins; 2° à Québec, le 26 août 1656, à Jacques Toupin;

2. *Jean*, cité.

DISLE

Famille de Lude (Sarthe), alliée aux Langevin, dont Mathurin, canadien, venu ici dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Les notes qui suivent sont tirées des registres du Lude.

DISLE, *Jacques*, inhumé le 9 janv. 1625, avait épousé vers 1575, Françoise Foureau, inhumée le 17 avril 1624. Enfants :

1. *Françoise*, b. 12 oct. 1578, marraine : Thennelinne Fauchart, femme de Mathurin Foureau, grand-mère; mariée, le 25 mai 1600 à Mathurin Langevin (v. ce nom);

2. *Jacques*, b. 2 juil. 1582, parrain Mathurin Foureau, grand-père, et Christophe Disle, oncle.

Familles du même nom

Un Jacques Disle fut inhumé le 26 mai 1607 et « la veuve Jacques Disle », le 12 mai 1629.

DISLE, *Julien*, époux de Marie Esnault, dont : *Michel*, le 3 mars 1572, marraine : Michelle Disle.

DISLE, *Michel*, probablement fils du précédent, fut inhumé le 14 nov. 1628, ayant eu de Monique Goron : *Jacques*, b. 21 nov. 1599; parrain : Jacques Disle.

DISLE, *René*, époux de Jeanne Portebeuf, dont :

1. *Jeanne*, b. 1 janv. 1594; parrain : Mathurin Portebeuf;

2. *Renée*, b. 15 déc. 1596; marraine : Jeanne Portebeuf; elle épousa Michel Luson, le 7 janv. 1625.

Un René Disle, veuf, est inhumé le 4 mars 1598.

DISLE, *Vincent*, parrain de Nicole Langevin, en 1604, obtient congé, le 12 janv. 1616, pour aller se marier à Mansigné, (Sarthe).

DISLE, *Marie*, épouse François Michel le 24 janv. 1622, en présence de Vincent Disle.

DISLE, *Marguerite*, épouse Jean Papin le 23 fév. 1609.

DRON

Famille originaire de Saint-Xandre, (Char.-Mar.) évêché de La Rochelle, et représentée au Canada par Pierre Dron, marié à Anne Binet, à Québec, en 1658.

I — DRON, *François*, laboureur, domicilié à Montroy, (Char.-Mar.) en Aunis, eut de Marie Trabert, *Laurent*, qui suit.

II — DRON, *Laurent*, laboureur à bras, fils du précédent, naquit à Montroy et demeurait à la Ribotelière, paroisse de Saint-Xandre, lorsqu'il épousa à La Rochelle, le 19 déc. 1655 (Teuleron, not.), Catherine Hérielle,[130] native de Saint-Jean-de-Beugné (Vendée) en Poitou, fille de feu Mathurin Hériau, cordonnier, et de Clémence Avril, en présence de Pierre et Jacques André, cousins remués de germains de l'époux, de René Brejouen, beau-frère de l'épouse, à cause de Louise Hériau, sa femme, de Louis Gauthier et d'Hélène Gauthier, sa marraine. Ils eurent au moins *Pierre*.

III — DRON, *Pierre*, canadien, couvreur en ardoise, né en 1658; passé en Nouvelle-France vers 1682, il épouse (c. Rageot, 20 mai) Anne Binet à Québec le 25 juin. Décédé prématurément, sa veuve convole ensuite avec Jean Bouron le 7 oct. 1686.

DROUET

Famille percheronne de Tourouvre (Orne), alliée aux Brideau, et qui a donné au Canada l'un de ses fils en la personne de François Drouet, marié à Québec en 1731 à Marie Guay. Il était navigateur et portrait le nom de Drouet dit Laperche, fils de Vincent Drouet et de Anne Mainbré.

I — DROUET, *Toussaint*, époux d'Eléonore Turin, eut *Pierre*, qui suit.

II — DROUET, *Pierre*, de Tourouvre, épousa le 20 nov. 1649, Jeanne Bridot (v. ce nom), qui lui donna *Vincent*, qui suit.

III — DROUET, *Vincent*, boulanger, fut baptisé à Tourouvre, (T) le 30 mars 1660 p. et m. Vincent Audolent et Catherine Massard. Il épousa Anne Maimbray (ou Maimbré) et mourut le samedi 5 janv. 1704 entre les 7 et 8 heures du soir. Ses obsèques eurent lieu le 6 sur les cinq heures après-midi. Enfants :

1. *Renée*, présente aux funérailles de son père;

2. *Thomas*, né le 11 juil. 1695, b. T le 12, p. et m. Thomas Bourgine et Jeanne Venifle, fille de chambre de Madame le Bailleur; mort le 30 et inhumé T le 31 juil. 1700;

---

[130] Au XVIIe siècle, on féminisait les noms de famille, et Hérielle ici est pour Hériau.

3. *Marie*, b. T 12 fév. 1698, p. et m. Jacques Malet, garde de la forêt du Perche, et Marie Beauzelin, femme de Me Gilles, procureur en ce siège; morte le 9 des calendes de mars;

4. *Françoise*, née le 9 et b. T 10 mai 1699, p. et m. Me Benzelin, ci devant cavalier au régiment de Lévi, et Jeanne Deshays, fille de Robert, chirurgien;

5. *François*, canadien, né et b. T 16 janv. 1702, p. et m. François Buisson, homme de chambre de Mr de Tourouvre, colonel du régiment de Vermandois, fils de Jean et Dame Marguerite Chalopin, fille de Marin Sr des Pesriers, de cette paroisse. Il épousa à Québec en 1731 Marie Guay dit Balan, dont descendance.

DUBOIS

Plusieurs familles Dubois furent représentées au Canada. Celle qui nous intéresse ici venait de Cissé (Vienne), au Poitou, et avait pour chef René Dubois, établi à la Canardière, près de Québec, au début de la seconde moitié du XVIIe siècle.

I — DUBOIS, *André*, inhumé à Cissé (C) à 70 ans, le 19 oct. 1634, en présence de Louis Dubois, Vincent Nepveu, Hilaire Moine et Noël Savin, eut d'Ester, sa femme, Louis, qui suit.

II — DUBOIS, *Louis*, fils du précédent, épousa, à Cissé, le 21 janv. 1636, Jeanne Naudin (v. ce nom). Assistaient comme témoins : Mathurin Naudin, Louise Godu, Antoine Naudin, Jean Courtin, Hilaire Moine. Enfants :

1. *Perrine*, b. C 31 oct. 1636, p. et m. Pierre Berthely et Perrine Lebon;

2. *René*, canadien, b. C le 27 mars 1639, p. et m. Michel Lanaire le Jeune et Renée Naudin; témoin, René Binet. Il épousa à Québec, le 25 nov. 1665, Julienne Dumont.

DUJARDIN

Famille noble, alliée aux Granger de la Maisonrouge, aux Nau de la Boisselière, et aux Gaudais du Pont, d'où sont sortis les Dupont de Neuville du Canada.

I — DUJARDINS, *François*, valet de Chambre et orfèvre ordinaire du roi, qui n'était plus en 1588, avait épousé Barbe Lamy, dont :

1. *Jean-Baptiste*, qui suit;

2. *Charles*, valet de chambre du roi, dont la veuve, Suzanne Hébert, fait un accord, le 31 mai 1596, avec ses beaux-frères, au sujet de droits sur une ferme à Charaintru, paroisse d'Epinay-sur-Orge et d'une vente[131];

3. *Martine*, qui n'existait plus en 1621. Elle avait épousé N. . . Duchemin, dont : a) *Anne* mariée à Jacques Hamelin, bourgeois d'Orléans; et b) *Marie*, épouse d'Arnoul Lenoir;

[131] AN., Y 135, fo 232.

4. *Marie*;

5. *Anne*, laquelle était épouse, le 14 juil. 1586, de Claude Nau, (v. ce nom), auditeur des Comptes;[132]

6. *Roland*, Sr des Roches;

7. *François*, secrétaire ordinaire de la Chambre du roi (1596) Conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France (1621) décédé en 1639. Il avait épousé Elisabeth Barthélémy, dont a) *François*, secrétaire du Roi, mort célibataire le 19 oct. 1688; et b) *Elisabeth*, morte fille, le 21 mai 1691.

II — DUJARDIN, *Jean-Baptiste*, Conseiller du roi et secrétaire de ses finances (1596) qui n'était plus en 1618, ayant épousé Bonne Roillart, dont :
1. *Madeleine*, femme de n.h. Joseph Salomon, conseiller et secrétaire du roi;

2. *Nicolas*, éc., commissaire ordinaire des guerres;

3. *Claude*, éc. (quittance du 7 déc. 1621).[133]

DUPONT[134]

Famille noble, d'où sont issus nos Dupont de Neuville du Canada, que l'on trouve, au début du XVIe siècle, propriétaire du lieu noble de la Garde, paroisse d'Yesse, en Poitou. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1666, ayant prouvé une filiation suivie depuis 1516. Armes : *d'argent à quatre chevrons de gueules*.

I — DU PONT, *Guiot*,[135] éc., Sgr de la Garde, auquel Dlle Jean de Nouzières fit un bail à vente, à Brettes, le 9 juin 1516 (Maignen, not.). Il fait aussi l'acquisition d'héritages, le 20 janv. 1527, devant Royère et Savinaud, not., l'un de la Cour d'Ordières et l'autre de la Cour de l'archiprêtré d'Ambernac. De Jeanne Forestier, sa femme, Guiot du Pont eut :

1. *Liphard*, qui suit;

2. *Philippe*, ou *Philippon*, ec., Sr de la Garde (20 mars 1543), qui partage, le 2 juil. 1556, avec son frère Liphard, les biens de Guiot du Pont, leur père (Brun, not. de la Châtellenie de la Roche). Il avait épousé Marie du Bois, qui n'existait plus en 1575, et dont il eut : *André*, lequel fut exempté de la taille, comme ayant suffisamment prouvé sa noblesse, par Charles Huault de Montmagny, député par Sa Majesté, pour le régalement des tailles en Poitou. André du Pont fut marié, le 21 août 1575 par contrat de Bonnesset, not. au lieu d'Alhoüe, et de Barbarin, not. à Lage-Volude, avec Dlle Anne de Lage, fille de Léon, Sr de Lagerat de Volude, et de Jeanne Joubert;

3. *Joachim*, dont les biens furent l'objet d'un retrait lignager par Philippe

---

[132] *Ms Franc.* 32838.

[134] Bibliographie : BN., *Dossiers Bleus* de d'Hozier, 535, 634; *Cahiers* de d'Hozier, 504; et *Nouveau d'Hozier*, 271.

[135] Guiot du Pont, éc., Sgr de la Grade, fils de feu Martial, éc. et d'Antoinette du Château aurait épousé par contrat de Comporte et Pierre Chambord, not. du 16 mars 1481 Dlle Jeanne Fourestier, fille de Jean, éc., Sgr de Landraudrières et de Catherine de Nozières. La pièce donnant ces détails serait fausse d'après d'Hozier.

et Liphard, ses frères, sur Me Jean Pressac, procureur de Saint-Germain, le 26 mars 1547 (Mathieu et Micheau Bacles, not. à Confolens).

II — DU PONT, *Liphard*, éc., Sgr de la Garde en partie, partage en 1552, avec Philippon, son frère, les biens de leur père et mère. Le 14 janv. 1551, il épouse par contrat de Brun, not. de la Châtellenie de Roche, Denise du Bois, fille de N. . . et de Guillemette de la Chassé, qui était veuve de lui en 1580. Ils eurent pour enfants :

1. *Mathieu*, qui suit;

2. *Pierre*, éc., Sr de la Garde, marié par contrat de Jean des Vergnes et Adam Pressac, not., en la Châtellenie de Saint-Germain, le 7 fév. 1602, avec Dlle Jeanne Bonnin, fille de Jean, Sgr de Monthomar et de Puyrenier, chev. de l'Ordre du roi, et de Jacquette d'Archiac, demeurant au bourg de Lessac (Charente) du consentement de Liphard Ambasmat, éc., Sr de Bagneis et d'André du Pont, éc., Sr de la Forest. Le 10 déc. 1609, elle est veuve et tutrice de leurs enfants.

III — DU PONT, *Mathieu*, éc., Sr de la Garde, épouse par contrat du 8 fév. 1580, passé au village de Garaderias, juridiction de Rochereul, par devant P. Roiraud et Grandin, not., Dlle Jacquette du Bois, demeurant au lieu noble de la Jarrigue, fille de N. . . et de Barbe Grosse. La future reçoit en dot 133 écus soleil, 1/3 que n.h. Léonnet de Saint-Georges, éc., Sgr de la Jarrigue, s'engage à payer à défaut de Barbe Gausse et de Jean du Bois, son fils (6 fév. 1580). Le 7 sept. 1588, Mathieu du Pont et Pierre, son frère, furent l'objet d'un attentat de la part de Léonnet de Saint-Georges et d'autres personnes, et le premier mourut le lendemain de ses blessures. Une instruction fut ouverte à l'instigation de la mère et de l'épouse de la victime, dont nous ignorons l'issue. Jacquette du Bois convola en secondes noces avec Pierre Bernardeau, le 29 juin 1589. Enfant :

Annet, qui suit.

IV — DU PONT, *Annet*, éc., Sr de la Garde, naquit à Yesse (?), en Poitou. Il demeurait en 1610 au lieu noble de la Tour, paroisse de Châtenet-en-Saintonge (Char.-Inf.). Une saisie avait été faite le 19 déc. 1609 par Jacques Chesne, sergent royal, demeurant à Confolens, sur Dlle Jeanne Bonnin, veuve de Pierre du Pont, éc., co-seigneur de la Petite-Garde, au nom et comme ayant la garde noble de ses enfants, et sur Annet du Pont, aussi éc., co-seigneur de la Petite-Garde, savoir du lieu noble de la Petite-Garde, assise dans la paroisse d'Yesse, pour être vendu, et le prix de l'adjudication remis à Dlle Jeanne Jousseran, veuve de Bertrand Caillou, éc., Sgr de Pressac, pour le paiement de la somme de 11 000 livres à laquelle avaient été condamnés le feu Sr du Pont et le dit Annet du Pont, conjointement avec Jean Ambasmat, éc., Sgr de Baigne. Le 31 mars 1610, il passa contrat de mariage devant Viaud, not. à Pommiers,[136] avec Dlle Catherine de Brémond, fille de Raymond, Sgr du Puis, Chev. de l'Ordre de Pommiers; le futur étant assisté de Léonard Guichard, éc., Sr de Persé et de la Tour, son cousin, et la future, d'Annet de

[136] Alias Plumet, notaire royal.

Brémond du Puis, éc., Sgr de Pommiers, ainsi que d'Anne et Jeanne de Brémond du Puis, ses sœurs. Devenu veuf, il convola en secondes noces, le 25 juin 1616, avec Jeanne Giraud, fille de Jean, éc., et de Hélène de Fricon.

Du premier lit naquirent :

1. *Jean*, qui suit;

2. *Léonnet*, dont l'héritage est partagé entre ses frères, le 12 mai 1549, (J. de Coulombe, not. du Cté de Confolens).

Du second lit :

3. *Christophe*, éc., qui, en 1649, partage avec Jean, son frère consanguin, les héritages de leur père et de Léonnet, leur frère. Il demeurait alors au lieu noble de la Petite-Garde, paroisse d'Yesse, juridiction de Saint-Germain en la Basse-Marche. Au contrat de Hugues du Pont, son neveu, en fév. 1675, il est qualifié Sr de la Garde de Clareuil, demeurant au dit lieu de Clareuil, paroisse de Roussines (Charente). Quelques mois plus tard, le 20 juin 1675, il fit abjuration de l'hérésie « en état de paralysie », à Sérignac (Charente). L'acte le dit domicilié au lieu du Vivier, paroisse de Savignac, au diocèse de Limoges.

V — DU PONT, *Jean*, éc., Sr de la Garde, et du Vivier (1649) fut reconnu pour noble, ainsi que Christophe, Sr de la Garde, son frère, le 30 sept. 1666, par Catherin de Claray, chargé de la recherche des usurpateurs de noblesse dans la généralité de Limoges, et maintenu par ordonnance rendue à Limoges, le 9 oct. suivant, par Mr d'Aguesseau, Me des requêtes et Intendant de la dite généralité, sur représentation des titres justificatifs de sa noblesse depuis 1516. Il demeurait, en 1642, au Château de Chalais, et en 1649, au lieu noble du Vivier, paroisse de Saint-Pierre de Sérignac (Charente). Jean Du Pont fut marié 1° par contrat de Girard, not. à Sérignac, le 6 oct. 1642, Isabeau Faures, veuve de Gaston Bouchard, éc., Sr de Vergort, et fille de Me Marquis Faure, avocat au Parlement et juge senechal de la prévôté de Chalais, et d'Isabeau d'Audenards, demeurant au lieu noble de Vergort, paroisse de Serignac. Le futur est assisté de Poncet du Puis de Bremond, son cousin germain et la future de Hugues de Baudri, éc., Sr du dit lieu, son beau-père, de Jean Grain (Green) de Saint-Marsaut, éc., Sr de la Feuilletrie, et de Marquis Faure, Sr des Mouliers, ses proches parents. Une ordonnance fut rendue le 2 nov. 1658 au sujet d'une requête présentée par Jean du Pont tant en son nom que comme père et loyal administrateur de ses enfants et de feue Isabeau Faure, sa femme. Il convola en secondes noces — contrat reçu, le 22 juillet 1653 par Chataignier, not. au village de la Curatrice — avec Anne de Montargis, fille de Léonard, Sr du Maine-Thomas, et de feue Marie Béchade, demeurant paroisse de Rioux-Martin.

Du premier lit sont issus :

1. *Hugues*, qui suit;

2. *Charlotte*, mentionnée dans l'ordonnance du 2 nov. 1658.

VI — DU PONT, *Hugues*, éc., Sr du Vivier et de Médignac, fut baptisé à Saint-Pierre de Sérignac, le 6 fév. 1649. Il demeurait au lieu noble du Vivier en

la dite paroisse. Le 9 fév. 1675, par contrat de Denis, not. à La Rochefoucauld, il s'unissait en mariage à Marie Hérault,[137] fille de feu Hélie, Sr de Gourville, et de Anne Préverauld. Tous deux testèrent, par devant Blanc, not. à Chalais, le 4 mars 1693, instituant leur héritier Jean du Pont, éc., Sr des Regards, leur fils aîné, et leurs légataires François, Gabriel, Pierre, Michel, Louis et Joseph, leurs autres enfants. Hugues du Pont n'existait plus, le 22 juin 1699, date où sa veuve, et Jean son fils aîné, furent maintenus dans leur noblesse par Bégon,[138] intendant à Rochefort. Quant à Marie Héraud de Gourville elle décéda à Vergord en Sérignac, le 24 mai 1727, à l'âge de 79 ans, et fut inhumée le lendemain dans l'église du lieu. De leur union étaient nés :

1. *Jean*;

2. *François*,

3. *Gabriel*, éc., mentionné dans le testament de ses parents;

4. *Pierre*, éc., Sgr du Vivier et de Médillac (1726) et de Vergord (1736) mourut le 14 avril 1737, à l'âge de 55 ans environ, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Sérignac, ayant été marié par contrat de Sarazin, not. à Chalais, le 9 oct. 1726, avec Françoise Grimard, fille de Jean, Sgr de la Motte de Frateau, et de Jeanne de Pontieu, dont : a) *Pierre*, éc., Sr du Vivier, né à Sérignac, le 14 nov. 1727, b. le 15. Il décéda à Vergord à 12 ans passés, le 20 fév. 1739, et fut inhumé le 20 dans l'église paroissiale; b) *Marie*, née le 1er fév. 1729 et b. le 2; c) autre *Pierre*, éc., Sr de Vergord, né le 25 mars 1733, b. le 26, p. et m. Pierre du Pont, éc. et Dlle Marie du Pont; d) *Jean*, éc., Sr de Médillac, né le 28 sept. 1736, b. le 29; il mourut le 9 oct. 1738 et fut enterré dans l'église.

5. *Michel*, canadien, éc., Sr de Renom, lieutenant en Acadie (1710) puis capitaine, se noya dans une chaloupe, le 4 sept. 1719. Il avait épousé à Port-Royal, le 26 fév. 1710, Anne de Goutins, fille de Mathieu, consulte du roi, lieutenant civil et criminel et subdélégué de l'Intendant en Acadie, et d'Anne Thibodeau. Il laissa au moins *Louise*, marraine à Louisbourg, le 31 mars 1737.

6. Autre *Jean*, b. à Sérignac, le 25 nov. 1685, p. et m. Jean Grain de Saint-Marceau, Sr de la Feuilleterie, et Dlle Anne Grain de Saint-Marceau, de la paroisse de Rioumartin. Destinée inconnue.

7. *Louis*.

8. Autre *François*, b. le 6 mars 1688, p. et m. François du Pont et Marie Bone. Il fut inhumé à 16 ans, le 10 mars 1704.

9. *Joseph*, mentionné dans le testament de ses père et mère.

Il nous a été impossible de rattacher directement Nicolas Dupont de Neuville, canadien, à la famille qui précède, mais nous sommes persuadés

[137] Sur cette famille Hérault, voir J.-Fl. Chevalier, *Gourville et sa famille*, Ruffec, Impr. F. Dubois, 1927, XVI-262 pp. in-8.

[138] D'Hozier, *Dossiers Bleus*, 262.

qu'elle s'y greffe. Nicolas Dupont de Neuville fut anobli par lettres patentes signées par Louis XIV le 30 avril 1669.

Dans une déposition datée de Québec le 14 janvier 1668, Madeleine Dupont, femme de Noël Pinguet, affirme que Nicolas Dupont, Sr de Neuville, son frère, est parti pour la France (Papier terrier, p. 176).

Le 18 mars 1669, on trouve Nicolas Dupont à Paris, où il passe son contrat de mariage (AN., Y, 216, fo 174 Vo) avec Jeanne Gaudais, qui apporte en dot 6 000 livres tournois. Le futur y est qualifié « écuyer », ce qui certifie sa noblesse. Nous reproduisons un extrait de ce contrat où figurent de nombreuses personnalités canadiennes.

Conjoints : Nicolas Dupont, éc., Sr de Neufville, avocat en parlement, demeurant ordinairement à Québec, étant de présent à Paris logé rue Neufve, paroisse Saint-Médéricq, fils de défunt Jean Dupont receveur général au grenier à sel de Thiérache, et de Dlle Marie Gauchet, *et* Dlle Jeanne Gaudais, majeure, demeurant à Paris, rue Neufve Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, fille de défunts Louis Gaudais, ec., Sr du Pont, et de Dlle Louise Marguerite Margonne.

Assistent, du côté du futur : Me Talon, conseiller du roi en ses conseils, intendant de Sa Majesté en la Nouvelle-France, ami, Me Jean Talon, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Thiérache, cousin, Jacques de Chambly, capitaine au régiment de Lignières, ami, Jullien de la Faye, éc., Sr de Vivier, capitaine d'un vaisseau du roi, aussi ami, Pierre-Cézard-Auguste Bazin, Sgr Dameron, cornette du régiment Royal, cousin, Louis-Théandre Chartier, escuier, Sr de Lotbinière, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général civil et criminel à la Nouvelle-France, ami, Mr Jean-François Bourdon, Sgr de Dombourg, ami, Me Pierre Doucet, conseiller du roi en sa cour des Aides, Me Nicolas Denost, conseiller du roi au Grand Conseil et Dame Anne Gasnier, veuve de Mr Jean Bourdon, procureur-général au Conseil Souverain de Québec, amie.

Du côté de la future : Charles Gaudais, éc., Sr du Pont, et Dame Marie Desponty, sa femme, frère et belle-sœur, Dame A. Puget veuve de Claude Margonne, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, tante maternelle, à cause du dit défunt, Me Octave de Périgny, conseiller du roi en tous ses conseils, président en sa cour de parlement, précepteur de Mgr le Dauphin, cousin maternel à cause de Dame Louise Margonne, sa femme, Me Jean Granger, aumônier du roi, chanoine en l'église de Paris et prieur de Condé, cousin-germain paternel, Vincent Nolet, secrétaire du roi, cousin-germain, Jean-Baptiste Noël, conseiller du roi, trésorier provincial des guerres en Bourbonnois et Nivernois, cousin à cause de Mlle, sa femme, etc.

DURET

Famille de Tourouvre-au-Perche (Orne), alliée aux Rageot, de l'Aigle

(Orne), dont Gilles Rageot, canadien, greffier de la prévôté de Québec, notaire-royal, et seigneur de Saint-Luc, Rivière-à-la Caille, et Beaurivage.

DURET, *Pierre-(Jacques)*, de Tourouvre (T) y fut fiancé le 29 déc. 1591, et marié le 12 juil. 1592 avec Michelle Allard, fille de Michel (v. plus bas). Il n'existait plus en 1636. Leurs enfants furent :

1. *Marie*, b. T 18 avr. 1595, p. et m. Robert Duret, Marie, fille de Jacques Lemoyne, et Thomas, fils de Michel Allard; elle épousa T le 22 sept. 1613, Michel Lamboust;

2. *Gilles*, b. T 16 fév. 1600, p. et m. Pierre Thurin, Jean Lemoigne, Marie, femme de Collas Boucher; il épousa T 29 mars 1645, Françoise Chastel;

3. *Jean*, b. T 8 fév. 1604, p. et m. Jean Chouagne, Guillaume Doucet et Mathurine, femme de Gilles Ermoult;

4. *François*, b. T 1er juil. 1607, p. et m. Me François Chamboy et Jeanne, fille d'Antoine Plesson et de Michelle Doucet; François Duret, Sr de la Ramée, était marié en 1637 à Louise Sauvage;

5. *Louise*, b. T 29 oct. 1614, p. et m. Antoine Dupont et Louise Erminier, de la paroisse de Bresolettes (Orne); elle épousa en 1636, Isaac Rageot (v. ce nom);

6. *Ambroise*, b. T 26 mars 1618, p. et m. Damien Chamboy et Ambroise, fille de Nicolas Allard; et peut-être

7. *Pierre*, marié T Louise Bailly, le 1er juil. 1624.

FAUQUES

Cette famille de Rouen, en Normandie, a donné l'un de ses fils au Canada, Jacques Fauques, marié à Sillery près Québec, à l'automne de 1665. Nombreuse descendance par sa fille Geneviève, épouse de François Hubert et de Louis Rousseau.

I — FAUQUES, N. . ., eut probablement deux fils :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Jacques*, époux de Marie Le Caron, dont Marie Fauques, épouse de Pierre Bourdon (Jacq. Maillibue, not., à Rouen, 26 août 1656).

II — FAUCQUES, *Pierre*, époux de Marie Massé, demeurait à Rouen, paroisse de Saint-Sévère. Il eut :

1. *Jacques*, canadien, qui suit.

2. *Robert*, b. à Saint-Sévère de Rouen (SS) 26 mai 1630, p. et m. Robert Frentin et Jacqueline Martel.

3. *Marie*, b. SS 9 oct. 1635, p. et m. Jehan Mortereul et Marie Perruchon, femme de Daniel Leclerc.

4. *Madeleine*, b. SS 17 janv. 1638, p. et m. Robert Leloup et Madeleine Allain.

III — FAUQUES, *Jacques*, canadien, fils des précédents, fut baptisé à Saint-Sévère de Rouen le 20 mars 1628. Ses parrain et marraine furent Jacques Fauques et Jehanne Le Grand, femme de Christophe Plessart. Venu en Nouvelle-France vers 1662, il épousait une fille du Roi, Marie Bonneguerrière, native de Paris, probablement à Sillery (registres des mariages perdus) à l'automne de 1665 après un contrat de mariage reçu par le notaire Duquet, à Québec, le 12 octobre 1665. Enfants :

1. *Geneviève*, b. à Sillery (S) 2 oct. 1666; m 1° à Neuville 13 sept. 1683 François Hubert, aussi natif de Rouen; 2° à Québec 8 juin 1711 Louis Rousseau; s. . .

2. *François*, b. S 21 sept. 1669.

3. *Madeleine*, b. S 2 déc. 1673.

4. *Pierre*, b. S 29 oct. 1671.

FAVIER

Famille noble, alliée aux Croyer et aux Fournier, dont Jacques Fournier, canadien, Sr de la Ville, qui s'est uni aux Crevier et aux du Figuier. Cette famille, originaire de Pont-sur-Seine (Aube), blasonnait : « d'azur à un croissant d'argent en abime, 2 étoiles en chef et une en pointe d'argent ».

Les renseignements qui suivent sont extraits presque exclusivement du Cabinet d'Hozier.[138]

I — FAVIER, *Nicolas*, Sr de Magnicourt, conseiller au Trésor, 1522, Prévôt de Troyes, 1530, Conseiller en la Cour des Aides, 1543, puis au Parlement, où il fut reçu le 19 novembre 1550; décédé le 26 janv. 1551, âgé de 85 ans, en ayant vécu 35 avec Louise de la Porte, sa femme. Il est enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. Il portait les mêmes armes que les barons de Saint-Méry (sur Seine), et sa femme « de gueules à une tour d'or ». Ils eurent :

1. Nicolas, qui suit.

2. *François*, 1551.

3. *Jean*, Conseiller du roi, général en la Cour des monnaies, 1587, 1624.

II — FAVIER, *Nicolas*, Conseiller en Parlement, demeurait rue de la Monnaie, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. Son épitaphe est à Saint-Méry. Il avait épousé Madeleine Duderé, dont :

1. *Nicolas*, Conseiller au Parlement qui fait un accord, le 13 nov. 1615, avec Pierre, son frère, et Michelle, sa soeur, au sujet des créances qu'ils avaient les uns sur les autres.

2. *Pierre*, Conseiller du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres, à qui ses frères et soeurs font donation d'une maison avec jardin à Paris, rue de la Monnaie, le 13 nov. 1615.

[138] D'Hozier, *Dossiers Bleus*, 262.

3. *Michelle*, mariée en 1587 à Roland Croyer (v. ce nom).

FOURNIER

Famille noble, de Paris, alliée aux Croyer et aux Favier, dont est issu Jacques Fournier, S[r] de la Ville, canadien. D'Hozier,[139] reproduit une généalogie des Fournier, de Paris, de 1435 à 1550. Il nous a été impossible d'y rattacher la branche canadienne, qui remonte à :

I — FOURNIER, N. . ., père de :

1. *Adrien*, qui suit.

2. *Marie*, femme de Henry Comtesse, notaire au Châtelet, dont Etiennette, marraine à Saint-Jean-en-Grève, le 30 oct. 1571.

II — FOURNIER, *Adrien*, notaire au Châtelet de 1547 à 1570, épousa Perrette Broutesauge, laquelle, veuve dès 1571, convola en secondes noces avec Jean Pothenard, procureur au Parlement. Tous deux se font donation mutuelle,[140] le 2 juin 1582. Le 13 nov. 1593, elle fait donation à Pierre Drouart, S[r] du Boschet, et à Marie Broutesauge, sa femme.[141] Enfants :

1. *Simon*, qui suit.

2. *Marie*, femme de Guillaume Herbin, notaire au Châtelet de 1572 à 1589, de qui elle était veuve le 15 juil. 1597, date où elle agissait comme tutrice de leurs enfants, héritiers en partie de Pierre Herbin, leur aïeul.[142] De ceux-ci nous connaissons : a) *Pascal*, b. à Saint-Jean-en-Grève, le 1er avril 1589, marraine : Perrette Fournier, femme de M[e] François Herbin; b) *Catherine*, b. le même jour, marraines : Marthe Comtesse, femme de Robert d'Hocquinquau, procureur au Châtelet, et Catherine Thireul, femme de Simon Fournier, not.

3. *Perrette*, femme en 1589 de François Herbin.

4. *Marguerite*, veuve, en 1624, de Germain Baudry, procureur au Parlement.

III — FOURNIER, *Simon*, notaire au Châtelet de 1588 à 1630, marguillier de Saint-Jean-en-Grève,[143] demeurait rue de Vieille Tixanderie en la dite paroisse. Le 5 juil. 1590, Philippe Houdart, veuve en dernières noces de Robert Dory, charpentier, demeurant à Montreuil-sous-Bois, lui fait don d'une maison et d'un jardin, sis à Montreuil, rue de Villiers.[144] Le 21 janv. 1591, autre donation d'une portion de maison et de jardin et de terres situés au village et terroir de Plessis-le-Vicomte dit Belleville, de la part de Charlotte Colletier, veuve de Jean Guérineau, sergent de verge au Châtelet.[145] À son

[139] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1226.
[140] AN., Y 124, fo 9.
[141] AN., Y 133, fo 255 V°.
[142] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1226.
[143] Ibid., 1226, fo 30 et 31.
[144] AN., Y 132, fo 34.
[145] AN., Y 132, fo 205 V°, 245 V° et 246.

tour, le 29 juin 1614, il constitue une rente de 272 livres 4 sols, en faveur du noviciat de la Compagnie de Jésus, situé au faubourg Saint-Germain.[146]

Il avait épousé Catherine Thireul[147] qui lui donna :

1. *Simon*, b. à Saint-Jean-en-Grève, (SJG) le 27 juil. 1593, p. et m. Me Pierre Thireul, bourgeois de Paris et Perrette Broutesange, veuve d'Adrien Fournier, not.

2. *Adrien*, b. SJG le 2 fév. 1595, marraine, Denise Guetin veuve de René Broutesange, procureur au Châtelet. Il devint avocat en Parlement et Conseiller de la ville de Paris.

3. *Michel*, qui suit.

4. *Mathurin*, chanoine de l'église d'Auxerre.[148]

5. *François*, héritier pour un quart dans la succession de feu Simon Fournier, son père.[149] Il demeurait rue Barre-du-Bec, paroisse Saint-Jean-en-Grève, et est qualifié, en 1673, d'« ancien conseiller secrétaire de Sa Majesté, maison, couronne de France, et de ses finances ». Le 26 fév. 1669, il fait une donation à Mathurin Marion, son petit-neveu (Symonnet et Cousinet, not.), et le 17 juil. 1673, il en fait une autre aux trois enfants de Michel Fournier, son frère, consistant en une portion de maison située rue Zacharie, à l'enseigne du Petit More, paroisse Saint-Sévérin, venant de la succession de ses père et mère.[150]

6. *Germain*, également héritier pour un quart de ses défunts père et mère, délivre quittance d'une rente de 4# 10 s. le 18 avril 1632.[151]

IV — FOURNIER, *Michel*, avocat au Parlement, puis Conseiller du roi aux Eaux et Forêts de France, demeurant à Paris rue de la Tissanderie, paroisse Saint-Jean-en-Grève, fut marié par contrat de Simon Moufle et Robert Tullonier, not., le 24 juin 1624, à Michelle Croyer (v. ce nom), dont il eut :

1. *Jacques*, canadien, Sr de la Ville, né en 1627 (Recens. 1681) ou 1631 (recens. 1667) et marié 1° aux Trois-Rivières, le 14 mai 1657, à Marguerite Crevier; 2° à Québec, le 24 oct. 1663 (c. Fillion, not., 30 sept. à Hélène du Figuier, dont descendance. Il est qualifié en 1673 « Capitaine pour le service du roi au fort Saint-François-Xavier, en la Nouvelle-France. Le 2 mai 1662, Jacques Fournier, Sr de la Ville, actuellement logé à Paris, rue de la Vannerie,

[146] Le 7 janv. 1621 Simon Fournier donne quittance d'une rente à lui transportée par Dlle Louise Boucher, veuve Charles Aubatesse, éc., Sr de Néron (d'Hozier, *Pièces Originales*, 1226, fo 39).

[147] Par procuration de son mari, en date du 13 nov. 1614, elle délivre quittance de rente constituée par la ville de Paris à Me François Barquin, le 12 juin 1554 (d'Hozier, *Pièces Originales*, 1226, fo 34). On trouve, à la date du 3 sept 1588, le contrat de mariage de Simon Fournier, marchand bourgeois de Paris, avec Nicole Lemaistre. Serait-ce un premier mariage du notaire de ce nom ?

[148] AN., Y 164, fo 403.

[149] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1226, fo 95.

[150] AN., Y 227, fo 317.

[151] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1226, fo 44.

paroisse Saint-Gervais, transige avec Michelle Fournier sa sœur, domiciliée rue du Chevalier-du-Guet, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, au sujet de terres et de rentes situées au terroir de Puisieux en Mulcien, dont ils sont possesseurs pour un tiers avec Simon, leur frère, du chef de Michelle Croyer, leur mère. Cette pièce fait mention d'une obligation passée, le 23 mars 1659, par le S[r] de la Ville en faveur de Mathurin et François fournier, ses oncles.

2. *Simon*, bourgeois de Paris, demeurant rue des Juifs, paroisse Saint-Gervais, 1673.

3. *Michelle*, qui habitait en 1673, rue des Deux-Ecus, paroisse saint-Eustache.

GADOLET

Famille saintongeaise alliée à la famille Robin, dont Jean Robin dit La Touche, canadien, marié à Québec en 1739, et qui a laissé descendance.

GADOLET, *Renaud*, de Chaniers en Saintonge, époux de Renée Guillobeau, fut père de :

1. *Etienne*, b. à Chaniers (C) 9 fév. 1666, p. et m. Etienne Guillory, notaire « soulz les sceaux de la baronnie de Saint-Sauvant », et Madeleine Monjeau.

2. *Catherine*, b. C 24 janv. 1668, p. et m. Massé Gadolet et Catherine Gadolet.

3. *Marie*, b. C 2 mars 1670, p. et m. Denis Girard et Marie Bert.

4. *Jeanne*, mariée vers 1705 à Jean Robin, (v. ce nom).

GAGNON

Grâce aux découvertes récentes de Mme Pierre Montagne,[152] dans les minutiers des anciens notaires de Tourouvre et de La Ventrouze au Perche (Orne), et à celles du P. Archange Godbout,[153] dans les vieux registres de La Ventrouze, aujourd'hui hélas disparus, les familles Gagnon du Canada peuvent facilement compléter les données de Mgr Cyprien Tanguay[154] quant à leurs origines percheronnes. Il nous aura été facile d'ordonner les notes respectives de ces deux grands chercheurs. (R.-J.A.)

Plusieurs Gagnon[155] existaient à Tourouvre à la fin du XVI[e] siècle, et il y a toujours la Gaignonnière, très vieille demeure ancestrale des Gagnon. Nous connaissons :

GAGNON, *Toussaint*, dont la fille Michelle y épouse, le 15 oct. 1593, Odouard Lande, en présence de Jean Juchereau.

---

[152] Mme Pierre Montagne, Tourouvre . . ., pp. 113-115, 127, 145, etc.

[153] Godbout, *Origines des Familles Canadiennes*, pp. 173, 183.

[154] Tanguay, *Dict. Généalogique*, Vol. 1, pp. 246-248.

[155] On a orthographié de diverses façons ce nom de Gagnon : Gaignon, Gangnon, Gadgnon, Gaingnon, etc., etc.

GAIGNON, *Laurent*, qui fait baptiser sa fille Michelle le 5 mars 1589. Les parrain et marraine sont Antoinette, fille de feu Noël Gaignon, et Noëlle, fille de Gilles Gaignon.

GAIGNON, *Juliane*, fille de feu Noël, demeurant au lieu de la Guimondière, paroisse de Tourouvre, que cite un acte de Leblond, notaire à Mortagne, daté du 29 déc. 1612.

Les trois frères GAGNON du Canada se rattachent à :

I — GAIGNON, *Barnabé*, demeurant au lieu de la Gaignonnière, paroisse de Tourouvre, époux de Françoise Creste. Le 28 oct. 1581 le notaire Gilles Choiseau, de Tourouvre-au-Perche (Orne) dressait l'inventaire de leurs biens à la requête de Valentin Martheau, tuteur de leur fils mineur Pierre. Olivier est déjà marié. Enfants :

1 *Pierre*, qui suit;

2. *Olivier*, qui suivra.

II — GAIGNON, *Pierre*, sur qui Mme Montagne[156] a trouvé plusieurs documents notariés, est fils de Barnabé Gagnon et de Françoise Creste. Il a habité successivement la Gaignonnière, à Tourouvre, la Boullée, à La Ventrouze, et la Grouettière, à Lhôme. Il était l'époux de Renée Roger et n'existait plus en 1633 (Reg. de La Ventrouze, 13 oct.). Sa veuve lui a survécu. Il avait eu pour enfants :

1. *Marguerite*, canadienne, b. à Tourouvre (T) 5 oct. 1598, p. et m. Nicolas Roger, Françoise Roger et Antoinette Febvrier, femme d'Olivier Gaignon. Elle épousa T 3 fév. 1625, Eloi Tavernier, de Randonnai-au-Perche, en présence de Nicolas Roger, Daniel Letavernier et Olivier Gangnon, qui signe.

2. *Noël*, b. T 31 août 1601, p. et m. M^e^ Noël Roger, Olivier Gaignon et Jeanne Saugeron, femme de Nicolas Roger.

3. *Louis*, qui suit.

4. *Mathurin*, canadien, b. 22 oct. 1606, p. et m. Mathurin Prévost, habitant la Gaignonnière, Nicolas, fils de Jean Creste, et Marie Febvrier, femme d'Olivier Gangnon. Il épousa 1° en France, Vincente Gaultier, dont Marthe, canadienne mariée d'abord à Jean Doyon à Québec en 1650, puis à Jacques Lesot (c. Aubert, 7 avril 1665); 2° à Québec, le 30 sept. 1647, Françoise Goudeau, belle-fille de Jacques Le Houx.

5. *Mathurine*, présente au mariage d'Artus Lair avec Marguerite Journel à LV 26 janv. 1626.

6. *Jean*, canadien, b. T 13 août 1610, p. et m. Jean Creste et Jeanne, fille d'Olivier Gaignon. Il épousa à Québec, le 29 juil. 1640, Marguerite Cochon.

7. *Pierre*, canadien, b. T 14 fév. 1612; marié à Québec, le 14 fév. 1642, à Vincente Desvarieux.

III — GAIGNON, Louis, b. à T le 15 janv. 1604, fils de Pierre et de

[156] Mme Pierre Montagne, *Tourouvre et les Juchereau*, 113-115.

Renée Roger, avait eu pour parrain Louis Bouchigny et Guillaume Martheau, et pour marraine Simone, fille de feu Pierre Beauselin, de la paroisse de Normandel. Il se fixa à La Ventrouze où il épousa, le 18 fév. 1633, Toussaine de Lespine, fille de feu Daniel, en présence de Raulin Prévost, Noël Juchereau, et Pierre Gaignon. Enfants tous baptisés à La Ventrouze :

1. *Mathurine*, b. 13 oct. 1633, p. et m. Mathurin Gaignon, fils de feu Pierre, et Delespine, fille de feu Daniel.

2. *Simon*, b. le 2 mai 1635.

3. *Jeanne*, b. le 19 juin 1637, p. et m. Jean Aleaume et Marie Desavis, fille de Noël.

4. *Louis*, b. le même jour, p. et m. Louis Chabeau, fils de Jean, et Simone, femme de Joachim Collet.

5. *Françoise*, b. le 24 sept. 1638, p. Pierre Gaignon, de La Ventrouze.

II — GAIGNON, *Olivier*, fils de Barnabé et de Françoise Creste, habitait La Gaignonnière à Tourouvre. Quelques actes notariés le concernant ont été récemment découverts.[157] Noël Dangereux lui rendait une pièce de terre le 7 nov. 1622; son gendre Mathurin Dene et Jeanne Gaignon, sa fille, renonçaient à sa communauté de biens le 31 janv. 1623; et Pierre Gaignon, son frère, lui cédait une grange sise à La Gaignonnière ainsi que tout ce qui pouvait lui appartenir du partage en la succession de la veuve Guillaume Lesage, le 24 juil. 1626. Olivier Gaignon mourut à la fin de l'année 1630 puisque sa succession était réglée le 30 déc. de cette année. Antoinette Febvrier, sa femme, lui survivait. Enfants :

1. *Jeanne*, marraine à Tourouvre (T) en 1610, mariée T 8 janv. 1622 à Mathurin Dene.

2. *Olivier*, parrain à T le 16 avr. 1617 de Geneviève Charron, fille de Nicolas et de Françoise Gaignon.

3. *Françoise*, b. T 28 fév. 1589, p. et m. Françoise, femme de Jean Creste, et Marie, fille de Jean Febvrier, et Pierre Gagnon; épousa T 25 janv. 1610 Nicolas Charron, en présence de François Charron et de Pierre Gaignon.

4. *Marie*, b. T 30 juil. 1591, marraines : Marie, femme de Jean Febvrier, et Geneviève, femme de Denys Maheust; probablement décédée en bas âge.

Famille de Robert Gagnon

Beaucoup de chercheurs canadiens ont affirmé, sans preuve, que Robert Gagnon était le cousin des trois frères Mathurin, Jean et Pierre Gagnon, venus ici avec leur sœur Marguerite Gagnon, l'épouse d'Eloi Tavernier. Le premier venait de La Ventrouze-au-Perche, tandis que les seconds disaient que leurs parents étaient de Tourouvre et de La Ventrouze. S'ils étaient parents, c'était sûrement par leurs mères, car les familles Roger et Geffray étaient toutes deux de La Ventrouze.

---

[157] Mme Pierre Montagne, *Op. cit.*, idem.

GAGNON, Jean, domicilié à La Ventrouze-au-Perche, avait épousé, vers 1625, Marie Geffray (v. ce nom). Enfants :

1. *Mathurine*, b. à La Ventrouze (LV) 3 sept. (1626), p. et m. Mathurine André, fille de Gilles et Noël Desavis.

2. *Robert*, canadien, b. LV 1 mars 1628, p. et m. Robert Debray et Madeleine Loche, femme de Noël Desavis; il épousa [158] à Québec, le 3 oct. 1657, Marie Parenteau.

3. *Françoise*, b. LV 27 fév. 1630, p. et m. Simon Debray et Françoise, femme de Jean Aléaume; elle épousa LV 19 sept. 1656, André Chétif.

4. *Jean*, b. LV 15 déc. 1632, p. et m. Jean Debray et Marguerite Marot, fille de Jean; il était marié en 1659 à Marguerite Ruffré.

5. *Simon*, b. LV 27 sept. 1636, p. et m. Jean Challumel, fils de Jacques, et Marie Meilleur.

6. *Anne*, b. 25 mars 1642, p. et m. M[e] Pierre Juchereau et Dlle Anne Gravelle.

7. *Marie*, b. LV 27 sept. 1644, p. et m. Guillaume Debray et Simone Renouil.

GAUDAIS

Famille noble originaire de Paris, maintenue dans sa noblesse en 1667, et en 1699 à Bourg-en-Bresse. C'est de l'union de Jeanne Gaudais avec Nicolas Dupont qu'est sortie la branche canadienne des Dupont de Neuville.

I — GAUDAIS, *Jean*, S[r] du Pont, Conseiller, notaire et secrétaire du roi et de ses finances, auxquels une rente fut constituée par la ville de Paris, le 31 mars 1575 et une autre le 9 fév. 1577, par Henry Gaudais, éc., S[r] de Maisonneuve, demeurant à Magiz-le-Hongre, pays de Brie.[159] Jean Gaudais n'était plus en 1603, ayant épousé par contrat passé au lieu de Restal (?Rethel) Geneviève Chantereau (v. ce nom).[16] De ce mariage naquirent :

1. *Jacques*, docteur en médecine, demeurant à Paris, rue de Monmartre, paroisse Saint-Eustache;

2. *Louis*, qui suit.

3. *Geneviève*, mariée à Jehan Granger, S[r] de la Maisonrouge (v. ce nom).

II — GAUDAIS, *Louis*, canadien, éc., S[r] du Pont de Chartran et de Pierre, demeurant à Paris, rue des quatre-Filz, paroisse de Saint-Jean-en-Grève, fut nommé conseiller du roi et receveur général des finances à Paris par lettres du 10 juin 1618, charge dont il se démit en faveur de n.h. Charles

[158] Sur Robert Gagnon, voir l'excellente étude du P. Archange Godbout dans MSGCF III (1949), pp. 175-182.

[159] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1293.

[160] AN., Y 122, fo 369 V°.

[161] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1293, fo 4.

Margonne, le 3 déc. suivant.[161] En 1630, il fait opposition au sujet de son office de Conseiller et trésorier général de France à Soissons.[162] Il fut nommé commissaire du Roi en Nouvelle-France en 1663 et il passa près de deux mois au Canada (du 15 septembre au 26 octobre). Il avait épousé Louise Margonne (v. ce nom) et en eut :

1. *Charles*, qui suit.

2. *Claude*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs, le 16 août 1633, p. et m. Henry Gaudais, éc., demeurant à Caupuray-en-Brie et Dlle Claude Margonne.

3. *Nicolas*, canadien, S[r] de Chartran,[163] parrain à Québec 1 mai 1664. Rentré en France en septembre 1664.

4. *Marguerite*, marraine à Saint-Gervais en 1660.

5. *Jeanne*,[164] canadienne, mariée par contrat du 18 mars 1669 à Nicolas Dupont, éc., S[r] de Neufville (v. ce nom). Elle habitait alors rue Neufve Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, à Paris. Ses témoins furent : Charles, son frère, Dame Anne Puget, veuve de Claude Margonne, Conseiller secrétaire du roi maison, couronne de France et de ses finances, sa tante maternelle à cause du dit défunt, M[e] Octave de Périgny, Conseiller du roi en tous ses Conseils, président en sa Cour de Parlement, précepteur de Mgr le Dauphin, cousin maternel à cause de Dame Louise Margonne sa femme, Messire Jean Granger, aumônier du roi, chanoine en l'église de Paris et prieur de Condé, cousin germain paternel, Vincent Nolet, secrétaire du roi, cousin germain, Jean-Baptiste Noël, conseiller du roi, trésorier provincial des guerres en Bourbonnois et Nivernois, cousin à cause de Mlle, sa femme, etc.[165] Venue au Canada avec son époux, elle fut inhumée à Québec en 1707.

III — GAUDAIS, *Charles*, éc., S[r] du Pont, Conseiller du roi et receveur triennal des tailles en l'élection de Noyon (1653). Le 15 mai 1677, il vend à Artus Tavernier, S[r] de Boulogne, pour la somme de 3600 livres, deux charges de receveur des tailles de Clermont en Beauvoisis.[166] Il eut de Marie Desponty :

1. *Charles*, b. à Saint-Gervais (SG), le 28 sept. 1655, parrain Pierre Desponty, M[e] d'hôtel du roi.

2. *Julienne*, b. SG 10 oct. 1657.

3. *Anne*, née le 9 oct. 1658, b. SG 12.

4. *Pierre-Charles*, b. SG 22 oct. 1659.

5. *Elisabeth-Charlotte*, b. SG 14 nov. 1660, marraine Marguerite Gaudais, fille de Louis.

---

[162] D'Hozier, *Dossiers Bleus*, 306 : voir aussi sa biographie par André Vachon, dans DBC Vol. I, pp. 334-335.

[163] Sur Nicolas Gaudais, Sr de Chartran, voir BRH, 1934, p. 320.

[164] Sur Jeanne Gaudais, voir BRH, 1934, p. 12.

[165] AN., Y 216, fo 174 V°.

[166] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1293.

6. *Octavie-Louise*, b. SG 7 fév. 1662.

7. *Henry*, Sgr de Villiers, marié à Saint-Eustache de Paris, le 19 fév. 1697 à Dlle Catherine Bouchet, fille de défunt Noël, officier du roi et de Dame Anne Letanneur, en présence d'Octavie-Louise et de Marie Gaudais, sœur de l'époux, de Louis Gaudais, Sr du Pont, son frère, et de Jacques Bouchet, Sr de Grand Maison, frère de l'épouse.

8. *Louis*, Sr du Pont, cité.

GEOFFRAY

Famille de La Ventrouze au Perche (Orne), alliée à la famille Gagnon, d'où est sorti Robert, canadien, qui épousa Marie Parenteau à Québec en 1657.

GEOFFRAY, *Marie*, femme de Jean Gagnon, parents du canadien Robert Gagnon, se rattache à l'une des deux familles qui suivent :

GEOFFRAY, *Robert*, manœuvre à La Ventrouze, et sa femme Guillemine Roger, sont mentionnés dans un acte de Leblond, notaire à Mortagne, du 8 juil. 1598. Ce couple eut pour enfants :

1. *Marie*, marraine de Marie Chasteau à La Ventrouze (LV) 16 fév. 1625.

2. *Louise*, mariée LV 3 mars 1631 à Pierre Maurice, fils de Michel, de Saint-Mard-de-Reno, en présence de Noël Juchereau et de Denys Clavet, aussi de Saint-Mard-de-Reno (Orne).

3. *Pierre*, parrain à LV le 15 avril 1635.

4. *Félix*, le Jeune, marié à LV 17 oct. 1627 à Mathurine Berthin, fille de défunt Etienne, en présence de Robert Geoffroy. De ce mariage naquirent : a) *Etienne*, en 1630; b) *Marie*, en 1633; c) *Marguerite*, en 1637; et d) *Pierre*, en 1642, tous baptisés à La Ventrouze.

GEOFFRAY, *Félix*, l'ainé, remarié en 1632 à la veuve de Michel Loiseau. D'un premier lit était née *Marie* Geoffray, marraine de Marie Charron à LV le 16 août 1621. C'est cette Marie Geffray qui est la mère de Robert Gagnon, canadien.

GIRARD

D'Aujac (Char.-Inf.) sont venus en Nouvelle-France : Léon Girard, marié en 1688, et Vincent Jean, marié en 1687. Voici les notes sur la famille Girard :

GIRARD, *Jean*, époux de Marie Martin, eut pour enfants :

1. *Marie*, b. au bourg d'Aujac (A) 30 avr. 1641, p. et m. Me Etienne Girard, sergent de la Communauté de Mastas, et Jeanne Fourré.

2. *Jeanne*, b. A 17 janv. 1644, p. et m. Jacques Geoffroy, sergent royal, et n.f. Jeanne Rouleau.

3. *Léon*, canadien, marié 1° Lachine, 12 avr. 1688, Clémence Beaune, dont descendance; 2° au même lieu, 31 janv. 1705, Marie Lelat.

4. *François*, b. A 3 sept. 1656, p. et m. François Philippe et Marie Prunier.

5. *Pierre*, b. A 6 fév. 1664, p. et m. Pierre Perrogon et Marie Girard.

GODEFROY

Famille noble, de Paris, qui a donné au Canada Jean-Paul Godefroy,[167] l'un des officiers du Conseil établi par Sa Majesté, amiral de la flotte, et commissaire général des affaires de la Communauté de la Nouvelle-France, marié à Québec en 1646 à Madeleine Le Gardeur.

I — GODEFROY, *Pierre*, marchand mercier et bourgeois de Paris,[168] en 1568, demeurait, en 1598, rue Saint-Denis au coin de la rue des Lombards, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie.[169] Il fut marié trois fois : 1° avec Ambroise Gahory; 2° avec Nicolle Ferron, fille de N. . . et de Marguerite Bezard,[170] laquelle n'existait plus en 1596; 3° le nov. 1598, pardevant Louis Lecomte et Jean Chazerets, not. au Châtelet, Marie de Beausse, qui apporte en dot 200 écus soleil, divers titres de créance et un droit de douaire sur une maison à Saint-Denis, au grand marché. Le futur est assisté de Pierre Martine, son gendre; la future de Guillaume de Beausse, son frère, et de Robert de Beausse, marchand, bourgeois, son oncle.[171] Pierre Godefroy laissa huit enfants tous mentionnés, le 17 mars 1607, dans la quittance d'une rente acquise de Guillaume Chastelain et à lui constituée pur les prévôts des marchands,[172] le 29 juil. 1586.

1. *Robert*, qui suit.

2. *N*. . ., femme, en 1598, de Pierre Martine.

3. *Catherine*, femme en 1607 de Guillaume de Beausse, dont Marie, qui épouse à Saint-Eustache, le 4 nov. 1631, Etienne du Moustier.[173]

4. *Anne*, fille, comme la précédente, de Pierre Godefroy et d'Ambroise

---

[167] Sur Jean-Paul Godefroy, canadien, v. Godbout, *Emigration Rochelaise en Nouvelle-France*, p. 120.

[168] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1345, Dossier 30423, fo 2 et 3.

[169] AN., Y 137, fo 409.

[170] Le 19 juin 1596, honorables personnes, Pierre Godefroy, marchand, bourgeois de Paris, au nom et comme tuteur et curateur des enfants mineurs de lui et de défunte Nicolle Ferron, jadis sa femme, Marie Ferron, veuve de Jacques Fouquet, et Anne Ferron, veuve de Jacques Godefroy, en leur vivant marchands bourgeois de Paris, les dites Anne et Marie Ferron et les dits mineurs héritiers de feue Marguerite Bezart, leur mère et aïeule, jadis femme de défunt Guillaume Chastelain, marchand bourgeois de Paris, délivrent quittance d'une rente à eux échue par partage fait avec les héritiers du dit Chastelain et à celui-ci cédée par transport de Jehan le Flamant, porte-manteau du Roi, et de Catherine Foucault, sa femme, et aussi de partie d'une rente constituée par les prévots des marchands à Jehan Foucault, le 31 mai 1557. (D'Hozier, *Pièces Originales*, 1195, fo 48).

[171] AN., Y 137, fo 409.

[172] D'Hozier, *Pièces Originales*, Dossier 30424, fo 3.

[173] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1195, fo 65.

Gabory. Elle épousa Jean Feillet, dont : a) *Jean*, Feillet, marié à Thérèse de Bois-Follet,[174] et b) *Françoise* Feillet, mariée à Claude de la Croix, fils de Claude et de Marie Marchand.

5. *Claude*, fille en 1607, sous la tutelle de son frère Robert.

6. *Marie*, femme de Claude de Bragelongne, éc., Sr de Boisripault, Conseiller du roi en ses Conseils, Commissaire et surintendant général des vivres des camps et armées de France, lequel se fit prêtre après la mort de sa femme. (v. La Chesnaye des Bois). Ils eurent : a) *Jacques*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs, le 9 oct. 1629; b) *François*, né le 13 fév. 1636 et b. à Saint-Gervais, le 6 mars 1639, p. et m. François Sabatier, trésorier des parties casuelles, et Dlle Marie Godefroy, fille de M. Godefroy, avocat, trésorier général de l'extraordinaire des guerres; c) *Marie*, b. le 6 mars 1639; d) *Hierosme*, b. le 1 fév. 1641; e) *Pierre*, b. le 24 avr. 1642; f) *Louise*, b. le 10 sept 1643.

7. *Jean*, dont Robert, son frère, acquit les droits[175].

8. *Antoine*.

II — GODEFROY, *Robert*, Conseiller du roi, receveur général des fermes en Picardie (1607), trésorier général de l'extraordinaire des guerres en Normandie (1618), receveur général des finances à Tours (1621), Conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et Privé et trésorier général de l'extraordinaire des guerres (1629), demeurait à Paris, rue d'Anjou, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, puis en 1642, rue Barbette, paroisse Saint-Gervais. Il blasonnait : « d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un plante d'argent.».[176] Marié d'abord à Marguerite Bellin, morte en 1606, et enterrée à Saint-Innocent, Robert Godefroy convola en secondes noces à Saint-Eustache, le 13 août 1606, avec Marie Marteau (v. ce nom), qui fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs,[177] le 10 oct. 1638. Lui-même décéda à 80 ans et fut enterré, le 17 mai 1655, dans la même église, où une épitaphe conservait leur mémoire.[178]

Sont issus peut-être du 1er lit :

1. *Marthe*, marraine de sa sœur Elisabeth, en 1619.

2. *Marie*, marraine de François de Bragelongne, son neveu, en 1636.

Du second lit :

3. *Anne*, inhumée à 20 ans, à Saint-Nicolas-des-Champs, le 23 nov. 1632.

---

[174] Descendance, suivant d'Hozier, *Pièces Originales*, 1195, fo 65.

[175] Voir quittance du 10 mars 1616, d'Hozier, *Pièces Originales*, Dossier 30423, fo 68.

[176] D'Hozier, *Pièces Originales*, Dossier 30424, fo 12.

[177] Le 28 nov. 1638, Robert Godefroy fait donation à Anne Gadeau, d'une rente viagère de 300 livres tournois pour services rendus à sa défunte épouse (AN., Y 179, fo 160 V°). Autre donation de diverses rentes, le 19 avril 1642, à la Chartreuse de Notre-Dame du Parc en Charnye, pays du Maine. (AN., Y 182, fo 192).

[178] *Ms. Franc.* 32444, p. 533.

4. *Simon*, b. au même lieu, le 23 fév. 1618.

5. *Elisabeth*, b. le 15 mai 1619.

6. *Jean-Paul*, canadien, qui suit.

7. *Michel*, b. le 16 janv. 1627.

III — GODEFROY, *Jean-Paul*, canadien, fils de Robert et de Marie Marteau, naquit à Paris et fut baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs le 2 sept. 1621. L'un des officiers du Conseil établi par Sa Majesté au Canada, amiral de la flotte du dit pays et commissaire général des affaires de la Communauté de la Nouvelle-France. Le 3 oct. 1646, à Québec, il épousait Madeleine Le Gardeur. En 1649, on le retrouve à La Rochelle au mois de mars, conjointement avec Michel Le Neuf du Hérisson, et Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, signant une requête au roi pour faire nommer Jean Juchereau de la Ferté à la charge de Noël Juchereau, son oncle, décédé. En 1653, Godefroy s'associe à Louis d'Ailleboust et à Jean Bourdon pour la pêche de la morue. Après cette date il semble retourner vivre en France avec sa famille où il décéda avant le 23 oct. 1668.

GRANGER

Famille noble, originaire de Paris, alliée aux Nau de la Boisselière, et aux Gaudais du Pont, d'où sont issus les Dupont de Neuville, du Canada.

GRANGER, *Jean*, éc., S[r] de la Maisonrouge, l'un des cent gentilhommes de la maison du roi, demeurant rue des Prouvaires, paroisse Saint-Eustache, à Paris, épousa Dlle Geneviève Gaudais (v. ce nom).[179] Ils eurent :

1. *Jean*, Sr de Saint-Jean, chanoine de Notre-Dame de Paris, aumônier du roi, prieur de Saint-Jean de Houdan,[180] qui décéda au cul-de-sac de la rue des Rosiers et fut inhumé en l'église de Paris,[181] le 2 sept. 1671.

2. *Catherine*, mariée en 1627 à Jacques Nau (v. ce nom).

GUÉROUT — GROU

Famille protestante établie à Rouen en Normandie au XVI[e] siècle, et qui a donné un fils au Canada : Jean Grou, l'ancêtre du chanoine Lionel Groulx.

I — GUÉROULT, *Etienne*, bourgeois de Rouen, n'existait plus le 2 mai 1635, date à laquelle Jacqueline Martel, sa veuve, vend à fin d'héritage une rente à Etienne Marie, bourgeois de Rouen, tant en son nom qu'à ceux de ses enfants, qui sont :

1. *Pierre*, qui n'était plus en 1635, père de Christophe.

2. *Louis*, défunt également en 1635, dont plusieurs enfants.

---

[179] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1396.

[180] Maquet et Dion, *Nobiliaire et Armorial du Comté de Montford-l'Amaury*, Rambouillet, 1881, 516 pp., p. 239.

[181] *Ms Franc.* 32828.

3. *Jean*, marié par contrat du 5 mai 1605, avec Marie Lesonneur, fille de Jean et de Catherine Duhamel. De ce mariage naquit *Pierre*, qui, le 3 mai 1640, transige avec Claude Guérould, son oncle, quant à la succession de Jacqueline Martel, sa grand-mère.

4. *Claude*, qui suit.

5. *Alexandre*.

II — GUÉROULT, *Claude*, cordonnier, fils du précédent, épousa, vers 1610, Catherine Loyer.[182] Leurs enfants furent baptisés au temple protestant de Saint-Amand, à Rouen. Enfants :

1. *Geneviève*, mariée le 26 mai 1632, à Jean Moustier, fils de Maurice et de Catherine Brunette.

2. *Etienne*, né vers 1615 qui suit.

3. *Catherine*, inhumée à 2 1/2 ans, le 14 juil. 1633.

4. *Sara*, b. 5 janv. 1631, p. et m. Jacques Leblond et Françoise Cheldevart, femme de Jean Brunette.

5. *Marie*, b. 29 fév. 1632, p. et m. Jean Moutier et Anne du Ry, femme de Nicolas Lemaistre; sép. à 4 ans, le 3 nov. 1635.

6. *Catherine*, b. 8 sept. 1635, p. et m. Jean Mercotté et Catherine Brunette.

III — GUÉROULT, *Etienne*, M^e^ cordonnier,[183] fils du précédent, épousa au temple protestant de Saint-Amand, le 27 oct. 1641, Judith Le Faé (v. ce nom) et fut inhumé à 33 ans, le 21 oct. 1648. Il habitait sur la paroisse Saint-Maclou. Enfants, tous baptisés au temple protestant de Rouen :

1. *Judith*, b. 23 nov. 1642, p. et m. Claude Guéroult et Judith Parmiet, femme de Jean Lefer; sép. 30 oct. 1645.

2. *Anonyme*, né et sép. 5 oct. 1643.

3. *Jean*, canadien, b. 21 sept. 1644; p. et m. Jean Lefer et Marie Loyer; il épouse à Montréal le 23 nov. 1671 (c. Basset, not. 22 nov. 1671) Anne Goguet, fille de Pierre et de Louise Garnier. Son époux ayant été tué par les Iroquois à la coulée de Jean Grou, Anne Goguet convola en secondes noces avec Jacques Desnoyers[184] à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 26 oct. 1693.

4. *Anne*, b. 8 sept. 1645, p. et m. Jean Montier et Anne Lefaé.

5. *Pierre*, b. 25 nov. 1646, p. et m. Pierre Assire et Geneviève Géroult, femme de Jean Montier; sép. le 4 nov. 1649.

6. *Etienne*, b. 15 déc. 1647, p. et m. Isaac Collas le jeune, et Suzanne Parmiet.

---

[182] Les actes concernant Geneviève et Etienne Guéroult donnent à leur mère le prénom de Marie.

[183] Marchand de poissons, d'après Basset, notaire à Montréal, le 22 nov. 1671.

[184] Cf. *La Famille Desnoyers dit Lajeunesse*, pp. 29ss.

GUILLEMOT DU PLESSIS

Deux branches de la famille Guillemot du Plessis furent maintenues, au rôle de Rennes, en Bretagne, comme nobles d'extraction, la première[185] celle des Sieurs de Villecorhen, de la Rozelaye, de Houssemaine, etc., le 14 nov. 1668, la seconde,[186] celle des Sieurs de la Guérinais de la Fresnais et de Kergoff, le 19 janv. 1669. Toutes deux remontaient à Pierre Guillemot du Plessis, époux, en 1500, de Denise Clément, et blasonnaient « d'azur au loin couronné d'or, accompagné de trois molettes de même ».

Le domaine de Kervodo ou de Kerbodot auquel notre gouverneur des Trois-Rivières avait emprunté son titre n'appartenait plus, depuis de longues années, à sa famille. Il était passé, par partage noble du 15 janv. 1598, de défunts nobles gens François Taillard et Jeanne Guillemot, sieur et dame de Guervodo, à leur fille aînée, Marguerite Taillart, épouse de Guillaume de Liscouet.[187]

I — GUILLEMOT, S[r] de Querbodot, n.h. *Henry*, demeurant à Paris, paroisse Saint-Honoré, eut, de Dlle Michelle Fouquet :

1. *Guillaume*, canadien, b. le 6 mars 1608, p. et m. M[e] Guillaume Fouquet, abbé d'Enay, et Dlle Jeanne Girard, femme de Guy Girard, S[r] de la Roussière, et Dame Jeanne de Pois; qui suit.

2. *Charlotte*, b. le 17 mars 1609.

3. *Diane*,[188] b. le 24 sept. 1610.

II — GUILLEMOT, S[r] du Plessis-Kerbodo, *Guillaume*, s'embarqua à Auray (Mobihan) le 31 mai 1652, avec sa femme, ses enfants et ses deux belles-sœurs pour la Nouvelle-France.[189] Il ne débarqua à Québec que le 13 octobre ayant fait escale à La Rochelle où il passait, le 12 juillet 1652, pardevant Samuel Perronneau, not., une obligation de 279 livres en faveur de Jean Roy et Jean Chanjon, marchands de cette ville. Nommé au gouvernement des Trois-Rivières, il s'y rendit dès le 10 novembre mais huit mois plus tard, dans une sortie malheureuse, il tombait, avec une partie de ses gens, sous les coups des Iroquois. Sa veuve, Etiennette Després, alla se fixer à Québec. Il laissait deux enfants :

1. *François*, sans doute celui qui suit. Il figure comme parrain aux Trois-Rivières, le 21 déc. 1651.

2. *Anne*, née en 1648 (Recens. 1667), ou 1650 (Recens. 1666), qui épouse à Québec, le 17 sept. 1668, Octave Zapaglia de Ressan.

III — GUILLEMOT, éc., S[r] du Plessis, *François*, épousa 1° à Vannes

---

[185] Archives de la Loire-Inf., Ms.B. 1163, fo 14.

[186] *L. cit.*, fo 39.

[187] De Rosmorduc, *Noblesse de Bretagne*, 1668-1671, tome IV, p. 371.

[188] BN., *Ms. Fonds Fr.*, 32585.

[189] Manuscrit du Frère Balthazar de Bellême, à la Bibliothèque Municipale de Rennes, cote 122, C-4, fo 116 V°. Cf. Duine, *Choses et gens du XVIIe siècle breton*, dans *Mémoires de la Société archéologique de Rennes*, tome XXXIV, 2[e] partie, p. 175.

(Morbihan), paroisse Saint-Patern, le 15 juil. 1669, Dlle Jeanne de la Coudraye, fille de n. gens Louis, Sr de Kerenlou, conseiller du roi au siège présidial de Vannes, et de Guillemette Thomas. Elle avait été baptisée à Sainte-Croix, le 9 mars 1626 et fut inhumée dans l'église des Cordeliers, le 5 juil. 1670; 2° à Saint-Patern, le 14 sept. 1671, Dlle Françoise Le Vandeur, Dame de Creisker, qui lui donna :

1. *François*, b. Saint-Patern (SP) 24 janv. 1673.

2. *Hélène*, b. SP 12 mai 1675, marraine Hélène Le Vandeur, Dame de la Motte.

3. *Christophette*, b. SP 24 janv. 1677, p. et m. Christophe Fouquet, Sgr Comte de Chalain, et Hélène Le Vandeur.

4. *Louis*, b. SP 26 juil. 1679, p. et m. Louis de Bruc et Dlle Jeanne Le Vandeur, Dame de Cresquel.

5. *Claude-Anne*, b. SP 23 fév. 1681.

6. *Perrine*, b. le même jour.

7. Autre *François*, b. SP 13 juil. 1683, p. et m. n.h. Anne Le Vandeur, Sr de Bourgneuf, et Dlle Hélène Guillemot.

GUYON

Jean Guyon, « homme instruit venu du Perche » dit Tanguay, ancêtre des Guyon, des Yon, et de plusieurs familles Dion du Canada, était originaire de Tourouvre-au-Perche (Orne), bourg qui a donné tant de ses enfants à la Nouvelle-France.[190] Voici les notes généalogiques sur cette famille pionnière chez-nous :

I — GUYON, *Jacques*, domicilié à Tourouvre,[191] épousa Marie,[192] inhumée à Mortagne-au-Perche, paroisse Saint-Jean, le 26 fév. 1626. Ils eurent pour enfants :

1. *Marie*, b. à Tourouvre (T) le 21 sept. 1588, p. et m. Marie, veuve de Jean Charpentier, Marguerite, femme de Gabriel Vauguyon, et François, fils de Jean Lousche, le Jeune.

2. *Jean*, canadien, qui suit.

II — GUYON, *Jehan*, Sr du Buisson, maçon, fils du précédent, fut baptisé à Tourouvre-au-Perche le 18 sept. 1592. Ses parrains furent Jean Collin et Pierre Dolivet, et sa marraine Catherine, fille de Nicolas Godin. À Saint-Jean de Mortagne, le 2 juin 1615, il épousait Mathurine Robin. Onze

[190] Sur les partants pour la Nouvelle-France d'origine tourouvraine, consulter : Mme Pierre Montagne, *Tourouvre* . . . « Les contrats d'engagement », pp. 31-86. Aussi, M. Pierre Montagne, *Le Perche des Canadiens*, numéro spécial des *Cahiers Percherons*, 2e trimestre 1974, liste alphabétique des partants du Perche pour le Canada, pp. 38-48.

[191] Jacques Guyon est présent à Tourouvre le lundi, 6 janv. 1579 (registres de catholicité).

[192] Les époux Guyon et Marie Huet, n'ayant pas encore d'enfants, se font donation au dernier survivant le 15 avril 1583. Leur mariage est donc antérieur à cette date. (Mme Pierre Montagne).

enfants vont naître de cette union.[193] Le 30 nov. 1615, nous révèle Mme Montagne,[194] à la maison de Macé Pichon, à l'enseigne du Cheval Blanc, les paroisses de Tourouvre, représentés par quatre d'entre eux, firent commande à Jehan Froget et Jehan Guyon, maçons, demeurant en la paroisse Saint-Jean de Mortagne, pour remplacer une montée de bois dans la tour du clocher de l'église de Tourouvre. Et le 28 déc. 1616 Jehan Guyon et Jehan Froget passent le contrat de maçonnerie (Leblond, not.). Enfin, le 14 mars 1634, notre homme s'engage, avec Zacharie Cloustier, à suivre Robert Giffard au Canada, et à cet effet, il vend « un lotereau de terre en jardin » sis paroisse de Loisé, à Denis Gentil, Sr de Rougemont. Le reste de sa destinée s'écoulera en Nouvelle-France avec tous les siens. Il est inhumé à Québec le 3 mai 1663, Mathurine Robin l'avait été le 17 avril 1662. Enfants :

1. *Barbe*, canadienne, b. Saint-Jean de Mortagne (SJM) 19 avr. 1617, p. et m. Jehan Pousset et Barbe, femme de Nicolas Poulard, S[r] des Portes, qui a nommé. Elle épouse Pierre Paradis en France, avant le 20 mars 1651 (Mathurin Barré, not. à Mortagne), et vinrent se fixer en Nouvelle-France avec leur famille vers 1650.

2. *Jean*, canadien, b. SJM 1 août 1619, p. et m. Jean du Pont, qui a nommé, et Anne Passavant; il épouse Elisabeth Couillard à Québec le 27 nov. 1645.

3. *Simon*, canadien, b. SJM 2 sept. 1621, p. et m. Jean Saugeon, Simon Chastel, curé de Saint-Jean, qui l'a nommé, et Jeanne Desionis; il épouse Louise Racine à Québec le 10 nov. 1653.

4. *Marie*, b. SJM 18 mars 1624, p. et m. Jacques Robin, Marie Chahaigne, qui a nommé; décédée toute jeune.

5. autre *Marie*, canadienne, b. SJM 29 janv. 1627, p. et m. Eustache Robin et Marie Gadion, qui a nommé; elle épouse François Bélanger à Québec le 12 juil. 1637.

6. *Claude*, canadien, b. à Notre-Dame de Mortagne (NDM) 22 avr. 1629, p. et m. n.h. Claude Chouet, S[r] de la Morrelière, conseiller du Roy élu à l'élection du Perche, et Dame Suzanne Rumet; a épousé 1° à Québec le 7 fév. 1655 Catherine Colin; 2° à Sainte-Famille, île d'Orléans, 1 déc. 1688, Marguerite Binaudière.

7. *Denis*, canadien, b. NDM 30 juin 1631, p. et m. n.h. Denis Gentil et Catherine Deshéberger, fille de défunt Barthélémy et de Catherine Tiboust; épouse Elisabeth Boucher le 21 oct. 1659.

8. *Michel*, canadien, b. NDM 3 mars 1634, p. et m. Pierre Martin, S[r] de Careaux, avocat au bailliage du Perche, et Dame Marie Ailleboust, fille de M[e]

---

[193] C'est à tort que Tanguay cite deux Jean Guyon, l'un époux de Madeleine Boulé, l'autre de Mathurine Robin. Madeleine Boulé est une lecture fautive. Il n'y eut qu'un seul Jean Guyon, et les deux enfants qu'il fait baptiser à québec en 1638 et 1639, sont de Mathurine Robin. Consulter aussi l'article de Léon Roy, *Un seul Jean Guyon*, dans *BRH* tome 49, pp. 268-272.

[194] Mme Pierre Montagne, *Tourouvre . . .*, p. 21.

[195] BN., *Cabinet des Titres*, Vol. 274, p. 39.

Jean Ailleboust, aussi avocat au bailliage du Perche, et de dame Suzanne Romer; épouse Geneviève Marsolet le 4 sept. 1662 à Québec.

9. *François*, canadien, né vers 1635 et marié à Madeleine Marsolet en 1662 (c. Audouart, not. à Québec).

10. *Noël*, b. Québec 27 août 1638.

11. *Françoise*, b. Québec 7 déc. 1639.

HASTREL

Cette famille, dont la devise était *Semper labor, semper valor*, blasonnait : « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même, et en pointe d'une tête de levrier d'argent, colletée de gueules, et bouclée d'or ». Elle fut représentée en Canada par Christophe d'Hastrel de Rivedoux.

HASTREL (d') ou de HASTREL. Famille noble, originaire de Gascogne, que l'on trouve établie en Picardie au commencement du XVI[e] siècle et divisée en plusieurs branches. L'ainée, devenue poitevine par suite d'un mariage avec l'héritière de la Chabossière, est éteinte, mais elle a donné naissance à celle de Rivedoux qui existe encore. L'origine gasconne de cette famille est certifiée par un jugement de maintenue de noblesse daté à Château-Thierry, le 23 mai 1539, lequel constate que, vers l'an 1500, André de Hastrel fut le premier de cette famille qui vint de Gascogne, en France. Ce jugement prouve en outre qu'André avait un frère, Pierre, dont la descendance est suivie sans interruption jusqu'à nos jours. Les documents qui nous ont servi pour établir la filiation sont extraits d'un tableau généalogique communiqué par M. Louis-Pierre-Marie d'Hastrel de Rivedoux (13[e] degré), des preuves des Écoles Militaires, d'un travail du D[r] Algier sur Mille-Fleurs,[196] d'ouvrages sur le premier Empire et la Restauration, et des notes conservées dans notre cabinet généalogique.

I. *Branche de la Chabossière*

Nous commençons la filiation suivie au 6[e] degré de la généalogie communiquée par M. d'Hastrel de Rivedoux.

VI — HASTREL, *Christophe* d', Ec., sgr de Préaux, de Grésolles et de Vaillon,[197] avocat, conseiller du roi au siège présidial de Soissons, épousa Madeleine de Pilloy, et mourut en 1658, laissant pour enfants :

1. *Pierre*, Ec., Sgr de Préaux, de Nouvron, tant en son nom qu'en celui de ses frères, fit le dénombrement de la terre et seigneurie de Préaux, le 10 fév. 1659, à Jean Pintrel, Ec., Sgr de Montoury et de Villeneuve, en Tardenois.[198] Le 27 janv. 1687 il affermait la seigneurie des Fossés (Neuilly Saint-Front, Aisne) qui était indivise entre lui et ses frères, à Pierre Servet,

[196] Travail paru dans *La Revue de Saintonge et d'Aunis*, tome XXXIV.
[197] Village de Villedouc, paroisse Sainte-Marie.
[198] BN., *Cabinet des Titres*, Vol. 274, p. 39.

laboureur.[199] Il était chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Soissons. Il avait épousé, le 28 mai 1665, Suzanne Le Grain, et était décédé avant le 20 mai 1711, date où son fils Pierre-Joseph, Ec., Sgr de Préaux et de Nouvron, fut maintenu en sa noblesse par M. Le Fèvre d'Ormesson. Ce Pierre-Joseph eut postérité.

2. *Florimond*, Ec., Sgr des Fossés, capitaine au régiment de Navarre, assista comme fondé de procuration de sa mère au contrat de mariage de son frère Jean-Baptiste-Christophe, le 15 avril 1694. Marié lui-même à Marie de la Haye, il en eut une fille, *Suzanne*, dont nous ignorons la destinée.

3. Autre *Pierre*, Ec., Sgr de Grisolles (Aisne), capitaine au régiment de Champagne, assista lui aussi au mariage de son frère Jean-Baptiste-Christophe en 1684, et mourut sans alliance, vers 1698.

4. *Jean-Baptiste-Christophe*, qui suit.

VII — HASTREL, *Jean-Baptiste-Christophe* d'., Ec., Sgr de Vaillon, né et b. en l'abbaye et paroisse de Saint-Léger des Soissons, le 26 janv. 1656, lieutenant et aide-major au régiment de Navarre, épousa par contrat passé à Rivedoux (Sainte-Marie de l'Isle-de-Ré, Char. Inf.) le 15 juil. 1684 (Coquart, not.) Marie Bruneau, fille de Jean-Armand, Ec., Sgr de la Chabossière et de Rivedoux, et de Marie Le Cercler, en présence de ses frères. Il devint par ce mariage Sgr de la Chabossière (autrefois commune de la Chapelle-Achard, auj. de celle de Saint-Mathurin, en Vendée), et de Rivedoux, et mourut à Saint-Martin de l'Ile-de-Ré en 1694, après avoir été obligé de quitter le régiment de Navarre pour cause de santé. Il eut pour enfants :

1. *Madeleine*, née en 1685, épousa d'abord, en 1716, François de Cadot, Ec., Sgr d'Argeneuil, capitaine au régiment de Normandie, puis en 1753, Joseph Moinot du Manay, Sgr de Montargis, et mourut en 1726.

2. *Jean-Baptiste-Christophe*, Ec., Sgr de Vaillon, et de la Chabossière, né en 1686, partagea avec ses frères et sœurs les successions de feu Adrien, leur frère, Ec., Sgr de Rivedoux, de ses père et mère, et de Pierre d'Hastrel, Ec., Sgr de Grisolles, leur oncle, par acte passé à Rivedoux, le 6 juil. 1720. Il épousa la même année Elisabeth Héraud de la Prégoisy, et mourut sans postérité en 1722.

3. *Pierre-Bruno*, qui suit.

4. *Adrien*, Ec., Sgr de Rivedoux, épousa Jeanne Thomas, dont il eut au moins *Elisabeth*, mariée à Notre-Dame de La Rochelle; 1° le 15 janv. 1748 à Simon de Saint-Martin d'Orfeuille, à cette époque son père Adrien est alors décédé.[200] 2° le 7 janv. 1750 à Pierre la Roque, M^e de danse.[201]

5. *Anne*, née en 1688, mariée à Jules Gabaret, Marquis d'Angoulins, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis, elle mourut en 1729.

VIII — HASTREL, *Pierre-Bruno* d', Ec., Sgr de Vaillon et de la

[199] Herbelin, notaire à Neuilly Saint-Front (Aisne).
[200] Archives Char.-Inf., *Ms.* 619.
[201] Id. *ibid.*, 622.

Chabossière, né à Sainte-Marie de l'Ile-de-Ré le 2 mai 1687 et b. le 26 du même mois; capitaine au régiment de Hainaut, puis capitaine commandant le 2e bataillon du régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis, épousa le 3 avril 1721 (Fierdesbras et Artaud, not. à l'Ile-de-Ré) Louise-Suzanne Rousseau de la Cour, fille de feu Etienne, Ec., Sgr de la Cour, et de Suzanne Cothonneau, qui lui apporta en dot le manoir de Mille-Fleurs (Le Bois, Ile-de-Ré, Char. Inf.). Il mourut presque subitement à Mille-Fleurs et fut inhumé dans l'église de Saint-Martin de l'Ile-de-Ré, le 7 août 1728, ayant eu de son mariage :

1. *François-Bruno*, b. à Saint-Martin de l'Ile-de-Ré (SM) (ainsi que les suivants) le 13 nov. 1722; décédé en 1728;

2. *Pierre-Etienne*, qui suit.

3. *Christophe-Claude*, auteur de la branche de Rivedoux, qui suivra;

4. *Jacques-Bruno*, Ec., Sgr de Rivedoux par acquisition de son frère Christophe-Claude et de Mille-Fleurs, Chevalier de Saint-Louis, b. SM 27 mars 1725; fut admis en 1745 à l'École militaire et en sortit avec le grade de lieutenant au régiment de Beaujolais. Il fit la campagne de Flandre et d'Italie en 1747 et 1749 et devint capitaine au régiment de La Rochelle. Il assista en 1789 à la réunion de la noblesse de l'Aunis à La Rochelle pour la nomination des députés aux Etats-Généraux; mort en 1811. Il avait épousé, en 1767, Marie Penaud de la Garlière, et en eut : a) *Marie-Josephe-Geneviève*, née en 1767; mariée en 1796 à son cousin germain, Etienne d'Hastrel de Rivedoux (10e degré); décédée le 18 juil. 1801; b) *Sophie*, née en 1769, et morte sans alliance en 1852.

5. *Suzanne-Madeleine*, b. SM le 13 nov. 1717, religieuse bénédictine à Saintes; morte en 1800.

IX — HASTREL, *Pierre-Etienne*, d', Ec., Sgr de Vaillon et de la Chabossière, né le 21 janv. 1724 fut baptisé le lendemain à Saint-Martin de l'Ile-de-Ré; s'engagea en 1743 au bataillon de milice de Saint-Sever-du-Cap, passa lieutenant en 1744; il était, en 1746, capitaine au régiment de Tresnel après avoir reçu un coup de feu à l'armée des Flandres. Il fut successivement capitaine au régiment d'Astrée en 1760, chevalier de Saint-Louis la même année, capitaine au régiment de Languedoc en 1763, de Beaujolais en 1765, de Lamballe en 1768, commandant au régiment provincial de La Rochelle en 1769; prit sa retraite comme commandant en 1781, après 38 ans de service dans l'armée. Il avait épousé à Notre-Dame d'Olonne (Vendée) le 4 juin 1776, Louise-Françoise Baudry d'Asson, fille de Esprit-Gabriel-Auguste, Chev., Sgr de Persimon, ancien garde du roi, et de Marie-Bruno; il mourut en 1791 laissant :

1. *Pierre-Esprit-Bruno*, né aux Sables-d'Olonne le 13 mai 1778 et mort jeune.

2. *Luc-Etienne-Amédée*, qui suit.

3. *Aimée-Emilie-Agathe*, née le 3 oct. 1781, mariée en 1797 à Gabriel-Jacques Jannet de Lépinau, décédée le 12 sept. 1847.

4. *René-Christophe* d'Hastrel de la Chabossière, capitaine au 39e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né vers 1782; épousa d'abord, en 1819, Frédonie Dupleix, veuve de N. Mercereau et fille d'Aimé-René, lieutenant-général de l'Amirauté du Poitou, et de Louise-Thérèse Veillon de Boismartin; puis, le 16 mai 1820, Anne-Sophie de Buar, fille de Pierre-Louis-François Buar de la Charaulière et de Marguerite-Charlotte Merville. Il décéda en 1823 laissant du second lit une fille unique *Agathe*, née en 1823, mariée en 1846 à Louis-Charles-Alphonse Janet de la Bauduère, et décédée à Olonne.

5. *Louis-Pierre-Gabriel* d'Hastrel de la Chabossière, né en 1783, marié le 16 fév. 1808 à Louise-Gilberte-Victoire de Buar, sœur de sa belle-sœur, décéda aux Sables-d'Olonne, le 3 oct. 1826, laissant de son mariage une fille unique *Louise-Sophie-Stéphanie*, née en 1810, mariée le 22 sept. 1834 à son cousin Etienne-Adolphe d'Hastrel de Rivedoux; décédée aux Sables-d'Olonne le 26 nov. 1886.

X — HASTREL DE LA CHABOSSIERE, *Luc-Etienne-Amédée* d', né aux Sables-d'Olonne, le 22 oct. 1779; entra à l'École Militaire sur preuves signées de d'Hozier de Sérigny le 23 sept. 1788. Il épousa, le 24 juil. 1823, Joséphine-Gabrielle-Charlotte Friconneau de la Motherie, fille de Jacques-Denis-Gabriel et de Anne-Suzanne Chappot de la Chanonie, et mourut en 1841, laissant :

1. *Henri-Gabriel-Amédée*, né à Olonne le 18 juil. 1824, décédé au même lieu le 3 oct. 1869, dernier de sa branche, et sans alliance.

2. *Luce-Henriette-Victorine*, née à Olonne le 16 fév. 1829; décédée sans alliance en la même ville le 6 oct. 1851.

II. *Branche de Rivedoux*

IX — HASTREL, *Christophe-Claude*, d, Ec., Sgr de Rivedoux, canadien, fils puiné de Pierre-Bruno, Ec., de la Chabossière, et de Louise-Suzanne Rousseau de la Cour (v. huitième degré ci-haut), naquit le 27 mars 1725 et fut baptisé le 29 à Saint-Martin de l'Ile-de-Ré.[202] Il s'engagea, en 1744, comme volontaire au régiment d'Infanterie royale et était, en 1751, lieutenant au bataillon de milice de Saint-Jean-d'Angély. Par acte des 6 et 7 déc. 1753, il partagea avec sa tante Madeleine d'Hastrel, veuve de François Cadot d'Argeneuil et ses frères, les biens de ses père et mère et eut en partage la terre de Rivedoux. Promu capitaine l'année suivante il demanda à servir aux colonies, et ayant obtenu de partir comme ingénieur militaire au Canada, il vendit son manoir de Rivedoux à son frère Jacques-Bruno. Il épousa à Saint-François de Sales de Québec (auj. Neuville), le 12 fév. 1760, Anne Liénard de Boisjoly, fille de Joseph et de Anne Sylvestre, et est nommé, dans cet acte, Jean-Baptiste-Christophe d'Hastrel. Il fut chevalier de Saint-Louis

[202] Un acte de notoriété au Châtelet de Paris, daté du 31 août 1771, établit que c'est par erreur que Christophe-Claude d'Hastrel est appelé seulement Christophe à son acte de baptême, et Jean-Baptiste-Christophe d'Hastrel dans son acte et son contrat de mariage (BN., *Ms. Fr.* 32084).

et mourut à l'Isle de France, des suites de blessures reçues à Pondichéry en 1788, ayant eu pour enfants :

1. *Thérèse*, né en 1764, morte en 1770.

2. *Etienne*, qui suit.

3. *Marie-Bruno*, née le 27 juin 1771, mariée en 1808 à Elie Arnaud, décédée le 15 fév. 1827.

X — HASTREL, *Etienne* d', canadien, Baron de l'Empire, général de division (25 mars 1811), grand officier de la Légion d'honneur (8 mai 1835), chevalier de Saint-Louis, naquit au Canada le 3 fév. 1766, paroisse Saint-François de Sales, seigneurie de Neuville, dite la Pointe-aux-Trembles de Québec, et fut baptisé le lendemain. Il fit ses preuves pour les Écoles Militaires, suivit cette carrière, et fut créé baron par lettres patentes du 17 mars 1808. Il a laissé à la postérité soixante-et-une lettres, des pièces et des dessins, entre autres un petit cahier avec dessins portant pour titre : Belgique, les fêtes de Bruges.[203] Il mourut à Versailles, le 19 sept. 1846, après s'être marié deux fois : 1° le 23 nov. 1796 à Marie-Josèphe d'Hastrel de Rivedoux, sa cousine germaine, fille de Jacques-Bruno, Sgr de Rivedoux, et de Mille-Fleurs, et de Marie Penaud de la Garlière, dont il n'eut pas d'enfants; 2° le 29 avril 1801 à Louis-Joséphine Zaepffel, fille de Louis, député du Bas-Rhin, qui lui donna :

1. *Gustave*, Baron d'Hastrel, inspecteur des eaux et forêts, né à Neuviller (Bas-Rhin) le 23 juin 1802; investi, à la mort de son père, des donations majoritaires et confirmé dans son titre de Baron par arrêté ministériel du 3 avril 1850; mort sans alliance le 26 avril 1875.

2. *Clémence*, née le 5 juil. 1803 et décédée en 1805.

3. *Etienne-Adolphe*, capitaine d'artillerie de marine, artiste peintre et officier de la Légion d'honneur, naquit à Neuville, le 23 oct. 1805; épousa, le 22 sept. 1834, sa cousine Louise-Sophie-Stéphanie d'Hastrel de la Chabossière, fille de Pierre-Joseph-Louis et de Louise-Gilberte-Victoire de Buar; décédé le 1er juillet 1874.

4. *Eugène*, né le 24 août 18$8, mort le 24 avril 1827.[204]

HENNEQUIN

Famille de robe, originaire de la ville de Troyes, dont la filiation suivie remonte au XIV[e] siècle. La généalogie que nous publions est extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale.[205] Les Hannequin d'Eguilly, sans

[203] Bibliothèque de La Rochelle, *Manuscrits*, Vol. 636.

[204] Cette généalogie se continue jusqu'à nos jours dans le manuscrit du Père Archange, mais elle ne concerne plus le Canada. À la fin, on y lit la note suivante : « copie du Père Archange Godbout, O.F.M., sur le manuscrit de monsieur Paul Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne ». À l'époque, c.a.d. entre les années 1928 à 1932, les notes de M. Beauchet-Filleau sur la famille d'Hastrel étaient encore manuscrites. Elles ont maintenant été publiées par son petit-fils dans le *Dictionnaire du Poitou*, Vol. IV, pp. 726-728. (R.-J. A.).

[205] BN., *Nouv. Acq. Frses*, 2056, fo 83 et suiv.

doute de cette famille, portaient : « vairé d'or et d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion d'argent ».[206] Alliances des Damours du Canada.

I — HENNEQUIN, *Oudinot*, Sr de Machy lez Saint-Phal (Aube), bourgeois de la ville de Troyes, anobli par lettres de Charles, duc de Normandie, et dauphin de Viennois, régent du royaume pendant la captivité du roi Jean, pour les services rendus au roi et au dit régent en leurs guerres par le dit Oudinot, les dites lettres données à Melun, le 27 juil. 1359. Il acheta les terres et seigneuries de Lentaiges (Lantages), Machy (Aube) et Mathau, et eut de sa femme dont le nom est demeuré inconnu :

1. *Oudinot*, qui suit.

2. *Pierre*, garde la prévôté de la ville de Troyes en l'an 1393, épousa Jeannette de Reez, dont une fille.

II — HENNEQUIN, *Oudinot*, Sgr de Machy, avocat du roi à Troyes, eut Jean, qui suit.

III — HENNEQUIN, *Jean*, Sr de Lentaiges et de Machy, aussi avocat du roi à Troyes en 1380, eut :

1. *Oudart*, qui suit.

2. *Oudinot*, bourgeois de Troyes et avocat du roi. Il chargea le chef des armes de sa maison de trois aiglettes d'argent au lieu du lion.[207] Postérité.

IV — HENNEQUIN, *Oudart*, Sr de Lentaiges, avocat du roi en la ville de Troyes, fut marié avec Guillemette Meurgey, dont il eut deux fils et une fille :

1. *Simon*, qui suit.

2. *Jean*, Sr de Lentages, conseiller et avocat du roi à Troyes qui épousa Guillemette de la Garmoise, fille de Pierre, Sr de Saint-Mesmin, bourgeois de Troyes, et de Jeanne Jacque. Postérité.[208]

V — HENNEQUIN, *Simon*, marchand et bourgeois de Troyes, Sr d'Escanières et de Blives, épousa Gilette de la Garmoise, fille de Pierre et de Jeanne Jacques, dont il eut sept fils :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Guillaume*, Sr de la Chapelle, Conseiller en la Cour du Parlement (reçu le 27 avril 1475) et marié avec Marguerite Avin, fille de Jean, Conseiller au même Parlement, et de Guillemette de Vic, dont postérité.[209]

3. *François*, Sr de la Garmoise et d'Ozon, marchand demeurant à Troyes, qui fut marié avec Jacquette Molé, fille de Guillaume, Sr de Villy-le-Mareschal, aussi bourgeois de Troyes, et de Jeanne Léguisé, dont deux fils.

4. *Oudart*, doyen de l'église Saint-Urbain de Troyes.

---

[206] *Ms. Fonds Franc.*, 32012.
[207] BN., *Nouv. Acq. Frses.*, 2056, fo 87 V°.
[208] BN., *Id.*, *Ibid.*, fo 86 V°.
[209] *L. cit.*, fo 83 V°.

5. *Jean*, Sr d'Espagne, élu pour le roi dans la ville de Troyes, marié avec Catherine Léguisé, qui lui donna quatre fils et trois filles.[210]

6. *Simon*, conseiller clerc en la Cour du Parlement de Paris et chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, décédé le 28 sept. 1494 et enterré dans la dite église.

7. *Michel*, Sr de Boinville et de Cury, près de Soissons, marchand et bourgeois de la ville de Troyes, épousa Catherine Gobailles, dite de Crécy, de la ville de Troyes, dont 3 fils et 1 fille;[211] il mourut en 1519, et elle en 1503.

VI — HENNEQUIN, *Pierre*, Sr de Mathau, Scavières, Bluies et Saint-Utin, avocat en la Cour du Parlement de Paris et conseiller en la chambre du Trésor, reçu échevin de Paris[212] en 1529, se maria deux fois : 1° avec Marguerite Cordelier, et 2° avec Marguerite de Marle, fille de Arnoul (ou Arnaud) de Marle, Sr de Versigny, second président en la Cour du Parlement de Paris.

Du premier lit sont issus :

1. *Simon*, qui se fit cordelier.

2. *Martine*, seconde femme de Dreux Ragnier, Sr de Thionville, de Romilly et de Roussé, Me des Eaux et Forêts de Champagne et Brie.

Du second lit :

3. *Pierre*, Sr de Mathau, Bernonville, Bluies et Scavières, procureur du roi en la cour des Monnaies à Paris, époux de Marguerite Lotin, fille de Robert, Sr de Vaires, conseiller en la cour du Parlement, et de Marie Aguenin le Duc, dont trois fils et trois filles.[213] Il décéda le 10 sept. 1553 et fut enterré dans l'église Saint-Paul de Paris.

4. *Nicolas*, doyen de Saint-Urbain et archidiacre de l'église de Troyes.

5. *Anne*, femme de Jacques Petrenot, Sr de Saint-Utin, greffier de l'échiquier d'Alençon.

6. *Guillemette*, mariée en premières noces à François Damours (v. ce nom), Sr du Serrin en Anjou, et en secondes noces, à Artus de Gidonne, Sr du Portail, en Beauce.

HOTMAN

Famille parisienne originaire du pays de Clèves, qui fut maintenue dans sa noblesse en 1665, 1666, et 1671.[214] Un arrêt de la Cour des Aides, du 19 août 1615, avait déclaré les Hotman « nobles et issus de noble race ». Suzanne Hotman, fille de François IV, par son union avec Jean du Montet, Sr d'Argentenay, fut l'ancêtre de nos d'Ailleboust du Canada. Alliance aussi de nos Robineau de Bécancour.

[210] *L. cit.*, fo 84 V°.
[211] *L. cit.*, fo 85 V° et *Ms. Fonds Franc.* 32012, p. 215.
[212] *Ms. Fonds Franc.*, 32012, p. 214.
[213] BN., *Nouv. Acq. Frses.*, 2056, fo 84.
[214] *Nouveau d'Hozier*, p. 189.

Armes : « party emmanché d'argent et de gueules ». La présente généalogie, empruntée à d'Hozier,[215] a été complétée par des documents conservés aux Archives nationales.[216]

I — HOTMAN, *Gérard*, bourgeois de la ville d'Emmeric, au pays de Clèves, vivait vers l'an 1454 et épousa Catherine Spaon, dont :

1. *Rodolphe*, père de a) *Adélaïde*, femme de Jean de Minderschaiden; b) *Ida*, femme de Jean de Meroich; c) *Elisabeth*, femme de Henri d'Ossenbrsich.

2. *Lambert*, qui suit.

II — HOTMAN, *Lambert*, quitta son pays pour aller en France et s'établit à Paris, où il était orfèvre le 5 mars 1495. En cette qualité il fut taxé à la somme de 10 écus pour sa part de l'emprunt fait alors sur la ville de Paris pour les frais de la guerre de Naples. Guillaume Hotman, aussi orfèvre à Paris, son frère ou son oncle, fut taxé de deux écus pour la même fin. Lambert Hotman est dit « originaire d'Allemagne et orfèvre demeurant à Paris », dans les lettres de naturalité qui lui furent accordées par le roi en juin 1506. Il mourut le 24 déc. 1514 et fut enterré dans le cimetière des Innocents à Paris. Il avait épousé Jacqueline Vie, fille de Thibault, M^e^ boucher à Paris et de Marion. . . Elle mourut l'an 1521 et fut inhumée avec son mari, auquel des *Mémoires* donnent deux premières femmes, savoir Marguerite Brempt, du pays de Gueldres, et Marie Garnier. Enfants :

1. *Lambert*, prieur de Saint-Maurice de Senlis, mort âgé de 84 ans, le 5 fév. 1573. Gît au dit prieuré.

2. *Adrien*, religieux de l'Ordre de Cluny.

3. *Jean*, né en 1479, M^e^ orfèvre, bourgeois de Paris, Sgr de Fromont, Batisy (ou Balisy) et Orangy, et trésorier de l'Ordre de Malte pour le grand prieuré de France à Paris. Il acquit les terres, fiefs et seigneuries de l'espine, Bois-Espinart, La Salle et Boutervilliers, le 11 nov. 1537 (Barbonneau et Mauprou, not. à Paris). Le 4 fév. 1539 il fut convoqué au Conseil de ville de Paris, avec les principaux bourgeois, pour délibérer sur la solde 3000 hommes de pied,[217] et mourut à Paris où il gît, à Saint-Barthélémy. Il avait épousé Thomasse Le Lorrain, fille de Pierre et de Marie de Reuil. Veuve, elle obtint un arrêt au Parlement de Paris, le 18 nov. 1550, contre Charles Hotman, avocat; tutrice de ses enfants, elle obtint deux sentences au Châtelet de Paris, les 23 mars 1540 et 9 déc. 1542. Thomasse Le Lorrain fait encore donation d'une rente, le 20 mars 1548, à Pierre Charlet, not. au Châtelet.[218] Elle n'existait plus en 1559, ayant eu : a) *Charles*, Sgr d'Achères et de Rougemont, reçu auditeur des Comptes en 1051, puis M^e^ des Comptes en 1568. Il avait épousé Geneviève Perrot, fille de Miles, M^e^ des Comptes à Paris, et de Madeleine Grott, dont postérité. Il mourut le 26 fév. 1588, et sa femme le 22 déc. 1579, tous deux inhumés à Saint-Paul-de-Paris, derrière le grand autel. b) *Jean*, greffier de la Cour des Monnaies à Paris, épousa Catherine

[215] D'Hozier, *Pièces Originales*, 1535, fo 233ss.
[216] V. aussi *La Chenaye des Bois* et *Courcelles*.
[217] *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, Paris, 1886, Vol. II, p. 399.
[218] AN., Y 96, fo 415 V°.

Boucher, veuve de Pierre Bouchard, Sr de Valcourt, et fille de Pierre Boucher, Sr d'Orçay, avocat en Parlement, et de Jeanne de la Grange. Il fut inhumé avec son père en l'église Saint-Barthélémy, laissant postérité. Sa veuve se remaria (c. du 13 juil. 1571) à François du Rouvray, éc., Sgr de Romerangle en Beauvoisis.[219] c) *Pierre*, Sr de Fontenay, épousa Jeanne Marteau, sœur de Robert et de Michel Marteau, Mes des Comptes, et fille de Robert, Sr de la Chapelle, secrétaire du roi. Il laissa quatre enfants.[220] d) *Lamberte*, femme de Michel Vialart, avocat en la Cour du Parlement (1545), et président au Grand Conseil. Ils se font donation mutuelle,[221] le 6 août 1545. et) *Anne*, épousa 1° Claude Boursier, dont elle était veuve le 23 mars 1540, et 2° Guillaume Pichonnat, tous deux marchands et bourgeois de Paris. Elle vivait avec le dernier en 1559 et était veuve en 1577. f) *Guillemette*, épousa 1° Jean le Jay, secrétaire du roi, avec qui elle vivait le 23 mars 1540; 2° Jean Letellier, conseiller au Grand Conseil et Grand Rapporteur de la Chancellerie (Des Mémoires la disent sœur de Jean et non sa fille).

4. *Thibaut*, qui suit.

5. *Pierre*, qui suivra.

6. *Charles*, secrétaire du roi, mourut sans postérité, le 28 juil. 1538 et inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris.

7. et 8. deux filles religieuses.

III — HOTMAN, *Thibault*, Me orfèvre, bourgeois de Paris, vivant l'an 1536, épousa 1° Isabeau Cressé, fille de Simon, Me orfèvre et bourgeois de Paris, 2° Marguerite de Waterye, veuve de Pierre Le Lorrain. Elle testa[222] le 28 avril 1572.

Du premier lit sont issus :

1. *Pierre*, Me orfèvre, bourgeois de Paris, puis trésorier de Charles, Cardinal de Lorraine. On lui donna le sobriquet de « duc des deux Ponts » parce qu'il demeurait sur le pont au change. Il épousa Marguerite Messier, fille de Jacques, Me chasublier à Paris, et de Catherine Santeuil, et ne vivait plus en 1603. Enfants : a) *Thibaut*, marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue de la Barillerie, épousa Françoise Leprestre, fille de Jean et de Denise Chozeau, dont Claude, Geneviève, Jacquerie, Marguerite, Françoise et Anne. b) *Jacqueline*, mariée le 22 juin 1586 avec Claude Marcel, Sgr de Bouqueval et de Villeneuve-le-Roi, intendant des finances, général de Monsieur, frère du roi, et auparavant Me orfèvre, bourgeois de Paris. c) *Catherine*, femme de Nicolas alias Robert Consul, secrétaire du roi, dont deux filles.

2. *Lambert*, Me orfèvre à Paris, épousa Jacqueline Poulain.

3. *Simon*, Me orfèvre, bourgeois de Paris, épousa Madeleine LeLorrain, fille de Pierre et de Marguerite Watry, laquelle, devenu veuve, se remaria (c. du 9 juil. 1566) à Nicolas des Advenelles, marchand bourgeois de Paris.[223]

[219] AN., Y 113, fo 26.
[220] AN., Y 116, fo 321 V°.
[221] AN., Y 91, fo 108 V°.
[222] AN., Y 113, fo 116 V°.
[223] AN., Y 113, fo 113 V°.

Enfants : a) *Lambert*, âgé de 12 ans au mois de juin 1558, épousa Jacqueline Leschasier, laquelle vivait, veuve, le 22 fév. 1609, ayant eu Lambert, Marie, Barbe, Jacqueline et Marguerite. b) *Charles*, âgé de 4 ans en juin 1558, M^e^ épicier, épousa le 22 nov. 1579, Madeleine Eustache, dont Charles, Simon et Madeleine. c) *Paule*, âgée de 10 ans en 1558, épousa Nicolas le Juge.

4. *Isabeau*, femme de Pierre le Lorrain, marchand, bourgeois de Paris, lequel mourut le 1er mars 1571. Il reposait avec sa femme à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris.

Du second lit :

5. *Nicolas*, prieur de Chaumont 1570.

6. *Blanche*, femme d'André Thomas ou Thomasse, M^e^ orfèvre à Paris, laquelle était veuve en 1585, ayant eu : a) *Paule Thomasse*, mariée 1° à François Robineau,[224] marchand et bourgeois de Paris. 2° en 1585 à Guillaume Robin, S^r^ de Beauvillier, bourgeois de Paris, b) *Jacques Thomasse*, présent au contrat de mariage[225] de sa sœur.

Branche des Sgrs de Villiers Saint-Paul

III — HOTMAN, *Pierre*, fils de Lambert II, lieutenant général des Eaux et Forêts au siège de la table de marbre du Palais à Paris, puis conseiller au Parlement, reçu le 5 sept. 1544 et Sgr de Villiers-Saint-Paul par son mariage avec Paule de Marle, fille de Waast de Marle,[226] Sgr de Vaugien et de Villiers-Saint-Pol, et de Jacqueline du Puis. Le 12 sept. 1572, Paule de Marle fait donation à ses enfants d'une maison à Paris, rue de Bièvre, d'une autre maison à Ormesson, près de Deuil sous Montmorency, des droits successifs et de rente.[227] Pierre Hotman mourut le 27 mars 1554 et fut enterré au Couvent des Grands Carmes de la Place Maubert, où se voyait son épitaphe.[228] De leur union naquirent :

1. *François*, qui suit.

2. *Pierre*, avocat en la Cour du Parlement, mort sans enfant. Le 24 fév. 1562, il fait donation à Philippe Hotman, avocat en Parlement, son frère, de tous les biens qui lui appartiennent par la succession de Pierre Hotman, leur père.[229]

3. *Jean*, S^r^ d'Infendic, secrétaire du Cardinal de Guise (1572), secrétaire de la Chambre du roi; mourut en 1596. Il gît à Saint-Gatien de Tours.

4. *Philippe*, éc., Sgr de Germaine, Conseiller du roi en la prévôté et siège présidial de Paris et échevin de cette ville, le 16 août 1585; mourut à 70 ans le 26 nov. 1593 et fut inhumé à Saint-André-des-Arcs où se trouve son

---

[224] François Robineau et Paule Thomasse sont les grands-parents du canadien René Robineau, Sr de Portneuf et de Bécancourt.

[225] AN., Y 127, fo 181 V°.

[226] Sur la famille de Marle et ses alliées les de Baillon, Le Sueur, et Levrault de Langy, voir Godbout, *MSGCF* I, pp. 37-45.

[227] AN., Y 113, fo 200.

[228] Reproduite dans *Épitaphier du Vieux Paris*, par Émile Baumié, Vol. II, p. 214.

[229] AN., Y 103, fo 59 V°.

épitaphe.[230] Il avait épousé Catherine Badouleau, fille de Jean, bourgeois de Dreux, et de Catherine Chaillou. Elle mourut le 10 nov. 1591 et repose auprès de son mari. Enfants : a) *Pierre*, Sgr d'Hermanville, Conseiller en la prévôté et siège présidial de Paris (1604), mourut le 24 sept. 1624, âgé de 40 ans, et fut enterré à Saint-André-des Arcs, où est son épitaphe, laissant de son mariage avec Catherine Champin, fille de Jean, secrétaire du roi, une fille nommée Catherine. b) *Paul*, Sgr de Brissart et de Gonnainville, secrétaire du roi (1604). c) *Madeleine*, était mariée, le 6 nov. 1604, à Jacques Versoris, Sr de Coulomiers, secrétaire du roi.

5. *Paul*, secrétaire du duc d'Aumal (1572), trésorier de la Vénerie, mourut à Riom, en Auvergne en 1593.

6. *Antoine*,[231] né vers 1525, avocat en la Cour du Parlement (1572) et échevin de Paris le 16 août 1591, mourut en 1596 et gît à Saint-André-des-Arcs. Il avait épousé Jeanne Absolu, laquelle, après la mort de son mari, se fit religieuse à Hautebruyère. Elle était fille de Nicolas Absolu, receveur général des tailles en Normandie, et de Catherine Loiseau. Enfants : a) *Antoine*, capucin; b) *Jacques*, Sr de Dauron, Conseiller du roi, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Bourgogne, épousa Madeleine Boucherat, fille de Guillaume, auditeur des Comptes, et de Marie Perrot, dont postérité; c) *Jean-Jacques*, Sr de Martigny, avocat en Parlement, puis lieutenant d'infanterie et gentilhomme servant de M. le duc d'Orléans, épousa Madeleine Ayrault, fille de René, procureur au Parlement, et de Madeleine Rozée. Sans enfant; d) *Catherine*, femme d'Alexandre Drouard, greffier au Châtelet de Paris, 1630; e) *Geneviève*, religieuse à Hautebourjères.

7. *Jean*, prieur de Saint-Maurice de Senlis.

8. *Simon*, diacre et chanoine de Senlis, mort en 1572.

9. *Charles*, commis à l'extraordinaire des guerres à Metz (1572), secrétaire d'Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, mourut l'an 1587 et fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Il avait épousé Marguerite de la Croix, fille de Guillaume et de Jeanne de Fourcroy,dont a) *Michel*, secrétaire du duc de Guise, puis secrétaire du roi (1604), mourut en Provence, l'an 1611, laissant cinq enfants; b) *Marguerite*, femme en 1600 de Simon Poncet, intendant des maisons et affaires du Chevalier d'Aumale, puis d'Alexandre de Bourbon-Vendôme, Grand Prieur de France; c) *Anne*, b. le 6 avril 1586, était mariée, le 2 fév. 1609, avec Pierre Chappelain, Sr de Pelteau, trésorier et receveur général de la maison et finances de Madame la duchesse de Nevers, puis Me d'hôtel du duc de Mercœur; mourut en 1724; d) *Catherine*, b. le 10 août 1597.

10. *Alexandre*, tué à la bataille de Saint-Denis.

1. *Madeleine*, morte sans enfants.

---

[230] Émile Baumié, *Épitaphier du vieux Paris*, 1890, Vol. I, p. 23.

[231] Sur Antoine Hotman, voir *Nouvelle Biographie Générale*, 1858, XXV, 234, et *Nouveau Dictionnaire Historique Portatif*, 1774, II, p. 459.

IV — HOTMAN, *François*,[232] né à Paris, le 23 août 1524, Sgr de Villiers-Saint-Pol, avocat au Parlement de Paris et célèbre jurisconsulte, auteur du célèbre ouvrage Franco-Gallia[233] et l'Anti-Tribonianus, Conseiller du roi en son Conseil et Couronne de Navarre, épousa Claude Aubelin, fille de Guillaume, Sr de la Rivière, bourgeois d'Orléans, et de Françoise Brachet. Il embrassa le protestantisme et mourut à Bâle en 1590 ou 1591. Sa femme était décédée à Montbéliard dès 1583, laissant pour enfants :

1. *Jean*, qui suit.

2. *Daniel*, aumônier du roi, abbé de Saint-Nicaise de Reims, puis de Juilly, et prêtre de l'Oratoire; mourut l'an 1634.

3. *Marie*, épouse en premières noces de René Telusson, Sgr de Fléchères, et en secondes de Jean Massuel. Elle laissa des enfants des deux lits lesquels se fixèrent à Genève.

4. *Suzanne*, épousa 1° en 1594 Jean du Montet, Sr d'Argentenay (v. ce nom), et 2° Antoine d'Ailleboust (v. ce nom). Elle eut postérité de ses deux mariages.

5. *Théodore*, femme de Jean de Barquenon, secrétaire des commandements ou trésorier du Prince de Condé, dont a) *Jacob* de Barquenon, Sr de la Côte, lieutenant de Vaisseau, et b) *N*. . ., prêtre de l'Oratoire.

Une fille.

V — HOTMAN, *Jean*,[234] né à Lausanne en 1552, Sgr de Villiers-Saint-Pol, Conseiller de Henri de Bourbon, roi de Navarre, et son Me des requêtes, par lettres données à Sainte-Foy, le 14 janv. 1585, et son agent en Allemagne auprès de divers princes. Il obtint arrêt de la Cour des Aides pour sa noblesse, le 19 août 1615, et mourut âgé de 84 ans, le 26 janv. 1636. Il avait épousé Jeanne de Saint-Martin, fille de René, Sr de la Vienvigne, capitaine de la Bastille, et de Marie de Pillier. Enfants :

1. *Robert*, Sr de Villiers-Saint-Pol, capitaine d'infanterie, épousa Marie de la Taille, fille de Valentin, Sgr de Fresnay et de Frouville, et de Louise de Montliard.

2. *François*, Sr de la Tour, époux de Madeleine de la Brosse.

3. *Henri*, lieutenant d'une compagnie en Hollande.

4. *Suzanne*, femme de Benjamin de Caumont, Sr de Vaussay et de Fiefbrun, en Saintonge.

---

[232] La vie de François Hotman fut écrite par Pierre Nevelet et publiée par Nicolas Nevelet, fils de ce dernier en 1610. On trouvera encore sa biographie dans Moreti, *Le grand Dictionnaire Historique*, 1732, IV, 187; *Nouveau Dict. historique portatif*, 1774, II, p. 459; Feller, *Dict. historique*, 1839, III, p. 576; Dr Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, 1858, XXV, col. 225-234; Michaud, *Biographie universelle*, XX, 30-32, (Article suivi d'une bibliographie); Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, pp. 28-29.

[233] Cet ouvrage fut analysé de main de maître par Augustin Thisory dans ses *Considérations sur l'Histoire de France*.

[234] Consulter sur Jean Hotman : *Nouvelle biographie générale*, 1858, XXV, col. 234-235; DeFeller, *Dict. historique*, 1839, III, p. 576; Michaud, *Biographie universelle*, XX, 32.

HUBERT

Famille d'origine normande qui a donné au Canada François Hubert, marié à la Pointe-aux-Trembles de Québec (auj. Neuville) à Geneviève Fauques, en 1683.

HUBERT, *Jacques*, (quelquefois Hébert), qui n'existait plus le 9 oct. 1644, épousa à Notre-Dame du Havre, (Seine-Inf.) en nov. 1681, Jeanne Charpentier ou Le Carpentier. Enfants :

1. *Blanche*, b. Notre-Dame du Havre (NDH) 15 août 1623, p. et m. Jehan Bidet et Blanche Toustain; elle était, en 1647, femme de Jean Deshays.

2. *Marie*, b. NDH 24 mars 1626, p. et m. Romain Hanquel et Blanche Delis. Elle épousa le 25 janv. 1646, Robert Bosquet.

3. *Roland*, b. NDH 22 août 1631.

4. *Marguerite*, b. NDH 7 fév. 1635, mariée le 23 fév. 1648 à Jean Belongle et le 26 juin 1650 à Michel Gruel.

HUBERT, *Nicolas*, fils,[235] ou très proche parent du précédent, épousa à Notre-Dame du Havre le 22 nov. 1643, Jeanne Tirant, fille d'Adam Tirant et de Mariette Lancelin, en présence d'Adam, François et Jean Tirant et de François Méry. De ce mariage naquirent :

1. *Nicolas*, b. NDH 9 oct. 1644, p. et m. Adam Tirant et Jeanne Charpentier, veuve de Jacques Hubert (Supra).

2. *Jacques*, b. NDH 6 avril 1646, p. et m. Jacques De Lisle et Dlle Marie Godin, femme de n.h. Nicolas Toustain, Sr de la Marguerite.

3. *François*, canadien, b. NDH 12 fév. 1647, p. et m. François Tirant et Blanche Hubert, femme de Jean Deshays. Il épouse, le 13 sept. 1683, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, Geneviève Fauques.

4. *Marie*, b. NDH 24 fév. 1648, p. et m. Jacques Hubert et Marie Tirant, veuve de François Bidet.

5. *Romain*, b NDH 18 nov. 1650, p. et m. Romain Hanquel et Marie, fille de Martin Erbonnier.

Les registres de Notre-Dame du Havre mentionnent en outre comme enfant de Nicolas Hubert, sans mention de la mère : *Jean*, marié le 26 janv. 1676 à Marie Lefort, fils de Jacques; *Catherine*, mariée le 15 juil. 1685 à Laurent Boutay, fils de Jean; et *Gabriel*, marié le 22 nov. 1689 à Jeanne Olivier, veuve de Jean Thierry.

JEAN

Le petit bourg d'Aujac (Char.-Inf.) a donné deux de ses fils au Canada : Vincent Jean, qui s'y est marié en 1687, et Léon Girard (v. ce nom), en 1688.

[235] Les registres de Notre-Dame du Havre mentionnent Nicolas Hébert, fils d'Etienne, baptisé le 6 déc. 1606.

Voici les notes relatives à la famille Jean.

JEAN, *Vincent*, époux de Jeanne Gaudin, eut comme enfants :

1. *Pierre*, b. à Aujac (A) 27 déc. 1648, p. et m. Pierre Murzeau et Louise Couprie.

2. *Louis*, b. A 30 mars 1655, p. et m. Louis Burgaud et Ouifaire Lambert.

3. *Vincent*, canadien, b. A 26 mai 1658, p. et m. Vincent Jean et Marie Boucherie. Il épousa à Lachine, près de Montréal, au Canada, le 9 avril 1687, Gabrielle Beaune, dont descendance.

JUCHEREAU

Vieille famille canadienne, originaire du Perche, qui a joué un rôle de tout premier plan au début de la Nouvelle-France, et sur qui plusieurs auteurs se sont penchés.[236] C'est à tort que le *Dictionnaire Biographique du Canada* donne la Ferté-Vidame (Eure-et-Loire) comme endroit d'origine de cette famille. Nos Juchereau sont nés et baptisés à Tourouvre-au-Perche mais la famille paternelle est originaire de Mortagne-au-Perche. (R.-J. A.)

I — JUCHEREAU, *Jehan*, marchand-drapier demeurant à Mortagne, paroisse Notre-Dame (Leblond, not. 28 mai 1588) est qualifié S^r^ de More demeurant au lieu seigneurial de Marchainville, lors d'une vente consentie à Jean Martin, S^r^ de Bretonnière, avocat demeurant à Mortagne, paroisse Saint-Jean (Leblond, 19 janv. 1692), et encore S^r^ de More, dans un contrat passé avec Louis Juchereau, S^r^ de Moulineaux (Leblond, 9 janv. 1611). Il achète, en 1604, « l'office de greffier hérédital au bailliage du Perche dont il est qualifié en mai 1605, et en 1607, où il demeure au lieu seigneurial de Blavou, paroisse de Saint-Denis-sur-Huisne ». C'est à la Ventrouze qu'il a dû mourir en 1628. Il avait épousé vers 1589 Jehanne Creste, fille et héritière en partie de Jehan Creste de Ulmo, riche propriétaire des paroisses de Tourouvre et de Lhôme, et de Roberde Aubin. Celle-ci étant morte, Jehan Juchereau convola en secondes noces en 1607 avec Marquise de Loysel, fille du Seigneur de Blavou, en la paroisse de Saint-Denis-sur-Huisne. Là ont vécu les deux futurs Canadiens et leur sœur Antoinette. Rappelons que Nicolas, fils de Jehan Juchereau prit le nom de sieur de Saint-Denis et fut anobli sous ce nom. Devenu veuf une seconde fois, il convola en troisièmes noces, avant février 1616, avec Jehanne Pineau, fille de noble homme Jehan Pineau, S^r^ des Moulineaux, et de dame Loyse Closier. Enfants :

Issus du premier lit :

1. *Jehan*, canadien, qui suit.

2. *Noël*, canadien, S^r^ Deschastelets b. à Tourouvre-au-Perche le

---

[236] Daniel, abbé F. *Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada*, Montréal, 1867, 614, pp., *les Juchereau Duchesnay*, pp. 317-346; Roy, P.-G., *La Famille Juchereau-Duchesnay*, Lévis, 1903, XXIV-456 pp. in-8; le même, *Les Juchereau-Duchesnay*, dans *BRH* XXXVIII (1932), pp. 407-416; le même, *Lettres de Noblesse*, I, pp. 119-126; Montagne, Mme Pierre, *Tourouvre et les Juchereau*, Québec, 1965, 194 pp.

30 août 1593, p. et m. Jehan Thory, Noël Lange, et Françoise, fille de feu Jehan Creste. Venu au Canada en 1634 avec Robert Giffard, il mourut célibataire à Orléans, France, en juillet 1648, et l'inventaire de ses biens fut dressé à Québec par le notaire Audouart, le 7 oct. 1649.

3. *Anthoinette*, qui a épousé X. . . Duchastel.

Issus du troisième lit :

4. *Françoise*, mariée à La Ventrouze le 18 oct. 1627 avec Me Louis Bermen, avocat, Sr de La Martinière. Leur fils Claude vint au Canada. En secondes noces, Françoise Juchereau épouse Anthoine Pichon, Sr de la Charmoise, à Tourouvre, en 1657.

5. *Pierre*, héritier de la terre des Moulineaux à Feings. Il se maria en 1634 avec Marie Ailleboust, fille de Me Jehan Ailleboust, avocat à Mortagne, et de Suzanne Romet. « Il participera efficacement à l'œuvre de ses deux aînés en recrutant la main-d'œuvre dont ils ont besoin au Canada ».

6. *Marguerite*, b. à La Lande-sur-Eure (LL), canton de Longny-au-Perche, 9 juil. 1617, p. et m. Me Jehan Bonnet et Marguerite Creste, de Lhôme; marraine à La Ventrouze le 15 mai 1628, et marraine aussi de son neveu Jean Bermen, à La Ferté Vidame, le 25 mai 1632.

7. *Henri*, jumeau avec le suivant, b LL 1 juin 1621, p. et m. h.n. Henri Lefebvre de Marchainville, et Thiennette (sic); destinée inconnue.

8. *Jehan*, jumeau avec le précédent, b. LL 1 juin 1621, p. et m. h. h. Noël Juchereau et Dame Marie Langlois, femme de Me Jehan Juchereau, le Jeune. « S'il n'y a trace par la suite d'Henri Juchereau, Jean, son jumeau, a dû vivre jusqu'après la mort de son père car, le 2 juil. 1640, devant le notaire de Tourouvre, Pierre Juchereau, Sr des Moulineaux, cessionnaire de Dame Louise Closier, son aïeule, renonce au droit d'hypothèque que celle-ci avait comme héritière de défunt Jehan Juchereau, frère dudit Pierre. » (Mme P. Montagne).

II — JUCHEREAU, Jehan, Sr de More (la terre de More appartenant aux Juchereau se trouve en la paroisse de Coulimer, non loin de Blavou), canadien, fils du précédent, fut b. à Tourouvre le 31 mars 1592, p. et m. Henry Thory, Robert Creste, et Dlle Marguerite de la Vove, fille de n.h. Alexandre, Seigneur de Tourouvre. Il épousa Marie Langlois avant le 1er juin 1621. Émigré en Nouvelle-France avec sa famille, Jean Juchereau fut seigneur et membre du conseil de la traite des fourrures.[237] Décédé à Beauport, près Québec, le 7 fév. 1672. Marie Langlois avait été inhumée à Québec le 15 janv. 1661. Enfants :

1. *Louis*, b. à La Ferté Vidame (LF) 17 fév. 1629, p. et m. Jehan Serreau, bailli de LF et Anthoinette Juchereau. Destinée inconnue.

2. *Jean*, Sr de La Ferté, canadien, né en 1625 et marié à Québec le 21 nov. 1645 à Françoise Giffard, fille de Robert et de Marie Renouard.

[237] Sur Jehan Juchereau, V. *DBC* I, pp. 412-413, art. d'André Vachon.

Marchand et membre du Conseil Souverain de la NF il mourut à Québec et y fut inhumé le 16 nov. 1685.[238]

3. *Nicolas*, S^r^ de Saint-Denis, canadien, « seigneur, colonisateur, commerçant, membre du conseil de la Colonie pour la traite, et directeur de la traite de Tadoussac, inhumé à Québec le 4 oct. 1692. Il avait épousé Thérèse Giffard, fille de Robert et de Marie Renouard, le 22 sept. 1649 à Québec, et dont il eut 12 enfants »[239]

4. *Geneviève*, canadienne, b. LF 25 juil 1632, p. et m. Louis Bermen et Guillemine Denisot; m. à Québec le 1 oct. 1648 à Charles Le Gardeur, S^r^ de Tilly à qui elle donna 15 enfants. Inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 nov. 1687.

5. *François*, b. LF 28 mars 1634, p. et m. Jehan Bermen, fils de Jehan, et Françoise Juchereau, femme de Louis Bermen (celle-ci accouchera d'une fille quinze jours plus tard. Destinée inconnue).

Familles du même nom

I — JUCHEREAU, *Louis*, domicilié à Notre-Dame de Mortagne. Jeanne Cochon, sa veuve, instituait ses procureurs, le 14 nov. 1587, Louis Juchereau, son fils, et Noël Lavye, son gendre (Leblond, not.). De leur union naquirent :

1. *Louis*, qui suit.

2. *Alexandre*, marchand à Mortagne, (19 mars 1603), puis marchand à Mamers, transporte, en compagnie de Marguerite Lande, sa femme, son fief du Moulinot, en la paroisse de Saint-Mard-de-Reno, à Louis Juchereau, son frère (Leblond, not. 5 janv. 1611).

3. *Christophe*, parrain à Saint-Langis, le 8 janv. 1576 et qui n'était plus le 14 nov. 1587 (Leblond, not.).

4. *N*. . ., femme en 1587 de Noël Lavye (l. cit.); et peut-être aussi

5. *Jean*, époux de Jeanne Creste (v. ce nom).

6. *Thomas*, cité en compagnie de Louis et Alexandre Juchereau (Leblond not. 5 janv. et 14 fév. 1611; Bart, not. à Mortagne, 18 oct. 1616).

II — JUCHEREAU, *Louis*, S^r^ du Moulinot, par achat des 5 janv. et 14 fév. 1611 (Leblond, not.), était marchand à Mortagne, paroisse de Loysé (Leblond, not. 9 fév., 10 sept., 19 déc. 1611, etc.). Il eut de Marguerite Gobilon, au moins trois enfants baptisés à Notre-Dame de Mortagne :

1. *Galeran*, 16 août 1608.

2. *Jacques*, 19 nov. 1611.

3. *Alexandre*, 16 oct. 1614.

---

[238] Voir la biographie que lui consacre Lucien Campeau dans *DBC* I, p. 412.

[239] Bernard Weilbrenner est son biographe dans *DBC* I, pp. 413-414.

LAMARQUE

Famille venue de la ville de Bordeaux (Gironde) en France durant la seconde moitié du XVII[e] siècle. Jacques-Roch Lamarque et sa sœur, Anne, se sont fixés à Montréal.

I — LAMARQUE, *Louis*, marchand et bourgeois de Bordeaux, — il présente ses lettres de bourgeoisie, du 11 juil. 1643, signées « de Claveau »[240] — demeurait paroisse Siante-Colombe. Il avait épousé Marie Papineau (v. ce nom), qui lui donna :

1. *Jeanne*, née le 9 déc. 1632 et b. le 11 à Saint-André de Bordeaux (SAB), p. et m. Jacques Lamarque et Jeanne Lamarque; elle épousa à Saint-Michel, le 8 avril 1655, n.h. François de Pis, Sgr de Puybarban, Basane et Villefranche.

2. *Jacques*, canadien, né le 10 mars 1643 et b. SAB 12, p. et m. Jacques Lamarque et Louise Rousseau; il épousa à Montréal le 6 f5v. 1668 (c. Basset, 4 fév.), Dlle Marie Pournin, veuve en premières noces de Guillaume de la Bardelière, et en secondes noces de Jacques Testard, S[r] de la Forest.

3. *Charles*, né 24 avril 1645, b. SAB 29, p. et m. Charles Materre, garde de la Cour du Parlement, et Jeanne Dautiège.

4. *Jeanne*, née 27 mars 1646, b. SAB 21 juin, p. et m. Aman Lamardonne et Jeanne Bastarache.

5. *Anne*, canadienne, née 7 juil. 1648, b. SAB 9, p. et m. Jean Papineau et Anne Papineau; elle épousa à Montréal, le 8 fév. 1666, Charles Testard de Folleville.

6. *Louis*, qui suit.

7. *François*, né 7 nov. 1650, b. SAB 24, p. et m. François Benesse et Marguerite Bibey.

8. *Jacques*, né 16 oct. 1651, b. SAB 25, p. et m. Jacques Verdalle et Denise Dupuis.

II — LAMARQUE, *Louis*, né 1 sept. 1649 et b. Saint-André de Bordeaux, le 10 fév. 1650, p. et m. M. Pouetres et Anne Papineau, fut légataire de Pierre-Louis Papineau, S[r] de Blair, son cousin, lequel était conseiller au présidial de La Rochelle depuis 1680 (Juge, not. à La Rochelle, 1684). Il laissa pour enfants :

1. *Giraud*, procureur au Parlement de Bordeaux.

2. *Pierre*, négociant, armateur à La Rochelle, deuxième consul de la juridiction consulaire pour l'année 1731, premier consul pour l'année 1733 et juge pour l'année 1736. Élu syndic de la Chambre de Commerce, le 7 sept. 1733, il conserva cette fonction jusqu'au 22 juin 1736. Le 14 nov. 1735, il avait été nommé conseiller perpétuel du Corps de ville. Il possédait le domaine de

---

[240] V. *Livre des Bourgeois* . . . Vol. I, p. 90.
[241] V. *Manuscrit Jourdan*.

Limouillet, paroisse de Saint-Xandre. Il fut inhumé le 4 juil. 1742, et sa veuve, Suzenne-Marie Hirvoix, le 27 août. Descendance.

3. Peut-être *Laurent*, Sr du Pré, chirurgien à la Flotte, Île de Ré.

Familles du même nom

LAMARQUE, *Jean*, domicilié paroisse Saint-Michel de Bordeaux, époux de Marie Cornut, dont :

1. *Catherine*, née 11, b. à Saint-André, 14 janv. 1642, p. et m. Pierre Lamarque et Marie LeCournût.

2. *François*, né 31 oct., b. 2 nov. 1643, p. et m. Pierre Lamarque, frère, Jeanne Lamarque, sœur.

3. *Jean*, né 14, b. 17 mai 1645, p. et m. Jean Cournut et Marie Cornut.

LAMARQUE, *Fabien* de, Me chirurgien, demeurant paroisse Sainte-Eulalie, époux de Catherine du Vigneau dont :

1. *Jean*, né 18, b. 22 janv. 1647 à Saint-André.

LANDRY

Famille originaire de La Ventrouze-au-Perche (Orne) représentée au Canada par Guillaume Landry (1623-1689), fils de Mathurin et de Damiane Desavis. Ce petit bourg nous a donné plusieurs autres colons.

Il y avait des Landry au Pin-La-Garenne (Orne). On y trouve Michel Landry, meunier au moulin du Pin (Leblond, not. à Mortagne, 27 juin 1611). Mathurin, Me tailleur d'habit, père de Guillaume, était de Neuilli-sur-Eure (Orne). Il épouse à La Ventrouze, le 8 nov. 1720, Damiane Desavis (v. ce nom), fille de feu Guillaume, de La Ventrouze, en présence de Claude Huet, prieur de la Garenne, Jean Jonnin, de la Potherie, Robert Geoffroy, de La Ventrouze, et Etienne Landry, de Neuilli-sur-Eure. Enfants :

1. *Guillaume*, canadien, b. à La Ventrouze (LV) 23 fév. 1623, p. et m. Noël Desavis et Françoise Chamboy, de Tourouvre; marié par contrat d'Audouart, not. à Québec, le 24 août 1659, à Gabrielle Barré, de La Rochelle.

2. *Sébastienne*, b. LV 3 mars 1624, p. et m. Sébastien Desavis, fils de feu Guillaume, et Louise, femme de Julien Lehoux.

3. *Robert*, b. LV 18 mars 1630, p. et m. Robert et Jean Debray et Madeleine, femme de Guillaume Desavis.

4. *Jean*, b. LV 25 mars 1636, p. et m. Jean Aléaume et Madeleine Laroche, femme de Noël Desavis.

LANGEVIN

L'Anjou a donné plusieurs de ses enfants au Canada, dont Mathurin Langevin venu ici durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Il était natif du Lude (Sarthe), en Anjou.

I — LANGEVIN, *Mathurin*, inhumé au Lude en Anjou (Sarthe) le 17 nov. 1626, y avait épousé, le 25 mai 1600, Françoise Disle (v. ce nom), fille de Jacques Disle et de Françoise Foureau, laquelle fut inhumée le 9 juil. 1620. Ils eurent pour enfants :

1. *Mathurin*, qui suit.

2. *Nicole*, b. au Lude (L) le 1 avril 1604, p. et m. Vincent Disle et Perrine Genetay; elle épouse, le 10 janv. 1628, Jean Valiquet (v. ce nom).

3. *Marguerite*, b. L 8 fév. 1607, p. et m. Claude Rosier et Marguerite Disle.

4. *Jean*, b. L 21 août 1610.

5. *Jacques*, b. L 29 déc. 1613, p. et m. Jacques Foureau, prêtre, et Marie Disle. Peut-être aussi

6. *Michel*, marié L 7 oct. 1641 à Urbanne Hurson.

II — LANGEVIN, *Mathurin*, fils aîné du précédent, fut baptisé au Lude le 31 janv. 1601, p. et m. François Camuset et Marguerite Prodhomeau. « Il eut congé », le 31 oct. 1627, « pour aller espouser à Saint-Germain d'Arcé Marguerite Mahay », qui lui donna :

1. *Julien*, b. au Lude (L) 17 janv. 1630, p. et m. Urban Mahay et Marie Moriceau, femme de Philippe Lemercier; c'est lui probablement que vise le registre du Lude, à la date du 10 sept. 1657 : « le fils de Langevin de Ceussé a eu congé pour épouser à Savigné (Savigné-sous-le-Lude) la veuve dit Vivieur ».

2. *Mathurin*, canadien, b. au Lude. « Mathurin filz de Mathurin Langevin et de Marguerite Mahay son espouze a esté baptizé p. moy vicaire soubsigné le trantiesme jour d'octobre 1632, a esté parain Me François Renou, Lesné, maraine Ysabel Mahay fille de Julien Mahay (signé) Regnoul Fournier ». Il épousa à Québec : 1° 5 oct. 1654 (c. reçu par Audouart, not. le 28 sept) Marie Renau; et 2° 9 oct. 1674 (c. reçu la veille par Duquet, not.) Thérèse Martin.

3. *Gilles*, b. L 2 oct. 1634, p. et m. h.h. Gille Commeau, avocat au siège royal de Baugé, et Olive Mahay, femme de Jacques Plumereau.

4. *François*, b. L 23 juil. 1636, p. et m. Me François Desbois, baillif du Lude, et Marie Mercier.

5. *Marie*, b. L 6 fév. 1639, p. et m. François Lemercier, marchand, et Marie Chartier; elle épousa au Lude, le 21 oct. 1664, Félix Maudoux, en présence de Mathurin et Julien « les Angevins », Urban Mahay, Jean Vallicquet, René et Jacques Maudoux.

6. *René*, b. L 31 juil. 1641, p. et m. Jacques Plumereau et Renée Lemercier.

7. *Pierre*, b. L 19 mars 1643, p. et m. Pierre Guyot et Renée Rondet.

8. *Marguerite*, b. L 25 nov. 1645, p. et m. h.h. Noël Chenet et Dlle Marie Galichou.

9. *Hisabel*, b. L 22 juil. 1645, p. et m. Philippe Lemercier, président au grenier à sel du Lude, et Marie Guérinière.

Mathurin Langevin eut aussi, de Renée Marteau, une fille naturelle nommée Renée au baptême, le 17 déc. 1640, p. et m. Jean Reboux et Jeanne la Gauteronne « auxquels, dit l'acte, jay déchargé d'en avoir un soing tout particulier ».

LEBOEUF

Le bourg de Ciray-en-Aunis (Char.-Mar.), sous le vocable de Notre-Dame, a donné au moins deux de ses enfants au Canada : Jeanne Guitel (et Guitte), fille de Jean et de Françoise Mellière, de Ciray, diocèse de La Rochelle, ou de Marsillac, diocèse d'Angoulême. Elle épousa à Lachine, près Montréal, le 29 oct. 1687, Bernard Carestille (et Karesquil). Cette famille n'apparaît plus après 1689, soit qu'elle soit rentrée en France avant le grand massacre de Lachine par les Iroquois, ou qu'elle y ait été entièrement exterminée. De Ciray nous est aussi venu Jacques Leboeuf, né en 1646 (Recens. 1667) ou 1647 (Recens. 1681), fils de Thomas et de Nicolle Gazelle.

LEBOEUF, *Thomas*, du bourg de Ciray, avait épousé Nicolle Gazelle (Gazeau) qui fut inhumée à Notre-Dame de Ciray le 2 déc. 1663. Le couple avait eu au moins quatre enfants :

1. *Catherine*, b. à Notre-Dame de Ciray (NDC) 5 oct. 1635, p. et m. Jean Pillalut et Catherine Barbereau.

2. *Une fille*, b. NDC en juin 1638.

3. *Marguerite*, b. NDC 20 janv. 1641, p. et m. René Marcon et Perrine Tonduc.

4. *Jacques*, canadien, b. NDC 14 avr. 1643, p. et m. Jacques de l'Estang et Jeanne Daniau. Il se maria deux fois à Québec : 1° le 24 janv. 1667 à Anne Javelot; 2° le 24 oct. 1669 (acte religieux le 29) à Antoinette Lenoir. Descendance.

LEFAÉ, LEFEB, LEFER

Les Lafaé, sieurs de Monoye et de Bourg-Thérould, fournissent deux procureurs au parlement de Rouen : Rochard et Agapit, père et fils. Alliance des Guérout, dont Jean Grou qui a laissé son nom au combat de la coulée Grou, à Montréal.

I — LEFAÉ, *Enéas*, époux de Jeanne Dejeninqueham (alias Lucas Lefaé et Jeanne Leniogenerhen), habitait la ville de Rouen. Il eut pour enfants :

1. *Jean*, qui suit.

2. *Esther*, mariée en 1616 (bans au temple protestant de Saint-Amand, les 17 janv. et 11 fév.) à Robert de Burges.

II — LEFAÉ, *Jean*, épousa au temple protestant de Saint-Amand, à Rouen, en 1615 (bans les 2 nov. 1614 et 22 fév. 1615) Judith Parmiet, dont :

1. *Judith*, mariée en 1641 à Etienne Guéroult (v. ce nom).

2. *Anne*, mariée le 25 janv. 1643, à Isaac Collas, le Jeune, fils de Isaac et de feue Marie Seigneurey.

LEFEBVRE

Famille parisienne alliée à la famille Chantereau, elle-même alliée aux Margonne et aux Gaudais du Pont. C'est de Jeanne Gaudais, par son mariage avec Nicolas Dupont, éc., Sr de Neuville, qu'est sortie la branche canadienne des Dupont de Neuville.

LEFEBVRE, *François*, avocat en la cour du Parlement, fils de feu n.h. Jacques, receveur pour le Roi au bailliage de Sezanne (Marne) et de Nicole Chaton, est marié par contrat du 9 mars 1586 à Louise de Sainctian, fille de Louis, Conseiller et Me des requêtes de l'Hôtel de la Reine, mère du Roi, avocat en la cour du Parlement de Paris, et de feue Dame Louise Lecourt, en présence de n.h. Me Claude Chantereau et de Dlle Geneviève Chantereau, sa cousine, et de Dlle Claude Lefebvre, fille à marier, sa cousine.[242] Il partagea avec ses héritiers les biens d'Isaac de Chantereau, Sgr de Courquetaine,[243] le 14 fév. 1586.

De Bois-Guillaume (Seine-Inf.) en Normandie, est venu Pierre Lefebvre, l'un des ancêtres des familles de ce nom au Canada, marié à Laprairie le 4 sept. 1673, à Marguerite Gagné.

I — LEFEBVRE, *Pierre*, époux de (nom manque), eut :

1. *Marie*, b. à Bois-Guillaume 19 avr. 1608.

2. Peut-être aussi *Robert*, épouse Jeanne Autin, à Bois-Guillaume, le 28 oct. 1636. Jeanne Autin semble être la fille de Guillaume Autin, dont la veuve fut inhumée à Bois-Guillaume le 25 nov. 1669. C'était la seule famille du nom. Robert Lefebvre et Jeanne Autin eurent pour enfants :

1. *Marie*, b. à Bois-Guillaume (BG) 16 sept. 1637, p. et m. Guillaume Autin et Marie Lefebvre.

2. *Laurent*, b. BG 24 fév. 1639, p. et m. Laurent Lefebvre et Jeanne Rasse.

3. *Robert*, b. BG 24 déc. 1640, p. et m. Robert Autin et Madeleine Lehonain. C'est ce Robert probablement[244] qui épouse, en 1672, Anne Etrommedieu.

4. *Pierre*, canadien, marié à Laprairie, près Montréal, 4 sept. 1673, à Marguerite Gagné.

---

[242] AN., Y 127, fo 399.

[243] AN., Y 127, fo 380 et 395 V°.

[244] Un Robert Lefebvre, fils de Robert, épouse à Bois-Guillaume Marie Germain, le 1er fév. 1684.

5. Peut-être aussi *Marguerite*, mariée BG 25 nov. 1670 à Louis Plumetot, en présence de Jean et Guillaume Plumetot, ses oncles, Robert et Robert Lefebvre, parents de l'épouse. Ils font baptiser deux jumelles, le 29 déc. 1671 : *Marguerite*, p. et m. Robert Lefebvre et Jeanne Cavé, épouse de Jean Plumetot, et *Marie*, p. et m. François Plumetot et Marie Lefebvre.

Familles du même nom

Il y avait à Bois-Guillaume au début du XVII[e] siècle plusieurs familles Lefebvre qui semblent bien être toutes apparentées les unes aux autres. Citons :

LEFEBVRE, *Jamet*, qui eut de Michelle Galleu :

1. *Georges*, b. 15 nov. 1600, p. Georges Lefebre.

2. *Marguerite*, b. 2 janv. 1606.

3. *Simon*, b. 13 mai 1608.

LEFEBVRE DIT RECHAULT, *Georges*, époux de Colette Vocy, dont :

1. *Louis*, b. 26 janv. 1600.

2. *Christofle*, b. 22 mai 1601.

3. *Jacques*, b. 27 janv. 1603, marraine Anne Lemercier, femme de Michel Lefebvre.

4. *Marie*, b. 26 nov. 1605, marraine, Martine Lefebvre.

LEFEBVRE, *Georges*, l'aîné, dont l'épouse Colasse Lainsé (sic) fut inhumée à Bois-Guillaume le 18 oct. 1641.

LEFEBVRE, *Michel*, parent du précédent, épousa Anne Lemercier, qui lui donna :

1. *Michel*, b. 8 nov. 1603, parrains : Thomas Lemercier et Georges Lefebvre (ses grands-parents probablement).

2. *Pierre*, b. 19 août 1615; marraine : Colette Vaucier, femme de Georges Lefebvre.

3. *Guillaume*, b. 21 mai 1607.

4. *Robert*, b. 22 mars 1609, p. et m. Robert Thimache, Robert Lefebvre et Marie Boivin.

5. *Jehan*, b. 10 oct. 1610, p. et m. Jehan Lefebvre et Isabeau, femme de Jean Doguet.

6. *Marie*, b. 5 août 1613.

7. *Barbe*, b. 11 fév. 1616.

8. *Louis*, b. 20 déc. 1617; p. et m. Guillaume et Louise Mauconduis.

LEFEBVRE, *Georges*, le jeune, époux de Madeleine Dubuc, dont :

1. *Robert*, b. 14 fév. 1602.

2. *Martin*, b. 24 avr. 1604, parrains : Martin Dubuc, le jeune, et Georges Lefebvre.

LEFEBVRE, *Louis*, époux de Madeleine Martin, dont :

1. *Marie*, b. 28 mai 1603, p. et m. Pierre Lefebvre et Catherine Martin.

2. *Catherine*, b. 27 mai 1604.

3. *André*, b. 12 avril 1606, p. et m. Andrieu Martin, son grand-père et Jeanne Bourdon, femme de Pierre Lefebvre.

4. et 5. *Louis* et *Roger*, jumeaux, b. 16 fév. 1609.

6. *Louis*, b. 8 avril 1611.

LE GARDEUR

Les Le Gardeur du Canada venaient de la Normandie. C'est une des plus belles familles du Canada-français avec les Juchereau. Son fondateur, René Le Gardeur, S[r] de Tilly, n'est jamais venu en Nouvelle-France. C'est sa veuve, Catherine de Corday, et ses enfants Pierre, Charles et Marguerite qui tentèrent la grande aventure à la fin de la première moitié du XVII[e] siècle.

Famille que l'on trouve établie à Thury (Calvados) au XIV[e] siècle et qui fut anoblie par Louis XII, en la personne de Jean Le Gardeur, S[r] de Croizilles, au mois de mai 1510, moyennant 200 écus d'or valant 300 livres de finance. Ses lettres de noblesse[245] furent enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le 2 août 1511, et à la Cour des Aides de Normandie, le 16 avril 1556, après Pâques.[246]

La branche aînée portait « de gueules à un lion d'argent lampassé d'or et tenant entre ses pattes une croix patriarchale d'or » [247] ou « de gueules au lion rampant d'argent, armé, lampassé d'or, soutenant une croix d'or recroisettée, au pied fiché »[248] La branche canadienne décrivait ainsi son blason le 20 sept. 1694 : « de gueules au lion rampant d'argent armé et lampassé d'or, tenant une croix croisettée d'or ».[249]

Les Archives du Calvados mentionnent un jugement donné à Thury, le vendredi 13 mai 1390, par Jehan le Gardeur et Etienne Amyot. L'année suivante, Jehan le Gardeur apparaît comme clerc agissant au nom de tous les habitants de Thury. Au nombre des censitaires du petit Valdourne ou Valdorne, de Thury, figure, en 1460 et 1481, Pierre le Gardeur :

La filiation suivie commence à :

I — Le GARDEUR, *Jean*, tabellion (1478), lieutenant du Vicomté de Thury, (14 avril 1491). En 1499 ou 1500, il bailla sur les revenus du grand pré de Thury à Jean le Gardeur (son fils, sans doute), sénéchal de la fiefferme de

---

[245] P.-G. Roy les a publiées dans ses *Lettres de noblesse*, I, pp. 7-9.
[246] *Nouveau d'Hozier*, 148.
[247] *Ms. Franc.* 32122, fo 85.
[248] *Ms. Franc.* 32307.
[249] *Nouveau d'Hozier*, 148, fo 11.

Croisilles, 60 sols pour ses gages (Arch. du Calvados). Anobli en 1510, Jean Le Gardeur mourut[250] en 1513, ayant eu, de Jeanne Le Tavernier[251], trois fils et des filles.[252]

1. *Philippe*, l'aîné, dont les deux frères, Jean et Boniface, se partagent la succession, le 12 juil. 1525, transaction reconnue le 31 mai 1538 par Pierre Richard, lieutenant général du Vicomté de Caen.

2. *Jean*, éc., Sr de Croisilles, qui achète, le 31 juil. 1544, 10 livres tournois de rente de Germain le Hucy, avocat au Parlement de Rouen.[253] Il n'était plus en 1563, ayant eu de Catherine de Montfriard,[154] trois fils qui se partagèrent sa succession, le 22 fév. 1563 : a) *Guillaume*, éc., Sr de Croisilles, auteur de la branche de ce nom, qui acheta divers héritages assis dans la paroisse de Croisilles, le 5 oct. 1533 (Germain, tabellion au siège de Préaux et de Thury). Mineur à cette date, il fut marié en 1550 à Anne Conseil;[255] b) *Geoffroi*, curé de Bernières, l'an 1563; c) *Olivier*, éc., Sr de la Vallée, souche des Sieurs de la Vallée.

3. *Boniface*, qui suit.

II — LE GARDEUR, *Boniface*, éc., Sgr de Tilly et de Mutrecy, est mentionné,[256] le 9 fév. 1529 et partage en 1538. Il n'existait plus le 5 mars 1567 date du parage de sa succession (Byn et Godey, not. royaux) entre les six fils que lui avait donnés Louise de Montfriard, sa femme.[257]

1. *Olivier*, éc., Sgr de Mutrecy, demeurant à Thury, fut maintenu par de Roissi, le 27 mars 1599. Il épousa en 1571, Catherine Patry, dont *Jean*, marié en 1623 à Marie Aupois.

2. *Roland*, éc., demeurant aussi à Thury fut père d'Isaac le Gardeur, Sr du Parc.

3. *Guillaume*, éc., Sgr de Tilly par le partage cité, (1567). Comme il ne paraît pas dans les recherches de M. de Roissi,[258] (1598-1599) et que René, son frère y est qualifié Sieur de Tilly, il y a lieu de croire que Tilly était passé au cadet.

4. *René*, qui suit.

5. *Jacques*, éc., Sr de Haymille, présent au contrat de mariage de René, son frère, 1582.

---

[250] *Nouveau d'Hozier*, 148, fo 12.

[251] Les Le Tavernier étaient propriétaires du fief du Jardin, relevant de la baronnie de Thury (Archives du Calvados, Série E, 464).

[252] *Cabinet d'Hozier*, 283.

[253] Arch. du Calvados, *Collection Chappée*.

[254] Montfriard portait : « d'argent à trois têtes de cerf de sable, cornées d'or ». Cette famille, maintenue dans sa noblesse, habitait paroisse de Montfiquet et remontait à Maurice de Montfriard, marié à Colasse Conseil.

[255] *Ms. Franc.*, 32122.

[256] *Chérin*, 89.

[257] *Cabinet d'Hozier*, 283.

[258] *Ms. Franc.* 32576, fo 445.

6. *Robert*, éc. Sr de l'Isle, présent au même contrat et qui n'était plus en 1599. Il fut père d'Olivier et de Roland, domicilié à Thury, qui furent maintenus par de Roissi,[259] en 1559.

III — LE GARDEUR, *René*, éc., Sr de Tilly, obtint, dans le partage de 1567, le quatrième lot « comprenant une maison et un jardin tenant d'un bout sur noble Olivier le Gardeur Sgr de Croisilles, item un jardin touchant à noble h. Me Julien Morchoesie, item à prendre sur n.h. Jean de Beamessat, Sgr de Combray, 60 # tournois de rente ». Le 4 mars 1578, il rend aveu au bourg de Thury pour sa sieurie de Tilly.[260] René Le Gardeur fut marié deux fois : 1° par contrat sous seings privé, le 3 mai 1582, — reconnu le même jour au Château de Thury devant Michel Piedone et François Olivier, tabellions jurés au bailliage de Thury, — avec Dlle Marguerite de la Coste, fille unique de feu n.h. Pierre de la Coste, Sr de la Villeneufve, et de Dlle Arriette de Bize, héritière d'iceux et de feu Odet de la Coste, Sgr de Villeneufve, son frère. Appartenaient à leur succession la sieurie de Bergeries assise au pays de Champagne, et plusieurs maisons en la ville de Lyon.[261] 2° par contrat passé à Falaise le 27 juin 1599, avec Catherine de Corday, fille de Pierre.[262] De ce second mariage naquirent au moins quatre enfants :

1. *Pierre*, canadien, qui suit.

2. *Marie*, née à Saint-Sauveur de Thury et b. à Clécy, le 30 (24 surajouté) août 1605, p. et m. n.h. René de Baucen, Dlle Anne de Morel, et Dlle Anne de la Cheze.

3. *Marguerite*, canadienne, née en 1608 (Recens. 1666), et mariée en France, vers 1630, à Jacques Leneuf (v. ce nom), Sr de la Poterie.

4. *Charles*, canadien, Sr de Tilly, né en 1611, et marié à Québec, le 30 sept. 1648, à Geneviève Juchereau (v. ce nom). Il fut conseiller au Conseil Souverain et fit enregistrer ses titres de noblesse, le 23 juil. 1667.

IV — LE GARDEUR, *Pierre*, Sr de Repentigny, canadien, né en 1600, est qualifié Sr de Tilly et bailli de Thury[263] Par une sentence rendue à Falaise, le 27 janv. 1620, Pierre Le Gardeur est envoyé en possession et jouissance du fief, terre et sieurie de la Motte-sous-Rouvres, assis en la paroisse de Crasmenil, lequel avait été aliéné, le 16 nov. 1618, à Nicolas Sallet, Sr de Repos, par Catherine de Corday, au prix de 600 livres, quoiqu'il fut de valeur de 2000 livres, ayant été acheté le même prix par n.h. Pierre de Corday père de la dite Dame ». Il eut pour femme Marie Favery, née en 1615 ou 1616 (Recens. 1666) (Recens. 1667), fille de n.h. Marin, Sieur du Pomeau, avocat en Parlement, et de Dlle Renée le Rouge. Veuve, dès 1652 (Ameau, not. 21 oct. 1652) elle fut inhumée dans l'église de Québec le 29 sept. 1675, laissant :

1. *Jean-Baptiste*, canadien, éc., Sr de Repentigny, né en 1630 (Recens.

[259] *Ms. Franc.* 32576.

[260] Archives du Calvados, E. 445.

[261] *Cabinet d'Hozier*, 283, fo 175.

[262] La famille de Corday, maintenue dans sa noblesse portait : « d'azur à trois chevrons d'or ».

[263] *Nouveau d'Hozier*, 148.

1667) ou 1632 (Recens. 1666),[264] qui épousa à Québec, le 11 juil. 1656, Marguerite Nicolet.

2. *Madeleine*, canadienne, mariée à Québec, le 3 oct. 1646 à Jean-Paul Godefroy (v. ce nom).

3. *Charles*, éc., S[r] de Villiers, né à Québec en 1637, et marié 1° le 18 janv. 1663 à Marie Macard; 2° le 22 déc. 1669 à Jeanne de Matras.

4. *Catherine*, née en 1638 (Recens. 1667, 1681) ou 1639 (Recens. 1666) qui épousa, le 16 sept. 1652 à Québec, Charles d'Ailleboust (v. ce nom).

5. *Ignace*, né en 1639, mort à 5 ans.

6. Autre *Ignace*, né en 1648 (Recens. 1666 et 1667).

LEGUAY

Famille de Normandie, originaire de la ville de Rouen, et qui a donné une fille au Canada, Madeleine Leguay, qui épousa Jean Garnier à Québec en 1668.

I — LEGUAY, *Raoullin*, (Raulin et Rollin), marchand bourgeois de Rouen, (Seine-Inf.) demeurant paroisse Saint-Jean, fut inhumé à 79 ans, le 25 janv. 1662, et sa femme, Marie-Anne de la Mare, à 67 ans, le 9 oct. suivant. Le 12 janv. 1656, Raoullin Legay et sa femme, celle-ci sœur et héritière de défunte Françoise de la Mare, ladite Anne, séparée d'avec son mari, délivre quittance, pardevant Dupuys, not. à Rouen, à honeste femme Catherine Lebourg, veuve d'honorable homme Nicolas Lesiquerre, de 375 livres pour le rachat en principal de 18 livres, 15 sols de vente. Thomas Legay, marchand bourgeois, de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, cautionne pour Raoullin Legay et sa femme. Enfants :

1. *Marie*, b. à Saint-Jean de Rouen (SJR) 15 mars 1627.

2. *Jean*, b. SJR 2 janv. 1629.

3. *Jacqueline*, b. SJR 1er avril 1630.

4. *Barbe*, b. SJR 25 déc. 1631; sép. SJR 21 sept. 1637.

5. *Robert*, qui suit.

6. *Geneviève* (ou Jeanne), b. SJR 8 fév. 1635, sép. 6 oct. 1636.

7. *Madeleine*, canadienne, b. SJR 7 déc. 1636; mariée à Québec, le 6 nov. 1668, à Jean Garnier.

8. *Jean*, b. SJR 22 mai 1640 et sép. 3 juin 1645.

II — LE GUAY, *Robert*, M[e] du métier d'aiguillier, b. à Saint-Jean de Rouen le 26 oct. 1633, y épousa, le 26 oct. 1664, Marie de Launay, fille de défunts Guillaume et Catherine Dujardin, de la paroisse d'Heugleville. Le contrat fut reçu le 18 par Dupuys, not., en présence de Jean Cavey, frère en loy (beau-frère) du dit Legay, etc. Enfants :

[264] L'état civil de Thury, d'où venait cette famille, ne commence qu'en 1636.

1. *Anne*, b. à Saint-Jean, (SJ) le 6 août 1665 et sép. le 17.

2. *Marguerite*, b. SJ 13 oct. 1668, sép. à 6 ans, le 9 août 1675.

3. *Robert*, b. SJ le 10 août 1676.

LEHOUX

Famille venue de La Ventrouze-au-Perche (Orne), et représentée par Jacques Lehoux, charbonnier, né en 1580 (Recens. 1666-1667),[265] sa troisième femme Jeanne Jahan, née en 1606, et leur fils Jean. Leur fille Françoise Lehoux viendra plus tard (1651) les rejoindre.[266] C'est à tort que Tanguay[267] attribue à ce couple un autre fils du nom de Joseph. Ce dernier est fils de Elie Lehoux et de Anne Dorion.[268]

I — LEHOUX, *Thomas*, dont le nom de l'épouse n'a pas été retracé, semble bien avoir été le père du canadien Jacques Lehoux. On lui connaît comme enfants :

1. *Françoise*, mariée à La Ventrouze le 8 fév. 1616 à Jean Aléaume, de La Poterie, en présence de François de Limel, éc., et de Noël Roger.

2. *Jacques*, canadien, qui suit.

II — LEHOUX, *Jacques*, canadien, demeurait en 1620 à La Poterie; en 1628 on le trouve à La Ventrouze. Le 8 fév. 1642 il remet à Noël Collet une pièce de terre au bourg de La Ventrouze, joignant Noël Juchereau, qu'il avait acquise de défunte Simone Ernou, veuve Joachim Collet, frère du dit Noël, le 14 mars 1641, pour la somme de 29 livres que Gilles Lefort remet à Jacques Lehoux, à déduire des 660 livres que le dit Lefort doit au dit Collet par un contrat d'acquet (Me Choiseau, not. à Tourouvre).[269] Jacques Lehoux se maria trois fois : 1° à Marie Lemeilleur, au début de 1620, ou avant; 2° à La Ventrouze, le 9 fév. 1633, à Léonaire Chalme, veuve de Guillaume Aubert,[270] en présence de Noël Juchereau, marchand, François Maurice, prêtre, Julien Lehoux, et Jeanne Gaignon. 3° Jeanne Jahan, canadienne, veuve de François Goudeau, vers 1643. Il émigra au Canada vers 1648. Enfants :

Du premier lit :

1. *Madeleine*, b. à La Poterie 16 nov. 1620, p. et m. Louis Catinat et Françoise Lehoux. Elle épousa, vers 1642, Robert Mesange (v. ce nom).

2. *Françoise*, canadienne, b. à La Ventrouze 9 juil. 1628, p. et m. Mathurine André, fille de Gilles, et David Meilleur, de La Poterie. Elle épousa à Québec, le 20 oct. 1653, Robert Paré, natif de Solesmes.

---

[265] Benjamin Sulte, *Hist.*, IV, 56b et 72c.
[266] V. Mme Pierre Montagne, *Tourouvre* . . . pp. 85-86.
[267] Tanguay, *Dict* . . ., I, 373.
[268] Tanguay, *ibid.*, IV, 305.
[269] Note communiquée par Mme Pierre Montagne. (R-J.A.).
[270] De ce mariage naquit Marguerite Aubert, canadienne, mariée 1° à Martin Grouvel, et 2° à Michel Filion. Le contrat de ce dernier mariage fut passé par Audouart, le 22 sept. 1661, en présence de Jean Lehoux, frère utérin de la future.

Issu du second lit :

3. *Jean*, canadien, charpentier, b. à La Ventrouze 27 avr. 1633, p. et m. Jean Aléaume, et Noëlle Bremont, femme de Noël Loche. Il épousa à Québec, le 7 oct. 1659, Elisabeth Drugeon.

Issu du troisième lit :

4. *Noël*, b. à La Ventrouze 11 août 1644, p. et m. Noël Desavis et Louis (sic).

LEHOUX, *Julien*, fils de Jean, devait être proche parent des précédents, et il résidait aussi au bourg de La Ventrouze. Il épousa 1° à La Ventrouze, le 2 juin 1626, Denyse Houdiart, en présence de Noël Juchereau et de Pierre Gaignon; et 2° Anne Mésange en 1642. Enfants connus :

Issus du premier lit :

1. *François*, b. à La Ventrouze (LV) 17 fév. 1627.

2. *Mathurine*, b. LV 23 sept. 1629.

3. *Françoise*, marraine le 11 mars 1637.

4. *Louise*, b. LV 30 juin 1633, p. et m. Louis Gaignon et Marie Lemeilleur, fille de Gilles, de Tourouvre.

5. *Pierre*, b. LV 12 déc. 1637, p. et m. Pierre Gaignon, fils de Pierre, et Françoise Château, fille de Jean.

Issues du deuxième lit :

6. *Françoise*, b. LV 5 mai 1643, p. et m. M^e^ Pierre Juchereau et Dame Anne Gravelle.

7. *Jeanne*, b. LV 22 août 1644, p. et m. Jean Chouet, et Dame Marie Gravelle.

8. *Louise*, b. LV 19 janv. 1647, p. et m. Robert Mésange et Françoise Giasson.

LEMÈRE

Famille de Mamers (Sarthe), alliée à Gaspard Boucher, canadien, père de Pierre Boucher, Sgr de Boucherville, et gouverneur de Trois-Rivières.

LEMERE, *N.* . . fut père de :

1. *Nicole*, épouse de Gaspard Boucher (v. ce nom).

2. *Françoise*, femme de Jean Dodier, S^r^ de la Fleuricière, demeurant à Mamers (Sarthe), lesquels n'étaient plus en 1663, ayant eu : *Jeanne*, canadienne, née en 1636 (Recens. 1681) et mariée 1° par contrat d'Ameau, not. aux Trois-Rivières, le 31 déc. 1663, à Adrien Jolliet, frère de l'explorateur, et ancêtre de Barthélémi Joliette, fondateur de la ville de ce nom; et 2° vers 1674, à Mathurin Normandin dit Beausoleil.

3. Probablement *Jacques*, époux de Marie Blondeau, qui font baptiser Jacques, à Mamers, le 1er mai 1636, p. et m. Jacques Regnault et Françoise Lemère.

LE PRÉVOST

Famille noble, originaire de Paris, dont Jeanne Le Prévost, qui épousa Pierre Damours, aïeul du premier ancêtre des familles de ce nom au Canada.

I — LE PRÉVOST, *Jean*, Sr de Villemain, auprès de Beaugency (Loiret), lequel vivait sous le règne de Charles VII, fut marié avec Jeanne de Bellenoye, Dame du dit lieu de Villemain, dont Jean, qui suit.

II — LE PRÉVOST, *Jean*, Sr de Villemain, Conseiller, notaire et secrétaire du roi et auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris, épousa Marie Sohier. Elle mourut le 25 fév. 1487, et lui, le 3 juil. 1495. Tous deux reposent sous les charniers des Innocents à Paris. Ils avaient eu :

1. *Jean*, qui suit.

2. *Jeanne*, femme de Philippe des Plantes, Conseiller en la Cour du Parlement de Paris, lequel décéda en 1519. Ils furent enterrés en l'église des Blancs-Manteaux, à Paris.

III — LE PRÉVOST, *Jean*, Sr de Brevants, Grandville et Mallassise, Conseiller du roi, et Me ordinaire en la Cour des Comptes, à Paris, fut marié avec Justine Lotin, fille de Robert Lotin, dont :

1. *Paul*, Sgr de Brevants, chancelier de Mgr le Dauphin, lequel épousa Marie-Philippe Perrot, dont postérité.

2. *Jean*, qui suit.

3. *Charles*, Sgr de Grandville et de Brou, secrétaire du roi, puis intendant des finances, marié à Marie Brûlart, fille de Denis, premier président de Dijon, et de Madeleine Hennequin, dont quatre fils.

4. *Louis*, Sr de Malassis, chevalier de Malte.[271]

IV — LE PRÉVOST, *Jean*, Sr de Mallassise, Conseiller en la Cour du Parlement, président aux Requêtes, épousa Anne Leclerc,[272] fille de Jean, Sgr d'Armenonville, Conseiller du roi, et auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, et de Jeanne de Vandetart,[273] dont vinrent quatre fils et trois filles :

1. *Charles*, Sr de Mallassise, Conseiller en la Cour du Parlement de Paris, reçu le 6 mars 1574 au lieu et place de son père, fut marié avec Catherine Allegrin, Dame de Herbelay, fille d'Eustache, Conseiller du roi et correcteur de la Chambre des Comptes de Paris, et de Françoise Larches. Postérité.

2. *Bertrand*, chanoine de Notre-Dame de Paris.

3. *Nicolas*, Sr de Saint-Germain, Conseiller et secrétaire du roi, et grand

---

[271] *Ms. Fonds Franc.* 32400, fo 61.

[272] Le 11 janv. 1574, Philippe Leclerc, sa soeur, renonce en sa faveur à l'usufruit d'un moulin à eau, appelé le moulin des Moulineaux, au bas de la Meudon (AN., Y 116 fo 157), et le 4 mars 1578, étant veuve, elle fait donation à Nicolas Dieu, chanoine de Senlis, d'une rente viagère de 33 1/3 écus soleil (Y 119 fo 339 V°.).

[273] AN., Y 101, fo 67.

audiancier de France, qui épousa Madeleine de Baugy, dont deux fils et deux filles.

4. *Nicolas*, S^r^ d'Amboille et d'Estielle, Conseiller du roi, et Me ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, lequel épousa Marie Le Meyrat, dont un fils et une fille. Il mourut âgé de 73 ans, le 9 oct. 1630, et elle, âgée de 63 ans, le 25 juin 1632. Tous deux reposent dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

5. *Justine*, femme de Jean Lejau, Conseiller en la Cour du Parlement de Paris.

6. *Marie-Claude*, épouse de Pierre Vivien, Conseiller en la Cour des Aides.

7. *Jeanne*, femme de pierre Damours (v. ce nom), S^r^ de Serain (Du Serrin, C^ne^ de Durtal) Conseiller en la cour du Parlement. Elle décéda avant 1599.[274]

LETARTRE

Famille venue de La Poterie-au-Perche[275] (Orne), et représentée par René Letartre, né en 1626 (Recens. 1681) ou 1627 (acte de sép.), sa femme Louise Goulet,[276] née en 1626 (Recens. 1681, et leurs enfants : Marie, Louise-Anne, Charles, Elisabeth et Barbe. Cette famille n'est mentionnée qu'une fois à la Poterie dans l'acte de naissance de Barbe en 1664.

LETARTRE, *René*, canadien, époux de Louise Goulet, canadienne, eut :

1. *Marie*, canadienne, née vers 1653, et mariée à l'Ange-Gardien (AG) 25 nov. 1671 (c. Vachon, 12 juillet) avec Mathurin Huot. Elle est assistée d'Anne et Charles Dutertre, ses frère et sœur, de Jacques Goulet et Marguerite Maillier,[277] ses oncle et tante.

2. *Louise-Anne*, canadienne, née vers 1654, et mariée par contrat d'Auber, le 3 nov. 1669, avec Jean Mathieu. Assistent : Nicolas et René Goullet, cousins de la future.

3. *Charles*, sabotier, né vers 1657, marié AG le 8 nov. 1678 à Marie Maheu, canadienne.

4. *Elisabeth*, mariée AG 30 janv. 1679 à Guillaume Pagé.

5. *Barbe*, canadienne, b. à la Poterie, le 22 oct. 1664, p. et m. Jacques Saisy, fils de feu Marin, et Madeleine Drouart, veuve de Germain Thiboust. Elle épousa AG 7 janv. 1684, Nicolas Trudel.

---

[274] Ms. *Nouv. Acq. Franc.*, 2056.

[275] Voici un nouveau nom que M. Pierre Montagne pourra ajouter à sa liste des Percherons partis pour le Canada. On ignorait jusqu'ici les origines françaises de la famille Letartre. (R.-J.A.).

[276] Appelée aussi Louise-Anne Goulet au contrat de mariage de Louise-Anne, sa fille, à la côte de Beaupré, devant le notaire Claude Auber le 3 nov. 1669.

[277] Voici qui confirme l'origine percheronne de la famille Goulet, que Mgr Tanguay ignore, d'ailleurs signalée par M. Pierre Montagne dans : *Le Perche des Canadiens*, liste alphabétique des émigrants, No 58.

Les deux familles Dutartre qui suivent peuvent être apparentées à René Letartre.

Du TARTRE, *Jean*, époux d'Yvonne Goulet, dont *Jacques*, b. à la Poterie, le 2 mai 1659, p. et m. Jacques Du Tartre, fils de feu Jean et de Marie Aubert, de la paroisse de Saint-Martin de Longny-au-Perche, et Jeanne Dupont, femme de Robert Lallier.

I — DU TARTRE, *N.* . . ., père de :

1. *Taurin*, qui suit.

2. *Michelle*, marraine à La Poterie en 1613 de Jacqueline, fille de Taurin Du Tartre.

3. *Robert*, parrain à la Poterie en 1616. Il avait épousé, vers 1615, Jeanne Lesterre, dont postérité.

II — DU TARTRE, *Taurin*, marié à Jeanne Pelletier, dont :

1. *Jacqueline*, b. à La Poterie (LP) 24 fév. 1613, marraine Michelle Du Tartre.

2. *Robert*, b. LP 8 fév. 1616, parrain, Robert Letartre; il épousa vers 1637 Françoise Ravion ou Raniou.

3. *Nicolas*, b. LP 25 mars 1619.

4. *Madeleine*, b. LP le jour de Sainte-Madeleine 1621.

5. *Pierre*,[278] b. LP 6 fév. 1625.

6. *Louise*, b. LP 5 janv. 1629, p. et m. Jacques Goulet, fils de Thomas, et Louise Gaudin, femme de Nicolas Moule.

7. Peut-être aussi *Henry*, marié LP 28 mai 1641 à Jeanne Vengeon, en présence de Robert du Tartre.

LIGER

Famille de Courgeoust-au-Perche (Orne). La famille Liger, qui suit, était apparentée d'assez près à Jacqueline Liger, épouse de Pierre Mallet, parents de Périnne Mallet, femme de Marin Boucher, canadien.

I — LIGER, *François*, époux de Michelle Geslain, inhumée à Courgeoust le 12 mars 1604, est peut-être le même qui épouse à Saint-Jean de Mortagne, le 4 fév. 1610, Marie Geslain, de la paroisse de Loisé-au-Perche.

Il eut du premier lit :

1. *François*, qui suit.

2. *Etienne*, parrain d'Etienne Mallet à Courgeoust (C) en 1613. Il épouse 1° Louise Méry (v. registre de Courgeoust en 1620); 2° à C 27 juil. 1624, Thomasse, alias Jacqueline Dutail.

---

[278] René Letartre, canadien, a quelquefois été appelé Pierre, mais nous ne croyons pas pouvoir l'identifier avec ce fils de Taurin Dutartre.

3. *Barbe*, b. C 29 juil. 1596; marraine d'Etienne Mallet à C en 1613.

4. *Pierre*, b. C 30 nov. 1598; époux de Charlotte Guay en 1626.

5. *Jacques*, b. C 5 mai 1603.

II — LIGER, *François*, fils du précédent, demeurait à Courgeoust-au-Perche, et laissa, de Michelle Coru, au moins sept enfants :

1. *Nicolas*, b. C 12 avr. 1613, p. et m. Denis et Charles Coru, et Barbe Liger.

2. *Etienne*, b C 31 mars 1614, p. et m. Etienne Chollet et Barbe Liger.

3. *Jacques*, b. C 1 mars 1617, p. et m. Jacques Sohier, Pierre Liger, et Agnès Pilon.

4. *Thiennette*, b. C 11 juil. 1618, p. et m. Etienne Liger et Madeleine Deshéberges.

5. *Jacques*, b. C 7 déc. 1620, p. et m. Jacques Liger et Barbe Coru.

6. *Antoine*, b. C 12 avr. 1622.

7. *Jean*, b. C 15 mars 1626.

MABILLE

La famille de Michelle Mabille, femme de Guillaume Pelletier, canadien, a habité successivement Tourouvre et Brésolettes-au-Perche (Orne) avant de venir se fixer au Canada au printemps de 1641. Les notes du Père Archange sont fort hypothétiques sur cette famille. Aussi Mme Montagne nous autorisera-t-elle à les compléter grâce à ses récentes découvertes.[279] (R.-J. A.).

Un autre tourouvrain, demeurant au lieu de la Bretonnière, François Mabille, est venu cinq ans au Canada, de 1646 à 1651 (voir *Tourouvre et les Juchereau*, de Mme Montagne, pp. 33 à 35), puis il retourna au pays natal. Il était le cousin de Michelle Mabille.

Voici la généalogie de cette famille :

I — MABILLE, *Jehan*, laboureur demeurant à Chanvillon, paroisse de la Poterie-au-Perche, renonce le 14 nov. 1553 à la communauté des biens avec son fils Guillaume qui demeure avec lui. Le nom de son épouse nous est inconnu. Enfant :

1. *Guillaume*, qui suit.

II — MABILLE, *Guillaume*, demeurait paroisse de La Poterie, fermier du lieu de Chanvillon, appartenant au seigneur de Tourouvre. Il est marié avec N. . ., fille de Jean Navarre (not. de Tourouvre, actes des 4 mai 1673 et 4 mai 1682). Enfants.

1. *Guillaume*, qui suit.

---

[279] V. Tourouvre . . ., pp. 110-113.

2. *Gilles*, qui n'existait plus en 1639, eut de Gilette Tortu : a) *Mathurin*, b. à Tourouvre (T) 13 sept. 1604; b) *Renée*, b. T 6 mars 1606 : c) *Noëlle*, b. T 18 fév. 1608, parrain Pierre Gatineau; d) *Jean*, b. T 10 mars 1611; e) *Mathurine*, marraine en 1624; mariée T 23 avr. 1629 Simon Fanuel, Sr de l'Espinay; f) *Madeleine*, b. T 4 mai 1616, marraine Madeleine, fille de Guillaume Mabille; g) *François*, canadien, b T 12 sept. 1619, marraine Michelle, femme de Guillaume Pelletier; il épouse à T 25 fév. 1638 Jeanne Bignon, fille de Pierre et de Denise Lirdois. Il partira pour le Canada, au printemps de 1646, pour une durée de cinq ans, au service de Jean Juchereau, sieur de More, « en son état de scieur de long ou autre exercice qu'il pourra faire (il est qualifié, dans les documents français de tréfilier, cloutier, et même marchand), moyennant 90 livres par an, payables à lui ou à telle autre personne indiquée par lui, et sa nourriture pendant tous ces cinq ans ». Au terme de son contrat, François Mabille transporte à Jean Juchereau de More 46 livres de dette que Jacques Goulet lui doit, et dont Juchereau lui verse 16 livres tout de suite et lui promet 30 livres payables à la Toussaint, date probable du retour de François Mabille dans sa famille (gr. Audouart, notaire, Québec, 1 octobre 1651).

III — MABILLE, *Guillaume*, demeurant à La Gaserie, paroisse de Tourouvre, a épousé Etiennette Monhay, vers 1589. Les deux époux vendent un boisseau de terre à h.m. Robert Loiseau le 4 fév. 1627. Veuve au début de 1640, Etiennette Monhay reconnait avoir reçu, le 9 janv. de Jean Rousseau par les mains de Madelaine Mabille sa femme, demeurant au lieu de la Babonnière, paroisse de Tourouvre, 40 sols à déduire de 22 livres par eux à elle dues pour la vente d'une vache dont elle se tient contente et les acquitte. Enfants :

1. *Catherine*, b. à Tourouvre (T) 17 juil. 1590, p. et m. Egius Méry, Marie-Ambroise, femme de Jean Collin, et Jeanne, femme de Nicolas Doulcet.

2. *Michelle*, canadienne, b. T 20 mai 1592, p. et m. Etienne Fleury, Michelle, femme de François Annus, et Sébastienne, femme de Nicolas Monhay; elle épouse T 12 fév. 1619 Guillaume Pelletier (v. ce nom); inhumée à Québec le 21 janv. 1665.

3. *Madeleine*, marraine en 1616 de Madeleine Mabille : elle épouse à T 12 oct. 1627, Jean Rousseau.

4. *Claude*, b. T 20 fév. 1596, p. et m. Claude et François Lambert, et Robine, veuve de Marin Lambert. Marié à Michelle Bahère, ils habitaient La Foucardière, paroisse de Tourouvre.

5. *Thoinette*, b. T 12 avr. 1599.

6. *Guillaume*, b. T 3 nov. 1601.

MALERAY

Famille noble, du Poitou, représentée au Canada par Jacques Maleray, Sr de la Mollerie et de Noisé, commandant du fort de Lachine, près Montréal.

et marié en 1687 à Françoise Picoté de Belestre, (v. ce nom). Le gouverneur, M. de Callière, assistait au contrat de mariage.[280]

I — MALERAY, *N.* . eut au moins pour enfants :

1. *Pierre*, S[r] de la Socinière et d'Ardenne, avocat à Poitiers (1609), receveur des tailles à Parthenay (1622), qui épousa, vers 1600, Suzanne Bernardeau, fille de Jean-Pierre Bernardeau, Sgr de la Frémaudière, et de Jeanne Dreux.[281] Ils eurent une fille, *Suzanne*, mariée par contrat du 20 juin 1622, à Louis LeVasseur, chev., Sgr de Cognée au Maine, de Thouars, du Fargot, et de Beaumont-la-Ronce, fils de Jacques, Chev., Sgr de Cognée, Thouars et Fargot, et de Isabeau de Saint-Maure.[282]

2. *André*, qui suit.

II — MALERAY, *André*, S[r] de Larceau, épousa Anne Bernardeau, qui n'existait plus en 1647. Il fut anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en nov. 1638 à l'occasion de la naissance du Dauphin, et entérinées en fév. 1667 et août 1673, en faveur de Josué, André, et Isaac, ses enfants. Il laissa cinq fils :

1. *Josué*, éc., épousa Marie Bourceau, fille de René et d'Elisabeth Herbaut (Cailler, not. à Poitiers, 1 juil. 1658) et devait à cause d'elle une rente au Chapitre de Notre-Dame-la-Grande.[283] Protestant, il s'expatria en Angleterre et laissa un fils et une fille.

2. *Pierre*, éc., S[r] de Beauregard, également protestant, fut inhumé à 45 ans, à La Rochelle, le 27 mars 1658. Il demeurait en sa maison des Motais, paroisse de Saint-Xandre (char.-Inf.). L'inventaire de ses biens fut fait à la requête de ses frères, le 9 mai 1658 par Abel Cherbonnier, notaire à La Rochelle. Il laissait, veuve et sans enfant, Marie Alaire, qu'il avait épousée à La Rochelle, le 30 août 1643.

3. *Jacques*, éc., S[r] de Puysecq, demeurant en sa maison noble de la Massaire, paroisse de Thouarsais (Vendée) en Poitou, lequel fait échange[284] avec André, son frère, le 20 janv. 1655, et contracte obligation envers Isaac, autre de ses frères, le 5 juin 1666 (Cailler, not.). Il laissa sept enfants :

4. *André*, éc., S[r] de la Cressonnière, docteur en médecine, n'existait plus en 1666. Il épousa, comme il conste d'une procuration de son père, du 5 sept. 1650 (Cailler, not.), Suzanne Thubin, fille du S[r] de Champdoré et de la Dlle de Nernède. Il eut d'elle un fils, mineur en 1666 (Cailler, not., 5 juin).

5. *Isaac*, qui suit.

III — MALERAY, *Isaac*, éc., S[r] de la Perrine, paraît dans plusieurs actes reçus par Cailler, not.[285] de 1650 à 1673. Le 5 sept. 1664, il aliéna, en

---

[280] Cette généalogie est extraite en partie du *Cabinet d'Hozier*, tome 223.

[281] Jeanne Dreux, veuve en premières noces de N . . . Briault, était fille de Méry Dreux et de Charlotte de la Coussaye (V. Beauchet-Filleau, *Dict . . . du Poitou*, Vol. I, 474.).

[282] D'Hozier, *Pièces Originales*, 2935, fo 33.

[283] V. Beauchet-Filleau, *Dict . . . du Poitou*, Vol. I, 85.

[284] Arch. de la Vienne, E-4, 12.

[285] Id., *ibid.*

faveur de Isaac Neau, fermier de la seigneurie des Guières aux Nonains, la métairie noble de Larceau. Il avait épousé, le 28 avril 1650, Anne Texier, fille de Simon, Sr de la Gaulnère, avocat et échevin de Niort, et de Marguerite Chaignon, qui lui donna quatre enfants, émancipés le 26 avril 1679 :

1. *Jacques*, qui suit.

2. *François*, mort à Besançon.

3. *Benjamin*, mort jeune.

4. *Jeanne*, morte fille.

IV — MALERAY, *Jacques*, canadien, éc., Sr de la Mollerie et de Noisé, fut marié à Montréal, le 6 janv. 1687, par contrat de Basset, not., à Françoise Picoté de Belestre (v. ce nom), fille de Pierre, éc., Sr de Belestre et de Marie Pars.

MALLET

Famille du Perche alliée à Marin Boucher, canadien, venu ici avec Robert Giffard. Les minutes du notaire Leblond, aux archives départementales de l'Orne, mentionnent Jean Mallet, boucher, de la paroisse de Loysé, en date du 7 janv. 1587. C'est lui, sans doute, qui est inhumé à Courgeoust (Saint-Lomer), le 10 mars 1615. Nous le croyons père du suivant, car il n'y avait pas d'autres familles Mallet à Courgeoust, et il est naturel que le père y ait accompagné le fils.

MALLET, *Pierre*, laboureur, demeurant au lieu de Launay, paroisse de Courgeoust (il signe : P. Malet), paraît dans un acte de Leblond, du 3 déc. 1610. Il eut, de Jacqueline Liger (v. ce nom), veuve de Mathry Noe (v. ce nom), les trois enfants suivants :

1. *Périnne*, canadienne, femme en 1629 de Marin Boucher (v. ce nom), canadien. Le vieux registre de confirmation de Québec mentionne, en 1660 : « Perrine Malet, fille de Pierre et de Jacqueline Liger, de Courgeoust, diocèse de Séez ».

2. *Liénarde*, b. à Courgeoust 19 sept. 1609, p. et m. Liénard Ranes, Marie de Pluviers, et Françoise Ranes.

3. *Etienne*, b C 5 juil. 1613, p. et m. Etienne Chollet (époux de Barbe Liger, 1600), Etienne Liger, et Barbe Liger, fille de François.

MARGONNE

Famille parisienne, mais originaire de Chateaudun en Eure-et-Loir, alliée à la famille Gaudais. En effet, c'est de l'union de Louise Margonne avec Louis Gaudais, puis de celle de Jeanne Gaudais avec Nicolas Dupont, qu'est sortie la branche canadienne de nos Dupont de Neuville.

MARGONNE, *Guillaume*, natif de Chateaudun (Eure-et-Loir), juré vendeur et contrôleur de vin, à Paris, demeurait rue des Quatre-Filz. Il épousa,

par contrat du 5 août 1571, Marguerite Mallet, fille de Guillaume, mouleur juré de bois, et bourgeois de Paris, et de Claude Domont. Celle-ci fait donation aux futurs époux d'une rente de 16 livres tournois sur une maison à Chateaudun, et de rentes de grains, de porc et d'argent; elle s'engage en outre à leur donner des vêtements, un « demy ceinct d'argent garny de ses chesnes de la valeur de 20 livres tournois et quatre anneaux d'or garnis de leurs pieres », une chambre garnie, du linge et de la vaisselle. Pour sa part Charlotte de Livre,[286] femme de Nicolas Luillier, éc., Sgr de Saint-Mesmin, conseiller du roi et président en la chambre des comptes, fait donation aux futurs époux[287] du tiers d'une maison à Paris, rue de « Frémentel ». De ce mariage naquirent et furent baptisés à Saint-Jean-en-Grève (SJG) à Paris :

1. *Charles*, b. SJG 18 janv. 1576.
2. *Marie*, b. SJG 30 août 1579.
3. *Robert*, b. SJG 8 sept. 1580.
4. *Antoine*, b. SJG 2 nov. 1581.
5. *Claude*, b. SJG 17 fév. 1586, Conseiller du roi, receveur général des finances à Soissons, par transport de Charles Gaudais, éc., S[r] du Pont, par défunt M[e] Guillaume de Monceau et Dame Marguerite Sajot, sa veuve, et par Charles Le Fertamon. De son mariage avec Anne Puget naquit Louise Margonne laquelle, devenue veuve d'Octave de Périgny, Conseiller du roi en ses conseils, président au Parlement de Paris et précepteur du Dauphin, demeurant rue Villedo, paroisse Saint-Roch, fait donation, le 20 juil. 1678, à Octave de Périgny, son fils, gentilhomme de la Chambre du roi, de tout ce qui lui appartient de la succession d'Anne Puget, sa mère.[288]
6. *Jean*, b. SJG 22 fév. 1587.
7. *Anne*, b. SJG le même jour.
8. *Pierre*, b. SJG 23 mars 1588.
9. *Madeleine*, b. SJG 9 janv. 1592.
10. *Louise*, b. SJG 16 fév. 1595, parrain n.h. Paul Lhuillier, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Elle épousa Louis Gaudais, éc., S[r] du Pont (v. ce nom).
    1. *Pierre*, b. SJG 15 juin 1597.

MARGUERIE

Famille de Rouen (Seine-Inf.) en Normandie, d'où sont sortis François et Marie Marguerie, canadiens.

---

[286] Le 18 nov. 1563, Nicolas de Libre, Sgr de Ravenel et Vienne, secrétaire du roi, avait fait donation à Marie-Claude Domont, veuve de Guillaume Mallet, d'une maison à Paris, rue de Frémentel (AN., Y 116, fo 416-417); voir aussi Y 105, fo 162.

[287] AN., Y 112, fo 275 V°.

[288] AN., Y 235, fo 16 V°.

I — MARGUERIE, *Thomas*, maréchal, demeurant paroisse Saint-Maclou, à Rouen, eut, de Marie Houllevicque :

1. *Michel*, Me maréchal, domicilié en la même paroisse. Le 23 déc. 1613, il vend à Antoine Guirould, bourgeois, de la paroisse Saint-Denis, 15 livres de rente, pour le paiement desquelles François Marguerie, son frère, se porte garant. Eustache Goujon, marchand, bourgeois de la paroisse Saint-Vincent fit l'acquisition de ses héritages par contrat du 20 nov. 1619.

2. *Guillaume*, Me maréchal, demeurant aussi paroisse Saint-Maclou, épousa en premières noces Jeanne Bourel, fille de Pierre et d'Isabeau Dusy, dont la dot de 20 livres tournois de rente, fut constituée par Pierre Levasseur, bourgeois de Rouen, le 30 nov. 1594. Une autre rente, au capital de 1200 livres, fut constituée à la même par Thomas Marguerie, son beau-père, le 30 mai 1603. (Cf. aussi actes des 27 oct. 1614, 3 avril 1616 et 14 jan. 1617).

3. *François*, qui suit.

4. *Catherine*, mariée par contrat du 21 juil. 1604 avec Thomas Boullais, fils de Thomas et de Catherine Caresme.

5. *Jeanne*, épouse de Charles Liot, Me boulanger, demeurant paroisse Saint-Sever. La dot de 160 livres de rente lui fut constituée le 20 juil. 1604. Charles Liot se dit veuf le 5 fév. 1620.

II — MARGUERIE, *François*, bourgeois, marchand aironnier demeurant paroisse Saint-Vincent, épousa Marthe Romain (v. ce nom) qui lui donna :

1. *Françoise*, b. 14 oct. 1609, p. et m. Nicolas Romé et Marguerite Houloigne; elle épouse, à Saint-Martin-sur-Renelle, le 26 août 1640, Claude Feret, fils de Pierre et de Marie Lefort.

2. *Anynyme*, sép. 4 nov. 1610.

3. *François*, b. 30 mars 1611, p. et m. Thomas Marguerie et Marie Lefebvre.

4. Autre *François*, canadien, b. 12 oct. 1612, p. et m. Denys Gruel et Ysabeau Leforestier; il épouse à Québec, le 26 oct. 1645, Louise Cloutier.

5. *Jean*, b. 2 fév. 1616, p. et m. Jean Lecouteux et Marie Cauclier, femme de David de Beaulieu.

6. *Catherine*, b. 19 fév. 1617, p. et m. Henry Lefebvre et Catherine de Crément, femme de Jean Paviot.

7. *Elisabeth*, b. 11 nov. 1618, p. et m. Guillaume Marguerie et Marie Leprieur, femme de Nicolas Romain.

8. *Marie*, canadienne, b. 12 sept. 1620, p. et m. Nicolas Duchemin et Marie Marguerie; elle épouse au Canada 1° en 1641 Jacques Hertel et 2° en 1652 Quentin Moral.

MESANGE

De La Ventrouze-au-Perche (Orne) nous est venue Marie Mésange, fille de Robert et de Madeleine Lehoux. Elle épousa Mathurin Chabot le 17 nov. 1661 à Québec.

I — MÉSANGE, *Robert*, époux de Madeleine Jahan, eut :

1. *Robert*, qui suit.

2. *Jeanne*, mariée en 1641 à Jacques Bourdois, fils de Telesphore et de Michelle Pelletier.

3. *Anne*, mariée à Julien Lehoux (v. ce nom).

II — MÉSANGE, *Robert*, fils du précédent, épousa Madeleine, fille de Jacques Lehoux (v. ce nom) et fut père de :

1. *Marie*, canadienne, b. à La Ventrouze (LV) 4 avril 1643, p. et m. Me Jean Chouet et Dame Marie Ailleboust; mariée par contrat d'Audouart, le 3 nov. 1661, avec Mathurin Chabot, en présence de Jacques Lehoux, son grand-père, de Jean Lehoux et Robert Paré, ses oncles.

2. *Jeanne*, b. LV 1er sept. 1646, p. et m. Noël Desavis et Madeleine Godin.

3. *Gilles*, b. LV 23 déc. 1647, p. et m. Nicolas Gagnon et Marie Lucas.

4. *Jeanne*, b. LV 13 déc. 1651, p. et m. Robert Debray et Dame Françoise Chouet.

MONGEAU

Dompierre en Aunis (Char.-Maritime) est le berceau de la famille Mongeau. Pierre Mongeau, époux de Louise Dubois, que le recensement de 1667 appelle Louise de Boiseneuve, vint au Canada avec sa femme et quatre enfants : *Pierre*, *Jacques*, *Catherine* et *Jean* (v. Recens. 1667).

I — MONJAULT, *Jacques*, fut l'époux de Jeanne Clémenceau. Le 10 fév. 1656, (Savin, not.) se fit le partage entre Pierre Sire, laboureur, demeurant à Terre-Nouvelle, paroisse de Notre-Dame de Cougnes, hors les murs de La Rochelle, Jacques Monjault, Me charpentier de grosses œuvres, demeurant à La Rochelle, Pierre Monjault, laboureur, demeurant au village de Chaignollet, paroisse de Dompierre en Aunis, Philippe Marchesseau, aussi laboureur, demeurant au dit lieu de Terre-Nouvelle, et Jeanne Sire, sa femme, — « les dits Monjault, frères germains, et la dite Jeanne Sire, sœur utérine, eux enfants issus de Jacques Monjault et de feue Jeanne Clémenceau, et la dite Sire, fille de Pierre Sire et de la dite Clémenceau — tous trois héritiers pour 1/3 de la dite Clémenceau et de 1/7 de Pierre Clémenceau, leur cousin-germain ». Enfants :

1. *Jacques*, qui suit, et

2. *Pierre*, qui suivra.

II — MONJAULT, *Jacques*, charpentier de grosses œuvres, domicilié paroisse Notre-Dame, à La Rochelle, et Mathurine Hirou, sa femme, n'existaient plus en 1672. En effet, le 17 mars de cette année (Drouyneau not.), Jacques, Joseph, et Marie Monjault, ainsi que Daniel Bonneau, huissier et archer du vice-senechal de Saintonge, demeurant au bourg de Matha, faisant tant pour lui que pour Marie Cholleau, sœur utérine des dits Monjault et Bonneau, « de présent en Canada, païs de la Nouvelle-France », tous cinq enfants et héritiers pour 1/5 de feue Mathurine Hirou, veuve 1° de Cholleau, 2° de Daniel Bonneau, et 3° de Jacques Monjault, transportent à Josué Petit, marchand, divers héritages sis paroisse de Dompierre. Ils avaient eu :

1. *Jacques*, (il signe : Monjaut) M^e^ charpentier de grosses œuvres, époux de Marguerite Fabry.

2. *Joseph*, M^e^ charpentier de grosses œuvres, demeurant à Tonnay-Charente, qui teste le 15 fév. 1674 (Drouyneau, not.).

3. *Marie*, b. à Notre-Dame de La Rochelle le 2 mai 1649, et mariée à Philippe Laplaine, marchand boucher à La Rochelle.

II — MONJAULT, *Pierre*, charpentier de grosses œuvres (1647) et laboureur (1657), demeurait à Chagnolet, paroisse de Dompierre. Le 1er mars 1647, (Teuleron, not.), faisant tant pour lui que pour Louise Dubois, sa femme, et aussi pour son frère, Jacques Montjault et Mathurine Hirou, sa femme, absents, vend à Louis Thomas M^e^ armurier de La Rochelle, une pièce de vigne située au fief de Ré, paroisse Saint-Rogatien. Dix ans plus tard, les mêmes Pierre Monjault et Louise Dubois vendent à Jacques Monjault, frère du dit Pierre, la moitié de cinq quaterons de vigne situés au fief du Petit Garran, près Chaignollet, dépendant de l'hôpital Saint-Barthélémi (Savin, not. 11 janv. 1657). Devenue veuve, Louise Dubois convole en secondes noces à Québec, avec Adrien Tibout. Enfants :

1. *Jeanne*, b. à Dompierre (D) 23 sept. 1646, p. et m. Elie Bezeau et Jeanne Sire.

2. *Etienne*, b. D 17 sept. 1651, p. et m. Etienne Boyseau, paroissien d'Angoulins, et Jeanne Conte, du village de Chagnollet.

3. *Jacques*, canadien, né vers 1654, et marié à Montréal, le 1er mars 1685, avec Catherine Milot.

4. *Pierre*, b. 17 mai 1655, p. et m. Jean Bure et Marguerite Douzeil.

5. *Catherine*, canadienne, b. D 14 oct. 1657, p. et m. Pierre Aury et Catherine Telande; mariée à Québec, le 16 avril 1674, à Jean Larion.

6. *Jeanne*, inhumée à 15 mois D 24 nov. 1661.

7. *Jean*, canadien, b. D 7 août 1661, p. et m. Guillaume Lacroze et Marie Estachon; épouse à Québec, le 14 fév. 1691, Elisabeth Bonnedeau.

NAU[289]

Famille de robe, originaire de Tours, dont une branche fut anoblie en 1605, et qui a donné deux filles au Canada : Catherine, mariée à Québec à Louis de Lauzon, puis à Jean-Baptiste Peuvret; et Michelle-Thérèse, mariée à Québec en 1663, à Joseph Giffard, seigneur de Beauport.

I — NAU, *Sébastien*, Sgr de Crisioir, célèbre procureur au Parlement de Paris, originaire de Tours, mourut le 9 des Calendes de juin 1974, âgé de 73 ans. Il gît à Saint-Benoit de Paris où était son épitaphe. En 1585, Claire Regnault, sa veuve, demeurait rue de Sorbonne, paroisse Saint-Benoit-le-Bientourné.[290] Elle n'existait plus le 27 décembre 1597, date du partage de sa succession entre ses enfants, qui furent :

1. N.h. *Jacques*, Sgr et vicomte de Neufville, Ologes et de Bercy, conseiller et secrétaire d'Etat et des finances de la feue Reine d'Écosse, douairière de France (1588), Conseiller du roi, M^e^ ordinaire en la Chambre des Comptes et secrétaire de ses finances. Il demeurait à Paris, rue des Deux-Écus, paroisse Saint-Eustache,[291] lorsqu'il épousa, par contrat du 10 juil. 1588, Marthe de Chaulnes, fille d'Antoine, veuve de Nicolas de Raconis, Conseiller du roi, secrétaire et contrôleur général des guerres, demeurant à Paris, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. De leur mariage naquirent : a) *Antoine*, vicomte de Neuville;[292] b) *Jacques*, S^r^ de Bercy, conseiller du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres, demeurant à Paris, près l'église des Minimes de la Place Royale, paroisse Saint-Paul. Lui et Antoine, son frère, se font donation mutuelle,[293] le 27 sept. 1632; c) *N*. . ., femme de Claude de Beauvais, Sgr de Limeil et de Valenton, fils de Claude, M^e^ des requêtes, et de Denise Huault; d) *Claire*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs, le 23 sept. 1597; e) *Sébastien*,[294] b. le 16 déc. 1598.

2. *Claude*, qui suit.

3. *Martin*, S^r^ de Villepatour, Conseiller du roi et son receveur général des finances en Champagne, demeurant à Chalons (1597). C'est lui, sans doute, qui étant notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, et Marie Perrot, sa femme, demeurant à Paris, rue des Mathurins, paroisse Saint-Sévérin, se font donation mutuelle,[295] le 23 juil. 1585.

4. *Claire*, à qui sa mère Claire Regnault fait donation d'une maison à Paris, cloître Saint-Benoit-le-Bien-Tourné et rue de Sorbonne,[296] le 18 fév. 1591. Elle avait épousé M. Jehan de Campheron, S^r^ du Ruisseau, avocat au Parlement qui demeurait rue des Mathurins, paroisse Saint-Sévérin, dont :

---

[289] La généalogie de cette famille Nau est établie d'après d'Hozier, *Pièces Originales*, vol. 2091 et 2092.

[290] AN., Y 126, fo 407.

[291] En 1597, il résidait rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs.

[292] *Cahiers d'Hozier*, 288.

[293] AN., Y 167, fo 286 V°.

[294] BN., *Nouv. Acq. Frses*, 783-385.

[295] AN., Y 127, fo 195 V°.

[296] AN., Y 132, fo 287.

a) N.h. *Gilles* de Campheron, Sr du Ruisseau, conseiller et procureur du roi ès requêtes ordinaires de l'hôtel de Sa Majesté, et b) *Madeleine* de Campheron, à qui Claire Regnault, sa grand-mère et marraine fait dont d'une rente de 8 écus 1/3 soleil,[297] le 15 janv. 1585.

II — NAU, *Claude*, éc., Sgr de la Boisselière, avocat en la Cour du Parlement (1580), conseiller et intendant des affaires de la feue reine d'Écosse, douairière de France, en son comté de Vermandois (1588), Conseiller du roi et Commissaire général des vivres des camps et armées du roi en ce royaume de France, demeurant à Paris, rue du Four, paroisse Saint-Eustache (1597), conseiller du roi et auditeur en sa Chambre des Comptes,[298] par provision du 2 déc. 1585. Le 20 juil. 1580, Claire Regnault, sa mère, lui fait donation de tout ce qu'elle a déboursé pour lui, tant pour sa nourriture que pour ses autres dépenses, depuis la mort de Sébastien Nau, et en outre de tout ce qu'il lui doit ou pourra devoir pendant le temps qu'il passera à étudier aux universités d'Italie ou ailleurs.[299] Claude Nau fut anobli par Henri IV, en mai 1605 « tant pour Services par luy rendus en qualité de Secrétaire de la Reine d'Écosse douairière et en qualité de son Conr et Intendant de ses affaires qu'en qualité de Secrétaire de la Chambre du Roy » et ses lettres de noblesse furent enregistrées en la Cour des Aides à Paris,[300] le 25 janv. 1606. Il demeurait à Paris, rue du Four, paroisse Saint-Eustache (1607). Claude Nau et Anne Dujardin (v. ce nom), sa femme, se font donation mutuelle,[301] le 21 sept. 1588. Celle-ci vivait encore en 1632 et demeurait rue des Prouvaires, paroisse Saint-Eustache, à Paris. De leur mariage sont issus :

1. *Claire*, mariée par contrat du 25 sept. 1618 à Astremoine-Claude de Jussac, Sr de la Folaine, gentilhomme de la Chambre du roi, demeurant ordinairement à la Folaine en Touraine. La future est assistée entre autres de Jacques Nau, son oncle et subrogé tuteur, de n.h. François Nau, avocat en Parlement, son cousin, etc.[302] Ils se font donation mutuelle[303] le 9 août 1620. De leur mariage naquit : Claude de Jussac, tué à la bataille de Fleurus.

2. *Jacques*, qui suit.

III — NAU, *Jacques*, éc., Sr de la Boisselière (1618), trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Languedoc (1627), Sr de Fossambault. Conseiller du roi et receveur général des finances en Berry (1645). Il épousa à Saint-Eustache, de Paris, le 25 janv. 1627, Catherine Granger (v. ce nom), laquelle fut inhumée à Saint-André-des-Arcs, le 2 avril 1646, ayant eu :

1. *Jean-Joseph*, qui suit.

2. *Catherine*, canadienne, née vers 1634, mariée 1° à Québec, le 5 oct.

[297] AN. Y 126, fo 407.
[298] *Cahiers d'Hozier*, 253.
[299] AN., Y 122, fo 44.
[300] Registre de 1606, fo 247 V°.
[301] AN., Y 130, fo 435 V°.
[302] AN., Y 159, fo 350.
[303] AN., Y 161, fo 221.

1655 à Louis de Lauzon; et 2° au même lieu, le 10 juil. 1659 à Jean-Baptiste Peuvret, Sr de Menu;

3. *Michelle-Thérèse*, canadienne, mariée à Québec, le 22 oct. 1663 à Joseph Giffard, à qui Robert Giffard et Marie Renouard, ses père et mère, avaient fait donation de tous leurs biens,[304] le 19 oct. précédent.

IV — NAU, *Jean-Joseph*, éc., Sgr de Fossambault et de Longiotte et Sr de la Maisonrouge (1684) né en 1643, Conseiller du roi et greffier des commissions extraordinaires du Conseil (1690), épousa à Saint-Paul, de Paris, le 30 janv. 1672, Marguerite Linard, âgé de 24 1/2 ans, fille de défunt n.h. Jacques Linard, peintre et valet de chambre du roi, et de Marguerite Grégoire. Ils eurent :

1. *Pierre-Joseph*, né le 7 fév. 1673 et b. à Saint-Paul, le 9. Abbé, il assiste, le 2 mai 1691, à l'inhumation de Dlle Elisabeth Dujardin, sa parente, à Saint-Germain-l'Auxerrois.[305]

2. *Jean-François*, b. à Saint-Gervais, le 19 avril 1674, p. et m. Jean Granger, prêtre et chanoine de Paris et Dlle Marie Lenoir, femme de Mre Jean de l'Écluse trésorier provincial des guerres en Languedoc.

3. *Geneviève-Marguerite*, née le 28 juin 1675, b. le 30 marraine, Sœur Geneviève Nau de l'Assomption, prieure perpétuelle du Monastère des Bénédictines de Notre-Dame-des-Anges de Montargis; inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, le 8 août 1676.

4. *Geneviève*, fille, parrain Claude de Linard, l'un des gendarmes de la garde.

5. *Françoise*, née le 1 mai 1678 et b. le 2 à Saint-Gervais.

6. *Jean-Joseph*, né le 2 nov. 1679, b. le 5; avocat au Parlement et greffier, principal commis civil et criminel de la Chambre du Conseil au Grand Conseil, décédé en 1752 à 74 ans. Il avait épousé par contrat du 11 nov. 1711, Madeleine Loupia, fille de feu Guillaume et de Catherine Boisard. Jean-Joseph Nau blasonnait : « écartelé au 1 et 4 d'argent à la rose de gueules grenée d'or et feuillée de sinople; au 2 et 3 de gueules à la licorne passante d'argent; sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant de même. »[306]

7. *Louis*, b. le 28 déc. 1680.

8. *François*, né le 28 avril 1682, b. le 29.

9. *Marguerite-Geneviève*, b. le 5 fév. 1684.

10. *Madeleine*, née le 27 sept. 1685, b. le 28.

11. *Geneviève*, b. le 16 août 1687, parr. Denis Peuvret, éc., Sr du Mesnil (sic), secrétaire du roi, greffier-en-chef du Conseil Souverain de Canada, inhumée le 14 août 1690.

---

[304] AN., Y 189, fo 281.
[305] BN., *Nouv. Acq. Frses*, 22360.
[306] *Armorial de Paris*, II, 568.

NAUDIN

Cette famille était très nombreuse à Cissé (Vienne) au Poitou, au XVI^e^ siècle. Alliée à la famille Dubois (v. ce nom) de l'endroit, elle a fourni l'un de ses fils au Canada, René Dubois, marié à Québec en 1665 à Julienne Dumont.

NAUDIN, *Mathurin*, inhumé à Cissé, le 29 avril 1642, à 70 ans, en présence de Lairet Naudin, Pierre Naudin et Louis Dubois, son gendre, avait épousé Louise Godu, elle-même décédée à Cissé et inhumée à 60 ans, le 2 avril précédent, en présence de Hilaire Naudin, Pierre Naudin et René Binet. De leur mariage étaient nés :

1. *Jeanne*, mariée en 1636, à Louis Dubois (v. ce nom).

2. *Renée*, mariée à Cissé (C) le 20 août 1640, à Emery Rouhault.

3. *Nicole*, mariée C 17 fév. 1643, à Jacques Bobin, en présence de Louis Dubois, Jehanne et Renée Naudin.

4. *Pierre*, marié C 18 fév. 1640, à Jehanne Mousnier. Témoins : Hilaire[307] et Mathurin Naudin, Hugues Grilleau,[308] et Antoine Naudin.

NOE

Famille de Courgeoust au Perche (Orne), alliée aux Liger, eux-mêmes apparentés aux Mallet, dont Périnne, la seconde épouse de Marin Boucher, tous deux venus au Canada dès 1634.

NOE, *Mathry*, M^e^ tissier en toiles, demeurant au lieu de Launay, paroisse de Courgeoust, était vraisemblablement fils de Jean Noe, aussi M^e^ tissier, et de Jacqueline Forton, habitant du même lieu, le 15 mars 1587 (Leblond, not.). Mathry Noe décéda prématurément et fut inhumé dans l'église de Courgeoust le 10 fév. 1601. Sa veuve, Jacqueline Liger, — qui convola ensuite avec Pierre Mallet (v. ce nom), — paraît dans un acte du 13 mars 1602 (Leblond, not.) et dans deux autres du 5 avril et du 28 juin 1602 (Deschamps, not.). Voici la liste de leurs enfants, baptisés à Courgeoust :

1. *Barbe*, b. 13 avril 1596, p. et François Fichet et Charles Liger, Barbe Vallée, et Jacquine Lemarié.

2. *Jean*, b. 18 janv. 1600, p. et m. Messire Claude Deshas, prêtre, curé de Saint-Lomer de Courgeoust, Jean Marchant, et Charlotte Fichet, fille de François, sép. 1 janv. 1616.

PAIGNE

Famille de Mortagne-au-Perche (Orne), alliée à la famille Boucher, qui a

---

[307] Il y avait deux chefs de famille de ce nom à Cissé en 1640 : Hilaire Naudin, époux de Marguerite Dumont, et Hilaire Naudin le Jeune, inhumé à 49 ans le 1 déc. 1644. Ce dernier était marié à Marie Dadu.

[308] Hugues Grilleau avait épousé Jehanne Naudin. Il fut inhumé à 46 ans, à Cissé, le 20 août 1647, en présence de Hilaire, Antoine et Lairet Naudin.

donné plusieurs de ses fils au Canada, dont le plus célèbre fut Pierre Boucher, Sgr de Boucherville, gouverneur de Trois-Rivières.

PAIGNE, *N.* . . fut probablement père de :

1. *Françoise*, mariée 1° à Robert Jousse; 2° à Jacques Boucher (v. ce nom).

2. *Marguerite*, femme d'Alexandre Bourillon, habitant de Saint-Langis, dont : a) *Blaise*, b. 2 mars 1577, p. et m. Blaye Valet, de la paroisse de la Chapelle-Montligeon, Pierre Foulon, Renée, fille de feu M^e^ Pierre Chouet, et Françoise Paigné, femme de Robert Jousse, de la paroisse Notre-Dame; b) *Alexandre*, b. le 15 nov. 1579, p. et m. h.h. Guillaume Catinat, S^r^ de Moulineuf, Guion Cothereul, Toussaine, femme de Guillaume Forillon, et Marie Paigné, femme d'Aubin Viollet, demeurant à Notre-Dame. Il fut cordonnier et épousa, le 10 fév. 1607 Jeanne Gaugain, servante chez Michel Chauvin, de la paroisse de Loisé; c) *Jacques*, b. le 4 juil. 1582, parrain, Jacques Boucher, menuisier de la paroisse Notre-Dame.

3. *Marie*, femme en 1579 d'Aubin Viollet, citée.

PAPINEAU

Famille de Bordeaux (Gironde), dont Marie, femme de Louis de Lamarque, parents du canadien Jacques-Roch, marié à Montréal en 1668 à Marie Pournain. Leur fille Anne s'est alliée aux Nolan, aux De Fresnel et aux de Tonty du Canada.

I — PAPINEAU, *N.* . ., fut père de :

1. *Olivier*, qui suit.

2. *Marie*, femme de Louis de Lamarque (v. ce nom).

II — PAPINEAU, *Olivier*, conseiller du roi, premier juge et garde royal de la monnaie de La Rochelle (Juge, not. 1679), figure, le 30 juin 1643, comme parrain, à l'église Sainte-Marguerite, de Joseph Beaucians, où on lui donne la qualité de marchand banquier. Il décéda à l'Hôtel de la Monnaie en 1684 (Soulard, not.). Il fut père de :

1. *Louis*, Sr de Belair, conseiller du roi, juge magistrat au siège présidial de La Rochelle. Le 10 mai 1684, il fait dresser par Soulard, not. à La Rochelle, l'inventaire des biens de son père dont il se porte héritier.

2. *Pierre-Louis*, le même, peut-être, que le précédent, S^r^ de Belair, nommé le 13 déc. 1680, conseiller au Présidial. Il décéda en 1698, et fut remplacé par Simon Billaud. Il avait légué tous ses biens, par un testament de 1686, à Paul-Louis Lamarque, fils de Marie Papineau, sa tante.

III — PAPINEAU, *Jean*, marchand bourgeois de Bordeaux, domicilié paroisse Sainte-Colombe, était fils de Pierre Papineau, qui obtint ses lettres de bourgeoisie, signées Darnal,[309] le 29 juil. 1606. Il eut de Dlle Jeanne Dautiège :

[309] *Livre des Bourgeois*, I, 121.

1. *Aman*, né 5, b. à Saint-André de Bordeaux (SAB) 9 janv. 1641, p. et m. Aman Lalardonne et Jeanne Delaville.

2. *Louis*, né 21, b. SAB 26 avril 1642, p. et m. Louis Pinot, procureur au Parlement, et Dlle Marie Papineau.

3. *Catherine*, né et b. SAB 25 mai 1645, p. et m. Louis Lamarque et Catherine Dautiège.

4. *Marguerite*, née 25 et b. SAB 30 mai 1647.

5. *Eymeric*, né 26 sept. et b. SAB 2 oct. 1648, p. et m. Eymeric Papineau et Marie Baugis.

6. *Fabeau*, né 3 et b. SAB 7 avril 1653.

PAULET, PAULAIS, PAULAY, POLLET

Famille venue de Bédenac (Char.-Mar.) en Saintonge. Ce bourg a donné au Canada : Arnaud-Guillaume Paulet (ou Pollet) dit Berger, né en 1731, fils de Guillaume et de Andrée Paulèze, de Bédenac, et Jean Boutot, (v. ce nom), soldat, né en 1736, fils de Clément et de Marie Spel, aussi de Bédenac. Son contrat de mariage le nomme Jean Boutonne dit La Rochelle, soldat de la Compagnie Duminy.

I — PAULET, *Guillaume*, demeurant au bourg de Bédenac, y épousa, le 17 juin 1722, Andrée Bertrand (v. ce nom). Le contrat de mariage de Guillaume Paulay, vigneron, passé par devant Amaniou, not. à Montlieu, le 28 mai, fut contrôlé à Montguyon, le 7 juin, « au profit de Marie Vigneau, demeurant à Bédenac ». Andrée Bertrand fut inhumée à 33 ans, le 16 avril 1740, en présence de Thomas Bertrand et du S[r] François Boige, et son mari, cinq jours plus tard, à l'âge de 40 ans, en présence de ses enfants. Ils avaient eu :

1. *Pierre*, né le 27 et b. à Bédenac (B) 29 déc. 1723, p. et m. Pierre Brelureau et Jeanne Beziau; journalier, il eut d'Antoinette Mignot : a) *Marguerite*, b. B 12 avril 1752, p. et m. Louis Neau et Marguerite Bertrand; morte le 17 et inhumée B 18; b) *Marie*, b. B 7 avril 1753; c) *Pierre*, né le 22 et b. B 25 janv. 1754, p. et m. François Ménard et Marguerite Bertrand; mort le 1 fév. et sép. le 2.

2. *Arnaud-Guillaume*, canadien, né vers 1731, et marié à Québec, le 19 oct. 1761, à Cécile-Elisabeth Pépin dit Lafleur.

3. *Pierre*, b. B 5 avril 1738, p. et m. Pierre Saleron et Marie Rodier, inhumé B 20 avril 1740, à 15 mois (sic), en présence de « ses frères.».

PÉAN[310]

Famille originaire de Touraine, élevée à la noblesse en la personne de François Péan, qui fut nommé échevin de Tours, le 28 octobre 1600.

[310] Cette généalogie Péan est tirée de la BN., *Pièces Originales*, 2219, des *Cahiers d'Hozier*, 485, et de P.-G. Roy, *Lettres de noblesse*, II, pp. 17-26, etc.

Hugues-Jacques Péan, Sr de Livaudière, auteur de la branche canadienne, était neveu, par alliance, de Charles de Belleau, allié aux Morin de Rochebelle et aux Poitiers du Buisson du Canada.

I — PÉAN, *Nicolas*, Ec., est connu par une vente passée le 5 juin 1529 devant Guillaume Hurault, not. d'Orléans. Il fut père de *Jean*, qui suit.

II — PÉAN, *Jean*, Ec., Sr de la Cour Gautier par son mariage avec Françoise Marcelot. Il fit hommage de ce fief sis au lieu de Chilleurs (Loiret), à n.h. Jean de Harquet, baron de Broye, le 18 oct. 1559, devant Clément Saulger, not. Il eut *François*, qui suit.

III — PÉAN, *François*, Ec., Sr de Livaudière, auditeur en la Chambre des Comptes de Tours par provisions du 27 août 1576, receveur des décimes au diocèse de Tours, nommé à la charge d'un des 24 échevins de la dite ville, le 28 oct. 1600, charge qui lui conférait la noblesse transmissible et qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en oct. 1611. Il avait épousé Françoise Rencher, qui lui donna *Gilles*, qui suit.

IV — PÉAN, *Gilles*, Ec., conseiller du roi et auditeur en la Chambre des Comptes par lettres de provisions enregistrées à la chambre des Comptes de Paris, le 4 juin 1589. À ce titre, il fut rayé du rôle de la taille, par sentence du 28 mai 1607, portée par Jacques Denis, Conseiller du roi et lieutenant en l'élection de Tours. Il habitait paroisse Saint-Saturnin. Il fut marié par contrat du 8 juil. 1595 à Dlle Madeleine Blanchard, fille de n.h. Jacques, Sr d'Aiguevive, Conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances à Orléans, et de Dlle Madeleine Lasne. Étaient présents : n.h. Léonard Rancher, Sr de la Guillonnière, conseiller du roi, ci-devant Me en sa chambre des Comptes, demeurant à Tours, cousin germain du futur, Dlle Philippe Binet, sa tante, à cause de Julien Rancher, son mari, vivant éc., Sr de la Faveaudière et de Mardeveau, lieutenant du grand Me de l'artillerie de France, et Jacques Rancher, son fils, Dlles Anne et Madeleine Rancher, Dame Renée Ruléon, femme de n.h. Antoine Rancher, lieutenant en la Prévôté de Tours, ses cousins et cousines; du côté de la future, h.h. Etienne Galmet, Sr des Gachetières, conseiller du roi, et président des trésoriers de France au bureau des finances à Orléans, et Dlle Marie Lasne, sa femme, Dame Marie Gerné, veuve d'h.h. Nicolas Thoinard, frère maternel du dit Sr Blanchard, n.h. Me Jean-Jacques Thoinard, son cousin, conseiller du roi et procureur fiscal au bailliage et duché d'Orléans, et Dame Marie Nouel, sa femme, Guillaume Huard, conseiller du roi et trésorier principal de l'extraordinaire des guerres, son cousin, à cause de Dame Marie Thoinard, sa femme, Dame Marguerite Le Dean, sa cousine, femme de n.h. Olivier Robin, Sr des Robinières, et receveur des décimes au diocèse de Tours. Madeleine Blanchard reçoit de ses parents une rente à prendre en partie sur n.h. Me Pierre Lasne, Sr de Chatillon, conseiller du roi et trésorier de France à Orléans, fils de n.h. Pierre Lasne et de Madeleine Le Bouteiller. Gilles Péan n'existait plus le 18 juin 1608, date où sa veuve vend son office d'auditeur des Comptes à Louis Lejan, Sr de Boisminard. Celle-ci convola en secondes noces, par contrat du 6 avril 1615, avec Louis Ganeau, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, et contrôleur ordinaire des guerres, demeu-

rant à Paris, rue de Beauvais, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois.[311] Enfants :

1. *Pierre*, Ec., Sr de Livaudière, conseiller du roi et contrôleur général des gabelles, Me d'hôtel du roi (1687), demeurait en 1668, rue des Fontaines, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Il avait épousé Françoise Simoneau de Choiseau, dont : a) *Charles-Pierre*, chev., Sgr de Livaudière, domicilié paroisse Saint-Gervais, lequel épouse, le 29 oct. 1685, Geneviève le Bouvet, fille de Pierre, chev., Sgr des Monceaux, et de Antoinette Gallon; b) *Anne-Marie*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs, le 15 fév. 1658, et mariée à Saint-Eustache, le 4 nov. 1687, à Mre Nicolas le Clerc de Feuquières, Sgr de Bellegarde, fils de Mre André, chev., Sgr de Bellegarde, Me d'hôtel ordinaire du roi, gentilhomme de sa Chambre, et de Dame Catherine du Flocq. Elle et son frère, Charles-Pierre, sont constitués seuls héritiers sous bénéfice d'inventaire de Pierre Péan, leur père, par lettres obtenues en chancellerie,[312] le 29 mai 1677.

2. *François*, qui suit.

3. *Madeleine*, mariée avec Pierre Gosseau, éc., Sr de la Croix, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres, ayant la conduite de la compagnie des chevaux-légers du duc d'Elbeuf, et Maréchal des logis du roi, puis secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, et Me d'hôtel ordinaire de Sa Majesté (1656), lesquels se font donation mutuelle[313] le 16 fév. 1628. Ils eurent au moins Françoise Gosseau, mariée par contrat de Louis d'Aubenton et René David, not., du 20 fév. 1656, à n.h. Jacques Langeois, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances.

V — PÉAN, *François*, Ec., conseiller du roi, trésorier général de la marine du Levant et des mortes payes, et des fortifications de Province, demeurait paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. Il épousa par contrat du 21 avril 1630, passé devant Chauffres, not. à Orléans, Dlle Claude Guimond, fille de *N*. . . Sr de l'Étang, maréchal ordinaire des logis de Sa Majesté, et de Dame Françoise Caron. Il n'était plus, le 10 déc. 1661, où sentence fut rendue au bailliage du Temple à Paris, par Jean Cousin, procureur au Parlement, et lieutenant au dit bailliage, en créant sa veuve tutrice de leurs enfants mineurs, et Claude, leur fils aîné, pour subrogé tuteur, du consentement de Mre Claude Chatelain, conseiller et secrétaire du roi, cousin issu de germain maternel des dits mineurs, de Mre Etienne Espagnet, Sgr de la Lande et conseiller au Parlement de Bordeaux, leur cousin paternel, de Gilles Ganeau, conseiller du roi et contrôleur général et provincial des guerres dans le régiment de Normandie, leur allié, de Mre Jean-Baptiste le Comte, conseiller du roi en ses Conseils et doyen de l'église Notre-Dame de Paris, leur cousin maternel. Dame Claude Guimont existait encore en 1675 et demeurait à Paris, rue des Mauvais-Garçons, paroisse Saint-Jean. Enfants :

---

[311] AN., Y 163, fo 420 V°.
[312] D'Hozier, *Pièces Originales*, 2219.
[313] AN., Y 167, fo 448.

1. *Claude*, éc., lieutenant au régiment de Turenne (1161).

2. *Gabriel-Charles*, présent au contrat de mariage de Jean-Pierre, son frère en 1675.

3. *Jean-Pierre*, qui suit.

4. *Jeanne*, âgée de 17 ans en 1661. Elle épousa 1° à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 juin 1667, André Berthelot, Sr de Beauregard, ancien avocat du roi en l'élection de Nevers, et 2° à Saint-Jean-en-Grève,[314] le 21 nov. 1672, Charles de Belleau, éc., Sr de Valperguet, natif de Villiers-Breteneuse, au diocèse d'Amiens, fils de défunt François, éc., Sr de Cantigny, et défunte Dlle Anne de Bréda.

5. *Madeleine*, âgée de 16 ans en 1661. Elle vivait sans alliance en 1708.

6. *Françoise*, âgée de 14 ans en 1661.

7. *Marthe*, b. à Saint-Nicolas-des-Champs le 30 déc. 1647.

8. *Madeleine*, b. le 25 mars 1649.

9. *Marguerite*, b. 17 avril 1651.

10. *Charles*, âgé de 7 ans en 1661.

VI — PÉAN, *Jean-Pierre*, Sr de Livaudière et de la Fresnaye (1681), lieutenant au régiment du Maine, puis commandant un bataillon au même régiment (1708) avait 22 ans en 1661. Il épousa par contrat de Jean Charles, not. à Nancy, du 8 nov. 1675, Dlle Anne Corboineau, fille de feu Robert, éc., Sgr d'Igni, et de défunte Dlle Louise Lombard, assisté de Charles-Gabriel Péan, son frère et de N. de Belleau, Sr de Pommeroïs, capitaine dans le régiment du Plessis, son allié. De ce mariage sont issus :

1. *Barbe-Geneviève*, née le 29 sept. 1676 et b. à Saint-Paul, le 4 oct.

2. *René*, b. à Sainte-Marguerite, le 8 nov. 1677. Il fut conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, et secrétaire du roi par démission du Sr Louis-Antoine Heudelot de Chasé, le 30 juin 1730. Le 5 janv. 1720, il achetait, au prix de 123 000 livres, la terre de Mosnac, proche la ville de Pons en Saintonge, d'Auguste Poussart, comte de Vigean, procureur de Dame Elisabeth de Sainte-Maure, veuve de Mre Jean-Baptiste Vernon, chev., Sgr de Melzéard (Dona, not.) Mre René Péan, chev., Sgr de Monac, la Mothe, Marangle, les Rabraches et autres lieux, conseiller du roi, garde des rôles des Offices de France, testa le 2 avril 1749 et son inventaire fut fait par Charlies, le 26 mai 1750. Il avait épousé à Saint-Eustache à Paris, le 6 fév. 1708, (contrat reçu par Touin, not. au Châtelet le 28 fév.) Dlle Marthe Jallot, fille de Pierre, bourgeois de Paris, et de Dlle Marthe du Four.

3. *Jean-Pierre*, Ec., Sr d'Allancourt, b. à Saint-Paul, le 6 sept. 1679, capitaine au régiment de Louvigny, par commission[315] du 28 fév. 1706, puis commissaire des guerres.

---

[314] Cet acte est répété sous la date du 13 janv. 1674, avec légitimation de Geneviève, leur fille, née et baptisée à Saint-Paul de Paris le 4 août 1673.

[315] Le 6 fév. 1708, au mariage de René Péan, son frère, Jean-Pierre Péan est simplement qualifié d'enseigne du Sr de Louvigny (*Manuscrits Frs*, 32587).

4. *Hugues-Jacques*, canadien, Ec., Sr de Livaudière, b. à Saint-Paul, le 23 déc. 1681, fut capitaine d'une compagnie des détachements de la marine et commandant au fort Frontenac. Il épousa à Montréal, le 25 juin 1722, Françoise Pécody de Contrecoeur.[316]

PELLETIER[317]

Nous avons trouvé dans le minutier de Leblond, notaire à Mortagne-au-Perche, (Orne) un acte du 16 mars 1613, concernant Jean Le Pelletier, marchand, demeurant au lieu de Bellefosse, paroisse de Brésolettes-au-Perche. C'est de cette paroisse qu'était originaire Guillaume Pelletier, un des ancêtres Pelletier du Canada, ainsi qu'en témoigne son acte de mariage, dressé à Tourouvre, en 1619.

I — PELLETIER, *Eloi*, époux de Françoise Matte, de Brésolettes, eut pour enfants :

1. *Guillaume*, canadien qui suit.

2. *Antoine*, canadien, marié à Québec, le 17 août 1647 avec Françoise Morin, et décédé sans postérité le 2 oct. suivant.

II — PELLETIER, *Guillaume*, canadien, fils du précédent, épousa à Tourouvre,[318] le 12 fév. 1619, Michelle Mabille (v. ce nom), fille de Guillaume, et passa au Canada avec sa femme et son benjamin, au printemps de 1641. Enfants :

1. *Claude*, b. à Tourouvre-au-Perche (T) 11 fév. 1672, p. et m. Claude Mabille et Martine Bigot.

2. *Guillaume*, canadien, b. T 26 fév. 1624, marraine : Mathurine, fille de Gilles Mabille. Il se donna aux Jésuites[319] en 1646.

3. *Jean*,canadien, b. T 12 juin 1627, p. et m. Jehan Loiseau et Michelle Baheu, femme de Claude Mabille. Il épousa à Québec, le 9 nov. 1649, Anne Langlois.

Familles du même nom

Dans les registres de Tourouvre-au-Perche nous trouvons plusieurs autres familles Pelletier, dont :

PELLETIER, *Guillaume*, père de :

1. *Denise*, qui épouse le 10 fév. 1630 Christophe Beurrier.

2. *N*. . ., mariée vers 1640 à François Pelletier de la Germandière.

[316] V. Tanguay, *Dict* . . ., VI, p. 271).

[317] Mme Pierre Montagne a trouvé plusieurs actes sur cette famille Pelletier dans les minutes des anciens notaires de Brésolettes-au-Perche, et s'échelonnant de 1565 à 1641. (Cf. *Tourouvre* . . . pp. 110-113). (R-J.A.).

[318] Le Père Archange Godbout a publié cet acte *in extenso* ainsi que les actes de baptême des enfants de Guillaume Pelletier, charbonnier, et de Michelle Mabille, dans *Origines des Familles Canadiennes*, p. 172.

[319] Cf. Godbout, *Pionniers de la région trifluvienne*, p. 69.

PELLETIER, *Antoine*, époux de Michelle, dont :

1. *Marguerite*, b. à Tourouvre le 29 sept. 1619, parrain Messire Michel Boucher, prêtre.

PELLETIER, *Michel*, époux de Paquette Griset, dont :

1. *Noël*, b. à Tourouvre le 14 sept. 1625.

PELLETIER, *Thomas*, prêtre, assiste à la bénédiction d'une cloche de Tourouvre le 16 juillet 1590.

PENIGAUT

Famille du Poitou, alliée aux Blais, du bourg de Hanc (Deux-Sèvres), d'où est venu l'ancêtre des familles Blais du Canada.

PENIGAUT, *Pierre*, qui n'était plus en 1630, eut de Michelle Taffoin :

1. *Jeanne*, mariée à Melleran, le 8 janv. 1630, à Mathieu Verneuil, fils de feu Gabriel et de Marguerite Baudin, en présence de Julien de la Touche[320], Mathurin Daniau,[321] Méry Taffoin,[322] Barthélémy Madiou, etc.

2. *Françoise*, mariée en 1634 à Mathurin Blais (v. ce nom).

PESTOUR

Famille de Saint-Pierre-Langers (Manche) en Normandie, alliée aux Corbion et aux Casault, dont Jean-Baptiste Casault, canadien, venu s'établir à Montmagny, près de Québec.

I — PESTOUR, *Jean*, laissa au moins trois fils :

1. *Pierre*, né en 1633, qui suit.

2. *Etienne*, époux de Marguerite Lescouffle.

3. *Jean*, marié à Jeanne Peley ou Le Peley, dont : a) *Anne*, b. Saint-Pierre-Langers (SPL) 30 août 1665, p. et m. Pierre Pestour et Anne Pelé; b) *Françoise*, b. SPL 11 juin 1667; c) *Jacques*, marié SPL 10 juin 1698, à Renée Cocquet, fille de François et de Madeleine Deschamps, en présence d'Etienne et de Pierre Pestour, oncles de l'époux.

II — PESTOUR, *Pierre*, fils du précédent, mourut à 75 ans, le 7 sept. 1708, en sa maison de la Sulmonnière, et fut inhumé le 8, à Saint-Pierre-Langers (SPL) en présence de Pierre, son fils, de Pierre Corbrion, etc. Enfants connus :

1. *Pierre*, qui suit.

---

[320] Un Julien de la Touche, Sr de Champlain, se marie aux Trois-Rivières, Canada, en 1671.

[321] Mathurin Daniau, fils de défunt Mathurin et de Marie Taffoin, épouse à Hanc (Deux-Sèvres) le 7 janv. 1630, Michel Penigaut, fils de feu Antoine et de Simone Denis.

[322] Méry Taffoin (ou Tafforin, Taphorin) eut de Gabrielle Verneuil, décédée avant 1629, Louise, qui épouse à Hanc le 19 fév. 1629, Simon Ragot, de la paroisse de Gournay, fils de feu Simon et de Nicole Tafforin.

2. *Françoise* qui eut, de Jean Casault, fils de François et de Catherine Oursin, un fils naturel, né SPL 11 juillet 1703 et auquel furent supplées les cérémonies du baptême le 15.

III — PESTOUR, *Pierre*, fils du précédent, épousa à Saint-Pierre-Langers (SPL) 16 août 1696, Louise-Andrée Corbrion (v. ce nom). Ils eurent :

1. *Etienne*, né le 14 et b. SPL 16 oct. 1700, p. et m. Etienne Pestour, oncle, et Renée Cocquet, femme de Jacques Pestour.

2. *Françoise*, née le 1, b. SPL 2 oct. 1701; elle épouse en 1730 Barnabé Casault (v. ce nom).

3. *Pierre*, né 18 et b. SPL 19 oct. 1704, p. et m. Pierre Corbion Campias, aïeul, et Marguerite Lescouffle, femme d'Etienne Pestour.

4. *Louis*, b. SPL 30 déc. 1707.

5. *Jeanne*, b. SPL 15 fév. 1710, p. et m. Etienne Corbrion et Jeanne Hervé.

PICOTÉ DE BELESTRE

Tanguay ne connaissait pas les origines parisiennes de cette famille qui a donné quelques-uns de ses fils et filles au Canada. Les Picoté de Belestre appartenaient à la noblesse, après avoir fait partie de la haute bourgeoisie de Paris.

I — PICOTÉ DE BELESTRE, *N. . .*, fut père de :

1. *François*, qui suit.

2. *Charles*, prêtre habitué en l'église Saint-Sulpice à Paris, demeurant au Séminaire de la dite paroisse, qui, le 29 mai 1679, fait donation à Marie, sa nièce, d'une somme de 2000 livres.[323]

II — PICOTÉ DE BELESTRE, *François*, Ec., Sr de Belestre, Conseiller et médecin ordinaire du roi, demeurait à Paris, rue et paroisse Saint-André-des-Arts. Il mourut le 29 fév. 1680 et fut inhumé le lendemain.[324] Par son testament olographe, du 21 déc. 1678, il instituait Marguerite Péricard, sa femme, son exécutrice testamentaire et substituait la part héréditaire de Charles, son second fils, « attendu sa peu de conduitte assez notoire », « aux Enfans qui se trouveront estre nez de luy dans un légitime mariage ».[325] Il avait épousé : 1° Perrine Lambert et 2° Marguerite Péricard.

Issus du premier lit :

1. *Pierre*, canadien qui suit.

2. *Charles*, chevalier de Blainville, chevau-léger du roi, mort le 13 oct. 1684 et « inhumé par charité le 14.[326] »

---

[323] AN., Y 236, fo 362.
[324] Fonds Clairembault, 988.
[325] AN., Y 25, fo 352 V° et Y 28, fo 184.
[326] *Nouvelles Acquisitions Frses*, 22360.

3. *Perrine*, canadienne, née vers 1643, mariée à Montréal, le 2 sept. 1664 à Michel Godefroy.

4. *Marie*, b. à Saint-Sulpice (SS) 18 juin 1656, à l'âge de 7 ans. Parr. son frère Charles.

Issus du second lit :

5. *Eléonore*, née le 11 janv. 1658 et b. SS 2 juin 1659.

6. *Valentine-Marguerite*, b. Ss 20 mars 1659.

7. *Charles-Jacques*, b. SS 21 avril 1660.

8. *François*, b. SS 22 août 1662. Il fut docteur en médecine de la faculté de Paris et mourut sans alliance, le 31 déc. 1732 en sa maison rue des Deux-Portes, paroisse de Saint-Jean-en-Grève. Sa fortune était considérable : trois maisons sujettes au centième denier étaient estimées, l'une, rue Chartierre, à 19 000 livres, une autre, rue Saint-Denis, à 13 000 livres et la troisième, rue des Deux-Postes, à 21 000 livres. Dans son testament, passé le 31 déc. 1732 (Dionet et Gervais l'ainé, not.) il donne 400 livres à un prêtre pour prier Dieu pour lui, lègue à la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, pour les écoles de charité de filles, sa maison de la rue des Deux-Portes « lesquelles écoles mon exécuteur testamentaire établira dans les quartiers de la paroisse, et seront tenüe par des filles faisant profession de la Vie régulière et pauvres suivant l'*Institut de Saint-François*[327] auxquelles il sera donné de quoi vivre et s'entretenir conformément à la pauvreté dud[t] Institut ». . . Il lègue en outre à la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie trois contrats sur l'Hôtel de Ville de Paris, se montant en principal à 30 880 livres, faisant 772 livres de rente. . . à la charge que les revenus des contrats soient employés à perpétuité pour fournir des bouillons et des remèdes convenables aux pauvres malades assistés par la *Charité de Saint-Charles-Borromée* érigée dans la paroisse, pour faire les petites écoles de Charité, et à cet effet établir un logement fixe aux *Filles de la Charité* servantes des pauvres malades. . . Il lègue encore sa bibliothèque pour être établie à son nom au service du public dans l'*Université de Paris*, où il est docteur. Le surplus de ce qui proviendra de sa vaisselle d'argent, de son argent comptant et de ses effets mobiliers devra être distribué à ses petits neveux et petites nièces qui sont en Canada et qui se présenteront les premières dans deux ans après son décès. Par une dernière clause le testateur établi que sa succession appartiendra à Françoise Picoté de Belestre, veuve du S[r] Jacques Malleray, éc., sa nièce, et après le décès de celle-ci à Mademoiselle de Saint-Just, sa fille, petite-nièce du testateur.[328]

III — PICOTÉ DE BELESTRE, *Pierre*,[329] canadien, né en 1636 1637 (Recens. 1666, 1667) époux de Marie Pars, née 1638-1639 eurent au moins :

---

[327] Institut de Sainte-Elisabeth, près du Temple.

[328] AN., Y 54a, fo 97 V°.

[329] Sur la famille Picôté de Belestre, V. P.-G. Roy, *La Famille LeCompte-Dupré*, pp. 93-97; et *DBC* I, pp. 559-560, article de Jean Blain.

1. *Hélène*, canadienne, née en 1655-1656 (Recens. 1666, 1667) mariée 1° à Montréal, le 23 août 1676 à Antoine de la Fresnaye,[330] Sgr de Brucy; 2° à Jean-Baptiste Céloron.

2. *Françoise*, canadienne, née en 1659 (Recens. 1666-1667), mariée à Montréal, le 7 janv. 1687 à Jacques Maleray (v. ce nom). Le 31 déc. 1732, elle est présente au testament de son oncle François Picoté de Belestre. Elle demeure alors à Paris, rue de la Lune à la Ville-Neuve, paroisse de Bonnes Nouvelles.

3. *Jeanne*, (Recens. 1666, 1667) née en 1667, la même sans doute que Geneviève, b. à Montréal, (M) 3 janv. 1667.

4. *Marie*, b. M 9 fév. 1673, mariée M 17 fév. 1689, à Alphonse de Tonti.

5. *François*, b. M 5 fév. 1677, marié à Anne Bouthier.

PINGUET

Vieille famille de marchands fixés à Tourouvre-au-Perche, alliée aux Creste, aux Viron, aux Lambert, aux Boucher, aux Giffard, d'où est issu Henry Pinguet, canadien de la première heure. Les notes qui suivent sont extraites des recherches de Mme Pierre Montagne[331] et du Père Archange Godbout. (R.-J. A.).

De nombreuses familles Pinguet existaient à Tourouvre-au-Perche (Orne) à la fin du XVI[e] siècle comme on le voit par la nomenclature suivante :

PINGUET, *Guillot*, dont la veuve Jeanne, épouse Pierre Charron, le 12 sept. 1589.

PINGUET, *Michel*, qui n'était plus en 1593, et dont la fille Aubine épouse 1° le 8 fév. 1593, François Rotrou; et 2° le 4 mai 1596, François, fils de Noël Ruffray.

PINGUET, *François*, également décédé en 1593, dont la fille Marguerite épouse, le 16 janv. 1593, Jean Lesage, fils de feu Robert.

PINGUET, *André*, dont la fille Barbe est marraine, le 18 avril 1594, de Jean Lambert.

PINGUET, *Zacharie*, marié le 14 mai 1596 à Marie Gaucher, de Coulimer, en présence de Jean Pinguet.

PINGUET, *Pierre*, époux de Jacqueline (1591).

Mais nos Pinguet canadiens se rattachent à :

I — PINGUET, *Jehan*, dit l'aîné, dont l'épouse est morte avant avril 1553, laissant :

1. *Jehan*, qui suit.

II — PINGUET, *Jehan*, dit le jeune, était âgé de 25 ans le 8 juillet 1554.

[330] V. P.-G. Roy, *Inventaire des Concessions en Fiefs et Seigneuries*, II, 217, et V, 153.
[331] Dans *Tourouvre* . . ., pp. 86ss.

Il avait épousé (c. H. Thory, 6 avr. 1545) Louise Creste, fille de Nicolas et de Jehanne Charpentier. On leur connaît les trois enfants suivants :

1. *Jehan*, décédé entre le 30 oct. 1581, jour où il commande la construction d'une maison, et le 10 sept. 1582, date où Louise Viron, sa femme, est déclarée veuve, alors qu'elle vendait une pièce de terre sise à Normandel, et ayant appartenu à Pierre Viron, son père. Elle épouse ensuite Guillaume Giffard, père de Robert Giffard, canadien, premier seigneur de Beauport.

2. *Noël*, qui suit.

3. *Madeleine*, mariée à Denis Esnault, de Feings, par contrat du 18 mai 1573.

III — PINGUET, *Noël*, fils du précédent, né en 1557, et marié à Louise Lambert, veuve de Jehan Fanuel, qui épousera en 3e noces un Louis Guimont. Il était ferrandier et demeurait au lieu de la Girouardière, paroisse de Tourouvre. Le 3 juin 1587, par devant Leblond, not. à Mortagne-au-Perche, il vend à Jean Vivier, laboureur, demeurant sur la paroisse Saint-Hilaire, un lotereau de terre, sis en cette dernière paroisse, au fief du Vaufroget. Noël Pinguet mourut avant le 5 mai 1595. Il avait eu deux fils :

1. *Henry*, canadien, qui suit.

2. *Noël*, b. à Tourouvre 19 sept. 1593, p. et m. Beurrier, prêtre, François Méru, le Jeune, et Jeanne, fille de feu Charles Dangereulx.

IV — PINGUET, *Henry*, canadien, b. à Tourouvre 22 déc. 1590, p. et m. Henry Thory, Jean Chouaiseau, et Françoise, fille de feu Jean Creste. Il épousa vers 1612 Louyse Louche,[332] b. à Tourouvre-au-Perche le 22 janv. 1589, fille de Jehan Lousche et de Jehanne Lemoyne. Cette famille passa en Nouvelle-France avec Robert Giffard, demi-frère d'Henry Pinguet, en 1634. Louise Lousche fut inhumée à Québec le 20 mai 1649 et son époux, au même endroit, le 1 janv. 1671. Ils avaient eu :

1. *Mathurine*, b. à Tourouvre (T) 15 mars 1613; marraine le 26 janv. 1624 à Normandel avec Pierre Coignet, oncle du canadien Pierre Tremblay. Reste de destinée inconnu.

2. *Jeanne*, b. T 9 juin 1616, p. et m. Jean Pinguet,[333] et Françoise, femme de Jean Isabeau. Destinée inconnue.

3. *Nicolas*, b. T 2 avr. 1619, p. et m. Nicolas Pinguet,[334] prêtre, et Antoinette Boucher, femme de Guillaume Lecourt; destinée inconnue.

---

[332] C'est à tort que Tanguay (*Dict* . . ., I, 487) donne Louise Boucher. Ce nom, par suite d'une mauvaise lecture, a été inexactement répété par tous les chercheurs, historiens, archivistes et généalogistes. (V. aussi : Mme Montagne, Tourouvre . . ., p. 157, à la date du 14 mars 1622).

[333] Ce Jean Pinguet était le frère de Henri Pinguet, et il eut entre autres enfants de Clémence, sa femme : *Françoise*, mariée à Tourouvre le 16 janv. 1623 à Gilles Allard, et une fille posthume, *Roberte*, tenue sur les fonds baptismaux par Robert Giffard le 9 fév. 1620.

[334] L'abbé Nicolas Pinguet, fils de Jehan et de Louise Viron, régent du collège de Mortagne (1617), puis curé de Tillières près Verneuil au diocèse d'Evreux, Robert Giffard, son demi-frère, apothicaire à Tourouvre, lui signe une obligation de 700 livres le 3 juin 1617 (Leblond, not. à Mortagne) et il paraît comme parrain des enfants Pinguet (1619) et Giffard (1628).

4. *Louise*, b. T 2 avr. 1621; destinée inconnue.

5. *Marie*, b. T 3 sept. 1623; décédée en bas-âge.

6. *Françoise*, canadienne, b. T 17 mars 1625, p. et m. Jean Ysabeau et Françoise Fanuel; elle épouse à Québec : 1° Pierre Delaunay 7 nov. 1645; 2° Vincent Poirier 8 fév. 1655; sépulture à Québec 30 mai 1661.

7. *Marie*, b. T 3 sept. 1623, p. et m. Marin Lousche et Marie Charpentier; destinée inconnue.

8. *Noël*, canadien, b. T 6 janv. 1630, p. et m. Noël Dangereux et Louise, fille de Guillaume Lecourt; il épouse à Québec, 15 oct. 1652, Madeleine Dupont; inhumé à Québec 11 juin 1685.

9. *Pierre*, canadien, b. T 14 mars 1631, p. et m. Pierre Crestien, bourgeois de Mortagne, et Jeanne Pichon femme de M^e^ Jehan Méry, apothicaire; marié à Québec le 4 nov. 1659 à Anne Le Chevalier; inhumé à Sainte-Foy, près Québec, 22 juil. 1704.

POULIN

Les Poulin étaient peu nombreux à Rouen, (Seine-Mar.), mais on les rencontre ici et là en Normandie : au Havre[335], à Dieppe,[336] à Yville-sur-Seine.[337] Famille de Claude Poulin, ancêtre canadien.

I — POULIN, *Pascal*, demeurant paroisse Saint-Maclou, ville de Rouen, eut de Marie Levert :

1. *Jean*, b. 23 juil. 1612, p. et m. Jean Moriscet et Françoise Quesnel.

2. *Claude*, qui suit.

II — POULIN, *Claude*,[338] canadien, (il signait : poullain) fils du précédent, domicilié aussi paroisse Saint-Maclou, (SM) y avait été baptisé le 26 janv. 1616, p. et m. Claude Levert et Marie Leclect. Il épousa à Québec, le 8 août 1639, Jeanne Mercier,[339] qui lui donna neuf enfants. Après les épousailles il semble que le couple repasse immédiatement en France, dans la Normandie natale, où verront le jour les trois aînés. La famille revient au Canada à l'été de 1648. Les époux Poulin furent inhumés à Sainte-Anne, à trois jours d'intervalle, elle le 14 déc. 1687 et lui, dans l'église, le 17 du même mois. Enfants :

1. *Marie*, canadienne, née en 1640 ou 1641, mariée 1° par contrat d'Auber, not., le 7 oct. 1652 (acte religieux, le 18 janv. 1654, à Québec) à

[335] V. Godbout, *Origines* . . ., p. 82.

[336] Id. *Ibid.*, p. 63.

[337] Id. *Ibid.*, p. 53.

[338] Le grand généalogiste des Poulin du Canada, Monsieur J.-Philippe Poulin, de Québec, auteur de *Troisième Centenaire de la Famille Poulin au Canada, 1639-1939*, Québec, 1939, 260 pages., *Essai Historique sur la Famille Poulain-Poulin Intercontinentale*, Québec, 1967, 116 pages, et *Les Trois Souches Poulin au Canada, 1639-1966*, Québec, 1968, 314 pages, a apposé une plaque commémorative en l'honneur de l'ancêtre Claude Poulin dans l'église de Saint-Maclou, à Rouen, en 1975.

[339] Sur Jeanne Mercier, voir le *BRH*, 1939, p. 12.

Julien Mercier, de Tourouvre, et 2° par contrat d'Auber, 5 nov. 1682 (acte religieux, le 10, à Sainte-Anne) à Charles de Montmesnier, de Rouen.

2. *Pascal*, b. SM 15 fév. 1645; destinée inconnue.

3. *Madeleine*, canadienne, b. SM 27 juin 1646, p. et m. Claude Loynel et Madeleine Bertin; elle épousa à 13 ans, à Québec (Q), le 19 nov. 1659, Pierre Maufils, matelot.

4. *Martin*, b. Q 17 oct. 1648 et marié par contrat de Jacob, père 19 janv. 1688, à Jeanne Barette.

5. *René*, b. en 1651; destinée inconnue.

6. *Ignace*, b. en 1656, et marié à Sainte-Anne (SA) en 1683, à Marguerite Paré.

7. *Marguerite*, b. Q 18 oct. 1658; mariée SA 7 août 1673 Jean Amyot; inhumée Q 20 mai 1722.

8. *Marie*, née 1660, m. 1° Q 18 janv. 1654 Julien Mercier; 2° SA 10 nov. 1682 Charles Montmaignier; inh. SA 17 juil. 1716.

9. *Pierre*, b. Q 8 août 1664, m. SA 13 nov. 1689 Anne Giguère.

Famille de même nom

POULLAIN, *Dominique*, épouse à Saint-Nicaise de Rouen, le 2 avr. 1596, Madeleine Dufossé.

POUPEAU

Famille de Dampierre-sur-Mer (Char.-Mar.) qui a donné au Canada Jacques Poupeau, colon de Québec, époux de Marguerite Deschamps.

I — POUPEAU, *Jean*, demeurant au bourg de Dampierre-sur-Mer, et Jeanne Martin, sa femme, qui n'existaient plus en 1640, eurent pour fils *Jacques*, qui suit.

II — POUPEAU, *Jacques*, canadien, tonnelier, fils du précédent, né au bourg de Dampierre, fut marié par contrat de Teuleron, not. à La Rochelle, le 20 mai 1640, avec Marguerite Deschamps (v. ce nom). Jacques Poupeau, écrasé à mort par un arbre, fut inhumé à Québec le 27 mai 1652 et Marguerite Deschamps convola en secondes noces, le 26 août 1656, avec Jacques Toupin aussi à Québec.

PROVOST

Mathurin Provost, demeurant au lieu de la Gaignonnière, paroisse de Tourouvre, s'engage devant Pierre Juchereau, s^{r} des Moulineaux, demeurant à Feings, et devant Nicolas Juchereau, s^{r} de Saint-Denis, demeurant à Québec, absent, d'aller servir pendant trois ans au pays de la Nouvelle France, de son état de manœuvre, Jean Juchereau, s^{r} de More, père dudit Nicolas, qui le nourrira de tous vivres selon sa condition, lui fera passer et

repasser la mer, et lui donnera 120 livres par an, dont 60 payées d'avance (notaire de Tourouvre, 6 février 1646). Même s'il n'a pas laissé descendance au Canada, il convient de dire ici que ce Mathurin Provost est de la même famille que celle des Gagnon (v. *Tourouvre et les Juchereau*, de Mme Montagne, pp. 32-33).

C'est également à Tourouvre-au-Perche (Orne) qu'est né François Provost, en 1637, venu en Nouvelle-France vers 1660. Le 26 juil. 1664, jour de la sainte Anne, il épousait, à Québec, Marguerite Gaillart dite Duplessis, veuve d'Hercule Duperron. Dans ce document, il est dit fils de Marin Provost et de Catherine Cornilleau, de la paroisse Saint-Aubin de Tourouvre, évêché de Chartres, au Perche. Les registres de Tourouvre mentionnent Jean Provost, père de Marguerite, qui épouse Jean Siret le 6 mai 1595. On trouve Jean Provost, marié à Marie Procinel en 1606. Peut-être sont-ils les parents du suivant ?

PROVOST, *Marin*, marié vers 1635 à Catherine Cornilleau (v. ce nom) furent les parents d'au moins sept enfants :

1. *Jeanne*, b. à Tourouvre (T) 1 avr. 1636, p. et m. Michel Loiseau et Christine Pinguet.

2. *François*, canadien, b. T 27 août 1637, p. et m. François Maheux et Jeanne Choisne, femme de François Cornilleau; il épousa à Québec en 1664 Marguerite Gaillard, veuve Hercule Duperron.

3. *Charles*, b. T 31 mars 1640, p. et m. Charles Hubert et Marguerite Chastel.

4. *Antoinette*, b. T 25 mars 1642, p. et m. Jean Cornilleau et Antoinette Guiot.

5. *Jacques*, b. T 6 mars 1650, p. et m. Jacques Cornilleau et Marguerite Hubert, famme de Pantaléon Pinguet.

6. *Robert*, b. T 10 fév. 1652, p. et m. Charles Pinguet et Jeanne Igou, femme de Guillaume Breton.

7. *Marie*, b. T 24 juin 1655, p. et m. Jacques Pinguet et Marie Gadois.

RAGEOT

Le notaire Gilles Rageot, greffier de la prévôté de Québec, et seigneur de Saint-Luc, Rivière-à-la-Caille, et Beaurivage, était natif de Laigle (Orne) au Perche, et ses parents, Isaac et Louise Duret, s'étaient mariés le 14 janvier 1636 à Tourouvre-au-Perche.

Les minutes de Leblond, notaire à Mortagne, mentionnent M^e^ Michel Raigeot, praticien en cour du parlement à Paris, demeurant paroisse Saint-Sévérin, à Paris, lequel aliène, le 4 avril 1587, des terres situées à Saint-Langis-lez-Mortagne. Nous ignorons s'il était parent des suivants.

I — RAGEOT, *Guillaume*, établi à Laigle dès 1600, eut d'Anne Coureul :

1. *Guillaume*, b. à Laigle (L) 10 sept. 1600, p. et m. Guillaume Coureul, Jean Chamboys et Marie Faye, femme de Jean Sangon.

2. *Isaac*, qui suit.

3. *Etiennette*, b. L 10 juil. 1606, p. et m. M^e^ Jacques Boucher et Jeanne Deschênes.

4. *Cyprien*, b. L 10 déc. 1608, p. et m. Robert Dubois et Isabel, fille de Jean Leconte, S^r^ de Roumey (?), trésorier de céans.

5. *Mathurin*, et

6. *François*, jumeaux, b. L le 2 (ou 12) fév. 1612, p. et m. du premier : Mathurin Baudier et Catherine Loyer, du second : François Denisé et Anne Lesage.

II — RAGEOT, *Isaac*, b. à Laigle, 31 août 1603, p. et m. M^e^ Robert Duroyer, Isaac Lohier et Andrée Leheu, épousa à Tourouvre, le 14 janv. 1636, Louise Duret (v. ce nom), qui lui donna dix enfants baptisés à Laigle :

1. *Anne*, b. L 4 juin 1637, p. et m. Vallery, fils d'Adrian Lohier, et Thomine Allard, de Tourouvre.

2. *Anne*, b. L 14 déc. 1638, p. et m. Pierre Thierry, de Tourouvre, et Anne Coureul.

3. *Françoise*, b. L 6 fév. 1640, p. et m. Jean Massier et Françoise Le Conte, fille d'Etienne-Michel.

4. *Gilles*, canadien, b. L 14 nov. 1642, p. et m. Gilles Duret, chirurgien de Tourouvre, et Anne Rageot; il épousa à Québec, en 1673, Madeleine Morin, dont postérité.

5. *Jacques*, b. L 13 août 1645, p. et m. Jacques Euldes et Françoise Fauvel.

6. *Anne*, b. L 6 avril 1648, p. et m. M^re^ François Maurice, prêtre, vicaire de La Haye, et Etienne Rageot; elle fut confirmée par Mgr Gilles Bombault, évêque d'Evreux, le 14 sept. 1659.

7. *Isaac*, b. L 19 mai 1649, p. et m. Toussaint Morel et Marguerite Hédouin.

8. *Michelle*, b. L 20 nov. 1650, p. et m. René Bouchard et Michelle Hurel.

9. *Pierre*, b. L 18 nov. 1653, p. et m. Pierre Belin et Antoinette Godry.

10. *Thomas*, b. L 25 nov. 1655, p. et m. Simon Coulon et Jeanne Choiseau.

RÉMY

Famille noble, de Paris, alliée aux Celoron, dont Jean Celoron, éc., S^r^ de Blainville, canadien.

I — RÉMY, *N*. . ., (dont le nom de l'épouse est inconnu) fut père de :

1. *Médéric*, qui suit.

2. *Pierre*, marchand orfèvre, demeurant à Cracovie en Pologne (1576), époux de N. . . Baudoyn, dont *Antoinette*, mariée par contrat du 11 fév. 1576 à Gilbert Cambert, Me fourbisseur et garnisseur d'épées.[340]

3. *Geneviève*, femme de Regnaud Lhermitte.

4. *Marie*, épouse de Noël Grandin, procureur en l'électorat en l'hôtel de la ville de Paris.

II — RÉMY, *Médéric*, procureur et clerc au greffe civil du Chatelet de Paris (1576), commis au greffe des Insinuations du Chatelet, lequel n'était plus en 1591, ayant épousé Jacqueline Baudouin (v. ce nom), qui lui donna :

1. *Anne*, mariée par contrat des 10 juil. et 7 sept. 1580 à Denys Le Preulx, avocat. Les parents de la future lui promettent 850 écus soleil pour le jour de ses « épousailles. »[341]

2. *Médéric*, qui suit.

3. *Philippe*, qui accepte un compromis dans la succession d'Audette Bauldouyn.[342]

III — RÉMY, *Médéric*, greffier aux Insinuations du Châtelet, demeurant rue Quincampoix, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, épousa à Saint-Gervais, le 18 janv. 1588, Madeleine Lenormand, fille de Pierre, commissaire au Châtelet, laquelle fut inhumée à 70 ans, le 5 sept. 1647, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Médéric Remy et sa femme s'étaient faits donation mutuelle[343] le 12 juin 1592. Les 2 avril 1631 et 6 sept. 1633, Michel et Madeleine, leurs enfants, se partagent leurs biens qui consistent en deux maisons à Argenteuil, près Versailles, en une maison à Paris, rue Quincampoix, etc.[344] Enfants :

1. *Madeleine*, mariée à Jean Fredy, éc., Sr de Coubertin, avocat en Parlement, dont Michel, b. à Saint-Nicolas-des-Champs (SN), 5 fév. 1629, p. et m. Michel Remy et Anne Remy, femme de Jean Forget, éc., Sgr de Brulevert.

2. *Pierre*, b. SN 6 juil. 1592.

3. *Sylvestre*, b. SN 8 juin 1594, parr. Sylvestre Lenormand,[345] substitut du Procureur du roi au Châtelet.

4. *Médéric*, b. SN 19 juil. 1596, marr. Catherine Le Normand, fille de feu Pierre, commissaire au Châtelet.

---

[340] AN., Y. 117 fo 188 V°.
[341] AN., Y 122, fo 104.
[342] AN., Y. 132, fo 372.
[343] AN., Y. 132, fo 475 V°.
[344] AN., Y. 174, fo 206, V°.
[345] Le 30 juil. 1583, étant écolier étudiant de l'Université de Paris, au collège du Plessis, il est gratifié d'une rente par sa tante et marraine Guillemette Lenormand, veuve de Jean Courjon, marchand et bourgeois de Paris, demeurant rue de la Vieille-Monnoye, paroisse St-Jacques-de-la-Boucherie. (AN. Y 125, fo 87 V°.).

5. *Michel*, qui suit.

6. *Jacqueline*, b. SN 7 nov. 1599, parr. Pierre Lenormand, payeur des gages au Châtelet.

7. *Philippe*, b. SN 3 avril 1600, marr. Catherine Duvivier, femme de Hector Lenormand, commissaire au Châtelet.

8. *Marie*, b. SN 26 avr. 1604, marr. Marie Le Charron, veuve en secondes noces du commissaire Lenormand.

IV — RÉMY, *Michel*, conseiller du roi, trésorier payeur de la Gendarmerie de France, fut baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 oct. 1598, p. et m. Hector Lenormand, commissaire examinateur au Châtelet, et Geneviève Lenormand, femme de François Noblet, procureur au Châtelet. Il épousa Elisabeth Lemoyne, qui fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, le 10 mai 1686, à l'âge de 80 ans, en présence de Médéric, son fils, d'Antoine Celoron et d'Eustache Lemoyne, receveur payeur des gages de Messieurs du Grand Conseil. Enfants :

1. *Médéric*, éc., (cit.).

2. *Marie*, canadienne, mariée 1° à Antoine Celoron (v. ce nom) et 2° à Guillaume de la Guillaumie.

3. *Pierre*, sulpicien,[346] né en 1636.

RIVARD

On a longtemps cherché les origines françaises de la famille Rivard du Canada, et Mgr Tanguay fait de Robert Rivard un fils de Nicolas, alors qu'ils étaient frères. Les découvertes récentes de Mme Montagne[347] et les notes du Père Archange apportent enfin une réponse très éloquente. Les deux frères Rivard, Robert et Nicolas, sont originaires de Tourouvre-au-Perche (Orne). Leur premier ascendant direct connu est :

I — RIVARD, *Thomas*, époux de Jehanne Chevreau, celle-ci issue d'une vieille famille de La Poterie (Orne). Enfants :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Michel*, b. à Tourouvre (T) 7 janv. 1599, p. et m. Michel Rotrou, Jean Creste de la Garenne, et Jeanne, femme de Jean Masard. Il épousa à T 8 oct. 1620, Marguerite Isabel, qui lui donna : a) *Nicolas*, b. T 17 janv. 1624, p. et m. Nicolas Boucher et Mathurine Isabel; b) *Martin*, b T 31 août 1625, p. et m. Marin Vigeon le Jeune, demeurant à Bonneil, et Jeanne Mulard, femme de Pierre Rivard, demeurant à Tourouvre, et c) *Marie*, b. T 1 sept. 1634.

3. *Marie*, b. T 29 janv. 1603, p. et m. Jean Massard, Marie, femme de Nicolas Boucher, et Jeanne, femme de Macé Pichon. Épouse Jehan Blanchet.

---

[346] V. *BRH*, (1941), XLVII, page 228.

[347] Mme Pierre Montagne, *Tourouvre* . . ., pp. 69-75.

4. *Sébastien*, b. T 29 nov. 1606, p. et m. Sébastien Legrand, Jean Fanuel et Denise Chevreau.

II — RIVARD, *Pierre*, fils du précédent, dont l'acte du baptême n'est pas conservé, épousa à Tourouvre le 11 nov. 1613 Jeanne Mullard, fille de Robert et de Françoise Lousche. Il n'existait plus en 1674, ayant eu au moins huit enfants :

1. *Anne*, b. T 13 fév. 1616, p. et m. Michel Rivard, f.ère du père, et Anne Louche, fille d'Antoine. Morts en bas-âge.

2. *Nicolas*, qui suit.

3. *Marin*, b. T 28 fév. 1621, p. et m. Marin Louche et Marguerite Sabeau, fille de Jean. Mort en bas-âge.

4. *Robert*, b. T 19 sept. 1624. Mort en bas-âge.

5. *Robert*, qui suivra.

6. *Mathieu*, b. T 17 nov. 1629, p. et m. Mathieu Pichon et Marie, femme de Nicolas Boucher. Mort en bas-âge.

7. *Pierre*, marié T 25 sept. 1653 avec Françoise Beurrier, fille de Christophe et de Denise Pelletier.

8. *Jean*, b. T 29 oct. 1633, p. et m. M^e^ Jean Méry et Jeanne, femme de Marin Louche. Marchand, il épousa T 17 mai 1674 Louise Vaudron, fille de feu Jean et de Mathurine Chastel. Le futur est assisté de sa mère, de Michel Blanchet, son cousin germain paternel, de Pierre Godin, son cousin remué de germain maternel, de Robert Godin, même parenté, et de plus, beau-frère de l'épouse.

III — RIVARD, *Nicolas*, S^r^ de Lavigne,[348] canadien, fils du précédent, fut baptisé à Tourouvre, 10 juin 1617, p. et m. Nicolas Boucher et Jeanne Pichon, fille de Macé. Venu en 1648, il figure pour la première fois aux Trois-Rivières, au Canada, comme parrain, le 27 fév. 1649. Dès le 24 nov. 1652, il est signalé comme capitaine de l'habitation du Cap, où il semble avoir résidé fort longtemps. En 1653, Nicolas Rivard épousait, aux Trois-Rivières, sans doute, Catherine Saint-Père, veuve de Mathurin Guillet et fille de feu Etienne Saint-Père, M^e^ pâtissier à Saint-Jean-d'Angély (Char.-Mar.) et de Madeleine Couteau. Il en eut au moins dix enfants, dont huit (cinq garçons) se marièrent et eurent une nombreuse descendance. Les fils prirent les surnoms de Lavigne, Langlanderie, Lacoursière, et Lanouette.

III — RIVARD, *Robert*, S^r^ de Loranger,[349] canadien, autre fils de Pierre Rivard et de Jeanne Mullard, fut baptisé à Tourouvre, le 10 juil. 1638. Venu au Canada vers 1660, il fut marié par contrat de Latouche, notaire au Cap-de-la-Madeleine, 28 oct. 1664, avec Madeleine Guillet, fille de Pierre et de Jeanne Saint-Père. De leur union naquirent douze enfants dont onze (six

[348] Cf. Mme Jeanne Patenaude, *Nicolas Rivard, Sieur de La Vigne*, dans *MSGCF*., tome XIII, pp. 191-203.

[349] Cf. Mme J. Loranger-Paquette, *Robert Rivard, Sieur de Loranger*, dans *MSGCF*., tome X, pp. 116-128.

garçons) contractèrent mariage. Les six fils prirent les surnoms de Loranger, de Feuilleverte, de Montendre, de Bellefeuille et de Maisonville.

ROBIN

La carrière de pierre blanche de La Louverye, à Loisail (Orne), près Mortagne-au-Perche, a été affermée à un Robin à la fin du XVI[e] siècle, d'où est sortie Mathurine Robin, épouse de Jehan Guyon, de Mortagne, qui comptent parmi les pionniers du Canada.

De la Saintonge nous est venu Jean Robin, canadien, marié à Québec en 1739, fils de Jean Robin et de Jeanne Gadolet.

ROBIN, *Eustache*, demeurant à Saint-Jean de Mortagne (SJM) au Perche, eut de Madeleine Avrard :

1. *Eustache*, b. SJM 9 sept. 1601 et marié à Comblot (Orne) à Germaine Lochon (b. SJM 16 fév. 1623). Il est parrain de Marie Guyon en 1627.

2. *N*. . ., père de Marguerite Robin, mariée à 25 ans SJM 3 juil. 1670 à Gilles Leroux, de Saint-Léonard d'Alençon.

3. Probablement aussi, *Mathurine*, mariée en 1615 à Jean Guyon (v. ce nom).

4. *Jacques*, parrain en 1624 de Marie Guyon.

ROBIN, *Jean*, demeurant à Chaniers en Saintonge (Char.-Mar.) eut de Jeanne Gadolet (v. ce nom) :

1. *Mathurin*, b. à Chaniers (C) 13 nov. 1708, p. et m. Mathurin Lamy et Catherine Gadolet.

2. *Jean*, canadien, marié à Québec le 27 avr. 1739 à Marguerite Roy, dont descendance.

ROMAIN

Famille normande de Rouen (Seine-Inf.) dont Marthe Romain, femme de François Marguerie, et mère de François et Marie Marguerie, canadiens.

ROMAIN, *Nicolas*, tailleur, domicilié à Rouen, paroisse Saint-Vincent, et dont le nom de l'épouse n'est pas donné, eut pour enfants :

1. *Pierre*, b. Saint-Vincent de Rouen (SV) 24 juil. 1588.

2. *Marthe*, b. SV 25 juil. 1589, p. et m. Jehan Cinole, Marthe Brice, et Catherine de Crément; épousa François Marguerie (v. ce nom), bourgeois, et marchand avironnier.

RONDEAU

C'est de Marsilly (Char.-Mar.), évêché de Maillezais, en Poitou, qu'est venu Pierre Rondeau, canadien, fils de Jean et de Jacquette Paillereau, et l'un

des ancêtres du nom en Nouvelle-France. Pierre Rondeau arriva ici au moins en 1665 puisqu'on le retrouve aux recensements de 1666 et 16667.

I — RONDEAU, *Michel*, laboureur, demeurant au village de Nantilly, paroisse de Marsilly, et Sara Comtois, sa femme, n'existaient plus le 18 oct. 1623, date du partage de leur succession entre leurs trois enfants (Chesneau, not.), qui sont :

1. *Jean*, qui suit.

2. *Jeanne*, veuve en 1623 de Benjamin Naud laboureur, demeurant paroisse de Lagord.

3. *Ozée*, laboureur à bras, demeurant à Nantilly.

II. — RONDEAU, *Jean*, laboureur, demeurant à Nantilly, eut de Jacquette Paillereau :

1. *Jean*, b. à Marsilly (M) 3 août 1631, p. et m. Pierre Suyre et Perrette Paillereau. C'est lui, probablement, qui épousa, à Notre-Dame de La Rochelle, le 22 oct. 1662, Catherine Morineau.

2. *Louise*, b. M 14 août 1633, p. et m. François Ganechaut et Louise Couturier.

3. *Catherine*, b. M 3 déc. 1636, p. et m. Thomas Ouvrard et Catherine Pacaud.

4. *Jeanne*, b. M 3 janv. 1640, p. et m. Pierre Langlois, de Nantilly, et Jeanne Nicou, d'Esnandes.

5. *Pierre*, canadien, b. M 6 juil. 1642, p. et m. Pierre Berbin et Jeanne Brilloit; il testa à La Rochelle, par devant Teuleron, not., le 20 mai 1663 et passa au Canada, où il épousa 1° à Sainte-Famille I. O., le 30 sept. 1669, Catherine Verrier, et 2° à Saint-Jean, I.O., 5 sept. 1683, Marie Ancelin.

6. *Michel*, b. M 8 avril 1646, p. et m. Michel Gianne, de Marsilly, et Marie Daviau, de Saint-Xandre.

ROUSSIN

Les notes du Père Archange sur cette famille originaire de Tourouvre-au-Perche (Orne) ne remontent qu'à Pierre Roussin, époux de Jehanne Nyeuillé, grand-père de Nicolas, Magdeleine, Françoise et Louise Roussin, canadiens. Encore une fois force nous est donnée de recourir aux précieuses découvertes de Mme Montagne[350] pour compléter cette famille. Elle a trouvé, en effet, six générations de la famille en France, incluant les quatre canadiens.

I — ROUSSIN, *Martin*, dont est veuve Michelle Moreau, inhumée à Tourouvre le 11 avril 1553. Enfants :

1. *Pierre*, éc., S[r] de la Fosse, qui est allé à Londres comme arbaletrier du roi d'Angleterre; il a un fils Jean, écolier à Paris.

---

[350] Mme Pierre Montagne, *Tourouvre* . . ., pp. 69-75.

2. *Marin*, qui suit.

3. *Robine*, dont est veuf Guillot Baujard, d'Auteuil (Orne).

4. *Françoise*, veuve de Jehan Boucher.

II — ROUSSIN, *Marin*, dont est veuve Progère Raison, fille de Robin, et sœur de Jehan et Pierre Raison (26 juin 1552) dès mars 1548. Enfants :

1. *Isaac*, marié à Marguerite Rousserye. Devenue veuve elle convole à Tourouvre (T) 2 mai 1591 avec Jean Lucas. Son fils, Nicolas, décédé en 1597 a épousé Marie Le Sage (famille d'arbaletrier).

2. *Pasquier*, qui suit.

3. *Jehan*, arbaletrier à Romorantin.

4. *Guillaume*, marchand, frère servant de La Charité en 1573.

5. *Françoise*, mariée 1° à Jehan Doulcet, veneur du roi, dont Balthazard et Marguerite Doulcet; 2° à Mathry Massard, prévôt de La Charité le 16 fév. 1558 et dont elle est dite veuve le 11 déc. 1570, dont Antoine, Geneviève et Jehan.

III — ROUSSIN, *Pasquier*, dont on ignore le nom de l'épouse, a laissé les trois enfants suivants :

1. *Roberde*, mariée à Sébastien Huet, riche boucher.

2. *Pierre*, qui suit.

3. *Antoinette*, mariée à Antoine Massard, laboureur.

IV — ROUSSIN, *Pierre*, décédé en 1610, a épousé à Tourouvre le 4 juin 1591, Jehanne Nyeullé, fille de Marin et d'Adrianne Jacquet, en présence de Jacques et Antoine Chastel, d'Antoine Massard et de Sébastien Huet. Enfants :

1. *Catherine*, b. à Tourouvre (T) 16 sept. 1594; ép. T Liénard Brosset le 11 fév. 1613.

2. *Jehan*, qui suit.

3. *Jacqueline*, b. T 26 juin 1601; morte en bas-âge.

4. *Etiennette*, b. T 31 août 1604; morte en bas-âge.

V — ROUSSIN, *Jehan*, canadien, fils de Pierre et de Jehanne Nyeullé, fut baptisé à Tourouvre le 3 oct. 1597 et où il épousa Madeleine Giguère, fille de Jehan, l'aîné, et de Madeleine Viette le 12 juil. 1622. Devenu veuf avec plusieurs enfants, ayant déjà de proches parents au Canada, il décide de venir s'y fixer en 1650 avec sa fille aînée Magdeleine et sa benjamine, la petite Louise.[351] Jehan Roussin convolait en secondes noces à Québec le 28 oct. 1655 avec Marie Letard. Leur contrat de mariage, fait sous seing privé, ne fut déposé chez le notaire Vachon que le 23 juil. 1664. Il possédait à Tourouvre et

[351] Voir tous les antécédents de la famille Roussin ainsi que les circonstances du départ pour le Canada, dans le travail de Mme P. Montagne, *Tourouvre* . . ., pp. 128-140.

en d'autres lieux des biens qui furent vendus par Abel Sagot le 17 avril 1683 à François Poisson et à Toussaint Fromentin.

Enfants tous issus du premier lit :

1. *Magdeleine*, canadienne, b. à Tourouvre (T) 5 nov. 1623; elle épouse à Québec, le 27 nov. 1651 Michel Huppé dit Lacroix, chapelier, né à Alençon (Orne).

2. *Françoise*, canadienne, b. T 14 déc. 1631; mariée à Québec (Q) 8 oct. 1652 à Pierre Loignon; inh. Q 4 déc. 1691 au cimetière des Pauvres.

3. *Nicolas*, canadien, b. T 10 mars 1635; marié 1° Madeleine Paradis, et 1° Madeleine Tremblay à l'Ange-Gardien (AG) 25 nov. 1671; inh. AG 7 mars 1697.

4. *François*, b. T 20 sept. 1639; apparemment décédé en bas-âge.

5. *Louise*, canadienne, b. T 11 mars 1642; mariée à Château-Richer le 29 juil. 1662 à Jacques Asselin; inh. à Sainte-Famille, I.O., 14 déc. 1700.

SAINT-PÈRE

Deux sœurs de ce nom, Jeanne et Catherine Saint-Père, vinrent en Nouvelle-France avec leur mère Noémie-Madeleine Couteau, veuve de Etienne Saint-Père, de Saint-Jean d'Angély (Char.-Mar.). Etienne Saint-Père était le seul de ce nom à Saint-Jean d'Angély. Par contre, les familles Couteau et Coustaud étaient nombreuses. Citons Pierre Coustaud époux de Marguerite Tricard (1628); Jean, cardeur, époux de Vincente Mayou (1627) Gilles, époux de Catherine Joubert (1628), et Hélie, époux de Marie Terpaut (1630), etc.

SAINT-PÈRE, *Etienne*, M^e^ pâtissier, n'existait plus le 18 mai 1639, date où Noémie Couteau, sa veuve, passa un contrat de mariage par devant Teuleron, notaire à La Rochelle, avec André Musset, natif de la paroisse Saint-Léger en Bretagne. Sous le nom de Madeleine Couteau elle épousa, en outre, à Québec le 14 oct. 1647 (c. Lecoustre, not. le 12) Emery Caltaut; et enfin, par contrat d'Ameau, not. aux Trois-Rivières, le 2 nov. 1653, Claude Houssard. Elle était fille de Jean Couteau et de Jeanne Moraut. Enfants :

1. *Jeanne*, canadienne, b. Saint-Jean d'Angely SJA 5 fév. 1627, p. et m. Pierre Ard et Jeanne Morin; mariée à Pierre Guillet, habitant du Cap-de-la-Madeleine, au Canada.

2. *Olivier*, b. SJA 31 juil. 1628, p. et m. Olivier Dupont, S^r^ de Barsay, conseiller du roi et son conseiller au siège royal SJA et Catherine Tibault; mort en bas âge.

3. *Marguerite*, b. en 1629 et sép. SJA 14 sept. 1630.

4. *Lazare*, b. SJA 5 nov. 1632, p. et m. Lazare Maucourt, éc. S^r^ de la Roberdière, et Marie Giron, fille de Jean, S^r^ de la Bearderie, élu en l'élection de SJA et de feue Catherine Dupont; sép. SJA 30 mars 1634.

5. *Catherine*, canadienne, b. SJA 26 août 1634, p. et m. Denis Carrelier,

prêtre curé de Courcelles, et Catherine Barrault, fille de feu Jacques et de Mathurine Garnault; mariée au Canada : 1° à Mathurin Guillet, et 2° à Nicolas Rivard dit Lavigne.

6. *Blanche*, b. en 1637 et sép. SJA 16 fév. 1640.

SAINT-PIERRE

Pierre de Saint-Pierre, canadien, né en 1643 (Recens. 1681) ou 1645 (Recens. 1667) était en 1667 domestique, chez Charles Cloutier, à la Côte de Beaupré. Il était fils de Michel de Saint-Pierre et de Françoise Engrand, et venait de Saint-Martin de Rouen d'après son contrat de mariage avec Marie Gerbert, reçu par Auber, à Québec, le 22 mars 1679.

Des familles de Saint-Pierre et Engren existaient à Rouen. Nous relevons :

Pierre de Saint-Pierre, marié à Saint-Martin-du-Pont à Catherine Bourdet, le 20 février 1639.

Nicolas, Antoine et Pierre, fils de Romain de Saint-Pierre, demeurant à Gony (Crosnier, not. à Rouen, 7 janv. 1655).

THIBOUTOT

C'est de la Normandie qu'est venu l'ancêtre des familles de ce nom, Jacques Thiboutot, boulanger, né à Cliponville (Seine-Maritime) en 1649, et venu en Nouvelle-France vers 1670.

I — THIBOUTOT, *Jean*, de la paroisse de Harfleur (Seine-Mar.) épousa à Cliponville le 4 nov. 1618 Robine Graveran, dont il eut *Jacques*, qui suit.

II — THIBOUTOT, *Jacques*, b. A6 Cliponville (C) 20 août 1619, p. et m. Jacques Lepaige et Marguerite Bocquet, fut marié 1° à Marie Carrel,[352] qui lui donna trois enfants, et 2° C 27 F5v. 1653, Marie Thilleren, de la paroisse de Cleuville (Seine-Mar.) en présence de Nicolas Thilleren, père et frère de l'épouse, et de Pierre Auger, neuve de l'époux. Enfants :

Issus du premier lit :

1. *Catherine*, b. à Cliponville (C) 23 fév. 1647, p. et m. Adrien David et Catherine Breux.

2. *Jacques*, canadien, b. C 1 mai 1649, p. et m. Jacques Bondeville et Anthoinette Renaussin. Boulanger de son métier, il émigra au Canada vers 1670 et épousa Marie Boucher en 1675 (c. Fillion, 4 sept.), qui lui donna cinq enfants. Inhumé à la Rivière-Ouelle (RO) 28 fév. 1688; sa veuve convola ensuite à RO 21 juin suivant avec François Autin.

---

[352] Les Carrel étaient nombreux à Cliponville. Citons les familles de Jean (1598), de Noël, époux de Martine Baril (1621), et de François, époux de Colette Choisy (1625), etc etc.

3. *René*, b. C 20 août 1652, p. et m. René Lelièvre et Anthoinette Jourdain.

Issus du second lit :

4. *Marie*, b. C 18 mars 1655, p. et m. Pierre Anquetil et Colette Auger.

5. *Marguerite*, b. C 24 avr. 1656, p. et m. h. h. Simon Boulardet et Colette Fauvel.

TIRANT

Famille de la ville du Havre (Seine-Inf.) en Normandie, alliée à la famille Hubert qui a donné un fils, *François*, au Canada, et marié à la Pointe-aux-Trembles de Québec, aujourd'hui Neuville, en 1683.

TIRANT (et LE TIRANT), *Adam*, eut de Mariette Lancelin qu'il avait épousée en mai ou juin 1608 au Havre :

1. *Marie*, b. à Notre-Dame du Havre (NDH) 26 juil. 1614; veuve de François Bidet, en 1648.

2. *Anne*, b. NDH 18 mars 1617.

3. *Adam*, b. NDH 19 avr. 1618, m NDH 21 juin 1643 à Jeanne de Lassise.

4. *Jeanne*, b. NDH 26 mai 1620.

5. *François*, b. NDH 12 nov. 1623.

6. *Jean*, b. NDH 27 sept. 1626.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE SIMPLE DU FONDS DES SEIGNEURIES CONSERVÉ AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À MONTRÉAL

par

Ruth GARIÉPY-SMALE
archiviste aux A.N.Q.M.

PLAN

I. Notice préliminaire sur le régime seigneurial

II. Bibliographie

III. Présentation du fonds des seigneuries conservé aux Archives nationales à Montréal

IV. Répertoire du fonds des seigneuries :

Première section : Répertoire numérique simple de 25 seigneuries

Deuxième section : Répertoire de divers registres concernant plusieurs seigneuries

Troisième section : Répertoire des cadastres seigneuriaux.

I — *NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LE RÉGIME SEIGNEURIAL*

De nombreuses études ont déjà été faites sur l'implantation et le développement du régime seigneurial en Nouvelle-France jusqu'à son abolition, partielle en 1854 (droits féodaux), définitive en 1935 (rentes constituées). La bibliographie ci-jointe en indiquera les plus importantes. Comme introduction à cet inventaire des documents de certaines seigneuries du « gouvernement de Montréal », il convient cependant de rappeler, dans ses grandes lignes, ce que fut ce régime au Canada.

La colonisation de la Nouvelle-France avait d'abord été confiée à des compagnies de commerce qui, en contre-partie des privilèges et avantages qui leur étaient accordés, devaient recruter un nombre déterminé de colons pour faire progresser le territoire qui leur était concédé avec le monopole du commerce. La plupart d'entre elles faillirent à cette tâche, en particulier la Compagnie de Montmorency constituée en novembre 1620 par Guillaume de Caen. Richelieu révoqua son privilège à la fin de 1626 et la remplaça, le 29 avril 1627, par la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés. Celle-ci recevait, pour quinze ans, le monopole de la traite et de tout autre commerce et le roi lui concédait « à perpétuité, en pleine propriété, justice et seigneurie, tout le pays de la Nouvelle-France dite Canada », avec le privilège de distribuer des terres à discrétion et même de leur attribuer des titres et des droits, mais avec l'approbation royale. Par contre la Compagnie devait faire passer au Canada 4000 personnes de 1628 à 1643, les entretenir pendant trois ans et leur concéder ensuite les terres qu'elles auraient défrichées.

Malgré de réels efforts, la Compagnie ne put faire passer au Canada le nombre prévu de colons, ni par elle-même ni par l'entremise des seigneurs auxquels elle avait concédé de plus ou moins grandes étendues de territoire « en toute propriété, justice et seigneurie à perpétuité tout ainsy et à pareil droit qu'il a plu à sa Majesté donner ledit païs de la Nouvelle France à ladite Compagnie ». Il faut reconnaitre cependant que certains seigneurs réussirent à peupler entièrement leur seigneurie, par exemple Robert Giffard, qui avait obtenu la seigneurie de Beauport en 1634, la Compagnie de Beaupré, qui possédait depuis janvier 1636 les deux seigneuries de Beaupré et de l'Ile d'Orléans, et la Société Notre-Dame de Montréal, propriétaire de l'île de ce nom de 1640 à 1663, alors qu'elle la céda aux Sulpiciens. Le recensement de 1666 démontre bien que la colonisation de ces seigneuries avait fait des progrès considérables. Il suffira aussi de consulter *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, de Marcel Trudel, pour constater que la Compagnie de la Nouvelle-France et les seigneurs à qui elle avait concédé des terres n'ont pas négligé de les mettre en valeur malgré toutes les difficultés qu'ils rencontraient, en particulier les incursions iroquoises.

Lorsque Louis XIV prit en main l'administration de la colonie en 1663, après la démission de la Compagnie de la Nouvelle-France, il voulut y main-

tenir le régime seigneurial, mais en l'adaptant aux besoins du pays. Le « projet de règlement fait par Messieurs de Tracy et Talon pour la justice et la distribution des terres du Canada », en date du 27 janvier 1667, établissait en principe la tenure seigneuriale, mais prenait soin de prévenir les abus que ce système avait entraînés en France. En Nouvelle-France, seigneurs et colons étaient soumis à un contrôle sévère de la part des intendants, contrôle que devaient confirmer les arrêts de Marly en 1711, à l'effet que les seigneurs ne pouvaient imposer à leurs censitaires des redevances arbitraires et qu'ils devaient se considérer moins comme les propriétaires de leurs fiefs que comme mandataires ou fidéicommissaires du roi pour y établir des colons et développer l'agriculture. Les colons, pour leur part, devaient tenir feu et lieu et mettre leur terre en valeur.

En outre, les droits de banalité n'étaient pas suffisants pour permettre aux seigneurs de s'enrichir aux dépens des censitaires. L'établissement des moulins à farine était une obligation onéreuse dont les seigneurs essayaient de retarder le plus possible l'échéance. Le droit de mouture, établi au quatorzième minot, couvrait à peine le salaire du « farinier » et l'entretien du moulin, d'autant plus que les rendements furent longtemps faibles dans chaque seigneurie, en raison du nombre d'années requises pour « déserter » les terres et en obtenir des récoltes appréciables, comme aussi en raison de l'instabilité des colons qui, au XVII^{e} surtout, déménageaient facilement d'une seigneurie à l'autre. De même, les seigneurs qui exerçaient leur droit de rendre la justice n'y trouvaient pas une source de profits, compte tenu des frais qu'entraînait le maintien d'un « bailliage » (appointements des juges, procureurs fiscaux et greffiers). D'autre part la justice devait être accessible à tous sans être trop onéreuse, sinon l'intendant y aurait pourvu.

Enfin les redevances perçues par le seigneur étaient plutôt faibles afin d'intéresser le colon à prendre une terre et à s'y « habituer ». Les cens était généralement nominal : un sol par arpent de front, symbole de la reconnaissance du seigneur comme propriétaire éminent. Les rentes seigneuriales étaient fixées le plus souvent à une livre (20 sols) par arpent de front avec un ou plusieurs chapons « vifs » ou payables en argent au choix du seigneur. Ces redevances devaient être spécifiées explicitement dans le titre de concession de la terre, de sorte que le seigneur ne pouvait les modifier arbitrairement. Elles constituaient en réalité le loyer de la terre, qui était en effet concédée « à titre de rente foncière et bail d'héritage », cette rente étant d'ailleurs « perpétuelle et non rachetable », comme le stipulent expressément les titres notariés. En conséquence, si le seigneur ne pouvait vendre la terre, dont il était moins le propriétaire que le fidéicommissaire, le censitaire n'en était pas davantage le propriétaire, mais plutôt le locataire ou usufruitier perpétuel et héréditaire en vertu de son droit de saisine, par lequel l'héritier le plus proche était saisi de l'héritage du défunt dont il continuait le droit de propriété, suivant l'axiome : « le mort saisit le vif son hoir le plus proche et habile à lui succéder ».

Bien que lié au seigneur par son bail perpétuel, le censitaire pouvait vendre sa terre comme un bien « lui appartenant » en vertu de son titre de

concession, car l'acquéreur était soumis aux mêmes obligations que le vendeur à l'égard du seigneur, en plus de payer à ce dernier les « lods et ventes », ou le douzième du prix d'achat. Sur paiement de ce droit de mutation le seigneur « ensaisinait l'acquéreur », c'est-à-dire qu'il mettait officiellement le nouveau tenancier en possession de sa terre et le reconnaissait comme son censitaire.

Le seigneur pouvait exercer son droit de retrait qui lui permettait de reprendre une terre lorsqu'elle était vendue à un prix inférieur à sa valeur réelle dans le but de diminuer les lods et ventes payables lors du changement de propriétaire. Par ailleurs le censitaire pouvait exercer son droit de « retrait lignager » qui lui permettait de reprendre, dans un délai d'un an et un jour, une terre ou une partie de terre qu'une personne de sa parenté, même éloignée, avait aliénée en dehors de la famille, en remboursant à l'acquéreur non-lignager le prix d'achat plus les « frais et loyaux coûts » d'acquisition. Si les retraits par le seigneur étaient assez rares, les retraits lignagers étaient plutôt fréquents, surtout lorsque les terres commençaient à se morceler.

Jusqu'en 1672, les seigneuries se peuplèrent rapidement, en raison de l'immigration particulièrement forte depuis 1665 et de l'établissement de nombreux soldats français au pays. Après 1672, malgré les efforts de Colbert, les guerres européennes menées presque sans arrêt par Louis XIV mirent pratiquement fin à l'immigration, de sorte que le peuplement de la colonie n'eut comme seul apport que la natalité. Mais si celle-ci était très forte, le taux de mortalité infantile était élevé. D'autre part les années 1700-1703 furent désastreuses à cause de l'épidémie de variole qui emporta beaucoup d'hommes et de femmes d'âge mûr, dont plusieurs après quelques années à peine de mariage. Les nombreux inventaires après décès de cette période sont révélateurs à cet égard. L'on ne connaîtra peut-être jamais le nombre d'habitants qui périrent alors de « la maladie générale », étant donné qu'à cette époque les sépultures étaient rarement inscrites aux registres de l'état civil.

À partir des années 1680 une autre cause importante de freinage dans le peuplement des seigneuries fut la course à la traite, à laquelle s'intéressaient aussi bien les seigneurs que leurs censitaires. Les premiers trouvaient que les seuls revenus provenant des redevances seigneuriales ne suffisaient pas à subvenir à leurs besoins, de sorte que beaucoup d'entre eux négligeaient leurs seigneuries malgré les ordonnances qui les menaçaient de confiscation, pour s'adonner au commerce lucratif des pelleteries. Quant aux censitaires qui abandonnaient leur terre pour se faire « coureurs de bois », ou, comme on les appela plus tard, « voyageurs », ils partaient pour des périodes plus ou moins longues et pratiquaient la traite d'une façon plus ou moins licite soit pour leur compte, soit comme engagés pour les détenteurs de « congés ». Leur nombre fut considérable si l'on en juge par les interminables listes des « engagements pour l'Ouest » publiées par E.-Z. Massicotte dans les Rapports de l'Archiviste de la Province de Québec.

Il restait pourtant des territoires considérables à coloniser en Nouvelle-France, sinon en bordure du fleuve, du moins au sud de celui-ci, en particulier

le long des rivière Richelieu et Chaudière. La région du Richelieu n'était pas la plus facile à coloniser, vu qu'elle était un véritable boulevard d'invasion pour les Iroquois et les colonies anglaises. Pourtant de nombreuses seigneuries y furent concédées de 1732 à 1739, de Chambly au Lac Champlain : Sabrevois, Noyan ou Ile-aux-Noix, Foucault, Lafontaine de Belcour, Boisfranc, Léry, Beaujeu ou Lacolle, Lusignan, Livaudière, La Gauchetière ou Estèbe, Saint-Vincent, Grande-Isle ou Pancalon, Beauvais, Moinaudière ou Moëlle, Dagneau-Douville et Rocbert. On trouvera les documents de certaines d'entre-elles dans le Répertoire qui suit. Cependant leur développement fut presque tout de suite arrêté par la guerre qui reprit en 1744. Quant à la région de la Chaudière, alors appelée la Nouvelle-Beauce, Hocquart y distribua sept seigneuries de 1736 à 1738, qui furent peuplées en grande partie par des habitants venus de la seigneurie Beaupré et de l'Ile d'Orléans. Ceux-ci, déjà expérimentés aux travaux de la terre, mirent rapidement les nouvelles seigneuries en valeur.

Cette migration s'explique facilement par l'exédent de population jeune dans les anciennes seigneuries, où les terres occupées depuis quelques générations avaient déjà fait l'objet de plusieurs morcellements souvent ruineux, lors des partages successoraux effectués en vertu de la Coutume de Paris. Ces partages étaient d'autant plus néfastes que les familles étaient plus nombreuses, de sorte que les terres ne pouvaient être regroupées qu'à grands frais et souvent devaient être vendues pour payer les héritiers, ou hypothéquées pour racheter leurs parts. Souvent aussi tous les biens meubles de la communauté devaient être vendus à l'encan pour parvenir au partage de la succession. Les situations de ce genre étaient encore aggravées lorsque le conjoint survivant s'était remarié et que les enfants du second mariage entraient à leur tour en partage. Si l'un des héritiers était décédé, ses enfants recueillaient sa part d'héritage, tant en meubles qu'immeubles, et se la partageaient par l'entremise de leur tuteur.

Même si le règlement des successions était long et coûteux et s'il donnait parfois lieu à des procès au bailliage seigneurial, la Coutume de Paris devait être observée dans toute sa rigueur, tous les héritiers étant égaux en droit. Les biens délaissés par le défunt étaient plus ou moins « consommés » en frais par des héritiers férus de leurs droits et trop enclins à plaider. Quoi qu'il en soit, le Conseil de Marine confirma, en 1716, la décision prise en 1664 à l'effet que la Coutume de Paris était la seule loi de la Nouvelle-France et que tout acte y dérogeant serait déclaré nul. Or cette Coutume régissait aussi bien les seigneurs, pour ce qui regardait la gestion de leurs fiefs, que les censitaires dans leurs rapports avec eux et dans leur vie privée. Le régime seigneurial et la Coutume de Paris son indissociables.

Le passage de la Nouvelle-France sous la domination anglaise n'a pas modifié ce cadre juridique. L'article 37 de la Capitulation de Montréal, signée le 8 septembre 1763, stipulait en effet que « les Seigneurs de Terres. . . les Canadiens, tant des Villes que des Campagnes, . . .conserveront l'entière paisible propriété et possession de leurs biens, Seigneuriaux et Roturiers Meubles et Immeubles ». L'article 42 prévoyait en outre que « les Français

(restés au Canada) et Canadiens continueront d'estre gouvernés suivant la Coutume de Paris et les Lois et Usages établis pour ce pays ». Ces prescriptions furent maintenues par l'Acte de Québec en 1774, sauf que les justices seigneuriales furent abolies.

Avec l'arrivée des Loyalistes un nouveau régime de concession des terres de la Couronne fut introduit : celui du « franc et commun soccage », c'est-à-dire que, moyennant un prix fixe, ces terres étaient concédées en pleine propriété et sans paiement de redevances annuelles. Certains seigneurs, parmi lesquels se trouvaient des Anglais qui avaient acheté des seigneuries, étaient alors intéressés à adopter ce nouveau mode de tenure qui leur aurait permis de vendre leurs terres au comptant, au lieu de les concéder à charge de rentes perpétuelles. Cependant un tel changement ne fut pas autorisé. Une loi de 1796 (36 George III, c. 3) pourvut à l'enregistrement des lettres patentes au moyen desquelles toutes les terres appartenant encore à la Couronne étaient désormais concédées. On trouvera dans les « Notes préliminaires » à la *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890*, un exposé des pratiques frauduleuses et trafics d'influence qui accompagnèrent ces concessions et qui permirent à 105 individus ou familles d'accaparer 1,404,500 acres de terres de la Couronne dans les nouveaux cantons, comme le révéla une enquête faite en 1838 sur instruction de Lord Durham.

Si la concession des terres du domaine public donnait lieu à des abus dans les cantons (townships), il n'était pas moins vrai que, depuis 1800 surtout, certains seigneurs cherchaient à éluder les restrictions que leur imposait le régime seigneurial, afin de retirer le maximum de profits de leurs fiefs aux dépens des censitaires. On trouvera, dans l'ouvrage de Fernand Ouellet sur l'*Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, de nombreuses précisions à ce sujet. « Même si les seigneurs n'ont pas en principe le droit de vendre les lots non défrichés de leurs fiefs, ils usent de subterfuges. C'est le règne des pots-de-vin et des ventes indirectes qui commence et s'étendra bientôt à toutes les seigneuries dont l'administration était conduite sur une base d'affaires » (p. 276). Ainsi l'on concède à des amis ou à des agents de grandes étendues de terres qui sont ensuite revendues à des cultivateurs à haut prix, dont une bonne partie revient aux seigneurs. « Ces concessions fictives. . . se multiplient pendant ces années » (p. 276). Ailleurs les seigneurs retardent le plus possible la concession de leurs terres, « désirant tirer avantage de l'augmentation de la valeur des propriétés foncières », ou encore ils haussent les cens et rentes même si les prix agricoles sont à la baisse.

Parmi les autres causes de la crise du régime seigneurial qui va s'accentuer jusqu'en 1850, M. Ouellet mentionne le surpeuplement des anciennes seigneuries, le morcellement des terres et l'appauvrissement des paysans, l'épuisement des sols, la croissance démographique face à la politique restrictive des seigneurs en matière de concessions de terres, l'élévation très forte des droits seigneuriaux dans les endroits où il restait encore des terres disponibles (pp. 206 et 345). « La crise du régime seigneurial. . . avait pris forme au début du siècle. En 1801, une commission d'enquête recom-

mandait l'abolition du système seigneurial. Dès lors débute un mouvement visant soit à l'abandon complet de cette tenure en faveur du franc et commun soccage, soit à une réforme en profondeur qui toucherait à la fois la seigneurie et le droit coutumier. À l'origine et au cœur de cette offensive, on trouve les capitalistes. . . Ces derniers ont maintenant vraiment pris conscience de l'obstacle que représente la féodalité dans une société où l'esprit capitaliste et ses institutions pénètrent chaque jour davantage. Aussi les *lods et ventes*, surtout dans les villes, deviennent-ils un objet de mécontentement profond et d'oppositions. C'est qu'ils pèsent non seulement sur la valeur originelle du sol mais aussi sur la valeur acquise » (p. 274).

Une autre cause de mécontentement était « le problème complémentaire des hypothèques, telles que définies dans la coutume et telles qu'elles s'insèrent dans les structures seigneuriales de façon à privilégier le seigneur par rapport à tout autre créancier ». Ce problème fut à l'origine de la création, en 1843 (7 Victoria, c. 22), des bureaux d'enregistrement, pour mettre fin aux « hypothèques secrètes et générales ». « Entre la propriété capitaliste et la propriété seigneuriale il existe maintenant un conflit chronique qu'on entrevoit très bien au cours des années 1815-1823 » (p. 275). Sur le développement subséquent de la « crise seigneuriale » on consultera avec avantage la suite de l'ouvrage de M. Ouellet (en particulier les pages 278-289, 345-358 et 462-467) où l'auteur montre l'attitude des partisans et des adversaires du système, mais en tenant compte des mises au point de M. Georges Baillargeon dans son article de la *RHAF* mentionné dans la bibliographie qui suit, « À propos de l'abolition du régime seigneurial ».

Après les troubles de 1837 Lord Durham était d'avis que le système de la tenure seigneuriale était une anomalie sous le régime anglais, mais il ne proposa pas de le modifier dans l'immédiat, les problèmes politiques lui paraissant plus urgents à régler. Après l'Union du Haut et du Bas-Canada (le 23 juillet 1840), une commission fut constituée en mars 1842 pour examiner la question et son rapport eut pour résultat l'adoption d'une loi, en 1845 (8 Victoria, c. 42), « pour faciliter la commutation volontaire de la tenure des terres en roture situées dans les fiefs et seigneuries du Bas-Canada en celle de franc-alleu roturier ». Mais cette loi resta pratiquement inopérante.

Ce n'est qu'en 1854 que fut adopté l'*Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada*, sanctionné le 18 décembre 1854 (18 Victoria, c. 3). Cette loi assurait aux seigneurs une compensation raisonnable pour tous les droits lucratifs qu'ils perdraient. À l'avenir « tout censitaire possèdera son fonds en franc-alleu roturier, libre de tout cens, lods et ventes, droit de banalité, droit de retrait et autres droits et charges féodales et seigneuriales. . . excepté la rente constitué qui sera substituée à tous droits et charges seigneuriales ». Des commissaires furent nommés pour établir les indemnités requises pour le rachat des droits et la rente constituée destinée à les remplacer. Les renseignements obtenus et les décisions rendues par les commissaires furent compilés dans les *Cadastres abrégés des seigneuries des districts de Québec, Trois-Rivières et de Montréal*, imprimés en 1863. Les rentes constituées pouvaient être rachetées en tout temps sur paiement du

capital calculé au taux de 6%, ce capital représentant le prix d'achat de la terre.

La question du rachat des rentes constituées devait pourtant bientôt se poser. Ces rentes constituaient en fait une hypothèque grevant les immeubles. Le problème était particulièrement grave dans la seigneurie de l'Île de Montréal, appartenant encore en majeure partie aux Sulpiciens (voir à ce sujet l'ouvrage de M. Georges Baillargeon mentionné à la Bibliographie qui suit). Leur prétention d'établir le capital de rachat suivant la valeur acquise des immeubles devait susciter des oppositions très fortes. D'autre part, dans les seigneuries rurales, les censitaires se lassaient du paiement perpétuel des rentes constituées dont ils n'avaient encore pu racheter le capital.

C'est alors que T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe depuis 1912, entreprit une campagne énergique pour mettre fin aux derniers vestiges du régime seigneurial. En 1926 il prononça un important discours à ce sujet à l'Assemblée législative de Québec et, deux ans plus tard, présenta un projet de loi qui ne fut pas adopté. Le gouvernement fit cependant établir, en 1929, la valeur que représentaient alors le capital des rentes encore dues et le montant total des rentes annuelles, dans chaque seigneurie. Ce relevé indiquait qu'il existait 242 seigneuries au Québec, dont le capital des rentes s'élevait à $3,582,000 et les rentes annuelles à $212,795, celles-ci étant dues par environ 60,000 censitaires.

C'est en 1935 que fut finalement sanctionnée la *Loi abolissant les rentes seigneuriales* (25-26 Georges V, c. 82), qui instituait le *Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales*, administré par un bureau de trois commissaires et un secrétaire-trésorier. Ce bureau fit aussitôt dresser, par les seigneurs, les terriers établissant en détail les biens encore grevés de rentes et le montant de celles-ci. Ces terriers furent déposés, à mesure qu'ils étaient complétés, aux bureaux des secrétaires-trésoriers des municipalités, pour en obtenir l'homologation. Les élections de 1936, puis celles de 1939, avec les changements de gouvernements qu'elles entraînèrent, devaient cependant retarder l'application de la loi de 1935. Celle-ci fut notablement modifiée en 1940 (4 Georges VI, c. 25). À même le produit d'emprunts contractés avec la garantie du gouvernement, le Syndicat devait payer, le 11 novembre 1940 (au lieu de 1936, tel que prévu originalement), aux seigneurs ou aux créanciers des rentes constituées, « la somme capitale dont l'intérêt au taux de six pour cent égale le montant de la rente » à racheter. Dès le premier novembre 1941 le Syndicat avait pu payer environ la moitié du total du capital des rentes, soit $1,731,505, aux seigneurs dont les terriers avaient été complétés et approuvés à cette date.

D'autre part, une taxe égale à la somme capitalisée des rentes était imposée sur chacun des biens fonciers affectés par ces rentes, d'après les terriers établis par les seigneurs et homologués. Les censitaires pouvaient payer cette taxe en entier à leur municipalité respective le 11 novembre 1940, ou l'acquitter en 41 versements annuels équivalant à la rente indiquée aux terriers, le premier de ces versements devenant dû le 11 novembre 1941,

après quoi toute leur dette serait acquittée. Chaque année les municipalités devaient remettre au Syndicat les sommes qu'elles avaient perçues des censitaires, tant en capital qu'en annuités, lesdites sommes devant servir au remboursement des emprunts du Syndicat. En novembre 1941, $82,263 avaient été perçus des censitaires qui avaient préféré payer le capital de leurs rentes en un seul versement.

Le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales termina ses affaires le 30 novembre 1974, alors que toutes ses dettes et créances étaient réglées. Au début de 1975 il remit tous ses dossiers aux Archives nationales du Québec, qui les conservent au dépôt du 115, Côte de la Montagne, à Québec. Il ne reste qu'à dissoudre officiellement le Syndicat, comme l'exige l'article 37 de la loi de 1935. D'après les renseignements obtenus un projet d'arrêté en conseil a déjà été préparé à cette fin pour la signature du ministre des Affaires municipales, qui est chargé de l'application de ladite loi, et il devrait être ratifié par le Conseil exécutif aussitôt qu'il lui sera présenté.

Tout chercheur intéressé à l'histoire seigneuriale trouvera dans les dossiers et registres du Syndicat une foule de renseignements précieux sur toutes les seigneuries de la Province. La correspondance du Syndicat avec les seigneurs et les municipalités (celles-ci étant classées par comtés), les procès-verbaux des assemblées des commissaires, de même que les registres de comptabilité contiennent des renseignements de toute nature sur la façon dont la loi a été appliquée de 1935 à 1974, soit pendant quarante ans. D'autre part, les dossiers particuliers des seigneuries contiennent généralement leur historique et la chaîne de leurs titres, parfois les titres eux-mêmes lorsque le Syndicat a jugé nécessaire de les obtenir (par exemple pour la seigneurie d'Argenteuil). Enfin, dans le dossier particulier de chaque seigneur, on trouve ses terriers homologués indiquant, pour chaque municipalité, les biens fonciers affectés et leurs propriétaires, avec le montant des rentes dues par chacun, la réclamation du seigneur pour le rachat de ses rentes et le montant qui lui fut effectivement payé, après vérification, par le Syndicat.

Il serait souhaitable que les dossiers concernant les seigneuries de la région de Montréal soient remis au dépôt des Archives nationales à Montréal, sinon tels quels, du moins sous forme de microfilm, afin d'y compléter le fonds des seigneuries, qui ne comprend maintenant que les documents remis aux Archives nationales par le greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal.

Ruth GARIÉPY-SMALE

30 octobre 1975

II — *BIBLIOGRAPHIE*

I- SOURCES IMPRIMÉES

Roy, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la Province de Québec*, 6 vol. Beauceville, l'Éclaireur Ltée, 1927-1929.

(Aux Archives nationales du Québec, à Québec, sont conservées les copies des originaux des *Aveux, dénombrements et déclarations du Terrier du Domaine du Roy en la Nouvelle France, 1723-1746*, 3 volumes, N.F. 7)

Édits et ordonnances, 3 vol. Québec, 1854-1856 :

I — Édits, ordonnances royaux, déclarations du Conseil d'État du Roi concernant le Canada

II — Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants du Canada

III — Complément des ordonnances et jugements des gouverneurs et intendants du Canada, précédé des commissions desdits gouverneurs et intendants et des différents officiers civils et de justice.

Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, 4 vol. Québec, E.-R. Fréchette, 1852.

Cadastres abrégés des seigneuries appartenant à la Couronne, 1 vol. Québec, Imprimeur de la Reine, 1863.

Cadastres abrégés des seigneuries du district de Québec, 2 vol. Québec, 1863.

Cadastres abrégés des seigneuries des Trois-Rivières, 1 vol. Québec, 1863.

Cadastres abrégés des seigneuries du district de Montréal, 3 vol. Québec, 1863.

Liste des terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890. Québec, C.-F. Langlois, 1891.

Rapport des seigneuries, fiefs et arrière-fiefs de la Province de Québec 1929. Imprimeur du Roi, Québec, 1930. Rapport préparé par le Bureau des statistiques du département des Affaires municipales, conformément à la loi concernant les droits seigneuriaux dans cette Province (S.R., 1925, c. 260), telle qu'amendée par 18 Georges V, c. 77 (1928).

« Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal » (en 1712), *BRH*, 21, 9 à 11 (sept-nov. 1915) : 257-269, 289-302, 321-335.

Massicotte, E.-Z. « Inventaire des actes de foi et hommage conservés aux Archives judiciaires de Montréal » (maintenant aux ANQ, à Montréal), *RAPQ*, 1921-22; 102-108.

« Aveu et dénombrement de Messire Louis Normand, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, pour la seigneurie de l'Île de Montréal, 1731 », *RAPQ*, 1941-42 : 3-176 (avec index des noms).

« Aveu et dénombrement de Messire Louis Normand. . . pour le fief et seigneurie de Saint-Sulpice, 20 octobre 1731 », *RAPQ*, 1949-51 : 93-110, précédé d'un acte de foi et hommage (p. 85-92), en date du 25 février 1725, énumérant les titres des seigneuries appartenant aux Sulpiciens :

Île de Montréal, Lac des Deux-Montagnes (côté du nord-ouest), Îlets Courcelles et Saint-Sulpice.

« Aveu et dénombrement de Messire Jean Brassier, procureur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, pour le fief et seigneurie de Saint-Sulpice, 2 août 1781 », *RAPQ*, 1949-51 : 117-146, précédé d'un acte de foi et hommage du 3 février 1781 (p. 111-115) faisant état de la cession par le Séminaire de Paris à celui de Montréal des seigneuries de l'Île de Montréal, du Lac des Deux-Montagnes, de Saint-Sulpice et de Bourgchemin (la moitié de cette dernière seigneurie, située sur la rivière Yamaska), le premier avril 1764.

« Le recensement du gouvernement de Québec en 1762», *RAPQ*, 1925-26 : 1-143.

« Le recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières pour 1765 », *RAPQ*, 1936-37 : 1-121.

« Recensement des habitants de la ville et gouvernement des Trois-Rivières» (septembre 1760, avec additions jusqu'au mois de mars 1762), *RAPQ*, 1946-47 : 3-53.

Sulte, Benjamin, « Recensement de 1667 », *Histoire des Canadiens français*, 1608-1880, tome IV, ch. IV, p. 64-83. Montréal 1882.

Sulte, Benjamin. « Recensement de 1681 », *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*, tome V, ch. IV, p. 53-92. Montréal, 1882.

Note : Ces deux recensements suivent l'ordre géographique des seigneuries d'un côté puis de l'autre du fleuve Saint-Laurent. Un index alphabétique des noms paraissant au recensement de 1667 a été publié par Yvette Lamoureux dans les *MSGCF*, Montréal, Jan.-avril 1967 : 3-116.

2- *OUVRAGES*

Baillargeon, Georges-E. *La survivance du régime seigneurial à Montréal. Un régime qui ne veut pas mourir*. Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1968, 309 p.

Dumesnil, Clément. *De l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux au Canada*. Montréal, J. Starke et Cie, 1849. Réédition — Québec, 1969, 52 p.

Frégault, Guy. *La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744*. Montréal, Fides, 1969 (réédition). 243 p. (voir en particulier le ch. IV sur le régime seigneurial, p. 131-173).

Harris, Richard Colebrook. *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*. Québec, P.U.L., 1966. xvi-247 p.

Heneker, Dorothy A. *The Seigniorial Regime in Canada*. Québec, 1927. 447 p.

Morin, Victor. *Seigneurs et censitaires, castes disparues*. Montréal, Les Éditions des Dix, 1941. 104 p.

Munro, W. B. *The Seigniorial System in Canada. A Study in French Colonial Policy*. Cambridge, Harvard University Press, 1907. xiii-296 p.

Munro, W. B. *Documents relating to the Seigniorial Tenure in Canada, 1598-1854*. Toronto, 1908. Publications of the Champlain Society, III. cxvi-280 p.

Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Fides, 1966. xxxii-639 p.

Salone, Émile. *La colonisation de la Nouvelle France*. Paris, 1906. Réédition par Le Boréal Express Ltée, avec présentation par Guy Frêgault, Trois-Rivières, 1970. xviii-505 p.

Sasseville, Gilbert. *Le Cadastre*. Québec, P.U.L., 1972. 171 p.

Trudel, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institutions*. Montréal, Holt, Reinhart et Winston, 1968. xviii-323 p.

Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973. xlv-618 p. Cartes.

Trudel, Marcel. *La population du Canada en 1663*. Montréal, Fides, 1973. xlii-368 p. Cartes.

Trudel, Marcel. *Les débuts du régime seigneurial au Canada*. Montréal, Fides, 1974. xxxiii-313 pp. Cartes.

3- ARTICLES

Baillargeon, Georges. « La tenure seigneuriale a-t-elle été abolie par suite des plaintes des censitaires ? ». *RHAF*, 21, 1 (juin 1967) : 64-81.

Baillargeon, Georges. « À propos de l'abolition du régime seigneurial à Montréal ». *RHAF*, 22, 3 (déc. 1968) : 365-391.

Dechêne, Louise. « L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles ». *Recherches sociographiques*, 12, 2 (mai-août 1971) : 143-184.

Diamond, Sigmund. « Le Canada français au XVII^{e} siècle. Une société préfabriquée ». *Annales — Economies, sociétés, civilisations*, mars-avril 1961 : 317-354.

Zoltvany, Yves-F. « Esquisse de la Coutume de Paris », *RHAF*, 25, 3 (déc. 1971) : 365-384.

Pour une bibliographie supplémentaire sur la tenure seigneuriale voir *BHR*, 21, 10 (oct. 1915) : 318-320 : sources imprimées, documents officiels, ouvrages, discours etc. On pourrait y ajouter le discours prononcé par T.-D. Bouchard à l'Assemblée législative de Québec le 17 février 1926, publié la même année par l'Imprimerie Yamaska, à Saint-Hyacinthe (19 p.). Ce discours expose très bien le problème du rachat

des rentes constituées, tel qu'il se posait alors, et les multiples raisons pour lesquelles très peu de censitaires s'étaient prévalus de leur droit d'en racheter le capital depuis la loi de 1854.

III — *PRÉSENTATION DU FONDS DES SEIGNEURIES CONSERVÉ AUX ANQ, À MONTRÉAL*

Le présent répertoire numérique simple n'a pas l'envergure ni la somme d'information contenue dans un répertoire numérique détaillé. La raison pour laquelle nous avons préféré le premier au second était l'urgence de préparer un instrument de recherche pour le fonds des seigneuries, qui n'en possédait pas jusqu'à maintenant, ce qui le rendait à peu près inaccessible à la consultation.

Ce fonds comprend trois sections. La première réunit les dossiers et registres des seigneuries particulières (présentement au nombre de 25), la seconde divers registres concernant plusieurs seigneuries, la troisième, des cadastres seigneuriaux. Tous ces documents, qui datent en majeure partie du XIX^{e} et XX^{e} siècles, ont été cédés aux Archives nationales par le greffe de la Cour supérieure de Montréal, sans qu'on sache trop, aujourd'hui, de quelle façon et à quelle occasion la Cour les avait obtenus.

Les documents classés dans la première section se composent des principales séries suivantes : reconnaissances seigneuriales ou actes de foi et hommage, terriers, registres de comptabilité, correspondance, copies d'actes notariés, pièces judiciaires, plans etc. Ils se présentent sous forme de dossiers et de registres. Les premiers ont été regroupés dans des volumes et classés à l'intérieur de ceux-ci dans l'ordre chronologique. Les seconds ont été placés comme tels sur les rayons et, pour cette raison, sont présentés dans l'ordre chronologique. On les trouve à la suite du répertoire numérique des dossiers et leur cote est imprimée en italiques pour une meilleure identification.

Les documents réunis dans la deuxième section (registres divers concernant plusieurs seigneuries) sont classés par ordre chronologique. Enfin, ceux de la troisième section (cadastres seigneuriaux) sont classés par ordre numérique et alphabétique des seigneuries.

La rédaction de ce répertoire a été rendue difficile par l'état plus ou moins ordonné du fonds, l'identification insuffisante des pièces, souvent non datées ou à l'état de brouillon. Compte tenu de ces inconvénients et de l'urgence d'un premier instrument de recherche, ce répertoire numérique simple constitue une étape importante vers une connaissance plus approfondie des documents que nous possédons, au dépôt des Archives à Montréal, en relations avec l'abolition du régime seigneurial. Tel que mentionné à la fin de la « Notice préliminaire », ce répertoire serait à compléter à l'aide des dossiers remis aux Archives nationales, à Québec, par le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales. Ces dossiers comprennent toutes les seigneuries de la région de Montréal. Il convient enfin d'ajouter que les archives particulières de certaines seigneuries sont encore conservées par leurs propriétaires, notamment les Sulpiciens pour l'Île de Montréal, le Séminaire de Québec pour l'Île Jésus,

sans compter les familles des anciens seigneurs qui, espérons-le, pourraient en faire don aux Archives nationales du Québec.

IV — RÉPERTOIRE DU FONDS DES SEIGNEURIES

SOMMAIRE

PREMIÈRE SECTION : Seigneuries, 1 RS à 25 RS.

Argenteuil
L'Assomption
Beloeil
Boucherville
Carufel
Contrecoeur
Foucault
Lacolle ou Beaujeu
Lanoraie et Dautray
Commune de Laprairie
La Trinité et Saint-Michel
Longueuil et Beloeil
Mondelet
Monnoir
Montarville
Nicolet et Gentilly
Noyan
Ramezay
Repentigny
Rigaud
Rougemont
Saint-Denis
Soulanges et Nouvelle-Longueuil
Varennes
Verchères et fief Saint-Blain

DEUXIÈME SECTION : 26 RS

Registres divers concernant plusieurs seigneuries

TROISIÈME SECTION : 27 RS

Cadastres seigneuriaux

Note : Les documents de plusieurs seigneuries de la première section proviennent du Crédit foncier franco-canadien, qui en avait acquis les titres et créances, de sorte qu'au moment de l'abolition des rentes il était en droit le seigneur et seul propriétaire de ces seigneuries. C'est à ce titre

que le Crédit foncier a préparé les terriers prévus par la loi de 1935 et présenté au Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales les déclarations aussi prévues par la loi, concernant les rentes qui lui étaient dues dans les municipalités comprises dans ces seigneuries.

PREMIÈRE SECTION

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE SIMPLE DE 25 SEIGNEURIES

SEIGNEURIE D'ARGENTEUIL

1RS1-1RS22 [2 volumes]

1RS1 Historique de la seigneurie et de ses titres. 1817-1901.

2 Proclamations donnant les délimitations géographiques de la paroisse Saint-André (1822, 1845), du village de Carillon (1887) et de l'annexe à la municipalité du village de Carillon (1930).

3 Liste de titres de la seigneurie. 1863-1907.

4 Liste de cens et rentes. 1867-1876.

5 Cahier d'arrérages de rentes. Janvier 1873.

6 Cour supérieure, District de Montréal. Petition for appointment of an Executor and trustee of the last will and testament of late Chs. Christopher Johnson. 27 juin 1883.

7 Copies d'actes notariés. 1883 et 1907.

8 Correspondance. 1898-1943.

9 Circuit Court, District of Terrebonne. Curwin vs. Walker. Case of plaintiffs. 30 mars 1899.

10 Liste de sommes perçues pour les seigneurs d'Argenteuil à l'occasion de poursuites judiciaires. 1899.

11 Liste d'arrérages de cens et rentes et pièces diverses. 1900-1906.

12 Liste indiquant des rentes dues et arrérages en regard du nom des censitaires. 1904, 1906, 1927, 1929.

13 Bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, certificat de recherche. 18 nov. 1907.

14 Rapport complémentaire d'avocat. 10 déc. 1907.

15 Reçus de rentes constituées. 1907-1909 et 1939-1940. 4 cahiers.

16 Plans (2). 1927 et s.d.

17 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : paroisse Saint-Placide, ville de Lachute, paroisse Saint-André, village de Carillon et Saint-Jérusalem. 20 déc. 1935.

18 Déclaration du crédit Foncier Franco-canadien (C.F.F.C.)[1] concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : paroisses Saint-Placide, Saint-André, village de Carillon et Saint-Jérusalem. 1940.

19 Assermentation du sous-directeur du C.F.F.C. comme seigneur et seul propriétaire légal de la seigneurie. 1942.

20 Livrets (13) référant à des concessions de lots. Avant 1854.

21 Book of reference of the Parish of St. Jerusalem. County of Argenteuil, Property of the Seignior, 1st September 1899.

22 Pièces diverses.

23 Registres (7) de comptabilité. 1849-1939.

24 Index. 11 oct. 1926

SEIGNEURIE DE L'ASSOMPTION

2RS1-2RS16 [1 volume]

2RS1 Indications de divers titres concernant les seigneuries de Repentigny, Lachenaye et l'Assomption 1647-1715 et observations sur les contrats relatifs à la seigneurie de l'Assomption (1781-1823).

2 Concession à Saint-Ours d'une terre située près du rapide de la rivière de l'Assomption. 1672.

3 Sentence d'adjudication de la seigneurie de Lachenaye. 3 mai 1715.

4 Copies d'actes notariés. 1722-1879.

5 Actes de foi et hommage. 1723, 1764 et 1781.

6 Procès-verbaux d'arpentage et de bornage. 1730 et 1857.

7 Charge de poursuite concernant la seigneurie de Repentigny. 6 avril 1731.

8 Décharge de douairiers et créanciers pour la consignation de l'argent de la seigneurie de Repentigny. 23 juil. 1742.

9 Requête de Roch de Saint-Ours obligeant les tenanciers à borner leurs possessions. 16 juin 1764.

10 Aveu et dénombrement pour le fief de l'Achigan [seigneurie de l'Assomption]. 1er janvier 1781. Également extraits du livre terrier de la seigneurie Saint-Sulpice.

11 Correspondance. 1811-1855.

12 Quittances. 1824-1826.

13 Autorisations requises en vue du papier terrier. 15-23 juil. 1846.

[1] L'abréviation C.F.F.C. tiendra lieu pour Crédit Foncier Franco-Canadien tout au long du répertoire.

14 Copie d'un jugement de clôture. 20 janv. 1858.

15 Plan [s.d.].

16 Pièces diverses.

17 Terrier et censier de la seigneurie de l'Assomption et du fief Bayeul. 1834.

18 Registre de la Cour des requêtes de l'Assomption. 1839-1841

19 Registres de comptabilité. 1857-1940. 5 registres comprenant 3 index.

20 Terrier de rentes constituées pour la seigneurie de l'Assomption avec index. 1863-1906.

21 État des droits de cens et rentes [s.d.].

SEIGNEURIE DE BELOEIL

3RS1 Reconnaissance seigneuriales rédigées par le notaire Isidore Hurteau et déposées dans son greffe. 1er sept. 1842 — 12 mars 1853.

SEIGNEURIE DE BOUCHERVILLE

Gareau, G.-Robert. « Premières concessions d'habitants à Boucherville : 1673 », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 23, 2-4 (1972), Tiré à part, Montréal, 1973. 72p.

Lalande, Louis. *Une vieille seigneurie : Boucherville. Chroniques. Portraits et souvenirs*, 2e éd., Montréal, Imprimerie de l'« Étendard », 1891, 402 p.

4RS1-4RS14 [2 volumes]

4RS1 Liste de titres de la seigneurie. 1828-1923.

2 Autorisation requise en vue du papier terrier : 20 juin 1842.

3 Terrier de la seigneurie de Boucherville et index. 1842-1845.

4 Cadastre des rentes seigneuriales constituées dues au curé J. Primeau (1884-1934) et à dame S.A.D. Bertrand (1898-1939).

5 Bureau d'enregistrement du comté de Chambly, certificats de recherche. 1885-1899.

6 Rapports complémentaires d'avocat. 1899 et 1901.

7 Copies d'actes notariés. 1899-1926.

8 Papiers relatifs à des droits de propriété. 1901-1943.

9 Correspondance. 1902-1944.

10 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Hubert et Boucherville. 1935.

11 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Hubert et Boucherville. 1940.

12 Assermentation du sous-directeur du C.F.F.C. comme seigneur et seul propriétaire légal de la seigneurie. 1942.

13 Index [s.d.] 2 registres.

14 Pièces diverses

15 Terrier et index. 1826-1863. 3 registres.

SEIGNEURIE DE CARUFEL

5RS1-5RS8 [1 volume]

5RS1 Copie d'acte notarié. 25 janv. 1858.

2 Registres (2) de comptabilité. 1877-1928.

3 Plan. 1882.

4 Correspondance. 1899-1943.

5 Liste de rentes perçues. 1901-1940.

6 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Justin de la seigneurie de Carufel (8 nov. 1935), Saint-Hubert et Saint-Jean-L'Évangéliste de la baronnie de Longueuil [s.d.].

7 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour la municipalité de Saint-Justin. 1940.

8 État d'honoraires de notaire. 26 avril 1943.

SEIGNEURIE DE CONTRECOEUR

6RS1 Reconnaissances seigneuriales rédigées par le notaire Pierre Ménard et déposées dans son greffe. 14 janv. 1840-14 fév. 1849.

SEIGNEURIE DE FOUCAULT

7RS1-7RS14 [1 volume]

7RS1 Copies d'actes notariés. 1784-1912.

2 Liste de titres de la seigneurie de Foucault. 1799-1897.

3 Description géographique et historique de la seigneurie. 1829-1897.

4 Autorisation requise en vue du papier terrier. 4 fév. 1843.

5 Bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, certificat de recherche. 27 juil. 1897.

6 Rapport complémentaire d'avocat. 16 août 1897.

7 Correspondance. 1898-1943.

8 Nouveau livre terrier. 1925-1940.

9 Index. 1930.

10 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : village de Clarenceville, paroisse Saint-Thomas et Saint-George de Clarenceville. 27 janv. 1936.

11 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : village de Clarenceville, paroisses Saint-Thomas et Saint-George de Clarenceville. 1940.

12 Liste donnant le montant de rentes dues [s.d.] et quelques reçus pour le mois de novembre 1941.

13 Assermentation du sous-directeur du C.F.F.C. comme seigneur et seul propriétaire légal de la seigneurie. 1942.

14 Pièces diverses.

15 Cahier d'arpentage. 1847-1848.

16 Terrier. 1865-1890.

17 Reçus de rentes constituées. 1941. 1 cahier.

SEIGNEURIE DE LACOLLE OU DE BEAUJEU

Lacolle. *Programme-Souvenir*. Saint-Jean, Lucien Martin, 1965.

8RS1-8RS13 [1 volume]

8RS1 Notes généalogiques sur les seigneurs de Beaujeu. 1845.

2 Liste de titres de la seigneurie. 1845-1912.

3 Copies d'actes notariés. 1892-1919.

4 Rapports complémentaires d'avocat. 1893-1908.

5 Bureau d'enregistrement du comté de Saint-Jean, certificats de recherche. 1893-1912.

6 Correspondance. 1893-1943.

7 Documents concernant des rentes dues [s.d. précise] et l'achat de parts de certains seigneurs par le C.F.F.C. 1901-1902.

8 Autorisation donnée par Jos. R. Chamilly de Lorimier au C.F.F.C. permettant à celui-ci de percevoir les cens et rentes dans la seigneurie. 1902.

9 Plans (2). 1928 et s.d.

10 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Valentin, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, village de Lacolle et Saint-Bernard. 11 déc. 1935.

11 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Valentin, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, village de Lacolle et Saint-Bernard. 1940.

12 Index [s.d.].

13 Pièces diverses

14 Registres (2) des rentes seigneuriales dues à la succession de Beaujeu. 1870-1895.

15 Registre de comptabilité. 1885-1939.

16 Registre de collection des rentes pour Lacolle, Foucault et Rigaud. 1897-1910.

17 Index. Lacolle [s.d.].

SEIGNEURIE DE LANORAIE ET DAUTRÉ

9RS1-9RS10 [1 volume]

9RS1 Copies d'actes notariés. 1798-1913.

2 Sommaire de titres de propriété et notes généalogiques. 1798-1940.

3 Bureau d'enregistrement des comtés de Berthier et Joliette, certificats de recherche. 1885-1905.

4 Correspondance 1905-1942.

5 Liste de rentes dues. 1921-1929.

6 Accord entre le C.F.F.C. et Monsieur Lamarche chargeant ce dernier de la perception des rentes. 19 mai 1930.

7 Liste des seigneuries pour lesquelles des délais ont été accordés. 1935-1936.

8 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Sainte-Elizabeth, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Thomas, Notre-Dame-de-Lourdes, etc. 1940.

9 Protestation des seigneurs propriétaires de la seigneurie de Lanoraie, du C.F.F.C., etc. contre certaines décisions du Syndicat National du Rachat des rentes seigneuriales. 10 sept. 1942.

10 Pièces diverses.

COMMUNE DE LAPRAIRIE

Choquet, E. *Les communes de Laprairie*. Laprairie, Imprimerie du Sacré-Cœur, 1935. 153p.

10RS1-10RS15 [2 volumes]

10RS1 Lois et bills concernant la Commune de Laprairie. 1822, 1963, 1965 et 1966.

2 Registres (2) des délibérations du Président et des Syndics de la Commune et livre de compte. 1880 et 1922.

3 Livre de Caisse. Les Présidents et Syndics de la Commune. 1er mai 1928-1942.

4 Plans. 1931-1949.

5 Terriers de rentes constituées pour la municipalité de Laprairie. 1935.

6 Avis public concernant le terrier des lots affectés au paiement des rentes constituées. 18 janv. 1936.

7 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour la municipalité de Laprairie. 1940.

8 Correspondance. 1941-1966.

9 Mémoire de la Compagnie de Jésus à l'Hon. Jean Lesage, premier ministre, au sujet de la Commune de Laprairie. 23 fév. 1963.

10 Avis publics aux censitaires pour la convocation d'assemblées générales. 1963-1965.

11 Procès-verbaux d'assemblées de censitaires. 1963.

12 Copies de quittances, cessions et requêtes résultant d'assemblées des Président et Syndics de la Commune. 1963-1965.

13 Lettres d'autorisation permettant à une deuxième personne de percevoir des rentes. 1965.

14 Statuts de la Caisse d'Établissement de l'U.C.C. de la Rive Sud [s.d.].

15 Pièces diverses.

SEIGNEURIES DE LA TRINITÉ ET SAINT-MICHEL

11RS1-11RS6 [1 volume]

11RS1 Autorisations requises en vue du papier terrier. 15 avril 1841-18 avril 1842.

2 Arrérages. 1842-1843.

3 Reconnaissances seigneuriales rédigées par le notaire Louis Lacoste et déposées dans son greffe. 28 juin 1842-25 mars 1844.

4 Compte-rendu des biens de la succession de feu Jacques Lemoine de Martigny fils. 9 fév. 1844.

5 Projet de censier [s.d.].

6 Index [s.d.] [cf. notaire Lacoste].

SEIGNEURIES DE LONGUEUIL ET BELOEIL

Falardeau, Émile. *Les pionniers de Longueuil et leurs origines : 1666-1681*. Montréal, G. Ducharme, 1937. 186p.

Jodoin, A. et J.-L. Vincent. *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil, avec gravures et plans*. Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1889. 681p.

12RS1-12RS6 [1 volume]

12RS1 Autorisations requises en vue du papier terrier de la seigneurie et baronnie de Longueuil. 9 juin 1841-31 janv. 1849.

2 Reconnaissances seigneuriales rédigées par le notaire Isidore Hurteau et déposées dans son greffe. 22 sept. 1841-6 mai 1853.

3 Terrier de la seigneurie de Longueuil et index. 1849.

4 Correspondance. 1940-1945.

5 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Blaise, Saint-Jean-l'Évangéliste, ville de Saint-Jean, Saint-Hubert, Sainte-Marguerite de Blairfindie [s.d.].

6 Copie du rôle d'évaluation. Notes prises au Bureau d'enregistrement [s.d.] [à l'état de brouillon].

SEIGNEURIE DE MONDELET

13RS1-13RS9 [1 volume]

13RS1 Liste de titres de la seigneurie. 1867-1900.

2 Copies d'actes notariés. 1876-1899.

3 Rapports complémentaires d'avocat. 1899.

4 Bureau d'enregistrement des comtés de Rouville et Bagot. 1899.

5 Correspondance. 1899-1942.

6 Registre de comptabilité. 1922-1930.

7 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : paroisses Saint-Paul d'Abbotsford et Saint-Pie-de-Bagot. 1936.

8 Reçus de rentes constituées. 1940. 1 cahier.

9 Pièces diverses.

SEIGNEURIE DE MONNOIR

14RS1-14RS9 [1 volume]

14RS1 Copies d'actes notariés. 1858-1884.

2 Bureau d'enregistrement des comtés de Missisquoi et d'Iberville, certificats de recherche. 1884-1912.

3 Liste de censitaires des seigneuries de Monnoir et Noyan ainsi qu'un état des arrérages pour les années 1890 (Monnoir) et 1907-1911 (Noyan).

4 Liste de titres de la seigneurie de Monnoir. 1910-1912.

5 Correspondance. 1911-1943.

6 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : paroisses Sainte-Brigide, Saint-Alexandre, Sainte-Angèle, Sainte-Sabine et Saint-Grégoire. Fév. 1936.

7 Proposition de concordat à être soumise aux créanciers. 6-7 sept. 1937.

8 Index [s.d.]. 2 cahiers.

9 Pièces diverses.

10 Registres (4) de compatbilité. 1879-1940.

SEIGNEURIE DE MONTARVILLE

15RS1-15RS4 [1 volume]

15RS1 Reconnaissances seigneuriales rédigées par les notaires Louis Lacoste et Charles D. De Muy et déposées dans le greffe du notaire Lacoste. 3 mars 1843-31 déc. 1850.

2 Terrier et index. 6 mars 1851.

3 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour la municipalité suivante : paroisse Saint-Bruno. 1940.

4 Correspondance. 1943.

5 Registres (2) de comptabilité. 1879-1939.

SEIGNEURIES DE NICOLET ET GENTILLY

16RS1-16RS11 [1 volume]

16RS1 Correspondance. 1883-1941.

2 Copie d'acte notarié. 23 mars 1885.

3 Rapport complémentaire d'avocat. 1885.

4 Liste de titres des seigneuries de Gentilly, Verchères, Saint-Blain et Boucherville. 1885-1898.

5 Bureau d'enregistrement du comté de Nicolet, certificats de recherche. 1885-1898.

6 Perception de rentes pour la seigneurie de Gentilly. 1929.

7 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Sainte-Gertrude, Saint-Edouard et Sainte-Marie de Blandford. Nov. et déc. 1935.

8 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Edouard de Gentilly, Sainte-Gertrude, Sainte-Marie de Blandford et la paroisse Sainte-Hélène de la seigneurie de Ramezay. 1940.

9 Liste donnant les noms de propriétaires et le nombre d'arpents pour les concessions de la rivière Richelieu [s.d.].

10 Index. Seigneurie de Gentilly [s.d.].

11 Pièces diverses.

12 Censier de Gentilly. 1848.

13 Registres de comptabilité pour la seigneurie de Gentilly. 1891-1901. (2 registres).

14 État du capital payé pour les années 1908 à 1929 et index.

SEIGNEURIE DE NOYAN

17RS1-17RS13 [2volumes]

17RS1 « Field book » contenant la description des lots de la seigneurie. 1790.

2 Cahiers (2) donnant des lites de concessions. 1791-1854.

3 Censier de la seigneurie et index. 1835-1844.

4 Registre indiquant les lods et ventes, ainsi que les rentes pour les années 1845 à 1851.

5 Registres (3) de comptabilité. 1858-1882.

6 Vente de rentes au C.F.F.C. 11 nov. 1912.

7 Liste de rentes seigneuriales perçues. 1924.

8 Correspondance. 1935-1943.

9 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : village de Clarenceville, Saint-Georges de Clarenceville, paroisses Saint-Thomas, Saint-Sébastien, etc. Janv. 1936.

10 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : village de Clarenceville, paroisses Saint-Thomas, Saint-Georges de Clarenceville, Saint-Pierre-de-Vérone, etc. 1940.

11 Liste de censitaires de la seigneurie indiquant le nombre d'arpents pour chacun [s.d.].

12 Index [s.d.].

13 Pièces diverses

14 Cahier donnant la liste des personnes pouvant servir de jurés dans les différentes Cours du district de Montréal. 1834.

15 Registre donnant l'état détaillé des lods et ventes ainsi que le nom du notaire, l'ancien et le nouveau propriétaire d'un lot. 1844-1854.

16 Registres (7) indiquant les montants reçus de lods et ventes ainsi que les montants de rentes et arrérages. 1845-1897.

17 Registre de comptabilité et index. 1854-1875.

SEIGNEURIE DE RAMEZAY

18RS1-18RS10 [1 volume]

18RS1 Liste de titres de la seigneurie. 1847-1921.

2 Bureau d'enregistrement du comté de Bagot, certificats de recherche. 1917.

3 Liste de rentes seigneuriales données en regard du nom de censitaires. 1917.

4 Demande et contrat de prêt accordé par le C.F.F.C. 1917.

5 Copies d'actes notariés. 1917-1921.

6 Correspondance. 1918-1943.

7 Renseignements d'ordre monétaire et géographique sur la seigneurie. 1927.

8 Terrier de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Hugues, Sainte-Hélène et Saint-Marcel. 1935.

9 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Hugues et Saint-Marcel. 1940.

10 Pièces diverses.

SEIGNEURIE DE REPENTIGNY

19RS1-19RS2 [1 volume]

19RS1 Terriers (2). 1795 et 1848.

2 Index se référant au plan de la seigneurie [s.d.].

3 Registres (2) de comptabilité. 1863-1940.

SEIGNEURIE DE RIGAUD

20RS1-20RS7 [1 volume]

20RS1 Rapport complémentaire d'avocat. 1908.

2 Correspondance. 1908-1938.

3 Reçus de rentes constituées pour les seigneuries de Boucherville, Verchères et Saint-Blain. 1926 et 1930. 2 cahiers.

4 Liste de rentes dues au C.F.F.C. pour les seigneuries suivantes : Mondelet (1934), Lanoraie de Dautré (1938), Boucherville (1940).

5 Texte de la loi abolissant les rentes seigneuriales. 1935.

6 Avis de requête pour révision d'une proposition de concordat. 1937.

7 Pièces diverses.

8 Registre de comptabilité et index. 1904-1910.

SEIGNEURIE DE ROUGEMONT

21RS1-21RS11 [1 volume]

21RS1 Copies d'actes notariés. 1867-1884.

2 Liste de titres de la seigneurie. 1867-1912.

3 Bureau d'enregistrement des comtés de Rouville et d'Iberville, certificats de recherche. 1874-1912.

4 Cour supérieure. District de Montréal. Oppositions au cadastre. 10 fév. 1876.

5 Correspondance. 1911-1943.

6 Index. 1920.

7 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Michel et l'Ange-Gardien de Rouville. 1926.

8 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Michel et l'Ange-Gardien. 1940.

9 Assermentation du sous-directeur du C.F.F.C. comme seigneur et seul propriétaire légal des seigneuries de Monnoir, Montarville, Noyan et Rougemont. 1941.

10 Liste de rentes données en regard du nom de censitaires [s.d.].

11 Pièces diverses.

12 Registre de comptabilité. 1879-1939.

SEIGNEURIE DE SAINT-DENIS

Allaire, J.-B.-A. *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*. Saint-Hyacinthe, Imprimerie du « Courrier de Saint-Hyacinthe », 1905. 543p.

22RS1-22RS7 [1 volume]

22RS1 Autorisations requises en vue du papier terrier. 11 juin 1840-10 fév. 1843.

2 Reconnaissances seigneuriales rédigées par le notaire Louis Lacoste et déposées dans son greffe. 11 août 1840-22 fév. 1850.

3 Listes (2) de titres-nouvels « restant à passer » pour la seigneurie de Saint-Denis. 1er février 1848, 29 mai 1848.

4 Terrier et index. 31 août 1849.

5 Liste de cens et rentes et index [s.d.].

6 Index au censier. Saint-Blain [s.d.].

7 Pièces diverses.

SEIGNEURIE DE SOULANGES ET NOUVELLE-LONGUEUIL

Auclair, Élie-J., abbé. *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges ou les Cèdres : 1702-1927*. Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1927. 417p.

23RS1-23RS13 [1 volume]

23RS1 Titre-nouvel, seigneurie de Nouvelle-Longueuil. 29 août 1842.

2 Copies d'actes notariés. 1842-1903.

3 Liste de titres des seigneuries de Soulanges et Nouvelle-Longueuil. 1870-1906.

4 Bureau d'enregistrement du comté de Soulanges, certificats de recherche. 1899.

5 Texte donnant l'état des rentes seigneuriales constituées appartenant à M. Quinqueran de Beaujeu. 27 mai 1899.

6 Rapports complémentaires d'avocat accompagnés de formulaires de demande de prêt au C.F.F.C. 1899 et 1903.

7 Correspondance. 1899-1941.

8 Registre de comptabilité. 1919-1939.

9 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Saint-Ignace du Coteau-du-Lac, paroisse et village de Saint-Clet (Soulanges). Sainte-Claire-d'Assise, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique (Nouvelle-Longueuil). 1936. Longueuil). 1936.

10 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : Saint-Placide, Saint-Jérusalem, ville de Lachute et Saint-André (Argenteuil). Sainte-Sabine, Sainte-Angèle, Saint-Alexandre, Sainte-Brigide et Saint-Grégoire (Monnoir).

Paroisse et village de Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Saint-Télesphore et Sainte-Claire-d'Assise (Nouvelle-Longueuil). Saint-Ignace du Coteau-du-Lac, paroisse et village de Saint-Clet (Soulanges). 1940.

11 Liste de rentes dues données en regard du nom de censitaires [s.d.].

12 Index pour les seigneuries de Soulanges et Nouvelle-Longueuil [s.d.].

13 Pièces diverses.

14 Livres de renvoi officiel (3) pour les paroisses suivantes : Saint-Polycarpe, Saint-Ignace et Saint-Zotique, comté de Soulanges [s.d.].

SEIGNEURIE DE VARENNES

Brouillette, Benoît. *Varennes, Monographie géographique*. Extrait de l'Actualité Économique, mars, avril et mai 1944. 58p.

24RS1-24RS2 [1 volume]

24RS1 Autorisations requises en vue du papier terrier. 30 sept. 1846-3 oct. 1846.

2 Reconnaissances seigneuriales rédigées par le notaire Marc A. Girard et déposées dans son greffe. 17 nov. 1846-17 avril 1852.

SEIGNEURIE DE VERCHÈRES ET FIEF SAINT-BLAIN

Programme-Souvenir : 1710-1960. 250e anniversaire. Paroisse Saint-François-Xavier de Verchères. Saint-Jean, Éditions du Richelieu Ltée, 1960.

25RS1-25RS14 [1 volume]

25RS1 Autorisations requises en vue du papier terrier. 17 juin 1841-15 nov. 1841.

2 Liste concernant des titres-nouvels. 1841.

3 Reconnaissances seigneuriales rédigées par les notaires Louis Lacoste et Pierre Ménard et déposées dans le greffe du notaire Lacoste. 16 nov. 1841-25 août 1849.

4 Terrier et index de la seigneurie de Verchères et du fief Saint-Blain. 1849.

5 Bureau d'enregistrement du comté de Verchères, certificats de recherche. 1855-1898.

6 Formulaires de demande de prêt au C.F.F.C. 1885.

7 Copies d'actes notariés. 1885-1894.

8 Correspondance. 1885-1942.

9 Terriers de rentes constituées pour les municipalités suivantes : Verchères (fief Saint-Blain), Sainte-Théodosie et Verchères (Verchères). 1935.

10 Déclaration du C.F.F.C. concernant les rentes seigneuriales pour les municipalités suivantes : paroisse de Verchères (fief Saint-Blain), Sainte-Théodosie et Verchères (Verchères). 1940.

11 Cahier contenant un projet de censier [s.d.].

12 Références aux arrérages donnés en regard du nom de censitaires et de leurs lots [s.d.].

13 Projet de loi pour amender la Charte du C.F.F.C. [s.d.].

14 Pièces diverses.

15 Terrier du fief Saint-Blain, 1849. Comprend les reconnaissances seigneuriales de 1841 et 1842.

16 Censiers de la seigneurie de Verchères et du fief Saint-Blain. 1855-1898. 2 registres.

17 Registre de comptabilité. Seigneurie de Verchères et fief Saint-Blain. 1868-1939.

DEUXIÈME SECTION

RÉPERTOIRE DE DIVERS REGISTRES CONCERNANT PLUSIEURS SEIGNEURIES

26RS1 Liste de seigneuries où des oppositions aux cadastres ont été enregistrées. 1856-1867. 1 cahier.

2 Registre de comptabilité pour la seigneurie de Bourchemin. 1899.

3 Registre donnant les débits, crédits et balances dues de diverses seigneuries. 1903-1919.

4 Registre intitulé « grand-livre des seigneuries » et index contenant créances et hypothèques. 1903-1943.

5 Registre donnant les arrérages dus dans diverses seigneuries. 1937-1941.

6 Livre des estimateurs. C.F.F.C. [s.d.].

7 Register of Cadastres of Seigniories fyled by Commissioners under the Act of 1854 with oppositions & C. & C.

8 Pièces diverses.

TROISIÈME SECTION

RÉPERTOIRE
DES CADASTRES SEIGNEURIAUX

NO	SEIGNEURIE	POSSÉDÉE PAR	CLOS LE
1	Argenteuil	Représentants de feu Chs. Christopher Johnson. Ecr.	4 janvier 1859
2	Beauharnois	Hon. Edward Ellice.	23 octobre 1858
3	Bellevue	Joseph Chicoine Ecr.	1 juin 1857
4	Beloeil	Mme de Montenach.	7 février 1860
5	Berthier	E.O. Cuthbert & C.A. Cuthbert Ecrs.	15 septembre 1858
6	Blainville	G.H. Monk Ecr.	20 mars 1857
7	Bleury	Dame Amélia M. Bowman veuve de feu Wm Plenderleath Christie, Ecr.	27 mars 1857
8	Bonsecours	Aimé Massue.	1 mars 1858
9 à 25	Boucherville (différentes parties)	Divers propriétaires.	1 juin 1859
26	Bourchemin Ouest	Aimé Massue Ecr.	1 mars 1858
27-29	Bourchemin Est	H.G. Forsyth Esqr. G.G. Forsyth Esqr. Hon. James Leslie.	4 mars 1858
30	Bourgmarie Ouest	Aimé Massue, fils. Ecr.	1 mars 1858
31-34	Chambly (4 parties)		3 février 1859
	Ouest :	succession de feu Wm Yule.	
	Ouest :	Dame Albine Bender, épouse de T. Cherrier.	

	Est :	John Yule, Ecr.	
	Est :	succession de feu Wm. Yule.	
35	Chateauguay	Soeurs de l'Hôpital Général de Montréal.	29 nov. 1858
36	Fiefs Chicot, Isle Dupads	Norbert Hénault, Ecr.	27 janv. 1858
37	Partie des fiefs Chicot et Isle Dupads	Isaïe Courchaine Ecr.	27 janv. 1858
38	Claus	héritiers Claus.	19 mars 1857
39	Contrecoeur	John Fraser Ecr.	29 nov. 1856
40	Cournoyer	John Fraser Ecr.	19 janv. 1857
41	(Partie) D'Aillebout	Dame Charlotte Mélanie Panet, veuve de feu Louis Lévesque, Ecr.	7 oct. 1858
42	(Partie) D'Aillebout	Dame Louise Amélie Panet, épouse de Wm Berczy, Ecr.	7 oct. 1858
43	(Partie) D'Aillebout	Dame Marie Louise Panet, épouse de J.T.A. Lamothe, Ecr.	26 janv. 1860
44	(Partie) D'Aillebout	Pierre Louis Panet Ecr.	7 oct. 1858
45	De Léry	Mary Amelia Robertson $^{2}/_{3}$ Mary Elizabeth Tunstall, épouse de E. Roc, Ecr. $^{1}/_{3}$	18 avril 1857
46	Debartzch	Josephte Elmire De Bartzch, épouse de Hon. L.T. Drummond	1er fév. 1859
47	Delorme	Hon. Samuel Cornwallis Monk.	14 janv. 1859
48	Ramezay	D.S. Ramezay Ecr.	3 janv. 1859
49	(Partie) Ramezay	Hon. James Leslie	4 mars 1858
50	(Partie) Ramezay	Dame T. Eugénie Panet, épouse de M. B. Abbot, Ecr.	7 oct. 1858

NO	SEIGNEURIE	POSSÉDÉE PAR	CLOS LE
51	(Partie) Ramezay	Pierre Louis Panet. Ecr.	7 oct. 1858
52	(Partie) Ramezay	Marie Louise Panet, épouse de J.T.A. Lamothe, Ecr.	26 janv. 1860
53	Dessaulles (propre)	Hon. L.A. Dessaulles	15 janv. 1859
54	Voir 57		
55	Dusablé	E.C. Cuthbert Ecr.	10 oct. 1857
56	Foucault	Veuve et héritiers de feu I.F. Allard. Ecr.	10 déc. 1856
57	Fiefs et seigneuries de la Guillaudière, St-Michel et Trinité. St-Michel et Trinité.	La Guillaudière : Aimé Massue Ecr. fief Duclos : Antoine Decelles Ecr. fief Hébert : Louis Hébert, Pierre Collet. fief Mondelet : représentant Jean Marie Mondelet	25 sept. 1856
58	Voir 57	fief de Martigny : Aimé Massue. St-Michel & la Trinité : Aimé Massue. Ecr.	
59	Isle Bizard	Hon. Denis Benjamin Viger.	2 juin 1857
60	Isles Bouchard	Charles Dorion Ecr.	22 mai 1857
61	Isle de Mtl. (Cité et paroisse exceptées)	Ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice de Mtl.	13 mars 1861
62	Isle Jésus	Messieurs du Séminaire de Québec.	22 sept. 1858
63	(partie) Isle Perrot	Joseph d'Aoust Ecr.	11 mai 1857
64	fiefs Brussy et Laframboise relevant de la seigneurie de l'Isle Perrot	Joseph d'Aoust Ecr. et Dames Toupin et Letourneux. Héritiers d'Amable Laflamme Ecr.	11 mai 1857

65	(partie) Isle Perrot	Dame Toupin 1/2, Dame Letourneux 1/2.	11 mai 1857
66	(Manque).		
67	Isle Ste-Thérèse	J. Ainsse Ecr.	25 sept. 1856
68	Les Isles de Varennes	Joseph Boucher de la Broquerie Ecr.	25 sept. 1856
69	fief Jenison	H. O. Andrews Ecr.	3 fév. 1859
70	Lac des Deux Montagnes	Ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice de Mtl.	16 mars 1861
71	Lachenaie	Hon. J. Panginan.	16 sept. 1858
72	Lacolle ou de Beaujeu	Indivis par Gabriel Tunstall, James Marmeduke Tunstall, Gabriel Christie Tunstall, Ecrs.	4 fév. 1857
73	Lanoraie	Hon. Ross Cuthbert.	22 déc. 1858
74	Lasalle	Mgrte Baby, veuve de feu W.D. Selby.	12 mars 1857
75	l'Assomption et fief Bayeul	veuve L.M. Viger 8/16 veuve de St-Ours 4/16 Dame S.C. Monk 2/16 A.E. Kierskowki Ecr. 1/16 Wm. Workman Ecr. 1/16	3 juill. 1858
76	Fief Tarrieu (partie de la seigneurie Lavaltrie)	G. De Lanaudière. Ecr.	15 mars 1857
77	Fief Joliette (partie de Lavaltrie)	veuve de Barthelemy Joliette.	15 mai 1857
78	Fief Lavaltrie (partie de Lavaltrie)	Dame Marie Antoinette Tarrieu Taillant De Lanaudière, épouse de Peter Charles Loedel.	16 mai 1857
79	Fief Taillant (partie de Lavaltrie)	Dame M. Angélique Tarrieu Taillant De Lanaudière, épouse de Zoël Chaput. Ecr.	16 mai 1857

NO	SEIGNEURIE	POSSÉDÉE PAR	CLOS LE
80	Baronnie de Longueuil	C. Grant Ecr. Baron de Longueuil.	9 juill. 1857
81	Partie du fief Martel ou Petit Lac relevant de la seigneurie de l'Assomption.	Aimé Massue Ecr.	20 janv. 1858
82	Partie du fief Martel relevant de la seigneurie de l'Assomption	Dame Magdeleine Dézéry, veuve de feu Eustache Martel Vienne, Ecr. en usufruit et appartenant en propriété à Alfred Vienne Ecr. et Dlles Angélique Charlotte Vienne et Aurélie Vienne.	20 janv. 1858
83	Partie du fief Martel relevant de la seigneurie de Lachenaie	Charles Vienne Ecr.	20 janv. 1858
84	Partie de la 1ère concession de la seigneurie des Mille Isles (2/3)	Indivis pour chacune 1/2 par : Dame Virginie Dumont, épouse de Chs. A.M. Globensky Ecr., Dame M. Elmire Dumont veuve de feu Pierre Laviolette Ecr.	1er fév. 1860
85	Partie de la 1ère concession (1/3) de la seigneurie des Mille Isles	Indivis par : Joseph Lefebvre de Bellefeuille Ecr. 1/2. L'autre moitié à : Eustache M.A. L. De Bellefeuille Ecr. Louis Charles L. De Bellefeuille Ecr. Dame M. A. L. De Bellefeuille, épouse de Ant. C.L. Harwood Ecr.	1 fév. 1860
86	Partie de l'augmentation de la seigneurie des Mille Isles (2/3)	Indivis par : Dame Virginie Dumont épouse de Chs. A.M. Globensky, Ecr. 1/2 Dame Elmire Dumont veuve de feu Pierre Laviolette Ecr. 1/2	1er fév. 1860
87	Partie de l'augmentation (1/3) de la seigneurie des Mille Isles	Indivis par : Joseph Lefebvre de Bellefeuille 1/2 Eustache M.A.L. de Bellefeuille Ecr. 1/2, avec	1er février 1860

		Louis Chs. L. de Bellefeuille Ecr. et Dame M.A.L. de Bellefeuille, épouse de Ant. C.L. Harwood Ecr.	
88	Seigneurie Mondelet	Hon. Dominique Mondelet.	16 janv. 1859
89	Voir 57		
90	Seigneurie Monnoir	Hon. Jean Roch Rolland.	29 nov. 1858
91	Seigneurie de Montarville	Dr. O.T. Bruneau Ecrs.	30 nov. 1858
92	Nouvelle-Longueuil	Hon. G.R.S. de Beaujeu.	7 janv. 1860
93	Noyan	M.C. Burton Ecr.	26 mars 1857
94-95 manquent			
96	fief Primeau	en usufruit par Dame Sophie Rousselle veuve de M.A. Primeau; en propriété par les Héritiers Primeau.	
97	fief Radisson	Soeurs de l'Hôpital Général de Montréal.	30 avril 1860
98	Seigneurie de Repentigny	Dame M. Aurélie Faribault, veuve de feu L.M. Viger Ecr.	20 mai 1857
99	Rigaud	Dame M. Charlotte Chartier de Lotbinière, veuve de feu Wm Bingham Ecr.	26 oct. 1858
100	Rosalie	Dame Rosalie Eugénie Dessaulles épouse de Maurice Laframboise Ecr.	20 janv. 1859
101	Rougemont	Dame Marg. Cordélia Debartzch épouse de Edouard Sylvestre, Comte de Ruttermund.	1er fév. 1859
102	Rouville	Major T.E. Campbell.	28 janv. 1860
103	Sabrevois	Dame Catherine Ann Gordon, épouse de I.E. Cleather Ecr.	26 mars 1857

NO	SEIGNEURIE	POSSÉDÉE PAR	CLOS LE
104	St-Armand	Héritiers Dunn.	12 août 1856
105	St-Blain	L.R.C. et C.A.C. De Léry Ecrs.	6 août 1856
106	St-Charles	Aimé Massue Ecr.	1 mars 1858
107	Fief Ste-Claire	J.M. Mathieu Ecr.	28 mars 1857
108	St-Denis	Indivis par : Henri D'Eschambault Ecr. 1/2 G.L.F. D'Eschambault Ecr. 1/2	7 nov. 1857
109	St-François Le Neuf	Hon. A.E. Kierskowski.	28 déc. 1858
110	St-George	Donald Ross Ecr.	16 avril 1857
111	St-James	John Boston Ecr.	17 avril 1857
112	Voir 57		
113	St-Normand	John Pickel Ecr.	6 juill. 1857
114	St-Ours	En usufruit par : Dame Hermine Marie Catherine Juchereau Duchesnay, veuve de feu l'hon. Roch de St-Ours et en propriété par Dlles Josephte Louise Hermine de St-Ours, Caroline Virginie de St-Ours et Henriette Amélie de St-Ours.	12 janv. 1859
115	St-Sulpice	Ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice Montréal.	12 mars 1861
116	Sault St-Louis	Tribu des Sauvages Iroquois.	11 juin 1858
117	Soulanges	Hon. G.R. Saveuse de Beaujeu.	2 déc. 1859
118	Terrebonne	Dame Marie Geneviève Sophie Raymond, veuve de feu Hon. Joseph Masson.	28 mars 1857
119	Thwaite	John Boston Ecr.	16 avril 1857

120 à 122	Les 3 parties du fief Tremblay	J.-B. de la Broquerie Ecr. J.-B. Petit dit Lalumière Ecr. Joseph Charron Ecr.	10 juill. 1857
123 à 126	Les 4 parties de la seign. de Varennes	Félix Lussier Ecr. Aimé Massue Ecr. Mesdames Petit et Jodoin. Erasme Malhiot Ecr.	25 sept. 1856
127	Vaudreuil	Dame Louise Josephte Chartier de Lotbinière, épouse de l'Hon. R.U. Harwood.	28 déc. 1858
128 a)	Partie du fief Choisy	Chs. Whitlock esqr.	28 déc. 1858
128 b)	Partie du fief Choisy	Demoiselle Henriette Whitlock.	28 déc. 1858
129 à 131	Les 3 parties de Verchères	C.B. De Boucherville Ecr. et J.V. De Boucherville 1/3 Mme Robitaille 1/3 P.U. De Boucherville et L.R.C. et C.A.C. De Léry Ecrs. 1/3	6 août et 24 sept. 1856
132	Yamaska	Georges Casimir Dessaulles Ecr.	1er fév. 1859

Note : Il conviendrait d'ajouter à la bibliographie (partie II, p. 273) les deux ouvrages suivants que l'abbé Ivanhoë Caron a publiés sur *La Colonisation de la Province de Québec :*

I — *Débuts du régime anglais, 1760-1791.* Québec, L'Action sociale Ltée, 1923. xvi-339 p.

II — *Les Cantons de l'Est, 1791-1815.* Québec, L'Action sociale Ltée, 1927. ix-379 p.

Les Journaux d'Emélie Berthelot-Girouard

INDEX

A

Addison, Monsieur, 16
Adhémar, Mademoiselle, 41
Ainse, Mademoiselle, 14
Ancienne Acadie, 27
Angleterre, 23
Anse des Éboulis, 65
Archives nationales du Québec, 6
Armand, J, 100
Arnoldi, dr, 14
Assomption, 31
Aubry, Messire, 71
Aubry, Ant, 42

B

Baie des Chaleurs, 30
Baillairgé, Agathe, 27
Baillairgé, Angèle, 29
Baillairgé, Charles, 52
Baillairgé, famille, 8, 9, 10
Baillairgé, Félicité, 29
Baillairgé, Flavien, 27
Baillairgé, François, 22, 24, 26, 27
Baillairgé, Georges-Frédéric, 10
Baillairgé, Jean, 8, 21, 28, 29
Baillairgé, Louis, 27, 52, 101
Baillairgé, Madame, 51, 52
Baillairgé, Marie, 24, 27
Baillairgé-Girouard, Marie-Anne, V. Girouard, Marie-Anne Baillairgé
Baillairgé, Pierre-Fleurant, 26-28
Baillairgé, Théophile, 27, 52
Baillairgé, Thomas, 26, 51, 52
Baillairgé, Xavier, 27
Bangor, 74
Barcelo, Famille, 10
Bardy, dr Pierre-Martial, 24
Bas-Canada, 3
Baudet, Madame, 68
Baudet, Monsieur, 66, 68
Beaubien, Madame, 70
Beaubien, Monsieur, 70, 73
Beaudet, Monsieur, 67
Beauharnois, 19
Beauport, 21, 25, 27, 52
Bédard, Charles, 82
Bédard, juge Elzéar, 24, 33, 82
Bédard, Julie, 82
Bédard, Madame, 82, 83, 101
Bélanger, Monsieur, 14
Belhumeur, Monsieur, 23
Bellefeuille, F., 30
Bellefeuille, Joseph de, 15, 47
Bellefeuille, Mme ve, 42
Bériau, Madame, 21, 24
Bériau, Monsieur, 21
Berthelot, Adèle, 41
Berthelot, Dr Amable, 51, 52, 74, 76, 80
Berthelot, Angélique, 10, 35, 36, 45, 50, 71, 83, 101
Berthelot et An-Ouimet, avocats, 13
Berthelot-Girouard, Émélie, V. Girouard, Emélie Berthelot
Berthelot, Famille, 4, 5, 10
Berthelot, Hélène Mc Ginnis, 33, 48, 50, 63, 77, 78, 80, 83, 84, 101
Berthelot, Joseph-Amable, père, 3, 4, 6, 14, 31, 53
Berthelot, Joseph-Amable, fils, 33, 35, 41, 45, 48, 50, 55, 80, 100
Berthelot, Marie-Michèle Hervieux, 3, 55,
Berthelot-Girouard, couple, 9
Bic, 27
Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice, 41, 43, 44
Boisseau, Madame, 53

Boissonneau, Messire, 29
Bonin, Messire, 43, 100
Bonnissant, Messire, 43, 44, 48, 49, 100
Borgnol, Messire, 29
Bostonnais, 22, 23
Bouchette, Robert, 101
Bourget, Mgr Ignace, 37, 43, 48, 49, 70
Brayer dit St-Pierre, Jacques, 18
Brazeau, Adolphe, 96
Brazeau, Paul, 42
Brazeau, Madame Paul, 42
Brazeau, Madame Toussaint, 42
Briand, Mgr Jean-Olivier, 23
Brissette, Messire, 100
Brockville, 74
Brunet, Messire, 18
Brunet, Léon, dit Galant, 96
Bureaux de l'étudiant, du Couvent et de la Famille, 10
Brush-Mills, 74
Bruyere, Monsieur, 41
Buffalo, 77, 84, 85

C

Canada, 21, 23
Canadien, journal Le, 22
Canadiens, les, 13
Cap Rouge, 52
Cardinal, Monsieur, 19
Caron, Monsieur, 27
Cartier, Dr, 42
Centerville, 74
Centre d'accueil de Lachine, 6
Champeau, 43
Champlain, lac, 74
Chapin, Joséphine, 42
Champlain, Samuel de, 74
Chaput, Mademoiselle, 42
Charbonnel, Mgr Armand-François-Marie de, 79
Charlebois, Monsieur, 82
Charretier, Messire Étienne, 19
Châteauguay, 39, 74
Chatham, 5, 14, 19
Chénier, famille, 4
Chénier, Dr Jean-Olivier, 4, 5, 7, 14, 16
Cherrier, Côme Séraphin, 41, 68, 99, 100
Chippewa, 77, 84
Christin, Julie, 70
Clairmont, Th. 101
Clayton, 74
Cleveland, 78
Clément, Jean-Baptiste, 16, 96
Cochran, Monsieur, 52
Colborne, sir John, 4, 15
Collin, Messire, 100
Comte, Joseph, 38, 40, 41, 57, 60, 87, 88, 100
Côtes d'Abraham, 21
Coursolles, Monsieur, 68
"Le Couvent d'Youville, à toi la parole, histoire bénédictine", 9
Craig, gouverneur James Henry, 22
Cushing, Monsieur, 96

D

Dacier, Famille, 10
Dacier, Odilon, 9
Daoust, Monsieur, 47
Daoust, P.P., 101
De Beaujeu, Monsieur, 65
Décareau, Madame, 83
Décarie-Girouard, Jeanne, V. Girouard, Jeanne Décarie
Deguarne, Messire, 23
Demers, Messire, 100
Desautels, Messire, 43
Deschambault, Colonel, 30
Deschamps, Mère, 8, 39, 48, 49, 50, 96
Desève, Messire, 15, 16, 18
Desjardins, Messire, 29
Desjardins, Madame, F.-H., 42
Deslesderniers, Madame, H., 41
Desmolliers, Marie-Anne, V. Girouard, Marie-Anne Desmolliers
Desrivières, Monsieur, 14
Desrochers, Louis-Auguste, 7
Deux-Montagnes, comté du Lac des, 3, 4, 6, 13, 31, 42, 70
Dion, Monsieur, 52
Domaine des Seigneurs, 16
Donnevan, Monsieur, 37
Drummondrille, 75
Dubeau, Jacques, 19
Dubreil, Madame, 70
Dubreil, Monsieur, 70
Dufresne, Messire, 17
Dumouchel, Alfred, 31, 34, 74
Dumouchel, Madame Alfred, 101
Dumouchel, Estelle, 98
Dumouchel, Famille, 10
Dumouchel, Flavie Lemaire, 31, 34, 74
Dumouchel, Hercule, 37

Dumouchel, Ignace, 31, 68
Dumouchel, Jean-Baptiste, 13, 17, 18, 31
Dumouchel, Dr Léandre, 37, 42, 44, 45, 46, 56, 70, 81, 83, 96, 99
Dumouchel, Madame Léandre, 70
Dumouchel, Marc, 101
Dumouchel, Marie-Victoire Félix, 36, 37, 53, 73
Dumouchel, Virginie, 31
Durham, lord John George Lambton, 5

E

Écureuils, les, 24, 26
Ellenburg, 74
Espagne, 28
États-Unis, 45
Europe, 22, 24, 27

F

Faillon, Messire, 85
Famille Baillairgé, journal, 3, 8, 9
Faribault, colonel, 31
Faribault, Madame, 52
Félix-Girouard, Marie-Louise, V. Girouard, Marie-Louise Félix
Félix, Maurice-Joseph, 31
Félix, Monsieur, 33
Félix, Victoire, 31
Félix-Dumouchel, Marie-Victoire V. Dumouchel, Marie-Victoire Félix
Feré, Monsieur, 14
Fils de la liberté, 13, 14
Foisy, 14
Foisy, Monsieur, 69
Fondation Lionel Groulx, 3, 6
Forbes, Donald, 19
Forestier, Notaire, 101
Fortier, Madame, 42, 70
Fortier, Monsieur, 70
Fortin, Messire, 29
Foulon, 28, 29
Fournier, Stephen, 47
France, 21, 27, 47
Frenière, La, 17, 19

G

Gagné, P.R., 30, 31, 32
Gagnon, Messire, 29
Galarneau, 42
Gamelin, Hospice, 3
Garin, R.P., 43
Gastineau, Messire, 45
Gatien, Messire, 29, 30, 31, 32, 50, 73
Gaucher, Madame, 101
Giban, Messire, 100
Gingras, quai, 52
Girod, Amury, 14
Girouard, Angèle, 31, 32, 72
Girouard, collection, 3, 7
Girouard, Emélie Berthelot, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 31, 50, 55, 68, 70, 82, 83, 92
Girouard, enfants, 9
Girouard, Famille, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
Girouard, Félicité, 7, 31, 32, 49, 53
Girouard, François, 28
Girouard, Jeanne Décarie, 3, 6
Girouard, Jean, 27
Girouard, Jean-Joseph, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 18, 19, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 51, 52, 53, 55, 57, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 78, 80, 82, 85, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100
Girouard, Joseph, 27, 28
Girouard, Joseph, 7, 9, 32, 44, 48, 54, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 68, 81, 83, 85, 86, 97, 98
Girouard, Madame Joseph, 72, 73, 74
Girouard, Madame ve, 101
Girouard, Marie-Anne Baillairgé, 8, 27, 50
Girouard, Marie-Anne Desmolliers, 27
Girouard, Marie-Jean, 8, 9, 32, 48, 56, 57, 59, 86
Girouard, Marie-Louise Félix, 5, 9, 31, 33, 74
Girouard, Perpétue, 7, 9, 10, 31, 36, 48, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 61, 63, 97, 98
Globensky, Eugène, 16, 41, 47
Globensky, Madame Vve, 101
Gore, 5, 14, 19
Grande Côte de la rivière du Chesne, 14
Grande ligne, 74
Granet, Messire, 100
Greenville, 14
Griffin, Monsieur, 18
Groulx, Messire Ambroise Fleury, 18, 37, 41, 44, 47, 53, 55, 56, 70, 95
Gugy, colonel, 16, 19, 84
Guindon, Mademoiselle, 98
Guitare, monsieur, 113

H

Hamelin, Monsieur, 56, 57
Hervieux, famille, 10
Hervieux-Berthelot, Marie-Michèle, V. Berthelot, Marie-Michèle Hervieux
Hôpital Général, 39, 40, 48, 49
Hormsby, Monsieur, 16
Hôtel-Dieu, Hôpital, 59

I

Ile d'Orléans, 29
Isle Jésus, 14, 15

J

Janvier, Monsieur, 46
Jean-Joseph Girouard, fascicule no 6 de G.-F. Baillairgé, 10
Jésuites, 32
Jobin, Monsieur, 14
Joliette, 10
Jones, capitaine, 19
Journal de famille de J-J Girouard et d'Emélie Berthelot, 3-9,

K

Kimber, Madame Thimothée, 101

L

Labrie, famille, 4
Labrie, Dr. Jacques, 3, 4, 31, 50, 73
Labrie, Zéphirine, 4, 7
Labrosse, Amb, 48
Labrosse, Jos., 48
Lacan, Messire, 100, 102
Lachine, 30, 52, 82
Lacolle, 74
Lacombe, Monsieur, 41
Lacroix, Monsieur, 50
Lacroix, Madame, 50
Lafontaine, Louis-Hippolyte, 41, 68
Laframboise, Mademoiselle, 41
Lagacé, Monsieur, 70
Lagarde, David, 49
Lagier, Messire, 44, 45
Lamoureux, J., 41
Langevin, Monsieur, 65
Lanthier, Antoine, 64
Lapensée, Capitaine, 30
Larocque, Mgr, 7, 43, 44, 48
Lartigue, Mgr, Jean-Jacques, 50
Laviolette, famille, 10
Laviolette, Jean-Baptiste Chaulette, 16
Laviolette, Marie-Lydia, 10, 101
Leblanc, Ovide, 19
Leblanc, Pélagie, 42
Leclerc Lafrenay, Monsieur, 18, 20
Leduc, Madame, 101
Lefebvre, Messire, 100
Lemaire, famille, 10
Lemaire, Félix-Hyacinthe, 34, 35, 41, 46, 47, 70, 74, 89, 96, 99
Lemaire, Madame, Félix-Hyacinthe, 70, 74
Lemaire-Dumouchel, Flavie, V. Dumouchel, Flavie Lemaire
Lennox, Mademoiselle, 81
Létourneau, Anatolie, 24
Létourneau, Jean, 24, 26
Létourneau, Jean-Pascal, 24, 25
Létourneaux, Madame, 29
Létourneaux, Monsieur, 29
Léveillé, Amable, 48
Léveillé, Monsieur, 69
Lewiston, 74
Limbourner, 28
Lisbon, 74
Londres, 84
Lorimier, François-Marie Chevalier de, 14

M

Mackay, Stephen, 30
Madrid, 74
Maillou, famille, 29
Maillou, Joseph, 30
Major, Edouard, 16
Mallet, Monsieur, 65
Malone, 74
Marcil, Monsieur, 97
Marsollais, Messire, 70
Masson, Damien, 42, 70
Masson, Dr, 101
Masson, E., 33, 100
Masson, Monsieur, 18
Masson, Madame Vve, 70, 101
Masson, W., 41
Massue, Louis, 52
McGinnis-Berthelot, Hélène, V. Berthelot, Hélène Mc Ginnis,
McKay, Eustache, 19

Messein, 42
Moira, 74
Monk, Samuel Wentworth, 100
Montcalm, Louis-Joseph, 21
MonteBello, 100
Montréal, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 13, 14, 15, 30, 31, 33, 34, 35, 37, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 65, 74, 80, 81, 82, 83, 88, 97, 98, 100, 101
Montréal, Séminaire, 100, 102
Montgommery, Richard, 24
Moor's Corner, 74
Moreau, Henriette, 64
Moreau, Hippolyte, 31, 35, 50, 70
Morin, Augustin-Norbert, 6, 35, 36, 41, 45, 47, 48, 50, 73, 74
Morin, Dr., 52
Morris, Monsieur, 100
Murphy, Edouard, 96

N

New-York, 74
Niagara, 75, 79, 82, 84, 85
Nelson, Dr Wolfred, 16, 46, 47
Nelson, Monsieur, 24
Notes de Emélie Berthelot, écrites en 1872-1875, 3, 4,

O

Ogdensburg, 74
Olier, Madame, 63
Olier, Monsieur, 30
Olier, Moïse, 30
Olier, Paul, 30
Orangistes, 5
Ottawa, 9, 10, 101
Ouimet, André, 13
Ouimette, Monsieur, 37, 40
Ouimette, Capitaine, 100

P

Papineau, Louis-Joseph, 4, 100
Papineau, Louis-Joseph-Amédée, 22
Papineau de Saint-Martin, Monsieur, 14, 100
Paquin, Jacques, 15, 18, 50
Paré, Messire, 29
Parent, Etienne, 52
Parent, Marie-Anne, 21
Paris, 26, 84, 98
Payen, Madame, 52
Peltier, Monsieur, 14
Peltier, R.P., 43
Perrier, Geoffroi, 48
Petit Chicot, 19
Piémont, Mademoiselle, 26
Pilet, Monsieur, 101
Plessis, Mgr Joseph-Octave, 30
Plessis-Bélair, Célanire, 9
Plessis-Bélair, famille, 10
Plinguet, Messire, 43, 55
Pointe-aux-Anglais, 43, 45, 48, 82
Pointe-Claire, 98
Pointe-Levy, 27
Poirier, Benjamin, 49
Poirier, Isidore, 31
Poitou, 21
Pominville, Messire, 98
Pontbriand, Mgr Henri-Marie Dubreuil, 21
Potsdam, 74
Poulin, Messire, 43, 38
Poulin, Monsieur, 95
Prévost, Augustin, 49, 99
Prévost, Monsieur, 46
Prévost, Madame W., 101
Prince Edouard, statue du, 26

Q

Québec, 3, 6, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 30, 32, 36, 37, 48, 51, 52, 100, 101
Québec, Faubourg, à Mtl, 31
Quesnel, Frédéric-Auguste, 41
Quesnel, Madame, 41

R

Raizenne, Demoiselles, 37, 38
Richer, Jean-Baptiste, 48
Richer, Madame, 70
Richer, Monsieur, 70
Richer, Olive, 93
Richer, Olivier, 13, 18
Rigaud, 18, 43, 52, 68
Rivière au Prince, 86, 102
Rivière des Prairies, 100, 101
Robillard, Monsieur, 14
Rochon, Alexandre, 19
Rochon, Joseph, 4
Rome, 41, 43
Ross, David, 31
Rouses-Point, 74
Rousseau, Messire, 43

S

St-Amant, Jean-Baptiste, 65, 66, 67, 68
Saint-André, 14, 19
Saint-Andrew, 5
Sainte-Anne des Plaines, 30
Saint-Augustin, 43, 51
Saint-Benoît, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 31, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 48, 49, 52, 54, 56, 61, 64, 65, 68, 70, 72, 73, 74, 84, 88, 90, 91, 93, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102
Saint-Colomban, 37, 38
Saint-Emmanuel, 65
Saint-Étienne, 102
Saint-Eustache, Rivière du Chesne, 3, 4, 6, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 45, 50, 51, 52, 63, 64, 69, 70, 73, 81, 82,
Saint-François, I.O., 29
Saint-François, rue, 52
Saint-Germain, Hyacinthe, 15
Saint-Germain, Louise, 26
Saint-Hermas, 43, 47, 48, 51, 63, 97
Saint-Jacques, 37
Saint-Jacques, Thomas, 96
Saint-Jean, Côte, 13, 46, 65, 74, 102
Saint-Jean, Faubourg, 52
Saint-Jean, I.O., 29
Saint-Jean-Baptiste, rue, 38
Saint-Jean-Port-Joli, 26
Saint-Jérome, 45
Saint-Joachim, 26, 31, 38, 40, 53
Saint-Joachim, Séminaire, 40
Saint-Joseph, 13
Saint-Joseph, hospice, 39
Saint-Lambert, 74
Saint-Lambert, rue, 68
Saint-Laurent, I. O., 23, 29
Saint-Laurent, 81
Saint-Laurent, rue, 68
Saint-Martin, 14, 17, 100
Saint-Patrice, hospice, 39
Saint-Pierre, I.O., 29
Saint-Pierre, Pierre, 97
Saint-Placide, 43, 45, 51, 52, 97
Saint-Polycarpe, 65
Saint-Roch, 52
Saint-Sulpice, Séminaire, 85
Saint-Vallier, 29
Saint-Vincent, 42
Saint-Vincent, côte, 96
Saint-Vincent-de-Paul, 64, 65, 74
Sainte-Famille, I.O., 29
Sainte-Geneviève, 30, 100, 101
Sainte-Rose, 15, 16
Sainte-Scholastique, 13, 16, 31, 43, 51, 54, 55, 98, 100, 101
Sainte-Thérèse, 16, 51, 99, 100
Santenne, Messire, 100
Sault-au-Matelot, rue, 24, 26, 29
Sault-au-Récollet, 55, 97, 100
Savage, Messire, 61
Séguin, Geoffroi, 42
Sherwood, Henry, 80
Simpson, Monsieur, 66, 67
Soeur Angéline, 81
Soeur Christin, 43, 38
Soeur Colette, 59
Soeur Coutly, 39
Soeur Dugal, 48
Soeur Éméry, 43, 47, 92
Soeur Frérault, 54
Soeur Hélène, 81
Soeur Jacques, 43, 48
Soeur Marie, 47, 48
Soeur McMullen, 42
Soeur Pontbriand, 94
Soeur Reid, 102
Soeur Saint-Jean-Baptiste, 55
Soeur Saint-Roch (Sylvestre), 48
Soeur Sauvé, 43
Soeurs de la Charité (Soeurs Grises), 3, 9, 32, 40, 46, 53
Soeurs de la Providence, 10
Soeurs de Sainte-Croix, 54
Somerset, Township, 22
Sorel, iles de, 91
Stotville, 74
Stouff, Monsieur, 26
Suisse, 14
Suter, Monsieur, 28

T

Tallet, Messire, 100
Tambarau, Messire, 100
Tassé, Messire, 18, 71, 99, 100, 101, 102
Terre-Bonne, 32, 100, 101
Terre-Neuve, 27
Toronto, 7, 79, 84
Toupin, Monsieur Alfred, 40, 41, 43
Toupin, Messire Joseph, 40, 41, 43, 47, 48, 70, 98

Toupin, L.H., 98
Toupin, Madame, 41, 47, 56, 63, 70, 101
Tranchemontagne, Messire, 100
Trottier, Monsieur, 36
Trudeau, Messire, 18
Trudelle, Jean, 24
Turcot, Messire, 16
Turgeon, Monsieur, 31, 32
Turgeon, Alf., 47
Turgeon, Madame, 101

V

Vacher, Messire, 100
Vallée, Dr, 68
Varenne, 14
Vaudreuil, 41, 42, 55, 66, 101
Vézina, Messire, 30
Vézina, Monsieur, 18
Viger, Jacques, 19, 47, 81
Vinet, Messire, 18, 100

W

Watters, Bridgit, 54
Watts, James, 48, 52, 70, 71
Watts, Madame James, 70
Wilson, Major General John, 31
Wittock, Monsieur, 42, 101
Wolfe, James, 21

Y

Youville, Mère, 39, 85, 86, 95
Youville, Hospice, 7, 8, 9, 10, 18, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 53, 56, 60, 68, 69, 70, 74, 81, 82, 87, 90, 91, 93, 99

VIEILLES FAMILLES DE FRANCE EN NOUVELLE-FRANCE

INDEX

Aigron de la Motte, 111
Ailleboust, 113
Archambault, 115
Asselin, 117
Aubin, 113
Aubineau, 119
Aucante, 119
Auclerc, 120
Aymard, 121

B

Barangier, 122
Baril, 123
Baudon, 124
Baudouin, 125
Belleau, de, 127
Benassis, 129
Benoist, 129
Berthet, 131
Bertrand, 132
Bigot, 134
Blais, 135
Boisson, 135
Bouchard, 136
Boucher, 137
Boursier, 142
Boutolle, Boutousle, Boutot, 143
Brideau, Bridot, 143
Brillard, 143

C

Casault, 144
Celoron, 145
Chambaud, 146
Chantereau, 147
Chartier de Lotbinière, 147
Corbion, 150
Cornilleau, 151
Coulaud, 152
Courraud, 154
Creste, 135
Crevier, 156
Croyer, 158

D

Damours, 159
Daquin, 164
Delamare, 165
Delisle, 166
De Rouffignac, 167
Desavis, 168
Desboeufs, 168
Desbordes, 172
Deschamps, 173
Disle, 173
Dron, 174
Drouet, 174
Dubois, 175
Dujardin, 175
Dupont, 176
Duret, 180

F

Fauques, 181
Favier, 182
Fournier, 183

G

Gadolet, 185
Gagnon, 185
Gaudais, 188
Geoffray, 190
Girard, 190
Godefroy, 191
Granger, 193
Guérout, Grou, 193
Guillemot du Plessis, 195
Guyon, 196

LE REGIME SEIGNEURIAL ET LE FONDS DES SEIGNEURIES A DEPOT DES ANQ A MONTREAL

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Abbot, M. B., 297
Ainsse (Ainse), Jospeh, 299
Allaire, J.-B.-A., 292
Allard, I.-F., 298
Andrews, H. O., 299
Auclair, Elie-J., 293

Baby, Marguerite, 295
Baillargeon, Georges, 269, 270, 273, 274
Beaujeu, G.-R.-Saveuse de, 296, 298
Beaujeu, Quiqueran de, 289
Bellefeuille : voir Lefebvre
Bender, Albine, 292
Berczy, William, 293
Bertrand, dame S.-A.-D., 279
Bingham, William, 297
Boston, John, 298
Bouchard, T.-D., 270, 274
Boucher de Boucherville, Charles, 299
Boucher de Boucherville, Jovite-Verchères, 299
Boucher de Boucherville, Philéas-Verchères, 299
Boucher de La Broquerie, Joseph, 295, 299
Boucherville : voir Boucher
Bowman, Amélia M., 292
Brassier, Jean (sulpicien), 273
Brouillette, Benoit, 290
Bruneau, Olivier-Théophile, 296
Burton, M. C., 296

Campbell, Thomas Emund, 297
Caron, Ivahoë, 299
Catalogne, Gédéon de, 272
Chaput, Zoël, 295
Charron, Joseph, 299
Chartier de Lotbinière, Louise-Josephte, 299
Chartier de Lotbinière, Marie-Charlotte, 297
Chaussegros : voir Léry
Cherrier, Trefflé, 292
Chicoine, Joseph, 292
Choquet, E., 282
Christie, William Plenderleath, 292
Claus, héritiers, 293
Cleather, I. E., 297
Colbert, Jean-Baptiste, 266
Collet, Pierre, 294
Courchaine, Isaïe, 293
Cuthbert, C. A., 292
Cuthbert, E. O., 292
Cuthbert, Ross, 295

D'Aoust, Joseph, 294
Debartzch, Josephte-Elmire, 293
Debartzch, Marguerite-Cordélia, 297
De Caen, Guillaume, 264
Decelles, Antoine, 294
Dechêne, Louise, 274
D'Eschambault, Georges-Louis, 298
D'Eschambault, Henri, 298
Dessaulles, Georges-Casimir, 299
Dessaulles, L.-A., 294
Dessaulles, Rosalie-Eugénie, 297
Dézéry, Magdeleine, 296
Diamond, Sigmund, 274
Dorion, Charles, 294
Drummond, Lewis Thomas, 293
Duchesnay : voir Juchereau
Dumesnil, Clément, 273
Dumont, Marie-Elmire, 296
Dumont, Virginie, 296
Dunn, héritiers, 298
Durham, Lord, 268, 269

Ellice, Edward, 292

Falardeau, Emile, 284
Faribault, Marie-Aurélie, 297
Forsyth, Henry George, 292
Fraser, John, 293
Frégault, Guy, 273

Gareau, G.-Robert, 279
Giffard, Robert, 264
Girard, Marc-A. (notaire), 290
Globensky, Charles A. M., 296
Gordon, Catherine Ann, 297
Grant, Charles, 296

Harris, Richard Colebrook, 2973
Harwood, C. L., 296, 297
Harwood, R. U., 299
Hébert, Louis, 294
Hénault, Norbert, 293
Heneker, Dorothy A., 273
Hocquart, Gilles, 267
Hurteau, Isidore (notaire), 279, 284

Jodoin, Alexandre, 284
Johnson, Charles Christopher, 277, 292
Joliette, veuve Barthélemy, 295
Juchereau, Duchesnay, Hermine-Marie-Catherine, 298

Kierskowski, Alexandre-Edouard, 295, 298

Lacoste, Louis (notaire), 283, 285, 289, 290
Laflamme, Amable, 294
Laframboise, Maurice, 297
Lalande, Louis, 279
Lamothe, J.-T.-A., 293, 294
Lamoureux, Yvette, 273
Lanaudière, Antoinette Tarieu Taillant de, 295
Lanaudière, G. de, 295
Lanaudière, Marie-Angélique Tarieu Taillant de, 295
Laviolette, Pierre, 296
Lefebvre de Bellefeuille, Eustache-M.A.-L., 296
Lefebvre de Bellefeuille, Joseph, 296
Lefebvre de Bellefeuille, Louis-Charles, 296, 297
Lemoine de Martigny, Jacques, 283
Léry, Charles-Auguste Chaussegros de, 298, 299
Léry, Louis-René Chaussegros de, 298, 299
Lesage, Jean, 283
Leslie, James, 292, 293
Letourneux, dame, 294, 295
Lévesque, Louis, 293
Loedel (ou Leodel), Peter Charles, 295
Lorimier, J.-R.-Chamilly de, 281
Lotbinière : voir Chartier
Louis XIV, 264, 266
Lussier, Félix, 299

Mailhot, Erasme, 299
Martigny : voir Lemoine
Martin, Lucien, 281
Massicotte, E.-Z., 266, 272
Masson, Joseph, 298
Massue, Aimé, 292, 294, 296, 298, 299
Mathieu, J.-M., 298
Ménard, Pierre (notaire), 280, 290
Mondelet, Dominique, 296
Mondelet, Jean-Marie, 294
Monk, G. H., 292
Monk, Samuel Cornwallis, 293, 295
Montenach, dame Nicolas-Fortuné-Charles de, 292
Morin, Victor, 274
Munro, W. B., 274
Muy, Charles-D. de (notaire), 285

Normand, Louis (sulpicien), 272

Ouellet, Fernand, 268, 269

Panet, Charlotte-Mélanie, 293
Panet, Louise-Amélie, 293
Panet, Marie-Louise, 293, 294
Panet, Pierre-Louis, 293, 294
Panet, Thérèse-Eugénie, 293
Pangman, J., 295
Petit dit Lalumière, J.-B., 299
Pickel, John, 298
Primeau, J. (curé), 279
Primeau, Marc-A., 296

Ramezay, D.-S., 293
Raymond, Marie-Geneviève-Sophie, 298
Richelieu, cardinal de, 264
Robertson, Amelia, 293
Robitaille, dame, 299
Rolland, Jean-Roch, 296
Ross, Donald, 298
Rouselle, Sophie, 296

Roy, Pierre-Georges, 271

Saint-Ours, Caroline-Virginie de, 298
Saint-Ours, Henriette-Amélie de, 298
Saint-Ours, Josephte-Louise-Hermine, 298
Saint-Ours, Paul-Roch de, et sa veuve, 278, 295, 298
Salone, Emile, 274
Sasseville, Gilbert, 274
Selby, William Dunbar, 295
Sulte, Benjamin, 273
Sylvestre, Edouard (comte de Rottermund), 297

Talon, Jean, 265
Tarieu (Tarrieu) : voir Lanaudière
Toupin, dame, 294, 295
Tracy, Prouville de, 265
Trudel, Marcel, 264, 274
Tunstall, Gabriel, 295
Tunstall, Gabriel Christie, 295
Tunstall, James Marmeduke, 295
Tunstall, Mary Elizabeth, 293

Vienne, Alfred, 196
Vienne, Angélique-Charlotte, 296
Vienne, Aurélie, 296
Vienne, Charles, 296
Vienne, Eustache-Martel, 296
Viger, Denis-Benjamin, 294
Viger, L.-M., 295, 297
Vincent, J.-L., 284

Whitlock, Charles, 299
Whitlock, Henriette, 299
Workman, William, 295

Yule, John, 293
Yule, William, 292, 293

Zoltvany, Yves-F., 274.

INDEX DES NOMS DE FIEFS ET SEIGNEURIES

Note : On trouvera, au volume VI de l'*Inventaire des concessions en fief et seigneurie*, de Pierre-Georges Roy, les références aux autres volumes de cette collection pour les titres de chaque fief ou seigneurie mentionné dans le présent index.

Ailleboust, 297
Argenteuil, 275, 280, 281, 293, 296

Bayeul (Bailleul), 283, 299
Beauharnois, 296
Beaujeu, 271, 280, 285, 299
Beauport, 268
Beaupré, 268, 271
Beauvais, 271
Bellevue, 296
Beloeil, 280, 283, 288, 296
Berthier, 296
Blainville, 296
Bleury, 296
Boisfranc, 271
Bonsecours, 296
Boucherville, 280, 283, 289, 292, 296
Bourgchemin (ou Bourchemin), 277, 295, 296
Bourgmarie, 296
Brussy (Brucy), 298

Carufel, 280, 284
Chambly, 296
Châteauguay, 297
Chicot, 297
Choisy, 303
Claus, 297
Contrecoeur, 280, 297
Cournoyer, 297

Dagneau-Douville, 271
Dautray (Dautré) 280, 286, 292
Debartzch, 297
Delorme, 297
Dessaulles, 298
Duclos, 298
Dusablé, 298

Estèbe, 271

Foucault, 271, 280, 284, 286, 298

Gauchetière, 271
Gentilly, 280, 289, 290
Grande Isle, 271
Guillaudière, 298

Hébert, 298

Ile Bizard, 298
Iles Bouchard, 298
Ile Dupads, 297
Ile Jésus, 279, 298
Ile de Montréal, 268, 276, 277, 279, 298
Ile aux Noix, 271
Ile d'Orléans, 268, 271
Ile Perrot, 298, 299
Ile Sainte-Thérèse, 299
Iles de Varennes, 299
Illets Courcelles, 277

Jenison, 299
Joliette, 299

Lac des Deux-Montagnes, 277, 299
Lachenaye, 282, 299, 300
Lacolle, 271, 280, 285, 286, 299
Lafontaine de Belcour, 271
Laframboise, 298
Lanoraie, 280, 286, 292, 299
Laprairie, 280, 286, 287
Lasalle, 299
L'Assomption, 280, 282, 283, 299
Lavaltrie, 299
Léry, 271, 297

Livaudière, 271
Longueuil, 280, 284, 288, 300
Lusignan, 271

Martel, 300
Martigny, 298
Mille Isles, 300
Moëlle, 271
Moinaudière, 271
Mondelet, 280, 288, 292, 298, 301
Monnoir, 280, 288, 289, 292, 293, 301
Montarville, 280, 289, 292, 301

Nicolet, 280, 289
Nouvelle-Longueuil, 280, 293, 294, 301
Noyan, 271, 280, 289, 290, 292, 301

Pancalon, 271
Petit Lac, 300
Primeau, 301

Radisson, 301
Ramezay, 280, 290, 291, 297, 300
Repentigny, 280, 282, 291, 301
Rigaud, 280, 284, 291, 301
Rocbert, 271
Rosalie, 301
Rougement, 280, 292, 301
Rouville, 301

Sabrevois, 271, 301
Saint-Armand, 302
Saint-Blain, 280, 289, 292, 293, 294, 295, 302
Saint-Charles, 302
Sainte-Claire, 302
Saint-Denis, 280, 292, 293, 302
Saint-François-le-Neuf, 302
Saint-Georges, 302
Saint-James, 302
Saint-Michel, 280, 287, 298
Saint-Normand, 302
Saint-Ours, 302
Saint-Sulpice, 276, 277, 282, 302
Saint-Vincent, 271
Sault Saint-Louis, 302
Soulanges, 280, 293, 294, 302

Taillant, 299
Tarieu (Tarrieu), 299
Terrebonne, 302
Thwaite, 302
Tremblay, 303
Trinité, 280, 287, 298

Varennes, 280, 294, 303
Vaudreuil, 303
Verchères, 286, 289, 290, 294, 295, 303

Yamaska, 303.

TABLE DES MATIERES

Rapport du Conservateur 3

Les journaux d'Emélie Berthelot-Girouard 105

Vieilles familles de France en Nouvelle-France .....

Répertoire numérique simple du fonds des seigneuries conservé aux archives nationales du Québec à Montréal 265

Index 305